



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

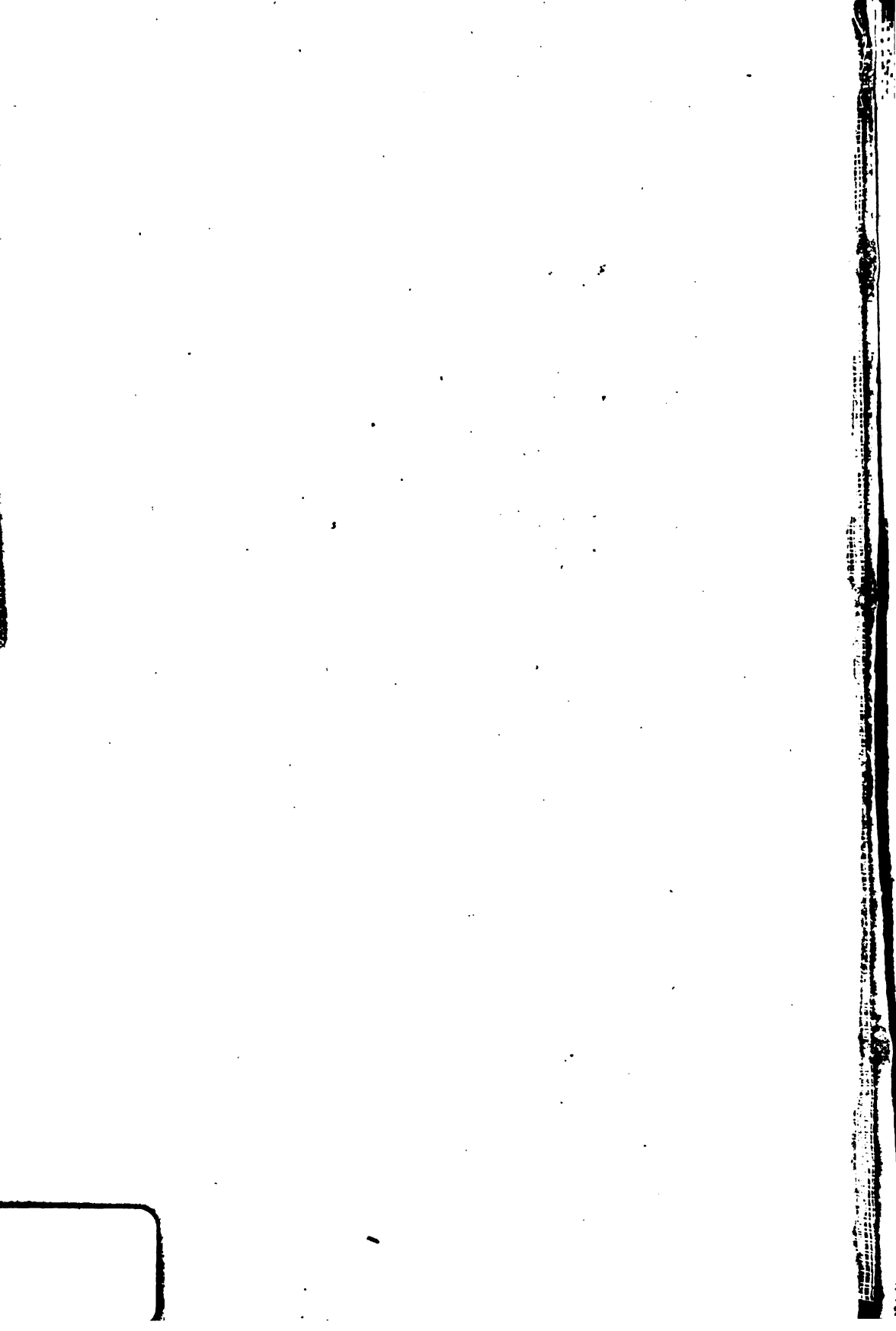
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

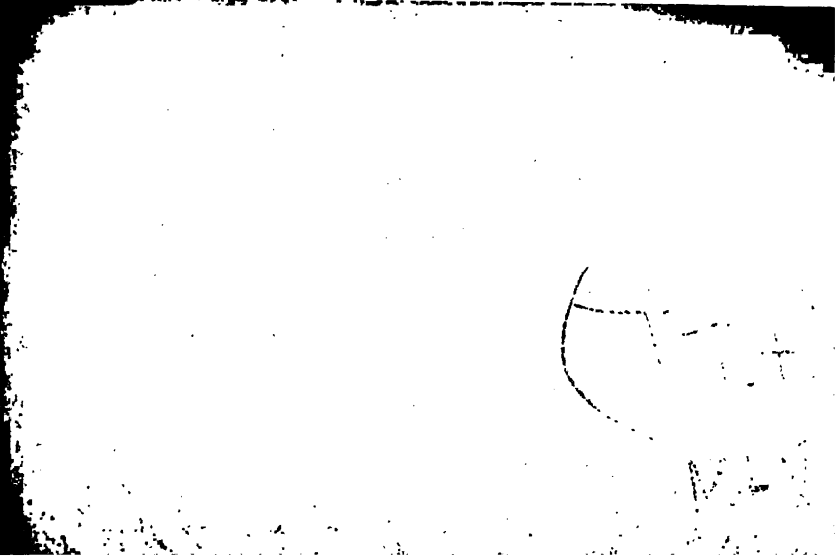
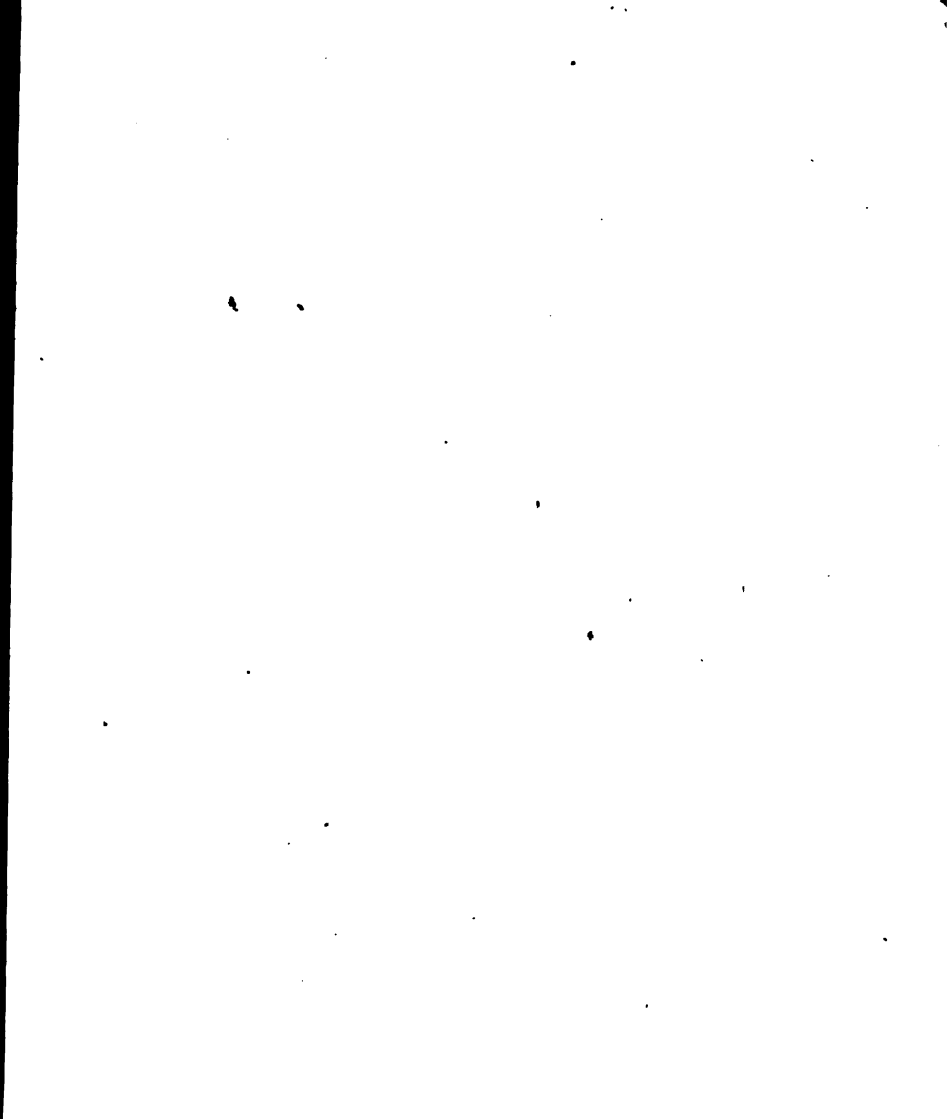
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







M. G. Paris, Belg. *

BIBLIOTHÈQUE
MUSEUM, 5, 20 1880

212377

2235

CATALOGUE

DES

COINS, POINÇONS ET MATRICES

DE

MONNAIES, MÉDAILLES, JETONS, SCRAUX, CACHETS ET TIMBRES,

dressé en exécution de l'arrêté royal du 18 décembre 1841 ;

PAR CH. PIOT,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE ET DE LA COMMISSION D'HISTOIRE DE BELGIQUE.

2^e ÉDITION.



Bruxelles,

IMPRIMERIE DE TH. LESIGNE,

RUE DE LA CHARITÉ, 49, PORTE DE LOUVAIN.

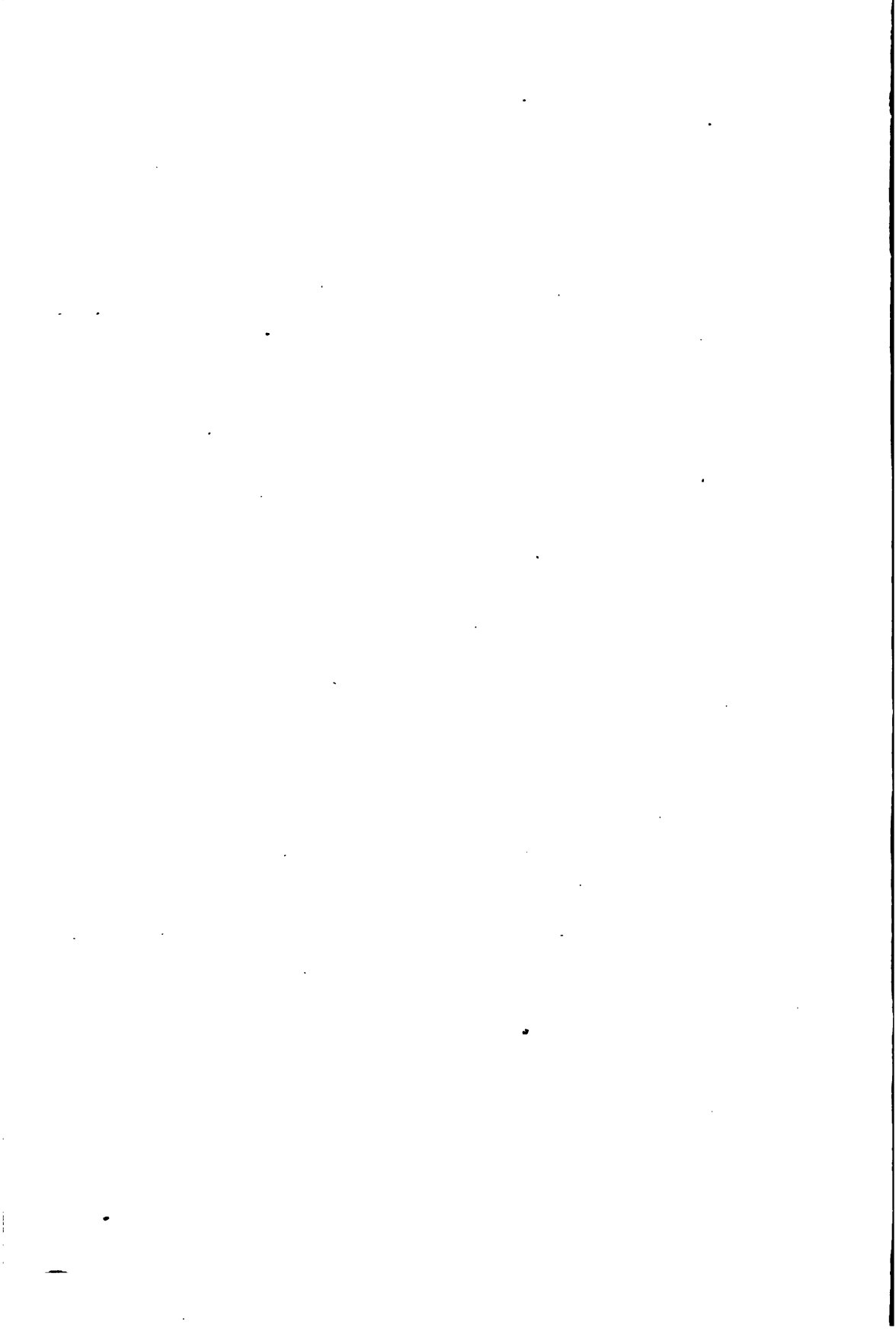
1880



CATALOGUE

DES

COINS, POINÇONS ET MATRICES.



CATALOGUE

DES

COINS, POINÇONS ET MATRICES

DE

MONNAIES, MÉDAILLES, JETONS, SCEAUX, CACHETS ET TIMBRES,

dressé en exécution de l'arrêté royal du 18 décembre 1841 ;

PAR ^{ordon} **CH. PIOT,**

Guillaume Joseph

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE ET DE LA COMMISSION D'HISTOIRE DE BELGIQUE.

2^e ÉDITION.



Bruxelles,

IMPRIMERIE DE TH. LESIGNE,

RUE DE LA CHARITÉ, 49, PORTE DE LOUVAIN.

1880

B. G.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
212677
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1901

INTRODUCTION.

La collection, dont nous publions le catalogue, se compose de deux grandes séries. La première, antérieure à 1794, mérite, croyons-nous, quelques éclaircissements historiques, afin d'indiquer son origine, la provenance des pièces qui la composent et surtout les vicissitudes auxquelles elle a été exposée à différentes époques. La seconde série, comprenant les coins, matrices, poinçons, timbres, etc., postérieurs à 1794, est de création très-récente. Peu de mots suffiront pour faire connaître celle-ci.

I

Les coins des monnaies frappées avant 1794 étaient, comme on le disait en termes techniques, cassés au moment où l'administration monétaire ne s'en servait plus. Malgré cette opération, constamment pratiquée selon les formes administratives de l'époque, les matrices et poinçons des coins cassés étaient conservés, non dans les ateliers monétaires encore en activité, mais dans les habitations du graveur général ou du waradin de la monnaie. Un pareil état de choses n'était guère rassurant pour le gouvernement; il fallut y porter remède.

Les chambres des comptes, établies par nos souverains pour surveiller l'administration de leurs domaines et l'emploi de leurs deniers, avaient aussi la direction de l'un des droits régaliens les plus considérables, celui de battre monnaie. Investies de pouvoirs si étendus, elles étaient consultées par le gouvernement en tout ce qui touchait aux questions de l'administration monétaire; elles correspondaient à cette fin avec le conseil des finances, la chambre de la monnaie, la jointe des monnaies, les employés des ateliers monétaires compris dans l'étendue de leur ressort, et réglait jusqu'aux moindres détails de cette importante administration. Il était dès lors naturel

que, pour obvier aux inconvénients signalés plus haut, le gouvernement confiât collectivement à la garde des deux départements de la chambre des comptes établie à Bruxelles, les coins, s'il en existait encore, les poinçons et les matrices des monnaies dispersés dans différents endroits.

En 1752 un dépôt de ce genre, dont l'origine ne remonte pas bien haut, comme il est facile de s'en convaincre par la date de nos pièces les plus anciennes, y existait déjà. Ce dépôt fut augmenté successivement : le 24 juillet 1752, de 79 poinçons et matrices de monnaies appartenant aux règnes de Charles II, de Philippe V et de Charles VI, recueillis, le 23 août 1750, dans la maison du graveur général Roettiers ⁽¹⁾; le même jour, de 49 poinçons et matrices de monnaies du règne de Marie Thérèse, retirés du domicile de Vander Aa de Renderode, waradin de la monnaie ⁽²⁾; le 21 avril 1766, de 30 pièces du règne de Charles II, de 18 pièces du règne de Philippe V, de 45 pièces du règne de Charles VI et de 142 pièces du règne de Marie Thérèse, déposées à la même date par le graveur général Roettiers ⁽³⁾; le 14 juillet 1767, de 8 matrices et poinçons appartenant au *double souverain*, au *simple souverain*, au *liard* et *double*

(1) Pièce justificative, n° 2.

(2) *Ibid.*, n° 4.

(3) *Ibid.*, n° 3.

liard de Luxembourg, tous du règne de Marie Thérèse et gravés par Roettiers au type adopté pendant le veuvage de l'impératrice-reine ⁽¹⁾. La collection s'enrichit encore, le 1^{er} juin 1781, de 18 poinçons et matrices de monnaies du même règne, gravées par Théodore Van Berckel au type du veuvage ⁽²⁾; et enfin, le 13 juin de ladite année, de 28 pièces provenant du double et du simple liard, gravées au même type par cet artiste ⁽³⁾.

A dater de cette époque et jusqu'au moment de l'invasion des Français, en 1794, nous ne trouvons plus aucun renseignement ni sur le dépôt de la chambre des comptes, ni sur les coins, poinçons et matrices des monnaies frappées à Bruxelles sous les règnes de Joseph II, de Léopold II et de François II. Ces derniers ont pris le chemin de Vienne, nous le ferons voir plus loin, sauf quelques pièces qui, dans la précipitation de l'enlèvement, paraissent avoir été oubliées dans l'hôtel des monnaies à Bruxelles ⁽⁴⁾.

(1) Pièce justificative, n° 4.

(2) *Ibid.*, n° 5, et registre 590, fol. 71 v°, de la chambre des comptes.

(3) *Ibid.*, n° 6, et fol. 46 du registre susdit.

(4) Pendant la domination française, un individu, autorisé à habiter quelques chambres de cet hôtel, écrivit au préfet du département de la Dyle pour l'informer que plusieurs coins s'y trouvaient encore. Dans l'inventaire dressé, le 6 février 1817, des ustensiles et effets trouvés dans l'hôtel de la monnaie il est fait mention, sans les

II

La provenance des coins, matrices et poinçons, médailles et jetons historiques, religieux et palistiques, des méreaux, sceaux et cachets est facile à déterminer.

La division des médailles et jetons historiques des corporations civiles se compose de pièces appartenant à des jetons appelés vulgairement étrennes, ou de nouvel an, à des médailles frappées par les États et par la ville de Gand, à des jetons d'inaugurations, à des jetons des magistrats de Gand, d'Ostende, du Franc de Bruges, des châtellenies du Vieux Bourg de Gand, de Courtrai, d'Ypres et des Huit Paroisses.

Quelques explications sommaires seront peut-être nécessaires pour faire connaître chacune de ces catégories. La ville de Gand avait l'habitude de faire frapper de grandes médailles pour certaines circonstances extraordinaires; elles sont reconnaissables par les lettres s. p. q. g. qu'elles portent le plus souvent. Lors des inaugurations de nos souverains, des médailles et des jetons,

spécifier, de « 48 coins pour les empreintes de 26 modèles d'espèces de cuivre. » C'est à partir de 1817 que le gouvernement néerlandais prit possession de l'hôtel de la monnaie pour y frapper des monnaies. Dès 1814 le bâtiment servit de bureau à la garantie des ouvrages d'or et d'argent. En 1821 la première machine à vapeur y fut établie.

destinés à perpétuer la mémoire de ces événements, étaient frappés tantôt aux frais du gouvernement, tantôt aux frais des États ou des magistrats devant lesquels la cérémonie avait lieu. Les jetons ordinaires des États, des magistrats des châtelainies et des villes rappelaient parfois, mais rarement, des événements historiques. On en frappait annuellement pour servir de jetons de présence. La chambre des courtiers à Bruges en fit autant.

Les jetons d'étrennes ont plus d'importance. Sous le gouvernement des rois d'Espagne et des princes de la maison d'Autriche, l'État faisait frapper annuellement des pièces de ce genre, destinées à rappeler les événements les plus remarquables de l'année précédente ou à célébrer la gloire du souverain et du gouverneur général ou pour les honorer.

Tous les coins, poinçons, matrices de médailles et jetons, antérieurs à 1772, se trouvaient entre les mains de la famille Roettiers, de même que les projets de médailles et les poinçons dont se compose notre série des mélanges. Par suite du décès du graveur Jacques Roettiers, mort le 15 juillet 1772, et pour améliorer la position peu aisée de ses enfants (1), l'État acquit la collection entière,

(1) La fille de Roettiers obtint, le 30 décembre 1772, de l'État un secours qui fut répété pendant plusieurs années.

moyennant 1,200 livres⁽¹⁾. Réunie plus tard à celle des monnaies, elle en augmenta considérablement le chiffre, de même que les dépôts successifs des pièces destinées à la fabrication des médailles et jetons frappés après 1772.

Les coins et poinçons des médailles religieuses et cabalistiques, ceux des méreaux, les matrices des sceaux, les timbres et les cachets de la première série faisaient également partie de la collection Roettiers.

III

Les poinçons provenant des orfèvres sont

(1) « Aux enfants de feu le graveur général des monnoies de S. M., Roettiers, la somme de douze cents livres dudit prix, pour la cession et l'abandon qu'ils font à S. M. de tous les poinçons et matrices faits par le defunt et trouvés parmi ses effets mobiliers, tant pour les jetons de l'an que pour les médailles particulières frappées aux hôtels des monnoies d'Anvers et de Bruxelles, ainsi qu'une grande quantité de poinçons, lettres, ornements et autres choses y relatives, de même qu'un revers avec son poinçon d'une grande médaille représentant l'empereur à cheval, faite par ordre, dans l'attente de l'arrivée de ce monarque en ces Pays, et pour lesquelles lesdits héritiers renoncent entre autres à toute prétention ultérieure au moyen de la prédite somme de douze cents livres par ordonnance du 9 décembre 1772 et quittance raisonnée de François Marie Thérèse Roettiers, prêtre, et Élisabeth Jeanne Roettiers, héritiers, vue en l'état dudit mois f. 34 cy rendus. » Reg. 2042, fol. 292 v^o de la chambre des comptes.)

divisés en quatre catégories différentes, savoir : en poinçons de l'État, qui furent ordonnés par l'édit du 19 septembre 1749; en poinçons des villes prescrits par l'édit du 13 avril 1551; en poinçons des lettres indiquant les années; en poinçons particuliers dont, aux termes de tous les édits sur la matière, les orfèvres devaient marquer leurs produits, avant de les soumettre aux doyens du métier. Ceux-ci étaient obligés, au moment d'en permettre l'usage, de les frapper sur une plaque spéciale, dont le n° 1431 de notre catalogue offre un spécimen.

Comment ces poinçons ont-ils été déposés à la chambre des comptes? C'est une question à laquelle il nous est impossible de répondre avec certitude, faute d'avoir pu trouver une disposition quelconque qui les concerne. Un inventaire dressé en 1806, et dont nous parlerons plus loin, nous apprend que ces poinçons étaient partagés en différents paquets, indiquant leur provenance. Les uns appartenaient aux orfèvres de Nivelles, les autres à ceux de Menin, Wervicq, Louvain, Tirlemont, Bruxelles, Ypres, Dixmude, Audenarde, Alost, Bruges, Courtrai, Néau et Ath. Quelques-uns portaient une adresse, d'où il résulte qu'ils avaient été remis à la jointe établie pour la direction des affaires de la monnaie (1). Il

(1) Voy. pièce justificative, n° 7.

parait que ces poinçons avaient été déposés à la jointe, dont les archives furent réunies à celles de la chambre des comptes, et qu'ils furent ainsi placés dans la collection des poinçons des monnaies, des coins des médailles et jetons, et des sceaux et cachets.

IV

C'est dans cet état que le gouvernement français trouva le dépôt. Lorsque la tourmente révolutionnaire fut passée, il résolut de s'en occuper. Le 11 décembre 1806 et jours suivants, un ancien essayeur de l'hôtel des monnaies de Bruxelles fut chargé, par le préfet du département de la Dyle, d'examiner la collection et d'en dresser un inventaire. Ce document accuse, non compris les poinçons des orfèvres :

	961 carrés,
	7,751 poinçons,
	2 sceaux,
	9 carrés,
La continuation de cet inventaire en 1807 constate encore	31 poinçons,
	123 poinçons,
	378 matrices et carrés,
	2 cachets.
Total . .	<u>9,257</u> pièces (1).

(1) Pièce justificative, n° 7. Dans ce nombre étaient compris,

En supposant que la série des poinçons des or-fèvres était en ce moment ce qu'elle est aujourd'hui, nous devrions ajouter à ce chiffre 124 pièces, qui donneraient un total de 9,371.

Le gouvernement de Guillaume I, roi des Pays-Bas, trouva encore la collection aux archives de la chambre des comptes, lorsqu'il résolut de la réunir à celle formée par l'État dans l'hôtel des monnaies à Utrecht. Le 29 mai 1830, elle y fut transportée après qu'un inventaire sommaire en eut été dressé, et dont l'accusé de réception constate la présence de 1,759 pièces, y compris quelques paquets. La collection resta à Utrecht pendant toute la période de la révolution qui sépara violemment les provinces septentrionales des provinces méridionales formant actuellement le royaume de Belgique.

Aux termes de l'art. 13 du traité conclu, le 19 avril 1839, entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas, les membres de la commission mixte instituée à Utrecht étaient chargés de procéder à l'extradition des archives, cartes, plans, documents, etc. Fidèle à ses promesses, le gouvernement des Pays-Bas restitua à la Belgique, le 13 juin 1842, les coins, matrices et poinçons

sans doute, les *lettres ornements et autres choses y relatives*, cédées en GRANDE QUANTITÉ par les héritiers Roettiers en 1772 (*voy. p. xi, en note*).

qu'il avait fait enlever en 1830 des archives du royaume à Bruxelles. L'inventaire sommaire, dressé au moment de la restitution, constate un total de 1,601 pièces, y compris les paquets; de sorte qu'il y eut 158 pièces en moins qu'en 1830. Ce déficit fut attribué à une opération par laquelle M. Van Heekeren, waradin de la monnaie d'Utrecht, avait distrait de la collection les pièces qui, par vétusté ou par leur nature, ne présentaient aucun intérêt pour être conservées (1). Ces explications furent admises par le gouvernement belge, et le chiffre de 1,601 pièces fut accepté. Cependant, lors de la rédaction de notre catalogue nous avons constaté que ce chiffre doit être porté à 1,667, au lieu de 1,601, différence qui provient de ce que plusieurs numéros des inventaires de 1830 et de 1841 étaient formés de paquets renfermant plusieurs pièces.

En 1858 le waradin de la monnaie d'Utrecht retrouva encore 27 coins appartenant à notre collection, et que le gouvernement néerlandais restitua loyalement le 4 janvier 1859. Ils forment les numéros suivants de notre catalogue : 1021, 1022, 412, 457, 458, 470, 530, 542, 602, 606, 640, 654, 666, 718, 740, 754, 762, 763, 764, 810, 842, 870, 873, 875, 877, 930, 934. Par

(1) Note du gouvernement néerlandais, du 10 août 1841.

conséquent le gouvernement néerlandais a restitué en tout 1,694 pièces, qui forment les n^{os} 1 à 1694 de notre catalogue. Plus tard il remit encore les n^{os} 2022, 2048 à 2052.

Récapitulons les chiffres des pièces de la première série aux différentes époques.

En 1806 et 1807 elle comptait 9,371 pièces, en y ajoutant 124 poinçons des orfèvres. En 1830 la collection ne se compose plus que de 1,759 pièces. En 1842 elle est réduite à 1,601 numéros, mais en réalité elle comprend 1,668 pièces; en 1880 et par suite de nouvelles restitutions faites par les Pays-Bas, elle est portée à 1,698, chiffre qu'elle conserve encore aujourd'hui. De sorte que de 1806 et 1807 à 1880 elle a été diminuée de 8,773 pièces. Que sont-elles devenues? Aucun document ne fournit des renseignements sur ce point. Rien ne nous permet de hasarder la moindre conjecture. Nous nous sommes demandé si l'incendie des archives du royaume, en 1820, n'est pas une des causes de cette disparition? Mais il nous est impossible de rien affirmer à cet égard.

V

La collection aurait été bien plus importante, si les coins et poinçons, gravés par Théodore

Van Berckel, n'avaient pas pris la route de Vienne, nous l'avons dit plus haut.

Malgré les acquisitions faites récemment par le gouvernement belge d'un certain nombre de coins dûs au burin de Théodore Van Berckel (1), le lecteur sera sans doute étonné de ne pas trouver, dans notre catalogue, ceux gravés par ce célèbre artiste dans les Pays-Bas autrichiens. Des coins si nombreux qu'il y fabriqua pour les monnaies, médailles et jetons à partir de 1772 jusqu'en 1794, il ne nous reste que quelques rares spécimens. La disparition de ces œuvres si importantes au point de vue de l'art exige des explications.

En juin 1794, au moment de la conquête de la Belgique par les Français, le ministre plénipotentiaire décidé à quitter le pays, ordonna d'emporter et d'envoyer en Allemagne les archives et les objets les plus importants. Chaque administration, chaque fonctionnaire regardant les siens comme les plus précieux, les fit enlever à la hâte.

Les coins des monnaies, médailles et jetons gravés par Van Berckel, les plus récents et en

(1) Il vit le jour à Bois-le-Duc, le 24 avril 1739, et fut nommé graveur général de la monnaie de Bruxelles, par lettres du 2 octobre 1772, en remplacement de feu Jacques Roettiers, qui lui-même avait été nommé à cette charge, le 31 août 1733. Il est mort à Vienne en 1794.

même temps les plus remarquables au point de vue de l'art, furent choisis de préférence aux autres. L'artiste lui-même émigra, et fut nommé second graveur de l'hôtel des monnaies à Vienne.

La mesure prise par le gouvernement autrichien, en ce qui concerne les coins des monnaies, était sans doute dictée par la prudence : il ne fallait pas laisser entre les mains des conquérants des coins ou des poinçons, dont ils pouvaient faire un usage contraire aux intérêts de l'Autriche. Mais il n'en était pas de même des coins, matrices et poinçons des médailles et jetons de Van Berckel; ceux-là n'avaient d'autre intérêt que celui de l'art. Et cependant ils furent emportés et déposés à Vienne. Le catalogue très-détaillé des coins de médailles conservés à l'hôtel des monnaies à Vienne, en mentionne 39 paires appartenant à la Belgique (1). Ce sont les nos 345, 364, 366, 367, 368, 369, 370,

(1) ARNETH, *Catalog der kaiserlich-königlichen-Medaillen-Stempel-Sammlung*, in-4°. Vienne, 1839. Ces médailles sont :

- N^o 345 Prix pour l'académie royale des belles-lettres de Bruxelles, gravure de J. N. Würth. — Cette médaille est différente de celle qui est décrite au n^o ccxciv de notre catalogue.
- 364 Création des hospices en faveur d'orphelins et de veuves de militaires, à Anvers et Messines. 1776. (Méd. de Marie Thérèse, p. 384.) Le n^o 951 de notre catalogue a servi d'avvers à ce jeton ou à ceux de 1777, 1778 et 1779, mais le revers manque à la collection.

371, 372, 373, 378, 380, 381, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 402, 408, 411, 412, 419, 420, 423, 438, 459, 440, 444, 445, 446, 447, 448, 454, 465, 469, 470 du catalogue de M. Arneth. Si la liste des coins des monnaies qui

366 Érection des collèges dans les Pays-Bas, 1776. (*Ibid.*, p. 387.)

367 Jeton du Vieux Bourg de Gand; gravure de Th. Van Berckel.

368 Prix pour les académies des beaux-arts; gravure du même. Le gouvernement belge a acquis des héritiers Van Berckel le poinçon du revers. *Voy.* n° 960. — Les médailles destinées à des prix semblables, mais gravées par Roettiers, figurent aux n° 845 à 852 de notre catalogue.

369 Prix pour les élèves en rhétorique; gravure de Th. Van Berckel.

370 Prix pour les élèves en poésie; gravure de Th. Van Berckel.

371 Prix pour les élèves en grammaire; gravure de Th. Van Berckel.

372 Prix pour les élèves en première classe; gravure de Th. Van Berckel.

373 Jeton du Franc de Bruges; gravure de Th. Van Berckel.

378 Embellissements de Bruxelles, 1778. (Médailles de Marie Thérèse, p. 396.)

380 Mesures prises contre l'épizootie, 1779. (*Ibid.*, p. 399.)

381 Construction à Bruxelles du palais destiné au conseil de Brabant, 1779; gravure de Th. Van Berckel. (*Ibid.*, p. 400.)

392 Avènement de Joseph II, 1780.

393 Inauguration de Joseph II, 1784; gravure de Th. Van Berckel.

sont conservés à Vienne était publiée comme celle des médailles, il serait tout aussi facile d'y reconnaître ceux de la Belgique

L'Autriche est-elle fondée à retenir ce qu'elle nous a enlevé? Cette question, au sujet de laquelle

- 394 Même sujet d'un module plus petit; gravure du même.
- 395 Même sujet d'un module encore plus petit; gravure du même.
- 396 Même sujet, jeton des États de Namur, 1781; gravure du même.
- 397 Jeton de la châtellenie d'Ypres.
- 398 Jeton du Vieux Bourg de Gand.
- 399 Arrivée en Belgique de Joseph II, 1784.
- 402 Rétablissement du commerce, 1782.
- 408 Amélioration du port d'Ostende, 1783.
- 444 Déplacement des cimetières hors des enceintes des villes, 1784.
- 442 Encouragement pour la pêche nationale, 1785.
- 449 Brabantisation des gouverneurs généraux, 1786.
- 420 Création du séminaire général à Louvain, 1786.
- 423 Réorganisation des études universitaires, 1787.
- 438 Restauration du pouvoir impérial dans les Pays-Bas, 1790.
- 439 Aux volontaires limbourgeois, 1790.
- 440 Même sujet.
- 444 Inauguration de Léopold II, 1794.
- 445 Id., module plus petit.
- 446 Id., module encore plus petit.
- 447 Même sujet. Jeton des États de Namur, 1794.
- 448 Arrivée dans les Pays-Bas de l'archiduc Charles, 1794.
- 465 Récompense pour services rendus aux armées, 1792.
- 469 Victoire remportée par l'archiduc Charles et son retour en Belgique, 1793.
- 470 Arrivée en Belgique de François II, 1794.

nous avons adressé à la commission chargée du classement et de l'inventaire des coins, matrices et poinçons conservés à l'hôtel des monnaies, un mémoire spécial, exige un examen particulier.

En vertu du traité de Campo Formio (17 octobre 1797), la Belgique fit définitivement partie du territoire français. Le gouvernement républicain rentra dès lors dans tous les droits que les Belges pouvaient faire valoir contre l'Autriche, et il fit insérer dans le traité précité, un article prescrivant la restitution de tous les objets enlevés par le gouvernement impérial. Au lieu de faire usage de ses droits, la France les perdit complètement de vue, et l'Autriche ne restitua rien. Mais lorsque le traité de Lunéville (9 février 1801) eut confirmé celui de Campo Formio, elle dut s'exécuter, au moins dut-elle faire semblant de vouloir satisfaire les vainqueurs. Elle rendit, en effet, quelques caisses de papiers, tandis que les coins de Van Berckel restèrent à Vienne, et y furent même conservés après les désastres de 1809, lorsque les Français s'emparèrent du dépôt des archives de l'Autriche, et y enlevèrent ce qui appartenait à la Belgique pour le transporter à Paris. Mais ignorant l'enlèvement des coins gravés par Van Berckel, ils les laissèrent dans l'hôtel des monnaies; de manière que l'Autriche continua à en rester paisible possesseur.

Par suite des événements de 1813, la Belgique succédant à tous les droits que le gouvernement français avait stipulés dans les traités de Campo Formio et de Lunéville, pouvait et peut encore en réclamer l'exécution. Ce dernier traité fut aboli, il est vrai, par celui de Paris (30 mai 1814), conclu entre l'Autriche et ses alliés, d'une part, et la France, d'autre part; mais celui-ci stipula, à l'art. 13, que tous les objets appartenant aux pays cédés seront fidèlement rendus en même temps que le pays. La Belgique était précisément le pays dont l'Autriche céda définitivement la souveraineté en faveur des Pays-Bas, et le traité du 31 mai 1815 disait que S. M. le roi des Pays-Bas, en réunissant sous sa souveraineté les provinces belges, entre dans tous les droits et prend sur lui toutes les charges et tous les engagements stipulés relativement aux provinces et districts détachés de la France dans le traité de paix conclu à Paris le 30 mai 1814. Inutile de dire que devenue indépendante par suite des événements de 1830, la Belgique peut faire valoir les droits qui avaient été stipulés en faveur du roi des Pays-Bas.

Ainsi établis par les traités, nos droits à revendiquer les coins gravés par Van Berckel, ne peuvent être contestés. Aussi l'Autriche se garda-t-elle de le faire lorsque le gouvernement belge

les fit valoir. Au lieu d'entrer dans le fond de la question, elle la tourna. Tantôt elle prétendait que la Belgique avait été réunie à l'Autriche, assertion contraire aux plus simples notions de l'histoire et du droit public; tantôt elle soutenait que la maison d'Autriche avait un intérêt dynastique à conserver ces coins, comme si un intérêt de cette espèce pouvait constituer un droit de propriété. Lorsque nous eûmes rédigé différents mémoires pour prouver le peu de fondement d'un pareil système, l'Autriche n'y répondit pas, mais elle n'en déclara pas moins, dans sa dernière note, que les coins lui appartenaient et qu'elle revendiquait même la propriété de ceux réunis à l'hôtel des monnaies à Bruxelles.

Posée de cette manière, la question ne pouvait plus être traitée dans des termes convenables, et la Belgique dut renoncer, malgré ses droits les plus formels, à toute réclamation ultérieure.

Une autre lacune, non moins importante dans le dépôt, avait frappé la commission lorsqu'elle entama ses travaux. C'est celle qui résulte de l'absence complète des coins et poinçons de monnaies, provenant de la principauté de Liège. Elle la signala à l'administration supérieure, qui fit faire, mais en vain, des recherches pour les retrouver.

L'acquisition faite par le gouvernement belge

d'un grand nombre de coins et poinçons provenant de la succession de Théodore Van Berckel, ont ajouté à l'importance historique et artistique de la première série. Tous ces coins et poinçons sont indiqués dans notre catalogue par les mots : collection Van Berckel.

VI

La seconde série des coins, poinçons, matrices, timbres, etc., se compose de pièces qui sont postérieures à 1794. Plusieurs coins de cette série ont été gravés en vertu de l'arrêté royal du 31 décembre 1844, qui prescrit d'exécuter, aux frais de l'État, une série de médailles destinées à perpétuer le souvenir des événements les plus mémorables de l'histoire de Belgique ⁽¹⁾. Elle comprend, en outre, quelques coins de médailles modernes appartenant à des administrations communales, et déposés à l'hôtel des monnaies, ensuite de la circulaire adressée le 10 décembre 1850, par M. le Ministre de l'intérieur à MM. les Gouverneurs des provinces ⁽²⁾. Les administrations qui ont satisfait à cette circulaire sont : les départements de l'intérieur, de la justice et des travaux publics, les administrations

(1) *Voy.* ci-après, pièces officielles, n° 2.

(2) *Ibid.*, n° 3.

provinciales de Brabant et de la Flandre occidentale, et les administrations communales de Bruges, Courtrai, Verviers, etc.

VII

Aucune mesure n'avait été prise relativement au dépôt, dont nous avons dressé le catalogue. L'arrêté royal du 18 décembre 1841 pourvut à cette lacune, et prescrivit toutes les dispositions nécessaires pour la conservation et la mise en ordre des pièces qui le composent (1).

Lorsque l'arrêté royal précité fut mis à exécution, l'administration de la monnaie fit procéder au nettoyage des objets composant le dépôt. Un grand nombre de ces pièces se trouvaient dans un état déplorable. La rouille y avait fait des ravages tels, que plusieurs coins, matrices et poinçons étaient à peu près indéchiffrables. Les plus grandes difficultés se présentèrent pour en rédiger l'inventaire prescrit par l'arrêté royal susdit.

Le gouvernement résolut de charger une commission spéciale de ce travail. Un arrêté pris par M. le ministre des finances, le 29 janvier 1852, nomma membres de cette com-

(1) Voy. ci-après, pièces officielles, n° 4.

mission, MM. Braemt, graveur, Chalon et Piot (1). Le 28 juin de la même année, la commission fut installée par M. le chevalier Le Jeune, commissaire des monnaies, qui voulut bien, à la prière des membres, en accepter la présidence. Nous fûmes désigné pour remplir les fonctions de secrétaire, et chargé en même temps de la rédaction du catalogue. Celui-ci fut publié en 1861.

Par suite d'accroissements considérables de la collection des coins, poinçons et matrices, M. le ministre des finances créa par arrêté du 28 juillet 1874, une nouvelle commission chargée de dresser un nouveau catalogue (2). Cette commission, composée de MM. Chalon, Piot, Picqué, Vanderbeken et L. Wiener, fut installée le 31 octobre 1874, par M. Ad. Saintelette, commissaire des monnaies, qui se rendit au désir exprimé par les membres en acceptant la présidence. De nouveau nous fûmes chargé de la rédaction du catalogue et des fonctions de secrétaire.

Lorsque notre travail fut terminé, nous avons rendu compte à la commission, dans un rapport spécial, de la manière dont nous avons mis à exécution la méthode qu'elle avait prescrite. Qu'il nous soit permis d'entrer dans quelques développements à ce sujet.

(1) *Voy.* ci-après, pièces officielles, n° 4.

(2) *Voy.* ci-après, pièces officielles, n° 5.

Deux grandes séries, dont il est dit un mot au commencement de l'introduction, ont été établies. La première comprend les pièces antérieures à 1794, et se rattachant : 1° aux monnaies, 2° aux médailles et jetons, 3° aux méreaux, 4° aux poinçons des orfèvres et étainiers, 5° aux sceaux, timbres, timbres secs et cachets; en sixième lieu nous avons placé les mélanges.

Les matrices, poinçons et coins de chacune de ces divisions sont arrangés d'après l'ordre chronologique des pièces auxquelles ils appartiennent, et si cet ordre n'était pas applicable, celui de l'alphabet a été préféré. Nous nous expliquons à ce sujet. Les coins et matrices des monnaies sont classés selon l'ordre chronologique des règnes auxquels ils appartiennent; les plus anciens sont des archiducs Albert et Isabelle, les plus récents de l'empereur Léopold II. Les monnaies d'or figurent en tête de chaque règne; ensuite viennent celles d'argent, et en dernier lieu celles de cuivre. En tête de chaque monnaie se trouve un chiffre d'ordre en caractères romains, avec indication du nom de la pièce et de son module; suit immédiatement la description du coin, celle de la matrice et celle du poinçon, qui portent tous un numéro d'ordre général en caractères arabes. Au bas sont indiqués les ouvrages dans lesquels les monnaies sont publiées.

Nous donnons ainsi par règne le chiffre des pièces qui se rattachent aux monnaies :

RÈGNE D'ALBERT ET D'ISABELLE.

Pièce se rattachant aux monnaies d'argent. 1

RÈGNE DE PHILIPPE IV.

Pièces se rattachant aux monnaies d'or. 3
Id., aux monnaies d'argent 7
— 10

RÈGNE DE CHARLES II.

Id., aux monnaies d'or 2
Id., aux monnaies d'argent 28
Id., aux monnaies de cuivre 3
— 35

RÈGNE DE PHILIPPE V.

Id., aux monnaies d'argent 7

RÈGNE DE CHARLES VI.

Id., aux monnaies d'or 6
Id., aux monnaies d'argent 10
Id., aux monnaies de cuivre 7
— 23

RÈGNE DE MARIE THÉRÈSE ET DE SON ÉPOUX.

Id., aux monnaies d'or 61
Id., aux monnaies d'argent 104
Id., aux monnaies de cuivre 62
— 227

D'autre part. 304

RÈGNE DE JOSEPH II.

Id., aux monnaies d'argent 3

PÉRIODE DE LA RÉVOLUTION BELGE DE 1789.

Id., à une monnaie d'argent (essai) 1

RÈGNE DE LÉOPOLD II.

Pièce se rattachant aux monnaies d'argent. 1

Total. 306

Ces 306 pièces se rapportent à 74 monnaies.

Le règne de Marie Thérèse embrasse, outre les monnaies frappées selon le système des Pays-Bas autrichiens, celles qui l'ont été selon un système particulier pour le duché de Luxembourg; elles sont placées à la fin du règne de cette princesse, d'après leur valeur et par ordre chronologique.

En ce qui concerne les méreaux, nous avons suivi l'ordre alphabétique des localités auxquelles ils appartiennent. Quant à leur description, nous avons suivi la méthode adoptée pour celle des monnaies.

La série des coins, matrices et poinçons des médailles et jetons est subdivisée : 1° en médailles et jetons historiques et des corporations civiles,

2° en médailles religieuses, 3° en médailles cabalistiques.

Pour le classement des matrices, poinçons et coins des médailles et jetons historiques et des corporations civiles, nous avons admis l'ordre chronologique des pièces auxquelles ils se rapportent, sans distinction de pays. Une division géographique semblait en ce moment inutile. Aujourd'hui la question change. Par suite du grand nombre de pièces étrangères au pays, acquises par le gouvernement belge, une division géographique est devenue indispensable. Nous avons été obligé de l'admettre telle qu'elle est indiquée à la table. Une seule exception a été faite, c'est celle relative à la médaille du partage de la Pologne. Une division géographique admise pour une seule médaille, gravée et frappée en Belgique, semblait inutile.

Dans la première édition de ce catalogue, nous avons placé les coins des jetons sans date d'après l'ordre alphabétique des localités qui les ont fait fabriquer et à la suite du règne des princes, dont ils portent les effigies. Nous avons cependant introduit sous ce rapport une exception exigée pour les jetons frappés sous le règne de Marie Thérèse. Ceux gravés pendant son mariage avec François I sont faciles à reconnaître par le diadème dont est ornée la tête de la princesse. Quant à ceux frappés

pendant son veuvage, ils portent le voile. Nous les avons placés à la fin de son règne. Par suite de recherches dans les comptes des villes et châ-tellenies, nous sommes parvenus à fixer, pour la plupart, les dates de la frappe de ces pièces.

La collection des coins, matrices, etc., des médailles et jetons historiques de cette période se compose de 780 pièces se rattachant à 325 médailles ou jetons. La plus ancienne est du xv^e siècle, la plus moderne de 1793.

Les médailles religieuses appartiennent toutes au culte catholique. Nous avons placé en premier lieu celles qui se rapportent à Dieu ou à ses attributs, ensuite celles des saints et des saintes, selon l'ordre alphabétique de leurs noms. C'était, nous semble-t-il, la méthode la plus simple et la plus facile pour les retrouver.

Cette collection comprend 316 pièces se rapportant à 218 médailles.

Les matrices et coins des médailles cabalis-tiques sont classés d'après leur module. Un autre classement de ces monuments de crédulité et de superstition nous a paru impossible. Nous n'en avons trouvé que 7 pièces se rapportant à 3 médailles.

La collection des méreaux est arrangée, nous l'avons dit plus haut, d'après l'ordre alphabétique des localités auxquelles ils appartiennent. Elle

se compose de 8 pièces, qui se rapportent à 4 méreaux.

En ce qui concerne la quatrième division, comprenant les poinçons des orfèvres et étainiers, nous l'avons subdivisée en poinçons d'orfèvres et poinçons d'étainiers. En tête des poinçons des orfèvres figurent les poinçons de l'État, puis ceux des villes par ordre alphabétique, ensuite ceux des années, et en dernier lieu les poinçons particuliers des orfèvres arrangés d'après l'ordre alphabétique. Par des recherches suivies, nous avons pu déterminer les noms de quelques orfèvres; mais il a été impossible de les reconnaître tous. Cette collection comprend 125 pièces.

La cinquième division, composée de sceaux, timbres, timbres secs et cachets est classée de la manière suivante : 1° ceux des souverains; 2° ceux des administrations; 3° ceux des familles par ordre alphabétique de leurs noms. Elle ne compte que 8 pièces.

Dans les mélanges, qui comprennent 298 coins, matrices et poinçons, nous avons placé : 1° les têtes ou profils des personnages connus, par ordre chronologique; 2° id., des personnages inconnus en groupant autant que possible les types; 3° les médailles et jetons en projets; 4° les mélanges, d'après l'ordre alphabétique des objets qu'ils représentent

Le chiffre de 298 pièces appartenant à ces mélanges est sans doute considérable. Il eût été possible de le diminuer en plaçant les projets de médailles dans la série des médailles et jetons historiques. Nous aurions pu nous livrer, pour les déterminer, à des conjectures plus ou moins ingénieuses, plus ou moins fondées ; mais la question de savoir si nous avons deviné juste, et si les médailles ont été frappées, resterait toujours à l'état de problème. Mieux valait, à notre avis, les classer dans les mélanges.

L'ordre alphabétique pour ces mélanges nous a paru le plus facile. Ainsi au mot *aigle* nous avons rattaché tout ce qui se rapporte à l'aigle, au mot *Toison d'Or* tout ce qui y appartient, et ainsi de suite.

La seconde série est classée selon le système qui a été adopté pour la première. Nous avons placé : 1° les monnaies réelles et fictives, les essais, comprenant 167 pièces qui se rattachent à 29 monnaies ; 2° les médailles et jetons, comprenant 934 pièces, qui se rapportent à 431 médailles et jetons ; 3° les sceaux, timbres, timbres secs, et cachets, formant 109 numéros et 145 pièces.

Les monnaies de la seconde série sont premièrement celles gravées pour le concours de la pièce de cinq francs, ouvert en 1847, et dont tous

les détails ont été consignés ailleurs ⁽¹⁾, puis la pièce de cinq francs et celle de dix centimes frappées à l'occasion du mariage de S. A. R. le duc de Brabant et de pièces d'essai. Les monnaies fictives avaient cours seulement dans le dépôt de mendicité de Reckheim.

La série des médailles comprend : 1° celles frappées pendant la réunion de la Belgique à la Hollande, et la série des hommes célèbres des Pays-Bas par Simon et ses élèves, arrangée par ordre alphabétique des noms propres; 2° une médaille frappée à l'occasion de la mort de Guillaume II, roi des Pays-Bas; 3° celles de la Belgique pendant la révolution de 1830 à 1834; 4° celles de ce pays sous les règnes de Léopold I et de Léopold II, rois des Belges; 5° les médailles et jetons relatifs aux hommes célèbres de la Belgique, publiés par Jouvenel; 6° quelques médailles de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie.

Ces collections ont été augmentées considérablement par suite de commandes de l'État, par les acquisitions successives faites des œuvres de Simon, Braemt, Jouvenel, Veyrat, Hart, Geefs, Stordeur, etc. De manière que la collection des coins, poinçons, matrices, timbres, griffes et mélanges, composée en 1861 de 2,215 pièces, en comprend actuellement 3,175.

(1) *Revue de la numismatique belge*, 1^{re} série, t. VI.

La division des timbres et cachets se compose de ceux : 1° de la république et de l'empire français; 2° de la Belgique en 1814 et du royaume des Pays-Bas pendant la réunion des provinces méridionales à celles du nord; 3° de la Belgique pendant et après les événements de 1830.

Nous avons pensé que des tables alphabétiques des matières, des légendes et inscriptions, si nécessaires pour faciliter les recherches, étaient indispensables à notre travail.

Avant de finir nous devons indiquer la liste des ouvrages cités dans ce catalogue.

MONNAIES.

Placcart du Roy sur les monnoyes. Anvers, 1644, in-4°.

Placcard de Marie Thérèse sur les monnoies, du 19 septembre 1749. Bruxelles, 1749, in-fol.

Monnoies en or du cabinet de S. M. l'empereur. Vienne, 1759, in-fol.

Monnoies en argent du cabinet de S. M. l'empereur. Vienne, 1756, in-fol.

BONNEVILLE. *Traité des monnaies d'or et d'argent.* Paris, 1806, in-fol.

Revue de la numismatique belge, 1842 et suiv., 36 vol. in-8°.

MÉDAILLES, JETONS ET MÉREAUX.

VAN LOON. *Histoire métallique*. La Haye, 1732 à 1737, 5 vol. in-fol.

Beschrijving van nederlandsche historie penningen, vervolg op Gerard Van Loon. Amsterdam, 1821 à 1869, 10 vol. in-fol. — Nous avons désigné cette collection par *Supplément à Van Loon*.

VAN ORDEN. *Handleiding voor verzamelaars van nederlandsche historie penningen*. Leyden, 1825, in-8°.

Revue de la numismatique belge. 1842 et suiv., 56 vol. in-8°.

KOEHLER. *Münz-belustigung*. Nurnberg, 1729 à 1765, 24 vol. in-4°.

MADAI. *Vollständiges Thaler Cabinet*. Koenigsberg, 1765 à 1768, 4 vol. in-4°.

Médailles frappées sous le règne glorieux de Marie Thérèse. Vienne, 1782, in-fol.

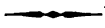
GUIOTH. *Histoire numismatique de la révolution belge*. Hasselt et Bruxelles, 1844, 1851, 1869, 3 vol. in 4°.

DUDIK. *Deutsche Ritterordens Münz-Sammlung*. Vienne, 1858, in-fol.

VANDEN PEERBOOM. *Numismatique yproise*, in-8°, 1879.

VAN ORDEN. *Bijdragen tot de numismatiek van het koninkrijk der Nederlanden*. Zaandam. 1830, in-8°.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.



I

Inventaire des matrices, poinçons et carrés qui ont servi à la présente fabrique des espèces d'or et d'argent, commencée le 21 août 1749, retirées le 24 juillet 1752, à cause qu'on ne s'en servoit plus, de chez Vander Aa de Renderode, waradin de la monnoie de S. M. l'impératrice-reine, à Anvers, par le sousigné commissaire.

Deux matrices tête et pile du double souverain pour les années 1749 et 1750	2
Deux poinçons tête et pile, comme dessus	2
Deux carrés tête et pile, <i>ut ante</i>	2
Deux matrices tête et pile du simple souverain pour l'année 1749	2
Deux poinçons tête et pile, comme dessus	2
Deux carrés et pile, <i>ut ante</i>	2
Deux matrices tête et pile du simple souverain pour les années 1750 et 1751	2
Deux poinçons tête et pile, comme dessus	2
Deux carrés tête et pile, <i>ut ante</i>	2
Une matrice de tête de ducaton pour les années 1749, 1750 et 1751	1
Un poinçon de tête, comme dessus	1
Deux carrés tête et pile, <i>ut ante</i>	2
A reporter	22

	Report	22
Une matrice de tête du demi ducaton pour les années 1749, 1750 et 1751		4
Un poinçon de tête, comme dessus		4
Deux carrés tête et pile, <i>ut ante</i>		2
Une matrice tête du quart du ducaton pour les années 1749, 1750 et 1751		4
Un poinçon de tête, comme dessus		4
Deux carrés tête et pile, <i>ut ante</i>		2
Une matrice tête du huitième du ducaton pour les années 1749, 1750 et 1751		4
Un poinçon de tête, comme dessus		4
Deux carrés tête et pile, <i>ut ante</i>		2
Une matrice pile d'escalin pour l'année 1749		4
Un poinçon pile, comme dessus		4
Un carré pile, <i>ut ante</i>		4
Deux matrices lion et pile d'escalin pour l'année 1750.		2
Deux poinçons lion et pile, comme dessus		2
Deux carrés lion et pile, <i>ut ante</i>		2

Suivent les matrices et poinçons qui ont servi à la fabrique des liards faits en l'année 1744 et 1745 :

Deux matrices tête et pile du liard pour les années 1744 et 1745		2
Deux poinçons tête et pile, comme dessus		2
Deux carrés tête et pile, <i>ut ante</i>		2

Ensemble pièces 49

Retirés le 24 juillet 1752.

Le comte DE FRAULA.

II

Inventaire des matrices, poinçons et carrés qui ont servi à l'ancienne fabrique des espèces d'or, d'argent et de cuivre, retirés de chez le graveur général Roettiers, le 23 avril 1750, ensuite d'ordre de S. A. R. du 14 mars de ladite année, par Vander Aa de Renderode, waradin de la monnoie de S. M. I. et R. à Anvers, et de chez celui-ci, le 24 juin 1752, par le commissaire sousigné.

PIÈCES DU TEMS DE CHARLES SECOND.

Un poinçon de tête et un de pile du souverain	2
Un poinçon du lion de l'escalin d'or et un de pile du demi-souverain	2
Un poinçon de tête et un de pile du ducaton	2
Un poinçon de tête et un de pile du demi-ducaton	2
Deux autres poinçons de têtes inconnues	2
Un poinçon de croix et un de pile de l'écu	2
Un poinçon de croix du demi-écu	4
Quatre poinçons du lion et trois de pile de l'escalin	7
Un poinçon de croix et un de pile de la pièce de quatre sols et demi	2
Un poinçon de croix qu'on suppose de la pièce de dix liards	4
Un poinçon de croix du gigot.	4
Un poinçon de croix du sol	4
Un poinçon de tête et deux de pile du liard	3

PIÈCES DU TEMS DE PHILIPPE CINQ.

Un poinçon de tête qu'on croit du souverain	4
Deux poinçons de tête et deux de pile du ducaton	4
A reporter	33

Report	33
Deux poinçons de tête du demi-ducaton.	2
Deux poinçons de tête et quatre de pile inconnus	6
Un poinçon de pile du gigot	4

PIÈCES DU TEMS DE CHARLES SIX.

Deux poinçons de tête et deux de pile du souverain	4
Un poinçon de figure entière et un de pile du souverain	2
Un poinçon de tête et un de pile du demi-souverain	2
Deux poinçons de tête et un de pile du ducaton.	3
Deux poinçons de tête du demi-ducaton.	2
Dix poinçons de tête de différentes grandeurs, inconnus	40
Un poinçon de croix et un de pile de l'écu	2
Un poinçon de croix et un de pile du demi-écu	2
Un poinçon avec quatre armes en guise de croix qu'on croit pour l'écu	4
Un poinçon pareil pour le demi-écu	4
Six matrices de piles de différentes grandeurs sur lesquelles il y a des armes, des lettres, petits poinçons, etc., inconnus.	6
Deux poinçons de pile du liard	2
Total	79

Le 24 juillet 1752.

Le comte DE FRAULA.

(Reg. 589 de la chambre des comptes, fol. 425
et suiv.)

III

Procès-verbal du triage des poinçons et matrices et autres devoirs.

Le 24 avril 1766. La caisse des poinçons, matrices et carrés originaux que le graveur général Roettiers avait envoyée en cette chambre des comptes, contient :

- N^o 4 Effigie du ducaton de Charles II.
- 2 Pile dudit ducaton.
- 3 Croix d'écu de Charles II.
- 4 Pile dudit.
- 5 Tête du demi-ducaton de Charles II.
- 6 Pile dudit demi-ducaton de Charles II.
- 7 Croix du demi-écu de Charles II.
- 8 Pile dudit demi-écu.
- 9 Pile de Charles II.
- 10 Tête de Charles II.
- 11 Id. couronnée.
- 12 Tête de Charles II.
- 13 Id.
- 14 Id.
- 15 Id.
- 16 Id. à la romaine.
- 17 Id. à la romaine.
- 18 Id. à la romaine.
- 19 Croix d'écu.
- 20 Croix de demi-écu.
- 21 Lion de l'escalin d'or.
- 22 Lion de l'escalin d'argent.
- 23 Id.
- 24 Id.

- 25 Lion de l'escalin d'argent.
- 26 Croix de Bourgogne avec une couronne.
- 27 Demi de ladite croix.
- 28 Autre croix de Bourgogne couronnée.
- 29 Croix qu'on suppose de gigot.
- 30 Pile de ladite croix.
- 31 Tête du ducaton de Philippe V.
- 32 Pile dudit ducaton.
- 33 Tête de ducaton du même.
- 34 Pile de ducaton du même.
- 35 Un carré de tête de Philippe V.
- 36 Autre tête de Philippe V.
- 37 à 43 Id.
- 44 Tête de l'électeur de Bavière.
- 45 à 48 Id.
- 49 Tête du ducaton d'argent de Charles VI.
- 50 Pile dudit ducaton.
- 51 Tête du ducaton d'or de Charles VI.
- 52 Pile dudit ducaton d'or.
- 53 Pile à la couronne impériale.
- 54 Autre tête de Charles VI.
- 55 à 66 Id.
- 67 à 69 Id. couronnée.
- 70 Charles VI en figure.
- 71 Pile y servante.

Les pièces *sub* nos 70 et 71 sont forgées à la réquisition de la compagnie.

- 72 Croix d'espèce.
- 73 Id.
- 74 Autre pile de la même espèce.
- 75 Croix de demi desdites espèces.
- 76 Pile de demi desdites espèces.
- 77 Autre pile d'espèce.

- 78 Autre pile, *ut supra*.
- 79 à 85 Id.
- 86 Pile d'Autriche et de Bourgogne.
- 87 Chiffre des liards.
- 88 à 90 Id.
- 91 Matrice.
- 92 et 93 Id.
- 94 Matrice de la tête du double souverain de la fabrique de 1749.
- 95 Poinçon de tête dudit souverain.
- 96 Matrice de pile dudit souverain.
- 97 Poinçon de pile dudit souverain.
- 98 Carré de tête dudit souverain.
- 99 Carré de pile dudit souverain.
- 100 Matrice de tête qui n'a pas servi.
- 101 Point de tête, *ut supra*.
- 102 Matrice de tête du simple souverain.
- 103 Poinçon de tête dudit simple souverain.
- 104 Matrice de pile dudit souverain.
- 105 Poinçon de pile dudit souverain.
- 106 Carré de tête dudit souverain.
- 107 Carré de pile dudit souverain.

En 1750 le carré de pile dudit souverain a été changé.

- 108 Matrice de pile dudit souverain.
- 109 Poinçon de pile dudit souverain.
- 110 Carré de tête dudit souverain.
- 111 Carré de pile dudit souverain.

Vers l'année 1754 ces carrés ont encore été changés.

- 112 Autre matrice de tête dudit simple souverain.
- 113 Poinçon de tête dudit simple souverain.
- 114 Matrice de pile dudit souverain.
- 115 Poinçon de pile dudit souverain.

- 416 Matrice des décorations des souverains.
- 417 à 419 Id.
- 420 Matrice de tête du ducaton.
- 421 Poinçon de tête dudit ducaton.
- 422 Matrice de pile dudit ducaton.
- 423 Poinçon de pile dudit ducaton.
- 424 Carré de tête dudit ducaton.
- 425 Carré de pile dudit ducaton.
- 426 Matrice de tête dudit ducaton, changée vers l'année 1755.
- 427 Poinçon de tête dudit ducaton.
- 428 Matrice des décorations dudit ducaton.
- 429 Matrice de tête du demi-ducaton.
- 430 Poinçon de ladite tête.
- 431 Matrice de pile du demi-ducaton.
- 432 Poinçon de ladite pile.
- 433 Carré de tête du demi-ducaton.
- 434 Carré de pile dudit demi-ducaton.
- 435 Matrice des décorations du demi-ducaton.
- 436 Matrice de tête du quart de ducaton.
- 437 Poinçon de ladite tête.
- 438 Matrice de pile dudit quart.
- 439 Poinçon de ladite pile.
- 440 Carré de tête dudit quart.
- 441 Carré de pile dudit quart.
- 442 Matrice de tête du huitième du ducaton.
- 443 Id.
- 444 Poinçon de tête dudit huitième.
- 445 Id.
- 446 Matrice de pile dudit huitième.
- 447 Poinçon de ladite pile.
- 448 Carré de tête dudit huitième.
- 449 Carré de pile dudit huitième.
- 450 Matrice de pile de l'escalin.
- 451 Poinçon de ladite pile.

- 452 Carré de pile dudit escalin.
- 453 Carré du lion de l'escalin.
- 454 Matrice de lion de l'escalin, changé ladite année 1750.
- 455 Poinçon dudit lion.
- 456 Matrice de pile de l'escalin, changé ladite année 1750.
- 457 Poinçon de ladite pile.
- 458 Carré du lion de l'escalin.
- 459 Carré de pile dudit escalin.
- 460 Matrice du lion du double escalin, qui est néanmoins le même du simple.
- 461 Matrice de pile dudit double escalin, qui est pareillement le même du simple.
- 462 Matrice de croix de la pièce de cinq sols courant.
- 463 Autre matrice de ladite croix.
- 464 Poinçon de ladite croix.
- 465 Matrice de pile de la pièce de cinq sols courant.
- 466 Poinçon de ladite pile.
- 467 Carré de croix de ladite pièce.
- 468 Carré de pile de ladite pièce.
- 469 Matrice du coin de la pièce de deux sols et demi courant.
- 470 Poinçon de ladite croix.
- 471 Matrice de pile de ladite pièce.
- 472 Poinçon de ladite pile.
- 473 Matrice de tête des liards forgés en 1745.
- 474 Poinçon de tête desdits liards.
- 475 Matrice des lettres servant de revers auxdits liards.
- 476 Poinçon des lettres dudit revers.
- 477 Carré de tête desdits liards.
- 478 Carré de pile ou de revers desdits liards.
- 479 Matrice de tête des liards de 1749.
- 480 Poinçon de ladite tête.
- 481 Matrice des lettres servant de revers auxdits liards.
- 482 Poinçon dudit revers.
- 483 Carré de tête desdits liards.

- 484 Carré du revers desdits liards.
- 485 Matrice de tête des doubles liards de la même fabrique.
- 486 Poinçon de ladite tête.
- 487 Autre poinçon de tête desdits doubles liards.
- 488 Matrice de lettres servant de revers auxdits doubles liards.
- 489 Poinçon dudit revers.
- 490 Carré de tête desdits doubles liards.
- 491 Carré du revers desdits doubles liards.
- 492 Matrice de lettres et décorations ou fleurons desdits doubles liards.
- 493 Matrice de croix destinée aux écus qu'on a cru forger en 1755.
- 494 Poinçon de ladite croix.
- 495 Carré original de ladite croix.
- 496 Matrice de croix destinée aux demi desdits écus.
- 497 Matrice des croix des couronnes aux armes de l'empereur François premier.
- 498 Autre matrice desdites croix.
- 499 Poinçon des croix desdites couronnes.
- 200 Matrice de pile desdites couronnes.
- 201 Autre matrice de ladite pile.
- 202 Poinçon de pile desdites couronnes.
- 203 Autre poinçon de ladite pile.
- 204 Carré de croix desdites couronnes.
- 205 Carré de pile desdites couronnes.
- 206 Matrice de croix des demi-couronnes de l'empereur François I^{er}.
- 207 Poinçon de ladite croix.
- 208 Matrice de pile de ladite demi-couronne.
- 209 Autre matrice de ladite pile.
- 210 Poinçon de ladite pile.
- 211 Carré de croix desdites demi-couronnes.
- 212 Carré de pile desdites demi-couronnes.
- 213 Matrice de tête des liards de Luxembourg, forgés en 1757.

- 214 Poinçon de tête desdits liards.
215 Autre poinçon de ladite tête.
216 Matrice des lettres ou revers desdits liards.
217 Poinçon dudit revers.
218 Matrice de tête des doubles liards de Luxembourg de ladite
fabrique de 1757.
219 Poinçon de ladite tête.
220 Matrice de lettres ou revers desdits doubles liards.
221 Poinçon dudit revers.
222 Matrice des lettres et décorations des souverains.
223 Autre matrice, *ut supra*.
224 Matrice du cyffre du nom de S. M. pour les doubles liards
de Luxembourg de la fabrique de 1759.
225 Poinçon dudit cyffre.
226 Matrice de l'écusson de Luxembourg servant de revers
auxdits doubles liards.
227 Poinçon dudit écusson.
228 Carré original en forme de matrice dudit cyffre.
229 Carré original en forme de matrice dudit écusson.
230 Matrice du cyffre pour les simples liards de ladite fabrique.
231 Poinçon dudit cyffre.
232 Matrice de l'écusson de Luxembourg pour lesdits simples
liards.
233 Poinçon dudit écusson.
234 Carré original en forme de matrice dudit cyffre des simples
liards.
235 Carré original par forme de matrice de l'écusson desdits
liards.
- Après quoi, etc.

(Reg. n^o 589, fol. 345, v^o de l'inv. des reg. de
la chambre des comptes.)

IV

Procès-verbal de la levée des poinçons et matrices de tête qui ont servi ci-devant à la fabrique des souverains d'or, avant le changement fait à l'occasion du veuvage de S. M.

Le 14 juillet 1767, ensuite de résolution verbale du seigneur président de la chambre des comptes de S. M. l'impératrice douairière et reine apostolique, les conseillers et maîtres honoraires de Monoyer et Brasseur, assistés de l'actuaire de la jointe des monnoyes, se sont transportés à l'hôtel des dites monnoyes en cette ville de Bruxelles et ont retiré, chez les graveurs respectifs de la dite monnoye, les poinçons et matrices de tête qui ont servi à la fabrique des souverains, avant le changement qui y a été fait à l'occasion de l'état de veuve de S. dite M., sçavoir chez les graveurs :

Deux matrices de tête du double souverain avec un poinçon de tête du dit double souverain.

Deux matrices et deux poinçons de tête du simple souverain.

Et aiant rencontré encore au cabinet du dit waradin deux couples de carrés originaux des derniers liards et doubles liards de la province de Luxembourg, lesdits carrés, sçavoir : un carré original de l'écusson de Luxembourg avec un carré du chiffre de S. M. à l'usage de simples liards, et un carré original dudit écusson de Luxembourg avec un carré du chiffre de S. M. à l'usage des doubles liards, ont été retirés et transportés à la chambre des comptes avec les matrices et poinçons susdits et posés provisoirement dans l'armoire à ce destinée.

(Registre n° 589 de la chambre des comptes,
fol. 333 et suiv.)

V

*Procès-verbal de la remise en cette chambre des poinçons et matrices
des souverains d'or de feu S. M. l'impératrice et reine.*

Ce jourd'hui, 1^{er} juin 1784, le conseiller maître de la Chambre des comptes, Vande Velde, commissaire de la monnoye, a remis en cette chambre :

- 1 1^o Un poinçon du buste isolé de feu S. M. l'impératrice-reine pour les doubles souverains d'or.
- 1 2^o Une matrice dudit poinçon.
- 2 3^o Deux matrices du revers.
- 3 4^o Trois poinçons dudit revers.
- 2 5^o Deux carrés originaux faisant la couple.
- 1 6^o Un poinçon du même buste voilé pour les simples souverains.
- 1 7^o Une matrice dudit buste.
- 2 8^o Deux matrices du revers.
- 3 9^o Trois poinçons dudit revers.
- 2 10^o Deux carrés originaux.

18

Lesquelles pièces ont été déposées tout de suite à l'armoire y destinée. Fait le jour, mois et an que dessus.

(Signé) J. MIENENS.

(Reg. n^o 590 de la chambre des comptes
fol. 70 v^o.)

VI

*Procès-verbal de la remise en cette chambre des poinçons et matrices
des liards et doubles liards de S. M. l'impératrice-reine.*

Le 13 juin 1784, le conseiller et maître de la Chambre des comptes Vande Velde, commissaire de la monnoye, a remis en cette Chambre :

1° Trois matrices et trois poinçons du buste de S. M. l'impératrice-reine, de glorieuse mémoire, qui ont servi aux doubles liards de ce païs.

2° Trois matrices et trois poinçons des revers ou lettres.

3° Une matrice des lettres et petits poinçons desdits doubles liards.

4° Une couple de carrés originaux desdits doubles liards.

5° Trois poinçons et trois matrices du buste des simples liards.

6° Trois matrices et deux poinçons des revers ou lettres desdits simples liards.

7° Une couple de carrés originaux desdits simples liards.

En tout vingt-huit pièces, lesquelles ont été remises tout de suite à l'armoire y destinée. Fait à la dite chambre des comptes, les jour, mois et an que dessus.

(Signé) J. MIENENS.

(Reg. n° 590 de la chambre des comptes
fol. 74.)

VII

Extrait du procès-verbal de reconnaissance des coins, poinçons et matrices conservés dans les archives de la chambre des comptes en 1806.

L'an 1806, le 11 décembre, à 9 heures du matin, nous Henri Joseph De Neck, adjoint délégué par le maire, nous sommes transporté au local des archives de la chambre des comptes où le sieur de Biefve, archiviste, nous ayant introduit dans une chambre à l'attique, au n° 2, nous avons invité le sieur Jean Joseph Brichaut, ancien essayeur de l'hôtel des monnaies, à procéder, en exécution de la lettre de M. le préfet, en date du 3 courant, à l'inventaire des articles qui ont servi à l'ancien hôtel des monnaies; déférant à notre demande, il a inventorié, en notre présence et celle de l'archiviste, les effets suivants :

N° 1. Carrés.	36	D'autre part.	789
2. Id.	39	N° 20. Carrés.	40
3. Id.	40	21. Id.	40
4. Id.	40	22. Id.	42
5. Id.	49	23. Id.	44
6. Id.	49		
7. Id.	40	Total. Carrés.	<u>955</u>
8. Id.	38		
9. Id.	41	N° 24. Poinçons	56
10. Id.	40	25. Id.	83
11. Id.	66	26. Id.	51
12. Id.	39	27. Id.	200
13. Id.	48	28. Id.	270
14. Id.	56	29. Id.	900
15. Id.	34	30. Id.	505
16. Id.	47	31. Id.	24
17. Id.	40	32. Id.	151
18. Id.	40	33. Id.	<u>834</u>
19. Id.	37	Total. Poinçons.	3,074

Continué le 12, à 9 heures du matin.

N° 34. Poinçons 4,677 N° 35. Carrés.

Il résulte du relevé ci-dessus qu'il existe :

Carrés.	964
Poinçons.	7,754
Total.	8,718

N° 36, contenant un paquet, coté n° 42, étiqueté : poinçons anciens des orfèvres de Nivelles.

Id., coté n° 40, avec adresse : à MM. les chefs et conseillers assesseurs de la jointe établie pour la direction des affaires de la monnaie à Bruxelles.

Id., anciens poinçons, cotés n° 44, étiquetés : anciens poinçons de Menin et Wervick.

Id., coté n° 3, anciens poinçons.

Id., coté n° 48, étiqueté : poinçons de Louvain et de Tirlemont.

Id., coté n° 44, étiqueté : anciens poinçons des maîtres orfèvres de Bruxelles.

Id., coté n° 4, étiqueté : poinçons de la ville d'Ypres, compris ceux d'un orfèvre de Dixmude.

Id., coté n° 20, étiqueté : lettre E. Audenarde.

Id., coté n° 47, étiqueté : anciens poinçons des maîtres orfèvres d'Alost.

Id., coté n° 5, étiqueté : vieux poinçons de la ville de Bruges, non compris celui de grâce.

Id., coté n° 7, étiqueté : anciens poinçons des orfèvres de Courtrai.

Id., coté n° 46, avec adresse : à MM. les chefs et conseillers assesseurs de la jointe de monnaie à Bruxelles.

Id., coté n° 43, étiqueté : poinçons d'Eupen.

Id., coté n° 9, étiqueté : poinçons de Mons.

Id., coté n° 4, avec adresse comme dessus.

Id., coté n° 45, étiqueté : vieux poinçons de la ville d'Ath, avec celui de grâce.

Id., coté n° 44, étiqueté : poinçons du particulier maître de Bruxelles.

Id., coté n° 28, avec adresse comme dessus.

Id., une boîte renfermant quarante poids, appelés dolmans.
Id., deux sceaux en cuivre.

Ainsi fait, clos et arrêté, date que dessus.

H. J. DE NECK, adj. présent, J. C. DE BIEFVE,
J. J. BRICHAUT père.

(En copie authentique aux archives du royaume,
correspondance des préposés au triage.)

*Continuation du procès verbal des coins et monnaies à la chambre
des comptes.*

L'an 1807, le 9 avril, à 8 heures du matin, Nous Henri Joseph de Neck, adjoint maire, nous sommes transporté au local des archives, dit chambre des comptes, où en vertu de délégation du 7 du courant, en exécution de la lettre de M. le préfet, en date du 28 mars dernier, ayant été conduit par le sieur De Biefve, archiviste, dans la pièce n° 2 à l'attique, le sieur Brichaut, ancien essayeur de l'hôtel des monnaies de Bruxelles, a dressé, en notre présence, l'inventaire suivant :

1° Un grand coffre fort, coté n° 392, dans lequel se trouvent 9 quarrés et 31 poinçons dans une petite boîte.

123 poinçons dans un petit panier.

8 dolmans en cuivre.

44 ajustoires, servant aux espèces d'or et d'argent, contenues dans un petit coffret.

8 empreintes en cuivre, servant aux orfèvres.

40 empreintes en plomb de différentes monnaies.

2 petits plateaux en cuivre et six clefs.

Quelques papiers, liasses et lettres.

2° Une double armoire, cotée 59¹, contenant 378 matrices et quarrés.

2 cachets et 4 outils.

Fait, etc.

(Signé) H. J. DE NECK, adjoint, J. J. BRICHAUT, père
et J. C. DE BIEFVE.

(En copie authentique, *ibid.*)

PIÈCES OFFICIELLES.

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Considérant l'utilité qu'il y aurait, tant sous le rapport de l'art que dans l'intérêt de leur conservation, de réunir dans un seul dépôt les matrices et les coins des médailles, sceaux ou timbres appartenant à l'État, qui se trouvent aujourd'hui disséminés dans différentes administrations ;

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur et la proposition de notre ministre des finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1. Il est établi à l'hôtel de la monnaie, sous la surveillance et la direction de l'administration, un dépôt de tous les matrices et coins des médailles, sceaux ou timbres appartenant à l'État.

ART. 2. Les matrices et coins seront déposés dans des armoires à trois clefs, dont l'une restera entre les mains d'un des commissaires généraux de la commission des monnaies, la deuxième entre celles du graveur et la troisième entre les mains de la personne chargée par le président de tenir les registres du mouvement desdits coins et matrices.

ART. 3. Les matrices ou coins conservés au dépôt ne pourront en sortir que sur un ordre écrit du chef du département, qui devra en faire usage. Cet ordre servira de récépissé et restera annexé à l'inventaire, dont il est parlé dans l'article suivant.

Tout objet emprunté sera après usage restitué au dépôt.

ART. 4. Il sera tenu un inventaire des matrices et coins conservés au dépôt. Une copie en sera déposée à chacun des ministères de l'intérieur et des finances.

Chaque année, dans le courant du mois de janvier, l'inventaire sera vérifié et arrêté par le président de la commission des monnaies, qui enverra aux deux ministres précités l'état des accroissements survenus au dépôt pendant l'année précédente.

ART. 5. Nos ministres de l'intérieur et des finances sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 18 décembre 1844.

(Signé) LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'Intérieur,

(Signé) NOTHOMB. _____

II

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1. Il sera exécuté, aux frais de l'État, une série de médailles destinées à perpétuer le souvenir des événements les plus mémorables de l'histoire de la Belgique.

ART. 2. Notre ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, et spécialement de déterminer le module, de choisir les sujets et de fixer les prix.

Donné à Bruxelles, le 31 décembre 1844.

(Signé) LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'Intérieur,

(Signé) NOTHOMB. _____

III

Bruxelles, le 40 décembre 1851.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

Un arrêté royal du 18 décembre 1844 a établi à l'hôtel des monnaies, sous la surveillance et la direction de l'administration des monnaies, un dépôt de toutes les matrices et coins des médailles, sceaux ou timbres appartenant à l'État.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une copie de cet arrêté et du rapport au Roi qui l'accompagnait. Cette mesure est susceptible de recevoir une extension utile. Il s'agirait d'inviter les administrations provinciales et communales, qui ont fait frapper des médailles à leurs frais, à en envoyer les coins et matrices au dépôt central établi en vertu dudit arrêté. Elles seraient ainsi mieux assurées de la conservation de ces objets, qui offrent un intérêt spéciale pour l'histoire générale du pays, autant que pour l'histoire particulière des diverses localités. Il est bien entendu d'ailleurs qu'ils resteraient toujours à la disposition entière des administrations précitées et qu'elles pourraient en faire usage chaque fois qu'elles le jugeraient éconvenable.

Je vous prie, Monsieur le Gouverneur, de communiquer à cette fin, la présente lettre à la députation permanente et d'adresser ensuite une circulaire aux administrations communales de votre province.

Les coins et matrices, qu'elles consentiraient à envoyer au dépôt central, devraient m'être transmis par vos soins, avec une notice sur chaque médaille, indiquant, autant que possible, le fait qu'elle est destinée à rappeler, la date du frappement, le nom du graveur, le prix de la médaille et la commune à laquelle elle appartient.

Le Ministre de l'Intérieur,

(Signé) CH. ROGIER.

IV

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu l'arrêté royal du 18 décembre 1844, établissant à l'hôtel des monnaies un dépôt des matrices et coins des médailles, sceaux ou timbres appartenant à l'État ;

Sur le rapport du commissaire des monnaies, le secrétaire général entendu ;

ARRÊTE :

ART. 1. Il est institué une commission chargée de la description et du classement des matrices, coins de médailles et d'anciennes monnaies déposés à l'hôtel des monnaies.

ART. 2. Sont nommés membres de cette commission :

MM. Braemt (J. P.), graveur des monnaies et des poinçons de garantie; Chalon (R.), numismate, receveur des contributions directes, à Bruxelles; Piot (Ch.), secrétaire de la Société de la numismatique belge, à Bruxelles.

ART. 3. Le commissaire des monnaies est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 29 janvier 1852.

Le Ministre,

(Signé) FRÈRE-ORBAN.

V

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu l'arrêté royal du 18 décembre 1844 ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 janvier 1852 ;

Considérant qu'en exécution de ces arrêtés, il a été dressé un

f

catalogue du dépôt des coins, poinçons et matrices de monnaies, médailles, jetons, sceaux, cachets et timbres appartenant à l'État et que depuis cette époque la collection de ce dépôt s'est considérablement accrue par suite d'importantes acquisitions qu'il est urgent de décrire et de classer ;

Sur le rapport du commissaire des monnaies, le secrétaire général entendu ;

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. Il est institué une commission chargée de la description et du classement des matrices, coins de médailles et d'anciennes monnaies déposés à l'hôtel des monnaies, postérieurement à la rédaction du catalogue.

ART. 2. Sont nommés membres de cette commission :

MM. R. Chalon, président de la Société royale de numismatique ;

C. Piot, archiviste-adjoint du royaume.

C. Picqué, conservateur-adjoint du cabinet des médailles à la bibliothèque royale ;

C. Vander Beken, contrôleur au change et au monnayage ;

L. Wiener, graveur des monnaies.

ART. 3. Le commissaire des monnaies est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 23 juillet 1874.

Le Ministre des Finances,

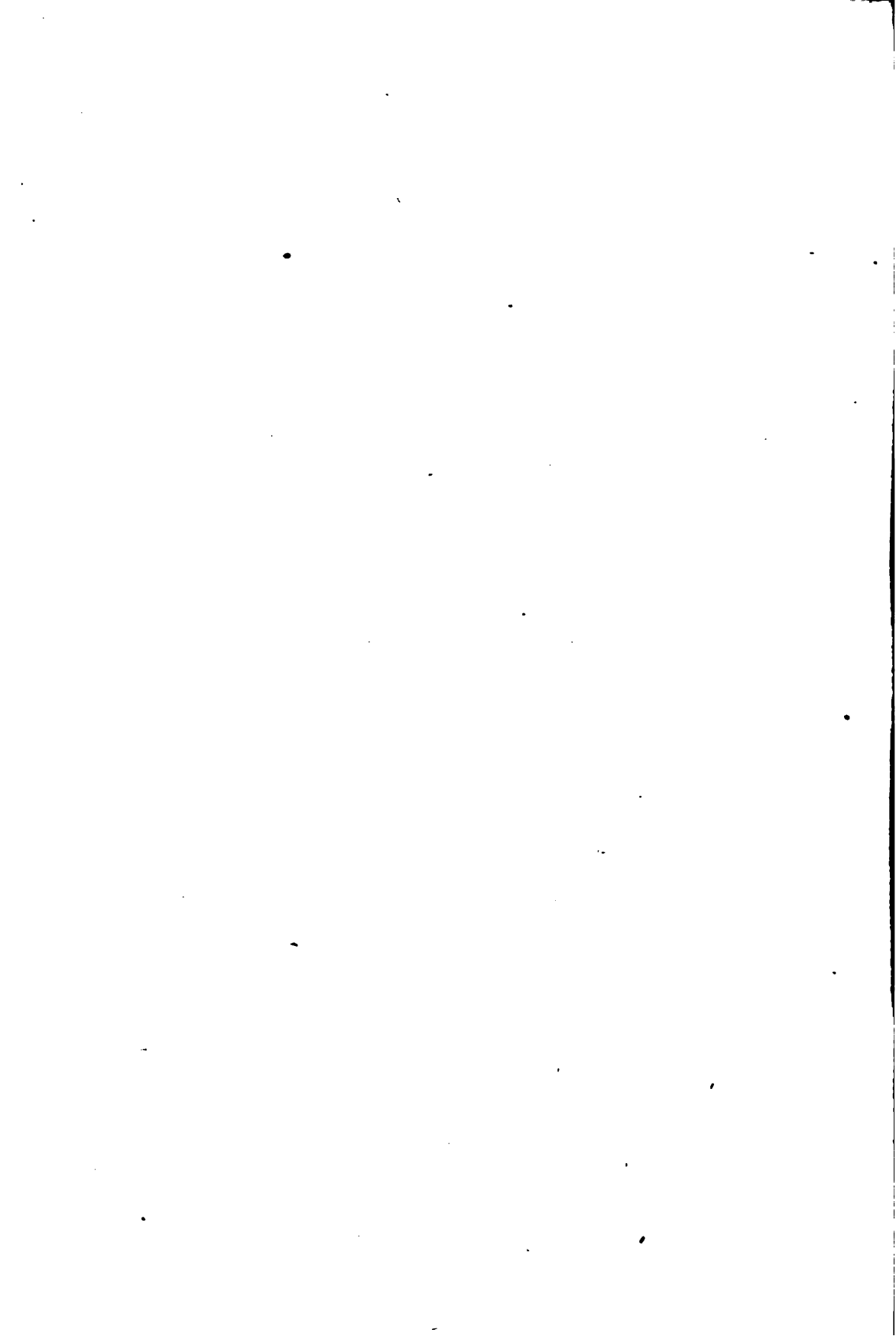
(Signé) J. MALOU.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire général,

(Signé) VANDER REST.

CATALOGUE.



PREMIÈRE SÉRIE.

COINS, MATRICES ET POINÇONS,

ANTÉRIEURS A 1794.

PREMIÈRE DIVISION.

MONNAIES.

RÈGNE DES ARCHIDUCS ALBERT ET ISABELLE. (1598-1621.)

I. *Quart de florin.* (Arg.)

1. *Av.* Poinçon des bustes affrontés des archiducs.

*Placcart du roy sur le régl. de ses monn.
Anvers, 1644.*

RÈGNE DE PHILIPPE IV, ROI D'ESPAGNE. (1621-1665.)

II. *Double souverain.* (Or.)

2. *Av.* Poinçon de la tête du roi, couronné, avec fraise et à droite.

3. *Av.* Poinçon. Variété : la tête sans fraise et à collet rabattu.
4. *Av.* Matrice du poinçon précédent.

Ibid.

III. Patagon. (Arg.) Module : 45 millimètres.

5. *Rev.* Coin, Écu du roi, sommé d'une couronne et entouré du collier de la Toison d'or; légende séparée du champ par un cercle : ARCHID. AVST. DVX. BVRG. BRAB.Z. — Bordure grènetée.

Catalogue des monnaies d'argent de Vienne, p. 97.

6. *Rev.* Autre-coin du même revers.

IV. Ducaton. (Arg.)

7. *Av.* Poinçon du profil droit du roi et avec fraise.
8. *Av.* Id. Variété : la tête sans fraise et à collet rabattu.
9. *Av.* Autre variété.
10. *Av.* Id.
11. *Av.* Matrice du poinçon précédent.

Placcart du roy. Anvers, 1644.

V. Patard. (Arg.)

12. *Rev.* Poinçon de la croix.

RÈGNE DE CHARLES II, ROI D'ESPAGNE. (1665-1700.)

VI. Lion d'or. (Or.)

13. *Av.* Poinçon du lion à gauche, posant la griffe gauche sur un globe, placé sur un piédestal, et tenant l'épée haute de la griffe droite.

14. *Rev.* Poinçon de l'écu, sans armoiries, couronné et entouré du collier de la Toison d'or.

VII. Ducaton. (Arg.)

15. *Av.* Poinçon du buste du roi enfant.
16. *Av.* Id. Variété.
17. *Av.* Id. Autre variété.
18. *Av.* Id. }
19. *Av.* Id. } Autres variétés.
20. *Av.* Id. }
21. *Av.* Id. }

Catalogue des monnaies d'argent de Vienne, p. 97.


VIII. Ducaton. (Arg.)

22. *Av.* Poinçon du buste à droite du roi, vieilli, le cou orné du collier de la Toison d'or, cuirassé et à cheveux flottants.
23. *Rev.* Poinçon des armoiries du roi dans un écu, sommé d'une couronne, entouré du collier de la Toison d'or, et soutenu par deux lions, posés sur un socle.

IX. Demi-ducaton.

24. *Av.* Poinçon du buste du roi, semblable au n° 22.
25. *Rev.* Poinçon de l'écu du roi, semblable au n° 23.

X. Demi-patagon (1^{er} type). (Arg.) Module : 40 millimètres.

26. *Av.* Coin. Croix de Saint-André, ornée au centre d'un briquet auquel est suspendue la Toison d'or; au-dessus une couronne, et à côté le millésime 16-70; légende :  CAROL. II. D. G. HISP. ET. INDIAR. REX. — Bordure grênetée.

XI. Patagon (2^e type). (Arg.)

27. *Av.* Poinçon de la croix de Saint-André, ornée au centre d'un briquet, auquel est suspendue la Toison d'or; au-dessus une couronne, et à côté deux chiffres couronnés du roi.
28. *Rev.* Poinçon des armoiries du roi, sommées d'une couronne et entourées du collier de la Toison d'or.

Catalogue des monnaies d'argent de Vienne, p. 98.

XII. Demi-patagon (2^e type). (Arg.)

29. *Av.* Poinçon de la croix de Saint-André, ornée au centre d'un briquet, auquel est suspendue la Toison d'or; au-dessus une couronne, et à côté deux chiffres couronnés du roi.
30. *Rev.* Poinçon de l'écu; même type que le revers précédent (n^o 28).

XIII. Huitième de patagon. (Arg.)

31. *Av.* Poinçon de la croix de Saint-André, ornée au centre d'un briquet, auquel est suspendue la Toison d'or; au-dessus une couronne royale.

XIV. Escalin. (Arg.)

32. *Av.* Poinçon du lion à gauche, soutenant un écu aux armes de Lothier et de Bourgogne, et tenant l'épée haute.
33. *Rev.* Poinçon de l'écu, couronné et posé sur une croix de Saint-André.

XV. Patard. (Arg.)

34. *Av.* Poinçon de l'écu, sommé d'une couronne.

35. *Av.* Matrice du même écu.
36. *Rev.* Poinçon de la croix, sans briquets aux bouts, ni signe d'atelier monétaire au centre.

XVI. Liard. (C.)

37. *Rev.* Poinçon de l'écu, sommé d'une couronne.

XVII. Gigot. (C.)

38. *Av.* Poinçon de la croix de Saint-André, portant au centre un briquet, auquel est suspendue la Toison d'or ; au-dessus une couronne.
39. *Rev.* Poinçon du cartouche, sommé d'une couronne, et aux armes de Lothier et de Bourgogne ; sur le tout un petit écu vide.

MONNAIES FRAPPÉES POUR LE LUXEMBOURG.

XVIII. Sol. (Arg.)

40. *Av.* Poinçon de la croix de Saint-André, à laquelle est suspendue la Toison d'or ; au-dessus une couronne.
41. *Rev.* Poinçon de l'écu de Luxembourg, sommé d'un bonnet ducal.
42. *Rev.* Poinçon de l'écu de Luxembourg, sans bonnet ducal.

XIX. Demi-sol. (Arg.)

43. *Av.* Poinçon de l'écu de Luxembourg, sans lion, et sommé d'un bonnet ducal.
44. *Av.* Poinçon du lion à placer dans l'écu de Luxembourg.
45. *Rev.* Poinçon de la croix fleuronnée.

RÈGNE DE PHILIPPE V, ROI D'ESPAGNE. (1700-1706.)

XX. Ducaton. (Arg.)

46. *Av.* Poinçon du buste à droite du roi et drapé.
47. *Rev.* Poinçon des armoiries du roi, sommées d'une couronne et soutenues par deux lions, posés sur un socle.

Van Loon, t. III, p. 352. Bonneville, pl. II, fig. 1. (Proportions plus petites.)

XXI. Ducaton. (Pièce d'essai?) (Arg.)

48. *Av.* Buste à droite du roi, cuirassé et en perruque.

XXII. Escallin. (Arg.)

49. *Av.* Poinçon du lion debout, à gauche, tenant l'épée haute et un écu ovale, aux armes de Lothier et de Bourgogne.
50. *Av.* Autre id.
51. *Av.* Autre brisé.
52. *Rev.* Poinçon de l'écu du roi, sommé d'une couronne et posé sur une croix de Saint-André.

RÈGNE DE CHARLES III, ROI D'ESPAGNE OU CHARLES VI, EMPEREUR
D'ALLEMAGNE. (1706-1740.)

XXIII. Patagon. (Arg.) Module : 43 millimètres.

53. *Av.* Coin. Croix de Saint-André, portant au centre un briquet, auquel est suspendue la Toison d'or; au-dessus une couronne et à côté

deux fois le chiffre couronné du roi; au-dessous une petite tête. — (Atelier de Bruxelles.) — Bordure grènetée.

Bonneville, pl. II, fig. 2. Atelier d'Anvers.
Catalogue des monnaies d'argent de Vienne,
p. 98, n° 2.

XXIV. Liard. (C.)

54. *Av.* Poinçon. Buste à gauche du roi, en perruque, cuirassé et drapé.
55. *Rev.* Poinçon du chiffre du roi, sommé d'une couronne ducale.
56. *Rev.* Poinçon. Variété : les lettres du chiffre portent des ornements.

RÈGNE DE CHARLES VI, EMPEREUR.

XXV. Double souverain. (Or.)

57. *Av.* Poinçon du buste à droite de l'empereur, en perruque, et ceint d'une couronne impériale.
58. *Rev.* Poinçon des armoiries du roi, posées sur une aigle biceps et couronnée.
59. *Av.* Autre poinçon du buste de l'empereur, semblable au n° 57.
60. *Rev.* Autre poinçon des armoiries du roi, posées sur une aigle biceps et semblable au n° 58.

XXVI. Souverain. (Or.)

61. *Av.* Poinçon du buste de l'empereur, semblable au n° 59.
62. *Rev.* Poinçon, semblable au n° 60.

XXVII. Ducaton. (Arg.) Module : 44 millimètres.

63. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, en perruque et drapé; légende : CAROLUS VI. D.G. ROM-IMP. HISP. ET IND. REX. — Bordure grênetée.
64. *Av.* Poinçon de buste.
65. *Rev.* Coin. Armoiries de l'empereur, sommées de la couronne impériale, entourées du collier de la Toison d'or et soutenues par deux lions; légende : ARCH. AUST-DUX BURG.-BRABANT. Z^c 17-21. — Bordure grênetée.
66. *Rev.* Poinçon des armoiries.

Catalogue des monnaies d'argent de Vienne, p. 66. Atelier d'Anvers.

XXVIII. Liard. (C.)

67. *Av.* Poinçon du buste à gauche de l'empereur, cuirassé, portant le collier de la Toison d'or et en perruque.
68. *Av.* Poinçon, semblable au précédent.
69. *Rev.* Id. du chiffre de l'empereur, semblable au n^o 56 et sommé d'une couronne impériale.
70. *Rev.* Poinçon, semblable au précédent.

XXIX. Couronne. (Pièce d'essai.) (Arg.)

71. *Rev.* Poinçon à quatre écussons, sommés de couronnes et posés en croix autour d'un briquet; le premier aux armes d'Autriche, les trois autres vides.

XXX. Demi-couronne. (Pièce d'essai.) (Arg.) Module : 30 millimètres.

72. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, drapé,

lauré et en perruque; au-dessous : 1750;
légende : CAROLUS VI D : G : ROM : IMP : HISP. REX.
— Bordure grènetée.

73. *Av.* Poinçon du buste.

74. *Rev.* Coin. Quatre écussons, sommés de couronnes et posés en croix autour d'un briquet; dans les cantons des flammes; le premier écusson aux armes d'Autriche, les 2^e et 4^e à un lion; le 3^e à un donjon; légende : ARCHID : AUST : DUX BURG : BRAB : COM : FLAND : Z^c. — Bordure grènetée.

75. *Rev.* Poinçon des quatre écussons, sommés de couronnes et du briquet; le premier aux armes d'Autriche, les autres vides.


RÈGNE DE FRANÇOIS I^{er}, EMPEREUR, ET DE MARIE THÉRÈSE. (1740-1780.)
(Monnaies frappées au nom seul de François I^{er}.)

XXXI. Pièces de 60 florins. (Or.) Module : 43 millimètres.

76. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré, cuirassé, drapé, et à longs cheveux; légende : FRANC. D. G. R. I. S. A. G. E. IER. R. LO. B. M. H. D.
— Bordure grènetée.

77. *Av.* Poinçon du buste.


78. *Av.* Id.

79. *Rev.* Coin. Écu sommé d'une couronne, posé sur une aigle biceps, nimbée et couronnée, à ailes éployées, tenant un sceptre et un glaive; derrière une croix de Saint-André; le tout entouré du collier de la Toison d'or; légende : IN TE DOMINE-SPERAVI. 1751. .


80. *Rev.* Poinçon du revers, sans lettres. — Bordure grênetée.

Catalogue des monnaies d'or de Vienne,
p. 68, fig. 4.


XXXII. Ducaton. (Or.) Module : 43 millimètres.

81. *Rev.* Coin. Semblable au précédent; légende :
IN TE DOMINE-SPERAVI. 1754 ; au bas : DUCATON.
(Brisé.) — Bordure grênetée.

XXXIII. Couronne. (Arg.) Module : 41 millimètres.

82. *Av.* Coin. Écu, sommé d'une couronne, posé sur
une aigle biceps, nimbée et couronnée, tenant
un glaive et un sceptre; le tout entouré du
collier de la Toison d'or; légende : FRANCIS. D.
GRATIA ROMAN. IMPERAT. S. A. . — Bordure grê-
netée.
83. *Av.* Id. Les armoiries non achevées.
84. *Av.* Matrice du même coin, sans lettres.
85. *Av.* Poinçon de la matrice précédente.
86. *Av.* Id. sans le collier.
87. *Rev.* Coin. Croix de Saint-André, portant au
centre un briquet, auquel est suspendue la
Toison d'or; au-dessus une couronne impériale,
et à côté deux couronnes royales; légende : GERM.
JERO. REX. LOTH. BAR. MAG. HET. DUX. 1755. — Bor-
dure grênetée.
88. *Rev.* Coin. Semblable au précédent et au millé-
sime de 1757. — Bordure grênetée.
89. *Rev.* Matrice du coin, sans légende.
90. *Rev.* Poinçon du coin.

XXXIV. Demi-couronne. (Arg.) Module : 33 millimètres.

91. *Av.* Coin. Écu, sommé d'une couronne, posé sur une aigle biceps, nimbée et couronnée, tenant un glaive et un sceptre, le tout entouré du collier de la Toison d'or; légende : FRANCIS. D. GRATIA ROMAN. IMPERATOR. S. A. . — Bordure grènetée.
92. *Av.* Matrice, id., avec légende.
93. *Av.* Id. id., sans lettres.
94. *Av.* Poinçon sans lettres.
95. *Rev.* Coin. Croix de Saint-André, portant au centre un briquet, auquel est suspendue la Toison d'or; au-dessous une couronne impériale, et à côté deux couronnes royales; légende : GERM. JERO. REX. LOTH. BAR. MAG. HET. DUX 1758. — Bordure grènetée.
96. *Rev.* Matrice du coin, sans lettres.
97. *Rev.* Poinçon du coin, sans lettres.

MONNAIES FRAPPÉES AU NOM DE MARIE THÉRÈSE ET DE SON ÉPOUX.

XXXV. Pièce de 60 florins. (Or.) Module : 43 millimètres.

98. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, à cheveux bouclés, diadémé, cuirassé et drapé; légende : M. THERESIA. D. G.-R. IMP. GE. HU. BO. REG. — Bordure grènetée.
99. *Av.* Poinçon du buste de l'impératrice-reine.

MONNAIES FRAPPÉES AU NOM SEUL DE MARIE THÉRÈSE.

XXXVI. Double souverain. (Or.) Module : 30 millimètres.

100. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, drapé, la tête ceinte d'une petite couronne; sur l'épaule retombe une boucle de cheveux; sous le buste R(OETTIERS); légende : MAR. TH. D. G. R. JMP. G. HUN. BOH. R. — Bordure grênetée.
101. *Av.* Matrice, avec la bordure et sans lettres.
102. *Av.* Id. du buste de l'impératrice-reine.
103. *Av.* Id. id.
104. *Av.* Poinçon du buste de l'impératrice-reine.
105. *Av.* Id. id.
106. *Av.* Id. id.
107. *Rev.* Coin. Cartouche couronné, aux armes de Bourgogne et de Lothier, et posé sur une croix de Saint-André; au-dessous petite main et 1750; légende : ARCH. AUS. DUX.-BURG. BRAB. C. FL. — Bordure grênetée.
108. *Rev.* Matrice, sans lettres.
109. *Rev.* Poinçon.

Bonneville, pl. I, fig. 1.

XXXVII. Souverain. (Or.) Module : 25 millimètres.

110. *Av.* Coin. Mêmes type et légende que le n° 100.
111. *Av.* Poinçon du buste.
112. *Av.* Id. id.
113. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende que le n° 107; au-dessous du cartouche le millésime 1749. — Bordure grênetée.

114. *Rev.* Matrice du cartouche.

115. *Rev.* Poinçon du même cartouche.

XXXVIII. Souverain. (Or.) Module : 24 millimètres.

116. *Av.* Coin. Mêmes type et légende que le n° 110.
— Bordure grènetée.

117. *Av.* Matrice du coin précédent.

118. *Av.* Id., sans lettres ni bordure.

119. *Av.* Poinçon du buste.

120. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende que le n° 113; au-dessous du cartouche un petit lion et 1750 (atelier de Bruges). — Bordure grènetée.

121. *Rev.* Matrice du cartouche.

122. *Rev.* Poinçon id.

Bonneville, pl. I, fig. 2.

XXXIX. Double ducat. (Or.) Module : 30 millimètres.

123. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, la tête ornée d'une petite couronne et drapé; les cheveux ne retombent pas sur l'épaule; sur la draperie (oettiers); légende : MAR. TH. D. G.
R.-JMP. G. HUNG. BOH. R.

124. *Av.* Poinçon du buste.

125. *Rev.* Coin. Cartouche, chargé d'un écu ovale, aux armes de Lothier et de Bourgogne, sommé d'une couronne, posé sur une croix de Saint-André, et orné de deux branches de laurier; au-dessous une main et le millésime 1757; légende : ARCH. AUST. DUX.-BURG. BRAB. C. FL. — (Atelier d'Anvers.)

126. *Rev.* Matrice du coin.
127. *Rev.* Id. du cartouche; au-dessous : α (oettiers).
128. *Rev.* Poinçon du cartouche
129. *Rev.* Id. id.
130. *Rev.* Id. id.

Bonneville, pl. I, fig. 3.

XLI. Idem.

131. *Av.* Matrice. Buste à droite de l'impératrice-reine, drapé, la tête ornée d'une petite couronne; les cheveux ne retombent pas sur l'épaule; au manteau sont attachés trois glands, et sur la draperie : α (oettiers); plus bas encore : α (oettiers).
132. *Av.* Poinçon de la matrice, sans α sous le buste.

XLI Ducat. (Or.) Module : 24 millimètres.

133. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, drapé, la tête ornée d'une petite couronne; les cheveux ne retombent pas sur l'épaule, et le manteau est orné de trois glands; sur le manteau : α (oettiers); légende : MAR. TH. D. G. R.-JMP. G. HUN. BOH. R. — Bordure grènetée.
134. *Av.* Id.
135. *Av.* Matrice du coin.
136. *Av.* Id. du buste.
137. *Av.* Id. id., marqué au bas d'un α (oettiers).
138. *Av.* Id.
139. *Av.* Poinçon du buste.
140. *Av.* Id. id.

141. *Av.* Poinçon du buste.
142. *Av.* Id. id.
143. *Rev.* Coin. Cartouche, chargé d'un écu rond, aux armes de Lothier et de Bourgogne, sommé d'une couronne, posé sur une croix de Saint-André, et orné de deux branches de laurier; au-dessous une main et le millésime 1757; légende : ARCH. AUST. DUX.-BURG. BRAB. G. FL. — (Atelier d'Anvers.) — Bordure grênetée.
144. *Rev.* Matrice du cartouche; au bas : R(oettiers).
145. *Rev.* Id. id.
146. *Rev.* Id. id.
147. *Rev.* Poinçon sans légende.
148. *Rev.* Id. id.
149. *Rev.* Id. id.
150. *Rev.* Id. id.

Bonneville, pl. I, fig. 4.

XLII. Souverain. (Essai?) (Or.)

151. *Av.* Matrice du buste de l'impératrice-reine, semblable au n° 135; le manteau orné d'un seul gland.
152. *Av.* Poinçon du buste.

XLIII. Ducaton. (Arg.) Module : 43 millimètres.

153. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, diadémé, portant des boucles d'oreilles à trois glands, drapé et à longs cheveux, dont une boucle retombe sur l'épaule; sur le manteau : R(oettiers); légende : MAR. TH. D. G. R.-JMP. G. HUN. BOH. R.
154. *Av.* Matrice du buste de l'impératrice-reine.

155. *Av.* Poinçon du buste de l'impératrice-reine.
156. *Rev.* Coin. Cartouche aux armoiries de l'impératrice-reine, sommé d'une couronne, posé sur une croix de Saint-André et orné de deux branches de laurier; au-dessous une main et le millésime 1754; légende : ARCH. AUS. DUX. BURG. BRAB. C. FL. — (Atelier d'Anvers.) — Bordure grènetée.
157. *Rev.* Matrice, sans légende.
158. *Rev.* Poinçon id.

Bonneville, pl. II. fig. 3.

XLIV. Ducaton. (Arg.)

159. *Av.* Poinçon du buste de l'impératrice-reine, un peu plus vieillie, sans boucles d'oreilles.

XLV. Ducaton. (Arg.) Module : 43 millimètres.

160. *Av.* Matrice du buste diadémé de l'impératrice-reine, plus vieillie, à droite sans boucles d'oreilles, la robe brodée, le manteau attaché par une agrafe à trois glands, et marqué : R(oettiers); légende : MAR. TH. D. G. R. JMP. G. HUN. BOH. R. — Bordure grènetée.
161. *Av.* Id. Variété à boucles d'oreilles, à un gland.
162. *Av.* Poinçon du même buste.

XLVI. Demi-ducaton. (Arg.) Module : 35 millimètres.

163. *Av.* Coin. Buste diadémé de l'impératrice-reine, à droite, portant des boucles d'oreilles, à un gland entre deux globules, drapé et à cheveux longs, dont une boucle retombe sur

l'épaule et une sur le dos, le manteau attaché par une agrafe à un gland, et marqué : R(OETTIER); légende : MAR. TH. D. G. R.-JMP. G. HUN. BOH. R. — Bordure grênetée.

164. *Av.* Matrice du buste de l'impératrice-reine; au bas : R(OETTIER).
165. *Av.* Poinçon du buste.
166. *Rev.* Coin. Cartouche, aux armes de l'impératrice-reine, sommé d'une couronne, posé sur une croix de Saint-André et orné de deux branches de laurier; au-dessous une main et le millésime 1751; légende : ARCH. AUST. DUX.-BURG. BRAB. C. FL. — Bordure grênetée.
167. *Rev.* Matrice, sans la légende et sans la main.
168. *Rev.* Poinçon id.

Bonneville, pl. II. fig. 4.

XLVII. Idem.

169. *Av.* Matrice du buste diadémé de l'impératrice-reine, à droite, portant des boucles d'oreilles à trois glands, drapé et à cheveux longs, dont une boucle retombe sur l'épaule; le manteau attaché par une agrafe, à un gland entre deux globules; au-dessous : R(OETTIER).
170. *Av.* Poinçon du buste.

XLVIII. Quart de ducaton. (Arg.) Module : 29 millimètres.

171. *Av.* Coin. Buste diadémé de l'impératrice-reine, à droite, portant des boucles d'oreilles à un gland entre quatre petits globules, drapé et à cheveux longs, dont une boucle retombe

sur l'épaule et une autre sur le dos; le manteau attaché par une agrafe à un globule et marqué : R(oettiers); légende : MAR. TH. D. G. R. JMP. G. HUN. BOH. R. — Bordure grènetée.

172. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende que le précédent (n° 166); sous le cartouche une main et le millésime 1751. — Bordure grènetée.

173. *Rev.* Matrice du cartouche.

174. *Rev.* Poinçon id.

XLIX. Huitième de ducaton. (Arg.) Module : 25 millimètres.

175. *Av.* Coin. Buste diadémé de l'impératrice-reine, à droite, portant des boucles d'oreilles à un gland, drapé et à cheveux longs, dont une boucle retombe sur l'épaule et une autre sur le dos; le manteau attaché par une agrafe à deux globules, et marqué : R(oettiers); légende : MAR. TH. D. G. R.-JMP. G. HUN. BOH. R. — Bordure grènetée.

176. *Av.* Matrice du buste.

177. *Av.* Id.

178. *Av.* Poinçon du buste.

179. *Rev.* Coin. Cartouche aux armoiries de l'impératrice-reine, sommées d'une couronne, posé sur une croix de Saint-André et orné de deux branches de laurier; au-dessous une main et le millésime 1751; légende : ARCH. AUG. DUX.-BURG. BRAB. C. FL. — (Atelier d'Anvers.) — Bordure grènetée.


180. *Rev.* Matrice du cartouche, avec la couronne.

181. *Rev.* Poinçon du cartouche.

L. *Idem.*

182. *Av.* Matrice du buste de l'impératrice-reine, semblable au n° 160.

LII. *Couronne.* (Pièce d'essai.) (Arg.) Module : 41 millimètres.

183. *Av.* Coin. Croix de Bourgogne, ayant au centre un briquet, avec flammes, auquel est suspendue la Toison d'or, attachée à un bijou losangé; au-dessus une couronne et à côté M et T couronnés; légende :  MAR. THERESIA. D. G. R. IMP. GERM. HUNG. BOH. REG. — (Atelier d'Anvers.) — Bordure grènetée.


184. *Av.* Matrice du coin, sur lequel on aperçoit encore les C couronnés de la couronne de Charles VI.

185. *Av.* Poinçon de la croix, avec les flammes, la couronne, les lettres M. T. couronnées et le bijou losangé.

186. *Av.* Poinçon de la croix, avec le briquet seulement.

187. *Av.* Poinçon de la croix, plus petite.

LIII. *Couronne.* (Arg.) Module : 41 millimètres.

188. *Av.* Coin. Croix de Saint-André, cantonnée de quatre couronnes; légende :  MAR. THERESIA. D. G. R. IMP. GERM. HUNG. BOH. REG. — (Atelier d'Anvers.) — Bordure grènetée.

189. *Av.* Matrice du coin, sans lettres. — Bordure grènetée.

190. *Av.* Matrice, id.

191. *Av.* Poinçon de la croix, cantonnée de quatre couronnes.


192. *Av.* Poinçon de la croix (fendu).
193. *Rev.* Coin. Cartouche, chargé des armoiries de l'impératrice-reine, sommé d'une couronne et posé sur une aigle biceps, couronnée et nimbée; légende : ARCH. AUST. DUX. BURG. BRAB. COM. FLAND. 1757. — Bordure grènetée.
194. *Rev.* Matrice du coin, au millésime 1755.
195. *Rev.* Id. id., sans légende.
196. *Rev.* Poinçon de la matrice précédente.
197. *Rev.* Id., semblable au précédent.

Bonneville, pl. II, fig. 5.

LIII. Demi-couronne. (Pièce d'essai.) (Arg.) Module : 30 millimètres.

198. *Av.* Matrice. Croix de Saint-André, ayant au centre un briquet avec flammes, auquel est suspendue la Toison d'or, attachée à un petit cartouche; au-dessus une couronne (on y voit les traces d'une couronne plus grande), à côté les lettres M-T, couronnées (on y voit les traces du chiffre couronné de Charles VI).

LIV. Demi-couronne. (Arg.) Module : 35 millimètres.

199. *Av.* Coin. Croix de Saint-André, cantonnée de quatre couronnes; légende :  MAR. THERESIA. D. G. R. IMP. GERM. HUNG. BOH. REG. — (Atelier d'Anvers.) — Bordure grènetée.
200. *Av.* Matrice du coin, sans légende.
201. *Av.* Id. id.
202. *Av.* Poinçon de la croix, avec les quatre couronnes.

203. *Av.* Poinçon, semblable au précédent.
204. *Av.* Id. même croix, sans couronnes.
205. *Rev.* Coin. Semblable à celui de la couronne n° 193, et au millésime 1757. — Bordure grènetée.
206. *Rev.* Matrice du coin, sans légende.
207. *Rev.* Id. marqué au-dessous : R(oettiers).
208. *Rev.* Poinçon du coin, sans légende.
209. *Rev.* Id. semblable au précédent.

Bonneville, pl. II, fig. 6.

LV. Pièce de quatorze liards ou plaquette. (Arg.)
Module : 22 millimètres.

210. *Rev.* Coin. Croix de Saint-André, cantonnée d'une couronne, de x-iv et d'une main; légende : MAR. THERES. D. G. IMP. GERM. HUNG. BOH. R. — Bordure grènetée. — (Atelier d'Anvers.)
211. *Rev.* Coin. Écu aux armes de Bourgogne et de Lothier, sommé d'une couronne et posé sur une aigle biceps, nimbée et couronnée; légende : ARCH. AUS. DUX. BURG. BRAB. COM. FLAND. 1757. — Bordure grènetée.
212. *Rev.* Matrice du coin, au millésime 1755.
213. *Rev.* Id., sans légende, marqué : R(oettiers).
214. *Rev.* Poinçon du coin.
215. *Rev.* Id.

LVI. Double escalin. (Arg.) Module : 30 millimètres.

216. *Av.* Matrice du coin. Lion, debout à gauche, tenant haut un sabre et un cartouche aux armes

de Bourgogne; au-dessous une main; légende :
MAR. TH. D. G. R. JMP. G. HUN. BOH. R. — Bordure
grênetée. — Hors du grênetis : r(oettiers).

217. *Rev.* Matrice du coin. Cartouche, aux armes
de l'impératrice-reine, couronné et posé sur
une croix de Saint-André; légende : ARCH. AUS.
DUX. 1751. BURG. BRAB. C. FL. — Bordure grê-
netée. — Hors du grênetis : r(oettiers).

Bonneville, pl. II. fig. 7.

LVII. Escallin. (Arg.) Module : 25 millimètres.

218. *Av.* Coin. Lion, debout, à gauche, tenant haut
un sabre et un cartouche aux armes de Bour-
gogne et de Lothier; au-dessous une main;
légende : MAR. TH. D. G. R. JMP. G. HUN. BOH. R. —
Bordure grênetée.
219. *Av.* Matrice du coin, sans lettres.
220. *Av.* Poinçon du lion, tenant haut le sabre et le
cartouche.
221. *Rev.* Coin. Cartouche aux armoiries de l'impé-
ratrice-reine, sommé d'une couronne et posé
sur une croix de Saint-André; au-dessous une
main et 1749; légende : ARCH. AUS. DUX.-BURG.
BRAB. C. FL. — Bordure grênetée. — (Atelier
d'Anvers.)
222. *Rev.* Matrice du coin, sans lettres.
223. *Rev.* Poinçon id.

Placard du 40 septembre 1749.

LVIII. Escallin. (Arg.) Module : 25 millimètres.

224. *Av.* Coin. Même type que le n° 218; légende :
MAR. TH. D. G. ROM.-JMP. G. HUN. BOH. R. — Bordure

- grènetée. — Au-dessous un petit lion au lieu d'une main.
225. *Rev.* Coin. Cartouche, bordé d'enroulements, aux armes de l'impératrice-reine, sommé d'une couronne et posé sur une croix de Bourgogne; légende : ARCH. AUS. DUX-1750.-BURG. BRAB. C. FL. — Bordure grènetée.
226. *Rev.* Matrice du coin, sans légende.
227. *Rev.* Poinçon du coin, id.

LIX. Pièce de cinq sols. (Arg.) Module : 25 millimètres.

228. *Av.* Coin. Croix de Saint-André; au-dessous 1750; légende : MAR. TH. D. G. R. JMP. G. HUN. BOH. R. — Bordure grènetée.
229. *Av.* Coin. Croix de Saint-André; au-dessous 1751. — Bordure grènetée.
230. *Av.* Matrice de la croix.
231. *Av.* Poinçon de la croix.
232. *Rev.* Coin. Cartouche, aux armes de Bourgogne et de Lothier, sommé d'une couronne et entouré de deux branches de laurier; au-dessous une main; légende : ARCH. AUS. DUX.-BURG. BRAB. C. FL. — (Atelier d'Anvers.) — Bordure grènetée.
233. *Rev.* Matrice du coin, sans légende.
234. *Rev.* Poinçon du cartouche.

Placard du 19 septembre 1749.

LX. Pièce de 10 liards. (Arg.)

235. *Av.* Matrice de la croix de Saint-André.
236. *Rev.* Poinçon du cartouche aux armes de

Bourgogne et de Lothier, sommé d'une couronne et entouré d'une palme et d'une branche de laurier.

237. *Rev.* Poinçon du cartouche.

Placard du 49 septembre 1749.

LXI. Pièce de deux liards (3^e type). (C.) Module : 27 millimètres.

238. *Av.* Matrice du coin. Buste diadémé de l'impératrice-reine, à droite, les cheveux bouclés; légende : M. THERES : D. G.-R. I. G. H. B. R. A. AUST. — Bordure grènetée.


239. *Av.* Poinçon du buste.

LXII. Liard (3^e type). (C.) Module : 23 millimètres.

240. *Av.* Coin. Buste diadémé de l'impératrice-reine, à droite, les cheveux ornés de perles, et une longue mèche de cheveux retombant derrière le cou; sous le col : R(OETTIER); légende : MAR. TH. D. G. HUNG. BOH. R. AR. AUS. D. BURG. — Bordure grènetée.

241. *Av.* Variété de la légende, qui commence près de la tête, tandis que la précédente commence au buste : MAR. T. D. G. HUNG.-BOH. REG. A. A. DUX. BUR.

242. *Av.* Poinçon du buste.

243. *Rev.* Coin. Dans le champ entouré d'un grènetis : AD-USUM-BELGII-AUSTR.-1745.-. — Bordure grènetée.

244. *Rev.* Matrice du coin.

245. *Rev.* Poinçon du coin, sans grènetis.


LXIII. Pièce de deux liards (3^e type). (C.) Module : 29 millimètres.

246. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, diadémé, voilé et drapé; légende: M. T. D. G. R. IMP. G. H. B. REG. A. A. D. BURG. — Bordure grènetée.
247. *Av.* Matrice du buste.
248. *Av.* Id. id.
249. *Av.* Id. id.
250. *Av.* Poinçon id.
251. *Av.* Id. id.
252. *Av.* Id. id.
253. *Rev.* Coin. Dans le champ, entouré d'une guirlande de laurier: AD-USUM-BELGII-AUSTR-1774-③. — Bordure grènetée. — (Atelier de Bruxelles.)
254. *Rev.* Matrice du coin et portant seulement les trois premiers chiffres du millésime (177.).
255. *Rev.* Id. id.
256. *Rev.* Id. id.
257. *Rev.* Poinçon des trois matrices précédentes.
258. *Rev.* Id. id. (Cassé.)
259. *Rev.* Id. portant seulement les deux premiers chiffres du millésime (17..).

LXIV. Liard (3^e type). (C.) Module : 23 millimètres.

260. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, diadémé, voilé et drapé; légende: MAR. TH. D. G. R. JMP. G. HUNG. BOH. R. — Bordure grènetée.
261. *Av.* Matrice du buste.
262. *Av.* Poinçon id.

LXV. Liard (3^e type). (C.) Module : 23 millimètres.

263. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, voilé et diadémé; légende : M. T. D. G. R. J.M.P. G. H. B. REG. A. A. D. BURG. — Bordure grènetée.
264. *Av.* Matrice du buste.
265. *Av.* Id. id.
266. *Av.* Poinçon id.
267. *Av.* Id. id.
268. *Rev.* Coin. Dans le champ : AD-USUM-BELGII-AUSTR. 1776-. — Bordure grènetée.
269. *Rev.* Matrice des lettres, au millésime 1776.
270. *Rev.* Matrice des lettres et aux trois premiers chiffres du millésime (177.).
271. *Rev.* Id. semblable à la précédente.
272. *Rev.* Poinçon des deux matrices.
273. *Rev.* Id.


MONNAIES FRAPPÉES SPÉCIALEMENT POUR LE LUXEMBOURG.

LXVI. Pièces de douze sols. (Arg.)


274. *Av.* Matrice du buste à droite de l'impératrice-reine, diadémé, voilé et drapé, avec corset.
275. *Av.* Poinçon du buste. (Cassé.)

LXVII. Pièce de deux liards. (1^{er} type). (C.) Module : 28 millimètres.


276. *Av.* Matrice du coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, drapé d'un manteau d'hermine et à cheveux crépus; légende : M. T. D. G. R. IMP. G. H. B. REG. A. A. D. LUX. — Bordure grènetée.

277. *Av.* Poinçon du coin, avec la légende.
278. *Rev.* Matrice du coin. Dans une guirlande de laurier : AD-USUM-DUCATUS-LUXEM-1757-. — Bordure grênetée.
279. *Rev.* Poinçon de la matrice.

LXVIII. Liard (1^{er} type). (C.) Module : 23 millimètres.

280. *Av.* Coin. Buste, semblable au précédent (n° 276), avec les draperies du manteau plus petites ; légende, id. — Bordure grênetée.
281. *Av.* Poinçon du coin, avec la légende.
282. *Av.* Id. du buste seulement.
283. *Rev.* Coin. Dans le champ : AD-USUM-DUCATUS-LUXEMB. 1757.  — Bordure grênetée.
284. *Rev.* Poinçon du coin.

LXIX. Pièce de deux liards (2^e type). (C.) Module : 30 millimètres.

285. *Av.* Coin. Le chiffre couronné de l'impératrice-reine ; au-dessous la marque monétaire de Bruxelles,  ; légende : JUSTITIA ET CLEMENTIA. — Bordure grênetée.
286. *Av.* Matrice du coin, marqué : R(oettiers).
287. *Av.* Id. du chiffre, avec la couronne.
288. *Av.* Poinçon de la matrice.
289. *Rev.* Coin. Armoiries du Luxembourg dans un cartouche, sommé d'une couronne ; au-dessous 1759 ; légende : MAR. T. D. G. R. IMP. G. H. B. REG. A. A. D. LUX. — Bordure grênetée.
290. *Rev.* Matrice du coin, au même millésime, mais variété dans la légende : MAR. T. D. G. R. JMP. G. H. B. R. AP. A. A. D. LUX.

291. *Rev.* Matrice du cartouche.
292. *Rev.* Poinçon du cartouche. (Cassé.)

LXX. Liard (2^e type). (C.) Module : 25 millimètres.

293. *Av.* Coin. Mêmes type et légende que le coin n° 285. — Bordure grénétée.
294. *Av.* Matrice du coin, marqué : κ (oettiers.)
295. *Av.* Id. du chiffre avec la couronne.
296. *Av.* Poinçon du coin.
297. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende que celui du n° 289. — Bordure grénétée.
298. *Rev.* Matrice du coin, marqué : κ (oettiers).
299. *Rev.* Id. du cartouche avec la couronne.
300. *Rev.* Poinçon de la matrice précédente.
301. *Rev.* Id. id. du lion et des armoiries du Luxembourg, inscrites dans le cartouche.

RÈGNE DE JOSEPH II. (1780-1789.)

LXXI. Essai de la Couronne. (Arg.) Module : 47 millimètres.

302. *Rev.* Poinçon. Écusson vide, sommé de deux couronnes, entouré du collier de la Toison d'or et posé sur une aigle biceps à ailes éployées, tenant des serres un glaive et un globe terrestre; au-dessus une couronne impériale.
303. *Rev.* Matrice. Id. Dans l'écusson est en creux une petite couronne impériale.

(Monnaie frappée pour le Luxembourg.)

LXXII. Pièce de 6 sols. (Arg.) Module : 23 millimètres.

304. *Av.* Coin. Écu du Luxembourg, sommé d'un bonnet ducal ; légende : IOS. II. D. G. R. IMP. S. A. H. B. R. DUX. LUXEMB. — Bordure grênetée.
305. *Av.* Coin. Id.

PÉRIODE DE LA RÉVOLUTION DE 1789.

LXXIII. Essai de l'écu. (Arg.) Module : 40 millimètres.

306. *Rev.* Coin. Onze écussons des provinces belges convergeant vers le centre de la monnaie, et liés par un cordon ; légende : SALVTIS PVBLICÆ FVNDAMENTVM :

Collection Van Berckel.

RÈGNE DE LÉOPOLD II, EMPEREUR.

LXXIV. Pièce de 14 Haras ou plaquette. (Arg.) Module : 23 millimètres.

307. *Av.* Coin. Croix de Saint-André, cantonnée d'une couronne, du chiffre x-iv et d'une tête (signe de l'atelier de Bruxelles) ; légende : LEOP. II. D. G. R. IMP. S. H. GER. HIER. HUNG. BOB. R. — Bordure grênetée.
-

DEUXIÈME DIVISION.

MÉDAILLES ET JETONS.

§ I. MÉDAILLES ET JETONS HISTORIQUES ET DES CORPORATIONS CIVILES.

LXXXV. Jeton. (xv^e siècle.) Module : 27 millimètres.

308. *Rev.* Coin. Quartefeuille, entourée de quatre bijoux de la Toison d'or, avec étincelles; légende :
**ROEVS ꝛ ROSTER ꝛ SIT ꝛ SEMPER
ꝛ NOBISCVM.**

LXXXVI. Modération des archiducs (1620).

309. *Av.* Poinçon des têtes accolées des archiducs, à droite.

Van Loon, t. II, p. 430.

LXXXVII. A l'honneur de Philippe d'Arenberg, duc d'Aerschot.
Module : 45 millimètres.

310. *Av.* Coin. Buste du duc à droite; derrière la tête v. PETIT; légende : **PHI. D. G. P. C. ARNBVRG.
DVX ARSCHOT;** grènetis.

Van Loon t. II, p. 207.
Collection Van Berckel.

LXXXVIII. Levée du siège de Bréda (1634).

311. *Av.* Poinçon du buste à gauche du roi, cuirassé et drapé (manque la tête).

Van Loon, t. II, p. 218.

LXXIX. Excellentes qualités du Gouverneur général (1647).

Module : 55 millimètres.

342. *Av.* Coin. Buste à droite de Léopold Guillaume, archiduc d'Autriche, cuirassé, drapé et à cheveux flottants; légende : LEOPOLD : GVIL : D : G : ARCHID : AVSTR : BVRG : Z :
343. *Av.* Poinçon de la draperie et de la cuirasse.
344. *Rev.* Coin. Croix, ornée de rameaux de laurier, et portant, sur une des branches, un œil et sur l'autre un mors; au pied de la croix, un lion courant et un agneau qui semble échapper à une poursuite; légende : TIMOR DOMINI. Exergue : I. R. F. (J. Roettiers fecit.)

Semblable à celle qui est publiée par Van Loon, t. II, p. 290, n° 4; mais d'un module plus grand; celle de Van Loon est gravée par Waterloos.

LXXX. Mariage de Philippe IV (1650)

345. *Rev.* Poinçon du buste à gauche du roi, cuirassé.

Gravure d'A. Waterloos. — Van Loon, t. II, p. 345, n° 4.

LXXXI. Même sujet.

346. *Av.* Poinçon de la tête du roi, à droite.

Van Loon, t. II, p. 345, n° 2.

LXXXII. Même sujet.

347. *Av.* Poinçon. Les bustes conjugués du roi et de la reine, à droite.

Ibid., n° 3.

LXXXIII. Jeton du bureau des finances (1655).

318. *Av.* Poinçon du buste du roi.

Van Orden, n° 4267.

LXXXIV. Paix entre la France et l'Espagne (1660).

Module : 51 millimètres.

319. *Av.* Coin. Les rois de France et d'Espagne, à mi-corps, se donnant la main et tenant une branche d'olivier, au-dessus de laquelle plane le Saint-Esprit; légende : ACCIPIT A COELO MISSAM MANVS VTRAQUE PACEM. Exergue : PHILIPPO IV. LVDOVICO XIV-CATHOLICO. CHRISTIAN^{no}-REGIBVS PACIFICISS. P. Q. G.

320. *Rev.* Coin. Trois lis, entourés d'abeilles, et au pied desquels est couché un lion, ouvrant la gueule pour recevoir le miel desdites abeilles; au-dessus : PASCITVR INTER LILIA-CANT : II.; au-dessous : DE FORTI DVLCEDO IVD : XIV.; légende : A BELLIS VTRIMQVE FORTITER GESTIS DVLCEDINE PACIS ENATA. A^o MDCLX S. P. Q. G.

Van Loon, t. II, p. 443, n° 4.

LXXXV. Même sujet.

321. *Av.* Poinçon du buste à droite du roi, cuirassé et drapé.

Van Loon, t. II, p. 445, n° 4.

LXXXVI. Jeton du bureau des finances (1665).

322. *Av.* Poinçon du buste à droite du roi, cuirassé et drapé (sans tête).

323. Id. semblable au n° précédent.

Van Orden, n° 4299.


LXXXVII. Inauguration de Charles II, à Bruxelles (1666).

Module : 33 millimètres.

324. *Rev.* Coin. Phénix renaissant de ses cendres et regardant un astre; le tout entouré de deux branches de laurier; au-dessus : RENASCITVR; plus bas : 1666. — Bordure grènetée.

Van Loon, t. II, p. 544, n° 4.

LXXXVIII. Même sujet. Module : 29 millimètres.

325. *Av.* Coin. Buste à droite du roi enfant, entouré d'un grènetis; légende : CAROL. II. D. G. HISP. ET INDIAR. REX. z°. . — Bordure grènetée.


Van Loon, t. II, p. 544, n° 2.

LXXXIX. Même sujet. Module : 23 millimètres.

326. *Av.* Coin. Mêmes type et légende que le numéro précédent. — Bordure grènetée.
327. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende que le n° 324. — Bordure grènetée.


Van Loon, t. II, p. 544, n° 3.

XC. Jeton du bureau des finances. (1669.) Module : 33 millimètres.

328. *Av.* Coin. Buste à droite du roi enfant, décoré de la Toison d'or; légende : CAROL. II. D. G. HISP. ET INDI. REX. z 16  69. — Bordure grènetée.

Van Orden, n° 4317. (Sans la main.)

XCI. Au duc d'Archeot. (1669.) Module : 34 millimètres.

329. *Av.* Coin. Aigle couronné, à ailes éployées, posé à droite sur un tertre et fixant le soleil; légende : SVO. INTE -. NTA - SOLI. . — Bordure grènetée.

330. *Av.* Poinçon de l'aigle.

331. *Rev.* Coin. Écu d'Arenberg, sommé d'un bonnet ducal et entouré du collier de la Toison d'or; légende : ✱ PHIL. FRANC. D. G. DVX ARENBERGÆ DVX ARSCHOT. Z. — Bordure grênétée.

Conf. Van Loon, t. III, p. 34; où se trouve un jeton semblable, dont l'aigle est posé sur un rocher et la légende autrement distribuée.

XCII. Jeton du trésor de Bruxelles. (1681.)

Module : 30 millimètres.

332. *Rev.* Coin. Les armoiries de Jean Heymans, trésorier de Bruxelles. — Bordure grênétée.

Van Orden, n° 4375; cet auteur attribue, par erreur, les armoiries de Heymans, à P. F. Roose.

XCIII. Jean Van Beughem, nommé évêque d'Anvers. (1687.)

Module : 48 millimètres.

333. *Av.* Coin. Buste à droite de l'évêque; au-dessous : P. ROTI(ers); légende : IOAN. FERD. BEVGEMIVS IX. EPISC. ANTV.

334. *Rev.* Coin. Ses armoiries dans un cartouche, sommé d'un chapeau de cardinal; exergue : VIRTUTE ET-CONSTANTIA-1687.

335. *Rev.* Poinçon des armoiries, du cartouche et du chapeau.

Van Loon, t. III, p. 325.

XCIV. La Maison d'Autriche espère, malgré ses revers. (1689.)

Module : 29 millimètres.

336. *Av.* Coin. Femme, casquée, assise à gauche et tenant deux épis de blé; à côté les armes

d'Autriche; légende : **ETIAM. SPIRANTIBVS-AVSTRIS-
AVSTRIA SPERAVIT.** — Bordure grènetée. —
Exergue : **P. ROTI(ers).**

337. *Av.* Poinçon du coin, sans lettres.

338. *Rev.* Coin. Armoiries du roi, sommées d'une couronne et entourées du collier de la Toison d'or; légende : **GECT. POVR. LE. BVREAV. DES. FIN.** 1689. — Bordure grènetée.

XCV. Fiançailles du roi avec Marie-Anne de Neubourg. (1689.)
Module : 57 millimètres.

339. *Rev.* Coin. Les armoiries des fiancés dans deux cartouches, sommés d'une couronne, posés sur socle, orné d'un lion et de s. p. q. g., et soutenus par deux génies tenant chacun une branche de laurier; légende : **INFANTES. MARI-
ANNA. DABIT-QVOD. GANDA. PRECATVR;** exergue : **MDCLXXXIX. (Brisé.)**

340. *Rev.* Poinçon des cartouches, de la couronne, des deux génies et du socle.

Van Loon, t. III, p. 433, n° 4.

XCVI. Mariage du roi avec Marie-Anne de Neubourg. (1690.)
Module : 39 millimètres.

341. *Av.* Coin. Profil droit du roi, à cheveux flottants; sous le col : **PH. R(oettiers);** légende : **MAGNVS REX CAROLVS-EVROPÆ VINDEX.**

342. *Av.* Poinçon du profil du roi.

343. *Rev.* Id. du profil de la reine.

Van Loon, t. III, p. 433, n° 3.

XCVII. Même sujet. Module : 28 millimètres.

344. *Av.* Coin. Les bustes conjugués des deux époux, à droite; sous le col : P. ROT(tiers); légende : DIU VIVITE INCOLUMES-REX ATQUE REGINA. — Bordure grênetée.
345. *Av.* Poinçon des bustes.
346. *Rev.* Coin. L'amour ente une greffe sur un arbre; au bas une tourterelle et un arc; légende : IRRADIANTE DEO DABIT HÆC CONIUNCTIO FRUCTUS. — Bordure grênetée.
347. *Rev.* Poinçon de l'amour et de l'arbre.

Van Loon, t. III, p. 433, n° 4.

XCVIII. Vœux en faveur du roi. (1692.) Module : 30 millimètres.

348. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, cuirassé, drapé et à cheveux flottants; au-dessous : PH. R(oet-tiers) F.; légende : VIVAT DIV CAROLVS REX VERE MAGNVS.
349. *Av.* Poinçon du buste.
350. *Rev.* Coin. Armoiries du roi, sommées d'une couronne et entourées du collier de la Toison d'or; légende : GECT. POVR LE BVREAV DES FIN.
351. *Rev.* Coin. Id. (Brisé.)
352. *Rev.* Poinçon du contour des armoiries.

XCIX. Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur-général des Pays-Bas espagnols. (1693.) Module : 53 millimètres.

353. *Av.* Coin. Buste à droite du prince, cuirassé, drapé et en perruque; au-dessous : PH. R(oet-tiers) F.; légende : EMANUEL BAVARIÆ DVX BELGII LUX.

354. *Rev.* Coin. Le duc, armé en guerrier romain, à cheval et à droite; légende : TV MARCELLVS ERIS.

Van Loon, t. IV, p. 85, n° 4; l'exemplaire de Van Loon ne porte pas la signature du graveur.

C. Même sujet. (1693.) Module : 30 millimètres.

355. *Av.* Coin. Profil à droite du duc, en perruque; au-dessous : PH. R(oettiers) F.; légende : DVX EMANVEL-VIVAT. VIGEAT. VINCAT.

356. *Av.* Poinçon du buste.

357. *Rev.* Coin. Le duc, armé en guerrier romain, prend la défense d'une femme attaquée par un monstre; légende : ERIPE ME HIS INVICTE-MALIS.

358. *Rev.* Poinçon du coin, sans légende.

Van Loon, t. IV, p. 85, n° 3; l'exemplaire de Van Loon ne porte pas la signature du graveur.

CI. Repos des Pays-Bas espagnols. (1694.) Module : 34 millimètres.
(L'avvers de ce coin est celui coté n° 383.)

359. *Rev.* Coin. Cube, au-dessus duquel deux vents soufflent l'un contre l'autre; dans le ciel deux astres; légende : EX TEMPESTATE EXORJETUR BELGÆ DIU CUPITA QUIES.

360. *Rev.* Poinçon, sans légende, ni étoiles.

CII. A l'honneur du roi. (1694.) Module : 53 millimètres.

361. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, lauré; au-dessous : PH. R(oettiers); légende : HIC VIR HIC EST CÆSAR PIETATE INSIGNIS ET ARMIS-EXORNAT CVIVS LAVREA SANCTA CAPVT.

CHII. Prix pour l'académie militaire à Bruxelles. (1694.)

Module : 30 millimètres.

362. *Av.* Poinçon du buste à droite du roi, couronné, cuirassé et à cheveux flottants.
363. *Rev.* Coin. Mars et Pallas soutenant le plan d'un pentagone; légende en quatre lignes :
PALLADIS ET MARTIS STUDIOSE HÆC PRÆMIA MILES ME-
DRANEA TIBI-DOCTA PALESTRA-DICAT.
364. *Rev.* Poinçon, sans légende.

Van Loon, t. IV, p. 468.

CIV. Mariage du gouverneur général des Pays-Bas espagnols avec la fille du roi de Pologne (1695.) Module : 30 millimètres.

365. *Av.* Coin. Les bustes conjugués des deux époux, à droite; au-dessous : PH. R(oettiers); légende en deux lignes : AUREUS E TANTIS
PROCEDE PARENTIBUS INFANS ET TUTA EUROPE
PAX-ORIARE SIMUL.
366. *Rev.* Coin. L'amour, tenant deux cœurs attachés à un ruban, et foulant à ses pieds des armes; légende : CEDANT FLAMMIS CONCORDIBUS
ARMA.
367. *Rev.* Poinçon, sans légende.

Van Loon, t. IV, p. 477; les initiales du nom du graveur y sont marquées :
I. F. S.

CV. Conquête de la ville et du château de Namur. (1695.)

Module : 56 millimètres.

368. *Av.* Coin. Le roi d'Angleterre armé en guerrier romain, à cheval et à droite; à l'horizon la ville de Namur : NAMVRCVM; exergue : GALLOS

BIECIT. HISPANOS RESTITVIT-HOSTES TERRVIT SOCIOS
FIRMAVIT-ASSERTOR ORBIS.

369. *Av.* Poinçon du cheval et du cavalier.
370. *Rev.* Coin. Sous une Renommée, à droite :
GVILIELMO. III. MAXIMO-ALTERIVS. ORBIS. REGI. TOTIVS-
PATRI. VINDICI. RESTITVTORI-HERCVLI. REDIVO. IMP.-
PIO. FELICI. INCLYTO.-IN. ÆTERN. MEM.-L L D C.
371. *Rev.* Coin. Id.
372. *Rev.* Poinçon de la Renommée.

Van Loon, t. IV, p. 200, n° 4.

CVI. Reprise de Namur. (1695.) Module : 29 millimètres.

373. *Av.* Poinçon du profil droit du gouverneur
général des Pays-Bas autrichiens, en perruque
et ceint d'une couronne murale.
374. *Rev.* Coin. Femme, debout et de face, tenant
de la main droite une lance, surmontée d'un
chapeau, et posant un écu sur un piédestal,
orné d'un écusson à un lion; à l'horizon une
ville; légende : VINCENDVM NON REDDENDUM; exer-
gue : LIBERTAS NAMURCI. (Brisé.)
375. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Van Loon, t. IV, p. 205, n° 4.

CVII. Même sujet. Module : 30 millimètres.

376. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur gé-
néral, en perruque et drapé; au-dessous :
R(oettiers); légende : MULTA VIRI VIRTUS VIRGIL.
377. *Av.* Poinçon du buste.

(Le n° 374 a servi de revers à ce jeton.)

Van Loon, t. IV, p. 205, n° 5.

CVIII. Charles II au fils de Michel de Cafmeyer, son chasseur.
(1696.) Module : 58 millimètres.

378. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, drapé et en perruque; légende : CAROLVS II HISPANIARVM REX FILIO MICHAELIS DE CAFMEYER VENATORIS SVI.

379. *Rev.* Coin. Les armoiries du roi, sommées d'une couronne et entourées du collier de la Toison d'or; légende : IN MNEMOSYNON QVOD EVM DE FONTE BAPTISMALI SVSCEPERIT. A. 1696 24 FEB.

CIX. Jeton du canal de Bruxelles. (1696.)

380. *Av.* Poinçon d'une barque, traînée par deux chevaux; au-dessus, l'écusson de Bruxelles.

381. *Rev.* Poinçon. Écu, sommé d'une couronne, ayant pour supports deux lions, tenant des bannières; le champ, qui doit porter les armoiries de Van Brouckhoven, est vide.

Van Orden, n° 4413.

CX. A Maximilien Emmanuel de Bavière, vainqueur des Turcs.
(1697.) Module : 58 millimètres.

382. *Rev.* Coin. Le gouverneur général des Pays-Bas armé en guerrier romain, à cheval, à gauche et foulant aux pieds deux Turcs; légende : HOSTES PERCVSSIT BAVARVS TVRCASQVE SVBEGIT; exergue : GANDA MDCXCVII. À côté : PH. R(oettiers).

CXI. Paix de Ryswyck. (1697.) Module : 34 millimètres.

383. *Av.* Coin. Guerrier romain, debout devant un temple portant : JANVS; légende : NEMO IMPUNE RECLUDET.

384. *Av.* Poinçon du guerrier et du temple.
385. *Rev.* Coin : Guerrier en costume romain, s'appuyant sur une arme à feu et debout près d'un cheval, tenu par un homme; légende : VIRTUTIS PRÆLUDIA AVITÆ; exergue : R(oettiers).
386. *Rev.* Coin. Id.
387. *Rev.* Id. (Cassé.)
388. *Rev.* Poinçon, sans légende.

Van Loon, t. IV, p. 253, n° 2.

CXII. Même sujet. Module : 34 millimètres.

389. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, cuirassé; légende : CAROLVS-II-D-G.-HISP. — .ET.INDIARUM REX. (Cassé.)
390. *Av.* Coin. Id.
391. *Av.* Poinçon du buste.
392. *Rev.* Coin. Trophée d'armes dans un serpent qui se mord la queue, et entouré de branches de laurier; légende : ÆTERNVM. CORONATA MANEBVNT 1697.

Van Loon, t. IV, p. 253, n° 3.

CXIII. Même sujet. Module : 30 millimètres.

393. *Av.* Coin. Guerrier romain fermant le temple de IANVS; légende : BELLI PORTÆ 20 SEPTEM 1697 CLAVDVNTVR.
394. *Av.* Coin. Id. (Brisé.)
395. *Av.* Matrice du coin.
396. *Av.* Poinçon du coin, sans légende.
397. *Rev.* Coin. La Paix, assise sur un char, trainé par deux lions, dont l'un tient l'écu de Bavière,

l'autre celui d'Espagne; légende : **IVNCTI CVRRVM
SVBIERE LEONES.**

398. *Rev.* Matrice du coin.

399. *Rev.* Poinçon du coin, sans légende.

Van Loon, t. IV, p. 253, n° 4.

CXIV. Jubilé. (1700.) Module : 30 millimètres.
(L'avvers est le même que le n° 376.)

400. *Rev.* Coin. La Paix, debout sur un piédestal, tenant un serpent qui se mord la queue, et une branche d'olivier; sur le piédestal : **ÆTERNITATI-PACIS.**; au-dessous : **R(OETTIERS)**; légende : **EX VOTO BELGARUM ANNO-IUBILÆI MDCC.**

401. *Rev.* Coin. Id. (Brisé.)

402. *Rev.* Coin. Id. (Brisé.)

403. *Rev.* Poinçon de la Paix sur le piédestal.

Van Loon, t. IV, p. 294, n° 4.

CXV. Philippe V prend possession de ses États. (1700.)
Module : 54 millimètres.

404. *Av.* Poinçon d'une partie de l'avvers : Femme, agenouillée, offrant une couronne au roi, debout.

405. *Rev.* Coin. Le roi à cheval, à gauche, tenant un bâton de commandement et s'adressant à des guerriers qui le suivent et dont l'un tient un drapeau; à l'exergue les armes de la châtellenie de Courtrai; légende : **PHIL. V. D. G. HISP. ET. IND. REX. G.-DONA TUEBOR.**

406. *Rev.* Poinçon, sans légende.

Van Loon, t. IV, p. 321.

CXVI. Clémence du roi. (1704.) Module : 34 millimètres.

407. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, drapé et à cheveux flottants; au-dessous : R(OETTIERS); légende : PHILIPPUS. V. HISP.-ET. INDIARUM. REX.
408. *Av.* Poinçon du buste.
409. *Rev.* Coin. La Clémence, assise sur un lion couché au pied d'un trône; légende : ROBORATUR CLEMENTIA TRONUS EIUS; exergue : PROV. 20 1704. (Fendu.)
410. *Rev.* Poinçon, sans légende.

Van Loon, t. IV, p. 316.

CXVII. Flaquettes de Philippe V. (1704.) Module : 54 millimètres.

411. *Av.* Coin. Les bustes conjugués du roi et de la reine, à droite; légende intérieure : AMICOFORDERE NECTOR; légende extérieure : PHIL. V. D. G. HISP. R. C.-MAR. LUD. GAB. REG.; au-dessous : PH. R(OETTIERS).
412. *Rev.* Coin. Paysage avec arbre, surmonté de deux oiseaux; dans le ciel, le zodiaque; légende : DESVPER-OMNE FERET; au bas, écu aux armes de la châtellenie de Courtrai, entre deux palmes.
413. *Rev.* Poinçon de l'arbre et des armoiries.

Van Loon, t. IV, p. 334.

CXVIII. Inauguration de Philippe V. (1703.) Module : 25 millimètres.

414. *Av.* Poinçon du buste du roi.
415. *Rev.* Coin. Paysage et soleil levant; exergue : RERV M HINC-NASCITVR-ORDO. — Bordure grènetée.

Van Loon, t. IV, p. 337.

CXIX. Même sujet. (1702.) Module : 44 millimètres.

416. *Rev.* Coin. Paysage et soleil levant; exergue :
RERVH HINC NASCITVR-ORDO.

Van Loon, t. IV, p. 338.

CXX. Mariage de Philippe V. (1702.) Module : 57 millimètres.

417. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, cuirassé, drapé et en perruque; au-dessous : ROETTIERS; légende extérieure : PHILIPPUS. V. D. G. HISP. ET INDIAR. REX; légende intérieure : GANDA REGIS-CELEBRAT THALASSIONEM.
418. *Av.* Poinçon du buste.
419. *Rev.* Id. du buste à droite de la princesse, diadémé et drapé.

CXXI. Même sujet. (1702.) Module : 30 millimètres.

420. *Av.* Coin. Les profils conjugués du roi et de la reine, à droite; au-dessous : R(oe)ttiers); légende : PHIL. V ET MARIA-HISP. ET IND. REX ET REGINA. (Brisé.)
421. *Rev.* Coin : sous un astre, deux mains jointes; au-dessous : IMPERAT CONCORDIA.
422. *Rev.* Matrice des deux mains.

Van Loon, t. IV, p. 374.

CXXII. Même sujet. (1702.) Module : 30 millimètres.

423. *Av.* Coin. Le roi, couronné et assis de face sur un trône, entouré de draperies, et au pied duquel est couché un lion; au-dessus : SOL.

(Le revers est conforme au précédent.)

Van Orden, t. II, p. 235.

CXXIII. Conquêtes de Philippe V. (1703.) Module : 34 millimètres.

424. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, drapé et en perruque; au-dessous : 1703; légende : PHILIPPUS V.-REX CATHOLICUS.

425. *Rev.* Coin. Dans le champ : SERVATA-CREMONA-MANTUA LIBERATA-FUSO HOST. EXERC. — GUASTALLA-CAPTA R(oettiers).

Van Loon, t. IV, p. 378.

CXXIV. Au protecteur de la liberté en Allemagne. (1703.)

426. *Av.* Poinçon du profil droit de l'électeur de Bavière.

Van Loon, t. IV, p. 394.

CXXV. Bataille d'Eeckeren. (1703.) Module : 41 millimètres.

427. *Rev.* Coin. Piédestal orné d'un trophée d'armes; à côté un guerrier romain auquel la Renommée présente une branche de laurier; à l'horizon la ville d'Anvers; légende : HOSTE CAESO-ANTVERPIA SERVATA; exergue : 30 IUNII. 1703.

Van Loon, t. IV, p. 398.

CXXVI. Justice de la cause de Philippe V. (1704.)

Module : 34 millimètres.

428. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, cuirassé et en perruque; au-dessous : R(oettiers), 1704; légende : PHIL V. D. G.-HISP. ET IND. REX.

429. *Av.* Poinçon du buste.

430. *Rev.* Coin. Lion casqué, debout à gauche, tenant une épée haute et un écu aux armes d'Espagne; légende : QUIS IUSTIUS-INDUIT ARMA.

Van Loon, t. IV, p. 432.

CXXVII. Prise du fort Picard. (1705.) Module : 31 millimètres.

431. *Av.* Coin. Guerrier à droite, armé de pied en cap, à cheval, et tenant un bâton de commandement; légende : **PROSPERE PROCEDE ET REGNA**; exergue : **VOT. PVB.**
432. *Av.* Coin. Id.
433. *Av.* Poinçon du guerrier à cheval.
434. *Rev.* Coin. Écu du roi, sommé d'une couronne et entouré des colliers des ordres du Saint-Esprit et de la Toison d'or; légende : **PHILIPPUS. V. D. G. HISP. ET INDIARUM REX. 1705.**

Van Loon, t. V, p. 46.

CXXVIII. Jeton. (1705.) Module : 44 millimètres.

435. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, cuirassé, drapé, en perruque, et orné du collier de la Toison d'or; au-dessous : **PH. R(oettiers)**; légende : **PHIL. V. D. G. HISPANIARUM-ET INDIARUM REX. 1705.**

CXXIX. Le roi prêt à défendre ses droits. (1705.)

Module : 32 millimètres.

436. *Av.* Coin. Profil à droite du roi, lauré et en perruque; au-dessous : **R(oettiers)**; légende : **PHIL. V. REX CATHO-FIDEM TUEBOR.**
437. *Av.* Poinçon du profil.
438. *Rev.* Coin. Bras, armé d'une épée passant par une couronne de laurier, et placé entre un autel avec feu et une couronne posée sur un

coussin ; légende : **DUM SPIRITUS HOS REGET ARTUS ;**
exergue : 1705. (Brisé.)

439. *Rev.* Poinçon, moins l'épée et la légende.

Van Loon, t. V, p. 24.

CXXX. Jeton de la nouvelle année; (1705.) Module : 32 millimèt.

440. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, cuirassé et en perruque; au-dessous : **R(œtters)**; légende :
PHIL. V. D. G. HISP-ET IND REX.

441. *Av.* Poinçon du buste.

442. *Rev.* Coin. Écu ovale du roi, sommé d'une couronne et entouré des colliers des ordres du Saint-Esprit et de la Toison d'or; légende :
BURGUNDIÆ DUX BRABANTIÆ Z C 17-06.

443. *Rev.* Coin. Id. (Brisé.)

444. *Rev.* Poinçon du contour de l'écu, sommé de la couronne.

Van Loon, t. V, p. 30.

CXXXI. Jeton du magistrat du Franc de Bruges.

Module : 30 millimètres.

445. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, en perruque, lauré et drapé; au-dessous : **R(œtters)**; légende : **PHIL. V. D. G. HISP.-ET INDIAR. REX.** — Bordure grènetée.

446. *Av.* Coin. Id.

447. *Rev.* Coin. Écu du Franc, sommé de trois fleurs de chardon et ayant pour supports un homme et une femme au naturel; au-dessus : **S. P. Q. F.** — Bordure grènetée.

448. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CXXXII. Jeton du Franc de Bruges. (1702.) Module : 30 millim.

449. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, cuirassé, drapé, en perruque et orné du collier de la Toison d'or; au-dessous un lis; légende : PHILIPPUS V. D. G. HISP-ET INDIARUM REX. — Bordure grênetée.
450. *Av.* Poinçon du buste.
451. *Rev.* Coin. Cartouche aux armes du Franc, sommé de trois fleurs de chardon et ayant pour supports un homme et une femme au naturel; au-dessus S. P. Q. F. — Bordure grênetée.
452. *Rev.* Id.
453. *Rev.* Id.
454. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CXXXIII. Mariage de Charles III. (1708.) Module : 60 millimètres.

455. *Av.* Coin. Les bustes affrontés des deux époux; légende : ELISABETH IN SPONSAM DATUR CAROLO REGI.
456. *Av.* Poinçon des deux bustes.
457. *Rev.* Coin. Les armoiries des deux époux dans deux cartouches, sommés d'une couronne et posés sur un socle aux armes de Gand; légende : GANDA REGII CONGRATULANS THALAMIS.

Van Loon, t. V, p. 92.

CXXXIV. Couronnement de Charles VI. (1711.)

Module : 45 millimètres.

458. *Av.* Coin. Buste à droite du prince, drapé et en perruque; deux génies, portant l'un une couronne royale, l'autre une couronne impériale,

volent autour de la tête ; au-dessous : REDEUNT
SIC SECU LA QUINTI.

459. *Rev.* Coin. Les armoiries d'Espagne, couronnées et posées sur un écu à une aigle biceps, sommé d'une couronne et entouré du collier de la Toison d'or ; légende : CAROLVS SEXTVS ROMANORVM IMPERATOR CORONATVS 22 DEC 1711.

Van Loon, t. V, p. 497, n° 3.

CXXXV. Même sujet. (1711.) Module : 52 millimètres.

460. *Rev.* Coin. Dans le champ, entouré des quatre écus d'Espagne, de l'empire, de la Flandre et de Courtrai : CAROLO AVGVSTO-PRINCIPI FLANDRIÆ-QVINTO-HISPANIÆ REGI TERTIO-CÆSARI SEXTO-PIA VOTA DONAT-SENATVS POPVLVSQVE-CORTRACENSIS.

Van Loon, t. V, p. 497, n° 5.

CXXXVI. Même sujet. (1611.) Module : 52 millimètres.

461. *Av.* Coin. L'empereur debout, à droite, reçoit d'un aigle la couronne impériale ; dans le ciel, trois génies ; légende : HIC VIRTUTIS HONOS-COELO DEMITTITUR ALTO ; exergue : 22 DEC. 1711.

462. *Av.* Poinçon, sans légende.

463. *Rev.* Coin. La Justice à la gauche, montrant de son glaive l'écu d'Autriche, sommé d'une couronne et posé sur un piédestal aux armes d'Espagne ; à la droite l'Abondance : au bas l'écu de la châtellenie de Courtrai ; légende : CORTRACENSE TER-RITORIUM GAUDET ; exergue : ARCES DOMVS-AVSTRIACÆ.

464. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Revue de la num. belge, 27^e année, pl. V, fig. 1.

CXXXVII. Jeton de la chambre des courtiers à Bruges. (1744.)
Module : 32 millimètres.

465. *Av.* Coin. Buste à gauche de l'empereur, cuirassé, drapé et en perruque; au-dessous : R(OETIERS); légende : CAROLUS IMPERATOR ET REX.
466. *Av.* Poinçon du buste.
467. *Rev.* Coin. Écu à trois pals, soutenus par deux hommes au naturel, tenant chacun une massue, et entouré d'un cercle avec hermine; légende : SIC CURRITE-VT-COMPREHENDATIS; exergue : LA-CAMBRE DES-COURTIERS-A BRUGES.
468. *Rev.* Id.
469. *Rev.* Poinçon des deux hommes, de l'écu et du cercle.

CXXXVIII. Paix de Rastadt. (1744.) Module : 53 millimètres.

470. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur; au-dessous : PH. ROETT(IERS)-IUN. F.; légende : S(AN)CTO MAGNO CAROLO SEX-TO TIBI GLORIA DAPHNES.
471. *Rev.* Coin. Femme, casquée, tenant un écu d'Autriche et perçant de sa lance un guerrier qu'elle foule aux pieds; à côté une femme assise, tenant une branche de laurier et un écu de la châtellenie de Courtrai; légende : VIRGINI PACIFERÆ CÆDE MAVORS.
472. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Revue de la num. belge, 27^e année,
pl. V, fig. 2.

CXXXIX. Naissance de l'archiduc Léopold. (1746.)
Module : 54 millimètres.

473. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, drapé,

lauré et en perruque; au-dessous : PH : ROET-
T(IERS)-JUN : F :; légende : CAROLUS VI IMPERATOR
FLANDRIÆ COMES. (Cassé.)

474. *Rev.* Coin. Femme, debout à gauche, regardant
une autre femme qui apparaît dans le ciel et
tient un enfant; à côté une troisième femme;
dans le ciel la Vierge avec l'enfant divin; à
terre l'écu du Franc de Bruges; légende : GENVS
IMMORTALE MANET; exergue : LEOPOLDUS E POLO
PRODIT-IDIUS APRILIS.

475. *Rev.* Poinçon, sans légende.

CXL. Même sujet. (1716.) Module : 52 millimètres.

476. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré,
drapé et en perruque; au-dessous : PH. ROETIERS
F.; légende : CAROLUS VI IMPERATOR FLANDRIÆ COMES.

477. *Av.* Poinçon.

478. *Rev.* Coin. Femme, assise, et homme, debout,
tenant un écu aux armes du Franc de Bruges,
posé contre un piédestal, supportant une ruche;
légende : GENVS IMMORTALE MANET; exergue : NATI-
VITAS PRIMOGENITI.

479. *Rev.* Id.

480. *Rev.* Matrice, sans légende ni exergue.

Suppl. à Van Loon, t. I, pl. II, fig. 7.

CXLI. Même sujet. (1716.)

(L'avvers est celui du précédent, n° 476.)

481. *Rev.* Poinçon d'une partie du coin. Femme,
agenouillée, recevant un enfant que lui pré-
sente une autre femme casquée et assise.

Suppl. à Van Loon, t. I, pl. II, fig. 8.

CXLII. Prise de Temeswar. (1716.) Module : 33 millimètres.

482. *Rev.* Coin. Vue de la ville; légende extérieure :
GESSIT VICTRICIBUS ARMIS; légende intérieure : DE
TVRCIS CAPTO TEMESVARO.
483. *Rev.* Id.

CXLIII. Réorganisation de l'académie militaire à Bruxelles.
(1716.) Module : 62 millimètres.

484. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré,
drapé et en perruque; au-dessous : PH. ROET-
TIERS F. F.; au-dessus : TVRCA EXTERMINATO
CÆSARE DONANTE; légende : CAROLUS SEXTUS ROMA-
NORUM IMPERATOR, DUX BRABANTIE COMES FLANDRIÆ.
485. *Rev.* Coin. Trophée d'armes; à côté deux génies
embouchant chacun une trompette avec ban-
deroles, sur lesquelles on lit : CA-VI; IMP-ET-REX;
au-dessus : une banderole en forme de légende
intérieure : ACADEMIA BRVXELLÆ; légende
extérieure : CÆSARIS AUSPICIIIS FLOREBUNT PALLADIS
ARMA.

**CXLIV. Jean-Baptiste Vander Moelen, élu abbé de Saint-Michel
à Anvers. (1716.)** Module : 38 millimètres.

486. *Rev.* Coin. Cartouche à deux écus : le premier
aux armes de l'abbaye de Saint-Michel, le
second à celles de Vander Moelen; au-dessus
une mitre et deux crosses; le tout posé sur un
socle; légende : MODERATE PREMENDO CORONANT;
exergue : NOVUS MYTRA CONDECORATUS.
487. *Rev.* Poinçon du cartouche, de la mitre et du
socle.

CXLV. Victoire remportée sur les Turcs. (1717.)

Module : 44 millimètres.

488. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré, drapé, et en perruque; au-dessous : **Æ**(oettiers); légende : **CAROLUS SEXTUS ROM : -IMP. ET TERTIUS REX HISP.**
489. *Rev.* Coin. Lion et lionceaux attaquant un dragon; dans le ciel un aigle emportant un croissant et fixant le soleil; légende : **CONSTANTIA ET FORTITUDINE**; exergue : 1717. (Brisé.)
490. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Supplément à Van Loon, t. I, pl. II,
fig. 46.

CXLVI. Même sujet. Module : 38 millimètres.

491. *Av.* Coin. Mêmes type et légende du n° 488.
492. *Av.* Id.
493. *Av.* Poinçon du buste.
494. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende du n° 489.
495. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CXLVII. Même sujet. Module : 34 millimètres.

496. *Av.* Coin. Mêmes type et légende du n° 488.
497. *Av.* Id. (Brisé.)
498. *Av.* Poinçon du buste.
499. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende du n° 489.
500. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CXLVIII. Même sujet. Module : 28 millimètres.

501. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré et en perruque; au bas du buste on voit

une partie de la cuirasse; au bas : R(œtters);
légende comme au n° 488, mais avec : CAROL.,
au lieu de CAROLUS.

502. *Av.* Poinçon du buste.

503. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende du n° 489.

504. *Rev.* Id.

CXLIX. Même sujet. Module : 30 millimètres.

505. *Av.* Coin. Mêmes type et légende du n° 501,
mais à bordure grènetée.

506. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende du n° 489,
mais à bordure grènetée.

507. *Rev.* Id. fendu.

508. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CL. Même sujet. Module : 26 millimètres.

509. *Av.* Poinçon du buste de l'empereur, en
perruque et lauré.

510. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende du n° 489.
— Bordure grènetée.

511. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CLI. Même sujet : Module : 23 millimètres.

512. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré
et en perruque; au-dessous : une main;
légende du n° 501. — Bordure grènetée.

513. *Av.* Poinçon du buste.

514. *Rev.* Coin. Mêmes type et légende du n° 489.
— Bordure grènetée.

515. *Rev.* Id.

516. *Rev.* Id.

517. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CLII. Même sujet. Module : 44 millimètres.

518. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, en perruque, lauré et drapé; au-dessous : R(OET-
TIERS); légende : CAROLUS SEXTUS ROM:-IMP. ET
TERTIUS REX HISP.

519. *Av.* Poinçon du buste.

520. *Rev.* Coin. Combat de cavalerie; à l'horizon
une ville; dans le ciel une croix; légende : IN
HOC SIGNO VINCES.

CLIII. Même sujet. Module : 35 millimètres.

521. *Rev.* Coin. Combat de cavalerie; à l'horizon
une ville; dans le ciel une croix; légende :
IN HOC SIGNO VINCES.

522. *Rev.* Poinçon des cavaliers.

CLIV. Même sujet. Module : 24 millimètres.

523. *Rev.* Poinçon. Combat; à l'horizon une ville.

CLV. Même sujet. Module : 30 millimètres.

524. *Rev.* Coin. Éclipse; légende en deux lignes :
ORNANDVM VT SIMILIS SEXTO SIT SEPTIMVS ANNVS.-CVM
PLENA EST FIT NVLLA. — Bordure grénétée.

525. *Rev.* Id.

526. *Rev.* Poinçon de l'éclipse.

CLVI. L'empereur inauguré à Gand. (1717.) Module : 57 millimèt.

527. *Rev.* Coin. Femme, assise à gauche sur un
trône, tenant l'écu de Flandre et une bannière
également de Flandre; à ses côtés un lion; à

l'horizon la ville de Gand; légende : **DEDICAT
VOVETQUE GANDA CÆSARI.**

528. *Rev.* Poinçon de la femme et du lion.

Supplément à Van Loon, t. III, pl. XV,
fig. 134.

CLVII. L'empereur inauguré à Courtrai. (1717.)

Module : 50 millimètres.

529. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré,
cuirassé et en perruque; au-dessous : **PH.-ROET-
TIERS-1717**; légende : **CAR : VI. IMP. REX HISP. III.
INAUGURATUR. COM : FLAND. XXVIII OCT.**

530. *Rev.* Coin. L'empereur, assis; devant lui cinq
femmes, tenant des écussons et dont uné est
agenouillée; légende : **ACCIPIT A CAROLO QUOD
DONAT FLANDRIA FOEDUS POST FRANCONATUM PRIMA
TENENTE LOCA CORTRAGO.**; exergue : **VOTUM
CHRISTUS-BENEDICAT.**

531. *Rev.* Poinçon de l'empereur et des femmes.

*Revue de la num. belge, 4^{re} série, t. II,
p. 150.*

CLVIII. Idem à Namur. (1717.) Module : 34 millimètres.

532. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré,
drapé et en perruque; au-dessous : **R(oettiers)**;
légende : **CAROL. VI ROM : IMP. HISP. REX. C : NAM.
INA. 18 OCT.** — Bordure grénétée.

533. *Rev.* Coin. Cartouche aux armes de Namur,
sommé d'une couronne; légende : **CAROLO REGI
APPLAUDVNT NAMURANI**; exergue : petite guir-
lande de fleurs. — Bordure grénétée.

Supplément à Van Loon, t. II, pl. II,
fig. 44.

CLIX. Jeton du magistrat de Gand. (1717). Module : 32 millim.

534. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, en perruque, cuirassé et drapé; au-dessous : P.; légende : CAR. VI. D. G. ROM. IMP. SEM. AUG. FLAN. COM. — Bordure grènetée.

Van Orden, supplément, n° 4425.

CLX. Paix de Passarowitz et prise de Belgrade. (1718.)

Module : 32 millimètres.

535. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré, drapé et en perruque; au-dessous : R(OETTIER); légende : CAROLUS VI ROM : IMP : DUX BRABANTIAE C : FLAN-DRIA.

536. *Rev.* Coin. Femme, casquée, assise sur un trophée d'armes, tenant une branche de laurier et un écu à aigle biceps; à ses pieds une femme agenouillée lui offre une branche d'olivier, et tient un écu à croissants; à l'horizon une ville; légende : VICTORIA PACEM TUARUNEA DABIT.

Supplément à Van Loon, t. III, pl. XV, fig. 435.

CLXI. Repos de la Belgique. (1719.) Module : 32 millimètres.

537. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré, drapé et en perruque; au-dessous : R(OETTIER); légende : CAROLUS VI ROM : IMP : DUX BRABANTIAE C : FLA-ND. (Cassé.)

538. *Rev.* Coin. Lion, endormi à droite; au-dessus un aigle à ailes éployées et entouré de lauriers; légende : EX TE DELICIUM BELGII.

539. *Rev.* Id.

540. *Rev.* Id.

541. *Rev.* Poinçon du lion et de l'aigle.

Supplément à Van Loon, t. III, pl. XV,
fig. 136.

CLXII. Charles VI prend possession du pays rétrocedé. (1720.)
Module : 47 millimètres.

542. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré,
drapé et en perruque; au-dessous : PH. ROET-
TIERS; légende : CAROLUS VI IMPERATOR FLANDRIÆ
COMES.

543. *Rev.* Coin. Aigle volant à gauche, la tête tournée
à droite et tenant, dans ses serres, une corne
d'abondance; légende : DICABAT CÆSARI AU-
GUSTO TERRITORIUM IPRENSE; exergue : TE SOSPITE
COPIA-RERUM.

544. *Rev.* Poinçon de l'aigle tenant la corne d'abon-
dance.

Vanden Peereboom, *Essai de num.*
yproise, pl. V, fig. I.

CLXIII. Inauguration de l'empereur à Tournai. (1720.)
Module : 50 millimètres.

545. *Rev.* Coin. Femme, assise à gauche, tenant un
écusson aux armés des États du Tournaisis;
légende : DATUM IN OCCASIONE INAUGURA-
TIONIS; exergue : STATUS TORNA-CESII.

546. *Rev.* Poinçon de la femme.

Revue de la num. belge, 2^e série, t. II.
pl. X.

CLXIV. Prise de Messine. (1720.) Module : 32 millimètres.

547. *Rev.* Coin. Vue à vol d'oiseau d'une forteresse;

légende : VICISSE DEGORUM EST; exergue : STRENA
KALEND : — IANUAR : 1720.

548. *Rev.* Id. (Brisé.)

CLXV. Jeton des États de Namur. (1721.) Module : 30 millimètres.

549. *Av.* Coin. Écu de Lannoy dans un cartouche, sommé d'une couronne et soutenu par deux griffons; légende : AD : GER : C : DE LANNOY GOUV : CAP : GNAL ET SOUV : BAILLY DU PAIS ET COMTÉ DE NAMUR.

Supplément à Van Loon, t. I, pl. III,
fig. 34.

CLXVI. Association commerciale établie à Ostende. (1721.)
Module : 31 millimètres.

550. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré, drapé et en perruque; au-dessous : R(OETTIERS); légende : CAROLUS VI ROM : IMP : DUX BRABANTIE C FL-AND.

551. *Rev.* Mercure planant au-dessus d'un port, devant lequel se trouve un navire; à l'horizon une ville; légende : BELGARUM SÆCLA REDUXI.

552. *Rev.* Poinçon de Mercure.

CLXVII. Érection de la Compagnie d'Ostende. (1722.)
Module : 32 millimètres.

553. *Av.* Coin. Buste à gauche de l'empereur, en perruque, drapé et lauré; au-dessous : R(OETTIERS); légende : CAROLUS VI ROM : IMP : DUX BRABANTIE C : FLAND :

554. *Rev.* Coin. Minerve, debout près de la mer,

sur laquelle navigue un bâtiment; légende :
RESTAURATA ET PROTECTA; exergue : STRENA KALEND :
— IANUAR : 1722.

555. *Rev.* Id. (Brisé.)

556. *Rev.* Poinçon.

CLXVIII. Charles VI maintient la compagnie d' Ostende. (1723.)

Module : 32 millimètres.

(L'avers est celui du n° 553.)

557. *Rev.* Coin. Aigle, couronné, volant à droite, fixant le soleil et tenant un sceptre et un écu aux armes d'Autriche; légende : soLE VEl ADVERSO SANCTISSIMA. IUra. TUEBOR.

CLXIX. Naissance d'une archiduchesse. (1724.)

Module : 31 millimètres.

(L'avers est celui qui est coté n° 553.)

558. *Rev.* Coin. Aigle couronné et aiglon, volant à gauche et fixant le soleil; légende : TERTIA. DUM. sURGUNT. INVICTO. sCEPTRA. PARENTI; exergue : EXIT. AB. AUGUSTA — COELO. DIGNISSIMA. PROLES.

CLXX. Paix de Vienne. (1725.) Module : 52 millimètres.

559. *Av.* Coin. Deux colonnes, surmontées l'une d'une aigle impériale, l'autre d'un lion, et posées dans la mer, sur laquelle naviguent des vaisseaux; au milieu : PLUS ULTRA; au-dessus, un arc-en-ciel; légende : PRO SIGNO FOEDERIS ARCUS.

560. *Rev.* Coin. L'empereur et le roi d'Espagne, tenant des branches d'olivier; au-dessus une

aigle impériale qui les couronne; à côté un lion, et au bas l'écu de la châtellenie de Courtrai; légende intérieure : PAX CONCORDAT UTRUMQUE; légende extérieure : CAROLUS VI IMPERATOR GLADIOS NUNC PERMUTAVIT OLIVIS; exergue : PH.-R(oettiers).

564. *Rev.* Poinçon des deux souverains et du lion.

Supplément à Van Loon, t. III, pl. XV,
fig. 437.

CLXXI. Confiance dans la Sainte Vierge. (1725.)

Module : 32 millimètres.

(L'avers est celui du n° 553.)

562. *Rev.* Coin. Dans le ciel, la Vierge avec son enfant divin, protégeant un navire qui navigue à pleines voiles sur la mer; à l'horizon une ville; au-dessous : 1725; légende : AFFLICTIS VIRGO SPES ULTIMA REBUS.

563. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CLXXII. Arrivée à Bruxelles de Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas. (1726.) Module : 32 millimètres.

564. *Av.* Coin. Buste à droite de la gouvernante; au-dessous : R(oettiers); légende : GUBERNATRIX BELGII. NOSTRI. DELICIVM.

565. *Av.* Poinçon du buste.

566. *Rev.* Coin. Aigle protégeant ses petits contre l'orage; légende : SUB UMBRA ALARUM. PROTEGE NOS. PSALMO. 16.

567. *Rev.* Poinçon de l'aigle.

Koehler, *Muntsb.*, t. XV, p. 257, n° 4. Supplément à Van Loon, t. I, pl. V, fig. 47.

CLXXIII. Jeton à l'honneur de la Gouvernante. (1727.)

Module : 32 millimètres.

568. *Av.* Coin. Buste à droite de la gouvernante; au-dessous : R(OETTIER); légende : ELISABETHA A° SECUNDO BELGARUM GUBERNATRIX.
569. *Rev.* Coin. Paysage montagneux; dans le ciel le soleil et une partie du zodiaque montrant la Vierge; légende : IUSTUM INTER FORTEMQUE SUAVITER ARDET.
570. *Rev.* Id. (Brisé.)

Koehler, *ibid.*, n° 2. Supplément à Van Loon, t. I, pl. V, fig. 50.

CLXXIV. Jeton du magistrat de la châtellenie d'Ypres. (1727.)

Module : 30 millimètres.

571. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré, drapé et en perruque; au-dessous : R(OETTIER); légende : CAROLUS VI IMP-FLANDRIÆ COMES.
572. *Rev.* Coin. Cartouche, divisé en quatre quartiers : au premier un petit écusson à lion; au second un écu aux armes d'Ypres; les deux autres vides; exergue : 1727.
573. *Rev.* Id. (Brisé.)
574. *Rev.* Id. (Brisé.)
575. *Rev.* Poinçon du cartouche, sans écussons.

Conf. Vanden Peereboom, l. c. p. 430, n° 44.

CLXXV. Faveurs accordées à l'université de Louvain. (1728.)

Module : 33 millimètres.

576. *Av.* Coin. Buste à droite de la gouvernante; au-dessous : R(OETTIER); légende : ELISABETHÆ

GUBERNATRICI ERUDITIONEM SUA LARGITATE
NUTRIENTI.

577. *Av.* Poinçon du buste.

578. *Rev.* Coin. Main arrosant un laurier, planté dans un pot et placé au milieu d'un jardin; légende:

HINC ORTA FOVETUR AB ILLA.

579. *Rev.* Id. (Brisé.)

580. *Rev.* Poinçon du laurier et du pot.

Koehler, *ibid.*, p. 271, n° 3. Supplément à Van Loon, t. II, pl. VII, fig. 73.

CLXXVI. *Sagesse de la gouvernante.* (1729.)

Module : 32 millimètres.

581. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse; au-dessous : R(oettièrs); légende : MARIA ELISABETHA ARCHIDUX. AUSTRIA (sic) BELGAS. GUBERNANS.

582. *Rev.* Coin. Paysage montagneux; dans le ciel Pallas, assise, tenant un écu aux armes d'Autriche; exergue : PATRIAM SERVATA-TUEBOR.

583. *Rev.* Poinçon de Pallas.

Koehler, *ibid.*, n° 4. Supplément à Van Loon, *ibid.*, fig. 74.

CLXXVII. *La gouvernante soutient la foi.* (1730.)

Module : 32 millimètres.

584. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse; au-dessous : R(oettièrs); légende : ELISABETHA GUBERNATRIX . PATRIÆ . FIDEIQUE COLUMEN.

585. *Rev.* Coin. Oiseaux de nuit, renards, serpents et crapauds, disparaissant au soleil levant; exergue : ASPECTU . TENE-BROSA. FUGAT.

Koehler, *ibid.*, p. 258, n° 5. Supplément à Van Loon, t. II, pl. VIII, fig. 76.

CLXXVIII. Courage de la gouvernante. (1734.)

Module : 32 millimètres.

586. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse; au-dessous : R(oettiers); légende : ELISABETHA . SEXTO . BELGII . AUSTRIACI . MODERATRIX . (Brisé.)
587. *Av.* Matrice.
588. *Rev.* Coin. Lion à gauche, tenant un écu d'Autriche, sommé d'une couronne; dans le ciel une partie du zodiaque; légende : UT . SEXTUM . IN . COELO . SEQUITUR . LEO . VIRGINIS . ASTRUM . ; EXERGUE : SIG . DUX . IN . TERRIS-VIRGO . LEONIS -ERIT .
589. *Rev.* Id.
590. *Rev.* Poinçon du lion, tenant l'écu d'Autriche.

Koehler, *ibid.*, n° 6. Supplément à Van Loon, *ibid.*, fig. 78.

CLXXIX. Jeton du magistrat d'Ypres. (1734 à 1735.)

Module : 30 millimètres.

591. *Av.* Coin. Profil droit de l'empereur, à cheveux longs et lauré; au-dessous : PH. R(oettiers); légende : CAROLUS IMP-ERATOR ET REX .
592. *Rev.* Coin. Lion, de face, soutenant une colonne et tenant au devant de lui un écu aux armes d'Ypres; légende : CALCULUS CIVITATIS IPRENSIS . (Brisé.)

Vanden Peereboom, *Essai de num. yproise*, pl. I, fig. 2.

CLXXX. Jeton des États de Namur. (1732.)

Module : 32 millimètres.

593. *Rev.* Coin. Les armes de Namur (lion non

bandé) dans un cartouche sommé d'une couronne; au-dessous : R(oettiers); légende : IETS
DES ETATS-DE NAMUR. 1732.

Supplément à Van Loon, t. I, pl. VI,
fig. 63.

CLXXI. Énergie de la gouvernante. (1732.)
Module : 32 millimètres.

594. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse; au-dessous : R(oettiers); légende : ELISABETHA GUBERNATRIX IN PERICULIS IMPAVIDA.
595. *Rev.* Coin. Rocher, battu par la mer et la foudre; légende : IPSA IMMOTA-MANET.
596. *Rev.* Id. (Brisé.)
597. *Rev.* Poinçon du rocher et de la mer.

Koehler, *ibid.*, n° 7, p. 258. Supplément
à Van Loon, t. I, pl. VI, fig. 62.

CLXXXII. Conduite courageuse de la gouvernante. (1733.)
Module : 32 millimètres.

598. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse; au-dessous : R(oettiers); légende : SERENISSIMÆ . GUBERNATRICI . NOXIA . UBIQUE ERADICANTI.
599. *Rev.* Coin. Aigle au vol, tenant un écu d'Autriche et lançant la foudre contre des animaux nuisibles, qui prennent la fuite; légende : QUOCUMQUE AUFUGIANT NULLO SECURA RECESSU. (Brisé.)
600. *Rev.* Poinçon, sans légende.

Koehler, *ibid.*, f. 8. Supplément à Van
Loon, t. I, pl. VII, fig. 83.

CLXXXIII. Charité de la gouvernante. (1734.)

601. *Av.* Poinçon du buste à droite de la princesse, à cheveux flottants.
602. *Av.* Matrice du buste; au-dessous : ROETTIERS-FECIT.
603. *Rev.* Poinçon. Lion à gauche tenant un écu, marqué : r(oettiers).

Supplément à Van Loon, t. III, pl. XV,
fig. 439.

CLXXXIV. Même sujet. (1734.) Module : 57 millimètres.

604. *Rev.* Matrice. Dans le champ : ERIT QUI-DEMON-
STRET-IN QUIBUS-COELI PARTIBUS-ERRENT-SEN. COM.-
M.DCC. XXXIV.

CLXXXV. La tranquillité rétablie à Bruxelles. (1734.)

Module : 34 millimètres.

605. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse; au-dessous : r(oettiers); légende : BRUXELLARUM TRANQUILLITATIS STUDIOSA.
606. *Av.* Id.
607. *Rev.* Coin. Des soldats conduisant deux hommes en prison; légende : CIVIBUS ALMA QUIES SURGIT AB HAC NOSTRIS; au-dessous : r(oettiers). (Brisé au bord.)
608. *Rev.* Id. (Cassé).
609. *Rev.* Poinçon, sans légende. (Cassé.)

Koehler, *ibid.*, p. 259, n° 9 Supplément
à Van Loon, t. II, pl. IX, fig 96.

LCXXXVI. Jeton du magistrat de la châtellenie de Courtrai.
(1735.) Module : 30 millimètres.

610. *Av.* Coin. Profil droit de l'empereur, à longs cheveux; au-dessous : R(OETTIER)-1735; légende : CAROLUS VI. ROM-IMP. COMES FLAND. — Bordure grènetée.

611. *Rev.* Coin. Les armoiries de la châtellenie dans un cartouche, sommé d'une couronne murale; légende : CASTELLANIA CORTRACENA. — Bordure grènetée.

612. *Rev.* Matrice, sans légende.

CLXXXVII. Jeton du magistrat de la châtellenie d'Ypres.
(1735.) Module : 30 millimètres.

(L'avers est celui qui est décrit au n° 610.)

613. *Rev.* Coin. Lion à droite, soutenant un cartouche orné de lauriers et aux armes de la châtellenie; légende : TERRITORIUM IPRENSIS; exergue : R(OETTIER). — Bordure grènetée.

614. *Rev.* Id.

615. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Vanden Peereboom, *Essai de num. yproise*, pl. V, fig. 4.

CLXXXVIII. Piété de la gouvernante. (1735.)
Module : 33 millimètres.

616. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse, diadémée; au-dessous : R(OETTIER); légende : EXEMPLO SUBDITIS PRÆLUCENS. VERO AVITÆ PIETATIS. (Brisé.)

617. *Av.* Poinçon du buste.

618. *Rev.* Coin. Vaisseau sous voiles, naviguant en pleine mer; dans le ciel, une étoile; exergue :
QUA SIT EUNDUM-MONSTRAT-ITER.
619. *Rev.* Poinçon, sans exergue.

Koehler, *ibid.*, n° 40. Supplément à Van Loon, t. II, pl. X, fig. 400.

CLXXXIX. Même sujet. Module : 33 millimètres.

620. *Av.* Coin. Semblable au n° 616, mais à bordure grènetée. (Brisé.)
621. *Rev.* Coin. Semblable au n° 618, mais à bordure grènetée. (Brisé.)

CXC. A l'honneur de Notre-Dame de l'Arbre Sec. (1735.)

622. *Av.* Matrice. Guerrier romain de face, debout sur un piédestal, portant : PHILIPPVS-BONVS; à côté, un lion et une table avec tapis sur laquelle reposent un heaume et un collier de la Toison d'or.
623. *Av.* Poinçon.
624. *Rev.* Matrice. Quatre guerriers à cheval près d'un arbre mort, au-dessus duquel se trouve la Vierge avec son enfant divin; dans le lointain, d'autres cavaliers.
625. *Rev.* Poinçon.

Revue de la num. belge, 33^e année, pl. X, fig. 428.

CXCI. Neutralité des Pays-Bas autrichiens. (1736.)

Module : 33 millimètres.

626. *Av.* Coin. Buste à droite de la gouvernante; au-dessous : n(oettiers); légende : ELISABETHA

BELGARUM IN BELLO QUIETIS STUDIOSA GUBERNATRIX.

627. *Rev.* Coin. L'arche de Noé naviguant tranquillement pendant un orage; légende : PROTEGIT UNA SUOS MEDIIS TRANQUILLA PROCELLIS; au-dessous : R(oettiers).

Koehler, *ibid.*, n° 44. Supplément à Van Loon, t. II, pl. X, fig. 403.

CXCII. Piété et charité de la gouvernante. (1737.)

Module : 33 millimètres.

628. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse; au-dessous : R(oettiers); légende : MARIA ELIS. ARCHIDUX BENIGNA BELGII GUBERNATRIX.
629. *Rev.* Coin. L'écu d'Autriche dans un cartouche, couronné par la Piété et la Charité; exergue : PIETATE ET-CHARITATE-R(oettiers). (Brisé.)
630. *Rev.* Matrice.

Koehler, *ibid.*, n° 42. Supplément à Van Loon, t. II, pl. XIII, fig. 424.

CXCIII. Jeton du magistrat d'Ypres. (1737.)

Module : 34 millimètres.

631. *Av.* Coin. Profil gauche de l'empereur, à cheveux courts et lauré; au-dessous : R(oettiers); légende : CAROLUS VI IMP FLANDRIÆ COMES. — Bordure grènetée.
632. *Rev.* Coin. Lion, à gauche, portant une colonne et soutenant un cartouche aux armes d'Ypres; légende : CALCULUS CIVITATIS IPRENSIS; exergue : 1737. — Bordure grènetée.
633. *Rev.* Poinçon du lion.

Vanden Peereboom, *Essai de num. yproise*, p. 431.

CXCIV. La gouvernante se décide à rester dans les Pays-Bas.
(1738.) Module : 34 millimètres.

634. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse; au-dessous : R(OETTIERS); légende : ELISABETHA ARCHIDUX-BELGARUM GUBERNATRIX.
635. *Rev.* Coin. La bataille entre les Israélites et les Ammonites; Josué ordonne au soleil de s'arrêter; exergue : SISTIT ITER-POPULUMQUE-BEAT MORAR(OETTIERS).
636. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Koehler, *ibid.*, p. 260, n° 43. Supplément à Van Loon, t. II, pl. XIV, fig. 428.

CXCV. La gouvernante favorise le culte de la vierge. (1739.)
Module : 34 millimètres.

637. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse; au-dessous : R(OETTIERS); légende : BELGARUM GUBERNATRIX PARTHENII CULTUS STUDIOSA.
638. *Av.* Id.
639. *Rev.* Coin. Deux anges posant une lampe aux armes d'Autriche devant une image de la Vierge, attachée à un arbre; à l'horizon une église; exergue : DIVÆ LUCET-ET ARDET-R(OETTIERS).

Koehler, *ibid.*, n° 44. Supplément à Van Loon, t. III, pl. XVI, fig. 442.

CXCVI. Jeton des Etats de Namur. (1739.)
Module : 32 millimètres.

640. *Av.* Coin. Lion dans un écu, sommé d'une couronne et accosté de deux briquets à étincelles; légende : IETS DES ÉTATS DE NAMUR 1739. — Bordure grènetée.

641. *Rev.* Coin. Écu de Gavre dans un cartouche, soutenu par deux lions et entouré d'un manteau d'hermine, sommé d'une couronne; légende : CHARLES PRINCE DE GAVRE GOUV ET CAP. GNL DU PAIS ET COMTÉ DE NAMUR. — Bordure grènetée.

CXCVII. Consécration d'une nouvelle église à Mariemont. (1740.)

Module : 33 millimètres.

642. *Av.* Coin. Buste à droite de la gouvernante; au-dessous : R(oettiers); légende : ELISABETHA BELGARUM GUBERNATRIX SACRATA AUGUSTÆ VIRGINIS ÆDE.
643. *Av.* Id.
644. *Rev.* Coin. Vue de l'église, au-dessus de laquelle plane la Vierge entourée d'anges; exergue : DIVINÆ MATRI-COELO DEVOTA-RECEPTÆ.-R(oettiers).
645. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Koehler, *ibid.*, n° 45. Supplément à Van Loon, t. III, pl. XVII, fig. 450.

CXCVIII. Charité de la gouvernante. (1741.) Module : 34 millimèt.

646. *Av.* Coin. Buste à droite de la princesse; au-dessous : R(oettiers); légende : ELISABETHA INDEFESSA CHARITATE PAUPERUM AUXILIATRIX.
647. *Av.* Id. (Brisé au bord.)
648. *Rev.* Coin. Moïse, debout au milieu des Israélites, qui ramassent la manne; exergue : SUCCURRIT-EGENIS.-R(oettiers). (Brisé.)
649. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Koehler, *ibid.*, n° 46. Supplément à Van Loon, t. III, pl. XVIII, fig. 461.

CXCIX. Jeton du magistrat de Bruges. Module : 30 millimètres.

650. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, en perruque, lauré et drapé; au-dessous : R(oettiers); légende : CAROLUS VI D. G. ROM : IMP : HISP : ET IND : REX.

CC. Idem. Module : 33 millimètres.

651. *Av.* Poinçon du buste à droite de l'empereur, en perruque, cuirassé et orné du collier de la Toison d'or.

652. *Rev.* Coin. Les armes de Bruges dans un cartouche, sommé d'un nœud, et ayant pour supports un lion et un ours; au-dessus : S. P. Q. B.

653. *Rev.* Poinçon du cartouche avec les supports.

CCI. Jeton du magistrat du Franc de Bruges.

Module : 31 millimètres.

654. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, en perruque, lauré et drapé; au-dessous : R(oettiers); légende : CAROLUS VI IMP.—FLANDRIÆ COMES. (Cassé.)

655. *Rev.* Coin. Les armoiries du Franc sommées de trois fleurs de chardon et soutenues par un homme et une femme au naturel; au-dessus : S. P. Q. F.

656. *Rev.* Id.

657. *Rev.* Poinçon de l'écu.

CCII. Autre. Module : 31 millimètres.

658. *Av.* Coin. Profil à droite de l'empereur, lauré et en perruque; légende : CAROLUS IMPERATOR ET REX.

(Le revers est celui qui est décrit au n° 655.)

CCIII. Jeton du magistrat de la châtellenie de Courtral.

Module : 34 millimètres.

659. *Av.* Coin. Profil à gauche de l'empereur, lauré et en perruque; au-dessous : PH. R(oettiers); légende : CAROLUS IMP-ERATOR ET REX.
660. *Rev.* Coin. Cartouche, sommé d'une couronne murale et chargé des armoiries de la châtellenie; légende : CASTELLANIA CORTRACENA.
661. *Rev.* Id.
662. *Rev.* Id.
663. *Rev.* Poinçon du cartouche, sommé de la couronne murale.

CCIV. Jeton du magistrat de Gand. Module : 32 millimètres.

664. *Rev.* Coin. Lion, couronné, debout à gauche; légende : PRO SCABINATU GANDAVENSI. (Cassé.)
665. *Rev.* Id. (Cassé.)

CCV. Autre du même magistrat. Module : 30 millimètres.

666. *Av.* Coin. Femme, assise de face dans un enclos, tenant une bannière et caressant un lion, couché en partie sur ses genoux; légende : SIC GANDA LEONEM.

CCVI. Jeton du magistrat d'Ostende. Module : 30 millimètres.

667. *Av.* Coin. Profil à droite de l'empereur, lauré et en perruque; au bas du col, la partie supérieure de sa cuirasse et au-dessous : PH. R(oettiers); légende : CAROLUS IMP-ERATOR ET REX. (Brisé.)
668. *Av.* Poinçon du profil.
669. *Rev.* Coin. Les armes d'Ostende dans un cartouche ovale; au-dessus : S. P. Q. O. (Brisé.)

CCVII. Idem. Module : 32 millimètres.

670. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, en perruque, lauré et drapé; au-dessous : R(OETTIERS); légende : CAROLUS VI IMP-FLANDRIÆ COMES.
671. *Rev.* Coin. Armoiries d'Ostende dans un cartouche; au-dessus : S.P.Q.O.

CCVIII. Idem. Module : 35 millimètres.

672. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, en perruque, lauré et drapé; au-dessous : R(OETTIERS); légende : CAROLUS VI ROM : IMP : FLANDRIÆ COMES.
673. *Av.* Poinçon du buste.
674. *Rev.* Coin. Cartouche, aux armes d'Ostende, et posé sur un socle, au-dessous duquel : S. P. Q. O.; légende : OSTENDE NOBIS MISERICORDIAM TUAM.

CCIX. Jeton des États de Tournai et Tournaisis.
Module : 30 millimètres.

675. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, cuirassé et en perruque; au-dessous : R(OETTIERS); légende : CAROLVS VI. IMPER-ATOR ET REX CATHOLICVS.
676. *Rev.* Coin. Donjon, sommé d'une crosse et d'un heaume et accosté de quatre gerbes de blé, deux à deux; légende : STATUS TORNACESII.

CCX. Avènement de Marie-Thérèse. (1744.)
Module : 34 millimètres.

677. *Rev.* Coin. Les armoiries de la reine dans un cartouche, sommé d'une couronne et entouré d'une

palme et d'une branche de laurier ; légende :
sUBDIItIqUE VoVEnt BRlgÆ FELICITATEM.

Supplément à Van Loon, t. III, pl. XVIII,
n° 466. *Médailles de Marie-Thérèse*, p. 34.

CCXI. Inauguration de Marie-Thérèse. (1744.)

Module : 46 millimètres.

678. *Av.* Coin. Buste à droite de la reine ; au-dessous :
R(oettiers) ; légende : MAR : TH : D : G : R : HUNG :
BO : D : BRAB : C : FL : INAUGURATA. 1744.
679. *Av.* Poinçon du buste.

CCXII. Même sujet. (1744.) Module : 37 millimètres.

680. *Av.* Coin. Buste à droite de la reine ; légende :
MAR . TH . D : G : R . HUNG . BO . D . BRAB . C . FL .
INAUGURATA. 1744.
681. *Av.* Poinçon du buste.
682. *Rev.* Coin. Autel avec feu ; au-dessus, deux
mains jointes tenant un caducée et deux épis
de blé ; légende : HÆC ARA TUERBITUR OMNES ; EXE-
gue : FIDES-PUBLICA.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 36. Sup-
plément à Van Loon, t. III, pl. XX,
fig. 485.

CCXIII. Même sujet. (1744.) Module : 34 millimètres.

683. *Av.* Coin. Buste semblable à celui du n° 680 ;
légende id., avec BRA et INAUGUR : 1744. — Bor-
dure grènetée.
684. *Av.* Matrice du buste.
685. *Rev.* Coin. Semblable au n° 682. — Bordure
grènetée.

CXXIV. Même sujet. (1744.) Module : 26 millimètres.

686. *Av.* Coin. Buste à droite de la reine, drapé ; au-dessous : R(OETTIER); légende : MAR. TH. D : G. R. HUNG. BO. D. BRA. G. FLA. INAUGURATA. 1744. — Bordure grènetée.
687. *Rev.* Coin. Semblable au n° 682. — Bordure grènetée.
688. *Rev.* Id.

CXXV. Même sujet. Module : 24 millimètres.

689. *Av.* Coin. Buste et légende du n° 678. — Bordure grènetée.
690. Id.
691. *Rev.* Coin. Semblable à celui du n° 682. — Bordure grènetée.

CXXVI. Inauguration de Marie-Thérèse à Namur. (1744.)
Module : 32 millimètres.

692. *Av.* Coin. Buste à droite de la reine ; au-dessous R(OETTIER); légende : MAR : TH : D : G : HUNG : BOH : COM : NAMUR : INAUGUR. 1744. — Bordure grènetée.
693. *Rev.* Coin. Écu de Namur, sommé d'une couronne comtale et accosté de deux bijoux de la Toison d'or à flammes ; légende : IETS DES ETATS DE NAMUR, 1744. — Bordure grènetée.

Supplément à Van Loon, t. III, pl. XX,
fig. 484.

CXXVII. Même sujet. (1744.) Module : 32 millimètres.

694. *Av.* Coin. Buste à droite de la reine ; au-des-

sous : r(oettiers); légende : MAR : TH : D : G : R :
HUNG : BOH : COM : NAMUR : JNAUGURATA. — Bordure
grènetée.

CCXVIII. Jeton du magistrat de Bruges. (1744.)

Module : 32 millimètres.

695. *Av.* Coin. Buste à droite de la reine, diadémée;
au-dessous : r(oettiers); légende : MAR . THER .
D . G . HUNG . BOH . REG . AR . AU . COM . FLAND. —
Bordure grènetée.
696. *Av.* Id.
697. *Av.* Matrice, sans légende.
698. *Rev.* Coin. Armoiries de Bruges, dans un écu
sommé d'un nœud et soutenu par un ours et
par un lion; exergue : 1744; au-dessus : s. p.
q. b. — Bordure grènetée.
699. *Rev.* Poinçon de l'écu et des supports.

CCXIX. Bataille de Fontenoy. (1745.) Module : 40 millimètres.

700. *Av.* Poinçon du profil droit de Louis XV, roi
de France, diadémé et à cheveux flottants.
701. *Rev.* Matrice. Le roi dans un char trainé par
deux chevaux, conduits par la Renommée et
entouré de guerriers.
702. *Rev.* Poinçon.

CCXX. Jeton du magistrat d'Ostende. (1745.)

Module : 34 millimètres.

703. *Rev.* Cartouche aux armes d'Ostende, avec indi-
cation des émaux; légende : EX VICTORE DECUS.
1745; au-dessous : s. p. q. o. (Brisé.)

CCXXI. La ville d'Anvers reconnaissante envers le maréchal de Lœwendahl. (1747.) Module : 32 millimètres.

704. *Rev.* Coin. Écu du comte de Lœwendahl, sommé de quatre heaumes, entouré de drapeaux et d'armes, et posé sur un trophée de trois canons.

CCXXII. Paix d'Aix-la-Chapelle. (1748.) Module : 27 millimètres.

705. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine; au-dessous : R(OETTIERS); légende : MAR : TH : D : G : JMP.-HUNG . BOH . REG.

706. *Av.* Id.

707. *Rev.* Coin. L'écu d'Autriche posé sur une aigle impériale: légende: PERPETUUM FIDELI-MONUMENTUM. 1748.

708. *Rev.* Id. (Brisé au bord.)

CCXXIII. Même sujet. (1749.) Module : 33 millimètres.

709. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine; au-dessous : R(OETTIERS); légende : MAR . THER . D : G : JMPERAT. ET REG. HUNG. ET BOH. 1749. — Bordure grènetée.

710. *Rev.* Poinçon du buste. (Brisé.)

711. *Rev.* Coin. L'arche de Noé sur un rocher, entouré d'eau; une colombe, tenant du bec une branche d'olivier, se dirige vers l'arche; légende : AT ILLA VENIT AD EUM PORT. RAMUM OLIVÆ; exergue : VOVEBANT ORDINES-NAMURE.-W : — Bordure grènetée.

CCXXIV. Le prince Charles de Lorraine, protecteur de la monnaie de Bruges. (1749.) Module : 40 millimètres.

712. *Av.* Coin. Balancier ; légende : FELICITAS PUBLICA ; exergue : SACRA MONETA.
713. *Rev.* Coin. Dans le champ, entouré de deux branches de laurier : CAROLO-LOTH : PRINC.-MONETÆ BRUG-PROTECTORI : ... VO DD. 1749 ; au-dessous un petit lion.

CCXXV. Réorganisation de l'administration de la monnaie. (1754.) Module : 37 millimètres.

714. *Av.* Coin. Buste du gouverneur général, cuirassé, orné du collier de la Toison d'or, à cheveux flottants et noués par un cordon ; au-dessous : R(OETTIER); légende : CAR . ALEX . LOTH . ET BAR . DUX GUB . BELG.
715. *Av.* Coin. Id.
716. *Av.* Poinçon du buste. (Brisé.)
717. *Rev.* Coin. Femme, debout à gauche, tenant trois épis de blé de la main gauche et versant une corne d'abondance d'où s'échappent des fruits ; à ses pieds deux plantes et un paon ; légende : ILLO MODERANTE CRESCENT ; exergue : M.DCC.LI.
718. *Rev.* Id.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 440.

CCXXVI. Même sujet. (1754.) Module : 37 millimètres.

719. *Rev.* Coin. Semblable au précédent : il n'y a pas de plantes aux pieds de la femme et des espèces s'échappent de la corne d'abondance ;

mêmes légende et exergue du numéro précédent. (Brisé.)

720. *Rev.* Matrice, sans lettres.

721. *Rev.* Poinçon, sans paon ni lettres.

CCXXVII. Jeton de la monnaie. (1754.)

722. *Av.* Poinçon d'un balancier, au bas duquel sont semées des monnaies; du numéraire est placé dans deux paniers.

723. *Rev.* Poinçon du cartouche, sommé d'un bonnet ducal.

CCXXVIII. Prospérité des Pays-Bas autrichiens. (1752.)

Module : 35 millimètres.

724. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur général, à queue, cuirassé, orné du cordon de la Toison d'or, et la cuirasse bordée de clous; au-dessous : R(OETTIERS); légende : CAR . ALEX . LOTH . ET-BAR . DUX . GUB . BELG. — Bordure grènetée.

725. *Rev.* Coin. Navire voguant à pleines voiles vers un port; dans le ciel une partie du zodiaque; légende : REIPUBLICÆ FELICITAS; exergue : MDCC.LII.-R(OETTIERS). — Bordure grènetée.

726. *Rev.* Poinçon, sans zodiaque ni lettres. (Brisé.)

*Médailles de Marie-Thérèse, p. 444.
(Sans grènetis au bord.)*

CCXXIX. Construction du canal de Louvain. (1753.)

Module : 33 millimètres.

727. *Av.* Coin. Semblable au précédent, sans clous à la cuirasse et sans bordure grènetée.

728. *Rev.* Coin. Vue à vol d'oiseau du tracé du canal; dans le ciel, Mercure; légende : INDE OPES; exergue : FOSSA LOVANIENS-MDCCLIII.

729. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Ibid., p. 445.

CCXXX. *Même sujet.* (1753.) Module : 30 millimètres.

730. *Rev.* Coin. Colonne de nuages au-dessus d'un canal; légende : EXPECTATA DIU POPULIS COMMERCIA PANDIT.; exergue : INSUETUM-PER ITER-1753. — Bordure grènetée.

CCXXXI. *Prosperité de l'État.* (1754.) Module : 35 millimètres.

(L'avers est celui qui est décrit au n° 724.)

731. *Rev.* Coin. Navire en mer, à voiles déployées; légende : HOC DUCE-PROFICIO; exergue : MDCCLIV.-R(oettiers). — Bordure grènetée.

732. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 450.

CCXXXII. *Liberté du commerce.* (1755.) Module : 35 millimètres.

733. *Rev.* Coin. Femme, assise, tenant un caducée et une corne d'abondance renversée, d'où s'échappent des espèces; au-dessous : R(oettiers); légende : LIBERO COMMEATU ADVOCATIS COMMERCIIIS. — Bordure grènetée.

734. *Rev.* Poinçon, sans légende.

Ibid., p. 454.

CCXXXIII. Arrivée de la princesse Charlotte de Lorraine.
(1755.) Module : 35 millimètres.

735. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur général, à queue, cuirassé et orné du collier de la Toison d'or; au-dessous : R(OETTIER); légende : CAR : ALEX : LOTH : -DUX : BELG : PRÆF. 1755. — Bordure grènetée.
736. *Av.* Poinçon du buste.
737. *Rev.* Coin. Femme, assise, la tête ceinte d'une couronne murale, surmontée de deux étoiles; de la main droite elle tient un bâton; à ses pieds un lion couché; légende : ADDITUM-SIDUS; exergue : ADVENT . CAROLÆ-LOTH.-R(OETTIER). — Bordure grènetée.
738. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Ibid., p. 156.

CCXXXIV. Alliance entre l'Autriche et la France. (1756.)
Module : 35 millimètres.

739. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur général, à queue, cuirassé et orné de la Toison d'or; la cuirasse bordée de clous; au-dessous : R(OETTIER); légende : CAR . ALEX . LOTH . ET BAR . DUX . GUB . BELG. — Bordure grènetée.
740. *Rev.* Coin. Deux femmes couronnées, tenant l'une l'écu d'Autriche, l'autre celui de France, et se donnant la main; légende : CONCORDIA AUSTRIÆ ET GALLIÆ; exergue : M.D.C.LVI. — Bordure grènetée. (Attaqué par l'oxyde.)
741. *Rev.* Poinçon des deux femmes.

Ibid., p. 157.

CCXXXV. Même sujet. Jeton des États de Namur.
(1786.) Module : 35 millimètres.

(L'avers est celui qui est décrit au n° 739.)

742. *Rev.* Coin. Armoiries de Namur, dans un cartouche, sommé d'une couronne et accosté de deux bijoux de la Toison d'or; légende : VOTA ADUATICORUM. — Bordure grènetée.

CCXXXVI. Réédification de l'hôtel de la monnaie à Bruxelles.
(1786.) Module : 35 millimètres.

743. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur général, à queue, cuirassé et orné de la Toison d'or; la cuirasse parsemée d'un grand nombre de clous; au-dessous : R(oettiers); légende : CAR : ALEX : LOTH : -DUX BELG : PRÆF. — Bordure grènetée.

744. *Rev.* Coin. Vue de la façade de l'hôtel; dans le ciel des nuages; légende : RESTAUR . OFFICIN. MONET. BRUX.; exergue : M.DCC.LVI. — Bordure grènetée.

745. *Rev.* Id.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 463.

CCXXXVII. A l'honneur du prince Charles de Lorraine et de sa sœur. (1786.) Module : 45 millimètres.

746. *Av.* Coin. Buste à gauche du gouverneur général, à queue, cuirassé et portant au cou la croix de l'ordre Teutonique; sur le bras : NICOLE; légende : CAROLUS ALEX. LOTH. D. MAG. PRUS. ADM. ORD. TEUTO. MODE.

747. *Rev.* Coin. Buste à droite de la princesse Char-

lotte de Lorraine, à tête nue; sur le bras :
NICOLE-1756; légende : ANNA CAROLA LOTH. DUCISSA
ABBATI. REMIRMON ET MONT.

Revue de la num. belge, 2^e série, t. V.
pl. IX, fig. 4.

**CCXXXVIII. Délivrance de Prague, défaite des Prussiens,
prise de Breslau. (1757.)** Module : 35 millimètres.

748. *Av.* Coin. Buste du gouverneur général, sem-
blable au n^o 739; légende : CAR . ALEX . LOTH . ET
BAR . DUX . GUB . BELG. — Bordure grènetée.
749. *Rev.* Coin. Trois couronnes de laurier; légende :
PRAGA LIBERATA . XXI . IUN : BORUSSÍ . CÆSI . XXII
NOV : WRATISLAVIA-CAPTA . XXV. N.-1757.
— Bordure grènetée.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 470.

CCXXXIX. Rétablissement de l'écluse de Slykens. (1757.)
Module : 35 millimètres.

(L'avvers est celui qui est décrit au n^o 739.)

750. *Rev.* Coin. Plan de l'écluse; à l'horizon un
village entouré d'une eau, sur laquelle voguent
des navires; légende : COMMEATU RESTITUTO COM-
MERCIIUM ALLICITUM; exergue : SLICKENS 17 (petit
écu de Flandre) 57. — Bordure grènetée.
751. *Rev.* Id.

Ibid., p. 471.

CCXL. Retour du gouverneur général. (1758.)
Module : 35 millimètres.

752. *Av.* Id. Buste du prince semblable au n^o 739;

légende : CAR : ALEX : LOTH. DUX BELG. PRÆF. —
Bordure grènetée.

753. *Rev.* Coin. Pyramide portant LÆTI-: TIA .-PROVIN ;;
dans le ciel des nuages; exergue : REDUCI-MDCCLVIII.
— R(oettiers). — Bordure grènetée.

754. *Rev.* Id.

Ibid., p. 173.

**CCXLI. Le comte de Cobenzl décoré de l'ordre de la
Toison d'or. (1759.)** Module : 35 millimètres.

755. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur gé-
néral, à queue, cuirassé et orné de la Toison
d'or; la cuirasse bordée de clous; au-dessous :
R(oettiers); légende : CAR : ALEX : LOTH : DUX BELG :
PRÆF :. — Bordure grènetée.

756. *Rev.* Coin. Le prince, assis sur un trône, remet
les insignes de l'ordre à un homme agenouillé;
à côté, trois autres personnages; légende :
AUGUSTORUM PROEMIIS ONRAT; exergue : BRUX :
XV AUGUST-M.DCCLIX.-R(oettiers). — Bordure grè-
netée.

757. *Rev.* Coin. Id.

758. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Ibid., p. 174. *Revue de la num. belge*,
2^e série, t. IV, pl. XVIII, fig. 4.

CCXLII. Même sujet. (1759.) Module : 35 millimètres.

759. *Av.* Coin. Buste à droite du comte, décoré de
l'ordre; au-dessous : R(oettiers); légende : CAR .
C. COBENZL. AUG.-IN. BELG. ADMINIST. — Bordure
grènetée.

760. *Av.* Id.

761. *Rev.* Coin. Sur un autel un livre ouvert, portant STA-TU-TA-OR-DI-NIS; dans le ciel des rayons; légende : GRATITUDO AUGUSTORUM; exergue : M.DCC.LIX.-R(oettiers). — Bordure grènetée.

Revue de la num. belge, ibid., fig. 3.

CCXLIII. Même sujet. (1759.) Module : 35 millimètres.

762. *Av.* Coin. Semblable au n° 759, mais sans séparation dans la légende.
763. *Rev.* Coin. Dans un livre ouvert, entouré du collier de la Toison d'or : STA-TU-TA-OR-DI-NIS; légende : GRATITUDO-AUGUSTORUM; exergue : EX. DECR. S. P. Q. B.-1759.

*Madai Thaler Cabinet, t. IV, p. 395.
Revue de la num. belge, 2^e série,
ibid., fig. 4.*

CCXLIV. Même sujet. (1759.) Module : 35 millimètres.

764. *Rev.* Coin. Buste à gauche de la comtesse de Cobenzl; légende : M. TH. C. COBENZL. NEE-C. PALF. D'ERDOEDI.
765. *Rev.* Poinçon.

Revue de la num. belge, ibid., fig. 3.

CCXLV. Jeton du magistrat des huit paroisses. (1759.)

Module : 32 millimètres.

766. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine; au-dessous : R(oettiers); légende : MAR : TH : D : G : IMP : R : COM : FLAND. — Bordure grènetée.
767. *Rev.* Coin. Lion, debout dans un cartouche; à

côté du lion une clé; légende : OCTO PAROCHiarUM
COMITIA. ; exergue : HOC DUCE-TUTA. — Bordure
grènetée.

*Revue de la num. belge, 2^e série, t. IV,
pl. VI, fig. a.*

CCXLVI. Mariage de l'archiduc Joseph. (1760.)

Module : 35 millimètres.

768. *Av.* Coin. Semblable au n^o 752. — Bordure
grènetée.

769. *Rev.* Coin. Génie ailé, debout et de face, tenant
d'une main le flambeau de l'hymen, et de
l'autre les deux écus de France et d'Autriche
accolés; à ses pieds un lion couché; légende :
PAX PERPETUA BELGIS. ; exergue : M.D.C.C.LX-PRID.
NON. OCT. R(oettiers). — Bordure grènetée.

770. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 184.

CCXLVII. Jeton des États de Namur. (1760.) Module : 33 millimèt.

771. *Av.* Coin. L'écusson de Gavre, orné du collier
de la Toison d'or, soutenu par deux lions et
entouré d'un manteau d'hermine sommé d'une
couronne; légende : CAR : EM : PRINC : DE GAVRE
GUB : AUR : VELL : EQUIT :. — Bordure grènetée.

772. *Av.* Id.

773. *Av.* Id.

774. *Av.* Poinçon, sans légende.

775. *Rev.* Coin. Écu de Namur, sommé d'une cou-
ronne et entouré de six bijoux de la Toison d'or;
légende : VOEBANT ORDINES NAMURCENSES. 1760.
— Bordure grènetée.

776. *Rev.* Id., avec ORDINIS. — Bordure grènetée.

CCXLVIII. Le gouverneur général, élu grand-maître de l'ordre Teutonique. (1764.) Module : 33 millimètres.

777. *Av.* Coin. Buste à droite du prince, à queue, cuirassé et orné du cordon de l'ordre Teutonique; au-dessous : R(OETTIERS); légende : CAR : ALEX : LOTH : - DUX BELG : PRÆF. — Bordure grènetée.
778. *Rev.* Coin. Palmier, contre le tronc duquel sont posés deux écus, l'un à la croix de Lorraine, l'autre à la croix de l'ordre Teutonique; légende : VILTRICIB . SIGNIS FEL. AUG. (ONIUNCT. ; exergue : ELECT. IN MAG. ORD. TEUT. IV . NON . MAII-M.DCC.LXI.-R(OETTIERS). — Bordure grènetée.
779. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 489. —
DUDIK, *Deut. Ritterord. Münzsamm-*
lung, pl. XV, fig. 456.

CCXLIX. Encouragements à l'agriculture. (1762.)

Module : 33 millimètres.

(L'avers est celui décrit au n° 777.)

780. *Rev.* Femme, assise de face, la tête ceinte d'une couronne murale, tenant un bouquet d'épis de blé; à côté une corne d'abondance et un lion couché; au fond un champ de blé; légende : EXCITATA . AGRIC. INDUSTR. ; exergue : VARIIS DECRET.-M.D.CC.L.XII-R(OETTIERS). — Bordure grènetée.
781. *Rev.* Poinçon, sans le champ de blé, ni lettres.

Ibid., p. 496.

CCL. Règlement en faveur des sciences et des arts. (1763.)

Module : 35 millimètres.

782. *Av.* Buste à gauche du gouverneur général, à

queue, cuirassé et drapé; sur la cuirasse la croix de l'ordre Teutonique et un cordon; au-dessous : R(OETTIER); légende : CAR : ALEX : LOTH : DUX BELG : PRÆF. — Bordure grènetée.

783. *Av.* Matrice du buste.

784. *Av.* Id.

785. *Rev.* Coin. Trophée, composé d'attributs des arts et des sciences; légende : PACIS ARTES; exergue : M. D. CC. LXIII. — R(OETTIER). — Bordure grènetée.

Ibid., p. 499.

CCLI. Paix d'Hubertsbourg. (1763.) Module : 3½ millimètres.

786. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, diadémée; au-dessous : R(OETTIER); légende : MAR. THER. D : G. IMP. ET REG AP. HUNG ET BOH. 1763. — Bordure grènetée.

787. *Rev.* L'arche de Noé sur un rocher, entouré d'eau; une colombe, tenant du bec une branche d'olivier; se dirige vers l'arche; légende : AT ILLA VENIT AD EUM PORT : RAMUM-OLIVÆ; exergue : VOEBANT ORDINES-NAMURC.-R(OETTIER). — Bordure grènetée.

CCLII. Joseph II, élu empereur. (1764.) Module : 3½ millimètres.

788. *Av.* Coin. Semblable à celui qui est décrit au n° 777. — Bordure grènetée.

789. *Rev.* Coin. Trois couronnes; légende : CAROLUS V. CAROLUS VI. JOSEPHUS II.; exergue : ELECTUS V. CAL. APR.-CORO. V. NON. APR.-M.DCC.LXIII.-R(OETTIER). — Bordure grènetée.

790. *Rev.* Id.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 210.

CCLIII. Même sujet. (1764.) Module : 34 millimètres.

791. *Av.* Coin. Trophée d'armes, au-dessus duquel plane une aigle biceps, tenant une couronne; légende: SUB UMBRA ALARUM; exergue: R(oettiers). — Bordure grènetée.
792. *Rev.* Coin. Écu de Namur dans un cartouche, sommé d'une couronne et accosté de quatre briquets à étincelles; légende: JOSEPHO ROMANORUM REGI 1764.; exergue: VOVEBANT ORDINES-NAMURCENSES-R(oettiers). — Bordure grènetée.

CCLIV. Reconstruction des bâtiments de l'abbaye de Forest. (1764.) Module : 34 millimètres.

793. *Av.* Coin. Semblable à celui qui est décrit au n° 777. — Bordure grènetée.
794. *Rev.* Coin. Écu de l'abbaye de Forest dans un losange, sommé d'une couronne comtale, par laquelle passe une crosse d'abbesse: légende: FELICIBUS-AVSPICIIS; exergue: ABB. FOREST. RENOV-M. DCC. LXIV-R(oettiers). — Bordure grènetée. (Brisé.)

CCLV. Commencements du règne de Joseph II. (1764.)
Module : 72 millimètres.

795. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré et cuirassé; sur le bras: ROETTIERS F.; légende: JOSEPHUS II. D : G : R : IMP : S : AUG : G : HIER : R : CORREG.
796. *Av.* Id. (Brisé.)
797. *Av.* Poinçon. Id.

798. *Av.* Matrice; au-dessous : R(OETTIERS). (Brisé.)
799. *Rev.* Coin. Femme, debout, tenant une balance, un glaive et une corne d'abondance; au premier plan les emblèmes des sciences et du commerce; au deuxième plan des soldats et un laboureur conduisant une charrue; au troisième plan un palais; légende : PAX ET IVCUNDITAS POPULORUM.; exergue : INITIA IMPERII-AUG.; ROETTIERS F.
800. *Rev.* Matrice.
801. *Rev.* Poinçon, sans lettres.
802. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 124.

CCLVI. Co-régence de Joseph II. (1765.) Module : 34 millimètres.

803. *Av.* Coin. Buste à gauche du gouverneur général, à queue, cuirassé et en manteau d'hermine, orné d'un ruban et de la croix de l'ordre Teutonique; légende : CAR : ALEX. LOTH. DUX. BELG. PRÆF. :. — Bordure grènetée.
804. *Av.* Poinçon du buste.
805. *Rev.* Coin. L'empereur, debout, à gauche, reçoit un globe terrestre de la main de sa mère, debout à droite; légende : MATRIS LEVAMEN; exergue : JOS. AUG. IN CONSORTIUM-REGNORUM ADSCITO.-M.DCC.LXV. R(OETTIERS).—Bordure grènetée.
806. *Rev.* Id.
807. *Rev.* Matrice.
808. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Ibid., p. 243.

CCLVII. Construction de chaussées nouvelles et réparations des anciennes. (1766.) Module : 34 millimètres.

809. *Av.* Coin. Semblable à celui qui est décrit au n° 803. — Bordure grênetée.

810. *Av.* Id.

811. *Rev.* Coin. Trois ouvriers travaillant à une chaussée; dans le ciel des nuages; légende : UTILITATI POPULORUM; exergue : EXTRACTÆ ET-REPARATÆ VIÆ.-M.DCC. LXVI. — Bordure grênetée.

812. *Rev.* Id. (Brisé.)

Ibid., n° 262.

CCLVIII. Au comte de Starhemberg, ministre aux Pays-Bas. Module : 40 millimètres.

813. *Av.* Coin. Buste à droite du comte, portant l'ordre de la Toison d'or; au-dessous : v. BERCKEL. F.; légende : GUNDAC. THOM. S. R. I. COM. A STARHEMBERG.

814. Poinçon du buste.

815. *Rev.* Coin. Le Dévouement et la Providence se donnent la main au-dessus d'un autel avec feu, et aux armes du comte entourées du collier de la Toison d'or; légende : PIETATE ET CONSILIO.

Coll. Van Berckel.

CCLIX. Jeton de la chambre de commerce de Bruges.

Module : 34 millimètres.

816. *Rev.* Coin. Écu à trois pals, soutenu par deux hommes, au naturel, et surmonté d'un cercle d'hermine; légende : SIC CUR-RITE. VT. COMPREHENDATIS; exergue : LA CHAM-BRE LÉGALE-DE COMMERCE-A BRUGES.

817. *Rev.* Poinçon, sans lettres ni pals. (Brisé.)

CCLX. Jeton du magistrat du Franc de Bruges.

Module : 30 millimètres.

818. *Av.* Coin. Buste jeune de l'impératrice-reine, à droite; au-dessous : H(arrewyn); légende : MAR : TH : D : G : - IMPER : COM : FLA. — Bordure grènetée.
819. *Rev.* Coin. Écu du Franc dans un cartouche, soutenu par un homme au naturel, portant une massue, et par une femme également au naturel, tenant un bouquet de fleurs de chardon; légende : S.P.Q.F. — Bordure grènetée.

CCLXI. Jeton du magistrat de la châtellenie de Courtrai.

Module : 31 millimètres.

820. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine; au-dessous : H(arrewyn); légende : MAR : TH : D : G : -IMP : R : COM : FLA. — Bordure grènetée.
821. *Av.* Id.
822. *Rev.* Coin. Les armoiries de la châtellenie dans un cartouche, sommé d'une couronne murale et orné de deux palmes; légende : CASTELLANIA CORTRACENA. — Bordure grènetée.
823. *Rev.* Id. (Cassé.)
824. *Rev.* Matrice, sans légende.

CCLXII. Jeton du magistrat du Vicubourg de Gand.

Module : 32 millimètres.

825. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine; au-dessous : R(oettiers); légende : MAR : TH : D : G : IMP : R : COM : FLAND :. — Bordure grènetée.
826. *Av.* Matrice du buste.
827. *Av.* Poinçon id.

828. *Rev.* Coin. Lion colossal derrière un donjon ; au-dessous, un nœud ; légende : CASTELLANIA VETERIS BVRGI GANDENSIS. — Bordure grènetée.
829. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CCLXIII. Jeton du magistrat de Gand. Module : 30 millimètres.

830. *Av.* Coin. Femme, assise de face, dans un enclos, tenant une bannière, et caressant un lion couché en partie sur ses genoux ; à côté : PH : R(oettiers) ; légende : SIC GANDA . LEONEM. — Bordure grènetée. (Brisé.)
831. *Av.* Poinçon, sans lettres.
832. *Rev.* Coin. Lion dans un cartouche ; légende : LEO. CVSTODIT . GANDAM. ; exergue : S P Q G.

CCLXIV. L'impératrice-reine rétablie de sa maladie. (1767.)
Module : 35 millimètres.

833. *Av.* Coin. Buste à gauche du gouverneur général, cuirassé, à cheveux flottants, tombant sur ses épaules, et portant deux croix de l'ordre Teutonique sur la poitrine ; légende : CAR. ALEX. LOTH. DUX. BELG. PRÆF. — Bordure grènetée.
834. *Rev.* Femme, debout à droite, levant les mains vers le ciel, d'où sortent des rayons ; à ses pieds un lion couché ; légende : DEO SOSPITATORI-AUGUSTÆ ; exergue : BELGICA-GRATULABUNDA-MDCCLXVII. — Bordure grènetée.
835. *Rev.* Id. (Brisé.)
836. *Rev.* Id. (Brisé.)
837. *Rev.* Matrice.
838. *Rev.* Poinçon de la femme et du lion.

CCLXV. Arrivée du roi de Danemark à Bruxelles. (1768.)
Module : 34 millimètres.

839. *Av.* Coin. Semblable au n° 833. — Bordure grènetée.
840. *Rev.* Coin. Le gouverneur général devant une colonnade, debout à gauche, donne la main au roi debout, à droite; légende : **ADVENTUS REGIS DANIÆ.**; exergue : **MDCCLXVIII - R(oettiers).** — Bordure grènetée.
841. *Rev.* Id.
842. *Rev.* Id. (oxydé.)
843. *Rev.* Matrice.
844. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Ibid., p. 286.

CCLXVI. Prix de l'académie de dessin, à Anvers. (1769 ?.)
Module : 48 millimètres.

845. *Rev.* Coin. Trois génies s'occupant l'un de peinture, l'autre de dessin et le troisième de sculpture; légende : **ARTIS DELINEAT . PREMIUM.**; exergue : les armes d'Anvers entre une palme et une branche de laurier.
846. *Rev.* Matrice.
847. *Rev.* Poinçon.

CCLXVII. Prix de l'académie de dessin, à Bruges. (1769.)
Module : 48 millimètres.

848. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur général, à cheveux noués, cuirassé et portant le manteau de l'ordre Teutonique; légende : **CAR : ALEX . LOTH . ET BAR . DUX ACAD. REG. BRUG PROT.**; au-dessous : **R(oettiers).**

849. *Rev.* Coin. Semblable au n° 845, exergue :
MDCCLXVIII. R(oettiers).

CCLXVIII. Prix de l'académie de dessin à Bruxelles. (1769 ?)
Module : 48 millimètres.

850. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur général, cuirassé et orné des insignes de l'ordre Teutonique; au-dessous: une petite aigle biceps et R(oettiers); légende : CAR. ALEX. LOTH. ET BAR. DUX ACAD. REG. BRUXELL. PROT.

CCLXIX. Prix de l'académie de dessin, à Gand. (1769 ?)
Module : 48 millimètres.

851. *Av.* Coin. Buste semblable à celui du n° 850 ;
légende : CAR. ALEX. LOTH. ET BAR. DUX ACAD. REG.
GAND. PROT.

**CCLXX. Prix des académies de dessin des Pays-Bas
autrichiens. (1769 ?) Module : 48 millimètres.**

852. *Av.* Coin. Buste semblable à celui du n° 850 ;
légende : CAR. ALEX. LOTH. ET BAR. DUX ACAD.
REG. PROT.

**CCLXXI. Jubilé de 25 ans d'administration par le gouverneur
général. (1769.) Module : 45 millimètres.**

853. *Av.* Coin. Buste à droite du prince, cuirassé et
portant le manteau de l'ordre Teutonique ;
légende : CAROLUS LOTHARING. DUX BELG. GUBERNAT.

854. *Av.* Matrice du buste.

855. *Av.* Poinçon.

856. *Rev.* Matrice du coin. Génie, tenant un burin

appuyé sur un cartouche, posé contre une pyramide à base; à ses pieds, un lion couché; légende : BELGICA (*sic*) FELICITATIS SECLUM NOVUM.

857. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

858. *Rev.* Id.

CCLXXII. Même sujet. (1769.) Module : 35 millimètres.

859. *Av.* Coin. Semblable au n° 833. — Bordure grènetée.

860. *Rev.* Coin. Génie inscrivant : IMP-AN.-XXV SUR UN cartouche appuyé contre une pyramide à base; à ses pieds, un lion couché; légende : BELGICÆ FELICITATIS SECLUM NOVUM; exergue : BRUXELL. D.XXVI MAR :-M . D . CC . LXIX. — Bordure grènetée.

861. *Rev.* Id.

862. *Rev.* Id.

863. *Rev.* Matrice du coin, sans légende ni exergue.

864. *Rev.* Poinçon.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 293.

CCLXXIII. Même sujet. (1769.) Module : 34 millimètres.

865. *Av.* Coin. Semblable au n° 833. — Bordure grènetée. (Brisé.)

866. *Rev.* Coin. Dans le champ : QUOD-BELGII PRÆFECTUR.-XXV ANNIS-FORTITER HUMANE PRUD.-GESSIT-ODÆI BRUXEL. CAROLINI-SODALES-PRINCIPI CARISS.-1769. — Bordure grènetée.

867. *Rev.* Id.

868. *Rev.* Id. (Endommagé.)

869. *Rev.* Id. (Id.)

CCLXXIV. Le comte de Cobenzl, nommé de l'ordre de Saint-Étienne. (1769.) Module : 36 millimètres.

870. *Av.* Coin. Buste à droite du comte, orné du collier de la Toison d'or, et les cheveux noués; au-dessous : P. R.; légende : CAR. C. COBENZL. AUG.-IN BELG. ADMINISTR.
871. *Av.* Matrice du buste.
872. *Av.* Poinçon.
873. *Rev.* Livre ouvert portant : STA-TU-TA-OR-DI-NUM, et entouré des colliers des ordres de Saint-Étienne et de la Toison d'or; légende : GRATITUDO-AUGUSTORUM; exergue : 17-69. (Brisé.)
874. *Rev.* Poinçon du revers, sans légende. (Brisé.)

CCLXXV. Démarcation des frontières entre la France et les Pays-Bas autrichiens. (1769.) Module : 34 millimètres.

875. *Av.* Coin. Semblable au n° 833.
876. *Av.* Id.
877. *Av.* Matrice.
878. *Rev.* Coin. Paysage montagneux; deux colonnes portant l'une l'écu de France, l'autre celui d'Autriche, écartelé de Bourgogne; au premier plan, un lion couché, à droite : légende : LIMITES PROVINCIAARUM ASSIGNATI; exergue : M . DCC . LXIX. — Bordure grènetée.
879. *Rev.* Id.
880. *Rev.* Matrice.
881. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CCLXXXVI. Jeton des États de Namur. (1770.)

Module : 33 millimètres.

882. *Av.* Coin. Les armoiries de Gavre dans un cartouche, ayant pour supports deux lions et entourées du manteau princier, sommé d'une couronne; légende : FRAN. JO. RAS. PRINC. DE GAVRE GUB. NAM. — Bordure grènetée.
883. *Av.* Id.
884. *Av.* Id.
885. *Av.* Poinçon, sans lettres.
886. *Rev.* Coin. Écu de Namur non bandé, couronné et accosté de deux bijoux de la Toison d'or; légende : VOVEBANT ORDINES NAMURCENSES. 1770. — Bordure grènetée.
887. *Rev.* Id.
888. *Rev.* Id.

CCLXXVII. Construction du phare à Ostende. (1771.)

Module : 34 millimètres.

889. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur général, cuirassé et drapé du manteau de l'ordre Teutonique avec croix; au-dessous : 1771; légende : CAR. ALEX. LOTH.-DUX BELG. PRÆF.
890. *Av.* Matrice du buste.
891. *Av.* Poinçon.
892. *Rev.* Coin. Vue à vol d'oiseau du port d'Ostende avec le phare; légende : NAVIGANTIVM SALVTI PROVIDET.; à côté : OSTENDA.
893. *Rev.* Id.
894. *Rev.* Matrice.
895. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 339.

CCLXXVIII. Fondation de l'académie royale des sciences et lettres. (1772.) Module : 34 millimètres.

896. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur général, cuirassé, portant au cou un cordon avec croix, drapé du manteau de l'ordre Teuto-nique marqué d'une croix; les cheveux noués et flottants; au-dessous : I. H(arrewyn); légende : CAR. ALEX. LOTH.-DUX BELG. PRÆF. — Bordure grênetée, flan octogone.
897. *Av.* Id. (Brisé.)
898. *Av.* Matrice, avec les lettres et la bordure, marquée : H(arrewyn).
899. *Av.* Poinçon, avec la bordure, mais sans légende.
900. *Rev.* Coin. Dans le champ : MUNIFICENTIA-AUGUSTÆ-SCIENS : ET LITT : -ACADEMIA REGIA-INSTITUTA-BIBLIOTHECA PUBL : -ERECTA BRUX : ; exergue : MDCCLXXII. — Bordure grênetée.
901. *Rev.* Id. (Brisé.)

Ibid., p. 344.

CCLXXIX. Jeton du magistrat de la châtelainie d'Ypres. (1772 ?)
Module : 31 millimètres.

902. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, voilée; légende : MAR . TH . D : G . R . JMP . G . HUNG. BOH. R. — Bordure grênetée.
903. *Av.* Matrice du buste.
904. *Av.* Poinçon.
905. *Rev.* Coin. Les armoiries de la châtelainie dans un cartouche, entouré de deux branches de laurier et soutenu par un lion debout, à gauche;

exergue : R(oettiers); légende : TERRITORIUM
JPRENSE. — Bordure grènetée.

906. *Rev.* Id.

907. *Rev.* Matrice, sans lettres.

908. *Rev.* Poinçon.

Vanden Peereboom. *Essai de num.
yproise*, pl. I, fig. 4 et 5.

CCLXXX. Érection des maisons de correction. (1773.)

Module : 34 millimètres.

909. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur général, à queue, cuirassé, portant au cou un cordon avec croix, drapé du manteau de l'ordre Teutonique, marqué d'une croix; au-dessous : R(arrewyn); légende : CAR. ALEX. LOTH.-DUX BELG. PRÆF. — Bordure grènetée, flan octogone.

910. *Av.* Id.

911. *Av.* Id.

912. *Av.* Id. (Brisé.)

913. *Av.* Id. Id.

914. *Av.* Matrice du buste.

915. *Av.* Poinçon.

916. *Rev.* Coin. Dans le champ : MISERATIONIS-ET-EMENDATIONIS-ÆDES-PER PROVINCIAS-EXSTRUCTÆ; exergue : MDCC . LXXIII. — Bordure grènetée, flan octogone.

917. *Rev.* Id.

Indiqué dans les *Médailles de Marie-Thérèse*, p. 367.

CCLXXXI. Suppression des jésuites. (1773.) Module : 40 millimè.

918. *Av.* Coin. Buste du pape à droite; légende : CLEMENS. XIV. PONT. MAX. A. V.

919. Poinçon du buste du pape.
920. *Rev.* Coin. La Religion assise sur un globe terrestre tenant de la main droite une croix et de la main gauche une branche d'olivier; légende : SALUS. GENERIS. HUMANI.; exergue : JESUITARUM SOCIET. DELETA.-MDCCLXXIII; sur le
T. V. BERCKEL. F.

Beschryving, n° 486.
Collection. Van Berckel.

CCLXXXII. Même sujet. (1773). Module : 32 millimètres.

921. *Av.* Coin. Semblable au précédent n° CCLXXXI.

Coll. Van Berckel.

CCLXXXIII. Séjour de l'archiduc Maximilien dans les Pays-Bas.
(1774.) Module : 35 millimètres.

922. *Av.* Coin. Semblable au n° 896. — Bordure grènetée, flan octogone.
923. *Av.* Id.
924. *Av.* Id. (Brisé.)
925. *Av.* Id. *Id.
926. *Av.* Id. Id.
927. *Rev.* Coin. Dans le champ : MAXIMILIANO-AUSTRIACO-BELGICAS-PROVINCIAS-PERLUSTRANTE; exergue : M. DCCL. XXIV. — Bordure grènetée, flan octogone.
928. *Rev.* Id.
929. *Rev.* Id. (Brisé.)
930. *Rev.* Id. Id.
931. *Rev.* Poinçon.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 374.

CCLXXXIV. Érection, à Bruxelles, de la statue du gouverneur général. (1775.) Module : 35 millimètres.

932. *Av.* Coin. Semblable au n° 896. — Bordure grènetée, flan octogone.
933. *Av.* Id.
934. *Rev.* Coin. Statue du prince en guerrier romain; légende : OPTIMO PRINCIPI; exergue : M.DCC.LXXV. — Bordure grènetée, flan octogone.
935. *Rev.* Matrice du coin, sans légende ni exergue.
936. *Rev.* Matrice du coin; à la légende : OPTIMO-PRINCIPI; au bas : I. B. H. (arrewyn) s.; sans exergue.
937. *Rev.* Poinçon de la statue.

Ibid., p. 379.

CCLXXXV. Même sujet. (1775.) Module : 39 millimètres.

938. *Av.* Poinçon. Buste du prince, à droite, cuirassé et à cheveux flottants.
939. *Rev.* Coin. La statue du prince placée de face sur un piédestal portant : MDCCLXXV; légende : OPTIMO PRINCIPI.

Coll: Van Berckel.

CCLXXXVI. Jubilé à Malines. (1775.) Module : 35 millimètres.
(L'avvers est celui qui est indiqué au n° 889.)

940. *Rev.* Coin. Écu de Malines dans un cartouche ovale, sommé d'une couronne comtale et entouré de drapeaux, arbalètes, fusils et tambours; légende : ANNO JUBILÆI MDCCLXXV S. P. Q. MECHLIN.
941. *Rev.* Id.

CCLXXXVII. Même sujet. (1775.) Module : 26 millimètres.

942. *Av.* Coin. Buste de Saint-Rombaut à droite; légende : S. RUMOLDUS MART. MECHLIN PATRON.
943. *Rev.* Coin. La Religion tenant de la main droite une croix et de la main gauche un encensoir, et s'appuyant sur un écu ovale aux armes de Malines; légende : PRAESULI SVO DEVOTA JUBILAT; exergue : MECHLINIA.

Coll. Van Berckel.

CCLXXXVIII. Au baron de Bartenstein, primus à l'université de Louvain. (1775.) Module : 45 millimètres.

944. *Av.* Coin. Cartouche aux armes de Bartenstein, sommé d'une couronne et entouré de deux branches de laurier; légende : CHRISTOPHORVS BARO DE BARTENSTEIN.
945. *Rev.* Coin. Dans le champ : OB-REPORTATAM-LOVAN-PHILOSOPH-LAVRRAM-LAETA MATER C.B; exergue : M.D.C.C.L.X.X.V.

Coll. Van Berckel.

CCLXXXIX. Même sujet. Module : 38 millimètres.

946. *Av.* Coin. Profil de Minerve à gauche, casquée et laurée; à côté une lance avec chouette; au-dessous : T. V. BERCKEL. F.; légende : ACADEMIA BELGICA. LOVAN.
947. Poinçon du profil casqué de Minerve.
948. *Rev.* Coin. Minerve déposant une couronne de laurier sur un écu aux armes de Bartenstein attaché à une colonne, posée sur une grande

base; légende : HONOS VIRTUTIS PRÆMIUM; exergue :
CHRISTOPHI. BAR. A. BARTENSTEIN.-BRUXELL. PRIM.
IN. PHILOSOPHIA-XX AVG. PROCLAM. LOV. VRB.-SVAM
NAT-VICTOR INTRANS V SEPT. MDCCLXXV.

Coll. Van Berckel.

CCXC. *Partage de la Pologne.* (1775.) Module : 39 millimètres.

949. *Av.* Coin. Femme de face tenant un caducée
et une corne d'abondance; légende : SALUTARIS
CONCORDIA; exergue : AUSTRIAE RUSSIAE-BORUSSIAEQUE.

950. *Rev.* Guerrier présentant une branche d'olivier
à la Pologne, assise à droite et lui montrant
un dieu therme qui tient trois écus aux armes
des puissances co-partageantes; légende :
AUTORITATE ET POTENTIA; exergue : POLONIA IN PERPE-
TUUM-PACIFICATA EJUSQUE-LIMITES STATUTI-MDCCLXXV.

Coll. Van Berckel.

CCXCI. *Hospices à Anvers et à Messines pour l'entretien
d'enfants et de veuves de militaires.* (1776.)

Module : 35 millimètres.

951. *Av.* Coin. Buste à droite du gouverneur géné-
ral, cuirassé, drapé, à cheveux flottants et
noués par un cordon; légende : CAR. ALEX. LOTH.
DUX BELG. PRAEF. — Octogone.

(Ce coin a servi aux jetons d'étrennes des années 1777, 1778 et 1779.)

Médailles de Marie-Thérèse, p. 384.

CCXCH. *Pose de la première pierre de l'église de l'abbaye
de Caudenberg, à Bruxelles.* (1776.) Module : 45 millimètres.

952. *Rev.* Coin. Dans le champ : PRINCIPI OPTIMO-ET
PIISSIMO-QUOD-TEMPLI CAUDENB. - PRIMUM. LAPIDEM. -
POSUERIT; exergue : 17 JAN. 1776.

953. *Rev.* Id.

CCXCIII. Jeton du magistrat d'Ypres. Module : 33 millimètres.

954. *Av.* Coin. Buste de l'impératrice-reine à droite et voilée; au-dessous T. V. B. (Th. Van Berckel); légende : MAR. TH.-D. G. IMP. R. COM. FL. (Cassé.)

Vanden Peereboom, *Essai de num. yproise*, pl. M, fig. 1.
Coll. Van Berckel.

CCXCIV. Prix pour l'académie des belles-lettres de Bruxelles. (1778.) Module : 53 millimètres.

955. *Av.* Poinçon. Buste à gauche de l'impératrice-reine, voilée; au bas : E. DUV(IVIER).

956. *Rev.* Coin. Dans le champ, entouré d'une guirlande d'olivier : SOCIÉT. LITTÉR.-BRUXELL. PALMA.-EX-LARGIT. PRINCIP.

Médailles de Marie-Thérèse, p. 346.

CCXCV. Jeton de l'académie royale de Bruxelles. (1778.)
Module : 33 millimètres.

957. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, voilée; au-dessous : T. V. B. (Théodore Van Berckel); légende : MARIA TERESIA (*sic*) AVG.

958. *Av.* Id. (Brisé au bas.)

959. *Rev.* Coin. Dans le champ et entre deux branches d'olivier : NUMISMA-ACADEMIAE-SCIENTIARUM-ET LITERAR-BRUXELL.

CCXCVI. Médailles des académies des beaux-arts.

960. *Rev.* Matrice. Groupe de petits génies s'occupant de peinture, de sculpture et de dessin. (Par Van Berckel.)

CCXCVII. Paix conclue à Teschen. (1779.)

Module : 32 millimètres.

961. *Av.* Coin. Buste de l'impératrice-reine, à droite et voilée; légende : MARIA-THERES. AUG.; au-dessous : T.V.B. (Th. Van Berckel.)
962. Matrice du buste.
963. Poinçon non achevé du buste.
964. *Rev.* Femme couronnée assise de face entre deux lions, tenant un sceptre et une branche d'olivier; légende : MATRI DEUM. SALUTARI; exergue : PAX TESCHINÆ-CONSTITUTA. MDCCLXXXIX.

Coll. Van Berckel.

CCXCVIII. Mort du prince Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens. (1780.) Module : 33 millim.

965. *Av.* Coin. Buste du prince à droite, drapé, cuirassé et à cheveux noués; au-dessous : T.V.B. (Th. Van Berckel); légende : D.CAROLO. ALEX. LOTH.-BELG. PRAEF. OPT. PRINC.
966. *Rev.* Femme (Pays-Bas autrichiens) pleurant près d'un monument funéraire, surmonté d'armures; légende : MEMORIAE AETERNAE; exergue : MORITUR. IV JULII-MDCCLXXX.

Coll. Van Berckel.

CCXCIX. Jeton du magistrat du Vieux-Bourg de Gand.

Module : 34 millimètres.

967. *Av.* Coin. Buste à droite de l'impératrice-reine, voilée et diadémée; au-dessous R(OETTIERS); légende : MAR : TH : D : G : JMP : R : COM : FLAND :.
— Bordure grènetée.
968. *Rev.* Coin. Lion colossal derrière un donjon;

légende : CASTELLANIA VETERIS BVRGI GANDENSIS. —
Bordure grènetée.

CCC. Inauguration de Joseph II en Brabant. (1784.)

Module : 40 millimètres.

969. *Av.* Matrice. Profil à droite de l'empereur,
lauré, à longs cheveux noués.

970. *Id.*

971. Poinçon du profil.

Coll. Van Berckel.

CCCI. Même sujet. (1784.) Autre module plus petit.

972. *Av.* Matrice semblable à la précédente.

Même collection.

CCCII. Même sujet. (1784.) Module plus petit.

973. *Av.* Matrice semblable à la précédente.

Même collection.

CCCIII. Même sujet. (1784.) Module encore plus petit.

974. *Av.* Matrice semblable à la précédente.

Même collection.

CCCIV. Même sujet. (1784.) Module : 28 millimètres.

975. *Rev.* Coin. Dans le champ, entouré d'une palme
et d'une branche d'olivier : VINCVLVM-FIDELI-
TATIS-PVBLICÆ-MDCGXXXI. — Bordure grènetée.

976. *Rev.* *Id.* (Brisé.)

CCCV. Même sujet pour la Flandre. (1784.)

Module : 22 millimètres.

977. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré,

drapé, à cheveux flottants et noués par un cordon; légende : IOSEPH. II. AVG.-DVX. BVRG. COM. FLA. — Bordure grènetée.

978. *Rev.* Coin. Semblable au n° 975. — Bordure grènetée.

CCCVI. Même sujet pour le Hainaut. (1781.)

Module : 22 millimètres.

979. *Av.* Coin. Semblable au n° 977; la légende terminée par : HANN. au lieu de FLA. — Bordure grènetée.

(Le revers qui a servi à ce coin est celui décrit au n° 978.)

CCCVII. Même sujet pour Namur. (1781.)

Module : 34 millimètres.

980. *Av.* Coin. Buste à droite du prince, lauré et à cheveux flottants; légende : JOSEPH . II . AVG . COM . NAMVR INAVG. — Bordure grènetée.

981. *Rev.* Coin. Écu de Namur, sommé d'une couronne comtale; légende : VINCVLVM FIDELITATIS PUBLICAE; exergue : MDCCLXXXI. — Bordure grènetée.

982. *Rev.* Id.

CCCVIII. Arrivée de Joseph II en Belgique. (1784.)

Module : 72 millimètres.

983. *Av.* Coin. Le même que celui décrit au n° 793.

984. *Rev.* Id. La Belgique, un genou à terre, tient des épis de blé et offre une couronne murale à l'empereur, à cheval, en guerrier romain, et à gauche; à côté de la Belgique un lion couché; légende : ADVENTUS AUGUSTI.

985. *Rev.* Poinçon, sans lettres.

CCCIX. Même sujet. (1781.) Module : 27 millimètres.

986. *Rev.* Coin. Femme debout et de face, tenant un caducée et une corne d'abondance; légende : BELGII FELICITAS; exergue : ADVENTVS AVGVSTI-MDCCLXXXI.

Coll. Van Berckel.

CCCX. Séjour à Bruxelles du grand duc Paul Petrowitz et de son épouse Maria Federrowna. (1782.) Module : 40 millimètres.

987. *Av.* Coin. Les bustes conjugués du prince et de la princesse à droite; au-dessous : T.V.B. (Th. Van Berckel); légende : PAVL. PETROW. ET MAR. FEDERROWNA MAGNI RVTHEN. DVGES.

988. Poinçon des deux bustes.

989. *Rev.* Coin. Trophée d'instruments de sciences, de musique, caducée et drapeaux; exergue : BRVXELLIS-MENSE IVL.-MDCCLXXXII.

Coll. Van Berckel.

CCCXI. Médaille de récompense destinée au primus de l'université de Louvain. (1789.) Module : 50 millimètres.

990. *Av.* Coin. Buste de l'empereur à droite, lauré, drapé et à longs cheveux; légende : JOSEPH II SCIENT : PATRONVS.

991. Matrice du buste.

Coll. Van Berckel.

CCCXII. Les Pays-Bas autrichiens reconquirent leurs libertés. (1789.) Module : 40 millimètres.

992. *Av.* Coin. Femme debout et de face tenant de la main droite une lance surmontée du bonnet

de la liberté, et appuyant la main gauche sur un autel; à ses pieds, un lion couché, légende : LIBERTAS VINDICATA; exergue : EIVR (*sic*) AVSTR. DOMINAT.-IX KAL. NOV. MDCCLXXXIX.

993. Id. Variante : la lance passe entre les lettres N et D de la légende; à l'exergue : E JUR.

Coll. Van Berckel.

CCCXIII. La Flandre affranchie du joug autrichien. (1789.)
Module : 33 millimètres.

994. *Av.* Coin. Dans le champ, entouré de deux branches de laurier : JVGO-AVSTRIACO-EXCVSSO-RELIGIONIS ET-PATRIÆ-LIBERTATE-VINDICATA-SOLI DEO-HONOR-1789.

CCCXIV. Inauguration des États de Brabant. (1790.)
Module : 35 millimètres.

995. *Av.* Coin. Dans le champ, entouré de deux branches de laurier : RECVPERATIS.-LEGIBVS. AC-LIBERTATE.-SANCITA.-SOLENNI. IVRE.-IVRANDO.-REPVEL.
— Bordure grènetée.

CCCXV. Inauguration des États de Namur. (1790.)
Module : 28 millimètres.

996. *Av.* Coin. Écu de Namur, sommé d'une couronne comtale et entouré de deux branches de laurier; légende : SIGL. PROVINC. NAMVRC.; exergue : VII. JANVAR.—MDCXC. — Bordure grènetée.

997. Id.

998. *Rev.* Coin. Dans le champ : LIBERTATE.-VINDICATA.-RELIGIONE.-STABILITA.-CONST. IVR.-POP. STATVSQ.-

NAMVR. ; au-dessous : une palme et une branche
d'olivier en sautoir. — Bordure grènetée.

CCCXVI. Même sujet. (1790.) Module : 28 millimètres.

999. *Rev.* Coin. Dans le champ, l'inscription du
n° 998.

Coll. Van Berckel.

**CCCXVII. Retour dans les Pays-Bas autrichiens des gouverneurs
généraux. (1794.)** Module : 35 millimètres.

1000. *Av.* Coin. Les bustes affrontés des deux époux ;
légende : MAR. CHR. AVST. ALB. CAS. SAX. DVX.
BELG. PR.

1001. Poinçon des deux bustes.

1002. Poinçon du duc seul.

1003. *Rev.* Femme debout, tenant un gouvernail de
la main droite et tendant une couronne de la
main gauche ; légende : LÆTITIA PUBLICA ; exer-
gue : IN BELG. REDEVNT-OPT. PRINCIPES. - MDCCXCI.

Coll. Van Berckel.

CCCXVIII. Inauguration de Léopold II. (1791.)
Module : 28 millimètres.

1004. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré,
à cheveux flottants et noués par un cordon ;
légende : LEOPOLD. II. AVG. DVX. BVRG. BRAB. COM.
FL. — Bordure grènetée.

1005. *Rev.* Coin. Dans le champ, entouré d'une
palme et d'une branche de laurier : BELGIAE-
SALVS.-AVGVSTO.-DATA. FIDE.-MDCCXCI. — Bordure
grènetée.

CCCXIX. Même sujet. (1791.) Module : 23 millimètres.

1006. *Av.* Coin. Buste à droite du prince, lauré,

drapé, à cheveux flottants et noués par un cordon ; légende : LEOPOLD. II. AVG. DVX. BVRG.-BRAB. COM. FL. — Bordure grènetée.

1007. *Rev.* Coin. Semblable au n° 1005. — Bordure grènetée.

CCCXX. *Même sujet.* (1791.) Module : 23 millimètres.

1008. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré, à cheveux flottants et noués par un cordon ; légende : LEOP. II. AVG. DVX. BVRG. BRAB. COM. FLA. — Bordure grènetée.

1009. *Av.* Id.

1010. *Rev.* Coin. Semblable au n° 1005. — Bordure grènetée.

CCCXXI. *Inauguration de Léopold II en Hainaut.* (1791.)

Module : 23 millimètres.

1011. Coin. Buste de l'empereur, semblable au n° 1005 ; légende : LEOP. II. R. IMP. S. A. DVX. BVRG. COM. HANN. — Bordure grènetée.

(Le revers est le même que celui décrit au n° 1010.)

CCCXXII. *Inauguration de Léopold II à Namur.* (1791.)

Module : 3½ millimètres.

1012. *Av.* Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré et à cheveux flottants ; légende : LEOPOLD. II. AVG. COM. NAMVR. FELIC. INAVG. — Bordure grènetée.

1013. *Rev.* Coin. Écusson de Namur, sans bande ; légende : ALB. SAX. PAC. MAR. CHR. AVST. PRAES. BELG. PRAEF. ; exergue : X. KAL. SEPT.-MDCXCXI.-LAETIT.-PVBLICA. — Bordure grènetée.

CCCXXIII. Inauguration de François II en Brabant. (1792.)
Module : 39 millimètres.

1014. *Av.* Coin. Profil à droite du prince, lauré et à longs cheveux noués; légende : FRANCISCVS II. AVG... BRAB. COM. FLAND. (Cassé.)

CCCXXIV. Inauguration de François II en Hainaut. (1792.)
Module : 23 millimètres.

1015. *Av.* Coin. Buste à droite du prince, à cheveux flottants; au-dessous : 1792; légende : FRANCISCVS. HVNG. BOH. REX. COM. HANN. — Bordure grènetée.

CCCXXV. Inauguration de François II à Namur. (1792.)
Module : 33 millimètres.

1016. *Rev.* Coin. Les armes de Namur, sans bande; légende : MONVMENTVM FORDERIS; exergue : VOVBANT ORDINES-NAMVRCENSES-III IDVS. IVNII. MDCCXCII. — Bordure grènetée.

CCCXXVI. Prix pour le primus de l'université de Louvain. (1792.)
Module : 54 millimètres.

1017. *Rev.* Coin. Dans le champ : PRIMA-PHILOSOPHIAE-PALMA-MDCCXCII.

CCCXXVII. La ville de Malines à ceux qui ont bien mérité de la cité. (1793.)
Module : 40 millimètres.

1018. *Rev.* Dans le champ : LEGE-SERVATA-VIRTVTE, ET CONSTANTIA-DELEGATIS-D.D.-S.P.Q.M.- MDCCXCIII; au-dessus : un écusson de la ville entre deux branches d'olivier.

Coll. Van Berckel.

GRANDE-BRETAGNE.

CCCXXVIII. A Elisabeth d'York, épouse de Henri VII, roi d'Angleterre. (1503.) Module : 36 millimètres.

1019. *Av.* Coin. Buste de la princesse aux trois quarts; légende : ELIS. EBOR. UXOR. HENRICI VII REG. ANG.
1020. *Rev.* Coin. Deux branches de rosier, avec fleurs et boutons; légende : HINC. NOSTRAE CREVERE ROSAE; au-dessous : NUPT. 1489 MORT. 1503.

Coll. Van Berckel.

CCCXXIX. A Henri Somerset. (1682.) Module : 58 millimètres.

1021. *Av.* Coin. Buste à droite, du duc, en perruque et drapé; légende : HENRIC. SOMERSET-BELOFORTII DUX.
1022. *Rev.* Coin. Dans le champ : MARCHIO ET-COMES BRANOVII BARO-HERBERT. DOMIN RAGLAND-CHEPSTOWE ET COWER PRÆSES-CONSILII WALLIÆ PRÆFECTUS-COMITATUUM GLOCESTRÆ-HEREFORDIÆ MONUMENTI ET-URBIS BRISTOLLE REGI A-SECRETIORIBUS CONSILIIS-ORDINIS PERISCOLIDIS-EQUES-M. DCLXXXII.

CCCXXX. A Henri Somerset, fils (?). (Sans date.)
Module : 67 millimètres.

1023. *Av.* Coin. Buste, drapé, à cheveux noués et à gauche; légende : HENRIC. SOMERSET SCUDAMORE BELLOFORTII DUX.
1024. *Rev.* (?) Coin. Neptune, debout à gauche, s'adressant à l'Angleterre assise, tenant une balance et un faisceau, et couronnée par un génie; dans le ciel deux autres petits génies.

CCCXXXI. A Isaac Newton. (1739.) Module : 50 millimètres.

1025. *Av.* Coin. Son buste à droite et drapé; légende : ISAACVS-NEWTONVS.
1026. *Rev.* Coin. Femme assise de face sur un rocher et tenant de la main droite un écu ovale, sur lequel est tracé le cours d'astres; légende : ERIT QVI DEMONSTRET IN QVIBVS COELI PARTIBVS ERRENT. SEN. COM.; exergue 1739.

Coll. Van Berckel.

CCCXXXII. A l'honneur de Jean Look. (1739.)
Module : 54 millimètres.

1027. *Av.* Coin. Son buste à gauche et drapé; au-dessous *Jac. Roettiers*; légende: JOANNE-LOOK.
1028. *Rev.* Coin. Dans le champ : MENS-HABITAT-MULEM-VIRG.GEOR.-M.DCC.XXXIX.

Coll. Van Berckel.

RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES.

CCCXXXIII. Construction d'une route de Bois-le-Duc à Eindhoven. (1744.) Module : 27 millimètres.

1029. *Av.* Coin. Femme assise à gauche et s'appuyant sur un écu aux armes de Bois-le-Duc. Mercure debout à droite lui montre des marchandises et une corne d'abondance couchées à terre; légende : PERFIGERE URGET; étoile à l'exergue.
1030. Id. (Cassé.)
1031. *Rev.* Coin. Vue de la ville de Bois-le-Duc avec ses fortifications et une partie de la route. Dans le ciel une banderole portant : SYLVA-

DVOIS; exergue : MERCATVRE COMMODO-CIVIVM
BONO-INCHOATA VIA-MDCCXLI.

Supplément à Van Loon, t. III,
pl. XVII, fig. 459.
Coll. Van Berckel.

CCCXXXIV. Paix d'Aix la Chapelle. (1748.) Module : 31 millimèt.

4032. *Av.* Coin. Mars à gauche tenant un glaive de la main droite et une torche allumée de la main gauche; à l'horizon une vue de la ville de Bois-le-Duc; légende : MINACIA MARTIS; exergue : S. P. Q. S.

4033. *Rev.* Coin. Femme debout et de face tenant de la main droite une branche d'olivier et de la main gauche une corne d'abondance; à côté un cartouche aux armes de Bois-le-Duc; légende : MITESCUNT TEMPORA PACE.; exergue : MDCXLVIII-MARME. F.

4034. *Id.* (Cassé.)

Coll. Van Berckel.

CCCXXXV. 25^e anniversaire du mariage de Gérard Daniel Denick et d'Anne Elisabeth Bisdom. (1751 à 1776.) Module : 40 millim.

4035. *Av.* Coin. La Reconnaissance agenouillée à gauche devant un autel supportant deux cœurs enflammés et ornés d'un serpent en cercle, au centre duquel se trouve xxv; dans le ciel des rayons célestes; à terre, une ancre, des branches de chêne, un encensoir et une grue; légende : GERARD DANIEL DENICK. EN EMMA ELISABETH BISDOM.; exergue : IN DEN ECHT VEREEND-DEN XXXI AUG.-MDCCLI. BERCKEL. F.

1036. *Rev.* Coin. Sous les écussons des deux époux, derrière lesquels se trouve un faisceau de licteur : HEM, DIE ONS VYF EN TWINTIG-JAAREN-ZOO GUNSTRYK WILDE T'SAAM - BEWAAREN, - HEM BRENGEN WY VOOR ZYNEN-TROON - HET OFFER VAN TWEE DANK-B'RE-MENSCHEN; - HY DOE ONS NA VEEL BETER - KROON, - DAN DIE DER GOUDE BRUILOFT - WENSCHEN.

Supplément à Van Loon.

Ibid., n° 512.

Coll. Van Berckel.

CCCXXXVI. Même sujet. Module : 27 millimètres.

1037. *Rev.* Coin. Semblable au n° 1033.

Décrit dans le *Lyst van enkele en dubbele studhuispenningen der stad 's Hertogenbosch*, 2^e édition, p. 27, n° 61.

Coll. Van Berckel.

CCCXXXVII. *Maintien des privilèges de Bois-le-Duc.* (1762.)

Module : 32 millimètres.

1038. *Av.* Coin. Minerve debout montrant trois livres couchés à terre et portant : BIBLIA. PRIVILEGIA. ORDIN. PLACITA.; légende : INVIGILATE.; exergue : MDCCLXII-BERCKEL F.

1039. *Rev.* Coin. Apollon jouant de la lyre et assis à gauche sous un arbre, auquel est suspendu un écu aux armes de Bois-le-Duc. Dans le lointain, l'hôtel de ville; légende : DIVERSÆ. SED CONCORDES; exergue : S. P. Q. S.

Supplément à Van Loon, n° 364.

Coll. Van Berckel.

CCCXXXVIII. Fête séculaire de la reconstruction de l'hôtel de ville de Bois-le-Duc. (1770.) Module : 27 millimètres.

1040. *Av.* Coin. Génie à gauche tenant un serpent tourné en cercle qui porte au centre : 1770 ;
exergue : MDCCLXX.

Ibid., t. VI, pl. XI, f. 416.
Coll. Van Berckel.

CCCXXXIX. Fondation de l'hospice luthérien à Amsterdam. (1770.) Module : 39 millimètres.

1041. *Av.* Coin. Femme debout, la tête voilée, tenant de la main droite une croix et de la main gauche un livre, qu'elle pose sur un autel aux armes d'Amsterdam ; légende : PIETATE SENATUS AMSTELOD. ; exergue : ECCLESIA LUTHERAN. SUFFULTA ET-DEFENSA.-T.V. BERCKEL F.

1042. *Rev.* Coin. Vue des bâtiments de l'hospice ; légende : PAUPERUM CONFUGIUM ; exergue : ACHREMATOCOMIUM-LUTHERANORUM-CONDITUM-MDCCLXX-T.V.B. (Th. Van Berckel).

Ibid., t. VI, n° 450.
Coll. Van Berckel.

CCXXL. Incendie du théâtre d'Amsterdam. (1772.)
Module : 39 millimètres.

1043. *Av.* Coin. Femme à gauche épouvantée à la vue des ruines du théâtre ; légende sur une bannière : EX HIS RENASCERE PHOENIX ; exergue : MULCIBER VASTAVIT-IV IDUS MAJAS-MDCCLXXII T. V. BERCKEL. F.

1044. *Rev.* Sous des instruments de musique en feu :
TONEELSPEL ZWYG : DE-SCHOUWBURG BLAAKT-DOOR

EIGEN LICHT-IN BRANDT GERAAKT,-TREUR YSTROOM :
UW-TONEELSPELWONDER-HAALD IN EEN' NACHT'DEN-
SCHEDEL ONDER ; au-dessus deux guirlandes.

Ibid., n° 469.
Coll. Van Berckel.

**CCCXLI. Naissance du Stadhouder Guillaume VI, plus tard
Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas. (1772.)** Module : 43 millim.

1045. *Av.* Coin. Femme représentant les Pays-Bas,
reçoit un enfant qu'un ange lui remet ; lé-
gende : COELI VENERABILE DONUM ; exergue : HAGAE
COM. XXIV. AUG. - MDCCLXXII.

1046. *Rev.* Coin. Femme assise près d'une colonne
qu'elle embrasse du bras droit et qui est ornée
d'un écu ovale aux armes d'Orange-Nassau ;
légende : SECURITAS-TEMPORUM ; exergue : NAT.
WILH. FRED. AR-PR HAER. XXIV. AUG.-MDCCLXXII-
T.V.B. (Th. Van Berckel.)

Ibid., n° 475.
Coll. Van Berckel.

CCCXLII. Même sujet. (1772.) Module : 32 millimètres.

1047. *Av.* Coin. Buste du nouveau-né à gauche ;
légende : SPES ET FELICITAS REPUBLIC. ; au-dessous
sur une banderole : NATAL. WILH. FRED. AR. PR-
HAER. XXIV. AUG. MDCCLXXII.

1048. *Rev.* Coin. Femme tenant de la main droite
une couronne de fleurs et de la gauche un
gouvernail ; légende : LAETITIA PUBLICA ; exer-
gue : BATAVORUM. — T. V. B. (Th. Van Berckel.)

1049. Poinçon de la femme.

Ibid., n° 476.
Coll. Van Berckel.

CCCXLIII. Seconde fête séculaire de l'affranchissement de la West-Frise. (1773.) Module : 32 millimètres.

1050. *Av.* Coin. Génie ailé tenant le drapeau tricolore de la main droite et de la gauche un serpent qui se mord la queue. Il foule aux pieds l'écu du roi d'Espagne et des drapeaux; légende : SAECULARIS LIBERTAS; exergue : IN. FRIS. OCCID. CELEB. -A°. DUCENTESIMO-MDCCLXXII.

Ibid., n° 460.

Coll. Van Berckel.

CCCXLIV. Entrée à Lecuwaarde de Guillaume V en qualité de Stadhouder de Frise. (1773.) Module : 32 millimètres.

1051. *Av.* Coin. Buste du prince à droite, cuirassé et drapé; au-dessous : T. V. BERCKEL; légende : WILHELM. V. D. G. PR. AR. ET. NASS. BELG. GUBERN.

Ibid., n° 483.

Coll. Van Berckel.

CCCXLV. Fête séculaire de la délivrance de Groningue. (1773.) Module : 26 millimètres.

1052. *Av.* Coin. Femme casquée, tenant de la main gauche une lance surmontée du chapeau de la liberté et posant une bible sur un piédestal auquel pend un rouleau portant : GRON. AB OBS-LIBER.-BELG. FORT.-NEC HYEM.-NEC HOST.-VIRESTIMANS(*sic*)-COEV. VI.-CEPIT-MDCLXXII; à l'horizon la ville de Groningue; légende : OMNI LIBERT. VI MAJOR; exergue : ET HOSTEM SEDIBUS-BELGIC. EJECT. - MDCLXXIII.

Ibid., n° 485.

Coll. Van Berckel.

CCCXLVI. Naissance du prince Guillaume-Georges-Frédéric d'Orange. (1774.) Module : 31 millimètres.

1053. *Av.* Coin. Les profils conjugués du père et de la mère du jeune prince; au bas : T. V. BERCKEL. F.; légende : WILH. V. ET F. S. WILH. AR. ET NASS. PRINC.

Ibid., n° 490.
Coll. Van Berckel.

CCCXLVII. Seconde fête séculaire de la délivrance de Leyde. (1774.) Module : 26 millimètres.

1054. *Av.* Coin. Femme assise à gauche soulevant un écu aux armes de Leyde et appuyant le bras droit sur un piédestal. Elle foule aux pieds la Violence et couronne le lion néerlandais qui lève l'épée contre l'écu du roi d'Espagne et des trophées d'armes; dans le ciel des rayons lumineux; légende : PRO NOBIS-VERITAS; exergue : JUBILEMUS-DOMINO.

1055. *Rev.* Coin. Femme à gauche sacrifiant sur un autel avec flammes et regardant des rayons célestes qui paraissent dans le ciel; légende : DEO-PROPUGNATORI; exergue : SECUNDO-LIBERAT.-LEIDAE JUBIL.-MDCCLXXIV.

Ibid., n° 494.
Coll. Van Berckel.

CCCXLVIII. Mort d'Elande Van Staveren, pasteur de l'église réformée de La Haye. (1774.) Module : 54 millimètres.

1056. *Av.* Coin. Femme, assise à droite près d'un autel avec lampe funéraire, et montrant du doigt un écusson armorié; à terre un clepsydre renversé, un crâne, un globe terrestre et

les tables des dix commandements; légende :
ELANDUS VAN STAVEREN PAST. HAG; exergue :
NATUS XXVI JUNII MDCGIII-DENATUS XIV OCTOB.-
MDLCCCLXXIV.

1057. *Rev.* Coin. Sur une draperie attachée à la corniche d'un monument funéraire qui supporte des emblèmes de la mort : HAGANOS DOCUIT LONGUMQUE-ET AD USQUE SENECTAM-NORVICIS SLUSÆ TEMPORA-PRIMA DEDIT-SUO FIDENS CHRISTO-SPE NON INCERTA.

Ibid., n° 495.
Coll. Van Berckel.

CCCXLIX. Seconde fête séculaire de l'érection de l'université de Leyde. (1775.) Module : 39 millimètres.

1058. *Av.* Coin. Profil de Minerve semblable à celui du n° 946; le casque porte de plus deux clés en sautoir qui sont les armes de Leyde; au-dessous : T. V. B. (Th. Van Berckel); légende : ACADEMIA LVGDVNO BATAVA.

1059. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de fleurs : LVDI-SECVL-ARES.; légende : HIERON. DAV. GAVBIO RECTORE III.

Ibid., n° 498.
Coll. Van Berckel.

CCCL. Même sujet. (1775.) Module : 32 millimètres.

1060. *Av.* Coin. Minerve assise à gauche, devant un olivier, tenant de la main droite un livre ouvert sur les genoux, et de la gauche une lance et l'écu de Méduse; à côté une chouette. A l'arbre sont suspendus trois écus : aux

armes de Hollande, du Stadhouder et de Leyde.

1061. *Rev.* Coin. Dans une guirlande d'une branche de lierre et d'oranger : ALTERO-SECULARI-ACAD. BATAVAE-IPSA. CVM. REP.-EODEM. AVCTORE-FVNDATAE-MDCCLXXV.

Ibid., n° 500.

Coll. Van Berckel.

CCCLI. Tempêtes et Inondations en Hollande. (1775.)

Module : 26 millimètres.

1062. *Rev.* Coin. Vaisseau sur une mer agitée par la tempête; légende : CONSERVA NOS DOMINE; exergue : IN HAC PROCELLA ET-DILUV. XIV et XV NOV.-MDCCLXXV.

Coll. Van Berckel.

CCCLII. Le duc de Brunswick est pendant vingt ans commandant de Bois-le-Duc. (1776.) Module : 27 millimètres.

1063. *Av.* Coin. La ville de Bois-le-Duc à gauche félicitant le duc posé à droite; légende : LAETITIA SILVADUCENSIVM; exergue : GUBERNAT. V. LUSTR.-DUCIS BRUNSV.-MDCCLXXVI.

1064. Poinçon des deux personnages susdits.

1065. *Rev.* Coin. Génie ailé planant au-dessus de la ville de Bois-le-Duc, tenant un écu aux armes de Brunswick, et semble la protéger; légende : DECUS ET SECURITAS DIU; exergue sur une banderole : DIV GUBERNET; et plus bas s. c.

Van Orden, pl. XX, n° 27.

Supplément à Van Loon, n° 507.

Coll. Van Berckel.

CCCLIII. Mort de Catherine Van Royen, veuve Van Staveren.
(1780.) Module : 54 millimètres.

1066. *Av.* Coin. Monument funéraire portant une couronne d'immortelles et l'écusson de la défunte, ainsi que celui de son mari ; à terre : un enfant en pleurs qui appuie le bras gauche sur un crâne, une chandelle éteinte, une faux et des branches d'arbres morts ; légende : CATHARINA VAN ROYEN, WEDUWE VAN STAVEREN ; exergue : GEB. den 11 DEC. 1709. — OVERL. d. 15 JAN.- 1780.

1067. *Rev.* Coin. Sur un monument funéraire est étendu un linceul portant l'inscription suivante, que montre un génie :

VAN STAV'RENS WEDUW - WORDT BESCREID -
DOOR LIEFDE, TROUW - EN HUISBELEID, - WAER
VAN ZY, IN HEUR - WAERDIG LEVEN, - HAER KUNNE
EEN VOORBEEDL(*sic*)- HEEFT GEGEVEN. - HEUR
KROOST, GENOOPT - DOOR KINDERPLIGT, - WIENS
DUUR VOOR STAEL NOCH - MARMER ZWICHT, -
WILDE, OM HAER' NAEM TE - DOEN GEDENKEN, -
HAER LYKBAERE DEZEN - PENNING SCHENKEN

T. V. B. F. (Th. Van Berckel.)

Au-dessous du linceul un crâne avec torche éteinte et un clepsydre.

Coll. Van Berckel.

CCCLIV. Conservation des privilèges de la ville de Bois-le-Duc. (1785.) Module : 32 millimètres.

1068. *Av.* Coin. Femme assise de face sur des livres, la tête à droite, tenant une lance surmontée du bonnet de la liberté. A ses côtés des livres,

dont elle tire des rouleaux portant : **CAPITULATIE-PRIVILEGIEN.-BLYDE INKOMST - TRAK' GILDE**; exergue : **MDCCLXXXV**; légende : **FIRMATA FIRMIOA.** (Cassé.)

4069. Matrice. Id.

4070. Poinçon du coin précédent, sans lettres ni le bonnet de la liberté.

4071. *Rev.* Coin. Écu de Bois-le-Duc entouré de nuages et planant au-dessus de la ville; légende sur une banderole : **SI. SENATUS POPULO ET POPULUS SENATUI UTERQUE FELIX.**

Ibid., n° 629.

Coll. Van Berckel.

CCCLV. Même sujet. (1785.) Module : 28 millimètres.

4072. *Av.* Coin, semblable au n° 4068.

4073. Id. (Cassé.)

4074. Matrice, sans lettres.

4075. Poinçon, sans lettres et sans le bonnet de la liberté.

Ibid., n° 630.

Coll. Van Berckel.

CCCLVI. Même sujet. Module : 28 millimètres.

4076. *Av.* Semblable au précédent; la tête de la femme est tournée à gauche.

4077. Poinçon, sans lettres ni exergue.

Coll. Van Berckel.

CCCLVII. Réunion à Utrecht des patriotes armés. (1788.)

Module : 40 millimètres.

4078. *Av.* Coin. Profil de Minerve à gauche et casquée, bouclier et lance; légende : **ORDIN.**

HOLL. PATR. PATRIB.

1079. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de deux branches de chêne : OB. CIVIS SERVA-TOS; légende : ANNO. A FOED. VLTRAJECT CCVIII.

Ibid., n° 684.
Coll. Van Berckel.

CCCLVIII. Retour en Hollande du Stadhoudet et de son épouse.
(1787.) Module : 34 millimètres.

1080. *Av.* Coin. Les bustes conjugués à droite du prince et de la princesse; légende : WILH. V ET F.S. WILH. AR. ET. NASS. PRINC.
1081. Poinçon des deux bustes.
1082. Matrice des deux bustes.
1083. *Rev.* Aigle tenant une branche d'olivier et planant au-dessus d'un paysage avec ville; légende : FELICITAS TEMPORUM; exergue : LIB. P. B. RESTIT. - MDCCLXXXVII.

Ibid., n° 703.
Coll. Van Berckel.

CCCLIX. Jeton de présence du magistrat de Bois-le-Duc.
(1793.) Module : 27 millimètres.

1084. *Av.* Coin. Femme casquée tenant un gouvernail et appuyant le bras gauche sur une autre femme qui tient une balance; à côté l'hôtel de ville de Bois-le-Duc; légende : SACRA VTRIVSQVE SEDES; exergue : MDCXCIII.
1085. Poinçon des deux femmes.
1086. Matrice des deux femmes.
1087. *Rev.* Coin. Fleuve assis à droite; à l'horizon la ville de Bois-le-Duc; dans le ciel une banderole portant : SVLVADUCIS. (Cassé.)

Van Orden, pl. XXI, n° 29.
Coll. Van Berckel.

§ 2. MÉDAILLES RELIGIEUSES.

CCCLX. *Jésus, Marie, Joseph.* Ovale ; hauteur : 34 millimètres ;
largeur : 30 millimètres.

4088. Coin. L'Enfant Jésus entre la Vierge et saint
Joseph ; dans le ciel, le Saint-Esprit ; au-des-
sous : ROT(tiers) ; légende : MARIA. IESV. IOSEPH.

4089. Poinçon de l'effigie de saint Joseph.

CCCLXI. *Jésus.* Ovale ; hauteur : 23 millimètres ; largeur :
24 millimètres.

4090. Coin. L'Enfant Jésus nimbé, debout et de
face, tenant de la main gauche un globe
terrestre ; au-dessous : ROT(tiers).

4091. Poinçon de l'Enfant Jésus.

CCCLXII. *Idem.* Module : 27 millimètres.

4092. *Av.* Coin. L'Enfant Jésus debout, nimbé et
de face, tenant une croix haussée ; légende :
ET IN IESVM CHRISTVM FILIVM EIVS.

4093. *Av.* Poinçon de l'Enfant Jésus.

4094. *Rev.* Coin. Agneau Pascal, debout, à droite ;
légende : ECCE AGNVS DEI ; à l'exergue et sous
une guirlande : 1714.

4095. *Rev.* Poinçon de l'agneau.

4096. *Rev.* Autre coin. Calice avec hostie ; au-
dessous une tête de chérubin ; légende : EGO
SVM PANIS VITE 1714. (Cassé.)

CCCLXIII. *Idem.* Ovale ; hauteur : 34 millimètres ; largeur :
30 millimètres.

4097. Coin. Le Sauveur debout et de face, levant les
deux bras ; légende : SALVATOR-MVNDI.

4098. Poinçon du Sauveur.

CCCLXIV. Idem. Ovale; hauteur : 26 millimètres; largeur :
21 millimètres.

11099. Coin. Buste à droite du Christ, drapé, barbu
et à cheveux flottants; légende : EGO. SVM. VIA.
VERI. ET VITA.

11100. Id.

11101. Id.; mais octogone.

11102. Id.; sous le buste : PHILIP.

11103. Poinçon du buste du Christ.

CCCLXV. Idem. Ovale; hauteur : 23 millimètres; largeur :
20 millimètres.

11104. Coin. Buste semblable au n° 11099, et à la
même légende.

CCCLXVI. Idem. Ovale; hauteur : 30 millimètres; largeur :
24 millimètres.

11105. Coin. Type semblable au n° 11099; légende :
SOLE * — * CLARIOR *; au-dessous : PHIL.

11106. Poinçon du buste du Christ.

CCCLXVII. Idem. Ovale; hauteur : 21 millimètres; largeur :
17 millimètres.

11107. Coin. Type et légende semblables au n° 11105;
au-dessous : RO(ettiers).

11108. Poinçon du buste du Christ.

CCCLXVIII. Idem. Ovale; hauteur : 17 millimètres; largeur :
15 millimètres.

11109. Coin. Type semblable au n° 11099, sans
légende.

CCCLXIX. Idem. Ovale; hauteur : 49 millimètres; largeur :
45 millimètres.

1110. Coin. Type semblable au n° 1099, sans
légende.

CCCLXX. Idem. Ovale; hauteur : 44 millimètres; largeur :
42 millimètres.

1111. Coin. Buste à droite du Christ, drapé, barbu
et à cheveux flottants; encadrement composé
d'une guirlande.

CCCLXXI. Idem. Ovale; hauteur : 40 millimètres; largeur :
33 millimètres.

1112. Coin. Semblable au n° 1111.

1113. Id., mais à nimbe.

CCCLXXII. Idem. Ovale; hauteur : 28 millimètres; largeur :
25 millimètres.

1114. Coin. Semblable au n° 1113. (Brisé.)

CCCLXXIII. Idem. Ovale; hauteur : 24 millimètres; largeur :
20 millimètres.

1115. Coin. Type semblable au n° 1114, sans nimbe.

CCCLXXIV. Idem. Ovale; hauteur : 22 millimètres; largeur :
19 millimètres.

1116. Coin. Type semblable au n° 1114, sans guir-
lande, mais le buste entouré de rayons.

CCCLXXV. Idem. Ovale, hauteur : 26 millimètres; largeur :
21 millimètres.

1117. *Rev.* Coin. Semblable au n° 1116.

CCCLXXVI. Idem. Ovale; hauteur : 25 millimètres; largeur :
20 millimètres.

4118. *Rev.* Coin. Semblable au n° 4116.

CCCLXXVII. Idem. Ovale; hauteur : 23 millimètres; largeur :
20 millimètres.

4119. *Rev.* Coin. Semblable au n° 4116.

4120. *Rev.* Poinçon.

CCCLXXVIII. Idem.

4121. *Rev.* Autre poinçon du même buste du Christ,
mais plus grand.

CCCLXXIX. Idem. Ovale; hauteur : 23 millimètres; largeur :
48 millimètres.

4122. *Rev.* Coin. Buste à droite du Christ, barbu,
à longs cheveux et non drapé.

CCCLXXX. Idem. Ovale; hauteur : 30 millimètres; largeur :
24 millimètres.

4123. *Rev.* Coin. Buste à droite du Christ, barbu,
nimbé, à cheveux flottants et drapé; légende :
SAL-VATOR.MVNDI.

CCCLXXXI. Idem. Ovale; hauteur : 33 millimètres; largeur :
25 millimètres.

4124. *Rev.* Coin. Type et légende semblables au
n° 4123.

CCCLXXXII. Idem. Ovale; hauteur : 28 millimètres; largeur :
20 millimètres.

4125. Coin. Type semblable au n° 4123, sans lé-
gende.

CCCLXXXIII. Idem.

1126. Poinçon du Christ, type semblable au n° 1123.

1127. Id., au type du n° 1123.

1128. Id., au même type, sans draperie.

CCCLXXXIV. Idem. Hauteur : 46 millimètres ; largeur :
38 millimètres.

1129. Coin. Buste du Christ, semblable au n° 1123, sans légende, mais rayonnant et ceint d'une couronne d'épines; le tout dans une guirlande.

CCCLXXXV. Idem. Hauteur : 40 millimètres ; largeur :
32 millimètres.

1130. Coin. Type semblable au numéro précédent.

CCCLXXXVI. Idem. Hauteur : 34 millimètres ; largeur :
26 millimètres.

1131. Coin. Type semblable au n° 1129, mais sans guirlande.

CCCLXXXVII. Idem. Hauteur : 34 millimètres ; largeur :
27 millimètres.

1132. Coin. Type semblable au n° 1129, sans rayons et sans guirlande.

CCCLXXXVIII. Idem. Octogone ; hauteur : 22 millimètres ; largeur :
20 millimètres.

1133. Coin. Type semblable au n° 1129, mais la tête nimbée et la poitrine plus nue.

1134. Poinçon du buste.

CCCLXXXIX. Idem. Ovale; hauteur : 28 millimètres; largeur :
26 millimètres.

1135. Coin. Type semblable au n° 1133.

1136. Id.

1137. Id. (Cassé au bord.)

1138. Poinçon.

CCXC. Idem. Ovale; hauteur : 17 millimètres; largeur :
15 millimètres.

1139. Coin. Type semblable au n° 1133, mais sans
rayons autour de la tête.

CCCXCI. Idem.

1140. Matrice d'une tête du Christ, semblable au
n° 1133, et aux trois quarts.

1141. Poinçon.

CCCXCII. Idem.

1142. Autre poinçon semblable au numéro pré-
cédent.

CCCXCIII. Idem.

1143. Poinçon semblable au n° 1141.

CCCXCIV. Idem.

1144. Poinçon d'une tête de Christ, à droite et ceinte
d'une couronne d'épines.

CCCXCV. Idem. Ovale; hauteur : 53 millimètres; largeur :
44 millimètres.

1145. Coin. Les bustes à droite du Christ et de la
Vierge conjugués.

CCCXCVI. Idem. Ovale; hauteur : 24 millimètres; largeur :
20 millimètres.

1146. Coin. Semblable au précédent; les deux têtes
nimbées; légende : C : IESV : SANT : MARIA.

CCCXCVII. Idem. Ovale; hauteur : 32 millimètres; largeur :
25 millimètres.

1147. Coin. Semblable au précédent; même légende.

CCCXCVIII. Idem. Ovale; hauteur : 32 millimètres; largeur :
26 millimètres.

1148. Coin. Les bustes du Christ et de la Vierge,
conjugés et entourés de rayons; la tête du
Christ ceinte d'une couronne d'épines.

CCCXCIX. Idem. Ovale; hauteur : 50 millimètres; largeur :
40 millimètres.

1149. Coin. Semblable au précédent.

CCCC. Idem. Ovale; hauteur : 37 millimètres; largeur :
30 millimètres.

1150. Coin. Semblable au n° 1148, mais sans cou-
ronne d'épines. Bordure entourée à guirlande.

CCCCI. Idem.

1151. Matrice. Le Christ en croix, de face.

CCCCII. Idem.

1152. Poinçon. Le Christ en croix, sans tête ni bras.

1153. Poinçon du bras droit.

CCCCIII. Idem.

1154. Poinçon. Le Christ en croix, à mi-corps et
sans bras.

CCCCIV. Idem.

1155. Poinçon. Le Christ en croix.

CCCCV. Idem.

1156. Poinçon semblable au précédent.

CCCCVI. Idem.

1157. Poinçon. Le Christ en croix ; à côté, la Vierge et saint Jean ; au pied de la croix, la mort couchée.

CCCCVII. Idem.

1158. Poinçon. La résurrection du Christ ; un ange ouvre le tombeau, un soldat dort, deux autres soldats épouvantés.

CCCCVIII. Idem. Octogone ; hauteur : 44 millimètres ; largeur :
44 millimètres.

1159. Coin. Un cœur entouré de rayons.

CCCCIX. Idem. Octogone ; hauteur : 44 millimètres ; largeur :
44 millimètres.

1160. Coin. Une couronne d'épines.

CCCCX. Idem. Octogone ; hauteur : 44 millimètres ; largeur :
44 millimètres.

1161. Coin. Un drap de sainte Véronique.

CCCCXI. Idem. Octogone ; hauteur : 44 millimètres ; largeur :
44 millimètres.

1162. Coin. Une main avec plaie et entourée de rayons.

1163. Poinçon.

CCCCXII. Idem. Octogone; hauteur : 44 millimètres; largeur :
44 millimètres.

4464. Coin. Un fer de lance, entouré de rayons.

CCCCXIII. Idem. Octogone; hauteur : 44 millimètres; largeur :
44 millimètres.

4465. Coin. Un marteau et un clou, entourés de
rayons.

CCCCXIV. Idem. Octogone; hauteur : 44 millimètres; largeur :
44 millimètres.

4466. Coin. Un pied droit avec plaie et entouré de
rayons.

4467. Id. un pied gauche.

4468. Poinçon du pied gauche.

CCCCXV. Idem. Octogone; hauteur : 44 millimètres; largeur :
44 millimètres.

4469. Coin. Une tenaille et un clou, entourés de
rayons.

CCCCXVI. Idem. Ovale; hauteur : 49 millimètres; largeur :
44 millimètres.

4470. Coin. Croix, entourée de rayons et au pied de
laquelle un crâne sur deux os en sautoir.

CCCCXVII. Idem.

4471. Poinçon. Un agneau pascal, couché à gauche.

CCCCXVIII. Idem. Ovale; hauteur : 42 millimètres; largeur :
35 millimètres.

4472. Coin. Un ostensor, avec hostie, sous un trône
et rayonnant, de face.

4473. Poinçon.

CCCCXIX. Idem.

1174. Poinçon. Autre ostensor, différent de celui du numéro précédent.

CCCCXX. Le Saint-Esprit.

1175. Poinçon. Colombe céleste.

CCCCXXI. Saint Adrien. Ovale; hauteur : 33 millimètres; largeur : 26 millimètres.

1176. Coin. Saint Adrien à droite, à mi-corps, cuirassé et casqué, tenant un glaive; au bas : PHILIP-ROTTI. F.; légende : S. ADRIANE. ORA. PRO. NOBI.

1177. Poinçon.

CCCCXXII. Sainte Aldegonde. Ovale; hauteur : 35 millimètres; largeur : 28 millimètres.

1178. Coin. Sainte Aldegonde, de face et jusqu'aux genoux, de la main gauche elle tient une crosse, et de la droite un livre, dans lequel un ange, tenant un lis, lui montre un passage; légende : S. ALDEGONDIS.

1179. Poinçon.

1180. Id. de l'ange, mais plus grand que celui du poinçon précédent.

CCCCXXIII. Saint Aloise. Ovale; hauteur : 30 millimètres; largeur : 24 millimètres.

1181. Coin. Buste à droite de saint Aloise, la tête rayonnante, les bras croisés sur la poitrine et tenant un lis; légende : B. ALOY-SIVS. GONZ.

CCCCXXIV. Idem. Ovale; hauteur : 24 millimètres; largeur : 28 millimètres.

4182. Coin. Semblable à celui décrit au numéro précédent.


CCCCXXV. Saint Aloise et saint Stanislas. Ovale; hauteur : 33 millimètres; largeur : 28 millimètres.

4183. Coin. Les bustes à gauche, nimbés et conjugués, des saints Aloise et Stanislas; légende :
B . ALOYSIVS . B . STANISLAVS.

CCCCXXVI. Idem. Ovale; hauteur : 23 millimètres; largeur : 49 millimètres.

4184. Coin. Semblable au numéro précédent et à la même légende.

CCCCXXVII. Saint Anastase. Ovale; hauteur : 38 millimètres; largeur : 31 millimètres.

4185. Coin. Tête de saint Anastase, en capuchon et rayonnante; légende : CAPVT : S : ANASTASHI :
MART : CARM :  :

4186. Poinçon.

CCCCXXVIII. Idem. Ovale; hauteur : 33 millimètres; largeur : 27 millimètres.

4187. Coin. Semblable à celui du n° 4185 et à la même légende.

CCCCXXIX. Idem. Ovale; hauteur : 32 millimètres; largeur : 27 millimètres.

4188. Coin. Semblable à celui du n° 4185 et à la même légende.

CCCCXXX. *Idem.* Ovale; hauteur : 24 millimètres; largeur :
48 millimètres.

1189. Coin. Semblable au précédent et à la même
légende.

1190. Poinçon.

CCCCXXXI. La vénérable Anne de Saint-Barthélemi. Ovale;
hauteur : 38 millimètres; largeur : 32 millimètres.

1191. Coin. La vénérable Anne de Saint-Barthélemi
pressant contre son cœur un crucifix, et age-
nouillée à droite, devant une table; légende :
M. ANA (*sic*) : DE : S : BARTOLOME.

CCCCXXXII. Saint Antoine de Padoue. Ovale; hauteur :
34 millimètres; largeur : 29 millimètres.

1192. Coin. Saint Antoine de Padoue, à droite, à
mi-corps et nimbé, tenant de la main droite
un lis, et de la main gauche, un livre, sur
lequel est assis l'enfant Jésus; légende : s.
ANT. A PADVA.

1193. Poinçon de la tête de saint Antoine.

CCCCXXXIII. Saint Augustin. Ovale; hauteur : 23 millimètres;
largeur : 20 millimètres.

1194. Coin. Buste à gauche de saint Augustin, nimbé;
devant lui une mitre; légende : s s P-AVG.

1195. Id.

1196. Poinçon.

CCCCXXXIV. *Idem.* Ovale; hauteur : 16 millimètres; largeur :
45 millimètres.

1197. Coin. Buste à droite de saint Augustin; au-
dessous : P. ROET(tiers); légende : s.-AVG.

CCCCXXXV. Idem. Ovale; hauteur : 30 millimètres; largeur : 20 millimètres.

1198. Coin. Saint Augustin, à droite, en habit de moine, à mi-corps, et tenant un cœur enflammé; devant lui une colonne d'un édifice; légende : S. P. AVGVSTINVS.

CCCCXXXVI. Saint Benoît. Ovale; hauteur : 20 millimètres; largeur : 13 millimètres.

1199. Coin. Saint Benoît de face et debout, tenant d'une main une crosse, et de l'autre un calice, avec serpent; légende : S. BENEDICTVS-MORTSEL.

1200. Poinçon de saint Benoît.

CCCCXXXVII. Saint Bernard. Ovale; hauteur : 32 millimètres; largeur : 27 millimètres.

1201. Coin. Saint Bernard, de face, à mi-corps, tenant une crosse, une croix et des instruments de la passion; légende : S. BERNARDVS.

1202. Poinçon de l'effigie de saint Bernard et d'une partie de la croix.

CCCCXXXVIII. Idem.

1203. Poinçon. Saint Bernard, de face, mais plus petit que celui du numéro précédent.

CCCCXXXIX. Saint Casimir. Ovale; hauteur : 23 millimètres; largeur : 24 millimètres.

1204. Coin. Saint Casimir, de face, à mi-corps, la tête couverte d'un bonnet et légèrement inclinée à droite; tenant un crucifix et une branche de lis; légende : S. CASIMIRVS POLONIE PRINCEPS ETC.

1205. Poinçon.

CCCCXI. Saint Charles-Borromée. Ovale; hauteur :
39 millimètres; largeur : 33 millimètres.

1206. Coin. Buste à gauche et nimbé de saint Charles-Borromée; légende : S. CAROLVS. BORR. CARD. S.
P. ARCH. MLI.

CCCCXLI. Idem. Ovale; hauteur : 44 millimètres; largeur :
49 millimètres.

1207. Coin. Saint Charles-Borromée, à gauche, nimbé, à mi-corps et en oraison devant un crucifix; légende : S. CARO-BORRO.

CCCCXLII. Idem. Ovale; hauteur : 25 millimètres; largeur :
23 millimètres.

1208. Coin. Buste à droite de saint Charles-Borromée, coiffé d'un bonnet de cardinal; au-dessous : R(OETTIERS); légende : ORA PRO-LIBERANDA PESTE.

1209. Poinçon.

CCCCXLIII. Sainte Catherine de Sienne. Ovale; hauteur :
33 millimètres; largeur : 27 millimètres.

1210. Coin. Buste à gauche et voilé de sainte Catherine, ceint d'une couronne d'épines, et devant un crucifix; légende : S. CAT. - SENENSIS.

CCCCXLIV. Saint Dominique. Ovale; hauteur : 31 millimètres ;
largeur : 27 millimètres.

1211. Coin. Saint Dominique, barbu et de face, tenant de la main droite une croix haussée et une branche de lis, et de la main gauche, une église; légende : S. DOMIN. PRÆD. ROSAR. ORA PRO NOBIS; au-dessous : R(OETTIERS).

1212. Poinçon.

CCCCXLV. Idem. Ovale; hauteur : 26 millimètres; largeur :
22 millimètres.

1213. Coin. Saint Dominique, à gauche, agenouillé et recevant le rosaire de la Vierge qui apparaît dans les nuages; à ses genoux, un chien tenant une torche dans le museau.

CCCCXLVI. Idem.

1214. Poinçon. Buste de saint Dominique, à droite, dans l'attitude de recevoir le rosaire.

CCCCXLVII. Saint François. Ovale; hauteur : 24 millimètres; largeur : 24 millimètres.

1215. Coin. Saint François, à droite, nimbé, en trois quarts et à mi-corps, tenant un livre et une croix recroisettée; légende : s. FRAN-CISCVS.

CCCCXLVIII. Idem.

1216. Poinçon. Saint François, à gauche, agenouillé devant un crucifix ailé, qui lui apparaît.

CCCCXLIX. Saint François d'Assise. Ovale; hauteur :
36 millimètres; largeur : 30 millimètres.

1217. Coin. Saint François d'Assise, à gauche, à mi-corps, nimbé et regardant une lumière céleste.

CCCL. Saint François de Paule. Ovale; hauteur :
24 millimètres; largeur : 49 millimètres.

1218. Coin. Saint François de Paule, à gauche, à mi-corps et en extase devant une lumière céleste; légende : CHARITAS.

CCCCLI. Idem.

1219. Matrice. Saint François de Paule, à gauche, à mi-corps et en extase. (Le buste est plus grand que celui du n° 1218.)

CCCCLII. Idem. Hauteur : 40 millimètres; largeur : 34 millimètres.

1220. Coin. Dans un ornement ovale et rayonnant :
GHARI-TAS.

CCCCLIII. Saint François Xavier. Ovale; hauteur : 47 millimètres;
largeur : 40 millimètres.

1221. Coin. Buste de saint François Xavier, à gauche, nimbé et barbu; légende : S. FRANC :
XAVERIVS : IND : APO : SOC : IES.

CCCCLIV. Idem. Ovale; hauteur : 25 millimètres; largeur :
20 millimètres.

1222. Coin. Buste à gauche du même saint, nimbé, les mains jointes et regardant des rayons célestes qui apparaissent dans le ciel; légende : FRANC. XA-VERIVS : IND : AP : SOCIE.

CCCCLV. Idem. Ovale; hauteur : 20 millimètres; largeur :
47 millimètres.

1223. Coin. Buste semblable à celui du numéro précédent; légende : S. FRA-C. XAVE.

CCCCLVI. Idem. Ovale; hauteur : 33 millimètres; largeur :
26 millimètres.

1224. Coin. Buste du même saint, à gauche, barbu et nimbé, regardant les rayons célestes; légende : S. FRANC. XAV. INDE. APO. SOC. IESV.

CCCCLVII. Idem. Ovale; hauteur : 30 millimètres; largeur :
24 millimètres.

1225. Coin. Buste semblable au précédent; légende :
S. FRANC. XI-VE-IND. APO : SOC : IE.

CCCCLVIII. Idem. Ovale; hauteur : 48 millimètres; largeur :
45 millimètres.

1226. Coin. Buste semblable à celui du n° 1224 ;
légende : S. FRANC. XAV. SOC. IE.

CCCCLIX. Saint Hubert. Module : 25 millimètres.

1227. Coin. Saint Hubert, à gauche, agenouillé de-
vant un cerf, portant un crucifix entre ses
bois; derrière le saint, un cheval à mi-corps.
— Bordure grènetée.

**CCCCLX. Saint Hugues de Grenoble ou Saint Brunon, fonda-
teur des chartreux.** Ovale; hauteur : 28 millimètres; largeur :
23 millimètres.

1228. Coin. Buste à droite, du saint, nimbé et regar-
dant une étoile; légende : STELLA DULCE.

1229. Id. (Brisé.)

1230. Id. (Brisé.)

1231. Id. (Brisé.)

1232. Poinçon.

CCCCLXI. Saint Hyacinthe. Ovale; hauteur : 33 millimètres; largeur :
28 millimètres.

1233. Coin. Saint Hyacinthe, en trois quarts et à
droite, à mi-corps, tenant de la main droite
un ostensor et de la main gauche un rosaire;
il regarde la Vierge et son enfant qu'elle porte
sur le bras gauche; légende : S. HYACINTHVS.

1234. Poinçon.

CCCLXII. Saint Ignace. Ovale; hauteur : 34 millimètres; largeur :
26 millimètres.

1235. Coin. Saint Ignace à genoux, à droite devant
le Christ portant sa croix; légende : **ECO . VO .**

. ROM . PROP-ERO .

1236. Poinçon de saint Ignace.

1237. Id.

1238. Id. du Christ.

1239. Id.

CCCLXIII. Idem. Ovale; hauteur : 47 millimètres; largeur :
39 millimètres.

1240. Coin. Buste à droite de saint Ignace, nimbé et
barbu; légende : **s : P : s : IGNATIO . SOCIETAT .**

IESV . F .

CCCLXIV. Idem. Ovale; hauteur : 38 millimètres; largeur :
34 millimètres.

1241. Coin. Buste semblable à celui du coin pré-
cédent; légende : **s . IGNATI . - FVND . SOC . IESV .**

CCCLXV. Idem pour le jubilé de 1640. Ovale; hauteur :
35 millimètres; largeur : 27 millimètres.

1242. *Av.* Coin. Buste semblable à celui du n° 1235;
légende : **s . IGNA . - FVND . SOC : IESV .**

1243. *Rev.* Coin. Dans le champ : **IHS . - SOCIE - TATIS . -**
IESV . - ANNO . C . Chérubin .

CCCLXVI. Idem. Ovale; hauteur : 34 millimètres; largeur :
27 millimètres.

1244. Coin. Buste semblable à celui du n° 1235;
légende : **s : IGNATIVS . F . SOCIET . . IESV .**

1245. Poinçon de la tête de saint Ignace.

CCCCLXVII. Idem. Ovale; hauteur : 33 millimètres; largeur :
25 millimètres.

1246. Coin. Buste semblable à celui du n° 1235; une
lumière céleste l'éclaire; légende : s . IGNA .
SOC . IESV . F.

CCCCLXVIII. Idem. Ovale; hauteur : 30 millimètres; largeur :
25 millimètres.

1247. Coin. Buste semblable à celui du n° 1235;
légende : s . IGNA . - FVND . SOC . IESV .

CCCCLXIX. Idem. Ovale; hauteur : 27 millimètres; largeur :
22 millimètres.

1248. *Av.* Coin. Buste semblable à celui du numéro
précédent; même légende.

1249. *Rev.* Coin. Monogramme du Christ rayonnant.

CCCCLXX. Idem. Ovale; hauteur : 49 millimètres; largeur :
45 millimètres.

1250. Coin. Buste semblable à celui du n° 1242;
même légende.

CCCCLXXI. Idem. Ovale; hauteur : 49 millimètres; largeur :
45 millimètres.

1251. Coin. Buste semblable à celui du n° 1242;
même légende.

CCCCLXXII. Idem. Ovale; hauteur : 20 millimètres; largeur :
47 millimètres.

1252. Coin. Buste semblable à celui du n° 1242;
même légende.

CCCCLXXIII. Idem. Ovale; hauteur : 35 millimètres; largeur :
28 millimètres.

1253. Coin. Buste de saint Ignace, nimbé et à droite;
au-dessous : PHIL.; légende : * S * IGNATIVS * P *
SOCIET * IESV **

CCCCLXXIV. Idem. Ovale; hauteur : 32 millimètres; largeur :
25 millimètres.

1254. Coin. Buste semblable à celui du numéro
précédent; légende : * S * IGNATIVS * F * SOC *
IESV * (Brisé.)

CCCCLXXV. Idem. Ovale; hauteur : 29 millimètres; largeur :
25 millimètres.

1255. Coin. Buste semblable à celui du n° 1248;
légende : S : IGNAT : — FVNDAT : SOC : IESV.

CCCCLXXVI. Idem. Ovale; hauteur : 28 millimètres; largeur :
20 millimètres.

1256. Coin. Buste de saint Ignace à tête rayonnante,
à droite et en adoration devant un crucifix;
légende : S . IGNATIVS FVNDAT. SOC. IESV.

CCCCLXXVII. Idem. Ovale; hauteur : 49 millimètres; largeur :
46 millimètres.

1257. Coin. Semblable à celui du numéro précé-
dent; même légende.

CCCCLXXVIII. Idem. Hauteur : 30 millimètres; largeur :
25 millimètres.

1258. *Av.* Coin. Monogramme du Christ, entouré
de rayons.

1259. *Rev.* Dans le champ : S. P.-IGNATIO-SOCIETAT :
IES-FVNDATORI-NASCENTIVM-VIVENTIVM-MORIENTIVM-
AVXILIATORI-D. C. Q.

CCCCLXXIX. Saint Ignace et Saint François Xavier. Ovale; hauteur : 39 millimètres; largeur : 34 millimètres.

1260. Coin. Bustes de saint Ignace et de saint François Xavier, à droite, nimbés et conjugués; légende : S. IGNA-TIVS : S : FRAN : XAVERI; exergue : chérubin.

CCCCLXXX. Idem. Ovale; hauteur : 32 millimètres; largeur : 25 millimètres.

1261. Coin. Semblable à celui du numéro précédent; légende : S-IGNATIVS. S. FRAN. XAVER.; sans chérubin à l'exergue.

CCCCLXXXI. Idem. Hauteur : 24 millimètres; largeur : 49 millimètres.

1262. Coin. Semblable à celui du n° 1254; légende : S : IGN-ATIVS . S . FRAN : XAVE.

CCCCLXXXII. Idem. Ovale; hauteur : 27 millimètres; largeur : 24 millimètres.

1263. Coin. Semblable à celui du n° 1254; légende : S. IGN-ATIVS . S . FRAN : XAVER. — Bordure en grénétis.

CCCCLXXXIII. Idem. Ovale; hauteur : 32 millimètres; largeur : 27 millimètres.

1264. Coin. Saint Ignace et saint François Xavier nimbés, en habits sacerdotaux, debout et en adoration devant le monogramme du Christ qui apparaît dans le ciel; le premier des deux saints tient en main un crucifix et un livre portant : CO-SOC-IES.

1265. Poinçon de saint Ignace.

CCCCLXXXIV. *Idem.* Ovale; hauteur : 33 millimètres; largeur : 26 millimètres.

1266. Coin. Bustes de saint Ignace et de saint François Xavier en profil, affrontés et en adoration devant le monogramme du Christ, qui apparaît dans le ciel; exergue : chérubin.

CCCCLXXXV. *Saint Jean-Baptiste.*

1267. Poinçon. Saint Jean-Baptiste, assis à gauche et tenant un agneau.

CCCCLXXXVI. *Saint Jean Capistran.*

1268. Poinçon. Saint Jean Capistran, à mi-corps et de face, tenant un drapeau.

CCCCLXXXVII. *Saint Joseph.* Ovale; hauteur : 34 millimètres, largeur : 33 millimètres.

1269. Coin. Saint Joseph, nimbé, à mi-corps, de face, tenant l'enfant Jésus et une branche de lis; à côté, PH-R(oettiers); légende : s : IOSEPH SPONSUS MARIE.

1270. Poinçon du saint et de l'enfant Jésus.

CCCCLXXXVIII. *Idem.* Ovale; hauteur : 31 millimètres; largeur : 26 millimètres.

1271. Coin. Saint Joseph, nimbé, à mi-corps, à gauche, tenant l'enfant Jésus qui le caresse, et une branche de lis; légende : ORBIS . DELITIVM.

1272. Poinçon de saint Joseph et de l'enfant Jésus.

CCCCLXXXIX. *Idem.* Ovale; hauteur : 17 millimètres; largeur : 15 millimètres.

1273. Coin. Buste de saint Joseph, à gauche, nimbé et barbu; légende : s. IOSEPH.-O. P. N.

1274. Id. (En partie brisé.)

1275. Poinçon.

CCCCXC. Sainte Marie. Ovale; hauteur : 63 millimètres; largeur : 53 millimètres.

1276. *Av.* Coin. Buste à gauche de la Vierge, nimbée et voilée; des cheveux s'échappent du voile; guirlande à la bordure.

1277. *Rev.* Coin. Vue intérieure d'une église de style moderne.

CCCCXCI. Idem. Ovale; hauteur : 63 millimètres; largeur : 53 millimètres.

1278. *Av.* Coin. Buste à gauche de la Vierge, voilée; guirlande à la bordure.

(Le coin 1277 a servi de revers à celui-ci.)

CCCCXCII. Idem. Ovale; hauteur : 39 millimètres; largeur : 32 millimètres.

1279. Coin. Buste semblable à celui du numéro précédent, au champ mat et à la même guirlande.

CCCCXCIII. Idem. Ovale; hauteur : 34 millimètres; largeur : 26 millimètres.

1280. Coin. Buste semblable à celui du n° 1279; mais sans cheveux; le champ mat et à la même guirlande.

CCCCXCIV. Idem. Hauteur : 32 millimètres; largeur : 26 millimètres.

1281. Coin. Buste semblable à celui du n° 1279, au champ lisse et à guirlande.

CCCCXCV. Idem. Ovale; hauteur : 25 millimètres; largeur :
21 millimètres.

1282. Coin. Buste semblable à celui du n° 1279;
mais entouré de rayons; même guirlande.

CCCCXCVI. Idem. Ovale; hauteur : 29 millimètres; largeur :
24 millimètres.

1283. Coin. Buste semblable à celui du n° 1279;
mais à droite; même guirlande.

CCCCXCVII. Idem. Ovale; hauteur : 34 millimètres; largeur :
26 millimètres.

1284. Coin. Buste semblable à celui du n° 1279; à
gauche et sans guirlande.

CCCCXCVIII. Idem. Ovale; hauteur 34 millimètres; largeur :
29 millimètres.

1285. Coin. Buste semblable à celui du n° 1279; des
cheveux s'échappent du voile.

CCCCXCIX. Idem. Ovale; hauteur : 26 millimètres; largeur :
21 millimètres.

1286. Coin. Buste à gauche de la Vierge, voilée et
entourée de rayons.

D. Idem. Ovale; hauteur : 46 millimètres; largeur : 44 millimètres.

1287. Coin. Buste semblable à celui du numéro
précédent.

DI. Idem. Ovale; hauteur : 23 millimètres; largeur : 49 millimètres.

1288. Coin. Buste semblable à celui du n° 1285;
mais sans rayons.

DII. Idem. Ovale; hauteur : 44 millimètres; largeur : 36 millimètres.

1289. Coin. Buste à gauche de la Vierge, voilée; au-dessous : ROETI. F.; légende : PVLGRA * VT * LVNA * ELECTA * VT * SOL. (Fendu.)

1290. Poinçon.

DIII. Idem. Ovale; hauteur : 27 millimètres; largeur : 22 millimètres.

1291. Coin. Buste à gauche de la Vierge, voilée; au-dessous : ROETI. F.; légende : * PVLCHRA * VT * LVNA *.

1292. Poinçon du buste.

DIV. Idem. Ovale; hauteur : 30 millimètres; largeur : 26 millimètres.

1293. Coin. Buste à gauche de la Vierge, voilée; au-dessous : ROETI. F.; légende : PVLCHRA * VT * LVNA * ELECTA * VT * SOL.

1294. Poinçon de la partie supérieure du buste.

DV. Idem. Ovale; hauteur : 30 millimètres; largeur : 24 millimètres.

1295. Coin. Buste semblable à celui du n° 1289; légende : PVLCHRA * VT * LVNA.

1296. Poinçon.

DVI. Idem. Ovale; hauteur : 44 millimètres; largeur : 32 millimètres.

1297. Matrice. Buste de la Vierge semblable à celui du n° 1289.

DVII. Idem.

1298. Matrice d'un buste semblable à celui du n° 1289.

1299. Poinçon.

DVIII. Idem.

1300. Matrice. Buste semblable à celui du n° 1289, mais surfrappé.

DIX. Idem. Ovale; hauteur : 42 millimètres; largeur : 34 millimètres.

1304. Matrice. Buste semblable à celui du numéro précédent.

DX. Idem. Ovale; hauteur : 44 millimètres; largeur : 34 millimètres.

1302. Matrice. Buste semblable à celui du n° 1289.

DXI. Idem. Ovale; hauteur : 36 millimètres; largeur : 33 millimètres.

1303. Matrice. Buste semblable à celui du n° 1289.

DXII. Idem.

1304. Poinçon. Buste de la Vierge, voilée.

DXIII. Idem.

1305. Poinçon. Buste semblable à celui du numéro précédent.

DXIV. Idem.

1306. Poinçon. Semblable au n° 1304.

DXV. Idem.

1307. Poinçon. Semblable au n° 1304.

DXVI. Idem.

1308. Poinçon. Semblable au n° 1304.

DXVII. Idem.

1309. Poinçon. Semblable au n° 1304.

DXVIII. Idem.

1310. Poinçon. Semblable au n° 1304.

1311. Id.

1312. Id.

1313. Id.

DXIX. Idem. Ovale; hauteur : 31 millimètres; largeur :
25 millimètres.

1314. Coin. Buste de la Vierge, à gauche et nimbé;
légende : **MACVLA . NONES . T . I . T ***.

DXX. Idem. Ovale; hauteur : 26 millimètres; largeur :
22 millimètres.

1315. *Av.* Coin. Buste semblable à celui du numéro
précédent.

1316. *Rev.* Coin. Buste à droite d'ange, nimbé; de
sa bouche sort : **AVE . GRATIA PLE.**

DXXI. La Vierge immaculée. Hauteur : 32 millimètres; largeur :
24 millimètres.

1317. *Av.* Coin. Buste à gauche de la Vierge, voilée
et nimbée; légende : **MACVLA NON EST-I. T. ***

1318. *Rev.* Coin. Buste à droite d'ange, nimbé; de
sa bouche sortent les paroles : **AVE GRATIA PLE.**

DXXII. Mater Dolorosa. Ovale; hauteur : 31 millimètres; largeur :
26 millimètres.

1319. Coin. Buste à gauche de la Vierge, percée d'un
glaive.

1320. Poinçon du buste de la Vierge, sans le glaive.

DXXIII. Idem. Ovale; hauteur : 24 millimètres; largeur :
48 millimètres.

1321. Coin. Buste de la Vierge, à gauche, percé d'un glaive et nimbée.

DXXIV. Idem. Octogone; hauteur : 48 millimètres; largeur :
46 millimètres.

1322. Coin. La Vierge, à gauche, à mi-corps, le sein percé d'un glaive et entourée de rayons.

DXXV. Idem. Ovale; hauteur : 25 millimètres; largeur :
20 millimètres.

1323. Coin. Semblable à celui du numéro précédent.

DXXVI. Idem.

1324. Poinçon de la Vierge, semblable au buste du n° 1322; mais sans glaive.

DXXVII. Idem. Ovale; hauteur : 25 millimètres; largeur :
21 millimètres.

1325. Coin. Buste semblable à celui décrit au n° 1322, sans glaive et sans rayons.

DXXVIII. Idem. Ovale; hauteur : 24 millimètres; largeur :
46 millimètres.

1326. Coin. La Vierge, à gauche, à mi-corps et nimbée, tenant sur ses genoux le Christ mort.

DXXIX. Virgo Delpara. Ovale; hauteur : 49 millimètres; largeur :
47 millimètres.

1327. Coin. La Vierge nimbée, de face tenant sur ses genoux son enfant divin.

DXXX. *Idem.* Ovale; hauteur : 50 millimètres; largeur :
53 millimètres.

1328. Coin. La Vierge assise de face, soutenant
l'enfant Jésus debout sur ses genoux; derrière
un bâtiment avec draperie et au fond un
paysage. (Cassé.)

1329. Poinçon de l'enfant Jésus.

1330. Poinçon des draperies des genoux de la Vierge.

DXXXI. *Idem.* Ovale; hauteur : 39 millimètres; largeur :
34 millimètres.

1331. Coin. La Vierge, à droite, à mi-corps, nimbée
et caressée par son enfant.

DXXXII. *Idem.* Ovale; hauteur : 34 millimètres; largeur :
30 millimètres.

1332. Coin. La Vierge, à mi-corps et de face, sou-
tenant un globe crucifère et l'enfant Jésus.

DXXXIII. *Idem.* Ovale; hauteur : 34 millimètres; largeur :
26 millimètres.

1333. Coin. La Vierge, à gauche, soutenant l'enfant
Jésus debout sur ses genoux.

DXXXIV. *Idem.*

1334. Poinçon. La Vierge, à droite, soutenant l'en-
fant Jésus sur ses genoux.

DXXXV. *Idem.*

1335. Poinçon. La Vierge, à gauche et à mi-corps,
tenant l'enfant Jésus également à mi-corps.

DXXXVI. Idem. Ovale; hauteur : 34 millimètres; largeur :
25 millimètres.

1336. Coin. La Vierge assise, à droite et tenant l'enfant Jésus; derrière elle un arbre; sur une banderole : **BONÆ VOLVNTATIS.**

DXXXVII. Idem. Ovale; hauteur : 22 millimètres; largeur :
49 millimètres.

1337. Coin. La vierge assise et nimbée, tenant sur ses genoux l'enfant Jésus; légende : **s. MARIA .
ORA . PRO . NOBIS.**

DXXXVIII. Idem.

1338. Poinçon. La Vierge, à mi-corps et de face, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux.

DXXXIX. Idem. Hauteur : 33 millimètres; largeur : 27 millimètres.

1339. Coin. La Vierge en costume du xvii^e siècle, couronnée, debout dans un paysage et de face; elle tient un sceptre et son enfant divin, également couronné, portant un globe terrestre; légende : **CONSOLATRIX AFFLICTORVM.**

1340. Poinçon du buste de la Vierge et de l'enfant.

DXL. Notre-Dame du Rosaire à Anvers. Hauteur :
31 millimètres; largeur : 27 millimètres.

1341. Coin. La Vierge, semblable à celle du n° 1339; deux anges tiennent autour de sa tête une couronne d'étoiles; légende : **IMAGO MIRAC :
SS.-ROS : PRÆD : ANTV ; ;** exergue : **S. M. O. P. N.**

1342. Poinçon de la Vierge.

DXLI. Notre-Dame de Duffel. Ovale; hauteur: 32 millimètres;
largeur: 30 millimètres.

1343. Coin. La Vierge, couronnée, de face, vêtue d'une tunique, debout sur un support aux armes de Duffel, et tenant un sceptre et l'enfant Jésus; à côté: D-P.; légende: S. MARIA .
BONÆ . VOLVNTATIS.

1344. Matrice du coin précédent, avec les lettres.

1345. Poinçon, avec les lettres.

1346. Poinçon de la Vierge.

DXLII. Idem. Ovale; hauteur: 23 millimètres; largeur:
20 millimètres.

1347. Coin. Semblable à celui du n° 1343; même légende.

1348. Poinçon en relief de la Vierge.

DXLIII. Idem. Ovale; hauteur: 49 millimètres; largeur:
45 millimètres.

1349. Coin. Semblable à celui du n° 1343; même légende.

1350. Id. (Cassé.)

DXLIV. Idem. Ovale; hauteur: 46 millimètres; largeur:
45 millimètres.

1351. Coin. Semblable à celui du n° 1343; même légende.

DXLV. Idem. Ovale; hauteur: 43 millimètres; largeur:
42 millimètres.

1352. *Av.* Coin. Semblable à celui du n° 1339; sans légende.

1353. Poinçon.

1354. *Rev.* Coin. Dans le champ : S.-MARIA-BONÆ.-
VOLUNTATIS.

DXLVI. Notre-Dame de Keevelaer. Ovale; hauteur : 34 millimètres;
largeur : 28 millimètres.

1355. Coin. Vierge semblable à celle du n° 1339; à
l'horizon, deux églises; légende : KEEVELAER.

1356. Poinçon d'une partie du coin précédent,
savoir : du buste de la Vierge et de l'enfant
Jésus.

DXLVII. *Idem.* Ovale; hauteur : 23 millimètres; largeur :
24 millimètres.

1357. Coin. Vierge semblable à la précédente, dans
un paysage orné de deux églises; légende :
KEEVELAER.

1358. *Id.*

DXLVIII. *Idem.* Ovale; hauteur : 49 millimètres; largeur :
46 millimètres.

1359. Coin. Semblable à celui du n° 1255, et à la
même légende.

1360. Poinçon, sans légende.

DXLIX. *Idem.* Ovale; hauteur : 25 millimètres; largeur :
27 millimètres.

1361. Coin. Semblable à celui du n° 1255, et à la
même légende.

1362. Poinçon, sans légende.

DL. Notre-Dame de Montaignu. Ovale; hauteur : 22 millimètres;
largeur : 20 millimètres.

1363. Coin. Image de la Vierge dans un arbre; à

côté, deux pèlerins en adoration et agenouillés.

4364. Matrice.

4365. Poinçon.

DLI. Notre-Dame de Naples (vénérée à Vilvorde). Ovale; hauteur : 32 millimètres; largeur : 30 millimètres.

4366. Coin. La Vierge, à mi-corps, couronnée, tenant un scapulaire et carressant l'enfant Jésus; sur l'épaule gauche, une étoile; légende : D. VIRGO NEAPOLITANA.

4367. Poinçon.

DLII. Idem. Idem. Ovale: hauteur : 35 millimètres; largeur : 26 millimètres.

4368. Coin. Semblable à celui du n° 4366; légende : * M * CARMEL-NEAPOLIT *.

4369. Poinçon, sans la légende.

DLIII. Idem. Ovale; hauteur : 32 millimètres; largeur : 25 millimètres.

4370. Coin. Vierge semblable à celle du n° 4366; légende : M-CARMEL-NEAPOLIT.

DLIV. Notre-Dame d'Oirschot. Ovale; hauteur : 30 millimètres; largeur : 25 millimètres.

4371. Coin. Image de la Vierge de face, debout, couronnée, tenant son enfant et un sceptre; légende : H × MOEDER × MARIA * IN DEN * EYCK * TOT * OIRSCHOT.

DLV. Notre-Dame du Scapulaire. Ovale; hauteur : 40 millimètres. largeur : 34 millimètres.

4372. Coin. La Vierge assise dans les nuages, tenant l'enfant Jésus et remettant un scapulaire à un saint; au bas, un feu.

DLVI. Idem. Ovale; hauteur : 36 millimètres; largeur :
28 millimètres.

4373. Coin. La Vierge couronnée, assise à droite dans les nuages, tenant l'enfant Jésus et remettant un scapulaire à un saint; dans le ciel, deux chérubins, et au bas, un feu.

DLVII. Idem. Ovale; hauteur : 24 millimètres; largeur :
20 millimètres.

4374. Poinçon. La Vierge debout à gauche remettant un scapulaire à un saint.

DLVIII. La Vierge.

4375. Poinçon. La Vierge debout et de face, tenant l'enfant Jésus sur le bras.

DLIX. Idem.

4376. Poinçon. La Vierge debout, de face et voilée.

DLX. Idem.

4377. Poinçon. La Vierge à droite, debout et voilée.

DLXI. Saint Martin. Ovale; hauteur : 30 millimètres; largeur :
28 millimètres.

4378. Coin. Saint Martin en guerrier à cheval, à gauche, remettant un morceau de son manteau à un homme nu et couché; légende :
S. MARTINE . ORA . PRO . NOBIS . ; exergue : P.
BOTI(ers).

DLXII. Saint Martin de Duffel. Ovale; hauteur : 28 millimètres;
largeur : 23 millimètres.

4379. Coin. Saint Martin en guerrier à cheval, à

gauche, donnant une partie de son manteau à un pauvre; dans le ciel des oiseaux; à terre, les armes de Duffel.

DLXIII. Sainte Natalie. Ovale; hauteur : 31 millimètres; largeur : 25 millimètres.

1380. Coin. Buste à gauche de sainte Natalie; légende : S . NATALIA . ORA . PRO . NOBIS.

1381. Poinçon.

DLXIV. Saint Nicolas de Tolentin. Ovale; hauteur : 29 millimètres; largeur : 24 millimètres.

1382. Coin. Buste à gauche de saint Nicolas en prière, devant un crucifix; au-dessus de la tête, une étoile rayonnante; légende : S . NICOL-DE-TOLENTI.

DLXV. Idem. Ovale; hauteur : 28 millimètres; largeur : 25 millimètres.

1383. Coin. Châsse aux armes du Pape Clément XIV; légende : SANGUIS S. NICOLAI.

1384. Id.

1385. Id.

1386. Id. (Brisé; les lettres de la légende plus grandes.)

1387. Poinçon de la châsse.

DLXVI. Saint Nicolas, Évêque.

1388. Poinçon d'une cuve, avec trois enfants. (Attribut de saint Nicolas.)

DLXVII. Saint Norbert. Ovale; hauteur : 22 millimètres; largeur : 20 millimètres.

1389. Coin. Buste à droite du saint, nimbé; légende :
SS. P.-NORBERTO.

DLXVIII. Saints Pierre et Paul. Module : 48 millimètres.

1390. Coin. Saint Pierre et saint Paul, debout et de face; le premier tient une clé, le second un glaive; exergue : S . PETRVS . ET - S . PAVLVS; légende : PATERON . VANDE . DEMANTSNIDERS.

DLXIX. Saint Pierre, de l'ordre de Saint Dominique. Ovale; hauteur : 33 millimètres; largeur : 28 millimètres.

1391. Coin. Moine à gauche et à mi-corps, tenant de la main droite une palme, et de la main gauche un crucifix; un glaive perce son cœur et un sabre lui fend la tête; dans le ciel des rayons célestes; légende : S. PETRI MARTYRIS.

DLXX. Saint Philippe de Neri.

1392. Coin. Buste à gauche, barbu et nimbé; légende : S. PHILIPPVS NERIVS CONGRE . ORATOR .
FVNDA.

1393. Matrice.

1394. Id.

1395. Poinçon.

DLXXI. Idem. Ovale; hauteur : 46 millimètres; largeur : 45 millimètres.

1396. Poinçon. Buste à droite, semblable à celui qui est décrit au numéro précédent.

DLXXII. Saint Sébastien. Module : 32 millimètres.

1397. Coin. Saint Sébastien, de face, percé de flèches et attaché à un arbre; légende :
LA CONFREERIE . S . SEBASTIAN.

DLXXIII. Sainte Thérèse. Ovale; hauteur : 34 millimètres;
largeur : 27 millimètres.

1398. Coin. Buste à droite de sainte Thérèse, nimbée et en prière devant un crucifix; légende : s .
M : - TERESI.

DLXXIV. Idem. Ovale; hauteur : 26 millimètres; largeur :
22 millimètres.

1399. Coin. Buste de la même sainte, de face, nimbée et les mains jointes; légende : s . M . - TERESI.

DLXXV. Idem. Ovale; hauteur : 23 millimètres; largeur :
18 millimètres.

1400. Coin. Buste de la même sainte, de face, tenant un livre et une branche de lis.

DLXXVI. Saint Thomas de Villa Nova. Ovale; hauteur :
34 millimètres; largeur : 26 millimètres.

1401. Coin. Saint Thomas, à mi-corps, à droite et en prière devant un crucifix; légende : s .
THOMAS . A . VILLA . N . ORD . ER . S . AVG.

1402. Poinçon de la tête et du corps de saint Thomas.

1403. Poinçon du corps du saint.

DLXXVII. Idem. Ovale; hauteur : 49 millimètres; largeur :
45 millimètres.

1404. Coin. Semblable à celui décrit au n° 1401;
légende : s . THOMAS . A . VILLA . NOVA.

1405. Poinçon.

§ III. MÉDAILLES CABALISTIQUES.

DLXXVIII. Module : 48 millimètres.

1406. *Coin.* Deux triangles cléchés contre lesquelles un monogramme; dans l'angle supérieur, un soleil avec SOL; dans le second, à droite, ABIHA; dans le troisième, VAV; dans le quatrième, PHEVVS; dans le cinquième, OHNVX; dans le sixième, ELOHA; dans les coins, des figures cabalistiques et au-dessous : ELOIM - EL IAH; légende : * MACHEN (figure cabalistique) * OCH NACHIEL * TIPHERET * ET FORTITVDO IN CONSPECTV EIVS.

DLXXX. Module : 38 millimètres.

1407. *Av. Coin.* Homme de face, coiffé d'un bonnet; vêtu d'une toge et lisant dans un livre; au-dessus de la tête, un astre; et plus haut : IUPITER.
1408. *Id.*
1409. *Rev. Coin.* Dans un carré, subdivisé en seize parties, portant les chiffres : 16-3-2-13-5-10-11-8-9-6-7-12-4-15-14-1.

DLXXX. Module : 34 millimètres.

1410. *Av. Coin.* Semblable à celui décrit au n° 1407.
1411. *Rev. Coin.* Semblable à celui du n° 1409.
1412. *Rev. (autre). Coin.* Carré divisé en trente-six autres carrés, portant les chiffres : 6-32-3-34-35-1-7-11-27-28-8-30-19-14-16-15-23-24-18-20-22-21-17-13-25-29-10-9-26-12-36-5-33-4-2-31.
-

TROISIÈME DIVISION.

MÉREAUX.

DLXXXI. Méreau des pauvres d'Anvers (?). Module : 26 millimèt.

1413. *Av.* Coin. Château et deux mains (armes d'Anvers); légende : DEN HEER . MAECKT . ARM . EN . RYCK.

1414. *Av.* Poinçon du château.

Van Orden, *Bydragen*, pl. XII, fig. 3.

DLXXXII. Méreau d'Anvers (?). Module : 36 millimètres

1415. *Av.* Coin. Crâne humain de face posé sur une pelle et une faux en sautoir; au-dessus, une clepsydre; et au-dessous, une main. — Bordure grênétée.

1416. *Av.* Poinçon du crâne.

1417. *Rev.* Coin. Dans le champ et sous un crâne humain de face posé sur deux os en sautoir : REQUIES-CANT IN-PACE. — Bordure grênétée.

DLXXXIII. Méreau de la confrérie de Sainte-Dorothee, à Bruxelles (?). Module : 26 millimètres.

1418. *Av.* Coin. Dans le champ : CON (crâne humain de face posé sur deux os en sautoir) FRA-S-DOROTHEÆ; légende : MISEREMINI MEI SALTEM VOS. — Bordure grênétée.

1419. *Rev.* Coin. Dans le champ : *Threnz-DEPRÆD-*
TUS-EST ANIMAM-NEAM.

DLXXXIV. Méreau de Tournai. Module : 20 millimètres.

1420. Coin. Cartouche aux armes de Tournai; lé-
gende : A TOURNAI - 1760.

QUATRIÈME DIVISION.

POINÇONS DES ORFÈVRES ET DES ÉTAINIERS.

§ I. POINÇONS DES ORFÈVRES.

DLXXXV.

1421 à 1430. Dix poinçons servant aux orfèvres de tous les Pays-Bas autrichiens : Croix de Saint-André ou de Bourgogne, surmontée d'une couronne.

DLXXXVI. Plaque marquée d'empreintes.

1431. Plaque de cuivre portant les empreintes de trois des poinçons compris dans le numéro précédent, et enveloppée d'un papier, sur lequel on lit : « Cecy est l'empreinte des « poinçons servant aux orfèvres de tous les « Pais-Bas, avec laquelle est marqué leur « vaiselle ou ouvrages. »

DLXXXVII. Marque d'Alost.

1432. Poinçon. Écu chargé d'une épée en pal.

DLXXXVIII. Idem de Courtrai.

1433. Poinçon. Écu à chevron.

DLXXXIX. Idem.

1434. Poinçon, marqué d'un grand D non couronné.

DXC. Idem.

1435. Poinçon de Courtrai, marqué d'un V couronné.

1436. Id. plus petit.

1437. Id.

DXCI. Marque de Louvain.

1438. Poinçon. Écu à bande et sommé d'une couronne comtale.

DXCII. Idem.

1439. Poinçon. Clé couronnée.

DXCIII. Idem.

1440. Poinçon. Un F couronné.

DXCIV. Marque de Maastricht.

1441. Poinçon. Étoile.

DXCV. Marque de Tirlemont.

1442. Poinçon. Écu ovale, chargé de l'agneau pascal.

§ II. MARQUE DES ANNÉES.

DXCVI. Marque A.

1443. Poinçon portant un A couronné.

1444. Id. plus petit.

1445. Id.

DXCVII. Marque B.

1446. Poinçon portant un **B** couronné.
1447. Id. plus petit.

DXCVIII. Idem.

1448. Poinçon portant un **B** non couronné et plus grand.

DXCIX. Marque D.

1449. Poinçon portant un **D** couronné.
1450. Id. plus petit.

DC. Marque E.

1451. Poinçon portant un **E** couronné.
1452. Id., portant un **E** non couronné.

DCI. Marque F.

1453. Poinçon portant un **F** couronné.

DCII. Marque G.

1454. Poinçon portant un **G** couronné.

DCIII. Marque H.

1455. Poinçon portant un **H** couronné.

DCIV. Marque I.

1456. Poinçon portant un **I** couronné.

DCV. Marque J.

- 1457. Poinçon portant un j non couronné.
- 1458. Id. plus petit.
- 1459. Id. encore plus petit.

DCVI. Marque K.

- 1460. Poinçon portant un k couronné.

DCVII. Marque L.

- 1461. Poinçon portant un l couronné.
- 1462. Id. plus petit.

DCVIII. Marque M.

- 1463. Poinçon portant un m couronné.
- 1464. Id. plus petit.
- 1465. Id. encore plus petit.

DCIX. Marque N.

- 1466. Poinçon portant un n couronné.

DCX. Marque O.

- 1467. Poinçon portant un o couronné.

DCXI. Marque P.

- 1468. Poinçon portant un p couronné.
- 1469. Id. plus petit.

DCXII. Marque Q.

- 1470. Poinçon portant un q couronné.

DCXIII. Marque R.

1471. Poinçon portant un r couronné.
1472. Id. plus petit.

DCXIV. Marque S.

1473. Poinçon portant un s couronné.

DCXV. Marque T.

1474. Poinçon portant un t couronné.

DCXVI. Marque V.

1475. Poinçon portant un v couronné.
1476. Id.
1477. Id. plus petit.
1478. Id.
1479. Id.
1480. Id., sans couronne.

DCXVII. Marque W.

1481. Poinçon portant un w couronné.
1482. Id.
1483. Id. plus petit.

DCXVIII. Marque X.

1484. Poinçon portant un x couronné.
1485. Id. plus petit.

DCXIX. Marque Y.

1486. Poinçon portant un y couronné.
1487. Id.

§ III. MARQUES PERSONNELLES DES ORFÈVRES.

DCXX. Marques aux initiales AD.

1488. Poinçon portant AD.

1489. Id. portant AD.

DCXXI. Marque d'Alexandre Thibaut.

1490. Poinçon portant les lettres AT, couronnées.
(Alexandre Thibaut.)

DCXXII. Marque aux initiales CI.

1491. Poinçon portant les lettres CI, surmontées d'une couronne.

DCXXIII. Marque aux initiales CO.

1492. Poinçon portant les lettres CO, surmontées de trois globules.

DCXXIV. Marque aux initiales CT.

1493. Poinçon portant les lettres C → T., séparées par une espèce de flèche.

1494. Id. plus petit.

DCXXV. Marque aux initiales EC.

1495. Poinçon portant les lettres EC surmontées d'une fleur.

1496. Id. plus petit.

DCXXVI. Marque aux initiales EC.

1497. Poinçon portant les lettres EC entrelacées et couronnées.

DCXXVII. Marque aux initiales DE.

1498. Poinçon portant les lettres DE, surmontées d'une écaille, et au-dessus une fleur.

DCXXVIII. Marque aux initiales DN.

1499. Poinçon portant les lettres DN, surmontées d'une écaille, et au-dessus une fleur.

DCXXXIX. Marque aux initiales DN.

1500. Poinçon portant les lettres DN, surmontées de trois plumets.

DCXXX. Marque aux initiales DR.

1501. Poinçon portant les lettres DR.

DCXXXI. Marque aux initiales FO.

1502. Poinçon portant les lettres FO.

DCXXXII. Marque aux initiales GDC.

1503. Poinçon portant les lettres G.D.C. entrelacées.

DCXXXIII. Marque aux initiales GF.

1504. Poinçon portant les lettres GF, surmontées d'une écaille, et ayant au-dessous une fleur.

DCXXXIV. Marque aux initiales HDP.

1505. Poinçon portant les lettres HDP, surmontées d'un astre.

DCXXXV. Marque aux initiales IBS.

1506. Poinçon portant les lettres **IBS**, surmontées d'une couronne.

DCXXXVI. Marque aux initiales IC.

1507. Poinçon portant les lettres **IC**, surmontées d'une couronne.

1508. Id. plus petit.

1509. Id. encore plus petit.

DCXXXVII. Marque aux initiales ID.

1510. Poinçon portant les lettres **ID**, séparées par un astre.

DCXXXVIII. Marque de Josse Vanderstene.

1511. Poinçon portant les lettres **ivs**. (Josse Vanderstene.)

DCXXXIX. Marque aux initiales IW.

1512. Poinçon portant les lettres **IW**, surmontées d'une couronne.

DCXL. Marque des orfèvres Langhenaye et Lenoor.

1513. Poinçon portant un **L**, couronné.

1514. Id. plus petit. Marques des orfèvres Langhenaye et Lenoor.

DCXLI. Marque aux initiales LB.

1515. Poinçon portant les lettres **LB**, surmontées d'une couronne.

DCXLII. Marque de Louis Dereume.

1516. Poinçon portant les lettres LD (Louis Dereume), surmontées d'une fleur.
1517. Id. plus petit.

DCXLIII. Marque aux initiales ND.

1518. Poinçon portant les lettres ND, séparées par une crosse.

DCXLIV. Marques de Nicolas Lambotte.

1519. Poinçon portant les lettres NL (Nicolas Lambotte), séparées par une espèce de crosse.
1520. Id. plus petit.
1521. Id. encore plus petit.
1522. Id.

DCXLV. Marque aux initiales OL.

1523. Poinçon portant la lettre o couronnée, au centre de laquelle se trouve un L.

DCXLVI. Marque aux initiales PB.

1524. Poinçon portant les lettres PB, surmontées d'une couronne.

DCXLVII. Marque aux initiales PI.

1525. Poinçon portant les lettres PI.

DCXLVIII. Marque aux initiales PIM.

1526. Poinçon portant les lettres PIM.

DCXLIX. Marque aux initiales PM.

1527. Poinçon portant les lettres **PM**, surmontées d'une couronne et au-dessous une étoile à cinq pointes.

DCL. Marque aux initiales BS.

1528. Poinçon portant les lettres **BS**, surmontées d'une couronne et portant au-dessous une étoile.

DCLI. Marque de J. Somer.

1529. Poinçon portant la lettre **s** (Somer), surmontée d'une fleur.

1530. Id. portant la lettre **s**.

DCLII. Marque aux initiales VB.

1531. Poinçon portant les lettres **VB**.

DCLIII. Marque aux initiales VD.

1532. Poinçon portant les lettres **VD**.

DCLIV. Marque aux initiales VS.

1533. Poinçon portant les lettres **VS**, couronnées et ayant au-dessous une étoile à cinq pointes.

DCLV. Marque à un chien.

1534. Poinçon portant un chien.

DCLVI. Marque à une croix.

1535. Poinçon portant une croix recroisettée et couronnée.

DCLVII. Marque à une épicycloïde.

1536. Poinçon portant une épicycloïde à quatre lobes.

DCLVIII. Marque à une étoile.

1537. Poinçon portant une étoile à cinq pointes.

DCLIX. Idem.

1538. Poinçon portant une étoile à six pointes et couronnée.

DCLX. Marque à un globe terrestre.

1539. Poinçon portant un globe terrestre, surmonté d'une croix.

DCLXI. Marque à un lion.

1540. Poinçon portant un lion.

DCLXII. Marque à une pince.

1541. Poinçon portant une pince, à côté de laquelle la lettre M.

DCLXIII. Marque à un poisson

1542. Poinçon portant un poisson.

DCLXIV. Marque à une rosette.

1543. Poinçon portant une rosette.

DCLXV. Marque biffées.

1544. Un paquet de poinçons d'orfèvres, biffés ou usés.

§ IV. MARQUE POUR L'ÉTAÏN.

DCLXVI. Marque à une rose.

1545. Poinçon portant une rose.

CINQUIÈME DIVISION.

SCEAUX, TIMBRES SECS ET CACHETS.

DCLXVII. Sceau du xvii^e siècle. Module : 89 millimètres.

1546. Matrice inachevée d'un sceau aux armes couronnées du Roi d'Espagne, ayant pour supports deux lions, dont un seul est achevé, et entourées du collier de la Toison d'or; au-dessous : V. B. M.

1547. Id., sans lettres.

DCLXVIII. Timbre sec du xvii^e siècle. Module : 38 millimètres.

1548. Matrice d'un timbre sec aux armes du Roi d'Espagne, sommées d'une couronne et entourées du collier de la Toison d'or.

DCLXIX. Timbre sec du xviii^e siècle. Module : 39 millimètres.

1549. Matrice d'un timbre sec aux armes du Roi de France, dans un cartouche sommé d'une couronne et entouré d'une palme et d'une branche de laurier; légende : BANQUE-ROYALE. — Bordure grènetée.

DCLXX. Timbre d'un particulier. Ovale; hauteur : 38 millimètres; largeur : 34 millimètres.

1550. Matrice d'un timbre sec à deux écus; le

premier écartelé, au 1^{er} et 4^e de Della Faille, au 2^e et 3^e de Vande Werve de Schilde; le deuxième écu aux armes de Kessel; le tout timbré d'un heaume couronné, et sommé d'un croissant avec lis. — Bordure grènetée.

DCLXXI. Idem.

1551. Matrice d'un timbre sec aux armes de Francolet, seigneur de Ravestein, dans un cartouche. — Bordure à feuillage.

DCLXXII. Idem. Hauteur : 27 millimètres; largeur : 23 millimètres.

1552. Matrice d'un timbre sec ou cachet aux armes de Le Mesureur, dans un écu timbré d'un heaume. — Bordure grènetée.

DCLXXIII. Idem. Ovale; hauteur : 24 millimètres; largeur : 20 millimètres.

1553. Matrice d'un cachet portant un écu écartelé au 1^{er} et 4^e de Sanders, au 2^e et 3^e de....., le tout dans un cartouche surmonté d'une tête de chérubin; au-dessous, une banderole portant : QVI DAT IVMENTIS ESCAM. — Bordure grènetée.

SIXIÈME DIVISION.

MÉLANGES.

COINS, POINÇONS, PROJETS DE MÉDAILLES, ETC.

§ 1. TÊTES ET BUSTES DE PERSONNAGES CONNUS.

DCLXXIV. Vespasien.

1554. Poinçon d'une tête à gauche de l'empereur Vespasien, lauré.

DCLXXV. L'infante Isabelle.

1555. Poinçon. Buste à gauche de l'infante Isabelle.

DCLXXVI. L'archiduc Albert d'Autriche.

1556. Matrice. Tête à droite de l'archiduc Albert d'Autriche.

DCLXXVII. Philippe IV, roi d'Espagne.

1557. Poinçon. Tête à droite de Philippe IV, roi d'Espagne, à cheveux courts.

1558. Id. Buste à droite du même, sans la tête, cuirassé et drapé.

1459. Id. Tête à droite du même, à cheveux longs.

1560. Id. Tête à droite du même, plus petit.

DCLXXVIII. Charles II, roi d'Espagne.

- 1561. Poinçon. Buste jeune, à droite, de Charles II, roi d'Espagne, cuirassé et à longs cheveux.
- 1562. Id. Semblable au précédent.
- 1563. Id. Semblable aux deux précédents.
- 1564. Id. Buste du même, à droite, plus âgé, cuirassé et à longs cheveux.
- 1565. Id. plus petit.
- 1566. Id. Buste du même, à droite, cuirassé et drapé.
- 1567. Id. Profil à droite du même, à cheveux courts.
- 1568. Id. Semblable au précédent, mais lauré.
- 1569. Id. Inachevé. Profil à gauche du même, plus vieux, drapé et à cheveux longs.
- 1570. Id. Buste à droite du même, à longs cheveux, cuirassé et orné du collier de la Toison d'or.
- 1571. Id. Profil à droite du même, à cheveux longs.
- 1572. Id. Semblable au précédent et plus petit.
- 1573. Id. Profil à droite du même, à cheveux courts et lauré.

DCLXXIX. Idem. Module : 29 millimètres.

- 1574. Coin. Profil à droite du même roi, semblable au précédent; au-dessous : P ROTI(ers); légende : CAROL. H . D . G . HISP-ET INDIARVM REX. — Bordure grènetée.
- 1575. Poinçon qui a servi au coin décrit au numéro précédent.
- 1576. Id. Buste à droite du même, vieilli, cuirassé et drapé.

DCLXXX. Maximilien-Emmanuel de Bavière.

1577. Poinçon. Buste à droite de Maximilien-Emmanuel de Bavière, en perruque et drapé.
1578. Id. Buste semblable, mais plus petit.
1579. Id. Buste à droite du même, en perruque et cuirassé.

DCLXXXI. Philippe V, roi d'Espagne.

1580. Poinçon. Buste à droite de Philippe V, roi d'Espagne, en perruque, lauré et drapé.
1581. Id., non lauré et plus petit.

DCLXXXII. Idem. Module : 38 millimètres.

1582. Coin. Profil à droite du même roi, à longs cheveux et lauré.

DCLXXXIII. Charles VI. Module : 27 millimètres.

1583. Coin. Profil à droite de Charles VI, lauré, à cheveux flottants; au-dessous : R(OETTIER); légende : CAROL : SEXTUS ROM : - IMP : ET TERTIUS REX HISP :
1584. Poinçon du profil précédent.

DCLXXXIV. Idem.

1585. Poinçon. Buste à droite de Charles VI, drapé, couronné, à cheveux flottants.
1586. Id. Profil à droite du même, en perruque.
1587. Id. à droite de l'effigie du même, lauré, en perruque, cuirassé, tenant un sceptre et un globe terrestre; aux épaules est attaché un long manteau.

DCLXXXV. Eugène de Savoie.

1588. Poinçon. Buste à droite du prince Eugène de Savoie, en perruque, cuirassé et aux trois quarts.

DCLXXXVI. Louis XIV, roi de France.

1589. Poinçon. Profil à droite de Louis XIV, roi de France, lauré, en perruque, cuirassé et drapé.

1590. Id. Profil à droite du même, lauré et en perruque.

1591. Id. plus petit.

1592. Id. encore plus petit.

1593. Id. Profil à droite du même, en perruque et vieilli.

DCLXXXVII. Louis XV, roi de France.

1594. Poinçon. Buste à droite de Louis XV, enfant, lauré et à cheveux flottants.

1595. Id. Profil semblable à celui qui est décrit au numéro précédent.

1596. Id. plus petit.

1597. Id. Buste à droite du même, en perruque et en habit.

DCLXXXVIII. François I, empereur d'Allemagne.

1598. Matrice. Buste à droite de François I, empereur d'Allemagne, en perruque, lauré, cuirassé et drapé; au cou, l'ordre de la Toison d'or.

DCIXC. Charles de Lorraine.

1599. Poinçon. Buste à droite de Charles de Lorraine,

en perruque, cuirassé et drapé; au cou, la croix de l'ordre Teutonique, qui est reproduite sur la draperie.

DCXC. Joseph II. Module : 55 millimètres.

1600. Coin. Buste à droite de l'empereur, lauré et drapé à cheveux flottants.

1601. Poinçon du buste précédent (le nez est cassé).

Coll. Van Berckel.

DCXCI. Joseph II. Module : 42 millimètres.

1602. Coin. Buste à droite de l'empereur Joseph II, à cheveux flottants, lauré et drapé; au cou, un ruban avec la Toison d'or; légende : JOSEPHUS II D.-G. ROM. IMPER. S. A. — Bordure grênetée.

DCXCII. Joseph II. Module : 38 millimètres.

1603. Poinçon. Buste à droite, lauré et à longs cheveux.

Coll. Van Berckel.

DCXCIII. Joseph II. Module : 32 millimètres.

1604. Poinçon. Profil à droite, à courts cheveux et lauré.

Coll. Van Berckel.

DCXCIV. Albert duc de Saxe Tesschen.

1605. Poinçon. Son profil à droite.

Coll. Van Berckel.

DCXCV. Charles, archiduc d'Autriche. Module : 50 millimètres.

1606. Coin. Buste à droite du prince, cuirassé, drapé et à cheveux flottants.

1607. Matrice. Buste plus petit.

Coll. Van Berckel.

DCXCVI. Marie Antoinette. Module : 40 millimètres.

1608. Matrice. Son profil à gauche, coiffée d'un chignon.

Coll. Van Berckel.

DCXCVII. Louis XVI, roi de France. Module : 38 millimètres.

1609. Matrice. Profil à droite du roi et à cheveux flottants. Bordure grènetée.

Coll. Van Berckel.

DCXCVIII. François II. Module : 28 millimètres.

1610. Matrice. Profil à droite, lauré, à longs cheveux. — Bordure grènetée.

1611. Autre matrice. Profil semblable, plus petit.

1612. Autre matrice. Profil semblable, plus petit.

DCXCIX. François II et sa femme.

1613. Poinçon. Leurs profils conjugués à droite.

Coll. Van Berckel.

§ II. TÊTES, PROFILS ET BUSTES D'INCONNUS.

DCC.

1614. Matrice. Profil à droite, à cheveux courts et crépus au cou.

DCCI.

1615. Matrice. Buste à gauche, à cheveux courts.

DCCII.

1616. Poinçon. Profil à droite, à cheveux courts.

DCCIII.

1617. Poinçon. Profil à droite, à cheveux courts, portant moustaches et une petite barbe.

DCCIV.

1618. Poinçon. Profil à droite, portant les cheveux longs.

DCCV.

1619. Poinçon. Profil à droite, à cheveux courts et barbu.

DCCVI.

1620. Poinçon. Masque.

1621. Id. plus petit.

DCCVII.

1622. Poinçon. Profil à droite, casqué.

DCCVIII.

1623. Matrice. Profil à droite, casqué.

Coll. Van Berckel.

DCCIX.

1624. Poinçon. Buste à droite, en manteau impérial, couronné et en perruque.

DCCX.

1625. Poinçon. Tête à droite, aux trois quarts, casquée.

1626. Id.

DCCXI.

1627. Poinçon. Buste à droite, en perruque et drapé.

DCCXII.

1628. Poinçon. Buste à droite, en perruque et couvert d'une pelisse.

DCCXIII.

1629. Matrice. Buste à droite, en perruque, en habit et drapé.

DCCXIV.

1630. Poinçon. Buste à gauche, en perruque et avec rabat.

DCCXV.

1631. Poinçon. Buste à gauche, en perruque.

DCCXVI.

1632. Poinçon. Profil à droite, en perruque.

DCCXVII.

1633. Poinçon. Buste à droite, en perruque et drapé.

DCCXVIII.

1634. Matrice. Buste semblable à celui qui est décrit au numéro précédent.

DCCXIX.

1635. Matrice. Buste à gauche, à cheveux noués, drapé, portant au cou la Toison d'or et sur la draperie un crachat.

DCCXX.

1636. Poinçon. Buste à droite, d'enfant avec queue.

DCCXXI.

1637. Poinçon. Buste à gauche, de femme, voilée.

DCCXXII.

1638. Poinçon. Profil à droite de femme, diadémée.

DCCXXIII.

1639. Poinçon. Profil à gauche de femme, coiffée d'un chignon.

DCCXXIV.

1640. Poinçon. Profil de femme, semblable au numéro précédent.

DCCXXV.

1641. Poinçon. Profil semblable à celui du n° 1640.

DCCXXVI.

1642. Matrice. Profil semblable à celui du n° 1640.

DCCXXVII.

1643. Poinçon. Profil à droite de femme, diadémée, coiffée d'un chignon et drapée.
1644. Matrice inachevée. Buste semblable au numéro précédent.

DCCXXVIII.

1645. Profil à gauche d'une femme à cheveux noués.
Coll. Van Berckel.

DCCXXIX.

1646. Poinçon. Buste à gauche d'un pape. (Cassé.)

DCCXXX.

1647. Poinçon. Buste à gauche d'un cardinal (?), barbu.

DCCXXXI.

1648. Poinçon. Semblable à celui du numéro précédent.

DCCXXXII.

1649. Matrice. Buste à droite d'un prélat.
Coll. Van Berckel.

DCCXXXIII.

1650. Poinçon. Buste à droite d'un père jésuite.

DCCXXXIV.

1651. Poinçon. Profil à gauche d'un père jésuite avec barbe (?).

DCCXXXV.

1652. Poinçon. Effigie de face d'un frère de l'ordre mineur, à mi-corps, et latête tournée à gauche.

DCCXXXVI.

1653. Poinçon. Effigie à droite d'un frère mineur, à mi-corps, lisant dans un livre ouvert.

DCCXXXVII.

1654. Poinçon. Profil à droite d'un frère de l'ordre mineur, barbu.

DCCXXXVIII.

1655. Poinçon. Buste à gauche d'une religieuse, voilée, lisant dans un livre.

DCCXXXIX.

1656. Poinçon. Buste à gauche d'une religieuse, aux trois quarts.

DCCXL.

1657. Poinçon. Buste à droite de sainte (?), levant la main droite.

§ III. PROJETS DE MÉDAILLES ET MÉDAILLES INACHEVÉS.

DCCXLI.

1658. Poinçon inachevé. Femme à gauche couronnée, agenouillée devant un empereur, qui apparaît dans le ciel et tient dans les bras un enfant emmaillotté; à côté de la femme, un lion.

DCCXLII.

1659. Matrice. La Renommée debout près d'un trophée d'armes, embouche une trompette, et tient, de la main gauche, un écu ovale.

1660. Poinçon.

DCCXLIII.

1661. Matrice inachevée. Femme casquée, mettant le feu à un tas d'armes, relevant une autre femme éplorée, assise près d'un livre, et lui remettant un rameau d'olivier; légende :

BELGICA SUME ANIMOS PAX PULSO MARTE REVIXIT.

1662. Poinçon.

DCCXLIV.

1663. Poinçon. Femme habillée à l'orientale, agenouillée, présentant un rouleau de papier à une autre femme assise dans le ciel, casquée et tenant un écu d'Autriche.

DCCXLV.

1664. Poinçon. Femme debout et de face, montrant un rouleau de papier et tenant une corne d'abondance renversée; à ses pieds, un lion et un agneau.

DCCXLVI.

1665. Poinçon. Femme debout, à gauche, mettant le feu à un tas d'armures.

DCCKLVII. Modules : 31 et 34 millimètres.

1666. Coin inachevé. Arbre sec, portant trois couronnes; dans le ciel, un soleil; légende :
TANDEM REVIRESCET.
1667. Coin. Mer et soleil levant; dans le ciel, des nuages et une banderole portant : **ORAR.**

DCCKLVIII. Module : 60 millimètres.

1668. Coin inachevé. Femme assise, tenant un buste; auprès d'elle, un empereur romain qui lui tend la main, et une Minerve.

DCCKLIX.

1669. Poinçon. Bras sortant d'un nuage et frappant d'un marteau un bouclier, tenu par un autre bras sortant également d'un nuage.

DCCL.

1670. Coin inachevé. Orphée assis de face.

DCCLI.

1671. Poinçon inachevé. Apothéose d'une femme.

DCCLII.

1672. Poinçon. Guerrier romain attaquant des furies; derrière lui, un autre guerrier romain, un drapeau, des enseignes romaines et une femme qui sacrifie.

DCCLIII.

1673. Poinçon inachevé. Femme casquée, à droite et

assise, tenant une branche d'olivier, un faisceau et une balance; un génie la couronne, et Neptune, semble lui adresser la parole.

DCCLIV.

1674. Poinçon. Bataille entre des cavaliers autrichiens et turcs.

DCCLV.

1675. Coin. Guerrier romain, à gauche et à cheval.

DCCLVI.

1676. Poinçon inachevé. Assomption.

DCCLVII.

1677. Poinçon inachevé. Cardinal agenouillé devant un autel.

DCCLVIII. Module : 50 millimètres.

1678. *Av.* Coin. Lion debout s'appuyant à droite sur un autel et tenant un glaive surmonté du chapeau de la liberté; à terre des armes et à côté des drapeaux.

1679. *Rev.* Coin. Monument funéraire portant : **REIPUBLICÆ IMPEDIT VITAM**; à côté une femme casquée en pleurs et assise, des armes, des drapeaux et des instruments de science.

DCCLIX. Module : 45 millimètres

1680. Coin. Femme casquée et armée d'une lance et d'un bouclier, assise de face sur un trophée d'armes.

Coll. Van Berckel.

§ IV. MÉLANGES.

DCCLX. Aigles.

1681. Poinçon. Aigle tenant un serpent dans le bec.
1682. Id. Aile gauche d'aigle.
1683. Id. plus petite.
1684. Id. encore plus petite.

DCCLXI. Alces.

1685. Id. Aile d'ange.
1686. Id. Plumé d'aile.

DCCLXII. Autel.

1687. Poinçon inachevé. Un autel avec flamme.

DCCLXIII. Autel.

1688. Matrice. Autel.

Coll. Van Berckel.

DCCLXIV. Bras.

1689. Poinçon d'un bras droit avec brassard.

DCCLXV. Bustes.

1690. Poinçon. Buste sans tête.
1691. Id. Buste d'une femme, sans tête.

DCCLXVI. Cadran.

1692. Matrice inachevée. Cadran d'horloge.

DCCLXVII. Cartouches.

1693. Coin inachevé. Cartouche, couronné par deux femmes.

1694. Poinçon. Deux cartouches accolés, sommés d'une couronne et fixés sur un support.

1695. Id. Petit cartouche.

DCCLXVIII. Cartouche ovale. Module : 30 millimètres.

1696. Poinçon. Cartouche vide, soutenu par trois petits génies, dont l'un est assis à terre, l'autre tend une couronne, et le troisième une guirlande.

1697. Matrice id.

1698. Poinçon du même cartouche, soutenu par le génie assis à terre.

Coll. Van Berckel.

DCCLXIX. Cartouche.

1699. Cartouche à guirlande et sommé d'un heaume.

1700. Matrice id.

1701. Poinçon id. entouré d'un cordon d'ordre.

1702. Matrice id.

Coll. Van Berckel.

DCCLXX. Chérubins.

1703. Poinçon. Tête d'un chérubin, de face.

1704. Id. plus petit.

1705. Id. encore plus petit.

DCCLXXI. Corbeau.

1706. Poinçon. Corbeau portant un pain.

DCCLXXII. Couronnes.

1707. Poinçon. Couronne royale.

1708. Id. plus petite.

1709. Id. encore plus petite.

1710. Id. Couronne royale surbaissée.

1711. Id. plus petite.

1712. Id. Semblable à la précédente.

1713. Id. plus petite.

1714. Id. Semblable à la précédente.

1715. Id.

1716. Matrice. Couronne royale de Hongrie.

1717. Poinçon. Couronne comtale.

1718. Id. Couronne ducale.

DCCLXXIII. Donjons.

1719. Poinçon. Donjon carré à deux étages, percé d'une porte et couvert d'un toit rond.

1720. Id. Semblable au précédent, mais plus petit.

1721. Id. Semblable aux deux précédents, mais encore plus petit.

1722. Id. Donjon à un étage et sans porte.

1723. Id. Donjon cylindrique. (Brisé.)

1724. Id. Donjon à créneaux percé d'une porte, surmontée de trois fenêtres.

1725. Id. Semblable au précédent, mais seulement à deux fenêtres.

1726. Id. Châtel flanqué de deux donjons.

DCCLXXIV. Écus.

1727. Poinçon. Écu d'Arenberg ayant pour supports un lion et un griffon, entouré du collier de la Toison d'or et d'un manteau sommé d'une couronne ducale. (Destiné probablement à servir de revers à un écu frappé par un duc d'Arenberg.)
1728. Matrice Id. Coll. Van Berckel.
1729. Poinçon. Écu aux armes d'Autriche, sommé d'une couronne impériale.
1730. Id. Écu parti d'Autriche et de, sommé d'une couronne et posé sur une aigle impériale.
1731. Matrice. Id.
1732. Id. Écu parti d'Autriche et de Bourgogne, dans un cartouche.
1733. Poinçon. Id., plus petit; à côté une croix recroisettée.
1734. Id. Écu de Bourgogne, sommé d'une couronne.
1735. Matrice. Écu de la ville de Bruges.
1736. Id. Écu du Franc de Bruges.
1737. Poinçon. Effigie de saint Michel, destiné aux armoiries de Bruxelles.
1738. Id. Écu inachevé d'Espagne, sommé d'une couronne.
1739. Id. plus petit.
1740. Écu sur une croix de Saint-André.
1741. Écu inachevé d'Espagne, sans couronne.
1742. Id.
1743. Id.
1744. Id.

- 1745. Id. Écu semblable, couronné et soutenu par deux lions.
- 1746. Id. Écu semblable, sans supports et sommé d'une couronne impériale.
- 1747. Id. plus petit.
- 1748. Id. Écu divisé en quatre parties et portant au milieu un petit écu; le tout vide.
- 1749. Id.
- 1750. Matrice des deux poinçons précédents.
- 1751. Poinçon. Écu vide, portant seulement dans l'un des quartiers de Bourgogne.
- 1752. Id. plus petit.
- 1753. Id. Écu semblable dans un cartouche.
- 1754. Id. Écu vide.

DCCLXXV. Écu. Module : 50 millimètres.

- 1755. Matrice. Écu vide sommé d'une couronne comtale et entouré d'une palme et d'une branche de laurier.

Coll. Van Berckel.

DCCLXXVI. Écu.

- 1756. Écu également vide.

DCCLXXVII. Écus. Module : 40 millimètres.

- 1757. Matrice. Deux écus de forme ovale, accolés, passés sur des nuages, entourés de végétaux et sommés d'une couronne comtale.

Coll. Van Berckel.

DCCLXXVIII. Femmes.

1758. Poinçon. Effigie à droite d'une femme en costume romain.
1759. Id. Effigie semblable à gauche, sans buste ni tête.
1760. Id. Semblable au précédent et de face.

DCCLXXIX. Femmes.

1761. Poinçon. Femme de face, debout et levant le bras droit.

Coll. Van Berckel.

DCCLXXX. Génie du mal.

1762. Poinçon. Génie du mal à gauche.

DCCLXXXI. Guirlandes. Module : 50 millimètres.

1763. Matrice. Guirlandes de fleurs.

Coll. Van Berckel.

DCCLXXXII. Guirlande. Module : 36 millimètres.

1764. Poinçon d'une guirlande. (Cassé.)

Coll. Van Berckel.

DCCLXXXIII. Hercule.

1765. Poinçon. Hercule luttant.

DCCLXXXIV. Hommes.

1766. Poinçon. Effigie d'un homme en costume de la fin du xviii^e siècle.
1767. Id. Homme, qui danse.

DCCLXXXV. Léopard.

1768. Poinçon. Léopard à gauche.

DCCLXXXVI. Lions.

1769. Poinçon. Lion rampant à gauche. (Brisé.)

1770. Id. plus petit.

1771. Semblable au précédent.

1772. Id. plus petit.

1773. Id. encore plus petit.

1774. Id. Lion semblable à queue fourchue.

1775. Id.

1776. Id. Lion rampant à droite et à queue non fourchue.

1777. Id. Buste d'un lion rampant à gauche.

1778. Id. Buste d'un lion à gauche, aux trois quarts.

1779. Id. plus petit.

1780. Id.

1781. Id. Buste d'un lion semblable, couché sur la patte gauche.

1782. Id. Semblable au précédent.

1783. Id. Buste d'un lion semblable, couché sur la patte droite.

1784. Id. Buste d'un lion, couché à gauche sur les deux pattes.

1785. Id. Semblable au précédent.

1786. Id. Tête d'un lion, de face.

1787. Id. Partie inférieure du corps d'un lion, debout et à gauche.

1788. Matrice de la partie inférieure du corps d'un lion debout et à gauche.

1789. Poinçon. Partie inférieure du corps d'un lion semblable.

1790. Id. Partie inférieure d'un lion à droite.
1791. Id. Patte gauche de derrière d'un lion.
1792. Id.
1793. Id. Patte droite de derrière d'un lion.
1794. Id. plus petite.
1795. Id. Semblable à la précédente.
1796. Id. Patte gauche de devant d'un lion, tenant un bâton.
1797. Id. plus petite.
1798. Id. Patte droite de devant d'un lion, tenant une épée.
1799. Id. Semblable à la précédente.
1800. Matrice. Id.
1801. Poinçon. Autre patte droite de lion, tenant un glaive.
1802. Id. sans la patte.

DCCLXXXVII. Lis.

1803. Poinçon. Grand lis.
1804. Id. Demi-lis.

DCCLXXXVIII. Mains.

1805. Poinçon. Grande main droite.
1806. Id. Très-petite.
1807. Id. Grande main gauche.
1808. Id. Semblable à la précédente.
1809. Id. Main gauche, avec tronçon de bras.

DCCLXXXIX. Minerve.

1810. Poinçon. Minerve à gauche, debout.

DCCXC. Moine.

1841. Poinçon. Effigie à gauche d'un moine agenouillé.

DCCXCI. Monogramme.

1842. Poinçon. Monogramme du Christ, style du xvii^e siècle.

DCCXCII. Ornaments divers.

1843 à 1834. Poinçons et matrices. Ornaments divers avec rinceaux, têtes, rubans, etc. ; dont quelques-uns ont probablement servi à frapper des boutons.

DCCXCIII. Poids.

1832. Matrice. Poids d'une monnaie d'or, probablement d'un ducat d'Espagne.

DCCXCIV. Poisson.

1833. Poinçon. Poisson.

DCCXCV. Sceptre.

1834. Poinçon. Sceptre.

DCCXCVI. Singe.

1835. Poinçon. Singe assis de face.

DCCXCVII. Supports.

1836. Poinçon. Support d'armoiries : homme au naturel de face, tenant une massue sur l'épaule gauche.

- 1837. Id., dont la massue est cassée.
- 1838. Id. Femme, à droite.
- 1839. Id. Femme, à gauche.
- 1840. Id. Levrette, à droite.
- 1841. Id. Chien, à gauche.

DCCXCVIII. Toison d'or.

- 1842. Poinçon. Croix de Saint-André, ornée du bijou de la Toison d'or.
- 1843. Matrice. Id.
- 1844. Poinçon. Branche de la croix de Saint-André.
- 1845. Poinçon. Demi-branche de la croix de Saint-André, qui probablement a formé le coin d'une plaque que portaient les employés des droits d'entrée et de sortie sous le gouvernement autrichien.
- 1846. Poinçon. Demi-branche d'une croix de Saint-André, mais plus petite que la précédente.
- 1847. Id., plus petite.
- 1848. Poinçon. Agneau de la Toison d'or.

DCCXCIX. Vaisseaux.

- 1849. Poinçon. Vaisseau, sans mâts.
 - 1850. Id., plus petit.
 - 1851. Id., à mâts et voiles.
-

DEUXIÈME SÉRIE.

COINS, MATRICES ET POINÇONS,

POSTÉRIEURS A 1815.

PREMIÈRE DIVISION.

MONNAIES.

RÈGNE DE LÉOPOLD 1^{er}, ROI DES BELGES.

DCCC. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1847.
Module : 37 millimètres.

- 4852. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du roi.
- 4853. Matrice originale. Id. sous le col : DARGENT. F. ;
légende : LÉOPOLD PREMIER ROI DES BELGES.
- 4854. Poinçon original. Id.
- 4855. Poinçon de service. Id.
- 4856. Coin. Id.
- 4857. *Rev.* Poinçon isolé. Écu de Belgique dans un
cartouche, sommé d'une couronne; au bas
une banderole.

1858. Matrice originale. Id. Sur la banderole :
L'UNION FAIT LA FORCE; à côté 5. F. et au-dessous
1847; grènetis.
1859. Poinçon original. Id. au-dessous 18 .
1860. Poinçon de service. Id.
1861. Coin. Id.
1862. Poinçons des lettres et chiffres.
1863. Matrices. Id.

*Revue de la num. belge, 1^{re} série. t. VI,
p. 414.
Guioth, suppl. t. 1, pl. XXXII, fig. 126.*

BCCCI. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1847.
Module : 37 millimètres.

1864. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du roi.
1865. Matrice originale. Id.
1866. *Rev.* Armoiries de Belgique dans un car-
touche, sommé d'une couronne; à côté 5-F.
et au-dessous une banderole. (Gravé par
Dehont.)

BCCCH. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1847.
Module : 37 millimètres.

1867. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du roi.
1868. Matrice originale. Id. Sous le col : DISTEXHE. F.;
légende : LÉOPOLD PREMIER ROI DES BELGES.
1869. Poinçon original. Id.
1870. Poinçon de service. Id.
1871. Coin. Id.
1872. *Rev.* Poinçon isolé. Écu de Belgique, sommé
d'une couronne; au-dessous une banderole.
1873. Matrice originale. Id. sur la banderole : L'UNION
FAIT LA FORCE; à côté 5-F. et au-dessous 18 .

- 1874. Poinçon original. Id.
- 1875. Poinçon de service. Id.
- 1876. Coin. Id.
- 1877. Poinçons des lettres et chiffres.
- 1878. Matrices. Id.

Revue de la num. belge, ibid., p. 444.
Guioth, ibid. pl. XXXII, fig. 426.

BCCCHII. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1847.

Module : 37 millimètres.

- 1879. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du roi.
- 1880. Matrice originale. Id.; au-dessous : HART F.;
légende : LÉOPOLD I ROI-DES BELGES.
- 1881. Poinçon original. Id.
- 1882. Poinçon de service. Id.
- 1883. Coin. Id.
- 1884. Id.
- 1885. *Rev.* Poinçon isolé. Écu de Belgique, sommé
d'une couronne, posé sur un sceptre et un
bâton de justice en sautoir, entouré d'une
couronne de laurier et du collier de l'ordre
de Léopold; au-dessous une banderole por-
tant : L'UNION FAIT LA FORCE.
- 1886. Matrice originale. Id.; à côté 5-F et au-
dessous 48 .
- 1887. Poinçon original. Id.
- 1888. Poinçon de service. Id.
- 1889. Coin. Id.
- 1890. Id.
- 1891. Poinçons des lettres et chiffres.
- 1892. Matrices. Id.

Revue de la num. belge, ibid., p. 442.
Guioth, ibid., pl. XXXII, fig. 428.

DCCCIV. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1847.

Module : 37 millimètres.

1893. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du roi ;
au-dessous : C. JEHOTTE.
1894. Matrice. Id. ; légende : LÉOPOLD I ROI-DES BELGES.
1895. Poinçon. Id.
1896. Coin. Id.
1897. *Rev.* Poinçon. Écu de Belgique, sommé d'une
couronne ; à côté : 5-F ; au-dessous une bande-
role portant : L'UNION FAIT LA FORCE ; plus bas :
48 .
1898. Matrice. Id.
1899. Coin. Id.

Revue de la num. belge, ibid., p. 442.
Guioth, ibid., fig. 427.

DCCCIV. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1847.

Module : 37 millimètres.

1900. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du roi.
1901. Matrice. Id. ; au-dessous : JOUVENEL ; légende :
LÉOPOLD I ROI DES BELGES.
1902. Poinçon. Id.
1903. Coin. Id.
1904. Id.
1905. Id.
1906. *Rev.* Poinçon. Écu de Belgique, sommé d'une
couronne ; à côté : 5-F, et au-dessous une
banderole portant : L'UNION FAIT LA FORCE ; plus
bas : 48 .
1907. Matrice. Id.
1908. Poinçon de service. Id.

1909. Coin. Id.

1910. Poinçons des lettres.

Revue de la num. belge, ibid., p. 442.

Guioth, ibid., fig. 423.

DCCCVI. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1947.

Module : 37 millimètres.

1911. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du roi.

1912. Coin. Id.; au-dessous : LAMBERT F.; légende :
LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.

1913. *Rev.* Poinçon isolé. Écu de Belgique dans un
cartouche, sommé d'une couronne; au bas
une banderole.

1914. Matrice. Id.

1915. Coin. Id.; sur la banderole : L'UNION FAIT LA
FORCE; à côté : 5-F.; au bas : 1847.

1916. Poinçons des lettres et chiffres.

Revue de la num. belge, ibid., p. 443.

Guioth, ibid., fig. 24.

DCCCVII. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1947.

Module : 37 millimètres.

1917. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du roi.

1918. Coin. Id.; au bas : J. LECLERCQ; légende : LÉO-
POLD PREMIER ROI DES BELGES.

1919. *Rev.* Coin. Écu de Belgique, sommé d'une
couronne et entouré du collier de l'ordre de
Léopold; à côté : 5-F, deux étoiles, et au bas :
1847.

Revue de la num. belge, ibid., p. 443.

Guioth, ibid., n° 422.

DCCCVIII. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1947.

Module : 37 millimètres.

1920. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du roi.

1921. Coin. Id.; au-dessous : VANACKER, F.; légende :
LÉOPOLD PREMIER ROI DES BELGES.
1922. Poinçons des lettres.
1923. *Rev.* Poinçons du cartouche, du lion et de la
couronne.
1924. Poinçons des ornements.
1925. *Rev.* Coin. Écu de Belgique dans un car-
touche, sommé d'une couronne, posé sur un
sceptre et un bâton de justice en sautoir et
entouré du collier de l'ordre de Léopold;
au-dessous une banderole, portant : L'UNION
FAIT LA FORCE; à côté : 5-F.; plus bas : 18...
1926. Poinçons des lettres, chiffres et signes.

Revue de la num. belge, ibid., p. 413.
Guioth, ibid., pl. XXXI, fig. 424.

DCCCIX. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1847.
Module : 37 millimètres.

1927. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du roi.
1928. Matrice originale. Id.; au bas : VEYRAT., F.;
légende : LÉOPOLD PREMIER — ROI DES BELGES.
1929. Poinçon original. Id.
1930. Id. de service. Id.
1931. Matrice. Id.
1932. Coin. Id.
1933. *Rev.* Poinçon isolé. Écu de Belgique, sommé
d'une couronne et entouré du collier de
l'Ordre de Léopold et de deux branches
d'olivier.
1934. Matrice originale. Id.; à côté : 5-F; légende :
L'UNION FAIT LA FORCE; au bas : 1847.

1935. Poinçon. Id.

1936. Coin. Id.

1937. Id.

Revue de la num. belge, ibid., p. 114.

Guloth, ibid., fig. 420.

DCCCX. Pièce de 5 francs. Essai du concours de 1947.

Module : 37 millimètres.

1938. *Av.* Poinçon isolé. Profil à gauche du Roi.

1939. Id.

1940. Id. Matrice. Id.; au-dessous : WIENER F; légende : LÉOPOLD I ROI-DES BELGES.

1941. Poinçon original. Id.

1942. Id. de service. Id.

1943. Coin. Id.

1944. Id.

1945. Id.

1946. Id.

1947. Premier revers. Poinçon. Écu de Belgique dans un cartouche isolé et sommé d'une couronne.

1948. Matrice originale. Id.; à côté : 5-F; légende : L'UNION FAIT LA FORCE 48...

1949. Poinçon. Id.

1950. Coin. Id.

1951. Second revers. Poinçon. Écu de Belgique dans un cartouche isolé, sommé d'une couronne avec rubans, entouré du collier de l'Ordre de Léopold et de deux branches de chêne.

1952. Matrice. Id.; à côté : 5-F; au-dessus : L'UNION FAIT LA FORCE; au bas : 48 . .

1953. Poinçon original. Id.

1954. Id. de service. Id.

1955. Coin. Id.
1956. Poinçons des lettres et chiffres.
1957. Matrices des mêmes.

*Revue de la num. belge., ibid., p. 114.
Guioth, ibid., fig. 449.*

**DCCCXI. Pièce de 5 francs frappée à l'occasion du mariage
du duc de Brabant. 1853. Module : 37 millimètres.**

(Lavers est celui de la pièce ordinaire de 5 francs au type nouveau.)

1958. *Rev.* Poinçon isolé. Les bustes conjugués à
droite du prince et de son épouse.
1959. Id.
1960. Id.
1961. Id.
1962. Id.
1963. Id.
1964. Matrice. Id.; au-dessous : LÉOP. WIENER; lé-
gende : L. L. PH. M. V. DUC DE BRABANT.-M. H. A.
DUCHESSE DE BRABANT. — 21-22 AOUT 1853.
1965. Poinçon de service. Id.
1966. Coin. Id.
1967. Id. (Cassé.)

*Revue de la num. belge, 2^e série,
t. III, pl. XVII, fig. 4.
Guioth, supp., t. II, pl. XXIV,
fig. 430.*

DCCCXII. Pièce de 10 centimes, frappée à la même occasion.

1968. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; légende
séparée du champ par un grènetis : LÉOPOLD
PREMIER ROI DES BELGES.-1853.
1969. Id.

1970. Id.
1971. Id.
1972. Id.
1973. *Rev.* Poinçon isolé. Bustes conjugués à droite du duc de Brabant et de son épouse.
1974. Poinçon de service. Id. ; au-dessous : LÉOP. WIENER ; légende : L. L. PH. M. V. DUC DE BRABANT. M. H. A. DUCHESSE DE BRABANT.-21-22 août.
1975. Id.
1976. Id.
1977. Id.
1978. Id.

Revue de la num. belge, 2^e série,
t. III, pl. XVII, fig. 2.
Guioth, *ibid.*, fig. 431.

DCCCXIII. Essai de la pièce de 10 centimes. Module :
37 millimètres.

1979. *Av.* Coin. Lion assis à gauche, tournant la tête à droite et posant la griffe droite sur les tables de la Constitution, qui porte : CONSTITUTION-BELGE-1831. ; exergue : 1862 ; légende : L'UNION FAIT LA FORCE. — Bordure grènetée.
1980. Id.

DCCCXIV. Id. de 5 centimes. Module : 27 millimètres.

1981. *Av.* Type et légende semblables à l'avvers précédent ; exergue : BELGIQUE-1859.

DCCCXV. Id. de 5 centimes. Module : 27 millimètres.

1982. *Av.* Type et légende semblables au précédent ; exergue : 1862.

DCCCXVI. Essai de la pièce de 3 centimes. Module :
25 millimètres.

1983. *Av.* Type et légende semblables au numéro précédent.

Module : 23 millimètres.

1984. *Av.* Id. plus petit.

DCCCXVII. Essai de la pièce de 30 centimes de nickel.
Module : 22 millimètres.

1985. *Av.* Type et légende semblables au numéro précédent; exergue : BELGIQUE-1859. — Bordure grènetée.

1986. *Rev.* Dans le champ : 20; au-dessous : CENTIMES; légende : ESSAI MONÉTAIRE.

DCCCXVIII. Id. de 10 centimes. Module : 20 millimètres.

1987. *Av.* Mêmes type et légende; exergue : BELGIQUE-1859.

1988. Autre avers. Mêmes type et légende, plus petit; exergue : 1862.

1989. *Rev.* Dans le champ : 10; au-dessous : CENTIMES; légende : ESSAI MONÉTAIRE.

DCCCXIX. Essai de la pièce de 5 centimes de nickel.
Module : 17 millimètres.

1990. *Av.* Type et légende semblables au numéro précédent; exergue : BELGIQUE-1859.

1991. *Rev.* Type semblable au numéro précédent. Dans le champ : 5; au-dessous : CENTIMES; légende : ESSAI MONÉTAIRE.

DCCCXX. Essai de la pièce de 30 centimes de nickel.

Module : 25 millimètres.

1992. *Av.* Poinçon. Le champ blasonné du lion de Belgique, debout à gauche sur champ de sable; légende : L'UNION FAIT LA FORCE * 20 C^s *.
1993. Matrice. Id.
1994. *Rev.* Poinçon. Dans le champ : xx; légende : ROYAUME DE BELGIQUE. * 1860*
1995. Matrice. Id.

DCCCXXI. Autre essai de la pièce de 30 centimes de nickel.

Module : 25 millimètres.

1996. *Av.* Matrice. Type semblable au n° 1992; légende : L'UNION FAIT LA FORCE. * 20 C^s *
1997. Id.
1998. *Rev.* Dans le champ : xx; légende : ROYAUME DE BELGIQUE * 1860 *.
1999. Id.
2000. Id.
2001. Autre revers. Mêmes type et légende du n° 1998, dans le champ : 20.
2002. Id.
2003. Id.

DCCCXXII. Essai de la pièce de 10 centimes de nickel.

Module : 20 millimètres.

2004. *Av.* Poinçon. Même type que le n° 1992; légende : L'UNION FAIT LA FORCE * 1861 *
2005. Matrice.

DCCCXXIII. Essai de la pièce de 3 francs. Module :
28 millimètres.

2006. *Av.* Coin. Profil du roi à gauche; au-dessous : 1859; légende : LÉOPOLD PREMIER - ROI DES BELGES.
— Bordure grènetée.
2007. *Rev.* Coin. Dans le champ séparé de la légende par un grènetis : 2 F^s; légende : ESSAI MONÉTAIRE * TITRE 0,850. *
2008. Id.

DCCCXXIV. Essai d'un franc. Module : 24 millimètres.

2009. *Av.* Coin. Type et légende semblables au n° 2006.
2010. *Rev.* Coin. Dans le champ séparé de la légende par un grènetis : 1 F.; légende : ESSAI MONÉTAIRE * TITRE 0,850.

DCCCXXV. Essai d'un demi-franc. Module : 18 millimètres.

2011. *Av.* Coin. Type et légende semblables au n° 2006.
2012. *Rev.* Coin. Dans le champ séparé de la légende par un grènetis : 1/2 Fc.; légende semblable au n° 2007.

MONNAIES FICTIVES DU DÉPÔT DE MENDICITÉ A RECKHEIM. 1848.

DCCCXXVI. Pièce de 25 centimes. Module : 29 millimètres.

2013. *Av.* Coin. Dans le champ : RECKHEIM; au-dessous : *1848*; légende : ROYAUME DE BELGIQUE. — Bordure grènetée.
2014. *Rev.* Coin. Dans le champ : 25-CENTIMES; légende : MONNAIE FICTIVE. — Bordure grènetée.

DCCCXXVII. Pièce de 5 centimes. 1841. Module :
24 millimètres.

2015. *Av.* Coin. Mêmes inscription et légende du n° 2013; au-dessous : 1841. — Bordure grènetée.

2016. *Rev.* Coin. Dans le champ : 5-CENTIMES; légende du n° 2014. — Bordure grènetée.

DCCCXXVIII. Centime. 1841. Module : 18 millimètres.

2017. *Av.* Coin. Mêmes inscription et légende du n° 2013; au-dessous 1841. Bordure grènetée.

2018. *Rev.* Dans le champ : 1-CENTIME; légende du n° 2014.

DEUXIÈME DIVISION.

MÉDAILLES ET JETONS.

RÈGNE DE GUILLAUME 1^{er}, ROI DES PAYS-BAS.

DCCCXXIX. Inauguration du roi à Bruxelles. (1815.) Module :
46 millimètres.

2019. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :
BRAEMT. F.; légende : GVILLELMVS. I.-BELGARVM REX.

2020. *Rev.* Poinçon. Le roi en manteau royal prête
serment à la loi fondamentale, posée sur un
autel; la Néerlande lui offre la couronne.

Grote, *Blätter für Münzkunde*, t. 4,
pl. 9, fig. 424.

De Vries et de Jong, *Nederl. gedenk-
penningen* au titre.

Coll. Braemt.

DCCCXXX. Création de l'ordre militaire de Guillaume. (1815).
Module : 50 millimètres.

2021. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :
BRAEMT. F. légende : WILLEM I. KONING DER NEDER-
LANDEN.

Revue de la num. belge, 4^{re} série,
t. IV, p. 93, n^o 28. Description.

Coll. Braemt.

DCCCXXXI. La ville de Bruxelles au baron Joseph Vander Linden d'Hoogvorst (1816). Module : 53 millimètres.

2022. *Rev.* Coin. Dans une guirlande composée de deux branches de chêne : A-M^a LE BARON-VAN DER LINDEN-D'HOOGVORST-MAIRE — LA VILLE-DE BRUXELLES-RECONNAISSANTE.

Revue de la num. belge, 2^e série, t. IV, p. 242. Description.

DCCCXXXII. Guillaume I, roi des Pays-Bas. (1816.)
Module : 47 millimètres.

2023. Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous : SIMON F; légende : WILH : NASS : BELG : - REX. LUXEMB : M : DUX :

2024. *Rev.* Coin. Armoiries du roi dans un cartouche, sommé d'une couronne et soutenu par deux lions couronnés posés sur un socle; au-dessous, une banderole portant : JE MAINTIENDRAI. — Bordure à feuilles de chêne.

Revue de la num. belge, 4^e année, p. 95, n^o 39. Description.

DCCCXXXIII. Frédérique Louise Guilhelmine, reine des Pays-Bas. Module : 47 millimètres.

2025. *Av.* Coin. Buste à gauche et diadémé de la reine; sur le bras : SIMON; légende : FRID. LUD. WILHEM. BELG. REGINA.

(Le coin n^o 2024 a servi de revers à cette médaille.)

Revue de la num. belge, 4^e année, fig. 76, n^o 40. Description.

DCCCXXXIV. La princesse d'Orange. (1816.) Module :
47 millimètres.

2026. *Av.* Coin. Buste de la princesse à gauche ; au-dessous : SIMON. F. ; légende : ANNA PAULOWNA ORANGII PRINC.

(Même observation que ci-dessus.)

Ibid., n° 42. Description.

DCCCXXXV. La princesse Marianne des Pays-Bas. (1816.)
Module : 47 millimètres.

2027. *Av.* Coin. Buste à gauche de la princesse ; au-dessous : SIMON. G. DU ROI ; légende : W. F. L. G.-MARIANNE.

2028. *Rev.* Coin. Écu losangé de Nassau dans un cartouche, sommé d'une couronne et orné de deux guirlandes de fleurs ; au bas deux lions, dont un couché sur un mur, marqué : s.

DCCCXXXVI. Prix de l'académie royale de Bruxelles. (1816.)
Module : 46 millimètres.

2029. *Av.* Coin. Profil à droite du roi ; au-dessous : BRAEMT FECIT.

2030. *Rev.* Dans une guirlande de laurier : PALMA-ACADEM. REGIAE-SCIENT. ET. LITER.-BRUXELL. EX-LARGIT. PRINC.

Revue de la num., *ibid.*, p. 97,
n° 49. Description.
Coll. Braemt.

DCCCXXXVII. Société des beaux-arts à Bruxelles. (1817.)
Module : 46 millimètres.

(Avers. Le n° 2029.)

2031. *Rev.* Coin. Dans le champ : SOCIETAS REGIA-BRUXELLENSIS-ARTIUM LIBERALIUM-STUDIOSA.

Coll. Braemt.

DCCCXXXVIII. Académie des beaux arts à Bruxelles. (1817.)
Module : 46 millimètres.

(Avers. Le n° 2029.)

**2032. Rev. Coin. Dans une guirlande : ACADEMIA REG.-
BRUXELLENSIS-ARTIS GRAPHICAE-ELEMENTIS DOCENDIS-
INSTITUTA MDCCCXVII.**

Revue de la num. belge, 2^e série,
t. III, p. 496, n° 7. Description.
Coll. Braemt.

DCCCXXXIX. Même sujet. Module plus petit : 43 millimètres.

2033. Rev. Coin. Semblable au précédent.

Coll. Braemt.

DCCCXL. Académie de dessin à Bruxelles. (1817.) Module :
37 millimètres.

2034. Av. Coin. Profil à gauche du roi ; au-dessous :
BRAEMT FECIT ; légende : GUILLELMUS I - BELGARUM.
- REX.

2035. Poinçon du profil.

**2036. Rev. Coin. Dans une guirlande : ACADEMIA REG.-
BRUXELLENSIS-ARTIS GRAPHICAE-ELEMENTIS DOCENDIS-
INSTITUTA-MDCCCXVII.**

Ibid., n° 7.
Coll. Braemt.

DCCCXLI. Académie royale des beaux-arts à Gand. (1817.)
Module : 37 millimètres.

(Avers. Le n° 2034.)

**2037. Rev. Coin. Dans une guirlande : ACAD. REG.-
PICT. SCULPT.-ET-ARCHIT. GANDENSIS.-BONIS-ARTIBUS.-
PROMOVENDIS-INSTITUTA. - AN : MDCCLXX.**

Ibid., p. 497, n° 44.
Coll. Braemt.

DCCCXLII. A Joseph Augustin Crassotte. (1817.)

2038. *Av.* Poinçon. Son profil à droite.

Ibid., p. 499, n° 49.
Coll. Braemt.

DCCCXLIII. Prix. (1817.) Module : 37 millimètres.

2039. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :

BRAEMT F. ; légende : WILH : NASS : BELG : - REX.

LUXEMB : M^e DUX.

2040. *Rev.* Coin. Guirlande.

2041. Id. (Cassé.)

2042. Poinçon de la guirlande.

Coll. Braemt.

DCCCXLIV. Même sujet. Module plus petit.

2043. *Av.* Poinçon à gauche du profil du roi.

Coll. Braemt.

DCCCXLV. Académie royale des beaux-arts à Bruxelles. (1817.)

Module : 50 millimètres.

2044. *Av.* Coin. Profil à droite du roi; au-dessous :

BRAEMT. FECIT. ; légende : GUILLAUME PREMIER

ROI DES PAYS-BAS.

2045. Id., les lettres de la légende plus espacées.

2046. *Rev.* Coin. Le champ lisse, séparé de la

légende par un grènetis; légende : * ACADEMIE

ROYALE DES BEAUX-ARTS * BRUXELLES.

Ibid., n° 43.
Coll. Braemt.

DCCCXLVI. Même sujet. Module : 37 millimètres.

2047. *Av.* Coin. Buste à droite du roi; légende :
GUILLAUME PREMIER ROI DES PAYS-BAS.

Ibid., n° 44.
Coll. Braemt.

DCCCXLVII. Prix destiné aux lauréats des concours de l'université de Gand, (1848.) Module : 33 millimètres.

2048. *Av.* Coin. Femme casquée à gauche tenant
une lyre et tendant une couronne de laurier
à un jeune homme placé à gauche devant
une table avec tapis et couronne de laurier;
légende : HONOS. ALIT. ARTES; exergue :
UNIV. GAND.

2049. *Rev.* Coin lisse.

DCCCXLVIII. Prix destiné aux lauréats des concours de l'université de Liège. (1848.) Module : 33 millimètres.

2050. *Av.* Semblable au n° 2048; exergue : UNIV. LEOD.

(Le revers précédent a servi à cette médaille.)

DCCCXLIX. Prix destiné aux lauréats des concours de l'université de Louvain. Module : 33 millimètres.

2051. *Av.* Semblable au n° 2048; exergue : UNIV.
LOVAN.

(Le revers n° 2049 a servi à cette médaille.)

DCCCL. Le prince Frédéric des Pays-Bas, grand maître de la loge maçonnique. (1848.) Module : 47 millimètres.

2052. *Av.* Coin. Buste à gauche du prince; au-
dessous : SIMON; légende : FRÉDÉRIC PR . . -DES
PAYS-BAS.

2053. *Rev.* Sous une tête rayonnante une équerre, un plomb, une réglette et un compas entourés de branches d'acacia; légende : JNST . . DE LA GR . . L . . D'ADM . . DES PROV . . MÉRID . . DU ROYAUME DES PAYS-BAS.

Revue de la num. belge, 6^e année,
p. 456, n^o 42.

DCCCLI. Victoire de Palenbang. (1821.) Module : 41 millimètres.

2054. *Rev.* Poinçon. Dans le ciel une victoire couronnant un guerrier nu, casqué, tenant un bouclier au bras gauche, lançant un javelot de la main droite, et posé sur un navire.

Revue de la num. belge, ibid., p. 463,
n^o 81 et 2^e série. p. 499, n^o 20.
Coll. Braemt.

DCCCLII. Institut d'Amsterdam. (1822.) Module : 58 millimètres.

2055. *Av.* Poinçon. Femme assise à gauche sur un fauteuil aux armes du roi, et sacrifiant sur un autel portant au bas une palmette; à côté : en lettres incuses : BRAEMT FECIT 1822.

Coll. Braemt.

DCCCLIII. Même sujet. Module plus petit : 52 millimètres.

2056. *Av.* Poinçon. Semblable au précédent.

DCCCLIV. Jeton de la Société générale établie à Bruxelles.
(1822.)

2057. *Av.* Poinçon. Caducée et branche de chêne entre deux abeilles, et entouré de deux épis

de blé; légende : **ALGMEENE NEDERLANDSCHE MAAT-SCHAPPY * BRUSSEL ***.

2058. Matrice.

2059. Id.

Coll. Braemt.

DCCCLV. Société de flore à Bruxelles. (1822.)

Module : 38 millimètres.

2060. *Av.* Coin. Flore debout à gauche, appuyant le bras gauche sur un socle, tenant de la main droite une corne d'abondance, et de la main gauche une couronne; à ses pieds une bêche et des épis de blé; légende : **SOCIÉTÉ ROYALE DE FLORE DE BRUXELLES**; exergue : **MDCCCXII**.

2061. Poinçon sans lettres.

2062. Id. avec brisure à la tête.

Ibid., p. 200, n° 21.

Coll. Braemt.

DCCCLVI. Société d'agriculture à Bruxelles. (1822.)

2063. *Av.* Coin octogone : Flore semblable au n° 2060; sur le socle les armes de Bruxelles, et **BRAEMT**; légende : **SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE DES PAYS-BAS A BRUXELLES**.

Coll. Braemt.

DCCCLVII. Cinquantième anniversaire de la fondation de l'école de dessin à Rotterdam. (1823.) Module : 37 millimètres.

2064. *Av.* Coin. Femme assise à gauche, le buste tourné à droite et écrivant sur un bouclier marqué d'un **L**. À ses pieds les emblèmes des arts; à l'horizon une église et un navire naviguant sur un fleuve qu'alimente une urne; au-dessous **A.B.F**; exergue : **GEV. D. 6 SEPT. 1823**.

2065. *Rev.* Coin. Dans le champ : TER. GEDACHTENIS VAN HET-50 JARIG BESTAAN VAN-HET TEEKENGENOOTSCHAP-HIER DOOR TOT HOGER-TE ROTTERDAM; au-dessous un compas, un crayon et deux branches de laurier.

Coll. Van Berckel.

DCCCLVIII. Fête jubilaire de la découverte de l'imprimerie à Haarlem. (1823.)

2066. *Av.* Poinçon. Génie tenant un écu et un flambeau, debout près d'une presse; à terre des livres, l'écusson de Haarlem et une branche de laurier.

Revue de la num. belge, p. 200,
n° 27.

Coll. Braemt.

DCCCLIX. Monument érigé à Waterloo. (1824.) Module :
50 millimètres.

(L'avers est celui décrit au n° 2021.)

2067. Coin. Monument de Waterloo; légende : MONUMENTUM WATERLOEUM; sur le monument : XVIII JUNI.- MDCCCXV; sous le monument : ERECTUM-M. D. CCCXIV. — VAN DER STRATE DIR. VAN GEEL SULPT. BRAEMT INC.

Revue de la num. belge, année 1878,
p. 432.

Coll. Braemt.

DCCCLX. Même sujet. (1824.) Module : 27 millimètres.

2068. *Av.* Profil à droite du roi; au-dessous : BRAEMT. F.; légende : WILLEM I KONING DER NEDERLANDEN.

2069. Poinçon du profil.

2070. *Rev.* Matrice. Lion à gauche sur un piédestal

portant : XVIII JUIN (*sic*) MDCCCXV. ; exergue :
WATERLOO.

2074. Id. portant JUNI.

2072. Poinçon portant en deux lignes : XVIII JUNI
MDCCCXV.

Revue de la num. belge, 4^{re} série,
t. IV, p. 92, n^o 25.
Coll. Braemt.

**DCCCLXI. Mariage du prince Frédéric des Pays-Bas avec la
princesse Louise de Prusse. (1825.)** Module : 47 millimètres.

2073. *Av.* Coin. Les deux époux, dans un char ro-
main traîné par quatre chevaux guidés par
l'Amour : légende : FAUST. ADVENTUS ; exergue :
NUPT. CELEBR.-XXI MAII MDCCCXV.

2074. *Rev.* Coin. Sous une tête rayonnante un man-
teau royal sommé d'une couronne et couvrant
deux écus accolés, l'un de Nassau, l'autre de
Prusse.

Revue de la num. belge, ibid.,
p. 158, n^o 25.

**DCCCLXII. La princesse Louise Auguste Guilhelmine, épouse
du prince Frédéric des Pays-Bas. Module : 47 millimètres.**

2075. *Av.* Coin. Buste à gauche de la princesse ; au-
dessous : SIMON. F. ; légende : LOUISE AUGUSTE-
WILHELMINE.

2076. *Rev.* Sous une tête rayonnante deux écus
accolés, l'un de Nassau, l'autre de Prusse, et
sommés d'une couronne royale.

DCCCLXIII. Exposition Industrielle à Haarlem. (1825.) Module :
58 millimètres.

2077. *Av.* Poinçon. Femme assise à gauche, la main

gauche appuyée sur un écu aux armes du roi,
et couronnant l'Industrie.

Ibid., p. 204, n° 23.
Coll. Braemt.

**DCCCLXIV. Noces d'or de Guillaume Willink et de Hester
Bierens. (1825.)** Module : 35 millimètres

2078. *Av.* Poinçon. Bustes conjugués à gauche des
deux époux.

2079. *Id.*

Ibid., p. 202, n° 25.
Coll. Braemt.

DCCCLXV. Canal de Mons. (1826.) Module : 45 millimètres.

2080. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :
BRAEMT. F.; légende : GUILLELMUS I.-BELGARUM REX.

2081. Poinçon du profil du roi.

2082. *Rev.* Poinçon. Dans le ciel un génie déployant
une banderole; à terre l'Escaut et la Haine
couchés.

Ibid., p. 202, n° 26.
Coll. Braemt.

DCCCLXVI. Société royale d'horticulture à Bruxelles. (1826.)
Module : 50 millimètres.

2083. *Rev.* Coin. Dans le champ entouré de fleurs
et de fruits : SOCIETAS-REGIA-HORTVCVLTVRÆ-BELGII-
BRUXELLES.

Ibid., p. 203, n° 27.
Coll. Braemt.

DCCCLXVII. Concours de musique à Bruxelles. (1827.)
Module : 25 millimètres.

2084. *Av.* Coin. Lyre entourée de huit couronnes

murales sur chacune desquelles on lit : GAND.
- MONT. H.- BRUG- LOV.- ANTV.-ANG- NAM.-GORT. ;
légende : CERTAMEN MUSICUM MUNIFICENTIA REG.
BELG. ET URB. BRUXELL. MDCCCXXVII.

2085. *Rev.* Dans une couronne de chêne : URBI-GANDAE-
COREM (*sic*) REG-SEN. ET POP. OMN. VOTIS-VICTRICI.

Revue de la num. belge, p. 204,
n° 30.
Coll. Braemt.

DCCCLXVIII. Ouverture du canal de Terneuzen à Gand. (1827.)
Module : 45 millimètres.

2086. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi ; au-dessous :
BRAEMT. F. ; légende : GUILIELMUS I.-BELGARUM REX.

2087. *Rev.* Coin. Neptune debout à gauche sur une
proue de vaisseau, tenant de la main droite le
trident, et tendant le bras droit en avant ; au
premier plan l'Abondance couchée à gauche ;
légende : FLUVIIS EXUNDANTIBUS NAVIBUSQUE. NOVA.
IN OCEANUM. VIA. MDCCCXXVII ; exergue : REGI.
OPT. ORD. FLAND. ORIET.-ET ZELAND. CUM SENAT.
GAND.-GRATI-BAEMT. FECIT. 1828.

2088. *Id.*

2089. Poinçon sans lettres.

L. c. p. 204, n° 29, et 4^e année,
p. 444, n° 450.
Coll. Braemt.

DCCCLXIX. Même sujet. (1827.) Module : 24 millimètres.

2090. *Av.* Coin. Quatre épis de blé entre un gou-
vernail et un caducée ; au-dessous une étoile ;
légende : LANDBOUW EN KOOPHANDEL.

2091. *Rev.* Dans le champ entouré de deux branches

d'olivier : KANAAL-VAN-NEUZEN OP GENT-GEOPEND-
DEN XVIII NOV : - MDCCCXXVII.

2092. Id.

Revue de la num. belge, t. IV,
p. 205, n° 31, t. III, 2^e série,
p. 205, n° 34.

DCCCLXX. Mort de Honnorez. (1828.) Module : 35 millimètres.

2093. *Av.* Coin. Profil à droite de Honnorez; au-
dessous : *Ad: Jouvenel f.*; légende : R. HON-
NOREZ. OB. BRUX. DIE. XIX. FEBR. AN. MDCCCXXVIII.

2094. *Rev.* Coin. Tombeau surmonté d'une urne; sur
la face une étoile à cinq pointes au centre de
laquelle : G.; à côté deux flambeaux renversés;
à droite et à gauche deux mains unies et
une ancre; au-dessous : J.B.J. et un maillet
à l'exergue; légende : FIDEL. SPEIQUE. AMATIS-
SIMO. CARITATE CLARO. DICAVID. AMICITIA.

Ibid., p. 446, n° 458.
Coll. Jouvenel.

DCCCLXXI. Médailles des ouvriers pompiers à Gand. (1828.)
Module : 35 millimètres.

2095. *Av.* Coin : Dans le champ : STAD-GEND.

2096. *Rev.* Dans le champ : BRAND-MEESTER.

2097. Autre revers. Dans le champ : BRAND-BLUSSCHER.

Revue de la num. belge, ibid.,
p. 205, nos 32 et 33.
Coll. Braemt.

DCCCLXXII. Académie des beaux-arts à Gand. (1829.)
Module : 45 millimètres.

2098. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :
BRAEMT F.; légende : GVILIELMVS I-BELGARVM REX.

2099. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de feuilles de laurier : ACAD. REG.-BONIS ARTIBUS-DOCENDIS PROMOVENDIS-REMUNERANDIS-GANDAVI-INSTITUTA.

Revue de la num. belge, 2^e série,
t. III, p. 205, fig. 34.
Coll. Braemt.

DCCCLXXXIII. Le roi à Gand. (1829.) Module : 37 millimètres.

2100. *Rev.* Coin. Dans le champ : REX OPT. P.P.-GANDAVENSIIUM-INDUSTRIAM-ADPROBAT EXCITAT-PRAESIDIO TUTATUR-URBIS HOSPES-XXX MAII-MDCCCXXXIX.

Revue de la num. belge, 1. c.
p. 206, n^o 35.
Coll. Braemt.

DCCCLXXXIV. Le roi visite le cabinet d'antiquités de d'Huyvetter. (1829.) Module : 27 millimètres.

2101. *Av.* Coin. Groupe de poteries du moyen-âge; légende : SUPELLECTILIS BELG. FICTIL. ET VITR. PALEOTHECA; exergue : GANDAVI MDCCCXXXIX.-BRAEMT. F.

2102. *Rev.* Dans le champ : OB FAVOREM-QUOD GUILIEM. I. B. R.-PALEOTHECAM-VISIT. ADPROBAVITQ. - JOAN. D'HUYVETTER-ACAD. GRAPH. DIRECTOR-GRAT. CONSECR.

Revue de la num. belge, 1. c.,
p. 206, n^o 37.
Coll. Braemt.

DCCCLXXXV. La société d'harmonie de Hulst au chevalier von Raden. (1829.) Module : 27 millimètres.

2103. *Av.* Coin. Lyre, surmontée d'une couronne; légende : AAN DE SOCIETTYT VAN HARMONIE DER STAD HULST.

2104. *Rev.* Coin. Dans le champ : DE RIDDER-VON
RADEN-UIT DANKBAARHEID-I SEPTEMBER-MDCCCXXIX.

Rev. l. c., p. 206, n° 38.
Coll. Braemt.

DCCCLXXVI. Exposition de l'industrie et des arts à Bruxelles.
(1830.) Module : 46 millimètres.

2105. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :
BRAEMT. F. légende : GUILIELMUS I.-BELGARUM REX.

2106. Poinçon du profil.

2107. *Rev.* Façade centrale du bâtiment de l'indus-
trie; légende : INVENTAS VITAM. EXCOLUERE. PER.
ARTES; exergue : CIVITAS. BRUXELLENSIS-EDIFICAVIT-
BRAEMT F.

2108. Id.

2109. Poinçon de l'édifice.

2110. Id.

Guioth, *Hist.*, num., pl. 4. fig. 7.
Coll. Braemt.

DCCCLXXVII. Souvenir de l'exposition à Bruxelles. (1830.)
Module : 35 millimètres.

2111. *Av.* Coin. Façade du bâtiment de l'exposition;
légende : INDUSTRIÆ ET ARTIBUS; exergue : s. p.
q. b. -MDCCCXXX. (De Jean-Baptiste Jouvenel.)

Guioth, pl. II, fig. 28.
Coll. Jouvenel.

SÉRIE DES HOMMES CÉLÈBRES DES PAYS-BAS, PUBLIÉE PAR SIMON.

DCCCLXXVIII. Agricola (Rodolphe). Module : 46 millimètres.

2112. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON F.; légende : RUDOLPHUS-AGRICOLA.

2113. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-IN BAFFLOM-AN.
MCCCCXLII.-OBIIT-AN. MCCCCLXXXV.

DCCCLXXXIX. Appolentus. Module : 47 millimètres.

2114. *Av.* Coin. Buste à gauche barbu, lauré et drapé : SIMON F. ; légende : APPOLONIUS.

2115. *Rev.* Coin. Champ lisse.

DCCCLXXX. Arenberg (Louis Englebert, duc d'). Module :
47 millimètres.

2116. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : LOUIS ENGLEBERT-DUC D'AREM-
BERG.

2117. *Rev.* Coin. Dans le champ : NÉ LE III AOUST-
MDCCL.-MORT LE VII MARS-MDCCCLXX.

DCCCLXXXI. Goropius Becanus (J.). Module : 47 millimètres.

2118. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON F. ; légende : J. GOROPIUS-BECANUS.

2119. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-AN. MDXVIII-
OBIIT-AN MDLXXII.

DCCCLXXXII. Bloemaert (Abraham). Module : 47 millimètres.

2120. *Av.* Coin. Buste à gauche ; SIMON F. ; légende :
ABRAHAM BLOEMAERT.

2121. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS GORCOMII-AN.
MDLXVII OBIIT-AN. MDCXLVII.

DCCCLXXXIII. Boerhave (Adrien). Module : 47 millimètres.

2122. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON F. ; légende : HERMAN-BOERHAVE.

2123. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-MDCLXVIII-
PROPE LEIDAM-MORTUUS MDCCXXXVIII.

DCCCLXXXIV. Broderode (Henri de). Module : 47 millimètres.

2124. *Av.* Coin. Son buste à gauche et cuirassé ; au-dessous : SIMON. F. ; légende : HENRICUS DE BRE-
DERODE.

2125. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-AN. M.D.XXXI-
OBIIT-AN. M.D.LXVIII.

DCCCLXXXV. Breughel (Pierre). Module : 47 millimètres.

2126. *Av.* Coin. Buste barbu et à droite ; DEGRAVE F. ;
légende : PIERRE-BREUGHEL.

2127. *Rev.* Coin. Dans le champ : FLORUIT-AN. MDXXX.

DCCCLXXXVI. Busbec (Ghielain). Module : 47 millimètres.

2128. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON F. ; légende : A. GHISLEN.-BUSBEC.

2129. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-COMINII-AN.
MDXXII.-OBIIT-AN. MDXCII.

DCCCLXXXVII. Buys (Guillaume). Module : 47 millimètres.

2130. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessus :
SIMON F. ; légende : VILLEM (*sic*) BUYS.

2131. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-AMSTERODAMI-
AN. M.VCLXI. (*sic*).

DCCCLXXXVIII. Cats (Jacques). Module : 47 millimètres.

2132. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON F. ; légende : JACOBUS-CATS.

2133. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-BROUWERS-
HAVEN-AN. M.DLXXVII. - OBIIT - AN. MDCXXXVI.

DCCCLXXXIX. Clenard (Nicolas). Module : 47 millimètres.

2134. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : NICOL.-CLENARD.

2135. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-DISTÆ-AN.
MCCCCXCIII-OBIT-AN. MDXLII.

DCCCXC. Coeck (Pierre). Module : 47 millimètres.

2136. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : PETRUS-COECKIUS.

2137. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ALOSTI-OBIT-
AN. M.V.LI. (*sic*).

DCCCXCI. Comminea (Philippe de). Module : 47 millimètres.

2138. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : PHILIPPE DE COMMINEA.

2139. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-AN. MCCCCXLV.-
OBIT-AN. M.D.IX.

DCCCXCII. Coxcie (Michel de). Module : 47 millimètres.

2140. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : MICHAEL COXCIE.

2141. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-MECHLINIÆ-AN.
MCCCCXCVII-OBIT AN. M.DXCII.

DCCCXCIII. Craeyer (Gaspard de). Module : 47 millimètres.

2142. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : GASPARD-DE C(*sic*)RAYER.

2143. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ANTVERPLE-
OBIT-AN. M.D.C.LXIX.

DCCCXCIV. Croy (Guillaume de). Module : 47 millimètres.

2144. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : GUILLELMUS-DE CROY.
2145. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-AN. MCCCLVIII-
OBIIT-AN. MDXXI.

DCCCXCV. Deves (Martin). Module : 47 millimètres.

2146. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : MARTIN-DE VOS.
2147. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ANTVERPIÆ-
OBIIT-AN. M.D.C.IV.

DCCCXCVI. Dodonæus (Rembert). Module : 47 millimètres.

2148. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
FONSON. F.; légende : REMBERTUS-DODONÆUS.
2149. *Rev.* Coin. NATUS-MECHLINIÆ-AN. M.D.XVIII.-OBIIT-
AN. M.D.LXXXV.

DCCCXCVII. Egmont (Lamoral, comte d'). Module : 47 millimèt.

2150. *Av.* Coin. Son buste à gauche et cuirassé; au-
dessous : SIMON. F.; légende : LAMORAL COM.-
EGMONTIUS.
2151. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-AN. M.DXXII.-
OBIIT-AN. M.DLXVIII.

DCCCXCVIII. Erasme. Module : 47 millimètres.

2152. *Av.* Coin. Buste à gauche; SIMON F. légende :
DESIDERIUS-ERASMUS.
2153. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ROTTERODAMI-
AN. M.CCCC.LXVII-OBIIT-AN. M.D.XXXVI.

DCCCXCIX. Fagel (Gaspard). Module : 47 millimètres.

2154. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous :
SIMON F. ; légende : GASPARD-FAGEL.
2155. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-HARLEMI-
AN. MVCXXIX.-OBIT-AN. MVCLXXXVIII. (*sic*).

DCCCC. Feller (François Xavier de). Module : 47 millimètres.

2156. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : FRANC X.-DE FELLER.
2157. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-BRUXELLIS-
AN. M.D.CC.XXXV. — OBIT-AN. M.D.CCCII.

DCCCCI. Frédéric Henri, prince d'Orange. Module : 47 millimètres.

2158. *Av.* Coin. Buste cuirassé et drapé à gauche;
SIMON F. ; légende : F^{VS} HENRICUS-PRINC. AURIACÆ.
2159. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-DELPHE.-
AN. MD.LXXXIV.-OBIT-AN. M.DC.XLVII.

DCCCCII. Goltzius (Hubert). Module : 47 millimètres.

2160. *Av.* Coin. Buste à gauche, SIMON F. ; légende :
HUBERT.-GOLTZIUS.
2161. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-VENLOÆ-
AN. MDXXV.-OBIT-AN. MDLXXXIII.

DCCCCIII. Graphæus (Cornelle.) Module : 47 millimètres.

2162. *Av.* Coin. Son buste à gauche : au-dessous :
SIMON. F. ; légende : CORNELIUS GRAPHÆUS.
2163. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ALOSTI-
AN. M.CCCG.LXXXII-OBIT-AN. M.D.LVIII.

DCCCCIV. Grétry (Modeste). Module : 47 millimètres.

2164. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON F. ; légende : A. E. MODESTUS-GRETRY.
2165. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-LEODII-
AN. M.D.CCXLI.-OBIIT-AN. M.D.CCC.XIII.

DCCCCV. Grotius (Hugues). Module : 47 millimètres.

2166. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON F. ; légende : HUGO-GROTIUS.
2167. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-DELPHIS-AN.
MDLXXXIII-OBIIT-AN MDCXLV.

DCCCCVI. Guillaume, prince d'Orange. Module : 47 millimètres.

2168. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON F. ; légende : GUILLELM. PRINC-AURIAE.
2169. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-DILEMBURGH-AN.
MD.LXXXIII-INFORTUNATE-OB. DELPHÆ.-AN.M.DLXXXIV.

DCCCCVII. Guillaume III, prince d'Orange. Module :
47 millimètres.

2170. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON F. ; légende : GUILLELMUS III-PRINC. AURACIÆ.
2171. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS- AN M.DC.L.
OBIIT-AN. M.D.CC.II.

DCCCCVIII. Guillaume Friso, prince de Nassau. Module :
47 millimètres.

2172. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous :
SIMON F. ; légende : J. GUILLELM. FRISO-PRINC.
NASSAVIÆ.
2173. *Rev.* Coin. Dans le champ : OBIIT-AN. M.D.CCXI-
IN MOERDYK-SUBMERSUS.

DCCCCIX. Guillaume Henri Friso, prince d'Orange. Module :
46 millimètres.

2174. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON F.; légende : G^{us} HENRICUS-F^o AURIACE.

2175. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-AN.M.VCCXI.-
OBIIT-AN.M.CCLI. (*sic*).

DCCCCX. Heinsius (Daniel). Module : 47 millimètres.

2176. *Av.* Coin. Son buste à gauche; légende : DANIEL-
HEINSIUS.

2177. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-GANDAVUM
(*sic*)-AN. M.D.LXXX-OBIIT-AN. M.D.C.LV.

DCCCCXI. D'Hohenlo (Philippe). Module : 46 millimètres.

2178. *Av.* Coin. Son buste cuirassé et à gauche;
SIMON F.; légende : PHILIPS VON-HOHNLO.

2179. *Rev.* Coin. Dans le champ : OBIIT-AN. MDCVI.

DCCCCXII. Junius (Adrianus). Module : 46 millimètres.

2180. *Av.* Coin. Son buste à gauche; SIMON F.; lé-
gende : ADRIANUS-JUNIUS.

2181. *Rev.* Coin. Dans le champ; NATUS-HORNÆ-AN.
MDXII.-OBIIT-AN. MDLXXV.

DCCCCXIII. Knuyt (Jean de). Module : 46 millimètres.

2182. *Av.* Coin. Son buste à gauche; SIMON F.; lé-
gende : JOHAN-DE-KNUYT.

2183. *Rev.* Coin. Dans le champ : AN. MDCXXX.

DCCCCXIV. Kral (Guillaume). Module : 47 millimètres.

2184. *Av.* Coin. Son buste à gauche; SIMON F.; légende : WILLEM-KRUL.

2185. *Rev.* Coin. Dans le champ : OBIIT-AN. MDCCLXXXI.

DCCCCXV. Lassus (Orland). Module : 47 millimètres.

2186. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : SIMON. F.; légende : ORLAND.-LASSUS.

2187. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS MONTIBUS HANON-AN. MDXX-OBIIT-AN. MDXCIII.

DCCCCXVI. Leide (Lucas de). Module : 47 millimètres.

2188. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : SIMON F.; légende : LUCAS-LEIDANUS.

2189. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-LEIDANUS-AN. M.CCCC.XCVI.-OBIIT-AN. M.D.XXXIII.

DCCCCXVII. Lens (André). Module : 47 millimètres.

2190. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : SIMON. F.; légende : ANDRÉ-LENS.

2191. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ANTVERPIA (*sic*) AN. MDCGXXXIX-OBIIT-AN. MDCCGXXII.

DCCCCXVIII. Ligne (le prince de). Module : 47 millimètres.

2192. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous : SIMON. F.; légende : PRINCE-DE LIGNE.

2193. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-BRUXELLIS-AN. M.DCC.XXXV-OBIIT-AN. M.DCCGXXIV.

DCCCCXIX. Lipsce (Juste). Module : 47 millimètres.

2194. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous :
SIMON. F.; légende : JUSTUS-LIPSIUS.
2195. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-YSSCHOE (*sic*)
SUP.-AN. M.D.XLVII-OBIIT-AN. M.D.CVI.

DCCCCXX. Lombart (Lambert). Module : 47 millimètres.

2196. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : LAMBERT-LOMBART.
2197. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-LEODII-
AN. M.D.VI.

DCCCCXXI. Longueil (Christophe de). Module : 47 millimètres.

2198. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : CHRISTOP.-DE LONGUEIL.
2199. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS AN.-
MCCCLXXXVIII.-OBIIT-PATAVII-AN. MDXXII.

**DCCCCXXII. Lorraine (Charles Alexandre, duc de).
Module : 47 millimètres.**

2200. *Av.* Son buste à gauche; sur le bras : SIMON. F.;
légende : CAR. ALEX. LOTH.-DUX BELG. FRAEF. (*sic*).
2201. *Rev.* Dans le champ : NATUS-AN. MDCC.XII.-OBIIT-
AN. MDCCLXXX.

DCCCCXXIII. Louis de Nassau. Module : 47 millimètres.

2202. *Av.* Coin. Son buste à gauche, cuirassé et
drapé; SIMON F.; légende : G^{us} LUDOVICUS-NAS-
SOVIE.
2203. *Rev.* Coin. Dans le champ : OBIIT-AN. MDCXX.

DCCCCXXIV. Marnix (Philippe de). Module : 47 millimètres.

2204. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : PHI.^{VS} DE MARNIX-S^{TE} ALDEGONDE.
2205. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-BRUXELLIS-AN.
M.DXXXVIII-OBIIT-AN. M.D.XCVIII.

DCCCCXXV. Matsys (Quintin). Module : 47 millimètres.

2206. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : DE
GRAVE F.; légende : QUINTINUS-MATSYS.
2207. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS ANTVERPFA
(sic) AN. M.CCCC.L.-AN. M.DXXIX.

DCCCCXXVI. Maurice, prince d'Orange. Module : 47 millimètres.

2208. *Av.* Coin. Son buste à gauche, cuirassé et drapé;
SIMON F.; légende : MAURITIUS PRINC. AURIACÆ.
2209. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-DILEMBURGH.
AN. MDLXVII.-OBIIT.-AN. MDG. XXV.

DCCCCXXVII. Maye (Jean). Module : 47 millimètres.

2210. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON F.; légende : JOANNES-MAYO.
2211. *Rev.* Dans le champ : NATUS-BEVERWYCK-AN. MD.-
OBIIT-AN. MDLX.

DCCCCXXVIII. Mercator (Gérard). Module : 47 millimètres.

2212. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : GERARD-MERCATOR.
2213. *Rev.* Dans le champ : NATUS-RUPELMUNDÆ AN.
MDXII-OBIIT-AN. MDXCIV.

DCCCCXXIX. Mirevelt (Michel Janson). Module : 47 millimètres.

2214. *Av.* Coin. Buste à gauche; SIMON F.; légende :
MICH. JANSON MIREVELT.

2215. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-DELPHIS-AN.
M.D.LXXXVIII-OBIIT-AN. MDCXLI.

DCCCCXXX. Montfort (Antoine de). Module : 47 millimètres.

2216. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON F.; légende : ANTOINE-DE MONTFORT.

2217. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-AN. M.D.XXXIV-
OB. ULTRAJECTI-AN. M.DLXXXIII.

DCCCCXXXI. Montmorency (Philippe de). Module : 47 millimètres.

2218. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : P. DE MONTMORENCI.-COMES
DE HORN.

2219. *Rev.* Coin. Dans le champ : CAPITE PLEXUS-
BRUXELL.-AN. MD.LXVIII.

DCCCCXXXII. Morus (Antoine). Module : 46 millimètres.

2220. *Av.* Coin. Son buste à gauche : SIMON F.; légende :
ANTONIUS MORUS.

2221. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ULTRAJECTI-
VIVEBAT-AN. MDCLXVIII.

DCCCCXXXIII. Moret (Balthazar). Module : 47 millimètres.

2222. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : BALTHAZAR-MORET.

2223. *Rev.* Dans le champ : NATUS-ANTVERPIÆ-AN.
MDLXXIV-OBIIT-AN. MDCXLI.

DCCCCXXXIV. Mudée (Gabriel). Module : 47 millimètres.

2224. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : GABRIEL-MUDÉE.

2225. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-BRECHT.-
OBIIT-AN. MDLX.

DCCCCXXXV. Nannius (Pierre). Module : 47 millimètres.

2226. *Av.* Coin. Buste à gauche, SIMON F.; légende :
PETRUS-NANNIUS.

2227. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ALKMARIÆ-
AN. MD-OBIIT-AN. MDLVII.

DCCCCXXXVI. Oldenbarneveldt (Jean d'). Module : 47 millimèt.

2228. *Av.* Coin. Son buste à gauche; SIMON F.; lé-
gende : JEAN D'OLDENBARNEVELDT.

2229. *Rev.* Coin. Dans le champ : OBIIT-AN. MDC.XIX.

DCCCCXXXVII. Ortelius (Abraham). Module : 47 millimètres.

2230. *Av.* Coin. Son buste à gauche : au-dessous :
SIMON. F.; légende : ABRAHAM-ORTELIUS.

2231. *Rev.* Dans le champ : NATUS ANTVERPIÆ-AN.
MDXXVII-OBIIT-AN. MDXCVIII.

DCCCCXXXVIII. Peckius (Pierre). Module : 47 millimètres.

2232. *Av.* Coin. Son buste gauche à tête nue et barbu ;
SIMON F.; légende : PETRUS-PECKIUS.

2233. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-SCALDIÆ-OBIIT-
AN. MDLXXXIX.

DCCCXXXIX. Pighius (Albert). Module : 46 millimètres.

2234. *Av.* Coin. Son buste à gauche; SIMON F.; légende : ALBERT. PIGHIUS.

2235. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-CAMPIS-AN. MCCCCXC.-OBIIT-AN. MDXLII.

DCCCXXL. Puteanus (Erycius). Module : 47 millimètres.

2236. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous : SIMON. F.; légende : ERYCIUS-PUTEANUS.

2237. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-VENLOÆ-AN. M.D.LXXIV.-OBIIT-AN. M.D.CXLVI.

DCCCXXLI. Richard (Martin). Module : 47 millimètres.

2238. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : SIMON. F.; légende : MARTINUS-RICHARD.

2239. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ANTVERPIÆ-AN. MDXCI-OBIIT-AN. MDCXXXVI.

DCCCXXLII. Rembrand Van Rhyn. Module : 47 millimètres.

2240. *Av.* Coin. Son buste à gauche; SIMON F.; légende : REMBRAND-VAN RHYN.

2241. *Rev.* Coin. Dans le champ : NÉ-A REIN-EN. M.DC.VI.-MORT M.DC.LXXIV.

DCCCXXLIII. Rombouts (Théodore). Module : 47 millimètres.

2242. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : SIMON. F.; légende : THEODORUS-ROMBOUTS.

2243. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ANTVERPIÆ-AN.-MDXCVII-OBIIT-AN. MDCXXXVII.

DCCCCXLIV. Romein (François). Module : 47 millimètres.

2244. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : FRANCISCUS-ROMEIN.
2245. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-GANDAVI.AN.-
MDCXLVI-OBIT-AN. MDCXXXIV.

DCCCCXLV. Rubens (Pierre Paul). Module : 47 millimètres.

2246. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : P. PAULUS-RUBBENS.
2247. *Rev.* Dans le champ : NE-A ANVERS-EN M.D.LXXVII.
MORT-EN M.DC.XL.

DCCCCXLVI. Ruyter (Michel, fils d'Adrien de). Module :
47 millimètres.

2248. *Av.* Coin. Son buste à cheveux flottants et à
gauche; SIMON F.; légende : ADR. RUYTER.
2249. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS.-ULISSINGÆ.-
AN. M.DCVII-OBIT-AN.M.DCLXXVI.

DCCCCXLVII. Schorelius (Jean). Module : 47 millimètres.

2250. *Av.* Coin. Son buste à gauche; SIMON F.; lé-
gende : JOANNES-SCHORELIUS.
2251. *Rev.* Coin. Dans le champ : OBIT-AN.MDLXII.

DCCCCXLVIII. Secundus (Jean). Module : 47 millimètres.

2252. *Av.* Coin. Son buste à gauche; SIMON F.; lé-
gende : JOANNES-SECUNDUS.
2253. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-HAGÆ COM.-
AN. MDXI.-OBIT-AN MDXXXVI.

DCCCXLIX. Seghers (Daniel). Module : 47 millimètres.

2254. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous :
SIMON. F.; légende : DANIEL-SEGHERS.
2255. *Rev.* Dans le champ : NATUS-ANTVERPIÆ-AN. M.D.XC-
OBIIT-AN M.D.CLX.

DCCCCL. Sonnius (François). Module : 47 millimètres.

2256. *Av.* Coin. Son buste à gauche; légende :
FRANCISCUS-SONNIUS.
2257. *Rev.* Coin. Dans le champ : OBIIT-AN MDLXXVI.

DCCCCLI. Spanger (Barthélemy). Module : 47 millimètres.

2258. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : BARTHOL.-SPANGER.
2259. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ANTVERPIÆ-
AN. M.D.XXVI-OBIIT-VINDOBONÆ.

DCCCCLII. Stadius (Jean). Module : 47 millimètres.

2260. *Av.* Coin. Son buste barbu et à gauche; au-
dessous : SIMON. F.; légende : JEAN-STADIUS.
2261. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-LOENHOUT-AN.
M.D.XXVII.-OBIIT-AN.MDLXXIX.

DCCCCLIII. Taisnier. (Jean). Module : 47 millimètres.

2262. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
SIMON. F.; légende : IOANNES-TAISNIER.
2263. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ATHI-AN.
M.DIX.

DCCCCLIV. Teniers (David). Module : 47 millimètres.

2264. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : DAVID-TENIERS.

2265. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ANTVERPIÆ-
AN. M.D.CX.-OBIIT-AN. M.D.CX.CIV.

DCCCCLV. Tromp (M. Herperts). Module : 47 millimètres.

2266. *Av.* Coin. Son buste cuirassé et à gauche ;
SIMON F. ; légende : M. HERPERTS TRUMPI.

2267. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-A LA BRIELLE-
AN MDLXXXVII.-OBIIT-AN MDCLIII.

DCCCCLVI. Vander Werf. Module : 47 millimètres.

2268. *Rev.* Dans le champ : NATUS-LUGD. BATAV.-
AN. M.D.XXIX.-OBIIT.-AN. MDCIV.

DCCCCLVII. Vander Weyde (Roger). Module : 47 millimètres.

2269. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : ROGER-VANDERWEYDE.

2270. *Rev.* Coin. Dans le champ : AN. MDXXIX.

DCCCCLVIII. Van Dyck (Antoine). Module : 47 millimètres.

2271. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : ANTONIUS VAN DYCK.

2272. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ANTVERPIA (*sic*)-
AN. M.D.XCIX-OBIIT-AN. M.D.CXLI.

DCCCCLIX. Van Kinsbergen. Module : 47 millimètres.

2273. *Av.* Coin. Son buste à gauche de Van Kins-
bergen ; au-dessous : SIMON F. ; légende : VAN
KINSBERGEN.

2274. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS. TENTOBURGH.
AN. MDCCXXXV.-OBIIT.-AN. M.DCCXCIX.

DCCCCLX. Van Meteren (Emmanuel). Module : 47 millimètres.

2275. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : EMANUEL-VAN METEREN.

2276. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-ANTVERPLE-
AN. MDXXXV-OBIIT-AN. MDCXII.

DCCCCLXI. Van Slingeland (Simon). Module : 46 millimètres.

2277. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON F. ; légende : SIMON VAN-SLINGELAND.

2278. *Rev.* Coin. Dans le champ : OBIIT-AN. M.VCCXXXVI.

DCCCCLXII. Van Swinden (J. H.). Module : 47 millimètres.

2279. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON F. ; légende : J. H. VAN-SWINDEN.

2280. *Rev.* Coin. Dans le coin : NATUS-AMSTELODAMI-
AN. MDCCXLVII.-OBIIT-AN. MDCCCLXIII.

DCCCCLXIII. Venius (Otto). Module : 47 millimètres.

2281. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : OTTO-VENIUS.

2282. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-LUGDINI BATAV.-
AN. M.DLVI-OBIIT-AN. M.DCXXXIV.

DCCCCLXIV. Vésale (André). Module : 47 millimètres.

2283. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous :
SIMON. F. ; légende : ANDREAS-VESALIUS.

2284. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-BRUXELLIS-IN
BELGICA-AN. M.D.XIV.-OBIIT-AN. M.D.LXIV.

DCCCCLXV. Vroom (Henri Cornéille). Module : 46 millimètres.

2285. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-HARLEMENSIS-AN. MDLXVI.

DCCCCLXVI. Wesembecck (Matthieu). Module : 47 millimètres.

2286. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : SIMON. F.; légende : MATTHEUS-WESEMBEC.

2287. *Rev.* Coin. NATUS-ANTVERPIÆ-AN. MDXXXI — OBIIT-AN-MDLXXXVI.

DCCCCLXVII. Wit (Jean de). Module : 47 millimètres.

2288. *Av.* Coin. Son buste à gauche; SIMON F.; légende : JOANNES-DE WIT.

2289. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-AN. M.D.C.XXV.-INFORTUNATE-OBIIT-AN.MDC.LXXII.

DCCCCLXVIII. Zoutman (J. Arnold). Module : 47 millimètres.

2290. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : SIMON F.; légende : J. ARNOLD.-ZOUTMAN.

2291. *Rev.* Coin. Dans le champ : OBIIT-HAGECOM-AN MDCCXCIII.

DCCCCLXIX. Zuichem (Viglius de). Module : 47 millimètres.

2292. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : SIMON F.; légende : VIGLIUS ZUICHEMUS.

2293. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-IN BARTHUSEN IN FRISIA.-AN. M.D.VII-OBIIT-AN.M.D:LXXVII.

DCCCCLXX. Module : 47 millimètres.

2294. *Rev.* Coin. Dans le champ : NATUS-AN.MDXVIII.-OBIIT-AN. MDLXXII.

ROYAUME DES PAYS-BAS DEPUIS LA SÉPARATION DE LA BELGIQUE.

DCCCCLXXI. Mort de Guillaume II, roi des Pays-Bas.
(1849.) Module : 60 millimètres.

2295. *Av.* Coin. Profil à droite du roi; au-dessous :
VEYRAT-SC.; légende : WILLELMVS II. BATAV. REX.
MAGNVS. DVX. LVXEMB.

2296. *Rev.* Coin. Dans une couronne d'épines :
NATVS-AN. M.D.CC.XCII-REX-AN. M.D.CCCXL-OBIIT-AN.
M.DCCCXLIX.

Coll. Veyrat.

PÉRIODE DE LA RÉVOLUTION BELGE.

DCCCCLXXII. Mouvement populaire à Bruxelles. (1830.)
Module : 49 millimètres.

2297. *Av.* Coin. Lion à gauche, ayant la tête tournée
à droite et posant les griffes sur un socle avec
chaines brisées et portant : INDÉPENDANCE; au-
dessus un drapeau aux couleurs nationales
surmonté d'un bonnet de la liberté; lé-
gende : COURAGE-ET FORCE; exergue : RÉVOLUTION
BELGE-1830.

2298. *Rev.* Coin. Vue du théâtre royal de Bruxelles;
légende : MUETTE DE PORTICI; exergue : BRUXELLES-
XXIV AOUT MDCCCXXX.

Guioth, *Histoire numismatique
de la révolution belge*, n° 9.

DCCCCLXXIII. Même sujet. Module : 44 millimètres.

2299. *Av.* Coin. Lion à droite brisant ses chaines;

légende : L'UNION FAIT LA FORCE; exergue : E. VERBOECKHOVEN INV^{IT}-VEYRAT FECIT.

2300. *Rev.* Coin. Dans une couronne de chêne : 23-AOUT-1830, entouré de : RÉVOLUTION DE LA BELGIQUE *.

Ibid., n° 40.

DCCCCLXXIV. Les trois couleurs sont adoptées par les Belges.
(1830.) Module : 44 millimètres.

2301. *Av.* Coin. Lion debout à droite dans un ceinturon portant : L'UNION FAIT LA FORCE; au-dessous : VEYRAT FECIT.

2302. *Rev.* Coin. Dans le champ : LES TROIS COULEURS-ADOPTÉES-PAR LE PEUPLE BELGE-ET LÉGITIMÉES-PAR LA VICTOIRE-SONT DÉCLARÉES-COULEURS NATIONALES; exergue : SEPTEMBRE 1830.

Ibid., n° 47.

DCCCCLXXV. Fédération des huit sections de Bruxelles. (1830.)
Module : 44 millimètres.

2303. *Av.* Coin. Sous un petit lion : LA COMMISSION-DE SURETÉ-PUBLIQUE-INSTITUÉE, — 10 SEPTEMBRE-1830; légende : FÉDÉRATION DES HUIT SECTIONS DE BRUXELLES.

2304. *Rev.* Coin. Dans le champ : ROPPE-DUC D'URSEL-GENDEBIEN-P^{CE}. DE LIGNE-F^{IC}. DE SÉCUS-VANDEWEYER-C^{TE}. F^X. DE MÉRODE-F^{A-D}. MEEUS.

Ibid., n° 22.

DCCCCLXXVI. Installation du gouvernement provisoire belge.
(1830.) Module : 26 millimètres.

2305. *Av.* Coin. Dans une couronne de chêne et de laurier : LA-BELGIQUE-DÉSORMAIS-SERA-LIBRE.

2306. *Rev.* Coin. Sous une petite couronne :
INSTALLATION-DU-GOUVERNEMENT-PROVISOIRE. — LE
24 SEPTEMBRE-1830.

Ibid., n° 27.

DCCCCLXXVII. Même sujet. Module : 44 millimètres.

2307. *Av.* Coin. Dans une couronne de chêne un
glaive dans le fourreau et posé entre un petit
autel et un bonnet de la liberté.

2308. *Rev.* Coin. Sous un petit écu de Bruxelles :
LE 25 SEPT. 1830-SE SONT CONSTITUÉS MEMBRES-
B^{ON} E. V^{AN} D'HOOGVORST-ROGIER C^{ITE} FÉLIX DE MÉRODE-
GENDEBIEN S^{IR} VANDEWEYER-JOLLY. — LE 28 A ÉTÉ
DÉCLARÉ MEMBRE-DE POTTER ; légende : INSTALLATION
DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE A BRUXELLES.

Ibid., n° 28.

DCCCCLXXVIII. Médaille de messenger de comité du gouver-
nement provisoire. (1830.) Module : 47 millimètres.

2309. *Av.* Coin. Dans le champ : GOUVERNEMENT-
PROVISOIRE-DE LA BELGIQUE.

2310. *Rev.* Coin. Dans le champ : MESSAGER-DE-COMITÉ.

Ibid., n° 29.

DCCCCLXXIX. Plomb provenant des balles tirées sur le peuple.
(1830.) Module : 26 millimètres.

2311. *Av.* Coin. Dans le champ : PLOMB-PROVENANT-DES
BALLES TIRÉES-SUR LE PEUPLE BELGE-A BRUXELLES-DANS
LES JOURNÉES-23,24,25,26-SEPTEMBRE 1830.

2312. *Rev.* Coin. Dans le champ : PAR ORDRE-DU
PRINCE-FRÉDÉRIC D'ORANGE.

Ibid., n° 30.

DCCCCLXXX. Hommage à L. De Potter. (1830.) Module :
22 millimètres.

2313. *Av.* Coin. Son profil à gauche; légende :

L. DE POTTER NÉ A BRUGES-SA PLUME TRAGA LA VÉRITÉ.

2314. *Rev.* Coin. Dans une couronne de laurier :

AMOUR SACRÉ DE LA PATRIE—BRUXELLES-23. 24.

25. 26 SEPTEMBRE-1830.

Ibid., n° 35.

DCCCCLXXXI. Même sujet. Module : 22 millimètres.

(L'avers est celui qui est décrit au n° 2313.)

2315. *Rev.* Coin. Lion debout à gauche tenant un

glaive, une lance, surmontée du chapeau de

la liberté, et un écu portant : LI-BER-TÉ;

au-dessous des éclairs; légende : AUX BRAVES

DÉFENSEURS DE NOS DROITS.

Ibid., n° 36.

DCCCCLXXXII. Journées de septembre. (1830.) Module :
23 millimètres.

2316. *Rev.* Coin. Dans le champ : BRUXELLES-LES-

23-24-25 ET 26-SEPTEMBRE-1830.

Ibid., n° 39.

DCCCCLXXXIII. Réorganisation de l'ordre judiciaire. (1830.)
Module : 44 millimètres.

2317. *Av.* Coin. Lyre avec balance, flambeau et

bâton de justice; au-dessous : VEYRAT F.; lé-

gende : LA JUSTICE SE REND AU NOM DU GOUVERNE-

MENT PROVISOIRE-30 SEPTEMBRE 1830.

2318. *Rev.* Coin. Dans le champ : — L'ORDRE JUDI-

CIAIRE-SE RELÈVE-DE LÀ HONTEUSE DÉPENDANCE-OU IL

A GÉMI-PENDANT QUINZE ANNÉES. — Emblème de

la prudence et glaive de la justice; au-dessous : RÉORGANISATION-DES COURS ET TRIBUNAUX-LE 11 OCTOBRE 1830.

Ibid., n° 44.

DCCCCLXXXIV. Aux défenseurs de la Belgique. (1830.)

Module : 38 millimètres.

2319. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de chêne et de laurier et sous une couronne d'étoiles : BRUXELLES-23. 24-25. 26-SEPTEMBRE-1830; légende : GLOIRE IMMORTELLE AUX BRAVES DÉFENSEURS DE LA BELGIQUE.

Ibid., nos 44 et 45.

DCCCCLXXXV. Aux mêmes. (1830.) Module : 44 millimètres.

2320. *Av.* Coin. Génie agenouillé à droite inscrivant sur un cippe : BRUXELLES-23 24-25 ET 26-SEPTEMBRE-1830, au bas un écu chargé du lion belge et un laurier; légende : VAINCRE OU MOURIR; exergue : à côté d'un faisceau : LIBERTÉ-CONQUISE. VEYRAT-FECIT.

2321. *Rev.* Coin. Urne, glaive et palme entourés d'étoiles; légende : AUX BRAVES MORTS POUR LA LIBERTÉ.

Ibid., n° 46.

DCCCCLXXXVI. Prise du pont de Waelhem. (1830.) Module : 30 millimètres.

2322. Coin. Femme figurant la Nèthe, assise à gauche près d'un pont sur lequel se trouvent des combattants; légende : PRISE DU PONT DE WALHEM; exergue : 22 OCTOB. 1830.

Guioth. Suppl., t. II, pl. III^{bis},
fig. 3^{ter}.

Coll. Braemt.

DCCCCLXXXVII. Aux tirailleurs belges parisiens. (1830.)

Module : 44 millimètres.

2323. *Av.* Coin. Obélisque portant : BRUX-GAND-BRUGES-L'ÉCLUSE-OOSTBURG-MAESTRICHT-1830; légende : RÉVOLUTION DE-LA BELGIQUE; exergue : VEYRAT F.

2324. *Rev.* Coin. Dans le champ et sous un petit lion : TIRAILLEURS-BELGES-PARISIENS; au-dessous un petit coq; légende : LE COLONEL AD. V^{TE} DE PONTÉCOULANT A SES COMP^{GNES} D'ARMES.

Ibid., n° 48.

DCCCCLXXXVIII. Incendie de l'entrepôt à Anvers. (1830.)

Module : 44 millimètres.

2325. *Av.* Coin. Femme assise à droite près des bâtiments de l'entrepôt et tenant sur les genoux une table avec : 27-oct-1830; à l'horizon un vaisseau; exergue : S. P. Q. A. — VEYRAT F.

2326. *Rev.* Coin. Dans le champ entouré d'un grènetis : INCENDIE-DE L'ENTREPOT-ET BOMBARDEMENT-DE LA VILLE D'ANVERS-PAR LES ORDRES-DE GUILLAUME DE NASSAU-ROI DES PAYS-BAS.—LE GÉNÉRAL CHASSÉ-C^R DE LA CITADELLE; légende : A VAINCRE SANS PÉRIL ON TRIOMPHE SANS GLOIRE.

Ibid., n° 49.

DCCCCLXXXIX. Convocation du congrès national (1830.)

Module : 44 millimètres.

2327. *Av.* Coin. Minerve de face, sur un piédestal portant : A-LA-NATION; à côté LE-10-NOV.-1830;

légende : CONVOCATION DU CONGRÈS-AU NOM DU PEUPLE BELGE; exergue : VEYRAT FECIT.

2328. *Rev.* Coin. Dans le champ : DE POTTER-C^{TE} F. DE MÉRODE,-B^{ME} E. V. ^{DE}N D'HOOGHVORTS (*sic*),-VAN DE WEYER,-ROGIER,-A. GENDEBIEN,-JOLLY, MEMBRES-DU GOUVERNEMENT-PROVISOIRE.

Ibid., n° 51.

DCCCCXC. Le congrès national confirme le gouvernement provisoire et ratifie ses actes. (1830.) Module : 41 millimètres.

2329. *Av.* Coin. Plan de la salle du congrès portant la désignation des emplacements suivants : TRIBUNES PUBLIQUES ET RÉSERVÉES-BANCS DES 200 DÉPUTÉS-ORATEUR-BUREAU DES SCRUT.-BUREAUX-TRIBUNES SUPÉRIEURES-GOUVERNEMENT-DIPLOMATES; exergue : SALLE DU CONGRÈS NATIONAL-DE LA BELGIQUE-MDCCCXXX.

2330. Coin. Dans le champ : LE CONGRÈS NATIONAL-CONFIRME-LE GOUVERNEMENT-PROVISOIRE-ET RATIFIESES ACTES-—-12 NOVEMBRE 1830.

Ibid., n° 53.

DCCCCXCI. Le Gouvernement monarchique et constitutionnel est adopté par le Congrès national. (1830.) Module : 44 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2329.)

2334. *Rev.* Coin. Dans le champ : LE PEUPLE BELGE-ADOpte-LA MONARCHIE-CONSTITUTIONELLE-REPRÉSENTATIVE-SOUS UN CHEF-HÉRÉDITAIRE-—-22 NOVEMBRE 1830.

Ibid., n° 52.

DCCCCXCII. Récompense civique. (1830.) Module : 20 millimètres.

2332. *Av.* Coin. Lion debout à droite tenant une

lance surmontée du bonnet de la liberté;
au-dessous : BRAEMT F.

2333. Poinçon.

2334. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de chêne et de
laurier : RÉCOMPENSE-CIVIQUE.

Guioth, *l. c.*, pl. VII, fig. 54.
Coll. Braemt.

DCCCXCIII. La famille d'Orange-Nassau est exclus du trône.
(1831.) Module : 44 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2329.)

2335. *Rev.* Coin. Dans le champ : CONGRÈS NATIONAL.-AU
NOM-DU PEUPLE BELGE,-LES MEMBRES DE LA FAMILLE-
D'ORANGE NASSAU-SONT EXCLUS, A PERPÉTUITÉ,-DE TOUT
POUVOIR EN BELGIQUE.-DÉCRET DU 24 NOV. 1830.

Ibid., n° 55.

DCCCXCIV. Conspiration orangiste à Gand. (1834.)
Module : 26 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2305.)

2336. *Rev.* Coin. Légende supérieure séparée du
champ par un grènetis : LA MAISON D'ORANGE
NASSAU ; dans le champ : SUCCOMBE-A SES-DERNIERS
EFFORTS-A GAND ; légende inférieure : LE 2 FÉ-
VRIER 1834.

Ibid., n° 59.

DCCCXCV. Le duc de Nemours est élu roi des Belges. (1834.)
Module : 44 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2329.)

2337. *Rev.* Légende supérieure : L. G. P. D'ORLÉANS,
DUC DE NEMOURS. Dans le champ : ÉLU-ROI DES

**BELGES-LE III FÉV.-REFUSE LA COURONNE-LE XVII FÉV.-
MDCCCXXXI.**

Ibid., n° 62.

DCCCCXCVI. Publication de la Constitution belge. (1831.)

Module : 44 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2329.)

**2338. Rev. Coin. Dans le champ : CONSTITUTION-DE LA-
BELGIQUE-ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS NATIONAL-LE
VII FÉVRIER-RENDUE OBLIGATOIRE-LE XXIV FÉVRIER-
MDCCCXXXI.**

Ibid., n° 65.

**DCCCCXCVII. Le Gouvernement provisoire a bien mérité de
la patrie. (1831.)** Module : 44 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2329.)

**2339. Rev. Coin. Dans le champ : LE GOUVERNEMENT-
PROVISOIRE-A BIEN MÉRITÉ-DE LA PATRIE ; légende
supérieure : CONGRÈS NATIONAL ; légende infé-
rieure : DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1831.**

Ibid., n° 68.

**DCCCCXCVIII. Louis-Philippe, roi des Français, refuse la
couronne au nom de son fils. (1831.)** Module : 44 millimèt.

(L'avers est celui du n° 2304.)

**2340. Rev. Sur une table entourée d'une couronne
de laurier et sous un petit lion : DÉCRET DU CON-
GRÈS NATIONAL-DU 3 FÉVRIER 1831—-L. C. P. D'OR-
LÉANS-DUC DE NEMOURS-EST ÉLU-ROI DES BELGES ;
légende : LOUIS PHILIPPE ROI DES FRANÇAIS REFUSE
LA COURONNE DE BELGIQUE POUR SON FILS * 27 FÉ-
VRIER 1831 *.**

Ibid., n° 64.

DCCCXCIX. Loi électorale. (1831.) Module : 44 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2329.)

2341. Rev. Coin. Dans le champ : LES DÉPUTÉS-DU-PEUPLE BELGE-SONT ÉLUS-DIRECTEMENT-A LA REPRÉSENTATION-NATIONALE.-LOI ÉLECTORALE 3 MARS 1831.

Ibid., n° 69.

M. Distribution des drapeaux d'honneur. (1831.) Module : 44 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2329.)

2342. Rev. Dans le champ : LE CONGRÈS NATIONAL-DÉCERNE-DES DRAPEAUX-D'HONNEUR-AU-DÉVOUEMENT-DES COMMUNES-28 MAI 1831.

Ibid., n° 70.

MII. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg est élu roi des Belges. (1831.) Module : 42 millimètres.

2343. Av. Profil à droite du prince; au-dessous : BORREL. F.; légende : LÉOPOLD I.-ROI DES BELGES. (Cassé.)

2344. Rev. Dans une couronne de chêne : ÉLU-PAR LE CONGRÈS NATIONAL.—LE IV JUIN-MDCCCXXXI.

Ibid., n° 72.

MIII. Même sujet. Module : 27 millimètres

2345. Av. Coin. Profil à droite du prince; au-dessous : BORREL F.; légende : LÉOPOLD I.-ROI DES BELGES.

2346. Rev. Dans une couronne d'olivier : LE PEUPLE-BELGE-APRÈS AVOIR CONQUIS-SA LIBERTÉ-S'EST CHOISI UN ROI-DIGNE-DE LA DÉFENDRE.

Ibid., n° 74.

III. Préliminaires de paix acceptés par le Congrès national.
(1834.) Module : 26 millimètres.

(L'avers est celui qui est décrit au n° 2305.)

2347. *Rev.* Dans une couronne d'olivier : PRÉLIMINAIRES-DE PAIX-ACCEPTÉS PAR-LE CONGRÈS BELGE-LE 9 JUILLET 1834.

Ibid., n° 76.

IV. Au régent. (1834.) Module : 44 millimètres.

2348. *Av.* Coin. Buste à gauche du régent ; au-dessous : J. LECLERCQ ; légende : BARON E. L. SURET DE CHOKIER, RÉGENT DE BELGIQUE.

2349. *Rev.* Coin. Au-dessus : LA BELGIQUE INDÉPENDANTE ; dans le champ : AU-RÉGENT-DÉCRET-DU CONGRÈS NATIONAL-DU XX JUILLET-MDCCCXXXI.

Ibid., n° 78.

IV. Satire contre le régent. (1834.) Module : 44 millimètres.

2350. *Av.* Coin. Le bon pasteur, debout et de face, portant un agneau ; à côté de lui trois autres agneaux ; légende : EGO SUM - PASTOR BONUS ; exergue : E. B^{on} SURET DE CHOKIER-RÉGENT-DE LA BELGIQUE.

2351. *Av.* Coin. Agneau tondu près d'un arbre mort ; légende : SIC, VOS NON VOBIS VELLERA FERTIS OVES ; exergue : VOTÉE AU RÉGENT-AVEC FL^{us}. 10,000 DE PENSION-PAR LA PATRIE-RECONNAISSANTE-1834.

Ibid., n° 77.

RÈGNE DE LÉOPOLD I, ROI DES BELGES.

MVI. Entrée du roi à Bruxelles. (1831.) Module : 25 millimètres.

2352. *Av.* Coin. Lion debout à droite; légende :
L'UNION FAIT LA FORCE; exergue : SOUVENIR.

2353. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de chêne et
d'olivier et sous une effigie de Saint-Michel :
ENTRÉE-DE LÉOPOLD-DE SAXE-COBOURG.-A BRUXELLES-
24 JUILLET-1834.

Guioth, pl. X, fig. 80.
Coll. Braemt.

MVII. Inauguration du roi. (1834.) Module : 44 millimètres.

2354. *Av.* Coin. Profil à droite du roi, ceint d'une
couronne de chêne; au-dessous : VEYRAT F;
légende : LÉOPOLD I-ROI DES BELGES.

2355. *Rev.* Coin. Dans une couronne de laurier :
INSTALLATION-DE LÉOPOLD-P^{CE} DE SAXE-COBOURG-ÉLU-
ROI DES BELGES.—24 JUIL. 1834.

Ibid., n° 85.

MVIII. Même sujet. Module : 45 millimètres.

2356. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi, ceint d'une
couronne de chêne; au-dessous : HART FECIT;
légende : LÉOPOLD PREMIER ROI DES BELGES.

2357. Poinçon du profil.

2358. *Rev.* Coin. La Belgique debout tient, sur un
autel, les tables de la Constitution que le roi
jure d'observer; exergue : INAUGURÉ-LE 24 JUIL-
LET-1834.

2359. Poinçon du coin.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXX,
fig. 113.

MX. Serment du roi. (1831.) Module : 25 millimètres.

(L'avers du n° 2451.)

2360. *Rev.* Coin. Dans le champ et sous une couronne : SERMENT-DE LÉPOLD I-ROI DES BELGES-XXI JUILLET-MDCCCXXXI; au-dessous : rouleau de la Constitution. (Par Braemt.)

Guioth, l. c., pl. XI, fig. 88.

MX. Dissolution du congrès national. (1831.) Module : 44 millimètres.

(L'avers est celui qui est décrit au n° 2329.)

2361. *Rev.* Coin. Légende supérieure : AU NOM DU PEUPLE BELGE; dans le champ : LE-CONGRÈS NATIONAL-SE DÉCLARE DISSOUT-LE JOUR DE LA RÉUNION-DES CHAMBRES; légende inférieure : DECRET DU 21 JUILLET 1831.

Ibid., n° 79.

MXI. Les Belges sont secourus par l'armée française. (1831.)
Module : 36 millimètres.

2362. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi des Français, ceint d'une couronne de chêne; au-dessous : M. BORREL F.; légende : LOUIS PHILIPPE I-ROI DES FRANÇAIS.

2363. *Rev.* Coin. Dans le champ : L'ARMÉE FRANÇAISE-COMMANDÉE-PAR LE MARÉCHAL GÉRARD-VOLE AU SECOURS-DES BELGES—-4 AOUT 1831.

Ibid., n° 90.

MXII. Même sujet. Module : 44 millimètres.

2364. *Av.* Coin. Profil à droite du roi des Français ;

au-dessous : VEYRAT F. ; légende : LOUIS PHILIPPE
1^{ER} ROI DES FRANÇAIS.

2365. *Rev.* Coin. Dans le champ : INTERVENTION-DE LA
FRANCE-ENTRE-LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE. Tîret
entre un petit lion et un petit coq ; au-dessous :
C^{TE} GÉRARD-MARÉCHAL DE FRANCE-COMMANDANT EN CHEF-
DE L'ARMÉE FRANÇAISE ; légende : LÉOPOLD I ROI DES
BELGES * AOUT 1834 *.

Ibid., n° 91.

MXIII. Ouverture de la première session des chambres. (1831.)
Module : 44 millimètres.

(L'avers est celui qui est décrit au n° 2354.)

2366. *Rev.* Coin. Sur une table, couronnée et posée
contre un sceptre, un bâton de justice et des
drapeaux : ARRÊTÉ-DU 26 JUILLET 1834 ---ART. 4,
LE SÉNAT ET-LA CHAMBRE DES REPRÉ-SENTANTS SONT
CONVOQUÉS-A BRUXELLES POUR LE HUIT-SEPT. PROCHAIN
A MIDI ; légende supérieure : L'UNION FAIT LA
FORCE ; légende inférieure : LE ROI OUVRE LA
PREMIÈRE SESSION DES CHAMBRES ; au bas : VEYRAT-
FECIT.

Ibid., n° 99.

MXIV. Même sujet. Module : 44 millimètres.

2367. *Av.* Coin. Dans une couronne de chêne :
LÉOPOLD-ROI DES BELGES-INSTALLE-LES CHAMBRES-

VIII SEPTEMBRE-MDCCCXXXI.

2368. *Rev.* Coin. Faisceau surmonté d'un bonnet
de la liberté ; à gauche : SÉNAT-PRÉSIDENT-
DE STASSART-VICE PRÉSIDENTS-BEYTS-VILAIN XIII.-

SECRÉTAIRES-DE RODES-D'ANSEMBOURG ; à droite :
CHAMBRE-DES-REPRÉSENTANS-PRÉSIDENT-DE GERLACHE-
VICE PRÉSIDENTS-DESTOUVELLES-BARTHÉLEMY. - SECRÉ-
TAIRES-LEBÈGUE-LIEDTS-DELLAFAILLE-JACQUES ; lég-
gende : PREMIÈRE SESSION.

Ibid., n° 404.

MXV. Premier anniversaire des journées de septembre (1834.)
Module : 48 millimètres.

2369. *Av.* Coin. Canon orné de drapeaux, de lau-
riers et d'un bonnet de la liberté ; légende :
LA BELGIQUE EST LIBRE ; exergue : SEPTEMBRE 1830-
BORREL.

2370. *Rev.* Coin. Dans le champ : ANNIVERSAIRE-DE
SEPTEMBRE-1830 ; légende : AUX HÉROS DE LA
LIBERTÉ.

Ibid., n° 404.

MXVI. Société des vrais patriotes. (1834.) Module : 44 millimèt.

2371. *Av.* Coin. Obélisque posé sur un piédestal,
contre un saule pleureur, orné de drapeaux,
et portant des couronnes, dans lesquelles on
lit : 23-24-25-26 ; au bas : SEPTEMBRE-1830 ;
sur le piédestal : MORTS-POUR LA-LIBERTÉ ; lég-
gende : HOMMAGE RENDU A LA MÉMOIRE DES DÉFEN-
SEURS DE LA BELGIQUE ; exergue : PLACE DES MARTYRS-
XXVII SEPT. III OCT.-MDCCCXXXI.

2372. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de chêne :
SOCIÉTÉ-DES VRAIS PATRIOTES,-INSTITUÉE-SOUS LA PRO-
TECTION DE LÉOPOLD I^{er}-ROI DES BELGES-1834.

Ibid., n° 407.

MXVII. La Belgique est reconnue par les cinq grandes puissances. (1831.) Module : 42 millimètres.

2373. *Av.* Coin. Lion debout à droite sous une petite couronne; au bas : VEYRAT F.; le tout dans une couronne de chêne.

2374. *Rev.* Coin. Dans le champ : RECONNAISSANCE-DÉFINITIVE-DU ROYAUME DE BELGIQUE-ET DU PRINCE LÉOPOLD-ÉLU ROI DES BELGES-—-TRAITÉ-SIGNÉ A LONDRES-PAR LES PLÉNIPOTENTIAIRES-D'AUTRICHE, DE FRANCE,-DE LA GRANDE BRETAGNE,-DE LA PRUSSE,-ET DE LA RUSSIE.-—-45 NOV. 1834.

Ibid., n° 410.

MXVIII. Même sujet. Module : 42 millimètres.

2375. *Av.* Coin. Couronne entourée d'étoiles et portant au-dessous : BELGIQUE; autour une couronne de laurier avec cinq autres couronnes reliées par une banderole portant : FRANCE-ANGLETERRE-PRUSSE-AUTRICHE-RUSSIE.

2376. *Rev.* Coin. Dans le champ : PAIX-ET-AMITIÉ PERPÉTUELLE; au-dessous un rouleau portant : XV NOV.-MDCCCXXXI; légende : GUILLAUME IV. FRANÇOIS I. PRÉDÉRIC GUILLAUME III. NICOLAS I. LOUIS PHILIPPE I. LÉOPOLD I.

Ibid., n° 414.

MXIX. Même sujet. Module : 42 millimètres.

(L'avvers est celui qui est décrit au n° 2343.)

2377. *Rev.* Dans une couronne de chêne : LA BELGIQUE-APRÈS AVOIR CONQUIS SON INDÉPENDANCE-EN 1830-EST MISE AU RANG-DES NATIONS-EN 1834.

Ibid., n° 415.

MXK. Même sujet. Module : 26 millimètres.

2378. *Av.* Coin. Couronne; légende entourée d'étoiles : LÉOPOLD I ROI DES BELGES-MDCCGXXXI.
2379. *Rev.* Coin. Dans le champ : MINISTRE (*sic*)-P : P : SIGNATAIRES-ESTERHAZI, WESSEMBERG-TALLEYRAND, PALMERSTON-BULOW, LIEVEN, ET-MATUSCHEWIEZ-VAN DE WEYER.

Ibid., n° 409.

MXXI. Maintien du conservateur de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles. (1834.) Module : 30 millimètres.

2380. *Av.* Coin. Croix de Bourgogne à briquet; légende: RECONNAISSANCE AUX DÉFENSEURS DES SCIENCES ET DES ARTS.-BRUXELLES 1834.
2381. *Rev.* Sur une table surmontée d'une couronne de laurier, et accostée de deux flambeaux allumés : MOTION SPONTANÉE-DES REPRÉSENTANS-DUMORTIER, GENDEBIEN ETC.-CONTRE LA SUPPRESSION-DE L'EMPLOI DE CONSERVATEUR-DE LA BIBLIOTHÈQUE, FONDÉE-PAR LES DUCS DE BOURGOGNE-VERS L'AN 1434.; au bas : M. I — J. F (Marchal inventit. — Jouvenel fecit.)

Guioth, pl. XIV, fig. 118.
Coll. Jouvenel.

**MXXII. Distribution des drapeaux à l'armée belge. (1834.)
Module : 41 millimètres.**

(L'avers est celui qui est décrit au n° 2354.)

2382. *Rev.* Coin. Deux drapeaux surmontés d'une couronne au-dessous de laquelle : BRAVOURE-HONNEUR-FIDÉLITÉ; au-dessous : VEYRAT F.; légende supérieure : LE ROI DISTRIBUE LES DRAPEAUX

A L'ARMÉE ; légende inférieure : DÉCEMBRE 1831,
JANVIER 1832.

Ibid., n° 420.

MXIII. Création de l'ordre de Léopold. (1832.)

Module : 47 millimètres.

2383. *Av.* Profil à gauche du roi ; au-dessous :
L. JEHOTTE F. 1846 ; légende : LÉOPOLD I - ROI DES
BELGES.

2384. *Rev.* La croix de l'ordre de Léopold ; légende :
ORDRE DE LÉOPOLD-LOI DU 11 JUILLET 1832.

MXIV. Mariage du roi avec la princesse d'Orléans. (1832.)

Module : 42 millimètres.

2385. *Av.* Coin. Les bustes conjugués des deux époux
à droite ; au-dessous : BORREL F^r. ; légende :
LÉOPOLD PREMIER-LOUISE D'ORLÉANS.

2386. *Rev.* Dans une couronne de roses : LÉOPOLD I^{er}-
ROI DES BELGES-ÉPOUSE-A COMPIÈGNE-LOUISE MARIE-
D'ORLÉANS ; légende : A L'UNION DES DEUX PEUPLES.-
9 AOUT 1832.

Ibid., n° 436.

MXV. Même sujet. Module : 24 millimètres.

2387. *Rev.* Coin. Deux écussons accolés et sommés
d'une couronne royale ; le premier aux armes
de Belgique ; le second chargé d'un L. ;
légende : MARIÉS A COMPIÈGNE LE 9 AOUT 1832.

Ibid., n° 443.

MXXVI. Ouverture du canal de Charleroi. (1832) Module :
27 millimètres.

2388. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de roseaux:
CANAL-DE-CHARLEROI-A BRUXELLES-OUVERT LE 25 sept.-
1832; légende : ROYAUME DE BELGIQUE.

Guioth, pl. XVIII, fig. 169.
Coll. Braemt.

MXXVII. Pour services rendus pendant le choléra. (1832.)
Module : 35 millimètres.

2389. *Av.* Matrice du profil du roi à gauche.
2390. *Rev.* Coin. Sous une couronne de roses : RECON-
NAISSANCE-PUBLIQUE; légende : SERVICES RENDUS
PENDANT LE CHOLERA * 1832 *.

Guioth, pl. XVIII, fig. 151.
Coll. Braemt.

MXXVIII. Récompense pour services rendus pendant le
choléra. (1832.) Module : 47 millimètres.

2391. *Rev.* Coin. Sous une couronne : RECON-
NAISSANCE PUBLIQUE; légende séparée du champ
par un cercle : SERVICES RENDUS PENDANT LE CHO-
LERA-1832.

Ibid., n° 152.

MXXIX. Même sujet. Module : 22 millimètres.

2392. *Av.* Coin. Couronne civique; légende : ACTES
DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

2393. *Id.*

2394. *Id.* cassé.

2395. *Rev.* Semblable au précédent.

Ibid., n° 153.

MXXX. *Même sujet.* Module : 22 millimètres.

2396. *Av.* Coin. Profil à droite du roi, ceint d'une couronne de chêne; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.

(Le revers est celui du numéro 2392.)

Ibid., n° 454.

MXXXI. *Actes de courage et de dévouement.* (1832.)

Module : 35 millimètres.

2397. *Rev.* Coin. Champ lisse entouré d'une couronne de feuilles de chêne; légende : ACTES DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT.

Guioth, suppl., t. I, pl. IV.
fig. N.

Coll. Braemt.

MXXXII. *Récompense pour dévouement.* (1832.) Module :

24 millimètres.

2398. *Av.* Coin. Profil du roi, lauré et diadémé, à gauche; légende : LÉOPOLD PREMIER ROI DES BELGES***.

2399. *Id.*

2400. Poinçon du profil.

2401. *Rev.* Coin. Champ lisse, surmonté d'une couronne; légende : DÉVOUEMENT.COURAGE.HUMANITÉ* RÉCOMPENSE PUBLIQUE.*

2402. *Id.* (Par Braemt.)

Guioth, l. c., pl. XIX, fig. 455.

MXXXIII. *Propagation de la vaccine.* (1832.)

Module : 33 millimètres.

2403. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; sous le col : BRAEMT F.; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES. (Brisé.)

2404. *Rev.* Coin. Vache à droite; sous la tête de l'animal une lancette; au-dessous : BRAEMT F.; au-dessus : PROPAGATION DE LA VACCINE.
2405. Poinçon, avec lettres.

Guioth, pl. XIX, fig. 458.

MXXXIV. Même sujet. Module : 34 millimètres.

2406. *Av.* Coin. Semblable au précédent; le nom du graveur est sous le profil.
2407. *Id.*
2408. *Rev.* Coin. Semblable au précédent; à l'exergue une massue enroulée d'un serpent.

Guioth, suppl., t. II, pl. II, fig. 44.

MXXXV. Même sujet. Module : 33 1/2 millimètres.

2409. *Av.* Coin. Semblable au précédent; le col est arrondi.
2410. Poinçon du profil.
2411. *Rev.* Coin semblable au n° 2404.

Ibid., fig. 42.

MXXXVI. Conquête de la citadelle d'Anvers. (1832.)
Module : 36 millimètres.

(L'avvers est celui du n° 2362.)

2412. *Rev.* Coin. Dans une couronne de laurier :
PRISE-DE LA CITADELLE-D'ANVERS-PAR-L'ARMÉE FRAN-
ÇAISE-APRÈS 22 JOURS-DE SIÈGE-23 X^{BR} 1832.

Ibid., n° 468.

MXXXVII. Liberté de l'Escaut. (1833.) Module : 25 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2378.)

2413. *Rev.* Dans le champ et sous une étoile : LIBERTÉ-DE-L'ESCAUT; au-dessous une étoile; légende : CONVENTION DU XXI MAI MDCCCXXXIII.

Ibid., n° 488.

MXXXVIII. Dissolution et convocation de la chambre des représentants. (1833.) Module : 34 millimètres.

2414. *Av.* Coin. Dans le champ et sous une étoile : DISSOLUTION-DE LA CHAMBRE-DES-REPRÉSENTANS; au-dessous une étoile; légende : DÉCRET DE LÉOPOLD I ROI DES BELGES-XXVIII AVRIL MDCCCXXXIII.

2415. *Rev.* Coin. Dans le champ et sous une couronne : LE ROI OUVRE-LA SESSION-LE VII JUIN MDCCCXXXIII; légende : RÉORGANISATION DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.

Ibid., n° 491.

MXXXXIX. Séjour du roi et de la reine des Belges à Paris. (1833.) Module : 42 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2385.)

2416. *Rev.* Coin. Dans une guirlande d'olivier et de chêne : SÉJOUR-DU ROI-ET DE LA REINE-DES BELGES-A PARIS-1833.

Ibid., n° 495.

MXL. Naissance du prince royal. (1833.) Module : 32 millimètres.

2417. *Av.* Coin. Berceau à droite, dans lequel est couché un enfant; au-dessus un diadème; légende : L'ESPOIR DE NOS ENFANTS. * 24 JUILLET 1833*.

2418. *Rev.* Coin. Femme assise à gauche, tendant une couronne de la main droite, et appuyant le bras gauche sur un écu de Belgique, portant : L'UNION FAIT LA FORCE ; légende : ELLE N'EN DÉCERNE QU'À LA VERTU *.

Guioth, l. c., pl. XXIII, fig. 493.
Coll. Jouvenel.

XXLI. Indépendance de la Belgique. (1833.)

Module, octogone : 32 millimètres.

2419. *Av.* Coin. Lion debout à droite sur un piédestal entouré de drapeaux ; légende : AUX DÉFENSEURS DE LA PATRIE ; au-dessous : JOUVENEL F.

2420. *Rev.* Coin. Les écus des neuf provinces entourent des rayons lumineux portant au centre 1830 ; légende : INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE ; au-dessous une palme et une branche de laurier.

2421. *Id.*

Ibid., n° 197.
Coll. Jouvenel.

XXLII. Exposition des soies et soieries indigènes. (1833.)

Module : 47 millimètres.

2422. *Rev.* Coin. Deux palmes liées ; au-dessous : 1833 ; légende sur une banderole : EXPOSITION DES SOIES ET SOIERIES INDIGÈNES.

Ibid., n° 200.

XXLIII. Les Belges aux Polonais. (1833.) Module :

28 millimètres.

2423. *Av.* Coin. Deux mains jointes sortant de nuages et tenant une ancre avec chaînes brisées ; au-dessus un bonnet de la liberté dans des rayons lumineux.

2424. *Rev.* Coin. Dans le champ : LES BELGES-AUX
POLONAIS-XXIX NOVEMBRE-MDCCCXXXIII.

Ibid., n° 201.

MXLIV. Aux beaux-arts. (1833.) Module : 37 millimètres.

(*Av.* Coin du n° 2389.)

2425. *Rev.* Coin. Compas, règle et burin dans une
couronne de fleurs; légende : AUX BEAUX ARTS.

Guioth, pl. XXIV, fig. 202.

Coll. Braemt.

MXLV. Médaille offerte aux artistes les plus distingués qui
ont concouru à l'exposition. (1833.) Module : 56 millimètres.

2426. *Rev.* Coin. Champ lisse, au-dessus une cou-
ronne de roses ornée d'une banderole, de
deux branches de laurier et de deux branches
de chêne; entre ces branches et la couronne :
DONNÉ-PAR-LE ROI; au-dessous une lampe allumée
et une plume.

Guioth, pl. 24, fig. 203.

Coll. Jouvenel.

MXLVI. Même sujet. (1833.) Module : 46 millimètres.

2427. *Rev.* Coin. Mêmes type et inscription; module
plus petit.

Coll. Jouvenel.

MXLVII. Loi décrétant la construction des chemins de fer belges
et inauguration. (1834-1835.) Module : 49 millimètres.

2428. *Av.* Coin. Buste à gauche du roi en uniforme
militaire; au-dessous : BRAEMT. F.; légende :
LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.

2429. *Rev.* Coin. Femme assise à gauche tenant de
la main droite une carte de la Belgique sur

laquelle sont tracés des chemins de fer, et de la gauche une corne d'abondance; à côté un écu aux armes du royaume, une locomotive et une colonne, près de laquelle : **BRAEMT F.**; exergue : **SYSTÈME DE CHEMIN DE FER-LOI DU 1^R MAI 1834.** — INAUGURATION 5 MAI 1835.

2430. Poinçon du revers.

2431. Matrice du revers, sans lettres.

- Guioth, pl. XXVIII, fig. 224
Coll. Braemt.

MXLVIII. Même sujet. (1834.) Module : 47 millimètres.

2432. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi, ceint d'une couronne de laurier et de chêne; légende : **LÉOPOLD I ROI-DES BELGES.**

2433. *Rev.* Coin. Femme debout et de face tenant des tables avec : **LOI-DU-I MAI-1834**; à côté un génie ailé, tenant une banderole, et un ouvrier appuyé contre une locomotive : **LEOP. WIENER 1850**; exergue : **LOI DU I MAI 1834-DECRÉTANT LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER-DE L'ÉTAT.**

2434. Poinçon.

MXLIX. Funérailles du prince royal. (1834.)
Module : 51 millimètres.

2435. *Rev.* Coin. Dans le champ : **MORT-A LAEKEN-LE XVI MAI-ET INHUMÉ LE XXIV-DANS L'ÉGLISE-DE S^{TE} GUDULE-A-BRUXELLES**; légende séparée du champ par un grènetis : **FUNÉRAILLES DU PRINCE ROYAL DES BELGES *MDCCCXXXIV***.

Ibid., n° 205

ML. Ordres de Léopold et de la Croix de fer. (1832, 1833, 1834.)
Module : 42 millimètres.

2436. *Av.* Coin. Croix de l'ordre de Léopold;
légende : INSTITUTION DE L'ORDRE DE LÉOPOLD
11 JUILLET 1832.

2437. *Rev.* Coin. Croix de fer; légende extérieure :
INSTITUTION DE L'ORDRE DE LA CROIX DE FER DÉCRET
DU XXX DÉCEMBRE MDCCCXXXIII; légende inté-
rieure : PREMIÈRE DISTRIBUTION PAR LE ROI AUX
BLESSÉS LE XXVII SEPTEMBRE MDCCCXXXIV.

Ibid., n° 215.

MLI. Inauguration de l'université catholique, à Malines.
(1834.) Module : 42 millimètres.

2438. *Av.* Coin. Croix rayonnante, au-dessous le
monogramme de la Vierge; légende : AUSPICE
PATRIÆ ET RELIGIONIS LIBERTATE.

2439. *Rev.* Dans le champ et entre deux palmes :
UNIVERSITAS-CATHOLICA BELGII-RECTORE P. F. X. DE
RAM-AB ARCHIEPISCOPO ENGELBERTO-DIE IV NOV.
MDCCCXXXIV-MECHLINIÆ-INAUGURATA.

Ibid., n° 218.

MLII. A la Pologne. (1834.) Module : 28 millimètres

(L'avvers est celui du n° 2423.)

2440. *Rev.* Coin. Sous une couronne d'étoiles :
POLONIA-VIXIT VIVET-XXIX NOV.-MDCCCXXXIV; au-
dessus une palme.

Ibid., n° 219.

MLIII. Fondation de l'école vétérinaire. (1834.)
Module : 37 millimètres.

2441. *Av.* Matrice. Profil à gauche du roi à couronne de chêne et diadémé.
2442. *Rev.* Coin. Dans une guirlande d'épis de blé, et de vigne : ÉCOLE-VÉTÉRINAIRE-ET-D'ÉCONOMIE-RURALE.

Guioth, pl. XXVII, p. 231.
Coll. Braemt.

MLIV. Même sujet. (1834.) Module : 20 millimètres.

2443. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi à couronne de chêne et diadémé; légende: LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.
2444. Poinçon du profil.
2445. *Rev.* Coin. Dans une guirlande d'épis de blé, et de vigne : ÉCOLE-VÉTÉRINAIRE-ET-D'ÉCONOMIE-RURALE.

Guioth, pl. XXVII, fig. 222.
Coll. Braemt.

MLV. Organisation de la commission royale des monuments. (1835.) Module : 50 millimètres.

2446. *Av.* Buste à gauche du roi, en uniforme militaire et portant le grand cordon de l'ordre de Léopold; au-dessous : L. WIENER F.; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.
2447. *Rev.* Femme assise à gauche et tendant le bras droit vers des monuments; exergue : COMMISSION ROYALE CONSERVATRICE DES MONUMENTS-ARRÊTÉ ROYAL-DU 7 JANVIER 1835.
2448. Poinçon de la femme assise.

MLVI. Naissance du prince royal. (1835.) Module : 45 millimètres.

2449. *Av.* Profils conjugués à droite du roi et de la reine; légende sur une bande : * LÉOPOLD I^r ROI DES BELGES * LOUISE D'ORLÉANS REINE DES BELGES.

2450. *Id.*

2451. *Rev.* La Belgique assise de face, tient sur les genoux un enfant; légende : LÉOPOLD LOUIS PHILIPPE MARIE VICTOR DUC DE BRABANT PRINCE ROYAL; au-dessous : JOUVENEL; légende : NÉ-A BRUXELLES LE 9 AVRIL-1835.

2452. *Id.* (Brisé.)

Guioth, suppl. T. I, pl. LIV,
fig. 252.

Coll. Jouvenel, nos 2550 et 2515.

MLVII. Ouverture du chemin de fer de Bruxelles à Malines. (1835.) Module : 42 millimètres.

(L'avers est celui du n^o 2385.)

2453. *Rev.* Coin. Locomotive et berline sur un chemin de fer; exergue : OUVERTURE DU CHEMIN DE FER-DE BRUXELLES A MALINES-5 MAI 1835.

Ibid., n^o 225.

MLVIII. Pose de la colonne des chemins de fer à Malines. (1835.) Module : 67 millimètres

2454. *Av.* Buste à gauche du roi en uniforme militaire; au-dessous : BRAEMT FECIT.; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.

2455. *Poinçon* du buste.

2456. *Rev.* Dans le champ : LE 5 MAI 1835-LA 4^{ME} ANNÉE DU RÈGNE DE-LÉOPOLD I ROI DES BELGES,- LE CHEVALIER DE THEUX DE MEYLANDT-MINISTRE DE

L'INTÉRIEUR, - A POSÉ LA PREMIÈRE PIERRE DE LA COLONNE INAUGURALE-DES CHEMINS DE FER-DÉCRÉTÉS PAR LA LOI DU 1^{ER} MAI 1834.—P. SIMONS G. DE RIDDER-INGÉNIEURS.

Guioth, suppl., pl. V, litt. X.

MLIX. Première exposition des produits d'industrie belge.
(1835.) Module : 50 millimètres.

2457. *Rev.* Coin. Génie assis à droite et appuyant un style sur une table posée sur ses genoux ; à côté une ruche, une corne d'abondance et un autel aux armes de Belgique, soutenant une lampe ; légende : INDUSTRIE BELGE ; à côté : JOUVENEL INV. ET F ; exergue : EXPOSITION-1835.

Ibid., n° 230.

MLX. Même sujet. Module : 42 millimètres.

2458. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, en tenue militaire et portant le cordon de l'ordre de Léopold ; au-dessous : BORREL F. ; légende : LÉOPOLD I-ROI DES BELGES.

2459. *Rev.* Instruments d'arts, de sciences et produits d'industrie, sous une couronne rayonnante ; légende : PREMIÈRE EXPOSITION DES PRODUITS D'INDUSTRIE BELGE ; exergue : 5^{ME} ANNIVERSAIRE DES-JOURNÉES DE SEPTEMBRE-1830.

Ibid., n° 234.

MLXI. Médaille de récompense pour l'exposition de l'industrie en 1835. Module : 68 millimètres.

2460. *Av.* Coin. La Belgique assise à droite couronne le génie de l'industrie, qui lui présente

une corne d'abondance; à côté la constitution, un écu de Belgique et des produits de l'industrie; exergue : A L'INDUSTRIE-BRAEMT. F.

2461. Poinçon, sans exergue.

2462. *Rev.* Coin. Champ lisse, au-dessus duquel :
EXPOSITION DE 1835.

2463. Poinçon de la couronne.

2464. Autre revers dans une couronne d'olivier :
1^{re} classe.

2465. *Rev.* Coin. Semblable au précédent et portant
2^e classe.

Guioth, suppl., pl. VII, fig.
D^r, XXIX, fig. 229.

MLXII. A G. Geefs et à G. Wappers. (1835.)

Module : 63 millimètres.

2466. *Av.* Coin. Leurs bustes conjugués à gauche ;
légende : G GEEFS STATUAIRE * G WAPPERS PEINTRE.

2467. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de laurier :
1835.

Guioth, pl. XXIX, fig. 228.
Coll. Jovenel.

MLXIII. Société d'assurances maritimes à Anvers. (1835.)

Module : 35 millimètres.

2468. *Av.* Poinçon. Vue d'Anvers et de la mer, au-dessus de laquelle plane une femme casquée tenant un écu aux armes d'Anvers et tendant le bras vers des navires.

2469. *Rev.* Poinçon. Sur une table : ADMINISTRATEURS-
MELCHIOR KRAMP. - J. R. BISCHOFFSHEIM. - EG. VAN
REGEMOTEL. - GATEAUX WATTEL. - GUILLAUME VERBIST.
= DIRECTEUR FONDATEUR - AUGUST MOREL.

Guioth, suppl., pl. VI, fig. 2.

MLXIV. Installation de l'université catholique à Louvain.
(1835.) Module : 58 millimètres.

2470. *Av.* Petit médaillon au buste du pape de face et à la légende : GREGORIVS XVI - PONT. MAX.; autour de ce médaillon six autres aux bustes des évêques belges, portant les légendes : ENGELBERTUS ARCHIEP. MECHL.-CORNELIUS EPISC. LEOD.-JOAN. ARN. EPISC. NAMURC. - FRANCISCUS EPISC. ADM. BRUG. - JOAN. FRANCO. EPISC. GAND. - JOAN. JOS. EPISC. TORNAI.; autour leurs écussons et JOUVENEL.

2471. *Rev.* Coin. Le monogramme de la Vierge, sous lequel : CATHOLICA LITT. UNIVERSITAS-MECHLINÆ ERECTA-DIE IV NOV. MDCCCXXXIV-LOVANI-SOLEMNI RITU CONSTITUTA-DIE I DEC. MDCCCXXXV; au-dessous un médaillon au buste à droite du recteur, et à la légende : P. F. X DERAM RECT. UNIV.; à côté deux branches d'olivier.

Guioth, suppl., t. I, pl. XX,
fig. 44.
Coll. Jouvenel.

MLXV. Récompense nationale pour l'exposition des beaux-arts
(1836.) Module : 44 millimètres.

2472. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, en costume militaire et portant le cordon de l'ordre de Léopold; au-dessous : JOUVENEL F.; légende : LÉOPOLD I-ROI DES BELGES.

2473. *Rev.* Cartouche portant : SALON-DE-BRUXELLES-1836, et contre lequel s'appuient deux génies tenant des branches de laurier; à terre des produits d'arts, des instruments et des couronnes; légende : RÉCOMPENSE NATIONALE;

exergue : le lion de Belgique entre deux branches de laurier et posé sur une banderole portant : L'UNION FAIT LA FORCE.

Ibid., n° 234.

MLXVI. Même sujet. (1836.) Module : 68 millimètres.

2474. *Rev.* Coin. Champ lisse entouré d'une couronne de laurier; légende : EXPOSITION GENERALE DES BEAUX-ARTS.

2475. *Id.* Module plus petit (67 millimètres).

Coll. Braemt.

MLXVII. Réorganisation de la garde civique. (1836.)

Module : 42 millimètres.

(L'avers est celui qui est décrit au n° 2458.)

2476. *Rev.* Coin. Dans le champ : LE ROI-PASSE LA PREMIÈRE-REVUE LE XXVI-SEPTEMBRE MDCCCXXXVI—LOI DU XXXI DÉCEMBRE-MDCCCXXX-DU XIV ET XV JUILLET-MDCCCXXXI-ARRÊTÉ ROYAL-DU VI FÉVRIER-MDCCCXXXII; légende : RÉORGANISATION DE LA GARDE CIVIQUE.

Ibid., n° 241.

MLXVIII. Commission de surveillance à la banque de Belgique.

(1836.) Module : 45 millimètres.

(Avers n° 2567.)

2477. *Rev.* Coin. Dans le champ : BANQUE-DE-BELGIQUE; légende : COMMISSION DE SURVEILLANCE.

Guioth, pl. XXXII, fig. 244.

Coll. Jouvenel.

MLXIX. Le roi à Gand. (1837.) Module : 56 millimètres.

2478. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi ; au-dessous :
BRAEMT F. ; légende : LEOPOLDUS PRIMUS-BELGARUM.
REX.

2479. *Rev.* Coin. Génie tenant un drapeau aux couleurs belges et planant au-dessus de la ville de Gand ; légende : SUMPTIBUS - CIVIUM ; exergue : GAND XXVIII SEPT. - MDCCCXXXVII - BRAEMT. F.

2480. Poinçon.

2481. Matrice.

Guioth, pl. XXXIII, fig. 249.
Coll. Braemt.

MLXX. Exposition des beaux-arts à Bruges. (1837.)

Module : 42 millimètres.

2482. *Av.* Coin. Femme assise à gauche, la tête ceinte d'une couronne murale, tendant de la main droite une couronne de laurier, et de la gauche un écu aux armes de Bruges ; exergue : F. DE HONDT F.

2483. *Rev.* Coin. Champ lisse entouré d'une couronne d'olivier.

Ibid., n° 250 (avers seulement).

MLXXI. Assurances contre l'incendie et sur la vie. (1837.)

Module : 57 millimètres.

2484. *Av.* Coin. Femme assise à gauche, la tête tournée à droite, le bras appuyé sur un socle, et protégeant un enfant qui l'implore ; dans le ciel des foudres ; exergue : BRAEMT F.

2485. Poinçon.

2486. Matrice.

2487. Matrice.

2488. *Rev.* Coin. Dans le champ : ASSURANCES GÉNÉRALES-CONTRE-INCENDIES-ET-SUR LA VIE.- ← -ÉTABLIES A BRUXELLES.

2489. Autre coin du revers en langue flamande : MAATSCHAPPYEN VAN ALGEMEENE ASSURANTIEN-TEGEN-DEEN BRAND-EN OP HET LEVEN-GEVESTIGD-TE-BRUSSEL.

Guioth, pl. XXIX, fig. 253, avec le revers en langue française. Coll. Braemt.

MLXXII. Au comte Félix de Mérode. (1838.) Module : 50 millimèt.

2490. *Av.* Coin. Son profil à gauche ; au-dessous : J. LECLERCQ F. ; légende : FÉLIX (OMTE DE MÉRODE REPRÉSENTANT BELGE.

2491. *Rev.* Coin. Dans le champ : LES DIPLOMATES-NE PEUVENT-ILS-DÉSORMAIS CONSULTER AUSSI-LES BESOINS, LES SYMPATHIES-DE L'HOMME.-DE L'ÊTRE RAISONNABLE-CRÉÉ A L'IMAGE DE DIEU? -LETTRE A LORD PALMERSTON-7 JUIN 1838.

Ibid., n° 255.

MLXXIII. Banque de l'Industrie. (1838.)

2492. *Av.* Poinçon. Femme assise à droite, la tête tournée à gauche, tenant un caducée de la main droite et appuyant la main gauche sur un coffre-fort ; à côté une urne portant : ESCAUT.

Guioth, suppl., pl. VII, fig. 1^a. Coll. Braemt.

MLXXIV. Au comte de Montalembert. (1838.)
Module : 50 centimètres.

2493. *Av.* Son profil à droite ; au-dessous : J. LECLERCQ

F.- BRUXL.; légende : CH^e COMTE DE MONTALEMBERT
PAIR DE FRANCE.

2494. *Rev.* Au-dessus d'une couronne : LA BELGIQUE
RECONNAISSANTE ; au-dessous et dans le champ :
AU GÉNÉREUX-DÉFENSEUR DE LA CAUSE-DE LA JUSTICE-
ET DE LA LIBERTÉ. — MDCCCXXXVIII.

Ibid., n° 256.

MLXXV. La province de Brabant aux arts. (1838.)
Module : 50 millimètres.

2495. *Av.* Coin. Génie assis à gauche inscrivant sur
un cipe entouré d'un serpent : DUQUESNOY-
PHILIPPE DE-CHAMPAGNE-VANDERMEULEN-CARDON ; sur
la chaise l'écu de Belgique ; à terre des livres
et une banderole portant : HART INV.-ET FECIT ;
dans le lointain la flèche de l'hôtel de ville de
Bruxelles ; exergue : LA PROVINCE DE BRABANT-AUX
ARTS 1838.

2496. *Rev.* Lampe rayonnante posée sur un chapi-
teau de colonne, entouré d'instruments d'arts
et de branches de laurier ; le tout entre deux
palmes.

Ibid., n° 258.

MLXXVI. Mort de Rouppe, bourgmestre de Bruxelles. (1838.)
Module : 37 millimètres.

2497. *Av.* Coin. Son profil à gauche ; légende :
NICOLAS JEAN ROUPPE-NÉ LE 17 AVRIL 1768.
2498. *Rev.* Coin. Sous un petit écu de Bruxelles :
MAIRE DE BRUXELLES 1800-PERSÉCUTÉ POUR RÉSI-
TENCE A L'ARBITRAIRE-OBSCUR ET RETIRÉ-QUAND NE
RÈGNENT PLUS LES LOIS.-BOURGMESTRE DE BRUXELLES-

EN-NOV. 1830-DEUX FOIS RÉÉLU.-MORT EN FONCTIONS-
LE 3 AOUT 1838 ; légende supérieure : AIMÉ DU
PEUPLE IL N'A SERVI QUE LUI ; légende inférieure :
CHOSE RARE ! VRAIMENT HOMME DE BIEN.

Guloth, pl. XXXVI, fig. 261.
Coll. Veyrat.

NLXXVII. A Barthélemy Dumortier. (1838-1839.)
Module : 50 millimètres.

2499. *Rev.* Coin. Son profil à gauche ; au-dessous :
J. LECLERCQ F. ; légende : B. C. DUMORTIER-
REPRÉSENTANT.
2500. *Rev.* Coin. Dans le champ : LA BELGIQUE RECON-
NAISSANTE-A L'ÉLOQUENT-DÉFENSEUR-DE L'INTÉGRITÉ-
DU TERRITOIRE-ET DES-DROITS DU PAYS.-1838-39.

Ibid., n° 268.

NLXXVIII. Traité de paix entre la Belgique et les Pays-Bas.
(1839.) Module : 50 millimètres.

2501. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi ; au-dessous :
C. JÉHOTTE F. ; légende : LÉOPOLD I-ROI DES BELGES.
2502. *Rev.* Coin. La Belgique tenant une branche
d'olivier, donne la main aux Pays-Bas tenant
un gouvernail ; à l'horizon deux vaisseaux,
un monument et une locomotive ; au-dessous :
C. JÉHOTTE ; légende : TRAITÉ DE PAIX ENTRE LA
BELGIQUE ET LES PAYS-BAS ; exergue : 19 avril 1839.
2503. Poinçon des deux femmes.

Guioth, suppl. T. II, pl. XIII,
fig. 71.

MLXXXIX. La ville de Verviers à P. David. (1839.)
Module : 42 millimètres.

2504. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous :
J. LECLERCQ F.; légende : P. DAVID BOURGEMESTRE DE
VERVIERS MORT LE 30 JUIN 1839.
2505. *Rev.* Coin. Dans le champ : A SON DIGNÉ-
MAGISTRAT, -LA VILLE DE VERVIERS-RECONNAISSANTE.

Guioth. *Ibid.*, n° 234.

MLXXX. Prix de la Société d'agriculture et de botanique à Gand. (1839.) Module : 38 millimètres.

2506. *Av.* Coin. Profil de Flore à droite; au-dessous :
BRAEMT F.; légende : SOC. REG-AGRICULT.-ET BOTAN.
GAND.
2507. *Id.* Poinçon du profil.
2508. *Rev.* Coin. Couronne de fleurs et fruits entou-
rant le champ lisse.

Guioth, pl. XXXIX, fig 273.
Coll. Braemt.

MLXXXI. Même sujet. (1839.) Module : 42 millimètres.

2509. *Av.* Coin. Même profil que le précédent; au-
dessous : BRAEMT F.; légende : SOC : ROYALE-
D'AGRICULTURE-ET DE BOTANIQUE DE GAND.
2510. *Id.*
2511. Poinçon.
2512. Poinçon.
2513. Matrice.
2514. Matrice.

Guioth, suppl., pl. VIII, fig. N.
Coll. Braemt.

MLXXXII. *Même sujet.* (Projet de médaille.) Module : 37 millimètres.

2515. *Av.* Matrice. Profil semblable; mais ayant la tête moins garnie de fleurs et de fruits.

Coll. Braemt.

MLXXXIII. *Inauguration des embranchements du canal de Charleroi.* (1839.) Module : 47 millimètres.

2516. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :
BRAEMT F.; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES
BELGES.

2517. *Id.*

2518. Matrice du buste.

2519. *Rev.* Coin. Sous un groupe couronné et formé de fruits, d'un caducée, d'un gouvernail et d'une ancre : INAUGURÉS-PAR LE-ROI—5 AOUT 1839; légende : CANAUX ET CHEMINS DE FER *
EMBRANCHEMENT DU CANAL DE CHARLEROY.

Guith, pl. XLI, fig. 285.

Coll. Braemt.

MLXXXIV. *Médaille de sénateur.* Module : 50 millimètres.

2520. *Av.* Coin. L'écu de Belgique, soutenu par deux lions tenant des drapeaux, entouré du manteau royal et orné des drapeaux; au bas :
HART FECIT.

2521. *Rev.* Dans une guirlande de chêne et d'olivier : BELGIQUE-SÉNATEUR; table portant : CONSTITUTION 1831 et posée sur un sceptre et un bâton de justice.

Ibid., n° 304.

MLXXXV. Médaille de représentant. Module : 50 millimètres.

(L'avers est celui du n° 2520.)

2522. *Rev.* Coin. Semblable au précédent, excepté l'inscription qui porte : **BELGIQUE-REPRÉSENTANT.**

Ibid., n° 305.

MLXXXVI. Concours biennal pour la composition musicale. (1840.) Module : 50 millimètres.

2523. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi, ceint d'une couronne à feuilles de laurier et de chêne; au-dessous : **D'ARGENT. F.**; légende : **LÉOPOLD I ROI-DES BELGES.**

2524. *Rev.* Coin. La Belgique assise de face est entourée du génie de la musique et de quatre jeunes gens, à l'un desquels elle tend la main; légende : **CONCOURS BIENNAL DE COMPOSITION MUSICALE**; exergue : **ARRÊTÉ ROYAL DU 18 SEPTEMBRE 1840**; à côté : **D'ARGENT.**

2525. Poinçon. Id. sans légende ni exergue.

Guioth, suppl., t. II, pl. XIII,
fig. 70.

**MLXXXVII. Chambre de commerce de Tournai. (1840.)
Module : 30 millimètres.**

2526. *Av.* Poinçon. Femme assise à gauche tenant de la main droite un caducée et embrassant du bras gauche une ruche posée sur socle; à côté une proue de vaisseau et une urne portant : **ESCAUT.**

Guioth, suppl., pl. VIII, fig. P¹.
Coll. Braemt.

MLXXXVIII. La ville de Tournai aux maîtres des pauvres.
(1840.) Module : 48 millimètres.

(L'avers du n^o suivant.)

2527. *Rev.* Coin. Champ lisse entouré d'une couronne de chêne; légende : * LA VILLE DE TOURNAY
AUX MAITRES DES PAUVRES.

Coll. Jouvenel.

MLXXXIX. La ville de Tournai aux pompiers volontaires.
(1840.) Module : 48 millimètres.

2528. *Av.* Coin. Champ lisse surmonté d'une couronne civique; au bas deux branches d'olivier; légende : LA VILLE DE TOURNAY.

2529. *Rev.* Coin. Dans le champ : INCENDIES. — 19 JANVIER 1823-25 DÉCEMBRE 1829-12 SEPTEMBRE 1834-20 JUIN 1835-21 AOUT 1836-23 DÉCEMBRE 1836-10 SEPTEMBRE 1839-14 DÉCEMBRE 1840; légende : LA VILLE DE TOURNAY AU CORPS DES VOLONTAIRES POMPIERS *.

Coll. Jouvenel.

MXC. Société d'horticulture de Malines. (1841.)
Module : 45 millimètres.

(Avers du n^o 2873.)

2530. *Rev.* Coin. Dans une couronne de fleurs et de fruits : SOCIÉTÉ-D'HORTICULTURE-DE-MALINES.

Guioth, pl. XLVII, fig. 342.
Coll. Jouvenel.

MXCI. Tableau de De Bieffe à l'exposition de Gand. (1841.)
Module : 55 millimètres.

2531. *Rev.* Coin. Sur le tour : EDUARDO DE BIEFFE
BRUXELLENSI PICTORI; dans le champ : QUOD-

PRIMORUM BELGII-AD MARGARITAM PARM.-ANNO MDLXVI-
SIGNATAM RECLAMATIONEM-MIRA ARTE PICTAM-URBI
GANDAE-EXHIBUIT-MDCCCLXXXI.

Guioth, suppl., pl. IX, fig. 2¹.
Coll. Braemt.

**MXCII. Récompense nationale pour l'exposition des produits
d'industrie. (1844.)** Module : 63 millimètres.

2532. *Av.* La Belgique assise de face couronne deux
génies dont l'un tient une ruche ; à terre des
produits d'industrie ; exergue : les écus des
provinces et 1844.

2533. *Rev.* Coin. Couronne d'olivier ; légende :
EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE NATIONALE *
BRUXELLES. *

2534. Coin. Id. portant dans le champ : PREMIÈRE
CLASSE.

2535. Coin. Id. portant dans le champ : SECONDE
CLASSE.

Ibid., n° 318.

**MXCIII. Pose de la première pierre de la gare du Nord
à Bruxelles. (1844.)** Module : 57 millimètres.

2536. *Av.* Coin. Buste à droite du roi, en costume
militaire et portant le cordon de l'ordre de
Léopold ; légende : LÉOPOLD I-ROI DES BELGES.

2537. Id. (Cassé.)

2538. *Rev.* Coin. Dans le champ : PREMIÈRE PIERRE-PO-
SÉE LE 27 7^{ME} 1844. - LÉOPOLD I. - ROI DES BELGES. -
L. A. J. DESMAISIÈRES-MINISTRE-DES TRAVAUX PUBLICS ;
légende séparée du champ par un cercle :
CHEMIN DE FER * STATION DU NORD A BRUXELLES.

Ibid., n° 324.

MXCIV. Grand concours d'harmonie à Bruxelles. (1844.)

Module : 55 millimètres.

2539. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi ; au-dessous :
J. LECLERCQ.; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES
BELGES.

2540. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de chêne :
GRAND-CONCOURS D'HARMONIE-BRUXELLES-AUX SOCIÉTÉS-
CONCURRENTES-1844.

Ibid., n° 325.

MXCV. Même sujet. Module : 55 millimètres.

(L'avvers est celui du n° 2539.)

2541. *Rev.* Coin. Sous une lyre, une branche de laurier et des instruments de musique : LE GOUVERNEMENT-AUX SOCIÉTÉS-CONCURRENTES ; légende intérieure : GRAND CONCOURS D'HARMONIE ; légende extérieure séparée du champ par un cercle : 44^e ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE SEPTEMBRE 1830.

Ibid., n° 326.

MXCVI. Même sujet. Module : 55 millimètres.

(L'avvers est celui du n° 2539.)

2542. *Rev.* Coin. Couronne de laurier et guirlande de laurier avec palme ; légende séparée du champ par un cercle : 44^e ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE SEPTEMBRE 1830.

Ibid., n° 327.

MXCVII. Commission d'examen diplomatique. (1844.)

Module : 35 millimètres.

2543. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de branches

d'olivier au-dessus de laquelle un écu de Belgique : COMMISSION - D'EXAMEN - DIPLOMATIQUE - INSTITUÉE LE 15 OCTOBRE 1841.

Coll. Jouvenel.

MXCVIII. Prix de l'académie royale des sciences, lettres et arts de Belgique. (1841.) Module : 64 millimètres.

2544. *Av.* Femme assise à droite dans une salle d'étude et composant un livre; à ses pieds un écu de Belgique; à côté : JOUVENEL FEG. — Bordure ornée.

2545. Poinçon.

2546. Matrice.

2547. *Rev.* Coin. Champ lisse entouré d'une couronne d'olivier; légende: ACADEMIA. REGIA. SCIENTIAR. LITTER. ET. ART. BELGII *.

2548. Id. Cassé.

2549. Poinçon de la couronne.

Guioth, pl. XLVIII, fig. 345.

MXCIX. A Roland Lassus. (1844.) Module : 55 millimètres.

2550. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : WAUQUIER PINKIT.; légende : ROLAND-DE LATRE.

2551. Matrice.

2552. *Rev.* Coin. Dans un cartouche surmonté des armoiries de Lassus : UN GRAND HOMME EST DE TOUS LES AGES-ET LA RECONNAISSANCE EST DE TOUS LES INSTANTS.-AD MATHIEU; sous le cartouche : NÉ A MONS EN 1520-MORT A MUNICH-EN 1595.

Guioth, *ibid.*, fig. 347.

Coll. Veyrat.

• **MC. Prix de l'académie royale de médecine. (1841.)**
Module : 56 millimètres.

2553. Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :
JOUVENEL; légende : LÉOPOLD PREMIER - ROI DES
BELGES.

2554. *Rev.* Coin. Au centre un petit médaillon vide;
autour de ce médaillon sept autres : 1^{er} buste
à gauche, d'ANDRÉ VÉSALE 1514; 2^e buste à
gauche de VERHEYEN 1648; 3^e buste à gauche
de N. JOS. REGA 1690; 4^e buste à gauche de
R. DODONÉE 1518; 5^e buste à gauche de V. D.
SPIEGHEL 1587; 6^e buste à gauche de VAN HEL-
MONT 1577; 7^e buste à gauche de PALFYN 1650.

Conf. Guioth, pl. 4, fig. 322.
Coll. Jouvenel.

**MCI. Bénédiction de la première pierre de l'église Saint-Joseph,
près de Bruxelles. (1842.)** Module : 68 millimètres.

2555. *Av.* Coin. Façade de l'église, au-dessus de
laquelle l'emblème rayonnant de la Trinité;
légende en double ligne : LE VI AVRIL MDCCCLXII,
XI^{ME} ANNÉE DU RÈGNE DE S : M : LÉOPOLD I ROI DES
BELGES-S : R : LE CARDINAL STERCKX. ARCHEVÊQUE
DE MALINES A BÉNI LA PREMIÈRE PIERRE DE CETTE
ÉGLISE; exergue : A DIEU TOUT-PUISSANT-L'INDUSTRIE
BELGE; au bas : SUYS ARCH.-BRAEMT. SC.

2556. *Rev.* Coin. Sous une ruche et deux cornes
d'abondance trois compartiments. Le pre-
mier porte : SOCIÉTÉS-DE MUTUALITÉ INDUSTRIELLE-DE
COMMERCE ET NATIONALE-CHABONNAGES-MÉTALLURGIE-
CANAUX-CHEMINS DE FER-GLACES ETC; le 2^e figure
le plan d'une partie du quartier Léopold,

au-dessus duquel : SOCIÉTÉ CIVILE-POUR L'AGRANDISSEMENT ET L'EMBELLISSMENT-DE LA CAPITALE ; le 3^e porte : C^{TE} F^O PH^E MEEUS-RITTWEGER-DELVAUX DE SAIVE-F. BASSE-C^{TE} H. DE BAILLET-J. B. VAN VOLXEM-F. DEMUNCK-C^{TE} COGHEN-X. BENARD-GRÉBAN ; légende : SOCIÉTÉS PLACÉES SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE.

2557. Id. Légèrement tracé à lignes.

Guioth, pl. LII, fig. 332.
Coll. Braemt.

MCII. Prix de l'académie des beaux-arts de Bruxelles. (1843.)
Module : 37 millimètres.

2558. *Av.* Coin. Buste à gauche du roi en uniforme militaire ; au-dessous : BRAEMT F. ; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.

2559. Poinçon du buste.

2560. *Rev.* Coin. Champ lisse entouré d'un grènetis ; légende : ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS
** BRUXELLES **

Guioth, suppl., t. I, pl. X,
fig. C².

MCIII. Même sujet. (1843.) Module : 36 millimètres.

2561. Coin. Buste à gauche du roi ; au-dessous : BRAEMT. F. ; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.

Guioth, suppl., pl. I, fig. B².

MCIV. A la reine Victoria. (1843.) Module : 40 millimètres.

2562. *Av.* Coin. Profils conjugués du roi et de la

reine des Belges, à droite; légende : LÉOPOLD I-
LOUISE D'ORLÉANS.

2563. *Rev.* Coin. Dans une couronne de fleurs et de
feuilles : A-LA REINE-VICTORIA—13 SEPTEMB.-1843.

Guioth, pl. LIX, fig. 362.
Coll. Jouvenel.

MCV. Médaille d'huissier de la bibliothèque royale.

Module : 50 millimètres.

2564. *Av.* Coin. Armoiries de Belgique dans une
guirlande de fleurs; légende : BIBLIOTHÈQUE
ROYALE * BRUXELLES *.

2565. *Rev.* Coin. Entre deux rosettes : HUISSIER.

Ibid., n° 355.

MCVI. Mort de Pierre Simons. (1843.)

2566. *Av.* Poinçon. Son buste à gauche.

Guioth, suppl., t. I, pl. LV,
fig. 270.

MCVII. A la mémoire d'Arthur Hennebert. (1844.)

Module : 46 millimètres.

2567. *Av.* Coin. Profil à droite du roi; au-dessous :
JOUVENEL. F; légende : LÉOPOLD I, -ROI DES BELGES.

2568. *Rev.* Coin. Dans le champ : A LA MÉMOIRE-
D'ARTHUR HENNEBERT-DE TOURNAY-ÉLÈVE DE L'UNI-
VERSITÉ DE GAND.-IL AVAIT PRIS PART AU CONCOURS-
UNIVERSITAIRE DE 1843-1844-PLACÉ SUR LA MÊME
LIGNE QUE SON CONCURRENT,-IL POUVAIT ESPÉRER
D'ÊTRE PROCLAMÉ-PREMIER EN HISTOIRE.-LA MORT
L'A EMPÊCHÉ DE SUBIR LA-DERNIÈRE ÉPREUVE DU
CONCOURS.-LE 5 JUILLET 1844 A L'AGE DE 24 ANS-

IL A PÉRI DANS LES EAUX DE LA LYS.—PUISSE CE
SOUVENIR CONTRIBUER—A ADOUCIR LES REGRETS— DE SA
FAMILLE.

Guioth, suppl., t. I, pl. XIII,
fig. 44.
Coll. Jouvenel.

MCVIII. La Société Cockerill reconnaissante à D. Bartels.
(1844.)

2569. *Av.* Coin. Buste à gauche du roi en uniforme
militaire; au-dessous : BRAEMT. F.; légende :
LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.

2570. Poinçon du buste.

2571. *Rev.* Coin. Dans le champ : HOMMAGE-DE RECON-
NAISSANCE.—A J. C. D. BARTELS A COLOGNE-COMMISSAIRE
MINISTÉRIEL, CONSUL ET-CONSEILER DE S : M : LE ROI
DE BAVIÈRE,—CONSUL DE LA GRÈCE,—OFFICIER ET CHEVA-
LIER-DE PLUSIEURS ORDRES; deux branches de
laurier et de chêne au-dessous desquelles :
JUILLET 1844; légende : LA SOCIÉTÉ COCKERILL
A SERAING.

Guioth, suppl., t. I, pl. XIV,
fig. 43.
Coll. Braemt.

**MCIX. Premier anniversaire de la jonction de l'Escaut au Rhin
par un chemin de fer. (1844.)** Module : 72 millimètres.

2572. *Av.* Coin. Les deux fleuves assis de face et se
donnant la main. D'un côté et à l'horizon le
dôme de Cologne, et de l'autre côté la cathé-
drale d'Anvers; légende : JONCTION DE L'ESCAUT
ET DU RHIN PAR CHEMIN DE FER; exergue : ANVERS
13 OCTOBRE-1843-VERACHTER DIR. HART FECIT.

2573. Poinçon des deux fleuves.

2574. *Rev.* Coin. Ancre à laquelle sont suspendus les écussons d'Anvers et de Cologne; légende : UNION DE COLOGNE ET D'ANVERS. * PREMIER ANNIVERSAIRE 13 OCTOBRE 1844. * (Bordure cassée.)

Guioth, suppl. pl. XIV, fig. 46.

MCX. Récompense de la Société de philanthropie à Bruxelles.
(1844.)

2575. *Av.* Coin. Profil à gauche du Roi, au-dessous : BRAEMT. F.; légende : LÉOPOLD PREMIER - ROI DES BELGES.

2576. Poinçon du profil.

2577. *Rev.* Coin. Champ lisse entouré d'un ornement posé sur une couronne de chêne; légende : OFFERTE PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE PHILANTHROPIE.

2578. Id.

2379. Id.

2580. Id.

2584. Poinçon.

Guioth, suppl., t. I, pl. XII,
fig. 5.
Coll. Braemt.

MCXI. Jeton de jeu de la maison d'Arenberg. (1844.)
Module : 30 millimètres.

2582. *Av.* Coin. La Fortune à gauche versant une corne, de laquelle s'échappent des monnaies; légende : OMNIBUS-ANCEPS.

2583. Poinçon de la Fortune.

2584. *Rev.* Coin. Les armoiries de la maison d'Arenberg, sommées d'une couronne ducale et inscrites dans une figure ovale.

2585. Poinçon.

Guioth, suppl., t. I, pl. XII, fig. 4.
Variété ayant au revers les ar-
moiries entourées d'un man-
teau ducal et d'une légende.
Coll. Jouvenel.

MCKII. Médaille de reconnaissance. (1844.)

Module : 47 millimètres.

2586. *Av.* Coin. Couronne de fleurs et de fruits en-
tourant un champ lisse ; sur la banderole de
la couronne on lit : BAUHIN - LINVÉ - TOURNEFORT-
MILLER-JUSSIEU-LAMARCK-GESNER.

2587. Poinçon.

2588. *Rev.* Coin. Champ lisse.

Guioth, suppl., t. I, pl. XV,
fig. 48.
Coll. Braemt.

MCKIII. Monument érigé à la mémoire de J.-B. Thorn

(1845.) Module : 60 millimètres.

2589. *Av.* Coin. Profil du gouverneur à gauche ;
au-dessous : VEYRAT F. ; légende : JEAN BAPTISTE
THORN-GOUV¹ DU HAINAUT.

2590. *Rev.* Coin. Monument funéraire entre les
mots : VAN ASSCHE-SCULP.-GOUEL-ARCH. ; sur la
table du monument : NÉ-A REMICH 1783-MORT-
A MONS EN 1841 ; légende : ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION
POPULAIRE ; exergue : 1845-VEYRAT FECIT.

Guioth, suppl., t. I, pl. XVII,
fig. 30.
Coll. Veyrat.

MCXIV. Cercle des arts à Bruxelles. (1845.) Module :
35 millimètres.

2591. *Av.* Coin. Profil à droite d'Apollon; au-dessous : JOUVENEL.

2592. *Rev.* Champ lisse; légende : CERCLE DES ARTS
* BRUXELLES *.

Guioth, suppl., t. I, pl. XIX,
n° 34.
Coll. Jouvenel.

MCXV. Conservatoires royaux de musique à Bruxelles et à Liège. (1845.) Ovale. Hauteur : 440 millim.; largeur : 33 millim.

2593. *Av.* Coin. La musique tenant une harpe et prenant son vol à droite; légende : CONSERVATOIRE ROYAL-DE BRUXELLES; au-dessous : J. LECLERCQ.

2594. Poinçon.

2595. *Rev.* Coin. Écu de Belgique dans un cartouche, sommé d'une couronne; au-dessous une banderole portant : L'UNION FAIT LA FORCE.

2596. Poinçon de l'écu.

2597. *Av.* Coin. Semblable à celui du n° 2593 et portant : CONSERVATOIRE-ROYAL DE LIÈGE.

(Le revers est celui qui est décrit au n° 2595.)

Guioth, suppl., t. I, pl. XXII,
fig. 55.

MCXVI. Au général Mélinet. (1845.) Module : 50 millimètres.

2598. *Av.* Coin. Son profil à gauche; au-dessous : VEYRAT-1845.

2599. *Rev.* Coin. Dans une guirlande d'une branche de laurier et d'une branche de chêne : BRUXELLES-WALHEM-CUMPTICH-BERCHEM — NÉ A CORBEIL EN 1768 — 1830.

Guioth, suppl., t. I, pl. XIX,
fig. 39.
Coll. Veyrat.

MCXVII. Médaille de surveillant au musée royal. (1845.)
Module : 50 millimètres.

2600. *Av.* Coin. Semblable au n° 2564, sauf la légende qui porte : MUSÉE ROYAL ** BRUXELLES **.
2604. *Rev.* Entre deux rosettes : SURVEILLANT.

Guioth, suppl., t. I, pl. XVI,
fig. 27.

MCXVIII. Réorganisation de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts. (1845.) Module : 50 millimètres.

2602. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous : J. LECLERCQ.; légende sur une bande : LÉOPOLD PREMIER ROI DES BELGES.***
2603. *Rev.* Femme debout tendant une couronne de la main droite et le bras gauche au-dessus d'un groupe de sept femmes qui tiennent des attributs des sciences et des arts; au-dessus : ACADÉMIE ROYALE-DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS; exergue : ARRÊTÉ ROYAL DU 1^{ER} X¹⁸⁴⁵.

Guioth, *ibid.*, pl. XII, fig. 68.
Suppl. t. II.

MCXIX. A la mémoire du comte d'Arschof. (1846.)
Module : 60 millimètres.

2604. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : VEYRAT-FECIT; légende : P. J. M. C^{TE} D'ARSCHOT SCHOONHOVEN-NÉ LE 24 DÉCEMBRE 1774.
2605. Poinçon du buste.
2606. *Rev.* Coin. Banderole sur laquelle on lit : ESPOIR POUR GUIDE; plus l'écu du comte sous lequel : MEMBRE DU CONSEIL GÉN^{AL}-DU DÉP^T DE LA MEUSE-INF^{RE}-PRÉSIDENT DU CANTON DE LOOZ-SOUS LE

CONSULAT ET L'EMPIRE-CONSEILLER PRIVÉ EN 1814-
CONSEILLER D'ÉTAT EN 1816-GOUVERNEUR DU BRABANT
MÉR^{AL} EN 1818-MEMBRE DE LA 1^{RE} CHAMBRE DES ÉTATS
GÉN^X EN 1825.-MEMBRE DU CONGRÈS NATIONAL
EN 1830-VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT 1834-G^D MARÉ-
CHAL DE S. M. LE ROI DES BELGES-MORT EN FONCTIONS-
LE 14 JUIN 1846 ; au bas : IL FUT TOUJOURS DÉVOUÉ
A SON PAYS.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXIX,
fig 407.
Coll. Veyrat.

MCCXX. Confédération des libéraux belges. (1846.)

Module : 68 millimètres.

2607. *Av.* Coin. Table entourée d'une branche de
chêne et d'olivier, portant : CONFÉDÉRATION-
GÉNÉR. DU LIBÉRALISME BELGE-PROGRAMME DU CON-
GRÈS. - 1 - RÉFORME ÉLECTORALE. - 2 - INDÉPENDANCE
RÉELLE-DU POUVOIR CIVIL.-3-ENSEIGNEM. DE L'ÉTAT-
SOUS LA DIR. EXCLUSIVE-DE L'AUTORITÉ CIVILE. - 4. RE-
TRAIT DES LOIS REACTIONNAIRES. - 5 - AUGMENTATION
DU NOMBRE DES REPRÉSENTANTS-ET DES SÉNATEURS A-
RAISON D'UN REPRÉSENTANT PAR 40,000 AMES ET D'UN
SÉNATEUR PAR 80,000 AMES.-6-AMÉLIORATION DE LA-
CONDITION DES CLASSES-OUVRIÈRES ET INDIGENTES.-LE
CONGRÈS NE SE DISSOUT PAS. - IL S'AJOURNE INDÉFINI-
MENT ; légende supérieure : CONSTITUTION BELGE.
ART. 19 LES BELGES ONT LE DROIT DE S'ASSEMBLER.-
ART. 20. LES BELGES ONT LE DROIT DE S'ASSOCIER ;
légende inférieure : PREMIÈRE ASSEMBLÉE A L'HOTEL
DE VILLE DE BRUXELLES LE 14 JUIN 1846.-DEFAQCZ
PRÉSIDENT. 326 DÉLÉGUÉS PRÉSENTS.
2608. *Rev.* Coin. Dans le champ, sous les mots :
DÉLÉGUÉS PRÉSENTS et en deux colonnes : AEL-

BRECHT, ALLARD-PECQUEREAU, ALLARD-KUPPENS, ANTHEUNIS, C. ANTHEUNIS, ANTONY, ARNOLDY, AUDENT, BACQUIN, BARTELS, BAUX, BAYET, BAYOT, BEGHIN, BEHR, J. BEHR, BEKAERT, BIEBUYCK, BISCHOFF, BOETZ-D'HAMER, BOMAL, BOURLARD, BRAAS, BREULS, BRIARD, BRICOULT, BRICOURT, BRUNEAU, BURCK, BRUYNEELS, CANS, CAPITTE, CARION, CARTON, CATTEAUX-WATTEL, CAULIER-CAUVIN, CEULEMANS, CHAFFAUX, CHAMPAGNE, CHANTRELL, CHARLIER, CHARLIER-GERARD, CLAES, CLOSSET, COLETTE, COPPENS, COUNE, COUSIN-DUCHATEAU, CRAME, CRICK, CRIQUELION, CROUSSE, D'AUTREBANDE, D'AUXI, A. DAVID, DAVID, DE BARÉ DE COMOGNE, DE BARÉ DE COMOGNE (B.), DE BAY, DE BEHAULT DU CARMOIS, DEBONNE, DEBREYNE-PEELLAERT, DE BRONGKART, DE BROUX, DE BROUX, DE BURLET, DEBY, DE CECIL, DECLERCQ, DECODT, DE CONTRERAS, DE DONCKER, E. DEFACQZ, DEFACQZ, DE FAVEREAU, DEFAYS-DUMONCEAU, DE FRANQUEN, DEGARDIN, DE GHOUY, DEHEEN, DELAFONTAINE, DE LAROCHEBLIN, DELBRUYÈRE, DE L'EAU, DE LEHAYE, DELESCLOSE, DELEZAACK, D'ELFOSSE, D'ESPIERRES, DELHASSE, DELLOYE, DE LOOZ-CORSWAREM, DE LOOZ-CORSWAREM, DELPORTE, DELUESEMANS, C. DELUESEMANS, DELWARDE, DEMARET, DENECK, DE NONNANCOURT, DEPAUW, DE POEDERLÉ, DE PUTTE, DEQUESNE, DEREUX, DE ROUBAUX, DE ROYER, DE RYCK, DESCHAMPS, DESCHIETÈRE, DESCLÉE-FONTAINE, DE SELYS-LONGCHAMPS, DE STEIGER, DE STOCKEM, DESTOOP-DEBACKER, DEVAUX-THYRION, DEVILLERS, DEWAGENEER, D'HANE, DIDION, DIDOT, DINDAL, DOLEZ, DOUTREMER, DRÉZE, DUBIEZ, F. DUBIEZ, DUBOIS-VANSEVEREN, DUCHAINE, DUCHATEAU, A. DUCHATEAU, DUPRÉ, DUPRET, FAIDER, FELIX, FEVRIER, FIERAIN, FIZENNE,

FLAMENG, FONTAINAS, FORGEUR, FRAEYS, FRANSMAN,
FRÈRE, FRÈRE-ORBAN, FRISON, FUNCK, GENDEBIEN,
GERARD, GERVOISE, GHEUDE, GHYSENS, GILLON, GIL-
MONT, GODIN, GILSON, GOENS, GOETHALS, GOFFINT,
GORRISSSEN, GRISAR, GROSPILS, GUILMOT, HABART,
HALLET DE GENEFFE, HAMBROECK, HANNECART, HANO-
LET, HANSSENS-HAP, HEMRICOURT, HENNEQUIN, HERLA,
HERMAN, HERMANS, HERRY-VISPOEL, HONLET, HUWART,
ISAAC, JACOBS, JACOBS-BEECKMANS, JADOT, JANSSENS,
F. JANSSENS, F. JOURET, JOURET, JUDOC-MOLLARD,
KAISON, KEGELJAN, LAGASSE, LAISNÉ, LAMAYE, LAM-
BOTTE, H. LAMBOTTE, LAURENT, LAVARY, LEBEAU, LE-
BOULANGÉ, LEBRUN, LECOCQ, L. LECOCQ, LEFEBVRE, LE-
HARDY DE BEAULIEU, LEJEUNE-CARLIER, LELEU, LELIÈ-
VRE, LEROY, LHOEST, LIBERT, LIEFMANS, LIEVENS, LION,
LOISELET-BOUVART, LONHIENNE, LONS, MACAU, MACORS,
MAERTENS, MAIHEU, MALEVE, MANFROY, MANILIUS,
MARICHAL, MAROUSE, MARQUET, MARSCHOUVV, MAR-
TROYE, MASCART, MASSART, MASSART, MASSOT, NA-
VEAUX, MATHIEUX, MATHOT, MATTHYSSENS, MAUROY,
MERGHELINCK, MERLIN, MESKENS, METDEPENNINGEN,
MEURS, MEYNNE, MICHOTTE, MINOT, MULLER, NAMÈCHE,
NALINNE, NEEF, PALMART, PARDON, PATTE, PÉCHER,
PECHER, PEEMANS, PEPIN, PERLAU-VANDERHEYDEN,
PICARD, PIERARD, PIERCOT, PIERON, PINGRET, PON-
CELET, PRÉVOST, PROVÉ, PYCKE, REMY-MASTRAETEN,
RENARD-VAN ISEGEM, ROBAEYS, ROBERT, ROBERT-BRA-
BANT, ROELS, ROGIERS, ROUSSEL, SAQUELEU, SAVART,
SCHOENMAKERS, SMETS, SNOECK, SONNEVILLE, SOUPART,
SPITAEELS, STEVENS-DE BISSCHOP, STIELLEMANS, STORME,
TACK, TEUWENS, THIRY, THOMAS-LAFRANCQ, TOMBEUR,
TOPS, TOUSSAINT, VALKE, VANDENBOGARDE, VAN ASSCHE,

VANCLEEMPUTTE, VANDEKERKHOVE-DIEBKENS, VANDEN BERGHE, VANDEN BERGHE, VANDENBRANDEN, VANDENHOVE, VANDENNEST, VANDENPEEREBOOM, VANDERKINDERE, VANDERSTRAETEN, VANDERSTRAETEN - DUMONT, VANDEVELDE, VANGOIDTSNOVEN, VANHUFFEL, VANOVERWAELE, VANPOTTELSBERGHE DE LA POTTERIE, VAN RENTRERGHEM, VAN WOUMEN, VERBEEKE-RECK, VERBEKE, VERBERCK-MOES, VERDUSSEN, VERGAUWEN, VERHAEGEN, VERZYL, VIELVOYE, VOUWÉ, VRYSENS, VUES, WALA, WASSEGE, WATTECANT, WILGOT, WINS, WITTOUCK, WYTSMAN.

Guioth, suppl., t. I, pl. 24,
fig. 75.
Coll. Jouvenel.

MCCXXI. Ouverture du chemin de fer de Paris vers Bruxelles.
(1846.) Module : 75 millimètres.

2609. *Av.* Génie ailé de face posant une branche de laurier sur un cartouche au profil du roi des Français avec : LOUIS PHILIPPE I^{er} ROI DES FRANÇAIS; et une couronne de laurier sur un autre cartouche au profil du roi des Belges avec : LÉOPOLD I^{er} ROI DES BELGES; au-dessous : HART-FECIT.
2610. Poinçon sans les profils. (Cassé.)
2611. *Rev.* Coin. Deux femmes, Paris et Bruxelles portant des couronnes crénelées, assises de face et se donnant la main; légende : INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE BRUXELLES A PARIS. Sur un socle : C. J. DEBAVAY, -MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS; exergue : 14 JUILLET 1846. Le nom du graveur est biffé.
2612. Poinçon des deux femmes.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXIV,
fig. 77.

MCCXXII. Mort du peintre Vander Haert. (1846.)

Module : 63 millimètres.

2613. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous :
JOUVENEL F.; légende : H. A. V. VANDER HAERT
NÉ A LOUVAIN EN 1794 MORT A GAND EN 1846.

2614. *Rev.* Dans un serpent se mordant la queue :
AU-PEINTRE EMINENT-QUI CONSACRA-SES DERNIÈRES
ANNÉES-A LA DIRECTION-DE-L'ACADÉMIE ROYALE-DE
GAND; légende: TÉMOIGNAGE D'ADMIRATION ET DE
REGRET *.

Guioth, suppl., t. II, pl. XXVII,
fig. 95.

Coll. Jouvenel.

MCCXXIII. Inauguration de la statue de Simon Stevin à

Bruges? (1846.) Module : 48 millimètres.

2615. *Av.* Coin. Son buste à droite; légende : SIMON
STEVIN; au-dessous : INAUG. MDCCC XLVI.

2616. *Rev.* Coin. Armoiries de Bruges soutenues par
un ours et un lion posés sur une banderole
portant : S. P. Q. B.

2617. *Id.* fendu.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXV,
fig. 80.

MCCXXIV. L'administration communale de Tournai à Julien

Paquet. (1846.) Module : 48 millimètres.

2618. *Rev.* Coin. Dans le champ et sous une étoile :
VIGILANTI,-PERITO,-JUVENTUTIS AMANTI,-EAMQUE TRI-
GINTA-ANNOS DOCENTI-JULIANO PAQUOT-DICAT.-SENATUS
TORNACENSES-ANNO MDCCCXLVI.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXVI,
fig. 89.

MCXXV. A François Van Campenhout. (1846.)

Module : 50 millimètres.

2619. *Av.* Coin. Son profil à droite; au-dessous : VEYRAT P. 1846; légende : FRANÇOIS VAN CAMPENHOUT.

2620. *Rev.* Dans une couronne de chêne : A-L'AUTEUR-DE LA-BRANBANÇONNE. — NÉ A BRUXELLES-EN 1779. — 1830.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXVI,
fig. 87.

Coll. Veyrat.

MCXXVI. Prix pour l'Académie de médecine de Belgique.

Module : 49 millimètres.

2621. *Av.* Coin. Profil à droite du roi, ceint d'une couronne de chêne; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.

2622. *Id.*

2623. *Matrice.*

2624. *Rev.* Coin. Au centre un médaillon vide entouré de sept autres médaillons renfermant les bustes de : ANDRÉ VESALE 1514; PALFYN 1650; N. JOS. REGA 1690; R. DODONÉE 1548; V. D. SPIEGEL 1578; VANHELMONT 1577; VERHEYEN 1648; le tout entouré d'une guirlande d'olivier avec rubans; au-dessous : ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXII,
fig. 53.

Six petits coins aux noms des lauréats y sont joints, savoir :

2625. Coin portant : J. CROCQ-DOCT.-MÉD.-1849.

2626. *Id.* portant : J.-CROCQ-DOCT.-MÉD.-1850.

2627. Id. portant : P. J. MALCORPS-DOCT.-MÉD.-1850.
2628. Id. portant : E. REY-DOCT.-MÉD.-1850.
2629. Id. portant : A. C. SAUCEROTTE-DOCT.-MÉD.-1850.
2630. Id. portant : M^r-LEGRAND-DOCT. MÉD. 1852.

MCXXVII. Ministère du 13 août 1847. Module : 63 millimètres.

2631. *Av.* Coin. Sur une table à bordure ornementée et surmontée d'un écu aux armes de Belgique entre deux branches d'olivier : CH. ROGIER,-MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DE HAUSSY-MINISTRE DE LA JUSTICE.-C. D'HOPFSCHMIDT,-MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.-L. VEYDT,-MINISTRE DES FINANCES.-B^{on} CHAZAL.-MINISTRE DE LA GUERRE.-FRÈRE-ORBAN.-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ; au-dessus : CABINET
12 AOUT.
2632. *Rev.* Coin. Sous les mots : SESSION 1847-1848 : LIEDTS, PRÉSIDENT. — VERHAEGEN ET DELFOSSE, VICE-PRESIDENT (*sic*). — DE VILLEGAS, TROYE-T'KINDT DE NAYER, ET AL. DUBUS SÉCRÉT. — C^{tes} DE BAILLET-LATOUR ET DE BONNE, QUEST ; au-dessous et en deux colonnes : ANSPACH, BIEBUYCK, BRABANT, BRICOURT, BROQUET-GOBLET, BRUNEAU, CANS, CASTIAU, CLEP, COGELS, COPPIETERS, D'ANETHAN (B), D'AUTREBANDE, DAVID, DE BAILLET-LATOUR (C), DE BONNE, DE BREYNE, DE BROUCKERE, DECHAMPS, DE CHIMAY (P), DE CLIPPELE, DE CORSWAREM, DEDECKER, DE FOERE, DE GARCIA DE LA VEGA, L'ABBÉ DE HAERNE, DE KERCHOVE DE DENTERGHEM, DE LA COSTE (B), D'ELHOUGNE, DE LEHAYE, DELFOSSE, DE MAN D'ATTENRODE (B), DE MERODE (C), DE MEESTER, DE MEULENAERE (C.), DE ROO, DE SAIVE, DE SÉCUS (B), DESTRIVEAUX, DE TERBECQ (B), DE THEUX (C), DE TORNACO (B), DE

T'SERCLAES (B), DEVAUX, DE VILLEGAS, D'HANE,
D'HOFFSCHMIDT, D'HUART (B), DOLEZ, DONNY, DUBUS
(AINÉ), DUBUS (AL), DUMONT, DU ROY DE BLICQUY,
EENENS, ÉLOI DE BURDINNE, FAGNART (*sic*), FALLON,
HADELIN DE LIEDEKERKE (C), HENOT, HERRY-VISPOEL,
HUWENERS, FRÈRE-ORBAN, GILSON, JONET, LANGE,
LEBEAU, LE HON (C), LEJEUNE, LESOINNE, LIEDTS,
LOOS, LYS, MAERTENS, MALOU, MANILIUS, MAST DE
VRIES, MERCIER, MORREAU, NOTHOMB, ORBAN, ORTS,
OSY (B), PIRMEZ, PIRSON, RAIKEM, RODENBACH,
ROGIER, ROUSSELLE, SCHEYVEN, SIGART, SIMONS,
THIENPONT, THIELEMANS, T'KINDT DE NAYER, TRE-
MOUROUX, TRUYE, VAN CUTSEM, VAN CLEEMPUTTE,
VANHUFFEL, VAN DEN EYNDE, VAN DEN STEEN, VAN
BEERIENGHE, VERHAEGEN, VEYDT, VILAIN XIII (V),
WALLAERT, ZOUBE. — CHÉV. HUYTTENS GREFFIER.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXXI
fig. 147.
Coll. Jouvenel.

MCKXVIII. Concours de chant. (1847.) Module : 57 millimètres.
(Avers n° 2536.)

2633. *Rev.* Coin. Dans le champ : CONCOURS-DE CHANT
D'ENSEMBLE - A BRUXELLES-LE - 26 SEPTEMBRE-1847 ;
légende séparée du champ par un grènetis :
17^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXXV,
fig. 439.
Coll. Jouvenel.

MCKXIX. Union musicale des Flamands et des Allemands.
(1847.) Module : 57 millimètres.

2634. *Av.* Coin. Femme tenant une lyre et s'ap-
puyant sur un harde tenant une harpe

sur laquelle on lit : **BRAEMT INV. ET FECIT**; à l'horizon une vue de Gand; légende : **VLAEMSCH-DUIJSCH ZANG VERBOND**; exergue l'écu de Belgique posé sur une guirlande de feuilles.

2635. *Rev.* Coin. Sous une lyre posée sur des branches de chêne et de laurier : **EERSTE VERJARINGSFEEST-GEVIERD TE GENT-OP DEN-XXVII-XXVIII JUNY-MDCCCXLVII**. Au bas l'écusson de Gand posé sur deux trompettes en sautoir ornées chacune d'une banderole, l'une aux armes de Bruxelles, l'autre aux armes de Cologne.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXX,

fig. 443.

Coll. Braemt.

MCXXX. Exposition de l'industrie belge. (1847.)

Module : 56 millimètres.

2636. *Av.* Coin. Buste à gauche du roi en uniforme militaire; légende : **J. LECLERCQ.**; légende : **LÉOPOLD I ROI DES BELGES.**

2637. *Rev.* Arcade à hauteur d'appui, sur laquelle se trouvent des couronnes et des palmes. Derrière l'arcade un génie debout. Au premier plan une femme assise à gauche tenant une palme et tendant une couronne vers une autre femme debout à gauche; à côté de celle-ci un petit génie, et aux pieds de la première femme un petit génie accroupi; à terre une ruche et un écu de Belgique, sommé d'une couronne; exergue : **EXPOSITION-1867.**

Guioth, suppl., t. I, pl. XXXV,

fig. 440.

MCXXXI. Récompense destinée à l'exposition d'industrie.
(1847.) Module : 46 millimètres.

2638. *Av.* Coin. Buste à gauche du roi en uniforme militaire; au-dessous : BRAEMT F.; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.
2639. *Rev.* Coin. Au-dessus d'une ruche avec abeilles et deux branches de chêne et d'olivier : EXPOSITION-DE-L'INDUSTRIE-RÉCOMPENSE ACCORDÉE-A.; légende : HABILITÉ-MORALITÉ.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXXVI,
fig. 444.
Coll. Braemt.

2640. Variété portant : RÉCOMPENSE NATIONALE-A. (iné-
dit). (Cassé.)

MCXXXII. Exposition agricole. (1847.) Module : 35 millimètres.

2641. *Av.* Coin. Buste à gauche du roi en uniforme militaire; au-dessous : BRAEMT. F.; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.
2642. *Rev.* Coin. Sous une couronne royale : OUVERTE-SOUS LES AUSPICES-DU GOUVERNEMENT-PAR LA SOCIÉTÉ-LINIÈRE. Au-dessous un petit cartouche portant 1847 et posé sur une guirlande formée de fleurs et de fruits; légende : SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXXV,
fig. 438.
Coll. Braemt.

MCXXXIII. Les numismates à Lelewel. (1847.)
Module : 50 millimètres.

2643. *Av.* Coin. Son profil à droite; au-dessous : VEYRAT F.

2644. *Rev.* Coin. Dans le champ : LES NUMISMATES-
A LEUR-ILLUSTRE MAITRE-J. LELEWEL.-NÉ A VARSOVIE-
EN 1786. — Bordure étoilée.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXXIV,
fig. 433.
Coll. Veyrat.

MCXXXIV. Statue érigée à Godefroid de Bouillon. (1848.)
Module : 72 millimètres.

2645. *Av.* Coin. Buste à gauche du prince, casqué,
tenant une lance et un bouclier avec croix ;
légende : GODEFRID. BVLLON. DVX LOTH.-MARCH.
ANTV. REX HIEROS. ; au-dessous : SIMONIS SCULP.
HART FEC. MDCCCXLVIII.

2646. Poinçon du buste.

2647. *Rev.* Coin. Vue du monument érigé à
Bruxelles ; légende : HEROI SVO PATRIA POSVIT.
A. MDCCCXLVIII ; au bas : SIMONIS SCULPT. HART. FEC.

2648. Poinçon du monument.

Guioth, suppl., t. I, pl. XLIX,
fig. 228.

MCXXXV. La Belgique conserve son indépendance. (1848.)
Module : 28 millimètres.

2649. *Av.* Coin. Buste à gauche du roi en uniforme
militaire ; au-dessous : légende : LÉOPOLD PRE-
MIER - ROI DES BELGES.

2650. Variété au nom de : JOUVENEL. F.

2651. *Rev.* Coin. Sur une étoile : 1830, entouré des
neufs écussons des provinces ; légende : LA
BELGIQUE GARDERA SON INDÉPENDANCE ET SA NATIO-
NALITÉ 1848.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXXVIII,
fig. 454.
Coll. Jouvenel.

MCXXXVI. Abaissement du cens électoral. (1848.)

Module : 50 millimètres.

2652. *Av.* Coin. Buste à droite du roi en uniforme militaire; légende : LÉOPOLD ROI-CONSTITUTIONNEL. — Bordure ornée. .

2653. Poinçon du buste.

2654. *Rev.* Coin. Sur une table, entourée d'une branche de chêne et d'olivier : * -ABAISSEMENT DU CENS-ÉLECTORAL-—-RÉFORME-PARLEMENTAIRE-—-FONDS VOTÉS-POUR L'AMÉLIORATION-DU SORT DES OUVRIERS; légende : * LE ROI GARDE SES SERMENTS * LA NATION GARDERA LES SIENS * 1848+.

Poinçon du revers.

Guioth, suppl., t. I, pl. XXXIX,
fig. 464.

Coll. Jouvenel.

MCXXXVII. Distribution des drapeaux à la garde civique.

(1848.) Module : 50 millimètres.

2655. *Av.* Coin. Buste à droite du roi en uniforme militaire; légende : LÉOPOLD ROI-CONSTITUTIONNEL. — Bordure ornée.

2656. *Rev.* Trophée de drapeaux; double légende séparée du champ par un grènetis : 48^e ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE SEPTEMBRE 1830-DISTRIBUTION DES DRAPEAUX AUX GARDES CIVIQUES DU ROYAUME.

Guioth, suppl., *ibid.*, pl. XL,
fig. 474.

Coll. Jouvenel.

MCXXXVIII. Prix pour l'exposition agricole.

(1849.) Module : 50 millimètres.

2657. *Av.* Profil à gauche du roi, ceint d'une couronne de feuilles de laurier et de chêne; sur

le col L. WIENER; légende : LÉOPOLD I ROI DES BELGES.

2658. *Rev.* Deux femmes, tenant chacune une couronne, entourent d'un feston de fleurs un cartouche posé contre une ruche et une corne d'abondance; exergue : l'écu de Belgique posé contre une charrue.

2659. Poinçon.

Guioth, suppl., t. I, pl. LI,
fig. 173.

MCXXXIX. Exposition industrielle et agricole dans les Flandres. (1849). Module : 47 millimètres.

2660. *Av.* Coin. Profil à droite du roi; au-dessous : J. LECLERCQ F.; légende : LÉOPOLD I ROI DES BELGES.

2661. *Rev.* Coin. Pierre supportant des tables qui portent : ARRÊTÉ ROYAL-DU 22 OCTOBRE-1848; à côté trois femmes, des produits d'agriculture, un lion couché, un remorqueur et le beffroi de Gand; légende : EXPOSITION DES FLANDRES; exergue : 1849; J. LECLERCQ. F.

2662. Poinçon.

Guioth, *ibid.*, pl. LIV, fig. 265.

MCXL. Prix accordé par la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. (1868.)

2663. *Av.* Matrice de la tête de Minerve, à droite.

Guiot, suppl., t. I, pl. XXXVIII,
fig. 457.
Coll. Veyrat.

MCXLI. Récompense nationale. (1849.) Module : 58 millimètres.

2664. *Av.* Coin. Buste à gauche du roi en uniforme

militaire; au-dessous : HART FECIT; légende :
LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES. — Bordure
grênetée.

2665. *Rev.* Coin. La Belgique debout et de face dis-
tribue des récompenses à différentes per-
sonnes, qui sont groupées autour d'elle; lé-
gende : RÉCOMPENSE-NATIONALE; au bas : HART. F.;
exergue : CHOLÉRA-1849.

**MCXLII. Récompense pour services rendus pendant les
épidémies.** Module : 4½ millimètres.

2666. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :
J. LECLERCQ; légende : LÉOPOLD I^r ROI-DES BELGES.

2667. *Rev.* Coin. Deux femmes, dont l'une tient un
enfant sur les genoux, tendent une couronne
au-dessus d'un cartouche destiné à recevoir
une inscription; au-dessus : ÉPIDÉMIES-SERVICES
RENDUS; exergue : écu de Belgique entre : JULIEN-
LECLERCQ.

2668. Poinçon, sans lettres.

**MCXLIII. Exposition à la Société royale d'horticulture et de
botanique à Gand. (1849.)** Module : 42 millimètres.

2669. *Av.* Coin. Profil de Cérès à droite; au-dessous :
BRAEMT F.; légende : SOC : ROYALE - D'HORTIC : - ET
BOT : DE GAND.

2670. *Rev.* Coin. Dans une couronne de fleurs et de
fruits : EXPOSITION-OUVERTE-SOUS LE PATRONAGE-DU
GOUVERNEMENT-LE 1^r SEPT^r-1849.

Guioth, suppl., t. 1, pl. L,
fig. 234.
Coll. Braemt.

MCCXLIV. Même sujet. (1849.) Module : 38 millimètres.

2671. *Av.* Coin. Mêmes type et légende que le précédent.
2672. Id.
2673. *Rev.* Coin. Mêmes type et inscription que le revers précédent.

Coll. Braemt.

MCCXLV. Exposition des produits de l'industrie et de l'agriculture dans les Flandres. (1849.) Module : 55 millimètres.

2674. *Av.* Coin. Écu de Flandre, sommé d'une couronne et soutenu par deux génies; au-dessous : VEYRAT FECIT. — Bordure ornementée; à côté : S. P. Q. G.
2675. Poinçon.
2676. *Rev.* Coin. Cheminée et différents ustensiles d'industrie; exergue les écus des deux Flandres, séparés par une tête de bœuf; légende : EXPOSITION DES PRODUITS INDUSTRIELS ET AGRICOLES DES FLANDRES, 1849.

Guioth, suppl., t. I, pl. LIV,
fig. 266.
Coll. Veyrat.

MCCXLVI. Anniversaire des journées de septembre. (1849.)
Module : 42 millimètres.

2677. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi, ceint d'une couronne de chêne; au-dessous : BRAEMT F; légende : LÉOPOLD PREMIER ROI DES BELGES.
2678. Poinçon du profil.
2679. Id.

2680. *Rev.* Coin. Champ lisse, entouré de la légende :
ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE SEPTEMBRE.

Revue de la num. belge, 2^e série,
t. III, p. 246, n^o 95.
Coll. Braemt.

MCXLVII. Cité ouvrière à Ixelles. (1849.) Module :
38 millimètres.

2681. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi ; au-dessous :
VEYRAT F, et : XIX ANNIVERSAIRE-DE L'INDÉPENDANCE
NATIONALE ; légende : LÉOFOLD PREMIER ROI DES
BELGES.

2682. *Rev.* Coin. Vue de la cité ; au-dessus : W.
JANSSENS.ARGH.-POSE DE LA P^e PIERRE-LE XXIII SEPT.-
MDCCCXLIX ; légende : CITÉ OUVRIÈRE A IXELLES.

Guioth, suppl., t. I, pl. LIII,
fig. 261.
Coll. Veyrat.

MCXLVIII. Fête artistique à Bruxelles. (1850.)
Module : 35 millimètres.

(L'avvers du n^o 2594 a servi à cette médaille.)

2683. *Rev.* Coin. Dans une couronne de fleurs :
FÊTE-ARTISTIQUE. — 5 JANVIER — 1850.

Guioth, suppl., t. II, pl. I, fig. 2.
Coll. Jouvenel.

**MCXLIX. Consécration de l'église Saint-Nicolas à Schaarbeek
et des cloches de ce temple. (1850.)** Module : 50 millimètres.

2684. *Rev.* Coin. Cloche sous laquelle : PARRAINS-ET-
MARAINES : — LL. AA. RR. LE DUC DE BRABANT-LE
COMTE DE FLANDRE LA PRINCESSE-CHARLOTTE. S. A. S.
LA DUCHESSE-D'ARENBERG. M. LIEDTS GOUV. ET-

MADAME LIETDS; au-dessus en deux lignes :
BÉNÉDICTION DES CLOCHES PAR. S. E. LE CARD.
STERCK-VII MAI MDCCCL.

Guioth, suppl. t. II, pl. XXVI,
fig. 442.
Collection Jouvenel.

MCL. Loi sur l'enseignement moyen. (1850.)
Module : 51 millimètres.

(L'avers semblable à celui qui est décrit au n° 2624.)

2685. *Rev.* Coin. Portique devant lequel est assise
la Belgique tenant des tables sur lesquelles on
lit : *lor*, et montrant un bâtiment à deux
jeunes femmes; à côté : *JOUVEN*; exergue : *LOI*
SUR L'ENSEIGNEMENT MOYEN-I MAI 1850.

2686. Poinçon.

Guioth, *ibid.*, pl. I, fig. 6.

MCLI. Vingtième anniversaire de l'indépendance nationale.
(1850.) Module : 32 millimètres.

2687. *Av.* Coin. Profil à gauche; au-dessus :
VEYRAT F.; légende : *LÉOPOLD PREMIER-ROI DES*
BELGES.

2688. *Rev.* Coin. Écu de Belgique, sommé d'une
couronne, entouré du collier de l'ordre de
Léopold et de drapeaux; au-dessous une
banderole portant : *L'UNION FAIT LA FORCE*;
légende : *XX^{ME} ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE*
NATIONALE.

Guioth, suppl., t. II, pl. IV,
fig. 22.
Coll. Veyrat.

MCLII. Pose de la première pierre de la colonne du Congrès national, à Bruxelles. (1850.) Module : 32 millimètres.

(Avers le n° 2687.)

2689. *Rev.* Coin. Sous un petit lion : COLONNE-DU CONGRÈS-ET DE LA CONSTITUTION.—POSE-DE LA 1^{re} PIERRE-LE 25 SEPT.-1850.; légende : 20^{me} ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE.

Guioth, suppl., t. II, pl. VI,
fig. 23.
Coll. Veyrat.

MCLIII. Mort de la reine des Belges. (1850.)

Module : 50 millimètres.

2690. *Av.* Coin. Buste à droite de la reine, couronné; au-dessous : LÉOPOLD WIENER F.; légende : LOUISE MARIE TH. CH. IS. D'ORLÉANS-REINE DES BELGES NÉE A PALERME LE 3 AVRIL 1812.

2691. Poinçon du buste.

2692. *Rev.* Coin. La Belgique à gauche posant une couronne d'immortelles près d'un tombeau aux armes d'Orléans, surmonté d'une couronne royale, avec crêpe; exergue : DÉCÉDÉE A OSTENDE-LE 11 OCTOBRE 1850.

2693. Poinçon, sans l'exergue.

Guioth, *ibid.*, pl. VI, fig. 36.

MCLIV. Même sujet. Module : 50 millimètres.

2694. *Av.* Coin. Profil de la reine à droite; au-dessous : JOUVENEL; légende : LOUISE MARIE D'ORLÉANS, REINE DES BELGES NÉE A PALERME LE 3 AVRIL 1812, MORTE A OSTENDE LE 11 OCTOBRE 1850.

2695. Poinçon du profil.

2696. *Rev.* Coin. Dans le champ : LE-BON ANGE-DE LA

BELGIQUE-EST ALLÉ PRIER-POUR NOUS-AU CIEL; légende séparée de l'inscription par un cercle :
* SA MORT EST SAINTE COMME SA VIE * NE NOUS RESTE
QUE LA RÉSIGNATION.

Guioth, suppl., t. II, pl. V,
fig. 31.
Coll. Jouvenel.

MCLV. Même sujet. Module : 50 millimètres

2697. *Av.* Coin. Profil de la reine à droite; au-dessous : VEYRAT F.; légende : LVDOVICA.

MARIA-AVR. I. REG. BELGARVM.

2698. *Rev.* Coin. Deux écus de forme ovale, l'un aux armes de Belgique, l'autre à celles d'Orléans, sommés d'une couronne royale et entourés de deux palmes; au-dessous :
SEDIBVS IN SVPERIS DVBITET QVIS DICERE SANCTAM-
CVJVS VITA FVIT TAM SANCTA ET SANCTA FVIT
MORS.—NATA-PANORMI-M.D.CCC.XI.-OBIT-OSTENDAE-
M.D.CCC.L.-*.

Guioth, suppl., t. II, fig. VI,
fig. 32.
Coll. Veyrat.

MCLVI. Même sujet. Module : 32 millimètres.

2699. *Av.* Coin. Profil à droite de la reine; au-dessous : VEYRAT F.; légende : LOUISE MARIE-REINE DES BELGES.

2700. *Rev.* Femme assise à droite déposant une couronne sur un monument funèbre; légende : DIEU NOUS L'A DONNÉE DIEU NOUS L'A OTÉE; exergue : 1842-1850.

Guioth, suppl., t. II, pl. VI,
fig. 33.
Coll. Veyrat.

MCLVII. A l'honneur d'Armand de Perceval. (1851.)

Module : 57 millimètres.

2701. *Av.* Coin. Son profil à gauche; légende :
ARMAND DE PERCEVAL-NÉ A MALINES EN 1848. —
Bordure perlée.

2702. Poinçon du profil.

2703. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de feuilles de
laurier : LIBERTÉ-ET-SOLIDARITÉ; légende : ÉLU
EN 1848 MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
PAR L'ARR^T DE MALINES. — Bordure perlée.

Guioth, suppl., t. II. pl. XXXVII,
fig. 497.

Coll. Jouvencel.

MCLVIII. A Frère Orban, ministre des finances. (1851.)

Module : 50 millimètres.

2704. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
JOUVENEL-1851; légende : FRÈRE-ORBAN, MINISTRE-
DES FINANCES.

2705. *Rev.* Dans le champ : ÉTABLISSEMENT-DE L'ÉQUI-
LIBRE DANS LES FINANCES-DE L'ÉTAT. - LOI SUR LES
TRAVAUX PUBLICS. - CRÉATION-DE LA BANQUE NATIO-
NALE. - ORGANISATION - DU SERVICE DU CAISSIER DE
L'ÉTAT. - INSTITUTION-DE LA CAISSE GÉNÉRALE-DE
RETRAITE. - CRÉDIT FONCIER.

Guioth, suppl., t. II, pl. XIII,
fig. 75.

Coll. Jouvencel.

MCLIX. Exposition des beaux-arts. (1851.) Module : 50 millimètres.

2706. *Av.* Coin. Profil à droite du roi, ceint d'une

couronne à feuilles de chêne et de laurier ; au-dessous : HART F. ; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.

2707. Poinçon du profil.

2708. *Rev.* Génie assis à gauche, tenant une couronne et un burin ; à l'horizon une montagne ; légende : EXPOSITION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS ; exergue : HART FECIT.

2709. Poinçon, sans lettres.

Guioth, *ibid.*, pl. XII, fig. 69.

MCLX. La ville de Stavelot à F. J. Nicolay. (1853.)

Module : 63 millimètres.

2710. *Av.* Coin. Son buste à droite ; légende : FERDINAND JOSEPH NICOLAY NÉ A STAVELOT LE 20 AVRIL 1772.

2711. Poinçon du buste.

2712. *Rev.* Coin. Dans une couronne de laurier : A-SON BIENFAITEUR-LA VILLE DE-STAVELOT-RECONNAISSANTE-1853.

Guioth, suppl., t. II, pl. XXXV, fig. 488.

Coll. Jouvenel.

MCLXI. La fabrique de l'église des Saints Jean et Nicolas à Schaerbeck à ses bienfaiteurs. (1853.) Module : 49 millimètres.

2713. *Rev.* Coin. Dans le champ : A M. - LA FABRIQUE-DE S. JEAN ET S. NICOLAS-RECONNAISSANTE. — 1853.

Guioth, suppl., t. II, pl. II, fig. 9.

Coll. Jouvenel.

MCLXII. Mariage du duc de Brabant. (1853.)

Module : 74 millimètres.

2714. *Av.* Coin. Les profils conjugués à gauche des deux époux ; légende : LÉOPOLD-LOUIS-PHI-

LIPPE-MARIE-VICTOR. DUC DE BRABANT. — MARIE-HENRIETTE-ANNE DUCHESSE DE BRABANT ; au-dessous : LÉOPOLD WIENER (bordure cassée).

2715. Poinçon des deux profils.

2716. *Rev.* Coin. La Belgique debout et de face tenant le flambeau de l'Hymen et levant la tête vers le ciel ; à côté d'elle un autel, avec flammes, orné des écussons de Belgique et d'Orléans et des deux époux, entouré de lierre et posé sur une pierre qui porte : CONSTITUTION BELGE-1831 ; légende : XXII AOUT MDCCCLIII ; exergue : L. W,

2717. Poinçon du coin précédent.

Guioth, suppl., t. II, pl. XXIV,
fig. 427.

MCLXIII. Même sujet. Module : 34 millimètres.

2718. *Av.* Coin. Profils conjugués à droite des deux époux ; au bas : VEYRAT F. ; légende : MARIE. H. A. ARCH. D'AUTRICHE-LÉOPOLD L. PH. M. V. DUC DE BRABANT.

2719. *Rev.* Coin. Dans une couronne de fleurs les deux écus de forme ovale des époux, sommés d'une couronne royale ; au bas : 23 AOUT-1853.

Guioth, suppl., t. II, pl. XXIII,
fig. 429.
Coll. Veyrat.

MCLXIV. Au bourgmestre de Bruxelles. (1854.)

Module : 86 millimètres.

2720. *Av.* Coin. Son profil à droite ; au-dessous : BRAEMT. F. ; légende : CHARLES DE BROUCKERE-BOURGMESTRE DE BRUXELLES.

2721. Id.

2722. Poinçon du profil.

2723. *Rev.* Coin. St-Michel terrassant un monstre près d'un cercueil ; à l'horizon les principaux monuments de Bruxelles ; légende en deux lignes : AU MAGISTRAT DÉVOUÉ LES HABITANS DE LA CAPITALE RECONNAISSANTS-SOUSCRIPTION OUVERTE PAR LE CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE ; exergue : ZÈLE INFATIGABLE-PENDANT L'INVASION DU CHOLÉRA-1849 A 1854.

2724. Poinçon du revers.

Guioth, suppl., t. II, pl. XXXVIII,
fig. 206.
Coll. Braemt.

MCLXV. Mort de la reine des Belges et érection à Laeken d'une église destinée à recevoir ses dépouilles mortelles.
(1850-1854.) Module : 74 millimètres.

2725. *Av.* Coin. Profil de la reine à droite ; au-dessous : LÉOPOLD WIENER ; légende : LOUISE M : TH. C : IS. D'ORLÉANS REINE DES BELGES, NÉE A PALERME, LE 3 AVRIL 1812-DÉCÉDÉE A OSTENDE LE 11 OCTOBRE 1850.

2726. *Rev.* Coin. Vue de l'église ; légende en deux lignes : ÉRIGÉE A LAEKEN PAR SOUSCRIPTION NATIONALE.-ARRÊTÉ ROYAL DU 14 OCT. 1850. LOI DU 21 JUIN 1853. POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE 1 MAI 1854 ; exergue : J. POELAERT-ARCHT. J. WIENER F.

2727. Poinçon de l'église.

Guioth, suppl., t. II, pl. XXVIII,
fig. 451.

MCLXVI. Érection à Laeken d'une église destinée à recevoir les dépouilles mortelles de la reine des Belges.
(1854.) Module 74 millimètres.

(Avers le n° 2726.)

2728. *Rev. Coin dans le champ* : UNE ÉGLISE SERA ÉRIGÉE-EN COMMÉMORATION DE-LA REINE LOUISE-EN LA COMMUNE DE LAEKEN-ARRÊTÉ ROYAL DU 14 OCTOBRE 1850-V. TESCH. MIN : DE LA JUSTICE, CH. ROGIER MIN : DE L'INT^{re}. — LE PRODUIT DE LA SOUSCRIPTION NATIONALE - SERA AFFECTÉ A LA CONSTRUCTION - DE L'ÉGLISE DE LAEKEN, — MONUMENT NATIONAL ÉLEVÉ A LA MÉMOIRE DE LA REINE. — DÉCISION DES DÉLÉGUÉS DES PROVINCES DU 24 OCT : 1850. — LE GOUVERNEMENT INTERVIENT DANS LES FRAIS-DE LA CONSTRUCTION DU MONUMENT.-LOI DU 24 JUIN 1853-F. PIERCOT, MIN : DE L'INTÉRIEUR. CH. FAIDER. MIN : DE LA JUSTICE.-LE 27 MAI 1854. SOUS LE RÈGNE DE LÉOPOLD I^{er}.-CH. FAIDER MINISTRE DE LA JUSTICE-F. PIERCOT, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR-P. ANNEMANS GOUVⁿ TEMPOR^{re} DU BRABANT-CH. J. HERRY, BOURGMESTRE DE LAEKEN-J. B. TORFS, DESSERVANT-LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉGLISE-BÉNITE PAR ENG : STERCKX-CARD^{re} ARCHEV : DE MALINES-EST POSÉE PAR LE ROI.

Guioth, *ibid.*, fig. 452.

MCLXVII. Exposition de la Société centrale d'agriculture.
(1854.) Octogone. Module : 30 à 32 millimètres.

2729. *Rev. Coin. Dans une guirlande formée de fleurs et de houblon* : SOCIÉTÉ-CENTRALE-D'AGRICULTURE DE-BELGIQUE-1854.

Coll. Jouvenel.

MCLXVIII. A la mémoire de Jean Pierre Stevens. (1855.)
Module : 60 millimètres.

2730. *Av.* Coin. Son profil à gauche; au-dessous :
JOUVENEL; légende : JEAN PIERRE STEVENS NÉ A
BRUXELLES EN 1788 MORT A GRAMMONT EN 1855.

2731. Poinçon du profil.

2732. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de laurier :
AVOCAT-A LA COUR D'APPEL-FONDATEUR-DES ÉCOLES
GARDIENNES-CHEF-DE LA MAÇ. ÉCOSSAISE-EN BELGIQUE.

Guioth, suppl., t. II, pl. XXXIV,
fig. 184.
Coll. Jouvenel.

**MCLXIX. A Charles Rogier, président du Cercle artistique et
littéraire à Bruxelles. (1855.)** Module : 50 millimètres.

2733. *Av.* Coin. Son buste à droite; sous le bras :
JOUVENEL; légende : CHARLES ROGIER.

Guioth, suppl., t. II, pl. XXXVIII,
fig. 205.
Coll. Jouvenel.

**MCLXX. Au baron de Pélichy-van Huerne, ses concitoyens
reconnaissants. (1855.)** Module : 60 millimètres.

2734. *Av.* Coin. Son profil à droite; au-dessous :
HART FECIT; légende : B^{or} J. DE PÉLICHY-VAN HUERNE-
BOURGEMESTRE DE BRUGES 1844-1854.

2735. *Rev.* Coin. Sous un petit écu de Bruges et
dans une guirlande de chêne : SES-CONCITOYENS
RECONNAISSANTS-1855.

Guioth, suppl., t. II, pl. XXXIII,
fig. 182.

MCLXXI. Cinquième anniversaire de l'inauguration du roi. (1856.) Module : 75 millimètres.

2736. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi ; au-dessous : LÉOP. WIENER ; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES. (Bord cassé.)

2737. Poinçon du profil.

2738. *Rev.* Couronne royale entourée des écussons des neuf provinces dans une couronne de chêne ; légende : XXV ANNIVERSAIRE DE L'INAUGURATION DU ROI ; au bas : 24 JUILLET 1856.

Guioth, suppl., t. II, pl. XL,
fig. 213.

MCLXXII. Même sujet. Module : 75 millimètres.

2739. *Av.* Coin semblable au n° 2736.

2740. *Rev.* Coin. La Belgique, debout à droite près d'un lion, pose une couronne de chêne sur une couronne royale placée sur un trône. A côté un génie ailé assis à gauche et appuyant le bras gauche sur une table portant : 24 JUIL-1831 - * 24 JUIL-1856 ; exergue : XXV ANNIVERSAIRE-DE L'INAUGURATION-DU ROI.

2741. Poinçon.

Guioth, *ibid.*, pl. 214.

MCLXXIII. Même sujet. Module : 28 millimètres.

2742. *Av.* Coin. La Belgique assise à gauche tend une couronne et une palme vers le buste du roi, posé sur un piédestal portant un L dans un serpent qui se mord la queue ; exergue : XXI JUIL. MDCCCLVI.

2743. Poinçon.

2744. Id.

2745. Matrice.

2746. Id.

2747. *Rev.* Coin. Dans une guirlande d'olivier :

XXV^e-ANNIVERSAIRE-DE-L'INAUGURATION-DU ROI.

2748. Poinçon.

2749. Matrice.

2750. Coin. Dans une guirlande d'olivier : XXV :-

VERJAERDAG-VAN-S'KONINGS-INHULDING.

Guioth, suppl., t. II, pl. XLI,
fig. 220, 221.

MCLXXIV. Les libéraux de l'arrondissement de Charleroi aux députés qui ont voté contre les articles 71 et 78 de la loi sur les établissements de bienfaisance. (1857.)

Module : 60 millimètres.

2751. *Rev.* Coin. Dans le champ : AUX-REPRÉSENTANTS-

QUI ONT VOTÉ CONTRE-LES ARTICLES 71 ET 78-DU

PROJET DE LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE-BIENFAI-

SANCE. — LES LIBÉRAUX DE L'ARR^t. DE CHARLEROI.

— Deux bordures, formées l'une par une chaîne, l'autre par des globules.

MCLXXV. Institution du tir national. (1858.)

Module : 50 millimètres.

2752. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :

N. D'ARGENT. F.; légende : LÉOPOLD PREMIER ROI
DES BELGES.

2753. *Rev.* Coin. Un garde civique et un militaire

tenant un drapeau aux couleurs belges, se

donnent la main devant un but, au-dessus

duquel est l'écu de la Belgique, sommé d'une

couronne royale, posé sur un sceptre et un

bâton de justice et entouré de branches de laurier; légende : TIR NATIONAL INSTITUÉ EN 1858; au-dessous : N. D'ARGENT.

MCLXXVI. Vingt-cinquième anniversaire de la promulgation de la loi sur les chemins de fer. (1859.) Module : 55 millimèt.

2754. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous : ALEX. GREFS. F.; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.

2755. *Rev.* Coin. Génie tenant un flambeau et posé sur un remorqueur qui roule sur un chemin de fer, à côté duquel un globe avec BELGIQUE; de l'autre côté A. GREFS. F.; légende : LOI DU 1^{er} MAI 1834 SYSTÈME-DES CHEMINS DE FER BELGES; exergue : XXV^e ANNIV. 1 MAI 1859.

2756. Poinçon.

MCLXXVII. Naissance du comte de Hainaut. (1859.)
Module : 75 millimètres.

2757. *Av.* Coin. Les bustes conjugués à gauche du duc et de la duchesse de Brabant; au-dessous : LÉOP. WIENER; légende : LÉOPOLD. I. PH. M. V. DUC DE BRABANT-M. H. A. DUCHESSE DE BRABANT.

2758. Poinçon des bustes.

2759. *Rev.* Coin. Les écus accolés du prince et de la princesse posés sur une tête de chérubin et sous manteau d'hermine, sommé d'une couronne royale; légende : LÉOPOLD FERDINAND ÉLI VICTOR ALBERT MARIE COMTE DE HAINAUT NÉ A BRUXELLES 1^{er} JUIN 1859.

2760. Poinçon sans la légende.

MCLXXVIII. Vingt-cinquième anniversaire de l'institution de la commission royale d'histoire. (1859.) Module : 50 millimèt.

2764. *Rev.* Coin. Deux femmes adossées et assises sur un bloc de marbre portant : 22 JUILLET 1834. L'une tient un sceptre avec une branche de laurier; l'autre examine une tablette portant : 22 JUILLET 1859; légende : COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE; exergue : JACQUES WIENER.
2762. Poinçon du coin précédent.

MCLXXIX. Inauguration de la colonne du Congrès à Bruxelles. (1859.) Module : 85 millimètres.

2763. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous : LÉOPOLD WIENER; légende : LÉOPOLD PREMIER-ROI DES BELGES.
2764. Poinçon du profil.
2765. *Rev.* Coin. Groupe de quatre femmes représentant la liberté d'enseignement, la liberté des cultes, la liberté de la presse et la liberté d'association. Au-dessus la partie supérieure de la colonne du Congrès; légende : INAUGURATION DE LA COLONNE DU CONGRÈS; exergue : SEPT. 1858. LÉOPOLD WIENER.
2766. Poinçon du coin précédent.

MCLXXX. Même sujet. Module : 29 millimètres.

2767. *Av.* Coin. Statue du roi qui surmonte la colonne.
2768. *Rev.* La colonne du Congrès; légende : INAUGURATION DE LA COLONNE DU CONGRÈS 26 SEPTEMBRE 1859.

MCLXXXI. Les Anversois à Jean Joseph Loos. (1859.)

Module : 65 millimètres.

2769. *Av.* Coin. Son profil à gauche ; au-dessous : JOUVENEL D'APRES JOS. GEEFS ; légende : JEAN FRANÇ. LOOS-NÉ A ANVERS EN 1799. — Bordure grènetée.
2770. *Rev.* Dans un grènetis : LES-ANVERSOIS-A LEUR DIGNE-BOURGMESTRE-ET REPRÉSENTANT-1859. Écusson d'Anvers, sommé d'une couronne, et au-dessous une banderole portant : PRO PATRIA ET FOCIS.
2771. Autre revers. Dans une guirlande d'olivier : BOURGMESTRE-ET-REPRÉSENTANT-D'ANVERS-1859.

Coll. Jouvenel.

MCLXXXII. Médaille de la ville de Courtrai.

Module : 43 millimètres.

2772. *Av.* Coin. Écu de la ville, sommé d'une couronne murale, soutenue par deux hommes au naturel ; au-dessus : VILLE DE COURTRAI ; au-dessous deux branches de chêne.
2773. *Rev.* Couronne de fleurs et de fruits.

MCLXXXIII. Mort de De Brouckere, bourgmestre de Bruxelles.

(1860.) Module : 44 millimètres.

2774. *Av.* Son profil couché à gauche sur un coussin ; légende : CH. DE BROUCKERE BOURGMEST. DE BRUXELLES-NÉ EN 1796.
2775. Poinçon du profil et du coussin.
2776. *Rev.* Coin. Sur une table, entre une urne entourée d'un serpent et un flambeau : INTELLIGENCE-ACTIVITÉ-DÉVOUEMENT-AUX INTÉRÊTS-PUBLICS-20 AVRIL 1860-DEUIL GÉNÉRAL.

Coll. Jouvenel.

MCLXXXIV. Abolition des octrois en Belgique. (1860.)

Module : 60 millimètres.

2777. *Av.* Coin. Profil à gauche du ministre des finances ; au-dessous : JOUVENEL ; légende : FRÈRE ORBAN MINISTRE-DES FINANCES. — Bordure ornée.

2778. Poinçon du profil.

2779. *Rev.* Génie ailé à droite écrivant sur un rouleau et posant le pied gauche sur l'un des deux degrés qui supportent un autel avec feu ; au-dessous : JOUVENEL ; légende : ABOLITION DES OCTROIS EN BELGIQUE ; exergue : 21 JUILLET 1860. — Bordure ornée.

2780. Poinçon, sans lettres.

Coll. Jouvenel.

MCLXXXV. Même sujet. Module : 72 millimètres.

(Le n° 2736 a servi de revers à cette médaille.)

2781. *Rev.* Coin. Génie debout sur un char ouvrant la route d'une porte de ville par laquelle passe ledit char, sur lequel sont assises l'Industrie et l'Agriculture ; légende : ABOLITION DES OCTROIS ; exergue : LOI DU 18 JUILLET 1860-FRÈRE MIN. DES FINANCES. CH. ROGIER. MIN. DE L'INTÉRIEUR-L. WIENER.

MCLXXXVI. Les conseillers provinciaux au roi. (1860.)

Module : 50 millimètres.

2782. *Av.* Coin. Buste à droite du roi en uniforme militaire ; légende intérieure : LÉOPOLD I ROI-DES

BELGES; légende extérieure : JE JURE FIDÉLITÉ A LA
CONSTITUTION ET AUX LOIS DU PEUPLE BELGE.

2783. *Rev.* Coin. Les écus des neuf provinces au centre desquels : L'UNION-FAIT LA-FORCE.; légende intérieure séparée du champ par un cercle orné : LES CONSEILLERS PROVINCIAUX AU ROI; légende extérieure : LE ROI GARDE SES SERMENTS * LA NATION GARDERA LES SIENS. * 1860.

Coll. Jouvenel.

MCLXXXVII. Hommage à Adolphe Quetelet. (1860.)

Module : 43 millimètres.

2784. *Av.* Coin. Son profil à gauche; au-dessous : BRAEMT F.; légende : ADOLPHUS-QUETELET.

2785. Poinçon du profil.

2786. *Rev.* Coin dans le champ : ADOLPHO QUETELET-
VIRO DE ACADEMIA EBRGIE MERITO-QUINQUE LUSTRA-
IN ACTUARIUM PERPETUI MUNERE-FELICITER PERACTA
CONGRATULANTES-HUNC NUMMUM-PIETATIS ET REVE-
RENTIAE TESTEM-CUDENDUM CURAVERUNT-ACADEMIAE
REGIAE BELGICAE SOCIUM-ANN. MDCCCLX.

2787. *Id.* (Cassé à la bordure.)

Coll. Braemt.

**MCLXXXVIII. Le ministre des finances de la Belgique et le
ministre résident des Pays-Bas visitent l'hôtel des monnaies,
à Bruxelles. (1864.)** Module : 27 millimètres.

2788. *Av.* Coin. Les écus de Belgique et d'Orange-Nassau appuyés contre une ancre sur laquelle est posée une ruche; le tout entouré de deux branches de laurier; légende : HOTEL DES MONNAIES A BRUXELLES.

2789. *Rev.* Coin. Caducée, au-dessus duquel VISITE, et séparant le champ en deux parties; dans la première : DE-SON EIC.-LE B^N-GERICKE-VAN HERWYNEN; dans le second : DE-FRÈRE-ORBAN-MINISTRE-DES-FINANCES; au-dessous : 27 MARS 1861.

MCLXXXIX. Les décorés de la Croix de fer au chef des volontaires Liégeois. (1861.) Module : 58 millimètres.

2790. *Av.* Coin. Profil à droite de M. Rogier, au-dessous : D. JEHOTTE; légende : CH. ROGIER MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

2791. *Rev.* Coin. Sous une croix : AU CHEF DES VOLONTAIRES-LIÉGEOIS DE 1830; au bas deux branches de chêne; légende : LES DÉCORÉS DE LA CROIX DE FER.

MCXC. Entrevue du roi des Belges et du roi des Pays-Bas à Liège. (1861.) Module : 76 millimètres.

2792. *Av.* Les bustes conjugués à gauche des deux rois; au-dessous : LÉOP. et CH. WIENER; légende : LÉOPOLD I^{ER} ROI DES BELGES. GUILLAUME III ROI DES PAYS-BAS.

2793. Poinçon des deux bustes.

2794. *Rev.* Coin. La liberté de face tenant une branche d'olivier et réunissant la Belgique et la Néerlande qui se donnent la main; à côté de la Néerlande une ancre et un écu aux armes des Pays-Bas; à côté de la Belgique, un écu au lion belge et le perron de Liège avec les lettres : LG.; légende : ENTREVUE DES SOUVERAINS A LIÈGE; exergue : 19 OCTOBRE 1861.

2795. Poinçon des trois figures.

MCXCI. Reentrée du roi à Bruxelles. (1862.)

Module : 25 millimètres.

2796. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi, ceint d'une couronne de chêne ; légende : LÉOPOLD I ROI-DES BELGES. — Bordure ornée.
2797. Poinçon du profil.
2798. *Rev.* Dans un paysage trois enfants du peuple levant les bras, et dont l'un tient une branche de chêne ; légende : RENTRÉE DU ROI A BRUXELLES ; exergue : 24 sept. 1862.-JOUVENEL. — Bordure ornée..

MCXCII. Liberté de l'Escaut. (1863.) Module : 75 millimètres.

2799. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi ; au-dessous : ALEX. GEEFS. FEC. ; légende : LÉOPOLD PREMIER ROI DES BELGES.
2800. *Rev.* Coin. Génie de la liberté volant à gauche et conduisant dans le port d'Anvers un navire chargé d'une corne d'abondance ; à l'horizon, la tour de la cathédrale d'Anvers et un soleil levant ; légende : L'ESCAUT EST LIBRE ; exergue : TRAITÉS DES 12 MAI ET 19 JUILLET 1863.

MCXCIII. Congrès catholique à Malines. (1863.)

Module : 55 millimètres.

2801. *Rev.* Coin. Livre ouvert, portant des inscriptions et posé sur un trophée d'ustensiles et d'ornements de la religion catholique ; au bas : J. P. DE HAEN ET. J. STORDEUR ; légende : SOUVENIR DU CONGRÈS CATHOLIQUE DE-MALINES. MDCCCLXIII+++.
2802. Poinçon sans lettres.

Coll. Stordeur.

MCXCIV. A la mémoire de J. P. Braemt, graveur. (1864.)

Module : 60 millimètres.

2803. *Av.* Coin. Son profil à droite; au-dessous :
J. B. STORDEUR FEG.-1865. ; légende : NÉ A GAND
LE 15 JUIN 1796-MORT A BRUXELLES LE 2 DEC^{ME} 1864.

2804. Poinçon du profil.

2805. *Rev.* Coin. Dans une couronne de fleurs et
de feuilles : CHEVALIER DE L'ORDRE-DE LÉOPOLD
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROY^{LE}-DE BELGIQUE-DE L'IN-
STITUT DES PAYS-BAS-DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS-
D'ANVERS.-DES SOCIÉTÉS DE GAND-MONS ETC. ETC.-
L'UN DES FONDATEURS-DE LA CAISSE DES-ARTISTES. ;
légende : A LA MÉMOIRE DE J. P. BRAEMT GRAVEUR
EN CHEF DES MONNAIES.

Coll. Stordeur.

MCXCV. Mort de Léopold I, roi des Belges. (1865.)

Module : 84 millimètres.

2806. *Av.* Poinçon du profil à gauche du roi,
lauré, et couché sur un coussin.

Coll. Jouvenel.

**MCXCVI. Inhumation de la reine et du roi des Belges dans
l'église de Laeken. (1865.)** Module : 70 millimètres.

2807. *Av.* Coin. Profils conjugués à gauche du roi
et de la reine; le roi porte une couronne de
laurier; la reine un diadème; au-dessous :
LÉOPOLD WIENER.

2808. *Av.* Poinçon des deux profils.

2809. *Rev.* Coin. Vue intérieure de l'église de
Laeken; du côté droit : LOUISE REINE DES

BELGES- ✱ A OSTENDE II OCT. 1850; du côté gauche : LÉOPOLD I ROI DES BELGES- ✱ A LAEKEN 10 DÉC : 1865; exergue : INHUMÉS A LAEKEN-JACQUES WIENER. F.

Revue de la num. belge, 25^e année, pl. I des médailles.

MCXCVII. Inauguration de Léopold II, roi des Belges. (1865.)

Module : 75 millimètres.

2810. *Av.* Son profil à droite; au-dessous : LÉOPOLD WIENER.; légende : LÉOPOLD II-ROI DES BELGES.

2811. Poinçon.

2812. *Rev.* Le roi, debout à gauche près d'un trône, prête serment à la Constitution belge : LEX-BELGICA, sur laquelle s'appuie la Législature tenant le bâton de la justice; à côté : LÉOPOLD WIENER-17 DÉC. 1865.

Revue de la num. belge, 28^e année, pl. XVIII des médailles.

MCXCVIII. Prestation du serment du roi. (1865.)

Module : 35 millimètres.

2813. *Av.* Coin. Son profil à gauche; légende : LÉOPOLD L. DUC-DE BRABANT.

2814. Id. Poinçon.

2815. Autre avers semblable au précédent et à la légende : LÉOPOLD II-ROI-DES BELGES; au-dessous : JOUVENEL.

2816. *Rev.* Coin. Dans le champ : JE JURE D'OBSERVER-LA CONSTITUTION ET-LES LOIS DU PEUPLE-BELGE, DE MAINTENIR-L'INDÉPENDANCE NATIONALE-ET L'INTÉGRITÉ-DU TERRITOIRE.

Coll. Jouvenel.

MCXCIX. La Société des aquarellistes belges à son président.
(1866.) Module : 57 millimètres.

2847. *Av.* Profil à gauche du président; au-dessous :
JOUVENEL.; légende : J. B. MADOU PEINTRE NÉ A
-BRUXELLES EN 1796; au-dessous : JOUVENEL.

2848. Poinçon du profil.

2849. *Rev.* Coin. Dans le champ : LA-SOCIÉTÉ BELGE-
DES-AQUARELLISTES-A-SON PRÉSIDENT. — 1866.

Coll. Jouvenel.

MCC. Propagation de la vacctac. (1866.) Module : 34 millimètres

2820. Coin. Profil barbu à gauche du roi; au-
dessous : L. WIENER; légende : LÉOPOLD II ROI-
DES BELGES.

(Revers le n° 2408.)

MCCI. Prix de la Société royale de Flore à Bruxelles. (1866.)
Module : 55 millimètres.

2821. *Av.* Coin. Flore à droite semant des fleurs et
tenant une corne d'abondance. LÉOP. WIENER.

2822. *Rev.* Coin. Dans une couronne de fleurs :
SOCIÉTÉ ROYALE-DE FLORE-DE-BRUXELLES-FONDÉE
EN-1860.

MCCII. Même sujet. Module : 47 millimètres.

2823. *Av.* Coin. Semblable au n° 2821.

2824. *Rev.* Coin. Semblable au n° 2822.

MCCIII. Même sujet. Module : 38 millimètres.

2825. *Av.* Coin. Semblable au n° 2821. L. WIENER.

2826. *Rev.* Coin. Semblable au n° 2822.

MCCIV. Récompense pour services rendus pendant l'épidémie du choléra. (1866.) Module : 42 millimètres.

(Avers décrit au n° 2482.)

2827. *Rev.* Coin. Dans le champ : **VOOR-DIENST BEWESEN-GEDURENDE-DE CHOLERA ZIEKTE-1866-HET DANBARE BRUGGE**; au-dessous : deux branches d'olivier en sautoir.

MCCV. Mariage du comte de Flandre avec la princesse de Hohenzollern. (1867.) Module : 70 millimètres.

2828. *Av.* Coin. Les profils conjugués à gauche du prince et de la princesse; au bas : **LÉOPOLD WIENER.**; légende : **L.L. A.A. R.R. LE COMTE ET LA COMTESSE-DE FLANDRE.**

2829. Poinçon des profils.

2830. *Rev.* Coin. Cinq petits génies, dont l'un tient le flambeau de l'hymen, les autres des guirlandes, les écus des deux époux, et une couronne; au-dessus : **25 AVRIL-1867**; au bas : **LÉOPOLD WIENER F.**

2831. Poinçon.

Revue de la num. belge, 25^e année, pl. 3.

MCCVI. A la mémoire d'Auguste Meyer. (1867.)
Module : 64 millimètres.

2832. *Av.* Coin. Son profil à droite; au-dessous : **J. STORDEUR F.**; légende : **AUGUSTE-ROYER.**

2833. Poinçon du profil.

2834. *Rev.* Coin. Dans une guirlande de fruits et de fleurs : **NÉ A NAMUR LE 17 JANVIER 1796-CONSEILLER PROVINCIAL-FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ VAN MONS-PRÉSIDENT.**

DE LA COMM. ROY. DE POMOLOGIE-PRÈS. DE LA SOC.
AGR. ET FOR. DE NAMUR-PRÈS DE LA FÉDÉRATION DES
SOCIÉTÉS-D'HORTIC. DE BELGIQUE-PROMOTEUR DE L'IN-
DUSTRIE NATION^{LE}-RÉNOVATEUR DE LA POMONE BELGE-
DÉCÉDÉ LE 1 OCT. 1867; légende : A LA MÉMOIRE
DE AUGUSTE-PHILIPPE-ANTOINE ROYER.

Revue de la num. belge, 28^e année,
pl. XII des médailles.

MCCVII. Statue équestre de Léopold I, érigée à Anvers. (1868.)
Module : 70 millimètres.

2835. *Av.* Coin. Le roi à cheval à droite; au bas :
CH. WIENER D'APRÈS J. GEEFS.; légende : MONUMENT
INAUGURÉ LE 2 AOUT 1868.

2836. *Rev.* La ville d'Anvers assise à gauche sur un
ballot, et appuyant le bras droit sur un écu
de la cité; à l'horizon un vaisseau; exergue :
C. WIENER; légende : LE COMMERCE ET LA POPU-
LATION D'ANVERS A LÉOPOLD I^{ER} ROI DES BELGES.

Revue de la num. belge, 31^e année,
pl. XXXIV.

**MCCVIII. Médaille destinée aux lauréats des conservatoires
royaux de musique. (1868.)** Module : 64 millimètres.

2837. *Av.* Coin. Profil à droite du roi; au bas :
C. JEHOTTE F.; légende : LÉOPOLD II ROI DES
BELGES.

2838. *Rev.* Coin. Six médaillons surmontés d'un car-
touche avec lyre, entouré de deux palmes et
réunis par un ruban sur lequel on lit : J. OKE-
GHEM. I. TINCTOR-J. DEPRÉS. Le premier médaillon
porte un buste à droite; légende : CYPRIEN-ROBE;

le 2° un buste à droite à la légende : PHILIPPE-DE MONS; le 3° un buste à gauche à la légende : AD. WILLAERT; le 4° un buste à gauche à la légende : ORLANDO LASSO; le 5° un buste à droite à la légende : FR. JOS.-GOSSEC; le 6° un profil à gauche à la légende : A. E. M.-GRÉTRY.; au bas : C. JEHOTTE F.

*Revue de la num. belge, 28^e année,
pl. XIV, fig. 44.*

MCCIX. Prix destiné aux écoles de musique. (1868.)

Module : 37 millimètres.

2839. *Av.* Coin. Profil à droite du roi; au bas : C. JEHOTTE F.; légende : LÉOPOLD II-ROI DES BELGES.
2840. *Rev.* Coin. Champ lisse entouré de deux palmes.

MCCX. Premier festival annuel de musique classique institué en Belgique. (1869.) Module : 65 millimètres.

2841. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous : ED. GEERTS. FEC. ALEX. GEEFS SCULP.; légende : LÉOPOLD II-ROI DES BELGES.
2842. *Rev.* Coin. Femme, debout de face devant un trône, remet à une autre femme assise à gauche, tenant un écu de Belgique, un rouleau portant : FESTIVAL-ANNUEL-DE-MUSIQUE-CLASSIQUE-DÉCRÉTÉ-EN-1868. À gauche un génie ailé inscrit sur une table appuyée sur ses genoux : 1^{re} FESTIVAL-ANNUEL-A-BRUXELLES-28 SEPT.-1869; sur le degré du trône : ALEX. GEEFS. F.

*Revue de la num. belge, 27^e année,
pl. XIII.*

MCCXI. Les habitants de l'arrondissement de Thielt au baron d'Anethan. (1870.) Module : 66 millimètres.

2843. *Av.* Coin. Son profil à droite; au-dessous :
STORDEUR F. 1872; légende : BARON JULES-
D'ANETHAN.

2844. Poinçon du profil.

2845. *Rev.* Coin. Sous son écu (1), sommé d'une couronne et entre une branche de laurier et de chêne : NÉ 23 AVRIL 1803 - DOCTⁿ EN D^r A^c. G^{de} D^{on} 10 AOUT 1824-SUBST. DU PROC. DU ROI 17 JUIN 1826-
PROCUREUR DU ROI 24 FÉVRIER 1834 - AVOCAT GÉNÉRAL 14 AVRIL 1836 - CHEVⁿ DE L'ORDRE LÉOPOLD 15 DÉCEMBRE 1844 - MIN. DE LA JUSTICE 16 AVRIL 1843 - MEM. DE LA CHAMB. DES REPRÉS^{ts} 29 FÉVRIER 1844 - MEMBRE DU SÉNAT 3 AOUT 1849 - MINISTRE D'ÉTAT 6 JUIN 1856 - GR. OFFICⁿ DE L'ORDRE LÉOP. 8 JUIN 1867 - VICE-PRÉS. DU SÉN^t 9 NOV. 1869 - MIN. DES AFF. ÉTRAN^s 2 JUILL. 1870; légende : HOMMAGE DE RECONNAISSANCE - ARRONDISSEMENT DE THIELT.

2846. Autre revers. Coin. Inscription et légende en flamand : GEBOREN 23 APRIL 1803 - DOKⁿ IN R. MET GR^t OND^t 10 AUG. 1824 - SUBST^t V. D. PROKⁿ D. KONINGS 17 JUNI 1826 - PROKUREUR DES KONINGS 24 FEBR. 1834 - ADVOCAT GENERAAL 14 APRIL 1836-
RIDDER VAN LEOPOLDS ORDE 15 DEC. 1844 - MINISTER VAN JUSTITIE 10 APRIL 1843 - VOLKSVERTEGENWOORDIGER 29 FEB. 1844 - SENATEUR 3 AUGUSTUS 1849 - STAATS MINISTER 2 JUNI 1856 - GR^t OFFIⁿ V. LEOPOLDS ORDE 8 JUNI 1867 - ON^t VOORZITTER V. H. SEN^t 9 NOV. 1869 - MINⁿ. V. BUITENLANDSCHE ZAKEN.-2 JULI 1870;

(1) Il y a une erreur dans les émaux : le champ doit être d'or et non de sable.

légende : HULDE VAN ERKENTENIS - ARRONDISS^t.
VAN THIELT.

Revue de la num. belge, 29^e année,
pl. XXIX des médailles.

**MCCXII. Inauguration de la statue de Jean Memling à
Bruges. (1874.)** Module : 50 millimètres.

2847. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous :
LÉOPOLD WIENER.

2848. *Rev.* Coin. Dans une épicycloïde à onze lobes
de style ogival : INAUGURATION-DE LA STATUE-
DE-HANS-MEMLING-ÉRIGÉE A BRUGES-3 SEPT. 1874.

Revue de la num. belge, 29^e année,
pl. XXIV.

**MCCXIII. Congrès international d'antropologie et d'archéologie
préhistorique à Bruxelles. (1872.)** Module : 65 millimètres.

2849. *Av.* Coin. Génie assis à droite, la tête tournée à
gauche et appuyant le bras droit sur menhir
qui porte : FURFOOZ; de la main gauche il
tient un livre sur lequel on lit : PEUPLA-DE-
MONGOLOÏDE; à côté une bêche, une pioche et
des dents de mammoth; exergue : ED. GEERTS
SCULPT. FEC.

2850. *Rev.* Dans une guirlande de feuilles de pal-
mier et de laurier : CONGRÈS-INTERNATIONAL-
D'ANTROPOLOGIE-ET D'ARCHÉOLOGIE-PRÉHISTORIQUE-
A BRUXELLES — 6^e SESSION-SOUS LA-PRÉSIDENTE
DE-M^r J. J. D'OMALIUS D'HALLOY.-1872.

Revue de la num. belge, 30^e année,
pl. XXXI.

MCCXIV. Festival à Bruges. (1874.) Module : 47 millimètres.

(Avers n° 2646.)

2854. *Rev.* Coin. Dans le champ : FESTIVAL-DE-MUSIQUE.
Au-dessus : VILLE DE BRUGES.

MCCXV. Mariage de la princesse Louise avec le duc Philippe de Saxe. (1875.) Module : 65 millimètres.

2852. *Av.* Coin. Les profils conjugués à gauche des deux époux ; au-dessous : ED. GEERTS F. ; légende : FERD. PHIL. M. AUG. RAPH. DE COBOURG ET GOTHA. DUC DE SAXE. LOUISE M. AM. DE BELGIQUE. DUCHESSE DE SAXE.

2853. *Rev.* Coin. Génie assis à gauche, entourant d'une guirlande de roses les écussons des deux époux ; exergue : 4 FÉV. 1875 ; au bas : ED. GEERTS. F.

MCCXVI. Inauguration des bâtiments nouveaux du conservatoire de musique à Bruxelles. (1876.) Module : 63 millimètres.

2854. *Av.* Coin. Profil à droite du roi ; au bas : LÉOP. WIENER ; légende : LÉOPOLD II-ROI DES BELGES.

2855. *Rev.* Coin. Génie de la musique, ailé, assis à gauche et pinçant de la harpe ; deux jeunes gens drapés et debout tiennent une banderole ; exergue : 12 FÉVRIER 1876. — LÉOP. WIENER ; légende : INAUGURATION DU CONSERVATOIRE ROYAL DE BRUXELLES.

2856. Poinçon, sans lettres.

MCCXVII. Médaille du conservatoire de musique de Bruxelles. (1876.) Module : 63 millimètres.

2857. *Av.* Semblable au n° 2855 ; exergue : BRUXELLES.

2858. *Rev.* Champ entouré d'une palme et d'une

branche de laurier; légende : TÉMOIGNAGE DE
GRATITUDE.

MCCXVIII. Cinquantième anniversaire de la fondation du
conservatoire de musique à Liège. (1877.) Module : 60 millimèt.

2859. *Av.* Coin. Profil à gauche du roi; au-dessous :
C. JÉHOTTE F.; légende : LÉOPOLD II ROI-DES BELGES.
2860. *Rev.* Coin. La ville de Liège à droite, debout
devant une chaise et tenant une table, sur
laquelle un génie à gauche et ailé inscrit :
ARRÊTÉ ROYAL-9 JUIN-1826; au milieu le perron;
exergue : 50^{ME} ANNIVERSAIRE-DE FONDATION-1877;
légende : CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE DE
LIÈGE.-C. JÉHOTTE. F.

MCCXIX. A Barthélemy Dumortier. (1878.) Module : 50 millimèt.

2861. *Av.* Son profil à gauche; au-dessous : CHARLES
WIENER. — Bordure grènetée.
2862. *Rev.* Coin. Sous une branche d'olivier : VIRO
DOCTISSIMO-B. C. DUMORTIER-DE RE BOTANICA-OPTIME
MERITO-MDCCCLXVIII; légende séparée du champ
par un grènetis : FELIX QVI POTVIT RERVV COGNOS-
CERE CAVSAS. — Bordure grènetée.

MCCXX. Création du ministère de l'instruction publique. (1878.)
Module : 43 millimètres.

2863. *Av.* Coin. Génie ailé tenant de la main droite
un flambeau allumé et de la main gauche
une branche de laurier, et planant au-dessus
d'un paysage avec usine au bord de la mer;
exergue : JÉHOTTE F.; légende : FLOREANT PACIS
ARTES FVGIANV TENEBRÆ.

2864. *Rev.* Coin. Entre deux branches d'olivier :
INSTITUTION-DU MINISTÈRE-DE-L'INSTRUCTION PUBLIQUE
— ARRÊTÉ ROYAL DU 19 JUIN MDCCCLXXVIII; légende : ROYAUME DE BELGIQUE.

HOMMES CÉLÈBRES DE LA BELGIQUE PAR JOUVENEL.

MCCXXI. Albert et Isabelle. Module : 46 millimètres.

2865. *Av.* Coin. Leurs bustes conjugués à droite; légende : ALBERT NÉ EN 1559, ISABELLE NÉE EN 1566. JOUVENEL.
2866. *Rev.* Coin dans le champ : APRÈS LES TROUBLES-DU SEIZIÈME SIÈCLE, LE-RÈGNE DES ARCHIDUCS FUT POUR LA-BELGIQUE UNE ÉPOQUE DE CALME OU-ELLE EUT ENFIN UN GOUVERNEMENT A PEU-PRÈS NATIONAL. ON VIT LES ARTS LONGTEMPS-EXILÉS FAIRE DE NOUVEAU LA GLOIRE DU-PÂYS SOUS DES PRINCES AMIS DE LA PAIX. - 1599 VAINS PROJETS DE PACIFICATION. 1600-DÉFAITE DE NIEUPORT. 1604, PRISE D'OSTENDE. - 1609, TRÈVE DE DOUZE ANS CONCLUE AVEC-LES HOLLANDAIS. 1621 NOUVELLES HOSTILITÉS-MORT D'ALBERT. 1625 PRISE DE BRED. - 1629, NÉGOCIATIONS POUR LA PAIX DE-NOUVEAU ROMPUES. 1632, SUCCÈS-DES HOLLANDAIS. 1633, MORT DE L'INFANTE ISABELLE.

Coll. Jouvenel.

MCCXXII. Artevelde (Jacques d'). Module : 46 millimètres.

2867. *Av.* Coin. Son buste à droite; légende : JACQUES D'ARTEVELDE-NÉ VERS 1290; au-dessous : JOUVENEL.
2868. *Rev.* Coin. Dans le champ : ASSURER-LA PROSPÉRITÉ DE LA FLANDRE-EN PROCLAMANT SA NEUTRALITÉ

FUT-LE SYSTÈME DE CE GRAND HOMME. IL L'EUT-RÉALISÉ SANS LES INTRIGUES DU C^{TE} LOUIS-DE NEVERS. 1338 APPELÉ AU GOUVERNEMENT DE LA-FLANDRE ENTIÈRE, DONT IL RANIME LE COMMERCE-ET L'INDUSTRIE. IL ÉTABLIT LES TROIS MEMBRES DE-FLANDRE. TRAITÉ AVEC L'ANGLETERRE. LETTRES DE-PHILIPPE DE VALOIS EN FAVEUR DES FLAMANDS.-1339 TRAHISON DE PHILIPPE. JACQUES CONSEILLE A-ÉDOUARD III DE PRENDRE LE TITRE DE ROI DE FRANCE.-ALLIANCE AVEC LE BRABANT. 1340 AVEC LE HAINAUT.-GUERRE CONTRE LA FRANCE. 1342 LE C^E LOUIS-SÈME LA DISCORDE EN FLANDRE. 1344 ÉMEUTES. 1345 24 JUILLET-ASSASSINAT DE JACQUES-D'ARTEVELDE.

Coll. Jouvenel.

MCCXXIII. Charles-Quint. Module : 46 millimètres.

2869. *Av.* Coin. Son buste à droite barbu et cuirassé; légende : CHARLES QUINT 1500-MORT EN 1558, JOUVENEL.
2870. *Rev.* Coin. Sur deux colonnes une bandelette portant : PLUS OULTRE; au-dessous et dans le champ : IL FUT L'UN DES PLUS GRANDS-PRINCES, DE SON SIÈCLE-ET SON GÉNIE.POLITIQUE-OU GUERRIER FUT AU NIVEAU-DE SA GLOIRE. -L'HISTOIRE ACCUSE-SON AMBITION DE TOUS-LES MALHEURS DE SES SUJETS-PEUT ÊTRE LES ÉVÉNEMENTS-SEULS EN FURENT-ILS CAUSE.- 1519, IL EST ÉLU EMPEREUR. 1525 IL TIENT FRANÇOIS I PRISONNIER. - 1550, APRÈS UNE LONGUE LUTTE-CONTRE LE PROTESTANTISME-IL CONSENT A LA PAIX DE RELIGION.- 1555, IL ABDIQUE A BRUXELLES-SES ÉTATS HÉRÉDITAIRES ET SE RETIRE EN ESPAGNE-AU COUVEN-DE S^R JUST.

Coll. Jouvenel.

MCCXXIV. Commines (Philippe de). Module : 46 millimètres.

2871. *Av.* Coin. Son buste à droite ; légende : PH. DE
COMMINES NÉ A COMMINES-1445 ✕ A ARGENTON
1509.

2872. *Rev.* Coin. Dans le champ : LA GLOIRE ÉCLATANTE-
DE L'HISTORIEN A FAIT UN PEU-OUBLIER SA FÉLONIE.
APRÈS AVOIR-FIDÈLEMENT SERVI PENDANT PLUSIEURS-
ANNÉES CHARLES DUC DE BOURGOGNE,-QU'IL AVAIT AIDÉ
DE SON BRAS A MONTLHÉRY-EN 1465, ET DE SES CON-
SEILS A PERONNE EN 1468,-COMMINES ABANDONNA SON
PRINCE NATUREL-EN 1472 ET ALLA TROUVER LOUIS XI
QUI LE-COMBLA DE BIENS ET D'HONNEURS. APRÈS-LA
MORT DU ROI S'ÉTANT JOINT A LA LIGUE-DES PRINCES
CONTRE ANNE DE BEAUJEU-IL FUT UN INSTANT PRISON-
NIER. RENTRÉ-EN GRACE, IL PRIT PART AU TRAITÉ-DE
1495 CONCLU AVEC MAXIMILIEN-D'AUTRICHE. ENVOYÉ
A VENISE-IL COMBATTIT A FORNOUE.

Coll. Jouvenel.

MCCXXV. Dodoens. Module : 46 millimètres.

2873. *Av.* Coin. Buste barbu avec fraise et à droite ;
légende : DODOENS DE MALINES 1518-1585 ; JOU-
VENEL.

2874. *Rev.* Coin. Sous un vase de fleurs et des livres :
LA BELGIQUE-OÙ L'ON AIME TANT LES FLEURS-S'HONORE
D'AVOIR VU NAITRE-DODONÆUS, QUI FIT FAIRE A LA-
BOTANIQUE SES PREMIERS PROGRÈS.-1554 IL PUBLIE
SON HERBIER A ANVERS.-1568 IL REFUSE LA PLACE DE
MÉDECIN-DE LA COUR A MADRID-1574. IL ACCEPTE-
CELLE DE MÉDECIN DE MAXIMILIEN II-ET SE REND A
VIENNE. 1580, IL-REVIENT DANS SA PATRIE. ALORS

DÉSOLÉE PAR LA GUERRE ET-BIENTÔT IL VA PROFESSER
LA MÉDECINE A LEYDE-OÙ IL MEURT EN-1585.

Coll. Jouvenel.

MCCXXVI. Duquesnoy (François). Module : 46 millimètres.

2875. *Av.* Coin. Son profil à droite avec moustaches
et fraise rabattue; légende : FRANÇ DU-QUESNOY
NÉ EN 1594. M. EN 1642. JOUVENEL.

2876. *Rev.* Coin. Ciseau et marteau; au-dessous :
E DUQUESNOY, DE BRUXELLES-QUE L'ITALIE A SURNOMMÉ
IL-FIAMINGO FUT UN DES SCULPTEURS-LES PLUS CÉLÈBRES
DE SON SIÈCLE.-OUTRE SES STATUES D'ENFANTS QU'ON-
SE PLAIT A VANTER LES GRANDS-OUVRAGES QU'IL EXÉ-
CUTA A ROME-DEPUIS 1622 FONT ENCORE AUJOURD'HUI-
L'ADMIRATION DES CONNAISSEURS. 1640 IL FIT PLACER
DANS LA BASILIQUE DE-ST PIERRE SA STATUE DE
S'-ANDRÉ;-1642 IL MEURT A LIVOURNE-AU MOMENT OU
LE ROI LOUIS XIII-VENAIT DE LE, etc.

Coll. Jouvenel.

MCCXXVII. Egmont et de Hornes (les comtes d').
Module : 46 millimètres.

2877. *Av.* Coin. Leurs profils conjugués, morts et
à droite; au-dessous : JOUVENEL; légende :
LAMORAL C^{TE} D'EGMONT, -PH. C^{TE} DE HORNES-NÉS
EN 1522.

2878. *Rev.* Coin. Dans le champ : MALGRÉ-LEURS
SERVICES ET LEUR-NAISSANCE, D'EGMONT ET DE HORNES
FURENT-LES VICTIMES D'UNE POLITIQUE DE TERREUR.-
PHILIPPE II EN LES FRAPPANT CRUT COMPRIMER-LA
RÉVOLUTION DES P. B. LEUR CRIME ÉTAIT D'AVOIR-

FAIT CAUSE COMMUNE AVEC LA NOBLESSE POUR-ÉLOIGNER GRANVELLE. ON LES ACCUSA DE COMPLICITÉ-AVEC LES RÉVOLTÉS ET DE FAIBLESSE ENVERS LES-HÉRÉTIQUES, ET SANS ÉGARD POUR LES PRIVILÈGES-DE L'ORDRE DE LA TOISON D'OR DONT ILS ÉTAIENT-CHEVALIERS, LE DUC D'ALBE LES CONDAMNA DANS-SON CONSEIL DES TROUBLES. D'EGMONT QUI-AVAIT FAIT TREMBLER LA FRANCE-A S^r QUENTIN ET A GRAVELINES,- FUT DÉCAPITÉ A BRUXELLES,-AINSI QUE DE HORN. LE 5 JUIN 1568.

Coll. Jouvenel.

MCCXXVIII. Jean sans Peur. Module : 46 millimètres.

2879. *Av.* Coin. Son buste à droite coiffé d'un bonnet ; légende : JEAN SANS PEUR DUC DE BOURGONE-COMTE DE FLANDRE. 1374-1449 ; JOUVENEL.

2880. *Rev.* Coin. Bouclier aux armes de Flandre sur une hache et une masse d'armes ; au-dessous et dans le champ : 1404. IL RENDIT A LA FLANDRE-SA NATIONALITÉ EN LUI RENDANT L'USAGE-DE SA LANGUE-IL EUT TROP D'AMBITION PEUT ÊTRE MAIS-CETTE AMBITION N'EMPÊCHA POINT-SES SUJETS DE VIVRE HEUREUX ET-TRANQUILLES SOUS SON RÈGNE ;-LIBERTÉ DES COMMUNES.-PROSPÉRITÉ DE COMMERCE.-JEAN FUT ASSASSINÉ AU-PONT DE MONTEREAU-EN 1449.

Coll. Jouvenel.

MCCXXIX. Janssenius (Cornelle). Module : 46 millimètres.

2881. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; légende : CORNELLE JANSSENIUS NÉ EN 1585 MORT EN 1638. JOUVENEL.

2882. *Rev.* Coin. Dans le champ : IL FUT PROFESSEUR-A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN-ET EN 1635 LE ROI D'ESPAGNE LE-NOMMA ÉVÊQUE D'YPRES. IL S'OCCUPAIT-AVEC ZÈLE DE SON DIOCÈSE LORSQU'IL FUT-VICTIME DE LA PESTE. IL EST L'AUTEUR DE-PLUSIEURS OUVRAGES THÉOLOGIQUES, MAIS CELUI-QUI A RENDU SON NOM CÉLÈBRE ET QUI FUT-PUBLIÉ APRÈS SA MORT EST L'AUGUSTINUS. IL-L'AVAIT ÉCRIT POUR COMBATTRE LA DOCTRINE DU - JÉSUISTE MOLINA SUR LA GRACE, LE LIBRE ARBITRE-ET LA PRÉ-DESTINATION. CE LIVRE TROUBLA-LONGTEMPS L'ÉGLISE ET DONNA LIEU A LA-QUERELLE DES JANSENISTES ET DES-MOLINISTES. IL FUT CONDAMNÉ-PAR PLUSIEURS PAPES.

Coll. Jouvenel.

MCCXXX. *Lassus (Roland de)*. Module : 46 millimètres.

2883. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au bas : JOUVENEL.; légende : ROLAND DE LASSUS DELATRE-NÉ A MONS EN 1520; JOUVENEL.

2884. *Rev.* Dans le champ : PRINCE DES-COMPOSITEURS DE SON TEMPS.-IL FUT LE CHEF DE L'ÉCOLE-ALLEMANDE. 1544 IL EST MAITRE-DE CHAPELLE DE S' JEAN DE LATRAN.-1543 IL REVIENT AUX PAYS-BAS - VOYAGE EN FRANCE ET EN ANGLETERRE-ET SE FIXE A ANVERS PENDANT DEUX-ANS. 1557 LE DUC DE BAVIÈRE-L'APPELLE A SA COUR EN QUALITÉ-DE MAITRE DE CHAPELLE. 1570-L'EMPEREUR MAXIMILIEN L'ANOBLIT. - 1571 A PARIS CHARLES IX LE COMBLE-DE PRÉSENTS. 1574 GRÉGOIRE XIII LE-CRÉ (*sic*) CHEVALIER DE L'ÉPERON D'OR-LA MORT DE CHARLES IX LE FAIT-RETOURNER A MUNICH. 1595-IL Y MEURT.

Coll. Jouvenel.

MCCXXXI. Lipse (Juste). Module : 46 millimètres.

2885. *Av.* Coin. Son buste à gauche, barbu et avec fraise; légende : JUSTE LIPSE NÉ EN 1547-MORT EN 1606; JOUVENEL.

2886. *Rev.* Coin. Table chargée de livres et d'une écritoire; au-dessous : CRITIQUE, HISTORIEN, PHILOGUE-POLITIQUE, PHILOSOPHE.-IL FUT TOUR A TOUR-PROFESSEUR A JENA, A LEIDE-ET A L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN-DONT IL EST UNE DES GLOIRES.-SES NOMBREUX OUVRAGES ONT-EU EN LEUR TEMPS UNE-VOGUE IMMENSE.

Coll. Jouvenel.

MCCXXXII. Marguerite d'Autriche. Module : 46 millimètres.

2887. *Av.* Coin. Son buste à gauche; légende : MARGUERITE D'AUTRICHE NÉE EN 1479-MORTE EN 1530; JOUVENEL F.

2888. *Rev.* Coin. Coussin avec bonnet ducal, deux livres sur lesquels on lit : RONDELS BASSES DANSE. et une banderole avec FORTUNE INFORTUNE FORTUNE; au-dessous et dans le champ : TANTE DE L'EMPEREUR CHARLES QUINT. - 1507 - GOUVERNANTE DES PAYS BAS.-ELLE DIRIGE LA POLITIQUE-DU PAYS DE FAÇON A FAIRE-RESPECTER ET HONORER LES BELGES.-A MALINES OU ÉTAIT SA COUR-ELLE ACCUEILLAIT ET PROTÉGÉAIT-LES ARTISTES, LES LITTÉRATEURS-ET LES SAVANTS.

Coll. Jouvenel.

MCCXXXIII. Marie-Thérèse d'Autriche. Module : 47 millimètres.

2889. *Av.* Coin. Son buste à droite, voilé; au bas : JOUVENEL D'APRÈS V. B.; légende : MARIE THÉRÈSE D'AUTRICHE NÉE EN 1717*1780.

2890. Poinçon du buste.

2891. *Rev.* Coin. Dans le champ : LUTTE A L'AGE DE-23 ANS CONTRE LES ROIS-COALISÉS; ELLE RÉSISTE A TOUS-SES ENNEMIS, BAT A DOTTINGEN-L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE PRÉTENDANT-A L'EMPIRE ET ENTRE ENFIN EN POSSES-SION DES ÉTATS QUE LUI A LÉGUÉS SON PÈRE;- APRÈS LA PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE EN 1748, EL-LE S'OCCUPE DE RÉPARER LES MAUX DE LA GUER-RE ET DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FOR-TUNE PUBLIQUE. LES PROVINCES BELGIQUES LUI DOI-VENT DE LONGUES ANNÉES DE CALME ET DE PROS-PÉRITÉ. ELLE RELEVÈ LE COMMERCE ET -L'INDUSTRIE-FAVORISE L'AGRICULTURE, FAIT OUVRIR DE NOU-VELLES ROUTES, CREUSER DES CANAUX, PROTÈGE-LES SCIENCES, LES LETTRES ET LES ARTS, OR-GANISE L'ENSEIGNEMENT ET FONDE L'ACADÉ-MIE DE BRUXELLES. ELLE MEURT EN SE-FÉLICITANT DU BIEN QU'ELLE-AVAIT FAIT COMME DE SON-PLUS BEAU TITRE-DE GLOIRE.

Coll. Jouvenel.

MCCXXXIV. Marnix de Ste Aldegonde (Philippe).

Module : 46 millimètres.

2892. *Av.* Coin. Son buste à gauche; légende : PH. MARNIX DE S^{TE} ALDEGONDE-NÉ A BRUXELLES 1538 ✕ A LEYDE 1598.

2893. *Rev.* Coin. Dans le champ : IL CONTRIBUA-PLUS QUE PERSONNE A-ÉTABLIR LA LIBERTÉ DES-PROVINCES UNIES. ORATEUR-ÉMINENT, POLITIQUE PROFOND-ÉCRIVAIN D'UN RARE MÉRITE, IL SE-DÉVOUA TOUT ENTIER AU TRIOMPHE-DES DOCTRINES QU'IL AVAIT PUISÉES-A GENÈVE. 1566 IL REDIGE LE COMPROMIS-DES NOBLES CONFÉDÉRÉS. 1573 IL EST-PRIS A LA HAYE

PAR LES ESPAGNOLS, PUIS-ÉCHANGÉ L'ANNÉE SUIVANTE.
1575 SON-AMBASSADE EN ANGLETERRE. 1578-DÉPUTÉ
A LA DIÈTE DE WORMS-1580 IL RATIFIE LE TRAITÉ DE-
TOURS CONCLU AVEC D'ALENÇON.-1584 IL DÉFEND
ÉNERGIQUEMENT-ANVERS CONTRE LE DUC-DE PARME.

Coll. Jouvenel.

MCCXXXV. Méan (Charles de). Module : 46 millimètres.

2894. *Av.* Coin. Son buste à gauche; légende :
CHAL. DE MEAN S^r D'ATRIN-NÉ A LIÈGE EN 1604. MORT
EN 1674; J.

2895. *Rev.* Coin. Dans le champ : AU MILIEU-D'UN PAYS
DÉSOLÉ PAR-LES TROUBLES CIVILS ET PAR-LES GUERRES
ÉTRANGÈRES, MÉAN-CONSACRA SES VEILLES A RETROU-
VER-LES VIEUX TITRES DE SES CONCITOYENS-ET LORSQU'IL
PUBLIA EN 1652 SON-OUVRAGE SUR LE DROIT CIVIL,
CANONIQUE-ET FÉODAL DES LIÉGEOIS, IL RENDIT UN-
SERVICE DES PLUS SIGNALÉS. MIROIR-DU PASSÉ, SON
LIVRE EST UN DES-MONUMENTS LES PLUS CONSIDÉRABLES-
DE LA JURISPRUDENCE-LIÉGROISE.

Coll. Jouvenel.

MCCXXXVI. Notger. Module : 46 millimètres.

2896. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au bas : JOU-
VENEL.; légende : NOTGER ISSU D'UNE FAMILLE-DE LA
SOUABE ✕ EN 1007.

2897. *Rev.* Coin. Dans le champ : IL ÉTUDIA-DANS LA CÉ-
LÈBRE ABBAYE-DE S. GALL, PUIS IL DIRIGEA-LES ÉCOLES
DE STAVELOT DÉJA RENOMMÉES-QU'IL RENDIT PLUS FLO-
RISSANTES. ÉLEVÉ-SUR LE SIÈGE ÉPISCOPAL DE LIÈGE
EN 971-IL AGRANDIT LE TERRITOIRE DE SON DIOCESE-

LA VILLE DE LIÈGE LUI DOIT SES PREMIERS-EMBELLISSEMENTS; IL LA FIT CEINDRE DE-MURAILLES, RECONSTRUISIT SA CATHÉDRALE ET-LA DOTA DE NOUVEAUX ÉDIFICES. D'UN BOURG-ENFIN IL FIT UNE CITÉ. HOMME INSTRUIT, IL-S'OCCUPA DE L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE ET-DISSIPA AUTOUR DE LUI LES TÉNÈBRES DE-L'IGNORANCE. IL FAVORISA AUSSI LE-DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE-L'AGRICULTURE. SON NOM EST RESTÉ-POPULAIRE PARMİ LES-LIÉGEOIS.

Coll. Jouvenel.

MCCXXXVII. Philippe-le-Bon. Module : 47 millimètres.

2898. *Av.* Coin. Son buste à droite, coiffé du chapeau; légende : PHILIPPE-LE-BON NÉ EN 1396 MORT EN 1467; JOUVENEL.

2899. *Rev.* Coin. Dans le champ : VÉRITABLE-FONDATEUR DE LA-NATIONALITÉ BELGE, IL-RÉUNIT LA PLUPART DES-PROVINCES AUTREFOIS DIVISÉES - ET LES RENDIT PRESQUE SOLIDAIRES.-SON LONG RÈGNE FUT UNE ÉPOQUE-DE PUISSANCE ET DE GLOIRE DANS-TOUS LES GENRES. 1419 IL SUCCÈDE A SON-PÈRE JEAN-SANS-PEUR ET SE LIGUE AVEC-LES ANGLAIS POUR VENGER SA MORT. GUERRE-CONTRE CHARLES VII. 1421 RÉUNION DU COMTÉ-DE NAMUR. 1428 TRAITÉ DE DELFT QUI LUI-ASSURE LE HAINAUT, LA HOLLANDE ET LA FRISE.-1430 RÉUNION DU BRABANT ET DU LIMBOURG-INSTITUTION DE L'ORDRE DE LA TOISON D'OR-1435 TRAITÉ D'ARRAS, PAIX AVEC CHARLES VII-1438 CHATIMENT DES BRUGEOIS. 1444-RÉUNION DU LUXEMBOURG. 1453-DÉFAITE DES GANTOIS A GAVRE.-1454 VOEU DU FAISAN A-LILLE. 1466 SAC-DE DINANT.

Coll. Jouvenel.

MCCXXXVIII. Ortelius (Abraham). Module : 47 millimètres.

2900. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au-dessous : JOUVENEL. ; légende : ABRAHAM ORTELIUS NÉ A ANVERS-EN 1527 MORT EN 1598.

2901. *Rev.* Coin. CRÉATEUR DE LA-GÉOGRAPHIE MODERNE,- IL COORDONNA LES NOTIONS-DE CETTE SCIENCE EN LES-RECTIFIANT SOIT D'APRÈS SES-OBSERVATIONS PERSONNELLES, SOIT-PAR DES INDICATIONS PUISÉES A DES-SOURCES SURES. LE PREMIER IL PRÉSENTA-UN TABLEAU COMPLET DES DIFFÉRENTES-CONTRÉES DU GLOBE . SAVANT ANTIQUAIRE, -IL S'ADONNA AVEC SUCCÈS A L'ÉTUDE-DE LA NUMISMATIQUE. IL FUT HONORÉ-PAR LES PRINCES ET PAR LES SAVANTS-DE SON SIÈCLE. SES OUVRAGES ONT-REÇU L'HOMMAGE DE LA-POSTÉRITÉ.

Coll. Jouvenel.

MCCXXXIX. Rubens (P. P.). Module : 46 millimètres.

2902. *Av.* Coin. Buste à gauche barbu et drapé ; légende : PIERRE PAUL RU-BENS NÉ EN 1577, MORT EN 1640 ; JOUVENEL.

2903. *Rev.* Coin. Palette, livres et papiers ; au-dessous : RUBENS QUI NAQUIT A COLOGNE-MAIS DONT LES PARENTS ÉTAIENT-ORIGINAIRES D'ANVERS, FUT LE PLUS-GRAND ARTISTE DE L'ÉCOLE FLAMANDE.-LE MONDE ENTIER PARLE DE SA GLOIRE.-SES TABLEAUX SONT DANS TOUTES LES GALERIES.-1600-1618 IL PARCOURT L'ITALIE.-1611 IL FAIT LA DESCENTE DE CROIX-QUI PASSE POUR SON CHEF D'OEUVRE.-1630 IL PARVIENT A NÉGOCIER-A LONDRES LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX-ENTRE L'ESPAGNE-ET L'ANGLETERRE.

Coll. Jouvenel.

MCCXL. Stevin (Simon). Module : 47 millimètres.

2904. *Av.* Coin. Son buste à droite et barbu ;
légende : SIMON STEVIN NÉ A BRUGES-VERS 1548 MORT
EN 1620 ; JOUVENEL.
2905. Id. (Cassé.)
2906. *Rev.* Coin. Livre et instruments de mathéma-
tiques ; au-dessous et dans le champ : SES
OUVRAGES ET SES DÉCOUVERTES-DANS LES SCIENCES
MATHÉMATIQUES-LUI ONT ASSIGNÉ UN RANG TRÈS DIS-
TINGUÉ-PARMI LES SAVANTS LES PLUS CÉLÈBRES. - ON
CITE SES TRAVAUX SUR L'ALGÈBRE,-SUR LES LOIS DE LA
PESANTEUR ET DU-MOUVEMENT, SUR LA STATIQUE, SUR
LA THÉORIE-DES PLANS INCLINÉS, SUR L'HYDROSTATIQUE-
SUR LA NAVIGATION, ETC. IL FUT L'INSTITUTEUR-L'AMI,
L'HOMME DE CONFIANCE-DU PRINCE MAURICE DE NASSAU-
ET LES ÉTATS DE HOLLANDE LE NOMMÈRENT-QUARTIER-
MAÎTRE GÉNÉRAL.-1600 IL FAIT L'ESSAI D'UN CHARIOT-
A VOILES. 1617 ON CRÉE POUR LUI-LA PLACE IMPOR-
TANTE-DE CASTRAMÉTATEUR.

Coll. Jouvenel.

MCCXLI. Stockmans (Pierre). Module : 47 millimètres.

2907. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; au bas : JOU-
VENEL. ; légende : PIERRE STOCKMANS NÉ A-ANVERS
1608 ✕ 1674.
2908. Poinçon du buste.
2909. *Rev.* Coin. Dans le champ : SA VIE-ET SES OU-
VRAGES L'ONT RENDU-L'HONNEUR DE LA MAGISTRATURE
BELGE. - 1632 IL EST NOMMÉ PROFESSEUR A-LOUVAIN.
1643 IL ENTRE AU CONSEIL-DE BRABANT. 1653 IL RE-
POUSSE LES-PRÉTENTIONS DU PAPE SUR LE JANSÉNISME.-

1663 A LA DIÈTE DE RATISBONNE OÙ-IL EST DÉPUTÉ DU CERCLE DE-BOURGOGNE IL DÉFEND LE PRIVILÈGE-DE LA BULLE D'OR DE BRABANT.-IL EST APPELÉ AU CONSEIL PRIVÉ.-1664 ON LE NOMME GARDE DES-CHARTES DU BRABANT. 1665 IL-PUBLIE DES OUVRAGES IMPORTANTS-SUR LE DROIT DE DÉVOLUTION-REVENDIQUÉ PAR LOUIS XIV.

Coll. Jouvenel.

MCCXLII. T'Serclaes Tilly (J.) Module : 47 millimètres.

2910. *Av.* Coin. Son buste à droite aux trois quarts; légende : J. T'SERCLAES TILLY - NÉ A BRUXELLES EN 1559; JOUVENEL.

2911. Poinçon du buste.

2912. *Rev.* Coin. Dans le champ : FIT SES PREMIÈRES-ARMES EN HONGRIE, CONTRE-LES TURCS. SON GÉNIE MILITAIRE SE-SIGNALA HAUTEMENT DANS LA GUERRE-DE TRENTE-ANS. LIEUTENANT DE MAXIMILIEN-DE BAVIERE, CHEF DE LA LIGUE CATHOLIQUE,-IL GAGNA LES BATAILLES DE WIMPFEN, DE-HOECHST, DE STADTLOHN ET DE LUTTER. DANS-CETTE DERNIÈRE ACTION, IL ANÉANTIT LES FORCES-DANOISES COMMANDÉES PAR CHRISTIAN IV.-L'EUROPE ENTIÈRE LE PROCLAMA LE PREMIER-GÉNÉRAL DE SON TEMPS. SON ÉTOILE NE PALIT-QUE DEVANT CELLE DE GUSTAVE-ADOLPHE.-IL MOURUT EN 1632 DES SUITES-D'UNE BLESSURE REÇUE EN COMBATTANT.-DIGNE FIN D'UN GRAND-HOMME DE GUERRE.

Coll. Jouvenel.

MCCXLIII. Van Dyck (Antoine). Module : 47 millimètres.

2913. *Av.* Coin. Son buste à droite; légende : ANTOINE

VAN DYCK, NÉ A ANVERS-EN 1599, MORT EN 1644 ;
JOUVENEL.

2914. *Rev.* Coin. Sous une palette avec pinceaux :
VAN DYCK A CONTRIBUÉ-NON MOINS QUE RUBENS-A LA
GLOIRE DE L'ÉCOLE FLAMANDE.-SI COMME PEINTRE
D'HISTOIRE IL-APPROCHE DE CE MAITRE, IL LE SURPASSE-
COMME PEINTRE DE PORTRAITS, ET SON-GÉNIE N'EST PAS
MOINS FÉCOND. 1620 IL-ENTRE CHEZ RUBENS QUI LE
DIRIGE DANS-L'EXÉCUTION DE PLUSIEURS TABLEUX.-
1624-1626. IL HABITE SUCCESSIVEMENT -VENISE,
FLORENCE, GÈNES, TURIN,-ROME ET PALERME. 1634
IL VA EN-ANGLETERRE ET ACQUIERT PAR SES-TRAVAUX
UNE IMMENSE FORTUNE-A LA COUR DE CHARLES I^r-QUI
LUI DONNE LES-INSIGNES DE L'ORDRE DU-BAIN.

Coll. Jouvenel.

MCCXLIV. Les frères Van Eyck. Module : 47 millimètres.

2915. *Av.* Coin. Leurs bustes conjugués à gauche ;
légende : * HUB. VAN EYCK 1366 * 1428. JEAN
1386 * 1446. NÉS A ALDEN EYCK.

2916. Poinçon des deux bustes.

2917. *Rev.* Coin. Sous une banderole portant :
ALS IK KAN : GÉNIES CRÉATEURS, ILS SONT-LA
MERVEILLE DE LA PREMIÈRE ÉCOLE-FLAMANDE. JEAN
FRAYA LA VOIE A SES-SUCESSEURS DANS PRESQUE TOUS
LES GENRES.-1410 IL INVENTA A BRUGES LA PEINTURE
A-L'HUILE. 1419-PHILIPPE LE BON LE NOMME-SON CON-
SEILLER PRIVÉ. 1420-LES DEUX FRÈRES-COMMENCENT
A GAND LE TABLEAU DE L'AGNEAU-MISTIQUE. 1428.-
JEAN VA EN PORTUGAL ET-EN ESPAGNE. 1434.-IL
ACHÈVE SEUL-L'AGNEAU MISTIQUE.

Coll. Jouvenel.

MCCXLV. Vésale (André). Module : 47 millimètres.

2918. *Av.* Coin. Son buste à gauche et barbu ;
légende : ANDRÉ VÉSALE NÉ EN 1514 MORT EN 1564 ;
JOUVENEL.

2919. *Rev.* Coin. Livres ; au-dessous et dans le champ :
VÉSALE QUE BRUXELLES A VU NAITRE-FUT LE PÈRE DE
L'ANATOMIE.-1527 APRÈS AVOIR ÉTUDIÉ ET AVOIR-
OBTENU LES PLUS BEAUX SUCCÈS A-MONTPELIER, A
PARIS, A LOUVAIN, A-PADOUE ET A VENISE-FUT CHARGÉ
DE-PROFESSER L'ANATOMIE ET LA CHIRURGIE-A L'UNI-
VERSITÉ DE PADOUE ET CE FUT-LA QU'IL COMPOSA SON
MAGNIFIQUE-OUVRAGE SUR L'ANATOMIE DU CORPS-
HUMAIN. PLUS TARD AYANT QUITTÉ-LA COUR DE
MADRID QUI LUI-ÉTAIT DEVENUE INSUPPORTABLE IL-
ALLA MOURIR A ZANTE-OÙ LES VENTS CONTRAIRES-
L'AVAIENT JETÉ.

Coll. Jouvenel.

SÉRIE DES HOMMES CÉLÈBRES DE LA BELGIQUE, PAR JOUVENEL. JETONS.

MCCXLVI. Charles-Quint. Module : 34 millimètres.

2920. *Av.* Coin. Son buste à droite ; légende :
CHARLES QUINT-1500. MORT EN 1558. J. — Bordure
grènetée.

2921. *Rev.* Coin. Dans le champ : IL FUT L'UN-DES PLUS
GRANDS-PRINCES DE SON SIÈCLE-ET SON GÉNIE POLI-
TIQUE-OU GUERRIER FUT AU NIVEAU-DE SA GLOIRE.
1519. IL EST ÉLU-EMPEREUR. 1525 IL TIENT-FRAN-
ÇOIS 1^{er} PRISONNIER. 1552 APRÈS UNE LONGUE LUTTE-
CONTRE LE PROTESTANTISME- IL CONSENT A LA PAIX DE-
RELIGION. 1555 IL ABDIQUE-A BRUXELLES SES ÉTATS-
HÉRÉDITAIRES ET SE-RETIRE EN ESPAGNE-AU COUVENT
DE-S^t JUST.

Coll. Jouvenel.

MCCXLVII. Duquesnoy (François). Module : 35 millimètres.

2922. *Av.* Coin. Son buste à droite; légende :
FRANÇ. DUQUESNOY-NÉ EN 1594 M. EN 1642. J.—
Bordure grènetée.

2923. *Rev.* Coin. Dans le champ : F. DUQUESNOY-DE
BRUXELLES, QUE-L'ITALIE A SURNOMMÉ-IL FIAMINGO FUT
UN DES-SCULPTEURS DES PLUS-CÉLÈBRES DE SON SIÈCLE.-
OUTRE SES STATUES D'ENFANTS-QU'ON SE PLAÎT A
VANter, LES-GRANDS OUVRAGES QU'IL EXÉCUTA-A
ROME DEPUIS 1622 FONT-ENCORE AUJOURD'HUI
L'ADMIRATION-DES CONNAISSEURS. 1640 IL PLACE-
DANS LA BASILIQUE DE S^r PIERRE-SA STATUE DE
S^r ANDRÉ.-1642 IL MEURT A LIVOURNE-AU MOMENT
OU LE ROI-LOUIS XIII VENAIT DE LE-NOMMER SON
PREMIER-SCULPTEUR.

Coll. Jouvenel.

MCCXLVIII. Jean Sans Peur, duc de Bourgogne.

Module : 34 millimètres.

2924. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous : J;
légende : JEAN SANS PEUR DUC DE BOURGOGNE-COMTE
DE FLANDRE 1371 1419. — Bordure grènetée.

2925. *Rev.* Coin. Dans le champ : 1404-IL RENDIT A LA-
FLANDRE SA NATIONALITÉ-EN LUI RENDANT L'USAGE-DE
SA LANGUE. IL EUT TROP-D'AMBITION PEUT ÊTRE MAIS-
CETTE AMBITION N'EMPÊCHA-POINT SES SUJETS DE VIVRE-
HEUREUX ET TRANQUILLES-SOUS SON RÈGNE.-LIBERTÉ DES
COMMUNES-PROSPÉRITÉ DU COMMERCE.-JEAN FUT ASSAS-
SINÉ-AU PONT DE-MONTEREAU-EN 1419.

Revue de la num. belge, 32^e année,
pl. IV, fig. 2.

Coll. Jouvenel.

MCCXLIX. Lipse (Juste). Module : 34 millimètres.

2926. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
JOUVENEL.; légende : JUSTE LIPSE-NÉ EN 1547 MORT
EN 1606.

2927. *Rev.* Coin. Dans le champ : CRITIQUE,-HISTORIEN-
PHILOLOGUE, POLITIQUE,-PHILOSOPHE,-IL FUT TOUR A
TOUR PROFESSEUR A JENA-A LEYDE ET A L'UNIVERSITÉ-DE
LOUVAIN DONT-IL EST UNE DES GLOIRES.-SES NOMBREUX-
OUVRAGES ONT EU-EN LEUR TEMPS-UNE VOGUE-IMMENSE.

Coll. Jouvenel.

MCCL. Marguerite d'Autriche. Module : 34 millimètres.

2928. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
JOUVENEL.; légende : MARGUERITE D'AUTRICHE-NÉE
EN 1479 MORTE EN 1530. — Bordure grènetée.

2929. *Rev.* Coin. Dans le champ : TANTE-DE L'EMPEREUR-
CHARLES-QUINT. 1507-GOUVERNANTE DES PAYS-BAS-
ELLE DIRIGE LA POLITIQUE-DU PAYS DE FAÇON A FAIRE-
RESPECTER ET HONORER LES-BELGES. A MALINES OU-
ÉTAIT SA COUR, ELLE-ACCUEILLAIT ET PROTÉGÉAIT-LES
ARTISTES, LES-LITTÉRATEURS ET-LES SAVANTS.

Coll. Jouvenel.

MCCLI. Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

Module : 34 millimètres.

2930. *Av.* Coin. Son buste à droite; légende : PHI-
LIPPE LE BON NÉ-EN 1396 MORT EN 1467. — Bor-
dure grènetée.

2931. *Rev.* Coin. Dans le champ : VÉRITABLE-FONDA-
TEUR DE LA-NATIONALITÉ BELGE IL-RÉUNIT LA PLUPART

DES PROVINCES AUTREFOIS DIVISÉES-ET LES RENDIT PRESQUE SOLIDAIRES.-SON LONG RÈGNE FUT UNE ÉPOQUE DE-PUISSANCE ET DE GLOIRE DANS TOUS-LES GENRES. 1449 IL SUCCÈDE A SON-PÈRE JEAN SANS PEUR ET SE LIGUE-AVEC LES ANGLAIS POUR VENGER-SA MORT. GUERRE AVEC CHARLES VII-1430 INSTITUTION DE L'ORDRE DE LA-TOISON D'OR. 1435 TRAITÉ-D'ARRAS PAIX AVEC-CHARLES VII. 1466 SAC-DE DINANT.

Coll. Jouvenel.

MCCLII. Rubens (Pierre-Paul.) Module : 34 millimètres.

2932. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : JOUVENEL; légende : PIERRE PAUL RUBENS-NÉ EN 1577. MORT EN 1640.

2933. *Rev.* Coin. Dans le champ : RUBENS-QUI NAQUIT A-COLOGNE, MAIS DONT-LES PARENTS ÉTAIENT-ORIGINAIRES D'ANVERS FUT-LE PLUS GRAND ARTISTE DE-L'ÉCOLE FLAMANDE. -1600-1608 IL PARCOURUT-L'ITALIE. 1611 IL FAIT LA-DESCENTE DE CROIX QUI PASSE-POUR SON CHEF D'OEUVRE.-1630 IL PARVIENT A-NÉGOCIER A LONDRES LES-PRÉLIMINAIRES DE LA-PAIX ENTRE-L'ESPAGNE ET-L'ANGLETERRE.

Coll. Jouvenel.

MCCLIII. Stevin (Simon). Module : 34 millimètres.

2934. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous : JOUVENEL; légende : SIMON STEVIN NÉ A BRUGES-VERS 1548 MORT EN 1620. — Bordure grenetée.

2935. *Rev.* Coin. Dans le champ : SES OUVRAGES-ET SES DÉCOUVERTES -DANS LES SCIENCES-MATHÉMATIQUES LUI ONT-ASSIGNÉ UN RANG TRÈS-DISTINGUÉ PARMIS LES

SAVANTS. ON-CITE SES TRAVAUX SUR LA STATIQUE-SUR LA THÉORIE DES PLANS INCLINÉS-SUR L'HYDROSTATIQUE, SUR LA-NAVIGATION-ETC- IL FUT L'INSTITUTEUR-L'AMI, L'HOMME DE CONFIANCE-DU PRINCE-MAURICE DE NASSAU ET LES ETATS-DE HOLLANDE LE NOMMÈRENT-QUARTIER-MAITRE-GENERAL. 1600 IL-FAIT L'ESSAI D'UN CHARIOT A-VOILES. 1617 ON CREE POUR LUI-LA PLACE IMPOR-TANTE DE-CASTRAMÉTATEUR.

Coll. Jouvenel.

MCCLIV. Van Dyck (Antoine). Module : 34 millimètres.

2936. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous : JOUVENEL; légende : ANTOINE VAN DYCK NÉ-A ANVERS EN 1599-1644. — Bordure grènetée.

2937. *Rev.* Coin. Dans le champ : VAN DYCK - A CONTRIBUÉ-NON MOINS QUE RUBENS-A LA GLOIRE DE L'ÉCOLE-FLAMANDE. S'IL APPROCHE DE-CE MAITRE COMME PEINTRE-D'HISTOIRE, IL LE SURPASSE-COMME PEINTRE DE PORTRAITS,-ET SON GÉNIE N'EST PAS MOINS-FÉCOND.1620 IL ENTRE CHEZ-RUBENS QUI LE DIRIGE DANS-L'EXÉCUTION DE PLUSIEURS-TABLEAUX. 1621-1626 IL-S'ÉJOURNE EN ITALIE.-1631, IL VA EN ANGLETERRE ET-ACQUIERT PAR SES TRAVAUX-UNE IMMENSE FORTÛNE-A LA COUR DE-CHARLES I.

2938. Poinçon. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCLV. Vesale (André). Module : 34 millimètres.

2939. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous : JOUVENEL; légende : ANDRÉ VESALE NÉ EN-1514 MORT EN 1564. — Bordure grènetée.

2940. *Rev. Coin.* Dans le champ : IL FUT-LE PÈRE DE L'ANATOMIE. 1537 APRÈS-AVOIR ÉTUDIÉ ET AVOIR-OBTENU LES PLUS BEAUX-SUCCÈS A MONTPELLIER, -A PARIS, A LOUVAIN, A PADOUE-ET A VENISE, IL PROFESSA-L'ANATOMIE ET LA CHIRURGIE-A L'UNIVERSITÉ DE PADOUE.- IL Y COMPOSA SON MAGNIFIQUE-OUVRAGE SUR L'ANATOMIE DU-CORPS HUMAIN. AYANT QUITTÉ-LA COUR DE MADRID OÙ IL-NE SE PLAISAIT POINT, IL-MOURUT A ZANTE OÙ-LES VENTS CONTRAIRES-L'AVAIENT JETÉ.
2944. *Rev. Coin.* Id.

Coll. Jouvenel.

FRANCE, GRANDE BRETAGNE ET ITALIE

MCCLVI. A l'honneur d'Abd-el-Kader. Module : 57 millimètres.

2942. *Av. Coin.* Buste à gauche; de l'émir devant le profil : ABD-EL-KADER; derrière la tête : un monogramme.
2943. *Rev. Coin.* Dans le champ : CET HOMME CÉLÈBRE-EST NÉ VERS 1806, PRÈS-DE MASCARA. PROCLAMÉ ÉMIR-APRÈS 1830 IL PRÊCHE LA GUERRE-SAINTE CONTRE LES FRANÇAIS. 1833-TRAITÉ QUI LE CONSTITUE SOUVERAIN-DE LA PROVINCE D'ORAN. 1834 REPRISSE-DE LA GUERRE SAINTE. VICTOIRE QU'IL-REMPORTE A LA MACTA. 1836 IL EST-BATTU A LA SICKAK. TRAITÉ DE LA TAFNA. - 1839 NOUVELLE RUPTURE SANS DÉCLARATION.-1842 IL PERD SA SMALAH. 1843 APRÈS-LE COMBAT D'OUED-MALAH IL FUIT-DANS LE MAROC DONT IL SOULÈVE-LES POPULATIONS CONTRE LA-FRANCE. 1845 IL REPORTE-LA GUERRE DANS-L'ALGÉRIE.

2944. Autre coin avec texte en anglais.

Guioth, suppl., t. II, pl.
XXII, fig. 51, texte français.
Coll. Jouvenel.

MCCLVII. A Victoria, reine de la Grande Bretagne.

Module : 55 millimètres.

2945. *Av.* Coin. Son buste à gauche ; légende intérieure : VICTORIA ; légende extérieure en deux lignes : LORD J. RUSSEL FIRST LORD OF THE TREAS.-
LORD COTTENHAM LORD-CHANC. SIR C. WOOD CHANC.
EXCH. MARQ. OF LANSDOWNE PRES. OF THE COUN. EARL
OF MINTO PRIVY SEAL. SIR G. GRAY HOME DEP. VIS.
PALMERSTON FOR AFF. EARL. GREY COLONIES. EARL
OF AUCKLAND ADMIR. SIR HOBHOUSE PRES. OF BOARD
OF CONT. LORD CAMPBELL CHANC. OF THE DUC. OF
LANCASTER. EARL OF CARLISLE FIRST COM. OF THE LAND
REVENUE. R. HON. FOX. MAULE SEC. AT WAR. MARQ.
OF CLANRICARDE POST. GEN. R. HON. H. LABOUCHERE
PRES. OF THE BOARD OF TRADE. R. HON. MACAULAY
PAYM. GEN.

2946. *Rev.* Dans le champ et au-dessus de deux colonnes : MEMBERS OF THE HOUSE OF COMMONS. YEAR
1849. ABDY. ACLAND. ADAIR. ADAIR. ADARE. ADDER-
LEY.-AGLONBY. ALCOCK. ALEXANDER. ALFORD. ANDER-
SON.-ANSON. ANSON. ANSTY. ARBUTHNOT. ARCHDALL.
ARK-WRIGHT. ARMSTRONG. ARMSTRONG. ARUNDEL.
ASHLEY. BAG-GE. BAGOT. BAGSHAW. BAILEY. BAILEY.
BAILLIE. BAINES.-BALDOCK. BALDWIN. BANKES. BARING.
BARING. BARING. BARING.-BARKLY. BARNARD. BARRING-
TON. BARON. BASS. BATESON.-BECKETT. BELL. BELL.
BEILEW. BENBOW. BENETT. BENETT. BEN-TINCK. BERNS-
FORD. BERKELEY. BERKELEY. BERKELEY. BERKELEY.
BLAKEMORE. BLANDFORD. BLEWITT. BOLDERO. BOURKE.

BOUVERIE. BOWLES. BOWRING. BOYD. BOYLE. BRACKLEY. BRAMSTON. BRAND. BREMRIDGE. BRIGHT. BRISCO. BROADLEY. BROADWOOD. BROCKLEHURST. BROCKMAN. BROOKE. BROOKE. BROTHERTON. BROWN. BROWN. BROWNE. BRUCE. BRUCE. BRUEN. BUEK. BULKELEY. BULLER. BULLER. BUNBURY. BUNBURY. BURGHLEY. BURKE. BURRELL. BURROUGHES. BUSFELD. BUTLER. BUXTON. CABBELL. CALLAGAN. CAMPBELL. GARDWELL. GAREW. CARTER. CASTLEREAGH. GAULBEILD. CAVENDISH. CAVENDISH. CAVENDISH. GAYLEY. CHANDOS. CHAPLIN. CHARTERIS. CHICHESTER. CHILDERS. CHOLMLEY. CHRISTOPHER. CHRISTY. CLAY. CLAY. CLEMENTS. CLERK. CLIFFORD. CLIVE. CLIVE. COBBALD. CORDEN. COCHRANE. COCKBURN. COCKS. CODRINGTON. COKE. COLE. COLEBROOKE. COLES. COLLINS. COLVILE. COMPTON. CONOLLY. CONYNGHAM. COPELAND. CORBALLY. CORRY. COTTON. COURTENAY. COWAN. COOPER. CRAIS. CRAWFORD. CUBITT. CURRIE. CURRIE. CURTEIS. DALRYMPLE. DAMER. DASHWOOD. DAVIE. DAVIES. DAWSON. DEEDS. DENISON. DENISON. DEVEREUX. DEYNCOURT. DISRAELI. DICK. DIVETT. DOD. DODD. DOUGLAS. DOURA. DRAX. DRUM-LAWRIG. DRUMMOND. DRUMMOND. DUCKWORTH. DUFF. DUKE. DUNCAN. DUNCAND. DUNCOMBE. DUNCOMBE. DUNCOMBE. DUNEFT. DUNDAS. DUNDAS. DUNDAS. DUNNE. DUPRÉ. EAST. EBRINGTON. EDWARDS. EGERTON. EGERTON. ELLICE. ELLICE. ELLIOT. ELLIS. EMLY-NIENFIELD. ESTCOURT. EUSTON. EVANS. EVANS. EVANS. EWART. FAGAN. FAGAN. FARNHAM. FARRER. FELLOWES. FERGUS. FERGISON. FERGUSON. FFOLIOTT. FILMER. FITZ-PATRICK. FITZ-ROY. FITZ-WILLIAM. FLOYER. FOLEY. FORBES. FORDYCE. FORESTER. FORSTER FORTESCUE. FORTESCUE. FOX. FOX. FOX. FREESTUN. FRENCH.

FREWEN. FULLER. GALWAY. GASKELL. GIBSON. GLADSTONE. GLYN. GODDARD. GODSON. GOOCH. GORDON. GORE. GORE GORING. GOULBURN. GRACE. GRAHAM. GRANNEY. GRAGER. GRATTAN. GREENALL. GREENE. GREENE. GRENFELL. GRENFELL. GREY. GREY. GROGAN. GROSVENOR. GROSVENOR. GUEST. GHYN. HAGGITT. HALE. HALFORD. HALL. HALL. HALLYBARTON. HALSEY. HAMILTON. HAMILTON. HAMILTON. HANMER. HARCOURT. HARDCARSTLE. HARRIS. HARRIS. HASTIE. HASTIE. HAWES. HAY. HAYES. HATTER. HEADLAM. HEALD. HEATHCOAT. HEATCOTE. HEATCOTE. HENEAGE. HENEAGE. HENLEY. HENRY. HERBERT. HERBERT. HERRIES. HERVEY. HEYWOOD. HEYWORTH. HILDYARD. HILDGARD. HILL. HILL. MINDLEY. HOBHOUSE. HOBHOUSE. HODGES. HODGES. HODGSON. HOGG. HOLLOND. HOOD. HOPE. HOPE. HORNEY. HORSMAN. HOTHAM. HOULDSWORTH. HOWARD. HOWARD. HOWARD. HOWARD. HOWARD. HUDSON. HUGHES. HUME. HUMPHERY. HUTT. INGESTRE. INGLIS. JACKSON. JERMYN. JERVIS. JOCELYN. JOHNSTONE. JOLIFFE. JONES. KEATING. KEOCH. KEPPEL. KEER. KERRISON. KERSHAW. KILDARE. KING. KNIGHT. KNIGHTLEY. KNOX. LABOUCHERE. LAEY. LANGSTON. LASCELLES. LASCELLES. LAW. LAWLESS. LEFEVRE. LECH. LEMON. LENNARD. LENNOX. LESLIE. LEWIS. LEWIS. LINCOLN. LINDSAY. LITTLETON. LOCH. LOCKE. LOCKHART. LOCKHART. LONG. LOWTHER. LOWTHER. LUSHINGTON. LYGON. M'CULLAGH. MAC GREGOR. MACKENISIE. MACKINNON. MACNACHTON. MC NAMARA. MC NIELE. M TAGGART. MAGAN. MAHER. MAHON. MAHON. MAITLAND. MANDEVILLE. MANGLES. MANNERS. MANNERS. MARCH. MARSHALL. MARSHALL. MARTIN. MARTIN. MARTIN. MASTERMAN. MATHESON. MATHESON.

MATHESON. MAULE. MAUNSELL. MAXWELL. MEACHER.
MELGUND. MEUR. MILES. MILES. MILNER. MILNES.
MILTON. MITCHELL. MOFFAT. MOLESWORTH. MONSELL.
MOODY. MOORE. MORGAN. MORGAN. MORISON. MORRIS.
MOSTYN. MOWATT. MULGRAVE. MULLINGS. MUNDY.
MUNTZ. MURE. NAPIER. NEELD. NEELD. NEWDEGATE.
NEWFORT. NEWRY. NICHOLL. NOEL. NORREYS. NOR-
REYS. NORTHLAND. NUGENT. NUGENT. O'BRIEN. O'BRIEN.
O'BRIEN. O'CONNELL. O'CONNELL. O'CONNELL. O'CONNER.
O'FLAHERTY. OGLE. ORD. OSBORNE. OSSULSTON. OSWALD.
OWEN. PACKE. PAGET. PAGET. PAGET. PAKINGTON. PAL-
MER. PALMER. PALMERSTON. PARKER. PATTEN. PATTISON.
PEARSON. PEHELL. PEEL. PEEL. PNDARVES. PENNANT.
PERFECT. PETO. PHILIPS. PIGOT. PIGOTT. PILKINGTON.
PINNEY. PLOWDEN. PLUMPTRE. POWELL. POWER.
POWER. POULETT. PRICE. PRIME. PRYSE. PUGH. PUSEY.
RAPHAEL. RAWDON. REID. RENDLESHAIN. REUTON.
REPTON. REYNOLDS. RICARDO. RICARDO. RICE. RICH.
RICHARDS. ROBARTES. ROBINSON. ROCHE. ROLLESTON.
ROMILLY. ROTHSCHILD. RUFFORD. RUMBOLD. RUSHOUT.
RUSSELL. RUSSELL. RUTHERFURD. SADLIER. ST-GEORGE.
SALWEG. SANDARS. SANDARS. SCHOLEFIELD. SCOTT.
SCROPE. SCULLY. SEAHAM. SEYMER. SEYMOUR. SEYMOUR.
SEHAFTO. SHIEL. SHELBURNE. SHERIDAN. SHIRLEY.
SIBTHORP. SIDNEY. SIMEON. SLANEY. SMITH. SMITH.
SMITH. SMITH. SMOLLETT. SMYTH. SMYTH. SMYTHE.
SOMERS. SOMERSET. SOMERTON. SOMERVILLE. SOTHE-
RON. SPEARMAN. SPOONER. STAFFORD. STANLEY. STANS-
FIELD. STANTON. STAUNTON. STEPHENSON. STRICKLAND.
STUART. STUART. STUART. STUART. STURT. SULLIVAN.
SUTTON. TALBOT. TALBOT. TALFOURD. TANCRED. TAYLOR.
TENISON. TENNENT. THESIGER. THICKNESSE. THOMPSON.

THOMPSON. THOMPSON. THORNELY. THORNHILL. THOLLE-
MACHE. THOLLEMACHE. TOWNELEY. TOWNLEY. THOWNS-
HEND. TRAILL. TRELAWNY. TREVOR. TROLLOPE. TUF-
NELL. TURNER. TURNER. TYNTE. TYRELL. URGUHART.
VANE. VERNER. VERNEY. VESEY. VILLIERS. VILLIERS.
VILLIERS. VIWAKLEY. WALKER. WALL. WALPOLE.
WALSH. WALTER. WARD. WATKINS. WAWN. WELBY.
WELLESLEY. WEST. WESTENRA. WESTHEAD. WHITMORE.
WILCOX. WILLIAMS. WILLIAMS. WILLIAMSON. WIL-
LOUGHBY. WILSON. WILSON. WODEHOUSE. WOOD.
WOOD. WORCESTER. WORTLEY. WRIGHTSON. WYLD.
WYNN. WYNN. WYVILL. YORKE. YOUNG.

MCCLVIII. Élection du pape Pie IX. (1848.) Module : 60 millim.

2947. *Av.* Coin. Son buste à gauche; au-dessous :
VEYRAT. F. ; légende : PIVS IX - PONT MAX.

2948. Poinçon du buste.

2949. *Rev.* Sous l'écusson du pontife : ECCLESIAE
PRAESIDIUM ET DVLCE DECVS-LIBERTATIS PVBLICAE
VINDEK ET ASSERTOR-CIVIVM AMANS PATER-TOTIVS
ORBIS DELICIAE ET SPES OPTIMA.—DILECTVS DEO
ET HOMINIBVS-CVJVS MEMORIA IN BENEDICTIONE.

Guioth, suppl., pl. XXXIX,
fig. 467.
Coll. Veyrat.

MCCLIX. Cinquantième anniversaire de prêtrise de Pie IX.
(1869.) Module : 60 millimètres.

2950. *Av.* Coin. Son buste à droite; au-dessous :
J. STORDEUR FEC. ; légende : PIO IX PONT. MAX.-
L. ANNO SACERDOTII.

2951. Poinçon du buste.

2952. *Rev.* Dans une couronne de feuilles de laurier:
JOHANNES MARIA-MASTAI FERRETTI (en caractères
gothiques) — NAT. SENOGALLIAE 13 MAII 1792-
ORDIN. PRESB. 11 APRILIS 1819-NOMIN. ARCHIEP.
SPOLETAN. 21 MAII 1827-PURP. ROM. ORN.
14 DEC. 1840-CORON. SUM. PONT. 31 JUN. 1846-
FEL. REGN. 11 APR. 1869.-AN. L. SACERD. IUB.

TROISIÈME DIVISION.

**SCEAUX, TIMBRES, TIMBRES SECS, CACHETS,
GRIFFES.**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ET EMPIRE FRANÇAIS.

MCCLX. Timbre humide. Module : 45 millimètres.

2953. Au-dessus du champ : ARRÊTÉ DES CONSULS ; dans
le champ : DU 3-FRUCTIDOR-AN 9.

2954. Id.

2955. Id.

MCCLXI. Timbre. Module : 44 millimètres.

2956. Au-dessus du champ : FABRICATION FRANÇAISE ;
dans le champ : ARRÊTÉ DES CONSULS DU
3-FRUCTIDOR-AN 9.

2957. Id.

MCCLXII. Griffe du département de l'Escaut.

Long. 53, haut. 24 millimètres.

2958. En deux lignes : *Préfet-Dép' de L'Escaut.*

MCCLXIII. Idem pour la conscription du même département.

Long. 90, haut. 20 millimètres.

2959. En deux lignes : *CONSCRIPTION-Le Préfet du
Départ' de L'Escaut.*

MCCLXIV. Timbre de l'administration provisoire du département de Sambre-et-Meuse. Long. 26, larg. 38 millimètres.

2960. Dans le champ et en deux lignes : ADMINISTRATION-PROVISOIRE. — légende : DÉPARTEMENT DE SAMBRE ET MEUSE.

MCCLXV. Griffes de l'administration provisoire du département de Sambre-et-Meuse. Long. 45, larg. 43 millimètres.

2961. En trois lignes : ADM^{ON} PROV^{ISE}-DU DÉP^T-DE SAMBRE ET MEUSE. — Encadrement.

MCCLXVI. Timbre du commissaire du directoire exécutif près le département de Sambre-et-Meuse. Hauteur 40, largeur 37 millimètres.

2962. Dans le champ et en trois lignes : EXÉCUTION-DES-LOIS; légende : * COM^{MISS}DU DIR. EX. PRÈS LE DÉP^T DE SAMBRE ET MEUSE.

MCCLXVII. Cachet de l'agent national de l'arrondissement de Namur. Haut. 37, larg. 34 millimètres.

2963. Dans le champ et en deux lignes : AGENT-NATIONAL.; légende : DE L'ADMINISTRATION. D'ARRONDISSEMENT. A. NAMUR.

MCCLXVIII. Timbre de la cour d'assises du département de la Lys. Module : 35 millimètres.

2964. Aigle impériale couronnée; légende : COUR D'ASSISES DÉPARTEMENT DE LA LYS.

MCCLXIX. Cachet de la cour d'assises du département de la Lys. Module : 42 millimètres.

2965. Écu rond de l'empire français, entouré du

cordon de la Légion d'honneur, posé sur un sceptre et un bâton de justice en sautoir et entouré d'un manteau impérial, sommé d'une couronne; légende : COUR D'ASSISES DU DÉPARTEMENT DE LA LYS.

MCCLXX. Cachet du tribunal de 1^{re} instance de Bruges.

Module : 44 millimètres.

2966. Écu rond de l'empire français, entouré du collier de la Légion d'honneur, posé sur un sceptre et une main de justice en sautoir; le tout entouré d'un manteau impérial, sommé d'une couronne; légende : TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE SÉANT A BRUGES. * LYS *

MCCLXXI. Timbre du tribunal de 1^{re} instance à Bruges.

Module : 33 millimètres.

2967. Aigle impériale, couronnée; légende : TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE A BRUGES. * LYS *

2968. Autre, id. usé.

MCCLXXII. Timbre du tribunal de commerce à Bruges.

Module : 35 millimètres.

2969. Aigle impériale couronnée; légende : TRIBUNAL DE COMMERCE A BRUGES * LYS *.

MCCLXXIII. Timbre de la mairie de Gembloux.

Module : 35 millimètres.

2970. Aigle impériale couronnée et tenant un foudre; légende : * MAIRIE DE GEMBOUX * (SAMBRE-ET-MEUSE.)

**GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA BELGIQUE EN 1814 ET ROYAUME
DES PAYS-BAS.**

**MCCLXXIV. Griffe du grand veneur des provinces méridionales
du royaume des Pays-Bas. Long. 65, larg. 40 millimètres.**

2971. En deux lignes : LE GRAND VENEUR-POUR LES
PROV^{CS} MÉRIDION^{AL}ES.

**MCCLXXV. Timbre du département des chasse et pêches des
provinces méridionales. Module : 35 millimètres**

2972. L'écu d'Orange-Nassau, sommé d'une cou-
ronne et ayant pour supports deux lions,
posés sur une banderole portant : JE MAIN-
TIENDRAI ; légende : DÉPARTEMENT DES CHASSE ET
PÊCHES-PROV : MÉRID :

**MCCLXXVI. Cachet du même département.
Module : 35 millimètres.**

2973. Semblable au timbre précédent.

**MCCLXXVII. Autre cachet du même département.
Module : 37 millimètres.**

2974. L'écu d'Orange-Nassau, sommé d'une cou-
ronne et ayant pour supports deux lions
posés sur une banderole portant : JE MAIN-
TIENDRAI ; légende : DÉPARTEMENT DER JAGT EN
VISSCHERY (petite flèche.) ZUID-PROV. (Petite
flèche.)

**MCCLXXVIII. Cachet du département de l'instruction publique,
des arts et sciences. Module : 31 millimètres.**

2975. Écu aux armes de la maison d'Orange-

Nassau, sommé d'une couronne; légende :
DÉPARTEM^T VAN ONDERW^S KUNSTEN EN WETENSCHAPPEN.

MCCLXXIX. Griffe du même département. Long. 56,
larg. 47 millimètres.

2976. En deux lignes : *Onderwys-Kunts* (sic)
Wetensch.

MCCLXXX. Timbre humide du ministère de l'intérieur, de
l'instruction et du waterstaat. Module : 40 millimètres.

2977. Écu aux armes d'Orange-Nassau, sommé
d'une couronne; légende : *MINISTERIE VAN
BINNENLANDSCH ZAKEN* ONDERWYS EN WATERSTAAT.

MCCLXXXI. Cachet du ministère de l'intérieur.
Module : 30 millimètres

2978. L'écu d'Orange-Nassau, sommé d'une cou-
ronne; légende : MIN^T-VAN-BINNENLANDSCHE ZAKEN.

MCCLXXXII. Griffe de l'intendant du département de l'Escaut.
Long. 64, haut. 7 millimètres

2979. En une ligne : *L'Intendant de L'Escaut.*

MCCLXXXIII. Griffe du gouverneur de la Flandre orientale.
Long. 48, haut. 48 millimètres.

2980. En trois lignes : *Gouverneur-van-Oost-*
Vlaanderen.

MCCLXXXIV. Griffe du gouverneur de la Flandre orientale.
Larg. 35, haut. 45 millimètres

2984. En trois lignes : GOUVERNEUR-VAN-OOSTVLAANDEREN.

MCCLXXXV. Griffes de l'intendant du département de Sambre-et-Meuse. Long. 42, larg. 4 millimètres.

2982. En deux lignes : *INTENDANCE DÉP^{LE}-DE SAMBRE ET MEUSE.*
— Encadrement.

MCCLXXXVI. Timbre de l'intendance du département de Sambre-et-Meuse. Haut. 26, larg. 35 millimètres.

2983. Dans le champ : *INTENDANCE.* — légende : *DÉPARTEMENT DE SAMBRE ET MEUSE.*

2984. Id.

MCCLXXXVII. Cachet de la même Intendance. Haut. 26, larg. 35 millimètres.

2985. Type et légende de la griffe précédente.

MCCLXXXVIII. Timbre du gouverneur de la province de Namur. Module : 34 millimètres.

2986. L'écu d'Orange-Nassau, sommé d'une couronne et ayant pour supports deux lions posés sur une banderole portant : *JE MAINTIENDRAI*; légende : *LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR.*

MCCLXXXIX Cachet du gouverneur de la province de Namur. Module : 33 millimètres.

2987. L'écu d'Orange-Nassau, sommé d'une couronne et ayant pour supports deux lions posés sur une banderole portant : *JE MAINTIENDRAI*; légende : *LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR.*

MCCXC. Cachet du gouverneur de la province de Namur. Module : 26 millimètres.

2988. L'écu d'Orange-Nassau, sommé d'une cou-

ronne; légende : LE GOUVERNEUR-DE-LA PROV.
DE NAMUR.

MCCXCI. Cachet du tribunal de 1^{re} Instance à Bruges.

Module : 35 millimètres.

2989. Écu d'Orange-Nassau, sommé d'une cou-
ronne royale; légende : TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE
ARRONDISSEMENT DE BRUGES.

MCCXCII. Même sujet. Module : 38 millimètres.

2990. Écu d'Orange-Nassau, sommé d'une cou-
ronne royale; légende : REGTBANK VAN 1^{ste} AANLEG
TE BRUGGE *.

MCCXCIII. Timbre du tribunal de 1^{re} Instance à Bruges.

Module : 37 millimètres.

2994. Écu d'Orange-Nassau, sommé d'une cou-
ronne royale; légende : TRIBUNAL DE 1^{re} INSTANCE
ARRONDISSEMENT DE BRUGES.

MCCXCIV. Idem. Module : 34 millimètres.

2992. Dans le champ : TRIBUNAL-DE-1^{re} INSTANCE-DE-
L'ARRONDISSEMENT-DE-BRUGES.

MCCXCV. Idem. Module : 38 millimètres.

2993. Écu d'Orange-Nassau, sommé d'une cou-
ronne royale; légende : REGTBANK VAN 1^{ste} AANLEG
TE BRUGGE *.

MCCXCVI. Timbre du tribunal de commerce à Bruges.

Module : 33 millimètres.

2994. Dans le champ : TRIBUNAL-DE-COMMERCE-A-BRUGES.

**MCCXCVII. Cachet de la commission du monnayage à
Bruxelles. Haut. 27, larg. 24 millimètres.**

2995. Dans le champ : **COMMISSIE-TOT DE-ERMUNTING-
TE-BRUSSEL.**

2996. Id.

2997. Id.

2998. Id.

MCCXCVIII. Cachet. Module : 33 millimètres.

2999. Matrice. Écu d'Orange-Nassau, sommé d'une
couronne, ayant pour supports deux lions
couronnés, et au bas une banderole portant :
JE MAINTIENDRAI. Au bas : JOUVENEL-BRUX.

Coll. Jouvenel.

**GOVERNEMENT PROVISOIRE DE BELGIQUE EN 1830 ET ROYAUME DE
BELGIQUE.**

MCCXCIX. Premier sceau de l'État. Module : 53 millimètres.

3000. Matrice. Lion couronné, assis sur un socle à
gauche, la tête tournée à droite et posant la
griffe droite sur les tables de la Constitution.
Sur le socle orné d'un flambeau et dans lequel
prennent naissance deux palmes : **L'UNION FAIT
LA FORCE.**

3001. Poinçon.

**MCCC. Timbre sec du comité de l'intérieur.
Module : 34 millimètres.**

3002. Dans le champ : **GOVERNEMENT-PROVISOIRE-DE LA**

BELGIQUE; légende entre deux cercles : COMITÉ
DE L'INTÉRIEUR—UNION FORCE.

MCCCI. Timbre du comité de l'intérieur. Module : 38 millimètres.

3003. Dans le champ : GOUVERNEMENT PROVISoire-DE LA
BELGIQUE; légende entre deux cercles : COMITÉ
DE L'INTÉRIEUR. ← UNION FORCE →.

MCCCII. Griffe du comité de l'intérieur.
Long. 34, larg. 42 millimètres.

3004. En deux lignes : *Comité de L'Intérieur.*

MCCCIII. Timbre du comité des relations extérieures.
Module : 38 millimètres.

3005. Dans le champ : GOUVERNEMENT-PROVISoire-DE LA
BELGIQUE; légende entre deux cercles : COMITÉ
DES RELATIONS EXTÉRIEURES—UNION FORCE.

MCCCIV. Timbre du comité de la justice.
Module : 37 millimètres.

3006. Dans le champ : GOUVERNEMENT-PROVISoire-DE LA
BELGIQUE; légende entre deux cercles : COMITÉ
DE LA JUSTICE * UNION FORCE *.

MCCCv. Sceau du ministère de l'intérieur.
Module : 53 millimètres.

3007. Lion à droite debout, sur un socle entouré
d'une branche de laurier et d'une branche de
chêne; au-dessus, une banderole portant :
L'UNION FAIT LA FORCE. — Bordure.

MCCCVI. Idem. Module : 57 millimètres.

3008. Lion à droite, debout sur un socle orné d'une branche de chêne et de laurier; au-dessus une banderole portant : L'UNION FAIT LA FORCE; légende : **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.** — Bordure.

MCCCVII. Timbre du ministère de l'intérieur.
Module : 37 millimètres.

3009. Lion à droite, debout sur un socle; au-dessus une banderole portant : L'UNION FAIT LA FORCE; au-dessous : **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.**
3040. Id. Semblable au précédent.

MCCCVIII. Idem. Module : 38 millimètres.

3044. Lion à droite, debout sur un socle; au-dessus une banderole portant : L'UNION FAIT LA FORCE; légende entre deux cercles : **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.**

MCCCIX. Griffe du ministère de l'intérieur.
Long. 50, larg. 43 millimètres.

3042. En deux lignes : **MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR-BELGIQUE,** dans un contour de forme ovale, avec encadrement.

MCCCX. Griffe du ministère des travaux publics.
Long. 55, larg. 46 millimètres.

3043. En trois lignes : **MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS-BELGIQUE.** — Encadrement.

MCCCXI. Griffe du gouverneur de la province d'Anvers.
Long. 58, larg. 15 millimètres.

3014. En trois lignes : GOUVERNEUR-DE LA-PROVINCE
D'ANVERS. — Encadrement.

MCCCXII. Griffe du gouvernement de la province de Brabant.
Long. 52, larg. 44 millimètres.

3015. En deux lignes : GOUVERNEMENT-DU BRABANT. —
Encadrement.

**MCCCXIII. Griffe du gouverneur de la province de la Flandre
occidentale.** Long. 35, larg. 43 millimètres.

3016. En trois lignes : GOUVERNEUR-DE-LA FLANDRE
OCCIDENTALE.

MCCCXIV. Griffe du gouverneur de la Flandre orientale.
Long. 64, larg. 49 millimètres.

3017. En trois lignes : *Gouverneur-de la-Flandre
Orientale.*

MCCCXV. Griffe du gouvernement de la Flandre orientale.
Long. 55, larg. 40 millimètres.

3018. En deux lignes : GOUV :-FLANDRE-ORIENTALE.

MCCCXVI. Griffe du gouverneur de la province de Hainaut.
Long. 70, larg. 47 millimètres.

3019. En deux lignes : *Le Gouverneur-de la Pro-
vince de Hainaut.*

MCCCXVII. Autre du même gouverneur.
Long. 56, larg. 24 millimètres.

3020. En deux lignes : LE GOUVERNEUR-DU HAINAUT. —
Encadrement.

MCCCXVIII. Griffe du gouverneur de la province de Limbourg.
Long. 56, larg. 45 millimètres.

3021. En deux lignes : *Le Gouverneur de la-Pro-
vince de Limbourg.*

MCCCXIX. Griffe du même. Long. 56, larg. 45 millimètres.

3022. Semblable au numéro précédent.

MCCCXX. Timbre du gouvernement civil du grand-duché
de Luxembourg. Module : 39 millimètres.

3023. Dans une couronne de chêne : UNION-ET-FORCE;
légende : GOUVERNEMENT CIVIL DU GRAND DUCHÉ.

MCCCXXI. Griffe du gouverneur civil de la province de
Luxembourg. Long. 58, larg. 45 millimètres.

3024. En deux lignes : *Le Gouverneur Civil-du
grand Duché.*

MCCCXXII. Timbre du gouvernement de la province de
Luxembourg. Module : 37 millimètres.

3025. Lion à droite, debout sur un socle; au-dessus
une banderole portant : L'UNION FAIT LA FORCE;
au-dessous : PROVINCE DE LUXEMBOURG.

MCCCXXIII. Griffe du gouverneur de la province de
Luxembourg. Long. 83, larg. 46 millimètres.

3026. En deux lignes : *Le Gouverneur de la-pro-
vince de Luxembourg.*

MCCCXXIV. Autre griffe du même. Long. 55, larg. 44 millimètres.

3027. Semblable à la précédente.

MCCCXXV. Timbre du gouvernement de la province de Namur.
Module : 37 millimètres.

3028. Lion à droite, debout sur un socle; au-dessus
une banderole portant : L'UNION FAIT LA FORCE ;
au-dessous : PROVINCE DE NAMUR.

MCCCXXVI. Griffe du gouverneur de la province de Namur.
(Cabinet.) Long. 40, larg. 45 millimètres.

3029. En quatre lignes : LE GOUVERNEUR-DE-LA PROVINCE
DE NAMUR-CABINET. — Encadrement.

MCCCXXVII. Griffe du même. Long. 50, larg. 44 millimètres.

3030. En deux lignes : LE GOUVERNEUR-DE LA PROVINCE DE
NAMUR. — Encadrement.

MCCCXXVIII. Autre griffe du même. Long. 49, larg. 44 millimèt.

3031. En deux lignes : LE GOUVERNEUR-DE LA PROVINCE
DE NAMUR. — Encadrement.

MCCCXXIX. Griffe de la division de l'instruction publique.
Long. 29, larg. 7 millimètres.

3032. En une ligne : *Instruction.*

MCCCXXX. Cachet du trésor. Module : 37 millimètres.

3033. Poinçon. Lion à droite, couché sur un socle,
portant : TRÉSORERIE.

Coll. Jouvenel.

**MCCCXXXI. Cachet de l'inspecteur général des athénées et
collèges.** Haut. 24, larg. 30 millimètres.

3034. Dans le champ et en cinq lignes : INSPECTEUR-
DES ATHÉNÉES-ET DES COLLÈGES-DE LA-BELGIQUE.

MCCCXXXII. Autre cachet du même fonctionnaire.

Haut. 24, larg. 30 millimètres.

3035. Au-dessus de deux branches de laurier : **INSPECTEUR GÉNÉRAL-DES ATHÉNÉES-ET DES COLLÈGES.** —

MCCCXXXIII. Timbre sec de la commission des récompenses nationales. Module : 45 millimètres.

3036. Lion à droite, debout sur un socle, et tenant une hampe surmontée d'un bonnet de la liberté; le tout entouré d'une branche de laurier et d'une branche de chêne; légende : **COMMISSION DES RÉCOMPENSES NATIONALES.**
— Bordure.

MCCCXXXIV. Griffe de l'agent sanitaire du gouvernement.

Long. 20, larg. 55 millimètres.

3037. En deux lignes : *L'agent (sic) Sanitaire-du
Gouvern^t. Belge.*

MCCCXXXV. Timbré de l'école d'économie rurale et vétérinaire.

Module : 35 millimètres.

3038. Dans le champ et en cinq lignes : **ÉCOLE-D'ÉCONOMIE - RURALE - & - VÉTÉRINAIRE -** — au-dessous :
BRUXELLES.

MCCCXXXVI. Griffe du procureur de la cour de cassation.

Long. 43, larg. 44 millimètres.

3039. En deux lignes : *Procureur Général-de la
Cour de Cassation.*

MCCCXXXVII. Griffe du procureur général de la cour d'appel à Bruxelles. Long. 41, larg. 44 millimètres.

3040. En deux lignes : *Procureur Général-à
Bruxelles.*

MCCCXXXVIII. Griffe du procureur général de la cour d'appel à Gand. Long. 43, larg. 42 millimètres.

3044. En deux lignes : *Procureur général-à Gand.*

MCCCXXXIX. Griffe du procureur général de la cour d'appel à Liège. Long. 44, larg. 42 millimètres.

3042. En deux lignes : *Procureur Général-à Liège.*

MCCCXL. Griffe de l'administrateur de la sûreté publique. Long. 49, larg. 43 millimètres.

3043. En deux lignes : ADMINISTRATEUR-DE LA SURETÉ PUBLIQUE. — Encadrement.

MCCCXLI. Griffe de l'administration des postes. Long. 47, larg. 7 millimètres.

3044. En une ligne : *Adm^{on} des Postes.*

3045. Id.

3046. Id.

MCCCXLII. Idem. Long. 43, larg. 8 millimètres.

3047. Id. Semblable aux précédentes, mais en caractères plus gras.

MCCCXLIII. Timbre de la commission de liquidation. Haut. 34, larg. 26 millimètres.

3048. Les armes de Belgique sommées d'une couronne; légende : COMMISSION DE LIQUIDATION. LOI DU 1^{er} MAI 1842.

MCCCXLIV. Cachet de la commission des monnaies. Module : 33 millimètres.

3049. Lion debout à droite; au-dessus : L'UNION FAIT

LA FORCE; légende séparée du champ par un grènetis : MINISTÈRE DES FINANCES* COMM^{on} DES MONNAIES*.

MCCCXLV. Timbre de l'administration des monnaies.

Module : 34 millimètres.

3050. Lion à droite debout; légende entre deux cercles : ADMINISTRATION DES MONNAIES.

MCCCXLVI. Timbre sec de l'association pour le progrès de la musique. Long. 29, larg. 44 millimètres.

3051. En quatre lignes : ASSOCIATION BELGE POUR LE PROGRÈS DE LA MUSIQUE. — Encadrement.

MCCCXLVII. Cachet du bureau de garantie des ouvrages d'or et d'argent. Haut. 30, larg. 36 millimètres.

3052. Dans le champ : GARANTIE-DES-OUVRAGES-D'OR ET D'ARGENT; au-dessus : COMMISSARIAT GÉNÉRAL DES FINANCES.

MCCCXLVIII. Cachet du même bureau. Module : 32 millimètres.

3053. Lion à droite debout; au-dessus : L'UNION FAIT LA FORCE; légende séparée du champ par un grènetis : MINISTÈRE DES FINANCES. — GARANTIE.

MCCCXLIX. Cachet. Haut. 47, larg. 44 millimètres.

3054. Matrice. Écu de Belgique sommé d'une couronne, posé sur un sceptre et un bâton de justice, et entouré du collier de l'ordre de Léopold.

MCCL. Cachet de l'administration des douanes belges.

Module : 38 millimètres.

3055. Poinçon. Lion à droite debout; sommé d'une couronne; au bas : BELGIQUE.; légende : DOUANES-ROYALES.

3056. Matrice idem.

Coll. Jouvenel.

MCCLI. Idem. Module : 20 millimètres.

3057. Id. Module plus petit. Poinçon.

3058. Id.

3059. Matrice.

3060. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCLII. Cachet de l'administration des contributions directes, douanes et accises. Module : 30 millimètres.

3061. Poinçon. Lion à droite debout; légende intérieure : L'UNION FAIT LA FORCE; légende extérieure : CONTRIB. DIR. DOUAN^e ET ACCISES.

3062. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCLIII. Cachet. Module : 38 millimètres.

3063. Poinçon. Lion à droite debout sous une banderole portant : L'UNION FAIT LA FORCE, et posé sur un support.

3064. Matrice. Id.

3065. Id. plus petit.

Coll. Jouvenel.

MCCLIV. Idem. Module : 46 millimètres.

3066. Poinçon. Lion à droite debout et sommé d'une couronne.

Coll. Jouvenel.

MCCCLV. Timbre. Module : 25 millimètres.

3067. Poinçon. Lion à gauche debout.

3068. Matrice. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCLVI. Cachet. Module : 30 millimètres.

3069. Poinçon. Lion à droite, debout sur un support.

Col. Jouvenel.

MCCCLVII. Idem. Module : 28 millimètres.

3070. Poinçon. Lion à droite, debout sur un support.

3071. Matrice. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCLVIII. Idem. Module : 32 millimètres.

3072. Matrice. Lion à droite, debout sur support, et entouré d'un cercle.

Coll. Jouvenel.

MCCCLIX. Timbre sec. Module : 27 millimètres.

3073. Poinçon. Lion à gauche, debout et sommé d'une couronne; légende : TIMBRE-BELGIQUE.

3074. Matrice. Id.

MCCCLX. Cachet. Module : 27 millimètres.

3075. Poinçon. Écu de Belgique, sommé d'une couronne; au bas banderole portant : L'UNION

FAIT LA FORCE.

3076. Matrice. Id.

3077. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCLXI. Idem. Module : 23 millimètres.

3078. Poinçon, même type plus petit.
3079. Id. Sans la banderole.
3080. Id.
3081. Matrice. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCLXII. Idem. Module : 23 millimètres.

3082. Poinçon. Écu de Belgique, sommé d'une couronne, posé sur un sceptre et le bâton de Justice, et entouré du collier de l'ordre de Léopold.
3083. Matrice. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCLXIII. Timbre. Module : 24 millimètres.

3084. Matrice. Écu de Belgique sommé d'une couronne; au bas une banderole, portant :
L'UNION FAIT LA FORCE.
3085. Id.
3086. Poinçon. Id. plus petit.
3087. Matrice. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCLXIV. Idem. Module : 24 millimètres.

3088. Poinçon, même type que le précédent.
3089. Matrice, même type.
3090. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCLXV. Idem. Module : 23 millimètres.

3091. Poinçon. Écu de Belgique, sommé d'une cou-

ronne royale et posé sur deux ancras en sautoir.

3092. Matrice. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCLXVI. Timbre de l'inspection cantonale de l'enseignement primaire. Module : 30 millimètres.

3093. Matrice. Écu de Belgique, sommé d'une couronne; au-dessous une banderole, portant : L'UNION FAIT LA FORCE; légende : INSPECTION CANTONALE DE L'ENSEIGNEMENT. PRIMAIRE :.....

Coll. Jouvenel.

MCCCLXVII. Timbre de commune. Module : 34 millimètres.

3094. Poinçon. Lion à gauche, debout au-dessus d'une banderole, portant : L'UNION FAIT LA FORCE; légende : ADMINIST^{OR} COMMUNALE.....

3095. Matrice. Id.

3096. Id. sans légende.

MCCCLXVIII. Timbre d'effets de commerce. Module : 34 millimètres.

3097. Matrice. Mercure volant à droite, la tête tournée à gauche et versant une corne d'abondance; à côté deux cartouches vides; légende : EFFETS DE-COMMERCE.

**MÉLANGES, COINS, POINÇONS, PROJETS DE MÉDAILLES, ETC.
COLLECTION BRAEMT.**

MCCCLXIX. Module : 51 millimètres.

3098. Poinçon. La Belgique assise à droite près de

ruines, relevée par la Liberté debout à gauche. Derrière celle-ci un autel avec feu et une corne d'abondance. (Projet probablement relatif aux événements de 1830.)

Coll. Braemt.

MCCLXX. Module : 43 millimètres.

3099. Poinçon. Femme assise à droite appuyant le bras droit sur un piédestal en ruines et relevant le bras gauche; semblable en partie au poinçon précédent.

Coll. Braemt.

MCCLXXI. Module : 42 millimètres.

3100. Poinçon. Femme debout de face sur deux degrés, relevant le bras droit et tenant de la main gauche des couronnes posées contre deux boucliers, appuyés contre un autel avec feu. Au bas des degrés un compas, une équerre, un marteau et une truelle.

Coll. Braemt.

MCCLXXII. Module : 46 millimètres.

3101. Matrice. Croix d'un ordre de chevalerie sommée d'une couronne ouverte, et entourée de deux branches de chêne.

Coll. Braemt.

MCCLXXIII.

3102. Matrice se rapportant probablement au numéro précédent et portant 1830 en petits caractères.

3103. Id. au même millésime un peu plus grand.
3104. Id. au même millésime encore un peu plus grand.
3105. Id. ayant un petit lion de Belgique.
3106. Id. au même lion.

Coll. Braemt.

MCCCLXXIV. Module : 48 millimètres.

3107. Poinçon. Minerve debout à gauche appuyant la main gauche sur un bouclier, posant le bras droit avec une couronne sur un piédestal, à côté duquel des instruments d'art et un chapiteau de colonne; exergue : St-Michel terrassant le démon.

Coll. Braemt.

MCCCLXXV. Module : 33 millimètres.

3108. Matrice. Fleuve assis à droite, tenant un gouvernail de la main gauche et de la main droite une corne d'abondance appuyée sur une urne, de laquelle l'eau s'échappe.

Coll. Braemt.

MCCCLXXVI. Module : 45 millimètres.

3109. Poinçon. St-Michel à gauche terrassant le démon.
3110. Id. plus petit.

Coll. Braemt.

MCCCLXXVII. Module : 50 millimètres.

3111. Poinçon légèrement esquissé d'un coin portant

dans le champ : OUVERTURE-SOUS LES AUSPICES-
DU GOUVERNEMENT - PAR LA SOCIÉTÉ - LINNÉENNE....;
légende : EXPOSITION D'AGRICULTURE.

Coll. Braemt.

MCCCLXXVIII. Poinçons de billets de banque.

Long. 46, haut. 42 millimètres.

3442. Dans un parallélogramme à double con-
tour : 25.

Long. 46, haut. 42 millimètres.

3443. Dans un id. : 50.

Long. 20, haut. 42 millimètres.

3444. Dans un id. : 100.

Long. 21, haut. 41 millimètres.

3445. Dans un id. : 250.

Long. 21, haut. 41 millimètres.

3446. Dans un id. : 500.

Long. 25, haut. 41 millimètres.

3447. Dans un id. : 1000.

MCCCLXXIX. Boutons.

3448. Matrice du petit format des boutons de la
garde communale. Couronne murale dans un
cercle avec ornement au bas.

3449. Id.

3420. Poinçon du grand format de la garde com-
munale de Bruxelles. Type semblable au
précédent, portant : BRUSSEL.

3121. Id. du petit format. Aux mêmes types et inscription.
3122. Id. du grand format. Type semblable portant : DINANT.
3123. Id. portant : ST NICOLAAS.

Coll. Braemt.

COLLECTION JOUVENEL.

MCCCLXXX. Ange. Module : 30 millimètres.

3124. Poinçon d'un ange se dirigeant à gauche vers le ciel et tournant la tête à droite.

Coll. Jouvenel.

MCCCLXXXI.

3125. Poinçon. Génie à droite ailé, tenant une branche de chêne de la main gauche et sacrifiant de la main droite sur un autel.

Coll. Jouvenel.

MCCCLXXXII. Module : 30 millimètres.

3126. Poinçon. Femme assise à droite, étudiant un livre posé sur un piédestal.

Coll. Jouvenel.

MCCCLXXXIII. Principaux traités relatifs à la Belgique. (1831.)
Module : 37 millimètres.

3127. Coin. Femme, debout à gauche, levant le bras droit au-dessous d'une mappemonde, posée sur une carte géographique, le tout sur un

piédestal; de la main gauche la femme tient une table portant : **TRAITÉ-DE-MUNSTER-D'UTRECHT-DE VIENNE-DE-LONDRES. Au-devant de la table un amas de livres.**

Coll. Jouvenel.

MCCCLXXXIV. Module : 56 millimètres.

3128. Coin. Champ lisse surmonté d'une couronne; légende : **ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE SEPTEMBRE 1830.**

Coll. Jouvenel.

MCCCLXXXV. Module : 45 millimètres.

3129. Coin. Champ lisse surmonté d'une couronne; légende : **DONNÉ PAR LE ROI.**

Coll. Jouvenel.

MCCCLXXXVI. Module : 56 millimètres.

3130. Coin. Champ lisse entouré de la légende : **LA VILLE DE BRUXELLES.**

Coll. Jouvenel.

MCCCLXXXVII. Concours de musique. Module : 46 millimètres.

3131. Coin. Champ lisse surmonté d'une lyre rayonnante, posée sur des nuages; légende : **ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE SEPTEMBRE 1830.**

Coll. Jouvenel.

MCCCLXXXVIII. Module : 46 millimètres.

3132. Coin. Champ lisse entouré de deux branches d'olivier.

Coll. Jouvenel.

MCCCLXXXIX. Module : 37 millimètres.

3433. Coin. Champ lisse entouré d'une couronne de feuilles de laurier.

Coll. Jouvenel.

MCCCXC. Module : 32 millimètres.

3434. Coin. Champ lisse entouré de deux branches de laurier.

Coll. Jouvenel.

MCCCXCI. Module : 35 millimètres.

3435. *Av.* Coin. Champ lisse entouré de deux branches d'olivier.

Coll. Jouvenel.

MCCCXCII. Module : 46 millimètres.

3436. Coin. Champ lisse entouré d'une couronne de laurier.

Coll. Jouvenel.

MCCCXCIII. Module : 50 millimètres.

3437. Coin. Champ lisse entouré d'une couronne de feuilles de laurier.

Coll. Jouvenel.

MCCCXCIV. Module : 50 millimètres.

3438. Coin. Champ lisse entouré d'une couronne de laurier. (Brisé.)

Coll. Jouvenel.

MCCCXCV. Module : 46 millimètres.

3439. Coin. Champ lisse au milieu duquel une guirlande de feuilles.

Coll. Jouvenel.

MCCCXCVI. Harpe. Module : 22 millimètres.

3140. Poinçon. Harpe ornée de deux rubans.

MCCCXCVII. Module : 56 millimètres.

3141. Poinçon. Mercure à gauche, au vol et s'attachant une aile au pied gauche.

Coll. Jouvenel.

MCCCXCVIII. Module : 40 millimètres.

3142. Coin. Deux LL entrelacés formant un chiffre sommé d'une couronne royale, et percé de deux flèches en sautoir. (Médaille projetée probablement à l'occasion du mariage de Léopold I^{er}, roi des Belges, avec Louise d'Orléans.)

MCCCXCIX. Minerve. Module : 31 millimètres.

3143. Poinç. Son profil casqué, à gauche.

Module : 31 millimètres.

3144. Id.

Module : 28 millimètres.

3145. Id.

Module : 50 millimètres.

3146. Matrice.

Coll. Jouvenel.

MCCCC. Guillaume I, roi des Pays-Bas. Module : 30 millimètres.

3147. Poinçon. Son profil à droite.

Coll Braemt.

MCCCXI. Même sujet. Module : 35 millimètres.

3148. Coin. Son profil à droite; au-dessous :
Ad. Jouvenel F.; légende : **GVILIELMVS-**
BELGARVM REX.

3149. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCXII. Même sujet. Module : 36 millimètres.

3150. Poinçon. Son profil à droite.

Module : 32 millimètres.

3151. Autre plus petit et inachevé.

Coll. Jouvenel.

MCCCXIII. Frédéric, prince des Pays-Bas. Module : 44 millim.

3152. Poinçon. Buste à droite du prince.

Coll. Jouvenel.

MCCCXIV. Léopold I, roi des Belges. Module : 36 millimètres.

3153. Poinçon. Son profil à droite.

3154. Id.

Module : 40 millimètres.

3155. Matrice. Id.

3156. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCXV. Même sujet. Module : 39 millimètres.

3157. Matrice. Son profil à droite

Module : 45 millimètres.

3158. Id.

Coll. Jouvenel.

MCCCCVI. Même sujet. Module : 40 millimètres.

3159. Poinçon. Son profil à droite; légende : **LÉOPOLD-
PREMIER-ROI DES BELGES.** — Bordure grènetée.

Coll. Jouvenel.

MCCCCVII. Même sujet. Module : 50 millimètres.

3160. Coin. Son profil à gauche; légende : **LÉOPOLDUS
PRIMUS-BELGARUM REX.**

Module : 47 millimètres.

3161. Id. Semblable au précédent, sans légende.

Coll. Jouvenel.

MCCCCVIII. Même sujet. Module : 30 millimètres.

3162. Poinçon. Son buste à gauche.

Coll. Jouvenel.

MCCCCIX. Même sujet. Module : 34 millimètres.

3163. Poinçon. Son buste à gauche.

Coll. Jouvenel.

MCCCCX. Même sujet. Module : 35 millimètres.

3164. Poinçon. Son buste à gauche.

Coll. Jouvenel.

MCCCCXI. Même sujet. Module : 46 millimètres.

3165. Poinçon. Son profil à gauche.

Coll. Jouvenel.

MCCCCXII. Même sujet. Module : 43 millimètres.

3166. Poinçon. Son profil à droite.

3167. Id. A gauche.

Coll. Jouvenel.

MCCCCXIII. Idem. Module : 38 millimètres.

3168. Poinçon. Son buste à gauche, en uniforme militaire.

Coll. Jouvenel.

MCCCCXIV. Idem. Module : 40 millimètres.

3169. Poinçon. Son buste à droite, en uniforme militaire.

Coll. Jouvenel.

MCCCCXV. Idem et Guillaume II, roi des Pays-Bas.

Module : 60 millimètres.

3170. Poinçon. Leurs bustes conjugués à gauche.

Coll. Jouvenel.

MCCCCXVI. Buste de l'abbé de Ram, recteur de l'université catholique à Louvain. Module : 64 millimètres.

3171. Poinçon.

Coll. Jouvenel.

MCCCCXVII. Médaille maçonnique de Belgique et des

Pays-Bas. Module : 40 millimètres.

3172. Coin. Écus de Belgique et des Pays-Bas inclinés et surmontés d'un triangle au nom de Jehova, entouré de rayons ; le tout entre deux colonnes formant des palmiers ; à côté deux branches d'acacia. Dans le ciel sept étoiles ; exergue : deux branches d'acacia passant par un serpent se mordant la queue.

Coll. Jouvenel.

MCCCCXVIII. Repoussé. Long. 44, haut. 32 millimètres.

3173. Coin. Ancre de vaisseau dans un parallélogramme à angles arrondis; au-dessus une espèce de belière.

Coll. Jouvenel.

MCCCCXIX. Bouton. Module : 48 millimètres.

3174. Matrice. Chiffre composé des lettres : C-J, surmontées d'un oiseau à gauche, avec une ancre.

Coll. Jouvenel.

MCCCCXX. Ornement destiné à une reliure.

Module : 24 millimètres.

3175. Poinçon. Angle dans lequel est inscrit un ornement.

Coll. Jouvenel.



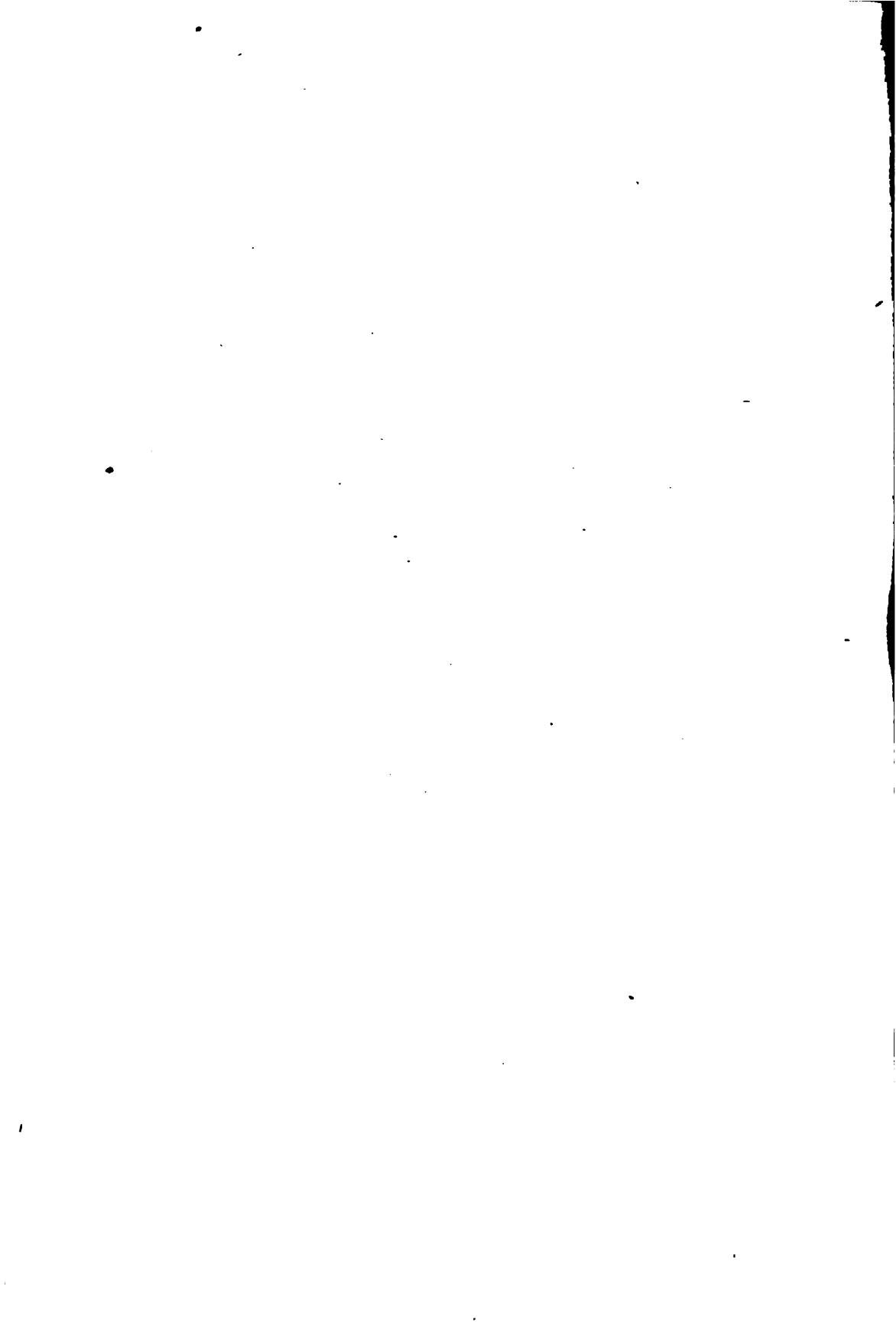


TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A

- ABAISSEMENT** du cens électoral, 344.
- ABD-EL-KADER.** Médaille en son honneur, 366.
- ABINA,** 165.
- ACADÉMIES** de dessin et des beaux-arts à Anvers, 95 ; à Bruges, 95 ; à Bruxelles, 96, 222, 223, 296 ; prix de ces académies, 96, 406 ; à Rotterdam, 226.
- ACADÉMIE** militaire à Bruxelles, 38, 52.
- ACADÉMIE** royale de médecine à Bruxelles, 295, 308.
- ACADÉMIE** royale des sciences et lettres. Est fondée à Bruxelles, 400. — Ses prix, 106, 224, 294. — Est réorganisée, 302. *Voy.* aussi **QUESTLET**.
- ACTES** de courage et de dévouement, 270, 274.
- ADMINISTRATION** de la sûreté publique. *Voy.* **SURETÉ PUBLIQUE**.
- ADMINISTRATION** des départements et provinces. *Voy.* les noms des provinces et des départements.
- ADMINISTRATION** des monnaies, 388. *Voy.* aussi **MONNAIE**.
- ADMINISTRATION** des postes. *Voy.* **POSTES**.
- ADRIEN** (saint), 437.
- AELBRECHT,** 304.
- AERSCHOT** (le duc d'), 33. *Voy.* aussi **ARENBERG** et **ARSCHOT**.
- AGENT** national, 374.
- AGENT** (l') sanitaire, 386.
- AGNEAU** pascal, 428.
- AGRICOLA** (Rodolphe), 233.
- AGRICULTURE** (l'). Est favorisée, 88, 326. *Voy.* aussi **EXPOSITION**.
- AIGLES,** 496.
- AILES,** 496.
- AIX-LA-CHAPELLE** (la paix d'), 78.
- ALBERT** et **ISABELLE** (les archiducs). Frappent monnaie, 4. — Leurs médailles, 482, 347.
- ALBERT,** duc de Saxe-Teschen. Revient aux Pays Bas, 412. Son profil, 486.
- ALDEGONDE** (sainte), 437.
- ALLEMANDS** (les). Font une union musicale avec les Flamands, 344.
- ALOISE** (saint), 437, 438.
- ALOST** (marque d'). 468.
- AMSTERDAM.** Un hospice luthérien y est construit, 449. — Le théâtre y est

- incendié, *ibid.* — Un institut y est établi, 225.
- ANASTASE** (saint), 438.
- ANCRE** de vaisseau, 403.
- ANETHAN** (le baron Jules d'). Hommage qui lui est rendu, 343.
- ANGE**, 396.
- ANGLETERRE** (l'). Reconnaît la Belgique, 268. *Voy.* aussi **GRANDE BRETAGNE** et **VICTORIA**.
- ANNA PAULOWNA**, princesse d'Orange. Médaille à son honneur, 221.
- ANNE DE ST. BARTHÉLEMI** (la vénérable), 439.
- ANNÉE** (nouvelle). *Voy.* **JETONS D'ÉTRENNES**.
- ANNIVERSAIRES** des journées de septembre. *Voy.* **JOURNÉES DE SEPTEMBRE**.
- ANSENBURG** (d'), secrétaire du Sénat, 266.
- ANTOINE** (saint) de Padoue, 439.
- ANTROPOLOGIE**. *Voy.* **CONGRÈS**.
- ANVERS** (la ville d'). Une académie de dessin y est organisée, 95. — L'évêque de cette ville, 34. — L'abbé de Saint-Michel *ibid.*, 52. — Est reconnaissante envers le maréchal de Lœwerdhal, 78. — Un hospice pour veuves et enfants de militaires y est établi, 405. — Notre-Dame du Rosaire en cette ville, 457. — Les dominicains *ibid.*, 457. — Méreau, 466. — Incendie de l'entrepôt, 257. — Une société maritime y est créée, 284. — Rend hommage à J. Loos, 281. — Érige une statue à Léopold I, roi des Belges, 341.
- ANVERS** (la citadelle d'). Est conquise par les Français, 272.
- ANVERS** (le gouvernement de la province d'), 383.
- APOLLON**, 301.
- AQUARELLISTES**. *Voy.* **SOCIÉTÉ**.
- APOLONIUS**, 234.
- ARBEK SEC** (Notre-Dame de l'), 68.
- ARCHÉOLOGIE** préhistorique. *Voy.* **CONGRÈS**.
- ARENBERG** (duc d'), 499.
- ARENBERG** (jeton de jeu de la maison d'), 299.
- ARENBERG** (Louis Englebert duc d'), 234.
- ARENBERG** (Philippe d'), duc d'Aerschot, 30. *Voy.* aussi **AERSCHOT**.
- ARMÉE BELGE** (l'). Reçoit des drapeaux, 268.
- ARMOIRIES**. *Voy.* **ÉCUS** et **SUPPORTS**.
- ARMOIRIES** du roi d'Espagne, 480, 499.
- ARMOIRIES** du roi de France, 480.
- ARSCHOT** (P. J. M. comte d'), 302.
- ARTEVELDE** (Jacques d'), 347.
- ARTS** (les) sont favorisés, 88. *Voy.* aussi **BEAUX-ARTS**, **EXPOSITIONS** et **FÊTES**.
- ASSURANCES** contre l'incendie, 284.
- ASSURANCES** maritimes à Anvers, 284.
- ATHÉNÉES** (l'inspecteur des), 385, 386.
- AUGUSTIN** (saint), 439, 440.
- AUTEL**, 496.
- AUTRICHE** (l'écu d'), 499.
- AUTRICHE** (la maison), 34.
- AUTRICHE** (l') s'allie à la France, 82. — Reconnaît la Belgique, 267, 268.
- AUTRICHE**. *Voy.* **ALBERT**, **CHARLES**, **CHARLES VI**, **FRANÇOIS I**, **FRANÇOIS II**, **JOSEPH II**, **LÉOPOLD II**, **LÉOPOLD-GUILLAUME**, **MARGUERITE**, **MARIE-ANTOINETTE**, **MARIE ÉLISABETH**, **MARIE-CHRISTINE**, **MARIE H.-A.**, **MARIE-THÉRÈSE**, **MAXIMILIEN**.

B

- BANQUE DE BELGIQUE**, 283.
- BANQUE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.**
*Voy. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE et BIL-
LETS.*
- BANQUE DE L'INDUSTRIE**, 285.
- BARTELS (J. C. D.)**, 298.
- BARTENSTEIN** (le baron de), primus
de l'université de Louvain, 404.
- BARTHÉLEMY**, vice-président de la
chambre des représentants, 266.
- BAVIÈRE.** *Voy. MAXIMILIEN EMMA-
NUËL.*
- BEAUX-ARTS**, 275, 286. *Voy. aussi*
ARTS, EXPOSITIONS et CERCLE.
- BECANUS** (Goropius), 234.
- BELGES-PARIISIENS** (les), 257.
- BELGIQUE** (la). Sa révolution, 252 et
suiv. — Est reconnue par les grandes
puissances, 267. — Devient indépen-
dante, 274. — Conserve son indépen-
dance, 343. — Célèbre la vingtième
année de son indépendance, 349. —
Son gouvernement provisoire, 380,
384. — Se relève de ses ruines, 392,
393.
- BELGRADE** (prise de), 57.
- BENOIT** (saint), 440.
- BERNARD** (saint), 440.
- BEYTS**, vice-président du sénat, 265.
- BIBLIOTHÈQUE DE BOURGOGNE.** Le
conservateur en est maintenu, 268.
- BIBLIOTHÈQUE ROYALE**, à Bruxelles,
297.
- BIEFFE** (de), peintre, 294.
- BIENFAISANCE.** *Voy. ÉTABLISSE-
MENTS DE BIENFAISANCE.*
- BIEMENS** (Hester), 229.
- BILLETS DE BANQUE**, 396.
- BISCHOFFSHEIM (J. B.)**, 281.
- BISDON** (Anne Élisabeth). Son mariage,
447.
- BLOEMAERT** (Abraham), 234.
- BONNEHAVE**, 234.
- BOIS-LE-DUC** (la ville de). Une route y
est construite, 446. — Célèbre la paix
d'Aix-la-Chapelle, 447. — Maintient
ses privilèges, 448, 425, 426. — Re-
construit son hôtel de ville, 449.
— Célèbre la vingtième année de com-
mandement du duc de Brunswick, 424.
— Jeton de présence du magistrat,
427.
- BONNEL**, graveur, 261, 264, 269, 280.
- BOTANIQUE**, 346. *Voy. aussi EXPOSI-
TIONS, SOCIÉTÉ et DUMORTIER.*
- BOULLON** (Godefroid de), 343.
- BOURCOGNE** (écu de), 499. *Voy. aussi*
**PHILIPPE-LE-BON et JEAN SANS
PEUR.**
- BOUTONS**, 204, 395.
- BRABANÇONNE.** *Voy. VAN CAMPEN-
HOUT.*
- BRABANT** (la province de). Joseph II,
les États, Léopold II et François II y
sont inaugurés, 408, 444, 413, 444.
— Favorise les arts, 286. — Son
gouverneur, 383.
- BRAENT** (J. P.), graveur, 219, 222,
223, 224, 225, 226, 227, 228, 229,
230, 232, 223, 256, 259, 264, 270,
274, 272, 275, 276, 278, 279, 281,
283, 284, 285, 288, 289, 292, 295,
296, 298, 299, 311, 312, 346, 317,
348, 324, 334, 337, 338, 393 à 396,
399. — Une médaille est gravée à sa
mémoire, 337.

BRAS, 496.

BRBA. Levée du siège de cette ville, 30.

BRÉBRODE (Henri de), 235.

BRSLAU (la ville de). Est prise, 84.

BRUGHEL (Pierre), 235.

BRUCKERE (Charles de). Hommage qui lui est rendu, 325. — Sa mort, 332.

BRUGES (la ville de). Possède une association de courtiers, 50. — Son hôtel des monnaies, 79. — Sa chambre de commerce, 92. — Son académie des beaux-arts, 95. — Une exposition de beaux-arts y est organisée, 95. — Élève une statue à Simon Stevin, 307. — Témoigne sa reconnaissance au baron de Pelichy, 327. — Récompense les personnes qui se sont dévouées pendant l'épidémie du cholera, 340. — Un festival y est organisé, 345. — Érige une statue à Memling, 344. — Écusson, 499. — Son tribunal civil et de commerce, 375, 379. — Jetons du magistrat, 47, 72, 77.

BRUGES (le Franc de). Son écusson, 499. — Jetons du magistrat, 48, 72, 93.

BRUNON (saint), 444.

BRUNSWICK (le duc de). Commande pendant vingt ans à Bois-le-Duc, 424.

BRUXELLES (la ville de). Ses jetons, 34, 40. — Son académie militaire, 38, 52. — L'archiduchesse Marie Elisabeth d'Autriche y arrive, 64. — La tranquillité y est rétablie, 66. — Son hôtel des monnaies, 83. — Son académie de dessin et des beaux-arts, 96, 222, 233, 296. — L'académie des sciences et lettres y est fondée, 400 (*Foy. ACADEMIE*). — Une bibliothèque publique y est créée, 400. — L'archiduc Maximilien y arrive, 402. — La statue du prince Charles de Lor-

raine y est érigée, 403. — La première pierre de l'église de St Jacques sur Caudenberg y est posée, 405. — Une confrérie de Sainte Dorothee y existe, 466. — Ses armoiries, 499. — Vote une médaille à son maire, 220. — Guillaume I, roi des Pays-Bas, y est inauguré, 220. — Sa société des beaux-arts, 221, 222. — Une société générale pour l'industrie y est établie, 225, 226. — La société de Flore et d'agriculture y est formée, 226, 339. — Id. d'horticulture, 229. — Concours de musique, 229, 293, 310. — Expositions des arts et d'industrie, 233, 275, 280, 292, 314. — Mouvement populaire en 1830, 252. — Fédération des huit sections, 253. — Léopold I, roi des Belges, y arrive et est inauguré, 268. — Les chambres législatives s'y réunissent, 265. — Son chemin de fer, 279, 293. — Décès de ses bourgmestres Roupe et de Bruckere, 286, 332. — Est agrandie, 295, 296. — La bibliothèque royale y est organisée, 297. — Une société philanthropique y est établie, 299. — Le cercle des arts y est créé, 304. — Son musée, 302, 327. — Fête artistique, 348. — Dévouement de son bourgmestre, 325, 326. — Le comte de Hainaut y est né, 330. — Léopold I y rentre, 336. — Un congrès d'anthropologie préhistorique s'y réunit, 344. — Les bâtiments du conservatoire de musique y sont inaugurés, 345. — Commission de monnayage, 380. — Cour d'appel, 386.

BULOW, 268.

BUREAU DE GARANTIE DES OUVRAGES D'OR ET D'ARGENT, 388.

BUSBEC (Ghislain), 235.

BUSTES, 496.

BUYS (Guillaume), 235.

C

CACHETS, 180, 373.

CADREAN, 497.

CAFMEYER (Michel), 40.

CARTOUCHES, 497.

CASIMIR (saint), 440.

CATHERINE DE SIENNE (sainte), 444.

CATRAUX-WATTEL, 284.

CATS (Jacques), 235.

CENS électoral. Est abaissé, 344.

CERCLE artistique, 327.

CERCLE des arts à Bruxelles, 304.

CHAMBRES de commerce : à Bruges, 92; à Tournai, 290.

CHAMBRES (les) législatives sont ouvertes, 265. — Sont dissoutes et convoquées, 273. — Leur composition en 1847, 309. — Sont reformées, 344.

CHARLEROI (le canal de), 270, 289.

CHARLEROI (les libéraux de l'arrondissement de) aux représentants qui ont voté certains articles de la loi sur les établissements de bienfaisance, 329.

CHARLES, archiduc d'Autriche, 487.

CHARLES-DOROMÉE (saint), 444.

CHARLES II, roi d'Espagne, frappe monnaie, 2. — Est inauguré à Bruxelles, 33. — Est fiancé à Marie-Anne de Neubourg, 35. — Son mariage, *ibid.*, 36. — Vœux en sa faveur, *ibid.* — Médaille en son honneur, 37. — Est parrain du fils de Michel Cafmeyer, 40. — Intervient dans la paix de Ryswyck, 40, 41. — Son buste, 483.

CHARLES III, roi d'Espagne, ou **CHARLES VI**, empereur. Bat monnaie, 6 et suiv. — Est couronné, 48,

49. — Signe la paix de Rastadt, 50. — Naissance de son fils Léopold, 50. — Prend Temeswar, 52. — Réorganise l'académie militaire à Bruxelles, *ibid.* — Remporte une victoire sur les Turcs, 53 et suiv. — Est inauguré à Gand, 55. — Id. à Courtrai, 56. — Id. à Namur, *ibid.* — Signe la paix de Passarowitz et prend Belgrade, 57. — Donne du repos à la Belgique, 57. — Prend possession du pays rétrocédé, 58. — Est inauguré à Tournai, 58. — Prend Messine, *ibid.* — Établit la compagnie d'Ostende, 59. — Maintient cette compagnie, 60. — Est père d'une archiduchesse, *ibid.* — Conclut la paix à Vienne, *ibid.* — Son profil, 484.

CHARLES-QUINT, 348, 364.

CHARLES ALEXANDRE DE LORRAINE, gouverneur des Pays-Bas. Protège la monnaie à Bruges, 79. — Réorganise la monnaie, 79. — Contribue à la prospérité des Pays-Bas, 80, 81. — Favorise la construction du canal de Louvain, 80, 84. — Favorise la liberté du commerce, 84. — Arrivée de sa sœur, 82. — Fait reconstruire l'hôtel des monnaies à Bruxelles, 83. — Médaille en son honneur, *ibid.* — Fait construire l'écluse de Slykens, 84. — Revient aux Pays-Bas, *ibid.* — Est élu grand-maitre de l'ordre Teutonique, 88. — Encourage l'agriculture, *ibid.* — Donne un règlement en faveur des sciences et arts, *ibid.* — Aide à faire construire des chaussées, 92. — Reçoit le roi de Danemark à Bruxelles, 95. — Célèbre son jubilé, 96, 97. — Contribue à l'érection des maisons de correction, 404. — Reçoit l'archiduc Maximilien, 402. — Une statue lui est élevée à Bruxelles, 403. — Contribue

- à l'érection d'hospices pour veuves et enfants de militaires, 405. — Pose la première pierre de l'église de Saint Jacques à Bruxelles, *ibid.* — Meurt en 1780, 407. — Son buste, 485. — Sa médaille, 242.
- CHARLOTTE DE LORRAINE** (la princesse). Arrive aux Pays-Bas, 82. — Médaille en son honneur, 83.
- CHAUSSÉES** (des). Sont construites et réparées, 92.
- CHABAL** (baron), 309.
- CHEMINS DE FER** (les). Sont décrétés et inaugurés 275, 276. — Inauguration, 279. — Gare du Nord à Bruxelles, 292. — De Cologne à Anvers, 298. — De Paris à Bruxelles, 306. — Vingt-cinquième anniversaire de la promulgation de la loi sur les chemins de fer, 330.
- CHÉRUBINS**, 497.
- CHOLERA**, 270, 274, 325, 340.
- CHRIST** (médailles relatives au), 428 à 437, 201.
- CITÉ** ouvrière à Ixelles, 348.
- CLÉMENT XIV**, pape. Supprime les jésuites, 404. — Est cité, 462.
- CLENAUD** (Nicolas), 236.
- COBENZEL** (le comte de). Est décoré de la Toison d'or, 85, 86. — Est nommé de l'ordre de Saint-Étienne, 98.
- COCKERILL** (la société), 298.
- COECK** (Pierre), 236.
- COLOGNE** (chemin de fer vers), 298.
- COMITÉ** de la justice, 381.
- COMITÉ** de l'intérieur, 380, 381.
- COMITÉ** des relations extérieures, 384.
- COMMERCE** (les chambres de) à Bruges, 92, à Tournai, 290.
- COMMERCE** (le) est favorisé, 81.
- COMMERCE** (effets de), 392.
- COMMINES** (Philippe de), 236, 349.
- COMMISSAIRE** du directoire exécutif, 374.
- COMMISSION** d'examen diplomatique, 293.
- COMMISSION** de liquidation, 387.
- COMMISSION** des monnaies, 388.
- COMMISSION** royale des monuments (la). Est organisée, 279.
- COMMISSION** royale d'histoire (la). Célèbre le vingt-cinquième anniversaire de sa création, 334.
- COMMUNE** (timbre de), 392.
- COMPIÈGNE** (la ville de). Le roi des Belges y épouse la princesse d'Orléans, 269.
- CONCOURS** de composition musicale, 290.
- CONCOURS** de musique et de chant à Bruxelles, 329, 293, 340.
- CONFÉDÉRATION** des libéraux belges, 303.
- CONGRÈS** catholique à Malines, 336.
- CONGRÈS** d'anthropologie et d'archéologie à Bruxelles, 344.
- CONGRÈS** national (le). Est convoqué, 257. — Confirme le gouvernement provisoire, 258. — Adopte le gouvernement monarchique et constitutionnel, *ibid.* — Exclut la famille d'Orange-Nassau du trône, 259. — Nomme roi le duc de Nemours, *ibid.*, 260. — Publie la constitution belge, 260. — Publie la loi électorale, 264. — Distribue

- des drapeaux d'honneur, 264. — Élit à titre de roi le prince Léopold de Saxe-Cobourg, 264. — Accepte les préliminaires de paix, 262. — Est dissout, 264. — Une colonne lui est élevée et inaugurée, 320, 334.
- CONSEILLERS provinciaux (les).** Rendent hommage au roi, 334.
- CONSERVATOIRES DE MUSIQUE.** A Bruxelles, 304, 344. — A Liège, 304, 346.
- CONSULS** de la république française, 373.
- CONTRIBUTIONS** directes, 389.
- CORBEAU**, 498.
- CAUDENBERG** (l'abbaye de), 405.
- COULEURS** belges. Sont adoptées, 253.
- COURS** d'appel à Bruxelles, Gand et Liège, 386, 387.
- COUR** de cassation, 386.
- COURONNES**, 498.
- COURTRAI** (la ville de). Charles VI y est inauguré, 56. — Marque de la cité, 468. — Sa médaille, 332.
- COURTRAI** (la châtellenie de). Ses jetons, 67, 73, 93.
- COXCIE** (Michel de), 236.
- CHAEYER** (Gaspard de), 236.
- CHASSONIE** (Joseph Augustin), 223.
- CHOCQ** (J.), 308.
- CROIX DE FER.** *Voy.* **ORDRE DE LA CROIX DE FER.**
- CROY** (Guillaume de), 237.

D

- DANEMARK** (le roi de). Arrive à Bruxelles, 95.
- DARGENT** (N.), graveur, 206, 290, 329.
- DAVID** (P.), bourgmestre de Verviers. Sa mort, 288.
- DÉBAYAT** (C. J.), ministre des travaux publics, 306.
- DE BIEFVE**, peintre, 294.
- BEGRAVE**, graveur, 235, 243.
- BEMONT**, graveur, 207.
- BELLAFAILLE**, secrétaire de la chambre des représentants, 266.
- BELLA FAILLE** (les armoiries de), 481.
- DENICK** (Gérard). Son mariage, 117.
- DÉPARTEMENT** des chasse et pêche, 376.
- DÉPARTEMENTS**, 373, 374.
- DE POTTER.** *Voy.* **POTTER.**
- DE RAH.** *Voy.* **RAH.**
- DERRUMÉ** (Louis), orfèvre, 476.
- DESTOUELLES**, vice-président de la chambre des représentants, 266.
- DEVOS** (Martin), 237.
- DIAMANTAIRES** (patron des), 463.
- DIPLOMATIE**, 293.
- DISTEXHE**, graveur, 207.
- DODONÆUS** ou Dodoens, 237, 349.
- DOMINIQUE** (saint), 444, 442.
- DONJONS**, 498.
- DOROTHÉE** (sainte), 466.
- DOUANES** et accises, 389.
- DRAPEAUX** (des) sont distribués aux

- communes, 264 ; à l'armée, 268 ; à la garde civique, 344.
- DUFFEL** (Notre-Dame de), 458.
- DUFFEL** (saint Martin de), 464.
- DUMORTIER** (Barthélemy), 268, 287, 346.
- DUQUESNOT** (François), 350, 362.
- DUVIVIER** (E.), graveur, 406.

E

- ÉCOLE** vétérinaire, 278, 386.
- ÉCUS**, 499.
- ECKEMEN** (la bataille d'), 45.
- EFFETS** de commerce, 392.
- ENGLEBERT**, archevêque de Malines, 277.
- EGMONT** (Lamoral, comte d'), 237, 350.
- ELISABETH D'YORCK**, 445.
- ELOIM-EL JAN**, 465.
- ENSEIGNEMENT** moyen (loi sur l'), 349.
Voy. aussi **INSTRUCTION PUBLIQUE**.
- ENSEIGNEMENT** (inspecteur cantonal d'), 392.
- ERASME**, 237.
- ESCAUT** (l'). Est uni à la Haine, 229. — Est libre, 273, 336. — Est uni au Rhin, 298.
- ESCAUT** (le département de l'), 373, 377.
- ESPAGNE**. Paix entre elle et la France, 32.
- ESPAGNE** (armoiries de l'), 480.
- ESPRIT** (Saint), 437.
- ESSAIS** de monnaies, 28, 29, 206 et suiv.
- ESTERHARI**, 268.
- ÉTAINIERS** (poinçons d'), 468.
- ÉTATS** des provinces insurgées. Frappent monnaie, 29. — Sont inaugurés en Brabant et à Namur, 444.
- ÉTRENNES**. *Voy.* **JETONS D'ÉTRENNES**.
- EXPOSITIONS** agricoles et d'horticulture, 342, 344 à 347, 326.
- EXPOSITIONS** des beaux-arts, 275, 282, 284, 294, 323.
- EXPOSITIONS** d'industrie, 228, 233, 274, 280, 292, 314, 342, 345.

F

- FAGEL** (Gaspard), 238.
- FAILLE** (Della). *Voy.* **BELLA FAILLE**.
- FÉDÉRATION** des huit sections de Bruxelles, 253.
- FELLER** (François Xavier de), 238.
- FEMMES** (effigies de), 204.
- FESTIVAL** à Bruges, 345 ; à Bruxelles, 342.
- FÊTE** artistique à Bruxelles, 348.
- FINANCES** (bureau des). Ses jetons, 32, 33.
- FLAMANDS** (les). Font une union musicale avec les Allemands, 344.
- FLANDRE** (la). Est affranchie du joug autrichien, 444.
- FLANDRE** (exposition industrielle et agricole en), 345.

FLANDRE (le comte de). Son mariage, 340.

FLANDRE occidentale (le gouverneur de la), 377, 383.

FLANDRE orientale, le gouverneur de la), 377, 383.

FLORE (Société de) à Bruxelles, 226.

FONSON, graveur, 237.

FONTENOY (la bataille de), 77.

FOREST (l'abbaye de). Est reconstruite, 90.

FRANCE (les armoiries du roi de), 180.

FRANCE (la). Fait la paix avec l'Espagne, 32. — S'allie à l'Autriche, 82. — Trace les limites des Pays-Bas autrichiens, 98. — Reconnait la Belgique, 267, 366. — *Voy.* aussi **LOUIS XV**, **LOUIS XVI**, **LOUIS-PHILIPPE**.

FRANC de Bruges. *Voy.* **BRUGES**.

FRANC-MAÇONNERIE (médailles de la), 224, 327, 402.

FRANÇOIS I (l'empereur). Frappe monnaie, 3. — Son buste, 485.

FRANÇOIS II (l'empereur). Est inauguré, 414. — Son buste, 487.

FRANÇOIS D'ASSIS (saint), 442.

FRANÇOIS DE PAUL (saint), 442, 443.

FRANÇOIS XAVIER (saint), 443, 444, 448.

FRANCOLET (les armoiries de), 484.

FRÉDÉRIC (le prince) des Pays-Bas. Est grand maître de la loge maçonnique, 224. — Épouse la princesse Louise de Prusse, 228. — Son buste, 400.

FRÉDÉRIC HENRI, prince d'Orange, 238.

FRÉDÉRIQUE LOUISE GUILLELMINE, reine des Pays-Bas, 220.

FRÈRE-ORDAN, ministre, 309. — Hommage qui lui est rendu, 322. — Abolit les octrois, 333. — Visite l'hôtel des monnaies, 355.

G

GAND (la ville de). Charles VI y est inauguré, 55. — Jetons du magistrat, 57, 94. — Académie de dessin et des beaux-arts, 96, 222, 231. — Université, 224. — Pompiers, 234. — Guillaume I, roi des Pays-Bas, y séjourne, 232. — Léopold I, roi des Belges, y séjourne, 284. — Société d'agriculture et de botanique, 288, 316, 317. — Exposition de tableaux, 291. — Cour d'appel, 387.

GAND (le Vieux-Bourg de). Jetons, 93, 407.

GARANTIE des ouvrages d'or et d'argent, 388.

GARDE communale de Bruxelles, Dinant et Saint-Nicolas, 395, 396.

GARDE civique (la). Est réorganisée, 283. — Reçoit des drapeaux, 344.

GAYNE (le prince Charles de), gouverneur de la province de Namur, 74.

GEEFS (A.), graveur, 330, 336, 342.

GEEFS (Guillaume), statuaire, 281.

GEEFS (Jos.), statuaire, 332, 336, 344.

GEERTS (Ed.); 342, 344, 345.

GENBLOUX (la mairie de), 375.

GENDEBIEN, 268.

GÉNIE du mal, 204.

GÉRAND (le maréchal). Arrive au secours des Belges, 264.

GERICKE VAN HERWYNEN (le baron), ministre des Pays-Bas à Bruxelles. Visite l'hôtel des monnaies, 335.

GERLACHE (de), président de la chambre des représentants, 266.

GOLTHEUS (Hubert), 238.

GORCIUS BECARUS (J.), 234.

GOVERNEMENT provisoire de Belgique (le). Est installé à Bruxelles, 253, 254. — Est confirmé par le congrès national, 238. — A bien mérité de la patrie, 260.

GOVERNEURS de provinces, 378, 383.

GRANDE BRETAGNE (la), 445, 366. — Reconnait la Belgique, 267, 268.

GRAND VENEUR des Pays-Bas, 376.

GRAPHAËUS (Corneille), 238.

GRAVEURS. *Voy.* BORREL, BRAEKT, BARGENT, DEMONT, DEGRAVE, DISTEINE, DUVIVIER, FONSON, GEEFS, GEERTS, HARREWYN, HART, JEHOTTE, JOUVENEL, LAMBERT, LECLEERC, MARNE, ROETIERS, STORDEUR, VAN DERCKEL, WIENER.

GRÉTRY (Modeste), 239.

GRIFFES, 373.

GRONINGUE (la ville de). Célèbre la fête bis-séculaire de sa délivrance, 424.

GROTIUS (Hugues), 239.

GUILLAUME I, roi des Pays-Bas. Sa naissance, 420. — Est inauguré à Bruxelles, 249. — Crée l'ordre de Guillaume, 249. — Médaille à son

honneur, 220. — Protège l'académie royale de Bruxelles, 224. — Protège la Société royale des beaux-arts à Bruxelles, 224, 222. — Protège l'académie de dessin à Bruxelles, 222, 223. — Id. à Gand, 222, 232. — Fait frapper des médailles pour les concours des universités de Gand, Liège et Louvain, 224. — Organise l'exposition de l'industrie à Haarlem, 228. — Construit le canal de Mons, 229. — Celui de Terneuzen, 230. — Séjourne à Gand, 232. — Organise l'exposition de l'industrie et des arts à Bruxelles, 233. — Son profil, 399, 400.

GUILLAUME II, roi des Pays-Bas. Fait la paix avec la Belgique, 287. — Sa mort, 252.

GUILLAUME III, roi des Pays-Bas. A une entrevue à Liège avec Léopold I, roi des Belges, 338. — Son profil, 402.

GUILLAUME I, prince d'Orange, 239.

GUILLAUME III, prince d'Orange, 239. — Conquiert Namur, 38.

GUILLAUME V, stadhouder. Fait son entrée à Leeuwaarde, 424. — Son retour en Hollande, 427.

GUILLAUME VI, stadhouder des Provinces-Unies. Sa naissance, 420.

GUILLAUME FRISO, prince d'Orange, 239.

GUILLAUME GEORGE FRÉDÉRIC D'ORANGE. Sa naissance, 422.

GUILLAUME HENRI FRISO, prince d'Orange, 240.

GUILANDES, 204.

H

- HAARLEM.** La découverte de l'imprimerie y est célébrée, 227. — Exposition de l'industrie, 228.
- HAINAUT.** L'empereur Léopold II y est inauguré, 443. — Id. François II, 444. — Gouverneur de cette province, 383. — Société des sciences de la province, 345.
- HAINAUT (le comte de).** Sa naissance, 330.
- HAINNE (la),** 229.
- HARREWIN (Jean-Baptiste),** graveur, 93, 400, 401, 403.
- HART,** graveur, 208, 263, 286, 289, 306, 343, 346, 323, 327.
- HAUSSY (de),** 309.
- HENSIUS (Daniel),** 240.
- HENNEBERT (Arthur),** 297.
- HENRI VII, roi d'Angleterre,** 445.
- HERCULE,** 204.
- HEYMANS (Jean),** trésorier de Bruxelles, 34.
- HOFFSCHMIDT (d'),** 309.
- HORNLO (Philippe d'),** 240.
- HORNHOLLERN (la princesse de).** Épouse le comte de Flandre, 340.
- HOLLANDE.** Voy. PROVINCES-UNIES.
- HOMMES (effigies d'),** 201.
- HOMMES célèbres des Pays-Bas,** 233. — Id. de Belgique, 347.
- HONNOREE (m.).** Sa mort, 234.
- HOOGVORST (d').** Voy. VANDERLINDEN.
- HORNES (le comte de),** 244, 350.
- HORTICULTURE.** Voy. EXPOSITION.
- HÔTEL des monnaies à Bruxelles.** Est reconstruit, 83. — Est visité par le ministre des Pays-Bas et par Frère-Orban, 334, 335.
- HUBERT (saint),** 444.
- HUBERTSBURG (la paix d'),** 89.
- HUGUES DE GRENOBLE (saint),** 444.
- HUIT paroisses (le magistrat des).** Son jeton, 86.
- HULST (société d'harmonie de),** 232.
- HUYVETTER (Jean).** Son cabinet d'antiquités, 232.
- HYACINTHE (saint),** 444.
- IGNACE (saint),** 445 à 449.
- IMPRIMERIE.** Est découverte à Haarlem, 227.
- INAUGURATIONS.** Voy. CHARLES VI, MARIE-THÉRÈSE, JOSEPH II, LÉOPOLD II, FRANÇOIS II, GUILLAUME I, LÉOPOLD I.
- INDUSTRIE.** Voy. EXPOSITION.
- INSPECTEUR des athénées et collèges,** 385, 386.
- INSTITUT d'Amsterdam,** 225.
- INSTRUCTION publique (département de l').** Son cachet et sa griffe, 376, 377.
- INSTRUCTION publique (ministère de l'),** 346.
- INTENDANTS,** 377, 378.
- ISABELLE (l'infante) 4,** 482, 347.
- ITALIE,** 366.
- IXELLES (cité ouvrière d'),** 348.

J

- JACQUES**, secrétaire de la Chambre des représentants, 266.
- JANSENSIUS** (Corneille), 351.
- JANSSENS** (W.), architecte, 318.
- JEAN** (saint), 435.
- JEAN-BAPTISTE** (saint), 449.
- JEAN-CAPISTRAN** (saint), 449.
- JEAN SANS PEUR**, 354, 362.
- JERÔTE** (C.), graveur, 209, 335, 344, 342, 346.
- JÉSUITES** (les). Célébrent leur jubilé, 445. — Sont supprimés, 401, 402.
- JÉSUS**, 428 à 437, 449.
- JETONS**, antérieurs à 1794, 30. — De Philippe V, 46. — D'Étrennes, 47. — De Marie-Élisabeth, archiduchesse d'Autriche, 62 et suiv. — De la monnaie, 80. — De la maison d'Arenberg, 299. — Des finances. *Voy. FINANCES*. — De Bois-le-duc, 446 à 449, 424 à 427. — Du magistrat de Bruges, 72, 77. — Du magistrat du Franc de Bruges, 72, 93. — De Bruxelles, 34, 40. — De la Châtellenie de Courtrai, 67, 73, 93. — Du magistrat de Gand, 73. — Du magistrat du Vieux-Bourg de Gand, 93, 94, 407. — Des Huit paroisses, 86. — Des États de Namur, 59, 64, 70, 83, 87, 99. — Du magistrat d'Ostende, 73, 74, 77. — Des États de Tournai et Tournaisis, 74. — Du magistrat d'Ypres, 64, 69, 406. — Du magistrat de la châtellenie d'Ypres, 62, 67, 400. — Des courtiers de Bruges, 50. — De la Chambre de commerce de Bruges, 92.
- JOSEPH** (l'archiduc), plus tard l'empereur Joseph II. Frappe monnaie, 28. — Se marie, 87. — Est élu empereur, 89, 90. — Devient corégent, 90, 94. — Est inauguré aux Pays-Bas, 408, 409. — Arrive aux Pays-Bas, 409, 440. — Son buste 486.
- JOSEPH** (saint), 428, 449.
- JOURNÉES** de septembre, et leurs anniversaires, 255, 266, 347, 397.
- JOUVENEL**, graveur, 209, 234, 233, 268, 274, 279, 282, 283, 291, 294, 295, 297, 300, 301, 306, 307, 310, 313, 344, 348, 349, 321, 322, 323, 326, 327, 331, 332, 333, 334, 336, 337, 338, 339, 347 à 367, 389 à 392, 396 à 403.
- JUBILÉ**, 43.
- JUNIUS** (Adrien), 240.
- JUSTE LIPSE**. *Voy. LIPSE*.

K

- KESSEL** (les armoiries de la famille), 484.
- KEVELAER** (Notre-Dame de), 450, 459.
- KNUYT** (Jean de), 240.
- KRAEP** (Melchior), 281.
- KRUL** (Guillaume), 241.

L

LANKEN. Une église y est construite, 325, 326.

LAMBERT, graveur, 240.

LAMBOTTE (Nicolas), orfèvre, 176.

LANGHEMAYE, orfèvre, 175.

LANNOK (le comte de), gouverneur du comté de Namur, 59.

LASSUS (Orlando ou Roland), 244, 294, 352.

LESÈQUE, secrétaire de la chambre des représentants, 266.

LECLEMOC (J.), graveur, 240, 262, 285, 287, 288, 304, 302, 344, 345, 346.

LEGRAND (le docteur), 309.

LEEUWAARDE (la ville de). Guillaume V y fait son entrée, 424.

LEIDE (la ville de). Célèbre la fête bis-séculaire de sa délivrance, 422. — Célèbre la fête séculaire de l'érection de son université, 423.

LEIDE (Lucas de), 244.

LELEWEL (les numismates à), 342.

LÉ MESUREUR. Voy. **MESUREUR.**

LENGOR, orfèvre, 475.

LENS (André), 244.

LÉOPARD, 202.

LÉOPOLD GUILLAUME, archiduc d'Autriche. Ses excellentes qualités, 31.

LÉOPOLD (l'archiduc). Sa naissance, 50.

LÉOPOLD II, empereur. Frappe monnaie, 29. — Est inauguré aux Pays-Bas, 442, 443.

LÉOPOLD I, roi des Belges. Est élu roi des Belges, 264. — Entre à Bruxelles, 263. — Est inauguré en cette ville,

263. — Prête serment à la Constitution, 264. — Installe les chambres législatives, 265. — Distribue des drapeaux à l'armée, 268. — Frappe monnaie, 206. — Crée l'ordre de Léopold, 269, 277. — Épouse la princesse d'Orléans, 269, 399. — Dissout les chambres et en convoque d'autres, 273. — Séjourne à Paris, 273. — Naissance de son premier fils, 273. — Publie la loi sur les chemins de fer, 275. — Fonde l'école vétérinaire, 278. — Organise la commission des monuments, 278. — Naissance de son second fils, 279. — Inspecte la garde civique, 283. — Séjourne à Gand, 284. — Fait la paix avec les Pays-Bas, 287. — Inaugure les canaux et les embranchements de chemins de fer du canal de Charleroi, 289. — Maintient l'indépendance de la Belgique, 343. — Abaisse le cens électoral, 344. — Distribue des drapeaux à la garde civique, 344. — Célèbre le vingt-cinquième anniversaire de son règne, 328. — Naissance de son petit-fils, 330. — Les conseillers provinciaux lui rendent hommage, 333. — A une entrevue avec le roi des Pays-Bas à Liège, 336. — Rentre à Bruxelles, 336. — Meurt, 337. — Une statue équestre lui est élevée, 344. — Son profil, 400 à 402.

LÉOPOLD, duc de Brabant, ensuite Léopold II, roi des Belges. Sa naissance, 279. — Son mariage, 243, 244, 323, 324. — Naissance de son fils, 330. — Est inauguré à Bruxelles à titre de roi, 338. — Inaugure les bâtiments du conservatoire de musique à Bruxelles, 345.

LÉOPOLD FERDINAND ÉLI VICTOR, comte de Hainaut, 330.

- LIBÉRAUX** (les) belges. Leur confédération, 303.
- LIEGÈ** (la ville de). Son université, 224. — Son conservatoire de musique, 304, 346. — Ses volontaires de 1830, 335. — Lieu d'entrevue de Léopold I et de Guillaume III, 335. — Sa cour d'appel, 387.
- LIEVEN**, 268.
- LIGNE** (le prince de), 244.
- LIMBOURG** (le gouverneur du), 384.
- LIONS**, 202.
- LIPSE** (Juste), 242, 353, 363.
- LIQUIDATION** (commission de), 387.
- LÖWENDEAL** (le maréchal de). La ville d'Anvers lui est reconnaissante, 78.
- LOI** électorale (la). Est décrétée, 264.
- LONDRES** (le traité de), 267, 268.
- LOOK** (Jean), 416.
- LOOS** (Jean-Joseph). Hommage qui lui est rendu, 332.
- LONBART** (Lambert), 242.
- LONGUEIL** (Christophe de), 242.
- LORRAINE**. *Voy.* CHARLES ALEX. DE LORRAINE, et CHARLOTTE DE LORRAINE.
- LOUIS XIV**, roi de France, 485.
- LOUIS XV**, roi de France. Remporte la victoire à Fontenoy, 77. — Fait une alliance avec l'Autriche, 82. — Son profil, 485.
- LOUIS XVI**, roi de France, 487.
- LOUIS-PHILIPPE**, roi des Français. Refuse la couronne offerte à son fils, 260. — Envoie une armée au secours des Belges, 264. — Conquiert la citadelle d'Anvers, 272.
- LOUIS DE NASSAU**, 242.
- LOUISE AUGUSTE GUILLELMINE DE PRUSSE**. Épouse le prince Frédéric des Pays-Bas, 228. — Médaille à son honneur, 228.
- LOUISE MARIE D'ORLÉANS**. Épouse Léopold I, roi des Belges, 269, 399. — Séjourne à Paris, 273. — Sa mort, 320, 324, 325, 337.
- LOUVAIN** (la ville de). Construit un canal, 80, 81. — Son université obtient des faveurs, 62. — Primus de l'université, 404. — Prix du primus, 440, 444. — Université de l'État, 224. Université catholique, 282. — Marque de la cité, 469.
- LUXEMBOURG**. Monnaies spéciales frappées pour cette province, p. 5, 26, 29.
- LUXEMBOURG** (le gouverneur du grand duché de), 384.
- LYS**, 203. — Département de la Lys, 374.

M

- MAASTRICHT** (marque de), 469.
- MACHEN**, 465.
- MAÇONNERIE**. *Voy.* FRANC-MAÇONNERIE.
- MADOU** (J.-B.), peintre. Hommage qui lui est rendu, 339.
- MAINS**, 203.
- MAISONS** de correction, 404.
- MAJCORPS** (le docteur), 309.
- MALINES** (la ville de). Célèbre un jubilé, 403, 404. — Récompense ceux qui

- ont bien mérité de la cité, 444. — L'université catholique y est créée, 277. — Son chemin de fer, 279. — Sa société d'horticulture, 294. — Un congrès catholique s'y réunit, 336.
- MARCHEAL** (conservateur de la bibliothèque de Bourgogne), 268.
- MARGUERITE D'AUTRICHE**, 353, 363.
- MARIA-FEDERROWNA**, épouse de Paul Petrowitz, arrive à Bruxelles, 440.
- MARIANNE** (la princesse) des Pays-Bas. Médaille à son honneur, 224.
- MARIE**, *Voy. VIERGE*.
- MARIE-ANNE DE NEUBOURG**, 35.
- MARIE-ANTOINETTE**, reine de France, 487.
- MARIE-CRISTINE D'AUTRICHE**. Retourne aux Pays-Bas, 442.
- MARIE-ÉLISABETH**, archiduchesse d'Autriche, arrive à Bruxelles, 64. — Jeton à son honneur, 62. — Accorde des faveurs à l'université de Louvain, *ibid.* — Sa sagesse, 63. — Soutient la foi, 63. — Son courage, 64. — Son énergie, 65. — Sa conduite courageuse, *ibid.* — Sa charité, 66. — Rétablit la tranquillité à Bruxelles, 66. — Sa piété, 67. 68. — Maintient la neutralité des Pays-Bas, 68. — Sa piété et sa charité, 69. — Se décide à rester aux Pays-Bas, 70. — Favorise le culte de la Vierge, *ibid.* — Sa charité, 74.
- MARIE H. A.** archiduchesse d'Autriche. Épouse le duc de Brabant, 323, 324.
- MARIE-THÉRÈSE** (l'impératrice-reine). Ses monnaies, 9 et suiv. — Son avènement à la souveraineté des Pays-Bas, 74. — Y est inaugurée, 75, 76. — Conclut la paix d'Aix-la-Chapelle, 78. — Fait une alliance avec la France, 82. — Nomme le comte de Cobenzl de l'ordre de la Toison d'or et de St-Étienne, 85, 86. — Conclut la paix de Hubertsbourg, 89. — Associe son fils au gouvernement, 91. — Est rétablie de sa maladie, 94. — Établit les frontières entre les Pays-Bas et la France, 98. — Fonde l'académie des sciences et lettres, 400. — Crée un prix pour cette académie, 400. — Crée des hospices en faveur de veuves et orphelins de militaires, 406. — Sa médaille, 353.
- MARIMONT**. Une église y est consacrée 71.
- MARNE**, graveur, 447.
- MARNIX** (Philippe de), 243, 354.
- MARTIN** (saint), 464.
- MASTUSCHENIE**, 268.
- MAURICE**, prince d'Orange, 243.
- MAXIMILIEN**, archiduc d'Autriche. Est reçu à Bruxelles, 402.
- MAXIMILIEN-EMMANUEL**, duc de Bavière, gouverneur général des Pays Bas espagnols, 36, 37. — Se marie 38. — Est vainqueur des Turcs, 40. — Est protecteur des libertés en Allemagne, 45. — Son buste, 464.
- MAYO** (Jean), 243.
- MÉAN** (Charles de), 355.
- MÉDAILLES** civiles, 30 à 127, 219 et suiv. — Id. religieuses, 128. — Id. cabalistiques, 165.
- MÉDAILLES** de sénateur et de représentant, 289, 290.
- MÉDAILLE** de reconnaissance, 300.
- MÉDAILLES** de récompense, 345, 346.
- MÉLANGES**, 482, 392.
- MÉLINET** (le général), 304.

- WENDELING** (Hans). Une statue lui est érigée, 344.
- MERCATOR** (Gérard), 243.
- MÉREAUX**, 466.
- MÉRODÈ** (le comte Félix de), 285.
- MESSINE** (prise de), en Sicile, 58.
- MESSINES**. (Hospice de), aux Pays-Bas, 405.
- MESURBUR** (les armoiries de le), 481.
- METSEEN** (Emmanuel van). *Voy.* VAN METSEEN.
- MÉTIER** des diamantaires, 463.
- METZYS** (Quintin), 243.
- MICHEL** (saint), 394.
- MIRVELT** (Michel, fils de Jean), 244.
- MILITAIRES** (hospices pour veuves et enfants de), 405.
- MINEVE**, 203, 394, 399.
- MINISTÈRE** anglais, 367.
- MINISTÈRE** du 12 août 1847, 309.
- MINISTÈRE** de l'instruction publique, de l'intérieur et du waterstaat, 377.
- MINISTÈRE** de l'instruction publique. Est créé, 346.
- MINISTÈRE** de l'intérieur, 381, 382.
- MINISTÈRE** des travaux publics, 382.
- MOINE**, 204.
- MOÏSE**, 71.
- MONNAIES** antérieures à 4794, 4 à 29.
— De 1830 et années suiv. 206 et suiv. — Essais de monnaies, 207 et suiv. — Monnaies fictives, 217, 218. — L'atelier des monnaies de Bruges est maintenu, 79. — Celui de Bruxelles est réorganisé, *ibid.* — Jeton de cet atelier, 80. — L'hôtel de cette administration à Bruxelles est reconstruit, 83. — Est visité par le ministre des finances et par celui des Pays-Bas, 334, 335. — Commission et administration des monnaies, 380, 388.
- MONOGRAMME**, 204.
- MONS** (le canal de), 229.
- MONTAIGU** (Notre-Dame de), 459.
- MONTALEMBERT** (le comte de), 285.
- MONTFORT** (Antoine de), 244.
- MONTMORENCY** (Philippe de), 244, 350. *Voy.* aussi **MORNES**.
- MORL** (Auguste), 281.
- MORSTUS** (Balthazar), 244.
- MORUS** (Antoine). 244.
- MORTSEL**, 440.
- MOUVEMENT** populaire à Bruxelles, 252.
- MURÉE** (Gabriel), 245.
- MURTE** de Portici, 252.
- MUSÉE** royal à Bruxelles, 302.
- MUSIQUE**, 397. — Prix pour les écoles de musique, 342. — Premier festival de musique classique, *ibid.* — Association belge pour la propagation de cet art, 338. *Voy.* **CONCOURS**, **CONSERVATOIRES**, **FESTIVAL**, **UNION**.

N

- NAMUR** (la ville de). Est prise par Guillaume III, 38, 39. — Charles VI y est inauguré, 56. — Les États y sont inaugurés, 444. — L'empereur Léopold II y est inauguré, 443. — François II y est inauguré, 444.
- NAMUR** (les États de la province de). Leurs jetons, 59, 64, 70, 83, 87, 99.
- NAMUR** (l'arrondissement de), 374.
- NAMUR** (le gouverneur de la province de), 378, 385.
- NANNIS** (Pierre), 245.
- NAPLES** (Notre-Dame de), 460.
- NATALIE** (sainte), 462.
- NEBOURS** (le duc de). Est élu roi des Belges, 259.
- NEUBOURG** (Marie-Anne de), 35.
- NEWTON** (Isaac), 446.
- NICOLAS** (saint), évêque, 462.
- NICOLAS DE TOLENTIN** (saint), 452.
- NICOLAY** (F. J.). Hommage qui lui est rendu, 323.
- NOCES D'ARGENT**. *Voy.* DENICK.
- NOCES D'OR**. *Voy.* WILLINK.
- NOBERT** (saint), 463.
- NOTGER**, 355.
- NOTRE-DAME** de l'Arbre sec, 68.

O

- OCHE**, 465.
- OCTROIS**. Leur abolition, 333.
- OHUX**, 465.
- OIRSCHOT** (Notre-Dame d'), 460.
- OLDBENBARNEVELT** (Jean d'), 245.
- ORANGE-NASSAU** (la famille d'). Est exclue du trône de la Belgique, 259. — Conspire à Gand, 259. *Voy.* ANNA PAULOWNA, GUILLAUME I, GUILLAUME III, GUILLAUME VI, GUILLAUME-GEORGE-FRÉDÉRIC, LOUIS, MAURICE, FRÉDÉRIC-HENRI, etc.
- ORFÈVRES** (poinçons d'), 468.
- ORLÉANS** (la princesse d'). *Voy.* LOUISE-MARIE.
- ORDRE** judiciaire (l'). Est réorganisé en Belgique, 255.
- ORDRE** de chevalerie, 393.
- ORDRE** de Guillaume, 249.
- ORDRE** de la Toison d'Or, 86.
- ORDRE** de Léopold, 269, 277.
- ORDRE** de la Croix de fer, 277, 335.
- ORDRE** de Saint-Étienne, 98.
- ORDRE** Teutonique, 88.
- ORNEMENTS** divers, 204.
- ORTELIUS** (Abraham), 245, 357.
- OSTENDE** (la ville d'). Une compagnie commerciale y est érigée, 59, 60. — Un phare y est construit, 99. — Jetons du magistrat, 73, 74, 77.
- OTTO VENIUS**. *Voy.* VENIUS.

P

- PAIX** (traités de). Entre la France et l'Espagne, 32. — Conclue à Ryswyck, 40. — A Rastadt, 50. — A Passarowitz, 57. — A Vienne, 60. — A Aix-la-Chapelle, 78. — A Hubertsbourg, 89. — A Teschen, 107. — Entre la Belgique et les Pays-Bas, 287.
- PALEMBANG** (la victoire de), 225.
- PALFI D'ERDOEDI** (la comtesse de), 86.
- PALMERSTON**, 268.
- PAQUOT** (Julien), 307.
- PARIS**. Le roi des Belges et sa femme y séjournent, 273.
- PARLEMENT ANGLAIS**, 367.
- PAROISSES** (les huit). *Voy.* **HUIT PAROISSES**.
- PASSAROWITZ** (paix de), 57.
- PATRIOTES** (société des vrais), 266.
- PAUL PETROWITZ**, grand duc de Russie. Arrive à Bruxelles, 410.
- PAUL** (saint). *Voy.* **PIERRE**.
- PAYS-BAS** espagnols et autrichiens (les). — Leur repos, 37, 57. — Leur neutralité, 68. — Leur prospérité, 80, 81. — Leur révolution, 110, 111. — La maison d'Autriche y est restaurée, 112.
- PAYS-BAS** (royaume des), 249 et suiv. *Voy.* aussi **GUILLAUME I**, **GUILLAUME II**, **GUILLAUME III**, **POIS**, **FÉDÉRIC**, **MARIANNE**, **GUILLEMINNE**, **LOUISE**.
- PAYS** rétrocédé, 58.
- PECKIUS** (Pierre), 245.
- PÉLICHY VAN HEURNE** (le baron de). Hommage qui lui est rendu, 327.
- PERCEVAL** (Armand de). Hommage qui lui est rendu, 322.
- PHILIPPE LE BON**, 356, 363.
- PHILIPPE IV**, roi d'Espagne. Frappe monnaie, 1. — Son mariage, 31. — Fait la paix avec la France, 32. — Son profil, 182.
- PHILIPPE V**, roi d'Espagne. Frappe monnaie, 6. — Prend possession de ses États, 42. — Sa clémence, 43. — Est fiancé, 43. — Est inauguré, 43, 44. — Se marie, 44. — Fait des conquêtes, 45. — Justice de sa cause, 45. — Défend ses droits, 46. — Son profil, 184.
- PHILIPPE DE NÉRI** (saint), 463.
- PICARD** (prise du fort), 46.
- PIE IX**, pape. Son élection et sa prêtrise, 371.
- PIERRE** (saint) de l'ordre de Saint Dominique, 463.
- PIERRE** et **PAUL** (saints), 463.
- PIGHUS** (Albert), 246.
- PLOMB** provenant des balles tirées sur le peuple, 254.
- POELAERT** (J.), architecte, 325.
- POIDS**, 204.
- POINÇONS** d'orfèvres et étainiers, 468.
- POISSON**, 204.
- POLOGNE** (la). Est partagée, 105. — Son patron, 140. — Sa révolution, 274, 277.
- POHOLOGIE**. *Voy.* **ROYER**.
- PONPIERS** à Gand, 231. — Id. à Tournai, 291.

- PONTECOULANT** (le vicomte Ad. de), colonel des tirailleurs belges parisiens, 257.
- POSTES** (administration des), 387.
- POTTER** (L. de). Hommage qui lui est rendu, 253.
- PRAGUE** (la ville de). Est délivrée, 84.
- PRINCE ROYAL**. Sa naissance, 273. — Sa mort, 276. — Naissance d'un deuxième prince, 279.
- PROVINCES-UNIES** (république des) 446. — Révolution dans ce pays, 426. — La maison d'Orange y est restaurée, 427. — Tempêtes dans ce pays, 424.
- PRUSSE** (la). Reconnait la Belgique, 267. 268. *Voy.* aussi **LOUISE AUGUSTE GUILLELMINE**.
- PRUSSIENS** (les). Sont défaits, 84.
- PUTEANUS** (Erycius), 246.

Q

- QUARTIER LÉOPOLD** à Bruxelles. Une église y est construite, 295.
- QUETELET** (Adolphe). Hommage qui lui est rendu, 334.

R

- RAM** (de), recteur de l'université catholique, 277, 282, 402.
- RADSTADT** (la paix de), 50.
- RECKHEIM** (dépôt de mendicité à). Ses monnaies fictives, 247, 248.
- RÉCOMPENSE** (médailles de) 315, 316, 386.
- RECONNAISSANCE** (médaille de), 300.
- RÉFORME** parlementaire, 344.
- RELIURE** (ornement de), 403.
- REHRAND VAN BYN**, 246.
- REPRÉSENTANT** (médaille de), 290.
- RÉVOLUTION** belge, 252.
- RÉVOLUTION** des Pays-Bas autrichiens, 410, 411.
- RÉVOLUTION** aux Provinces-Unies, 426, 428.
- REY** (E.), 309.
- RHIN** (le) est uni à l'Escaut, 298.
- RICHARD** (Martin), 246.
- RODES** (de), secrétaire du sénat, 266.
- ROETTIERS** (les) graveurs, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 24, 22, 24, 28, 35, 39, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 50, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 64, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 76, 77, 78, 79, 84, 82, 83, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 404, 407, 428, 429, 444, 452, 484.
- ROETTIERS** (Jacques), graveur, 34, 416.
- ROETTIERS** (Philippe), graveur, 35, 36, 37, 38, 40, 46, 54, 52, 56, 58, 61, 64, 73, 94, 98, 429, 439, 447, 483.
- ROGIER** (Ch.). Ministre de l'intérieur, 309. — Président du cercle artistique à Bruxelles, 327. — Chef des volontaires liégeois, 335.
- ROMBOUTS** (Théodore), 246.
- ROMBIN** (François), 247.

- ROTTERDAM** (école de dessin à), 226.
ROUFFE, bourgmestre de Bruxelles. —
Sa mort, 286.
ROYER (Auguste). Médaille à sa mé-
moire, 340.
MUBENS (Pierre-Paul), 247, 357, 364.
RUSSIE (la). Reconnait la Belgique, 267,
268. — *Voy.* PAUL PETROWITZ.
RUYTER (Michel, fils d'Adrien), 247.
RYSWYCK (la paix de), 40.

S

- SAINT ESPRIT**, 437.
SAINTE-JEAN et **NICOLAS** (l'église des),
Voy. SCHAERBEEK.
SAINT-JOSEPH (l'église de), près de
Bruxelles, 295.
SAMBRE et **MEUSE** (département de),
374. — Son intendant, 378.
SANDERS (les armoiries de), 484.
SAUCEROTTE (A. C.), 309.
SAVOIE (Eugène de), 485.
SCHAUX, 480, 373.
SCEPTRE, 204.
SCHAERBEEK (faubourg de). L'église
des Saints Jean et Nicolas, 318, 323.
SCHORRELIUS (Jean), 247.
SCIENCES (les), sont favorisées, 88.
SCIENCES (Académie des). *Voy.* ACA-
DÉMIE DES SCIENCES.
SÉBASTIEN (saint), 464.
SECUNDUS (Jean), 247.
SEGHERS (Daniel), 248.
SÉNATEUR (médaille de), 289.
SEPTEMBRE (journées de). *Voy.* JOUR-
NÉES.
SIMON, graveur, 220, 221, 233, et suiv.
SIMONIS, statuaire, 343.
SIMONS (Pierre). Sa mort, 297.
SINGE, 204.
SLINGELAND (Simon van). *Voy.* VAN
SLINGELAND.
SLYKENS (l'écluse de). Est construite,
84.
SOCIÉTÉ Cockerill, 298.
SOCIÉTÉ d'agriculture à Bruxelles, 226.
— Id. et de botanique à Gand, 288,
289.
SOCIÉTÉ d'assurances maritimes à An-
vers, 284.
SOCIÉTÉ de philanthropie à Bruxelles,
299.
SOCIÉTÉ des aquarellistes. Rend hom-
mage à son président, 339.
SOCIÉTÉ des sciences, etc., du Hainaut,
315.
SOCIÉTÉ des vrais patriotes, 266.
SOCIÉTÉ d'horticulture à Bruxelles, 229,
à Malines, 294.
SOCIÉTÉ générale à Bruxelles, 225, 236.
SOCIÉTÉ pour l'agrandissement de Bru-
xelles, 296.
SOCIÉTÉ royale de Flore à Bruxelles,
339.
SOMMES indigènes (exposition de), 274.
SOMER (J.), orfèvre, 477.
SOMERSET (Henri), 415.

- SONNIUS** (François), 248.
SPANCKE (Barthélemy), 248.
STADIUS (Jean), 248.
STANISLAS (saint), 438.
STARBUENBERG (le comte de), 92.
STASART (le baron de), président du Sénat, 265.
STAVELOT (la ville de). Rend hommage à F.-J. Nicolay, 323.
STEVENS (Jean-Pierre). Sa mort, 327.
STEVIN (Simon), 358, 364.
STOCKMANS (Pierre), 358.
STORDEUR (J.), graveur, 340, 343.
SURSTÉ PUBLIQUE (administrateur de la), 387.
SUPPORTS, 204.
SURLET DE CROQUIER, régent de Belgique, 262. — Satire dirigée contre lui, 262.
SUYS, architecte, 295.

T

- TAISNIEU** (Jean), 248.
TALLEYRAND, 268.
TENIERS (David), 249.
TERNEUREN (le canal de), 230.
TESCHEN (la paix de), 407.
THERÈSE (sainte), 464.
THEUX (le chevalier de) de Meylandt, 279.
THIBAUT (Alexandre), orfèvre, 173.
THIELT (les habitants de l'arrondissement de). Rendent hommage au baron d'Anethan, 343.
THOMAS DE VILLA NOVA (saint), 464.
THORN (J. B.), 300.
TILLY. *Voy. T'SERCLAERS*.
TINBERS, 480, 373.
TIR NATIONAL, 329.
TIRAILLEURS belges parisiens, 257.
TIRLEMONT (marque de), 469.
TOISON D'OR, 85, 86, 205.
TOURNAI (la ville de). Charles VI y est inauguré, 53. — Méreau de la ville, 467. — Sa chambre de commerce, 290. — Rend hommage aux maîtres des pauvres, 294. — Récompense les pompiers, 294. — Rend hommage à Julien Paquot, 307.
TOURNAI ET TOURNAISIS (jeton des États de), 74.
TRAITÉS. Des limites des Pays-Bas, 98. — De Londres, 67, 268. — Entre la Belgique et la Hollande, 336. — Principaux traités de la Belgique, 396. *Voy. PAIX*.
TRÉSORERIE (cachet de la), 385.
TROMP (M. Herperts), 249.
T'SERCLAERS TILLY (J.), 359.
TURCS. Victoire remportée sur eux, 53.

ROTTERDAM (école de dessin à), 226.
ROUFFE, bourgmestre de Bruxelles. —
Sa mort, 286.
ROYER (Auguste). Médaille à sa mé-
moire, 340.

RUBENS (Pierre-Paul), 247, 357, 366.
RUSSIE (la). Reconnaît la Belgique, 267,
268. — *Voy.* PAUL PETROWICH.
RUYTER (Michel, fils d'Adrien), 247.
RYSWYCK (la paix de), 40.

S

SAINT ESPRIT, 437.
SAINTE-JEAN et NICOLAS (l'église des),
Voy. SCHEERBEEK.
SAINTE-JOSEPH (l'église de), près de
Bruxelles, 295.
SARDRE et MEUSE (département de),
374. — Son intendant, 378.
SANDERS (les armoiries de), 484.
SAUCHEROTTE (A. C.), 309.
SAVOIE (Eugène de), 485.
SCHAUX, 480, 373.
SCEPTRE, 204.
SCHAEERBEEK (faubourg de). L'église
des Saints Jean et Nicolas, 318, 323.
SCHORELIUS (Jean), 247.
SCIENCES (les), sont favorisées, 88.
SCIENCES (Académie des). *Voy.* ACA-
DÉMIE DES SCIENCES.
SÉBASTIEN (saint), 464.
SECUNDUS (Jean), 247.
SEGUERS (Daniel), 248.
SÉNATEUR (médaillé de), 289.
SEPTENNIE (journées de). *Voy.* JOUR-
NÉES.
SIMON, graveur, 220, 224, 233, et suiv.
SIMONIN, statuaire, 343.
SIMONIN (le). Sa mort, 297.

SINGE, 204.
SLINGELAND (Simon van). *Voy.* VAN
SLINGELAND.
SLYKENS (l'écluse de). Est construite
84.
SOCIÉTÉ Cockerill, 298.
SOCIÉTÉ d'agriculture à Bruxelles, 289.
— *Id.* et de botanique à Gand, 289.
SOCIÉTÉ d'assurances maritimes à Bruxelles,
vers, 284.
SOCIÉTÉ de philanthropie à Bruxelles,
299.
SOCIÉTÉ des aquarellistes. Rend hommage à son président, 339.
SOCIÉTÉ des sciences, etc., du Hainaut,
315.
SOCIÉTÉ des vrais patriotes, 266.
SOCIÉTÉ d'horticulture à Bruxelles et
à Malines, 294.
SOCIÉTÉ générale à Bruxelles, 296.
SOCIÉTÉ pour l'agrandissement de Bruxelles,
296.
SOCIÉTÉ royale de Flore à Bruxelles,
339.
SOIES indigènes (exposition de), 477.
SOMER (J.), orfèvre, 477.
SOMERSET (Henri), 445.

U

UNION musicale des Flamands et des Allemands, 340.

UNIVERSITÉ (l'ancienne) à Louvain. Voy. LOUVAIN.

UNIVERSITÉ catholique (l'). Est créée à Malines, 277, puis à Louvain, 282.

UNIVERSITÉS (concours des), 224.

UTRECHT (la ville d'). Les patriotes armés s'y réunissent, 426.

V

VAISSEAUX, 205.

VACCINE. Est propagée, 274, 272, 339.

VANACKER, graveur, 244.

VAN BERCHEL (Théodore), graveur, 30, 92, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 440, 444, 442, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 486, 487, 494, 496, 499, 200, 204, 203.

VAN BRUGHEN (Jean), évêque d'Anvers, 34.

VAN CAMPENBOUT (Fr.), 308.

VANDER HAERT, peintre, 307.

VANDER LINDEN (baron Joseph) d'Hoogvorst, maire de Bruxelles, 220.

VANDER MOELEN (Jean-Baptiste), abbé de St Michel à Anvers, 52.

VANDER STEENE (Josse), orfèvre, 475.

VANDER STRUYS, architecte, 227.

VANDER WERF, 249.

VANDER WEYDE (Roger), 249.

VANDE WEYER, 268.

VANDE WERVE DE SCHILDE (les armoiries de), 484.

VAN DYCK (Antoine), 249, 359, 365.

VAN EYCK (les frères), 360.

VAN GEL, sculpteur, 227.

VAN KINSBERGEN, 249.

VAN METEREN (Emm.), 250.

VAN REGENHOTEL (Eg.), 284.

VAN ROYEN (Catherine). Sa mort, 425.

VAN SLINGELAND, 250.

VAN STAVEREN (Elande). Sa mort, 422.
— Celle de sa veuve, 425.

VAN SWINDEN, 250.

VAV, 465.

VENIUS (Otto), 250.

VERBIET (Guillaume), 284.

VÉRONIQUE (sainte), 435.

VERVIERS (la ville de) à P. David, 288.

VÉSALE (André), 250, 364, 365.

VESPASIEN, 482.

VEYDT (L.), 309.

VEYRAT, graveur, 244, 253, 255, 256, 257, 258, 263, 265, 267, 287, 300, 301, 303, 308, 312, 345, 317, 349, 320, 322, 324.

VICTORIA, reine de la Grande Bretagne, 296, 367.

VIENNE, 60.

VIERGE (la), 428, 434, 435, 450 à 464.

VIGLIUS DE SUICHEM, 254.

VILAIN XIII, vice-président du Sénat, 265.

VROON (Henri-Corneille), 254.

W

- WALLENH** (le Pont de). Est pris, 256.
- WAPPERS** (G.), peintre, 281.
- WATERLOO** (bataille et monument à), 227.
- WATERLOOS** (Adrien), graveur, 31.
- WATERSTAAT** (ministère du), 377.
- WERVE DE SCHILDE** (van de) *Voy. VAN DE WERVE.*
- WESSENDRECK** (Matthieu), 251.
- WESSENDRECK**, 268.
- WEST-FRISE** (La). Célèbre la fête bis séculaire de son affranchissement, 121.
- WIENER** (Ch.), graveur, 335, 341, 346.
- WIENER** (Jacques), graveur, 325, 334.
- WIENER** (Léopold), graveur, 242, 243, 345, 320, 324, 325, 330, 333, 335, 337, 339, 340, 344.
- WILLINCK** (Guillaume), 229.
- WIT** (Jean de), 251.

Y

- YORCK** (Élisabeth d'), 415.
- YPRES** (la châtellenie d'). Jetons du magistrat, 62, 67, 400.
- YPRES** (la ville d'). Jetons du magistrat, 64, 69, 406.

Z

- ZOUTMAN** (J. Arnoul), 254.
- ZUCHEN** (Viglius de), 254.



TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

LÉGENDES ET INSCRIPTIONS.

A

- AAN DE SOCIETTY VAN HARMONIE DER STAD HULST, 232.
- ABAISSEMENT DU CENS ÉLECTORAL. RÉFORME PARLEMENTAIRE, ETC., 314.
- ABB. FOREST. RENOV. ETC., 90.
- ABD-EL-KADER, 366.
- A BELLIS UTRIMQUE FORTITER GESTIS DULCEDINE PACIS ENATA, A° MDCLX S. P. Q. G., 32.
- ABIRA, 465.
- ABOLITION DES OCTROIS EN BELGIQUE, 333.
- ABRAHAM BLOEMAERT, 234.
- ABRAHAM ORTELIUS, 245.
- ABRAHAM ORTELIUS, NÉ A ANVERS, EN 1527, MORT EN 1598, 357.
- ACADEMIA BELGICA, LOVAN, 404.
- ACADEMIA BRUXELLE, 52.
- ACADEMIA REGIA SCIENTIAR. LITTER. ET ART. BELGH, 294.
- ACADEMIA REG. BRUXELLENSIS ARTIS GRAPHICÆ ELEMENTIS DOCENDIS INSTITUTA, 222.
- ACADEMIA LUGDUNO BATAVA, 423.
- ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE DE BELGIQUE, 308.
- ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS. BRUXELLES, 296, 223.
- ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS, 302.
- ACAD. REG. BONIS ARTIBUS DOCENDIS PROMOVENDIS, REMUNERANDIS GANDAVI INSTITUTA, 232.
- ACAD. REG. PICT. SCULPT. ET ARCHIT. GANDENSIS, BONIS ARTIBUS PROMOVENDIS INSTITUTA AN MDCCCLXI, 222.
- ACCIPIT A CAROLO QUOD DONAT FLANDRIA FOEDUS POST FRANCONATUM PRIMA TENENTE LOCA CORTRACO, 56.
- ACCIPIT A COELO MISSAM MANUS UTRAQUE PACEM, 32.
- ACHREMATOCOMIUM LUTHERANORUM CONDITUM, 449.
- XVIII JUNI MDCCCVX. WATERLOO, 228.
- A. C. SAUCEROTTE DOCT MÈD, 309.
- ACTES DE COURAGE ET DÉVOUEMENT, 270, 274.
- ADDITUM SIDUS. 82.
- AD. GER. G. DE LANNOY GOUV. CAP. GNAL ET SOUV. BAILLY DU PAÏS ET COMTÉ DE NAMUR, 59.
- ADMINISTRATEURS MELCHIOR-KRAMP, ETC., 284.
- ADMINISTRATEUR DE LA SURETÉ PUBLIQUE, 387.

- ADMINISTRATION DES MONNAIES, 388.
ADM^{ON} DES POSTES, 387.
ADMINISTRATION PROVISOIRE, 373.
ADOLPHO QUETELET VIRO DE ACADEMIA
EGREGIE MERITA, ETC., 334.
ADOLPHUS QUETELET, 334.
ADRIANUS JUNIUS, 240.
ADR. RUYTER, 247.
ADVENT. CAROLÆ LOTH., 82.
ADVENTUS AUGUSTI, 409, 410.
ADVENTUS REGIS DANIÆ, 95.
AD USUM BELGII AUSTR., 24, 25, 26.
AD USUM DUCATUS LUXEMB., 27.
A. E. M. GRETRY, 342.
A. E. MODESTUS GRETRY, 239.
ÆTERNITATI PACIS, 42.
ÆTERNUM CORONATA MANEBUNT, 44.
AFFLICTIS VIRGO SPES ULTIMA REBUS, 64.
AGENT NATIONAL DE L'ADMINISTRATION D'AR-
RONDISSEMENT A NAMUR, 374.
A. GUISLEN. BUSBEC, 235.
A LA MÉMOIRE D'ARTHUR HENNEBERT DE
TOURNAY, ETC., 297.
A LA NATION, 257.
A LA REINE VICTORIA, 43 SEPTEMBRE 1843,
297.
A L'AUTEUR DE LA BRABANÇONNE, ETC.,
308.
ALBERT NÉ EN 1559. ISABELLE NÉE EN
1566, 347.
ALBERT. PIGHIUS, 246.
ALB. SAX. PAC. MAR. OHR. AUST. PRÆS.
BELG. PRÆF. 413.
ALGEMEENE NEDERLANDSCHE MAATSCHAPPY
BRUSSEL. 226.
A L'INDUSTRIE, 284.
ALS IK KAN, 360.
ALTERO SECULARI ACAD. BATAVÆ IPSA CUM
REP., ETC., 424.
AMICO FOEDERE NECTOR, 43.
A M. LA FABRIQUE DE ST. JEAN ET ST. NI-
COLAS RECONNAISSANTE, 323.
A M^R LE BARON VANDER LINDEN D'HOOG-
VORST, MAIRE, LA VILLE DE BRUKELLES
RECONNAISSANTE, 220.
AMOUR SACRÉ DE LA PATRIE, 255.
ANDREAS VESALIUS, 250.
ANDRÉ LENZ, 244.
ANDRÉ VÉSALE, 295, 308.
ANDRÉ VÉSALE, NÉ EN 1544 MORT EN 1564,
364, 365.
ANNA CAROLA LOTH. DUCISSA ABBATTI. RE-
MIRMON ET MONT., 84.
ANNA PAULOWNA ORANGII PRINC., 224.
ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE SEPTEM-
BRE, 348.
ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE SEPTEMBRE
1830, 397.
ANNIVERSAIRE DE SEPTEMBRE 1830, 266.
ANNO JUBILEI MDCCLXXV. S. P. Q. MECBLIN.,
403.
ANTOINE DE MONFORT, 244.
ANTOINE VAN DYCK, NÉ A ANVERS 1599,
MORT 1644, 360, 364.
ANTONIUS MORUS, 244.
ANTONIUS VAN DYCK, 249.
APPOLONIUS, 234.
APRÈS LES TROUBLES DU SEIZIÈME SIÈCLE,
ETC., 347.
ARCUS DOMUS AUSTRALÆ, 49.
ARCHID. AUST. DUX. BURG. BRAB. Z, 2.

- ARCHID : AUST : DUX BURG : BRAB : COM :
COM : FLAND : Z., 9.
- ARCH. AUS. DUX. BURG. BRAB. C. FL., 12,
43, 45, 46, 47, 48, 20, 21, 22, 23.
- ARMAND DE PERCEVAL, ETC., 322.
- ARRÊTÉ DES CONSULS DU 3 FRUCTIDOR AN 9,
373.
- ARRÊTÉ DU 26 JUILLET 1834. ART. 4 LE
SÉNAT ET LA CHAMBRE DES RERRÉSEN-
TANTS SONT CONVOQUÉS, ETC., 265.
- ARRÊTÉ ROYAL DU 22 OCTOBRE 1848, 345.
- ARTIS DELINEAT. PRÆMIUM, 95.
- A SON BIENFAITEUR LA VILLE DE STAVELOT
RECONNAISSANTE, 323.
- A SON DIGNE MAGISTRAT LA VILLE DE VER-
VIERS RECONNAISSANTE, 288.
- ASPECTU TENEBROSA FUGAT, 63.
- ASSOCIATION BELGE POUR LE PROGRÈS DE LA
MUSIQUE, 388.
- ASSURANCES GÉNÉRALES CONTRE INCENDIES
ET SUR LA VIE, ETC., 285.
- ASSURER LA PROSPÉRITÉ DE LA FLAN-
DRE, ETC., 347.
- ATILLA VENIT AD EUM PORT. RAMUM
OLIVÆ, 78, 89.
- A Tournai, 167.
- AU CHEF DES VOLONTAIRES LIÉGEOIS DE
1830, 335.
- AUCTORITATE ET POTENTIA, 105.
- AUGUSTE ROYER, 340.
- AUGUSTORUM PRÆMIIS ORNAT, 85.
- AU MAGISTRAT DÉVOUÉ LES HABITANTS DE
LA CAPITALE RECONNAISSANTS, ETC. 325.
- AU MILIEU D'UN PAYS DÉSOÛLÉ PAR LES
TROUBLES, ETC. 355.
- AU NOM DU PEUPLE BELGE, LE CONGRÈS
NATIONAL SE DÉCLARE DISSOUT LE JOUR
DE LA RÉUNION DES CHAMBRES, 264.
- AU PEINTRE ÉMINENT QUI CONSACRA SES
DERNIÈRES ANNÉES, ETC., 307.
- AU REGENT. DECRET DU CONGRÈS NATIO-
NAL, ETC., 262.
- AUREUS E TANTIS PROCEDE PARENTIBUS
INFANS ET TUTA EUROPÆ PAX ORIARE
SIMUL, 38.
- AUSPICE PATRIÆ ET RELIGIONIS LIBERTATE,
277.
- AUX BEAUX-ARTS, 275.
- AUX BRAVES DÉFENSEURS DE NOS DROITS,
255.
- AUX BRAVES MORTS POUR LA LIBERTÉ, 256.
- AUX DÉFENSEURS DE LA PATRIE, 274.
- AUX HÉROS DE LA LIBERTÉ, 266.
- AUX REPRÉSENTANTS QUI ONT VOTÉ CONTRE
LES ARTICLES 74 ET 78 DU PROJET DE LOI
SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAI-
SANCE, ETC., 329.
- A VAINCRE SANS PÉRIL ON TRIOMPHE SANS
GLOIRE, 257.
- AVE GRATIA PLE, 454.
- AVOCAT A LA COUR D'APPEL, ETC., 327.

B

- B. ALOYSIUS GONZ., 437.
BALHAZAR MORET, 244.
BANQUE DE BELGIQUE, 283.
BANQUE ROYAL, 480.
BON J. DE PÉLICHY-VAN HUERNE, BOURG-
MESTRE DE BRUGES, 327.
BARON E. L. SURLLET DE CHOKIER, RÉGENT
DE BELGIQUE, 262.
BARON JULES D'ANETHAN, 343.
BARTHOL. SPANGER, 248.
BAUCHIN, LINÉE, TOURNEFORT, ETC., 300.
B. C. DUMORTIER, REPRÉSENTANT, 287.
BELGARUM GUBERNATRIX PARTHENII CULTUS
STUDIOSA, 70.
BELGARUM SÆCULA REDUXI, 59.
BELGIÆ SALUS AUGUSTO DATA FIDE, 412.
BELGICA GRATULABUNDA, 94.
BELGICA SUME ANIMOS PAX PULSO MARTE
REVIXIT, 493.
BELGICÆ FELICITATIS SÆCULUM NOVUM, 97.
BELGH FELICITAS, 440.
BELGIQUE, 389.
BELGIQUE, 4859 ou 4860, 245, 246.
BELGIQUE REPRÉSENTANT, 289.
BELGIQUE SÉNATEUR, 289.
BELLI PORTÆ 20 SEPTEM. 4697 CLAU-
DUNTUR, 44.
BIBLIOTHÈQUE ROYALE. BRUXELLES, 297.
BONÆ VOLUNTATIS, 457.
BOURGMESTRE ET REPRÉSENTANT D'ANVERS.
332.
BRANDELUSSCHER, 234.
BRANDMEESTER, 234.
BRAVOURE, HONNEUR, FIDÉLITÉ, 268.
BRUSSEL, 395.
BRUXELLES LES 23, 24, 25 ET 26 SEP-
TEMBRE 1830, 255.
BRUXELLARUM TRANQUILITATIS STUDIOSA,
66.
BRUXELLES 23, 24, 25, 26 SEPTEN-
BRE 1830, 256.
BRUXELLES, WAELNEM, COMPTICE, BER-
CHEM, 304.
BRUX., GAND, BRUGES, L'ÉCLUSE, ETC.,
257.
BURGUNDIE DUX BRABANTIÆ 2, 47.

C

- CABINET DU 42 AOÛT, 309.
CÆSARIS AUSPICIIIS FLOREBUNT PALADIS
ARMA, 52.
CALCULUS CIVITATIS IPRENSIS, 64, 69.
CANAL DE CHARLEROI A BRUXELLES OUVERT
LE 23 SEPTEMBRE 1832, 270.
CANAUX ET CHEMINS DE FER, EMBRANCHE-
MENT DU CANAL DE CHARLEROI, 289.
CAPITULATIE-PRIVILEGIEN, ETC., 426.
CAPUT. S. ANASTASII MART. CARM, 438.
CAROLO AUGUSTO PRINCIPI FLANDRIÆ
QUINTO HISPANIE REGI TERTIO, CÆSARI
SEKTO, PIA VOTA DONAT SENATUS POPU-
LUSQUE CONTRACENSIS, 49.
CAR : ALEX : LOTH : DUX : BELG : PRÆF.
82, 83, 88, 89, 94, 94, 99, 400, 404,
405, 242.

- CAR. ALEX. LOTH. ET BAR. DUX. ACAD. REG. BRUG. PROT, 95.
- CAR. ALEX. LOTH. ET BAR. DUX. ACAD. REG. PROT, 96.
- CAR. ALEX. LOTH. ET BAR. DUX GUB. BELG. 79, 80, 82, 84, 85.
- CAR. C. COBENZL. AUG. IN BELG. ADMINIST., 85.
- CAR. C. COBENZL. AUG. IN. BELG. ADMINISTR., 98.
- CAR : EM : PRINC : DE GAVRE, GUB : AUR : VELL : EQUIT : , 87.
- CAROLO LOTH : PRINC. MONETÆ BRUG. PROTECTORI. VO DD., 79.
- CAROLO REGI APPLAUDUNT NAMURANI, 56.
- CAROLUS ALEX. LOTH. D. MAG. PRUS. ADM. ORD. TEUTO. MODE, 83.
- CAROL. II. D. G. HISP. ET INDIAR. REX. 3, 33, 44, 483.
- CAROLUS II HISPANIARUM REX FILIO MICHAELIS DE CAFMEYER VENATORIS SUI, 40.
- CAROLUS IMPERATOR ET REX, 50, 64, 72, 73.
- CAROLUS LOTHARING. DUX BELG. GUBERNAT, 96.
- CAROLUS V. CAROLUS VI. JOSEPHUS II, 89.
- CAROL. SEXTUS ROM. IMP. ET TERTIUS REX HOSP., 484.
- CAROL. VI. ROM. IMP. HISP. REX C. NAM. INA. 48 OCT. 56.
- CAR. VI D. G. ROM. IMP. SEM. AUG. FLAN. COM., 57.
- CAR. VI IMP. REX HISP. III INAUGURATUR COM. FLAND. XXVIII OCT., 56.
- CAROLUS SEXTUS ROM. IMP. ET TERTIUS REX HISP., 53, 55.
- CAROLUS SEXTUS ROMANORUM IMPERATOR CORONATUS 22 DEC. 1744, 49.
- CAROLUS SEXTUS ROMANORUM IMPERATOR, DUX BRABANTIAE COMES FLANDRIÆ, 52.
- CAROLUS VI D. G. ROM. IMP. HISP. ET IND. REX, 72.
- CAROLUS VI IMPERATOR ET REX CATHOLICUS, 74.
- CAROLUS VI IMPERATOR FLANDRIÆ COMES, 54, 58.
- CAROLUS VI IMP. FLANDRIÆ COMES, 62, 69, 72, 74.
- CAROLUS VI IMPERATOR GLADIOS NUNC PERMUTAVIT OLIVIS, 64.
- CAROLUS VI ROM. IMP. COMES FLAND., 67.
- CAROLUS VI ROM. IMP. DUX BRABANTIAE C. FLANDRIÆ, 57, 59.
- CASTELLANIA CORTACENA, 67, 73, 93.
- CASTELLANIA VETERIS BURGI GANDENSIS, 94.
- CATHARINA VAN ROYEN, WEDUWE VAN STAVEREN, 425.
- CATHOLICA LITT. UNIVERSITAS MECHLINÆ ERECTA, ETC., 282.
- CEDANT FLAMMIS CONCORDIBUS, 38.
- CERCLE DES ARTS. BRUXELLES, 304.
- CERTAMEN MUSICUM MUNIFICENTIA-REG. BELG. ET URB. BRUXELL. MDCCCXXVII, 230.
- CET HOMME CÉLÈBRE EST NÉ VERS 1806, PRÈS DE MASCARA, ETC., 366.
- CH^È COMTE DE MONTALAMBERT, PAIR DE FRANCE, 286.
- CHARITAS, 442.
- CHARLES DE BROUCKERE, BOURGMESTRE DE BRUXELLES, 324, 332.
- CHARLES-QUINT, 1590, MORT EN 1558, 348, 364.

- CHARL^s DE MÉAN S^t D'ATRIN, NÉ A LIÈGE EN 1604, MORT EN 1674, 355.
- CHARLES PRINCE DE GAVRE GOUV. ET CAPT. GNL. DU PAIS ET COMTÉ DE NAMUR, 74.
- CHARLES ROGIER, 327.
- CH. ROGIER, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DE HAUSSY, MINISTRE DE LA JUSTICE, ETC. 309.
- CH. ROGIER, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, 335.
- CHEMIN DE FER. STATION DU NORD A BRUXELLES, 292.
- CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD, MEMBRE DE L'ACADÉMIE, ETC., 337.
- CHRISTOPHE DE LONGUEIL, 242.
- CHRISTOPH BAR. A BARTENSTEIN, ETC., 405.
- CHRISTOPHORUS, BARO DE BARTENSTEIN, 404.
- 5 CENTIMES, 248.
- 50^e ANNIVERSAIRE DE FONDATION, 1877, 346.
- CITÉ OUVRIÈRE A IXELLES, 348.
- CIVIBUS ALMA QUIES SURGIT AB HAC NOTRIS, 66.
- CIVITAS BRUXELLENSIS AEDIFICAVIT, 233.
- C. JESU. SANT. MARIA, 434.
- CLÉMENS XIV PONT. MAX. A. V., 404.
- COELI VENERABILE DONUM, 420.
- COLONNE DU CONGRÈS ET DE LA CONSTITUTION, 320.
- COMAEATU RESTITUTO COMMERCIAM ALLICITUM, 84.
- COMITÉ DE LA JUSTICE, 384.
- COMITÉ DE L'INTÉRIEUR, 384, 382.
- COMITÉ DES RELATIONS EXTÉRIEURES, 384.
- COMMISSIE TOT DE ERMUNTING TE BRUSSEL, 380.
- COMMISSION DE LIQUIDATION. LOI DU 4 MAI 1842, 387.
- COMMISSION DES MONNAIES, 388.
- COMMISSION DES RÉCOMPENSES NATIONALES, 386.
- COMMISSION DE SURVEILLANCE, 283.
- COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE, 334.
- COM^{te} DU DIR. EX. PRÈS LE DÉPT. DE SAMBRE ET MEUSE, 374.
- CONCORDIA AUSTRALE ET GALLIE, 83.
- CONCOURS BIENNAL DE COMPOSITION MUSICALE, 290.
- CONCOURS DE CHANT D'ENSEMBLE A BRUXELLES, ETC., 310.
- CONFÉDÉRATION DU LIBÉRALISME BELGE, ETC., 303.
- CONGRÈS INTERNATIONAL D'ANTROPOLOGIE ET D'ARCHEOLOGIE PRÉHISTORIQUE A BRUXELLES, 344.
- CONGRÈS NATIONAL, 260.
- CONGRÈS NATIONAL, AU NOM DU PEUPLE BELGE. LES MEMBRES DE LA FAMILLE D'ORANGE, ETC., 259.
- CONSERVA NOS DOMINE IN HAC PROCELLA ET DELUV., 424.
- CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE DE BRUXELLES, 304.
- CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE DE LIÈGE, 304, 346.
- CONSOLATRIX AFFLICTORUM, 457.
- CONSTANTIA ET FORTITUDINE, 53.
- CONSTITUTION BELGE 1834, 244.
- CONSTITUTION DE LA BELGIQUE ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS NATIONAL, ETC., 260.
- CONTRIB. DIR. DOUANES ET ACCISES, 389.
- CONVENTION DU XXI MAI MDCCCXXXIII, 273.

- CONVOGATION DU CONGRÈS AU NOM DU PEUPLE BELGE, 258.
- CORNELLE JANSSENIUS NÉ EN 1585, MORT EN 1638, 354.
- CORNELIUS GRAPHEUS, 238.
- CORTRACENSE TERRITORIUM GAUDET, 49.
- COURAGE ET FORCE, 252.
- COUR D'ASSISES DÉPARTEMENT DE LA LYS, 374, 375.
- CRÉATEUR DE LA GÉOGRAPHIE MODERNE, IL COORDONNA LES NOTIONS, ETC., 357.
- CRITIQUE, HISTORIEN, PHILOSOPHE, ETC., 353, 363.
- C^{te} GÉRARD, MARÉCHAL DE FRANCE, COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE FRANÇAISE, 265.

D

- DANIEL HEINSIUS, 240.
- DANIEL SEGHERS, 248.
- DATUM IN OCCASIONE INAUGURATIONIS, 58.
- DAVID TENIERS, 249.
- D. CAROLO ALEX. LOTH. BELG. PRÆFECT. OPT. PRINC., 407.
- DÉCÉDÉE A OSTENDE LE 14 OCTOBRE 1850, 320.
- DÉCRET DU CONGRÈS NATIONAL DU 3 FÉVRIER 1834. L. C. H. D'ORLÉANS DUC DE NEMOURS, ETC., 260.
- DECUS ET SECURITAS DIU, 424.
- DEDICAT VOVETQUE GANDA CÆSARI, 56.
- DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : AELBRECHT, ETC., 303.
- DEN HEER MAECKT ARM EN RYCK, 466.
- DEO PROPUGNATORI, 422.
- DEO SOSPITATORI AUGUSTÆ, 94.
- DÉPARTEMENT DER JAGT EN VISSCHERY, 376.
- DÉPARTEMENT DE SAMBRE ET MEUSE, 374.
- DÉPARTEMENT DES CHASSE ET PÊCHE PROV. MÉRID., 376.
- DÉPARTEMT. VAN ONDERW. KUNSTEN EN WETENSCHAPPEN, 377.
- DE POTTER, C^{te} F. DE MÉRODE, ETC., 258.
- DEPRÉS (J.), 344.
- DE RIDDER VON RADEN UIT DANKBAARHEID, 4 SEPTEMBER MDCCCXIX, 233.
- DESIDERIUS ERASMUS, 237.
- DESUPER OMNE FERET, 43.
- DE TURCIS CAPTO TEMESWARDO, 52.
- DEUS NOSTER SIT SEMPER NOBISCUM, 30.
- DÉVOUEMENT, COURAGE, HUMANITÉ. RÉCOMPENSE PUBLIQUE, 274.
- DICABAT CÆSARI AUGUSTO TERRITORIUM IPRENSÆ, 58.
- DIEU NOUS L'A DONNÉE, DIEU NOUS L'A OTÉE, 324.
- DINANT, 396.
- DISSOLUTION DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS, DÉCRET DE LÉOPOLD I, ETC., 273.
- DISTRIBUTION DES DRAPEAUX AUX GARDES CIVIQUES DU ROYAUME, 344.
- DIU GUBERNAT, 424.
- DIU VIVITE INCOLUMES REX ATQUE REGINA, 36.
- DIVÆ LUCET ET ARDET, 70.
- DIVERSÆ SED CONCORDES, 448.

- 47^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE, 310.
48^e ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE SEPTEMBRE 1830, 344.
XIX ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE, 348.
DODOENS DE MALINES 1548-1585, 349.
DONNÉ PAR LE ROI, 275, 397.
DOUANES ROYALES, 389.
DUCATON, 40.
DUM SPIRITUS NOS REGET ARTES, 47.
DUX EMANUEL. VIVAT. VIGEAT. VIRCAT., 37.
D. VIRGO NEAPOLITANA, 460.

E

- E. B^o. SURET DE CHOKIER, RÉGENT DE LA BELGIQUE, 262.
ECCLESIA LUTHERAN. SUFFULTA ET DEFENSA, 449.
ECCLESIAE PRÆSIDIUM ET DULCE DECUS, ETC., 374.
ÉCOLE D'ÉCONOMIE RURALE ET VÉTÉRINAIRE, 386.
ÉCOLE VÉTÉRINAIRE ET D'ÉCONOMIE RURALE, 278.
EDUARDO DE BIEFVE BRUXELLENSI PICTORI, 294.
EERSTE VERJARINGSFEEST GEVIERD, ETC., 344.
EFFETS DE COMMERCE, 392.
EGO SUM PANIS VITÆ, 428.
EGO SUM PASTOR BONUS, 262.
EGO SUM VIA VERI ET VITA, 429.
EGO VO. ROM. PROPERO, 445.
E JUR. DOMINAT, 444.
ELANDUS VAN STAVAREN PAST. HAG, NATUS, ETC., 423.
ELECT. IN MAG. ORD. TEUT. IV NON. MAII, ETC., 88.
ELECTUS V CAL. APR. CORO. V NON. APR. ETC., 89.
ELISABETHA A^o SECUNDO BELGARUM GUBERNATRIX, 62.
ELISABETHA ARCHIDUX. BELGARUM GUBERNATRIX, 70.
ELISABETHA BELGARUM GUBERNATRIX SACRATA AUGUSTÆ VIRGININIS ÆDE, 74.
ELISABETHA BELGARUM IN BELLO QUIETS STUDIOSA GUBERNATRIX, 69.
ELISABETHA GUBERNATRIX IN PERICULIS IMPAVIDA, 65.
ELISABETHA GUBERNATRIX PATRIÆ FIDEIQUE COLUMEN, 63.
ELISABETHA INDEFESSA CHARITATE PAUPERUM AUXILIATRIX, 74.
ELISABETHA IN SPONSAM DATUR CAROLI REGI, 48.
ELISABETHA SEXTO BELGII AUSTRIACI MODERATRIX, 64.
ELISABETHÆ GUBERNATRICI ERUDITIONEM SUA LARGITATE NUTRIENTI, 63.
ELIS. EBOR. UXOR. HENRICI VII REG. AUG., 445.
ELLE N'EN DÉCERNE QU'À LA VERTU, 274.
ELOHA, 465.
ELOIM EL IAH, 465.
ÉLU PAR LE CONGRÈS NATIONAL LE IV JUIN MDCCCXXI, 264.
EMANUEL BAVARIÆ DUX BELGII LUX, 36.
EMANUEL VAN METEREN, 250.

- ENGELBERTUS ARCHIEP. MECHEL. CORNELIUS
EPISC. LEOD. ETC., 282.
- ENTRÉE DE LÉOPOLD DE SAXE-COBOURG A
BRUXELLES 24 JUILLET 1834, 263.
- ENTREVUE DES SOUVERAINS A LIÈGE, 335.
- ÉPIDÉMIES. SERVICES RENDUS, 346.
- ERECTUM M. D. CCCXXIV, 227.
- E. REY DOCT. MÉD. 309.
- ÉRIGÉE A LAEKEN PAR SOUSCRIPTION NA-
TIONALE, ETC., 325.
- ÉRIGÉ PAR SOUSCRIPTION POPULAIRE, 300.
- ERIPE ME HIS INVICTE MALIS, 37.
- ERIT QUI DEMONSTRET IN QUIBUS COELI PAR-
TIBUS ERRENT. SEN. COM., 66, 466.
- ERYCIUS PUTEANUS, 246.
- ESCAUT, 290.
- ESSAI MONÉTAIRE, 245.
- ESSAI MONÉTAIRE TITRE 0,850, 247.
- ÉTABLISSEMENT DE L'ÉQUILIBRE DANS LES
FINANCES, ETC., 322.
- ET HOSTEM SEDIBUS BELGIC. EJECIT, 424.
- ETIAM SPIRANTIBUS AUSTRIS AUSTRIA SPE-
RAVIT, 35.
- ET IN JESUM CHRISTUM, FILIUM EJUS, 428.
- EXCITATA AGRIC. INDUSTR. VARIIS DECRET.,
88.
- EX. DECR. S. P. Q. B., 86.
- EXÉCUTION DES LOIS, 374.
- EXEMPLO SUBDITIS PRÆLUCENS VERO AVITÆ
PIETATIS, 67.
- EX HIS RENASCITUR PHOENIX, 449.
- EXIT AB AUGUSTA COELO DIGNISSIMA PROLES,
60.
- EXPOSITION 1867, 344.
- EXPOSITION DES FLANDRES, 4849, 345.
- EXPOSITION DES PRODUITS INDUSTRIELS ET
AGRICILES DES FLANDRES 1849, 347.
- EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE
NATIONALE. BRUXELLES, 292.
- EXPOSITION DES SOIES ET SOIERIES INDIGÈNES,
274.
- EXPOSITION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS,
283, 323.
- EXPOSITION OUVERTE SOUS LE PATRONAGE
DU GOUVERNEMENT, ETC., 346.
- EXSPECTATA DIU POPULIS COMMERCIA PAN-
DIT, 84.
- EX TE DELICIUM BELGII, 57.
- EX. TEMPESTATE EXORITUR BELGÆ DIU
CAPITA QUIES, 37.
- EXTRACTÆ ET REPARATÆ VIÆ, 92.
- EX VOTO BELGARUM ANNO JUBILÆI MDCC,
42.

F

- FABRICATION FRANÇAISE, 373.
- FAUST. ADVENTUS., 228.
- F. DUQUESNOY DE BRUXELLES QUITTE L'ITA-
LIE, ETC., 350, 362.
- FÉDÉRATION DES HUIT SECTIONS DE BRUXEL-
LES, 253.
- FELICIBUS AUSPICIS, 90.
- FELICITAS PUBLICA, 79.
- FELICITAS TEMPORUM, 427.
- FÉLIX COMTE DE MÉRODE, REPRÉSENTANT
BELGE, 235.

- FERDINAND JOSEPH NICOLAY NÉ A STAVELLOT, ETC., 323.
- FERD. PHIL. M. AUG. RAPH. DE COBOURG ET GOTHA, DUC DE SAXE. LOUISE M. AM. DE BELGIQUE, DUCHESSE DE SAXE, 345.
- FESTIVAL ANNUEL DE MUSIQUE CLASSIQUE DÉCRÉTÉ EN 1868, 34.
- FESTIVAL DE MUSIQUE. VILLE DE BRUGES, 345.
- FÊTE ARTISTIQUE-5 JANVIER 1850, 348.
- FIDEI SPEIQUE AMATISSIMO, CARITATE CLARO DICAVIT AMICITIA, 234.
- FIRMA FIRMIOA, 426.
- FIT SES PREMIÈRES ARMES EN HONGRIE, CONTRE LES TURCS, ETC., 359.
- FLOREANT PACIS ARTES FVGIAN TENEBRÆ, 346.
- FLUVIIS EXUNDANTIBUS NAVIBUSQUE NOVA IN OCEANUM VIA, 230.
- FORTUNE, INFORTUNE, FORTUNE, 353.
- FOSSA LOVANIENS., 84.
- FRANC. D. G. R. I. S. A. G. E. IER. R. LO. B M. H D, 9.
- FRANÇ. DU QUESNOY NÉ EN 1504 M. EN 1642, 350, 362.
- FRANCE, ANGLETERRE, PRUSSE, AUTRICHE, RUSSIE, 267.
- FRANCIS. D. GRATIA ROMAN. IMPERAT. S. A., 40, 44.
- FRANCISCUS HUNG. BOH. REX. COM. HUNG., 444.
- FRANCISCUS ROMAIN, 247.
- FRANCISCUS H. AUG... BRAB. COM. FLAND., 444.
- FRANCISCUS SONNIUS, 248.
- FRANÇOIS VAN CAMPENHOUT, 308.
- FRANC XAVERIUS IND. AP. SOC., 443.
- FRANC. X. DE FELLER, 238.
- FRAN. JO. RAT. PRINC. DE GAVRE. GUB. NAM., 99.
- FRÉDÉRIC PR. DES PAYS-BAS, 224.
- FRÈRE-ORBAN, MINISTRE DES FINANCES, 322, 333.
- FRED. LUD. WILHEM. BELG. REGINA, 220
- FUS HENRICUS PRINC. AURIACE, 238.
- FURFOOZ, 344.

G

- GABRIEL MUDÉE, 245.
- GALLOS EJECIT, HISPANOS RESTITUIT, HOSTES TERRUIT, SOCIOS FIRMAVIT ASSERTOR ORBIS, 39.
- GANDA MDCXCVII, 40.
- GANDA REGIS CELEBRAT THALASSIONEM, 44.
- GANDA REGIIS CONGRATULANS THALAMIS, 48.
- GAND. MONT. H. BRUG. ANTV. AUG. NAM. CORT., 230.
- GARANTIE DES OUVRAGES D'OR ET D'ARGENT. COMMISSARIAT GÉNÉRAL DES FINANCES, 388.
- GASPARD DE GRATER, 236.
- GASPARD FAGEL, 238.
- GEBOREN 23 APRIL 1803 DOK^a IN R., ETC., 343.
- GECT. POUR LE BUREAU DES FIN., 36.
- GECT. POUR LE BUREAU DES FIN., 1689, 35.

- GENIES CRÉATEURS, ILS SONT LA MERVEILLE DE LA PREMIÈRE ÉCOLE-FLAMANDE, ETC., 360.
- GENUS IMMORTALE MANET, 51.
- GERARD DANIEL DENICK EN EMMA ELISABETH BISOOM, ETC., 447.
- GERARD MERCATOR, 243.
- GERM. JERO. REX. LOTH. BAR. MAY. HET. DUX, 40, 44.
- CESSIT VICTRICIBUS ARMIS, 52.
- GEV. D. 6 SEPT. 1823, 226.
- G. GEEFS STATUAIRE G. WAPPERS PEINTRE, 284.
- G. GOROPIUS BECANUS, 234.
- GLOIRE IMMORTELLE AUX BRAVES DÉFENSEURS DE LA BELGIQUE, 256.
- CODEFRID. BYLLON. DVX LOTH. MARCH. ANTV., ETC., 343.
- GOSSEC (FR. JOS.), 342.
- GOVERNEMENT CIVIL DU GRAND DUCHÉ, 384.
- GOVERNEUR DE LA FLANDRE OCCIDENTALE, 383.
- GOVERNEUR DE LA FLANDRE ORIENTALE, 383.
- GOVERNEUR DE LA PROVINCE D'ANVERS, 383.
- GOVERNEMENT DU BRABANT, 383.
- GOVERNEMENT PROVISOIRE DE LA BELGIQUE, 254, 380, 384.
- GOVERNEUR VAN OOST VLAANDEREN, 377.
- GRAND CONCOURS D'HARMONIE. BRUXELLES AUX SOCIÉTÉS CONCURRENTES, 293.
- GRATITUDO AUGUSTORUM, 86, 98.
- GREGORIUS XVI PONT. MAX., 282.
- GRON. AB. OBS. LIBER. BELG. PORT. NEC HYEM. NEC HOST., ETC., 424.
- GUBERNAT. V LUSTR. DUX. BRUNSV., 424.
- GUBERNATRIX BELGII NOSTRI DELICIJUM, 64.
- GUILLAUME PREMIER, ROI DES PATS-BAS, 223, 224.
- GUILLAUME IV, FRANÇOIS I, ETC., 267.
- GUILLELM. FRISO PRINC. NASSAVIÆ, 239.
- GUILLELM. PRINC. AURIACÆ, 239.
- GUILLELMO III MAXIMO ALTERIUS ORBIS, ETC., 39.
- GUILLELMUS DE CROY, 237.
- GUILLELMUS III PRINC. AURACIÆ, 239.
- GUILLELMUS I, BELGARUM REX, 249, 222, 229, 230, 234, 233, 400.
- GUNDAC. THOM. S. R. I. COM. A STARHEMBERG, 92.
- 6^{us} HENRICUS F^o AURIACÆ, 240.
- 6^{us} LUDOVICUS NASSAVIÆ, 242.

H

- HÆC ARA TUEBITUR OMNES, 75.
- HAGANOS DOCUIT. LONGUMQUE ET AD USQUE SENECTAM, ETC., 423.
- H. A. V. VANDER HAERT NÉ A LOUVAIN, ETC., 307.
- HEM DIE ONS VYF EN TWINTIG JAAREN, ETC., 448.
- HENRIC. SOMERSET BELLOFORTII DUX, 445.
- HENRIC. SOMERSET SCUDAMORE BELLOFORTII DUX, 445.
- HENRICUS DE BREDERODE, 238.
- HERMAN BOERHAVE, 234.
- HEROI SUO PATRIA POSUIT, ETC., 343.

- HIC VIR HIC EST CÆSAR PIETATE INSIGNIS
ET ARMIS EXORNAT CUJUS LAUREA
SANCTA CAPUT, 37.
- HIC VIRTUS HONOS CÆLO DEMITTITUR ALTO,
49.
- HIERON. DAV. GAVBIO RECTORE III, 423. -
- HINC NOSTRÆ CREVERE ROSÆ, 445.
- HINC ORTA FAVETUR AB ILLA, 63.
- H. MOEDER MARIA IN DEN EYCK, TOT
OIRSCHOT, 460.
- HOC DUCE PROFICIO, 84.
- HOC DUCE TUTA, 87.
- HOMMAGE ET RECONNAISSANCE A J. C. D.
BARTELS, ETC., 298.
- HOMMAGE RENDU A LA MÉMOIRE DES DÉFEN-
SEURS DE LA BELGIQUE, 266.
- HONOS ALIT ARTES, 224.
- HONOS VIRTUTIS PRÆMIUM, 405.
- HOSTE CÆSO, ANTVERPIA SERVATA, 45.
- HOSTES PERCUSSIT BAVARUS TURCASQUE
SUBEGIT, 40.
- HOTEL DES MONNAIES A BRUXELLES, 334.
- HUBERT GOLTZIUS, 238.
- HUBERT VAN EYCK 1366 + 1428. JEAN
1386 + 1446, NÉS A ALDEN EYCK, 360.
- HUGO GROTIUS, 239.
- HUISSIER, 297.
- IL CONTRIBUA PLUS QUE PERSONNE A ÉTABLIR
LA LIBERTÉ, ETC., 354.
- IL ÉTUDIA DANS LA CÉLÈBRE ABBAYE DE
SAINT-GALL, ETC., 355.
- IL FUT L'UN DES PLUS GRANDS PRINCES DE
SON SIÈCLE, ETC., 348, 364.
- IL FUT PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE
LOUVAIN, ETC., 352.
- ILLO MODERANTE CRESCENT., 79.
- IMAGO MIRAC. SS. ROS PRÆ. ANTV., 457.
- IMP. AN. XXV, 97.
- IMPERAT CONCORDIA, 44.
- INAUGURATION DE LA COLONNE DU CON-
GRÈS, ETC., 334.
- INAUGURATION DE LA STATUE DE HANS
MEMLING, ETC., 344.
- INAUGURATION DU CHEMIN DE FER DE
BRUXELLES A PARIS, 306.
- INAUGURATION DU CONSERVATOIRE ROYAL
DE BRUXELLES, 345.
- INAUGURÉ LE 24 JUILLET 1834, 263.
- INAUGURÉS PAR LE ROI, 289.
- IN BELG. REDEUNT OPT. PRINCIPES, 442.
- INCENDIE DE L'ENTREPÔT ET BOMBARDEMENT
DE LA VILLE D'ANVERS, ETC., 257.
- INCENDIES : 49 JANVIER 1823, 25 DÉCEM-
BRE 1829, ETC., 294.
- INDÉPENDANCE, 252.
- INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE, 274.
- INDUSTRIE ET ARTIBUS, 233.
- INDUSTRIE BELGE, EXPOSITION DE 1835,
280.
- INFANTES MAR. ANNA. DABIT. QUOD. GANDA.
PRÆCATUR, 35.
- IN HOC SIGNO VINCES, 55.
- INITIA IMPERII AUG., 94.
- IN MNEMOSYNON QUOD EUM DE FONTE BAP-
TISMALI SUSCEPERIT. A. 1696, 40.

- INSPECTEUR DES ATHÉNÉES ET DES COLLÈGES DE LA BELGIQUE, 385, 386.
- INSPECTION CANTONALE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, 392.
- INSTALLATION DE LÉOPOLD PC² DE SAXE-COBOURG, ÉLU ROI DES BELGES, 263.
- INSTALLATION DU GOUVERNEMENT PROVI-SOIRE, 254.
- INST. DE LA GR. L. D'ADM. DES PROV. MÉRID. DU ROYAUME DES PAYS-BAS, 225.
- INSTITUTION DE L'ORDRE DE LA CROIX DE FER, ETC., 277.
- INSTITUTION DE L'ORDRE DE LÉOPOLD, 277.
- INSTITUTION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, 347.
- INSTRUCTION, 385.
- INSUETUM PER ITER, 84.
- IN TE DOMINE SPERAVI, 9, 40.
- INTELLIGENCE, ACTIVITÉ, DÉVOUEMENT, ETC., 332.
- INTENDANCE DÉP² DE SAMBRE ET MEUSE, 378.
- INTERVENTION DE LA FRANCE ENTRE LA BELGIQUE ET LA HOLLANDE, 265.
- INVENTAS VITAM EXCOLUERE PER ARTES, 233.
- INVIGILATE, 446.
- IPSA IMMOTA MANET, 65.
- ISAACUS NEWTONUS, 448.

J

- JACOBUS CATS, 235.
- JACQUES D'ARTEVELDE NÉ VERS 1290, 347.
- JANUS, 40.
- J. ARNOLD. ZOUTMAN, 264.
- J. B. MADOU, PEINTRE NÉ A BRUXELLES, ETC., 339.
- J. CROCQ, DOCT. MÈD., 308.
- JEAN-BAPTISTE THORN, GOUV' DU HAINAUT, 300.
- JEAN D'OLDENBARNEVELDT, 245.
- JEAN FRANÇOIS LOOS, NÉ A ANVERS EN 1799, 332.
- JEAN PIERRE STEVENS, NÉ A BRUXELLES EN 1788, ETC., 327.
- JEAN SANS PEUR, DUC DE BOURGOGNE, COMTE DE FLANDRE, ETC., 354, 362.
- JEAN STADIUS, 248.
- JE JURE D'OBSERVER LA CONSTITUTION ET LES LOIS DU PEUPLE BELGE, ETC., 338.
- JE JURE FIDÉLITÉ A LA CONSTITUTION ET AUX LOIS DU PEUPLE BELGE, 334.
- JE MAINTIENDRAI, 376, 378, 380.
- JESUITARUM SOCIET. DELETA, 404
- JETS DES ÉTATS DE NAMUR, 65, 70
- JHS. SOCIETATIS JESU ANNO C, 445.
- J. H. VAN SWINDEN, 250.
- JOAN. FERD. BEUGEMIUS IX EPISC. ANT. 34.
- JOANNES DE WIT, 254.
- JOANNES LOOK, 446.
- JOANNES MARIA MASTAÏ FERRETTI NAT. SENOGALLIE, ETC., 372.
- JOANNES MAYO, 243.
- JOANNES SCHORELIUS, 247.
- JOANNES SECUNDUS, 247.

JOANNES TAISNIER, 248.

JOHAN. DE KNUYT, 240.

J. OKEGHEM, I. TINCTOR, DEPRÈS, ETC., 344.

JONCTION DE L'ESCAUT ET DU RHIN PAR
CHEMIN DE FER, 298.

JOS. AUG. IN CONSORTIUM REGNORUM
ADSCITO, 94.

JOSEPHO ROMANORUM REGI, VOVEBANT OR-
DINES NAMURCENSES, 90.

JOSEPH. II, AUG. DUX. BURG. COM. FLA. 409.

JOSEPH. II. AUG. LUX BURG. COM. HANN.,
409.

JOSEPH II AUG. COM. NAMUR. INAUG., 409.

JOSEPH. II. SCIENT. PATRONUS, 440.

JOSEPHUS II D. G. ROM. IMPER. S. A., 486.

JOSEPHUS II. DIG : R : IMP : S : AUG. : G :
HIER : R : CORREC., 90.

JOS. II. D. G. R. IMP. S. A. H. B. R. DUX
LUXEMB., 29.

J. T'SERCLAES TILLY, NÉ A BRUXELLES
EN 1559, 359.

JUBILEMUS DOMINE, 422.

JUGO AUSTRIACO EXCUSO RELIGIONIS ET
PATRIE LIBERTATE VINDICATA, SOLI DEO
HONOR, 444.

JUNCTI CURRUM SUBLERE LEONES, 42.

JUPITER, 465.

JUSTE-LIPSE NÉ EN 1547, MORT 1606, 353,
363.

JUSTUM INTER FORTEMQUE SUAVITER ARDET,
62.

JUSTUS LIPSIUS, 242.

K

KANAAL VAN NEUZEN OP GENT GEOPEND
DEN XVIII NOV. MDCCCXXVII, 234.

KEVELAER, 459.

L

LA BELGIQUE, APRÈS AVOIR CONQUIS SON
INDÉPENDANCE EN 1830 EST MISE AU
RANG DES NATIONS EN 1834, 267.

LA BELGIQUE DÉSORMAIS SERA LIBRE, 283.

LA BELGIQUE EST LIBRE 1830, 266.

LA BELGIQUE GARDERA SON INDÉPENDANCE
ET SA NATIONALITÉ 1848, 313.

LA BELGIQUE INDÉPENDANTE, 262.

LA BELGIQUE OÙ L'ON AIME TANT LES
FLEURS, ETC., 349.

LA BELGIQUE RECONNAISSANTE A L'ÉLOQUENT
DÉFENSEUR, ETC., 287.

LA BELGIQUE RECONNAISSANTE AU GÉNÉREUX
DÉFENSEUR, ETC., 286.

LA CHAMBRE DES COURTIERIERS A BRUGES, 50.

LA CHAMBRE LÉGALE DE COMMERCE A
BRUGES, 92.

LA COMMISSION DE SURETÉ PUBLIQUE IN-
STITUÉE, 253.

LA CONFRÉRIE S. SÉBASTIEN, 464.

LETITIA PUBLICA, 442.

LETITIA PUBLICA BATAVORUM, 420.

LETITIA SILVADUCENSIMUM, 424.

- LACANT (*sic*) SANITAIRE DU GOUVERN^t BELGE, 386.
- LA GLOIRE ÉCLATANTE DE L'HISTORIEN A FAIT UN PEU OUBLIER, ETC., 349.
- LA JUSTICE SE REND AU NOM DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE, 255.
- LA MAISON D'ORANGE NASSAU SUCCOMBE A SES DERNIERS EFFORTS A GAND, 259.
- LAMBERT LOMBART, 242.
- LAMORAL COM. EGMONTIUS, 237.
- LAMORAL C^{te} D'EGMONT PH. C^{te} DE HORNES NÉS EN 1522, 350.
- LANDBOUW EN KOOPHANDEL, 230.
- LA PROVINCE DE BRABANT AUX ARTS, 286.
- L'ARMÉE FRANÇAISE COMMANDÉE PAR LE MARÉCHAL GÉRARD VOLE AU SECOURS DES BELGES, 264.
- LASSO (ORLANDO), 342.
- LA VILLE DE BRUXELLES, 397.
- LA VILLE DE TOURNAI, 294.
- LA VILLE DE TOURNAI AUX MAITRES DES PAUVRES, 294.
- L. C. P. D'ORLÉANS, DUC DE NEMOURS, ÉLU ROI DES BELGES, ETC., 259.
- L. DE POTTER NÉ A BRUGES. SA PLUME TRAÇA LA VÉRITÉ, 255.
- LE BON ANGE DE LA BELGIQUE EST ALLÉ PRIER POUR NOUS AU CIEL, 320, 324.
- LE 5 MAI 1835 LA 4^e ANNÉE DU RÈGNE DE LÉOPOLD I, ROI DES BELGES, LE CHEVALIER DE THEUX, ETC., 279.
- LE COLONEL AD V^{te} DE PONTECOULANT A SES COMPAGNONS D'ARMES, 257.
- LE COMMERCE ET LA POPULATION D'ANVERS A LÉOPOLD I^r ROI DES BELGES, 344.
- LE CONGRÈS NATIONAL CONFIRME LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE, 258.
- LE CONGRÈS NATIONAL DÉCERNE DES DRAPEAUX D'HONNEUR AU DÉVOUEMENT DES COMMUNES, 264.
- LEGE SERVATA, VIRTUTE ET CONSTANTIA DELEGATIS D. D. S. P. Q. M., 444.
- LE GOUVERNEMENT AUX SOCIÉTÉS CONCURRENTES, 293.
- LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE A BIEN MÉRITÉ DE LA PATRIE, 260.
- LE GOUVERNEUR CIVIL DU GRAND DUCHÉ, 384.
- LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE HAINAUT, 383.
- LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIMBOURG, 384.
- LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG, 384.
- LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE NAMUR, 378, 379, 385.
- LE GRAND VENEUR POUR LES PROV. MÉRID., 376.
- LEO CUSTODIT GANDAM, 94.
- LÉOPOLD II, ROI DES BELGES, 338, 339, 344, 342, 345, 346.
- LÉOPOLD FERDINAND ÉLI VICTOR ALBERT MARIE, COMTE DE HAINAUT, ETC., 330.
- LEOPOLD. GUILL. D. G. ARCHID. AUSTR. BURG. Z. 34.
- LÉOPOLD LOUIS PHILIPPE MARIE VICTOR DUC DE BRABANT, PRINCE ROYAL, 279.
- LÉOPOLD L. PH. M. V. DUC DE BRABANT M. H. A. DUCHESSE DE BRABANT, 330.
- LÉOPOLD PREMIER. LOUISE D'ORLÉANS, 269.
- LÉOPOLD I, LOUISE D'ORLÉANS, 297.
- LÉOPOLD PREMIER, ROI DES BELGES, 278, 279, 289, 293, 295, 296, 297, 298, 302, 308, 342, 343, 346, 347, 348, 349, 323, 328, 329, 330, 334, 336, 404.

- LÉOPOLD I, ROI DES BELGES, 206 à 243, 264, 263, 269, 276, 279, 280, 287, 290, 292, 297, 306, 344, 342, 345, 333, 335, 336, 338.
- LÉOPOLD I ROI DES BELGES * AOUT 1834, 265.
- LÉOPOLD I^r, ROI DES BELGES, ÉPOUSE A COMPIÈGNE LOUISE MARIE D'ORLÉANS, 269.
- LÉOPOLD I^{er} ROI DES BELGES. GUILLAUME III ROI DES PAYS-BAS, 335.
- LÉOPOLD I ROI DES BELGES MDCCCXXXI, 268.
- LÉOPOLD I ROI DES BELGES † A LAEKEN, ETC., 338.
- LÉOPOLD I, DUC DE BRABANT, 338.
- LÉOPOLD, ROI CONSTITUTIONNEL, 344.
- LÉOPOLD ROI DES BELGES INSTALLE LES CHAMBRES VIII SEPTEMBRE MDCCCXXXI, 265.
- LEOPOLDUS E POLO PRODIIT IDIBUS APRILIS, 54.
- LEOPOLDUS PRIMUS BELGARUM REX, 284, 404.
- LEOPOLD. II AUG. DUX BURG. BRAB. COM. FL., 442, 443.
- LEOPOLD. II AUG. COM. NAMUR. FELIC. INAUG., 443.
- LEOP. II. D. G. R. IMP. S. H. GER. HIER, HUNG. BOH. R., 29.
- LEOPOLD. II REX. IMP. S. A. DUX. BURG. COM. HANN., 443.
- LE PEUPLE BELGE ADOPTE LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE, ETC., 258.
- LE PEUPLE BELGE, APRÈS AVOIR CONQUIS SA LIBERTÉ S'EST CHOISI UN ROI DIGNE DE LA DÉFENDRE, 264.
- LE PRÉFET DU DÉPART. DE L'ESCAUT, 373.
- LE ROI DISTRIBUE LES DRAPEAUX A L'ARMÉE, 268, 269.
- LE ROI GARDE SES SERMENTS, LA NATION GARDERA LES SIENS, 334.
- LE ROI OUVRE LA PREMIÈRE SESSION DES CHAMBRES, 265.
- LE ROI PASSE LA PREMIÈRE REVUE LE XVI SEPTEMBRE, ETC., 283.
- LES ANVERSOIS A LEUR DIGNE BOURGMESTRE, ETC., 332.
- LES BELGES AUX POLONAIS, 275.
- L'ESCAUT EST LIBRE. TRAITÉS DES 12 MAI ET 49 JUILLET 1863, 336.
- LES CONSEILLERS PROVINCIAUX AU ROI, 334.
- LES DÉPUTÉS DU PEUPLE BELGE SONT ÉLUS DIRECTEMENT, ETC., 264.
- LES DIPLOMATES NE PEUVENT-ILS DÉSORMAIS CONSULTER, ETC., 285.
- LE VI AVRIL MDCCCXLIII, XI^e ANNÉE DU RÈGNE DE S. M. LÉOPOLD I, ROI DES BELGES, ETC., 295.
- LES NUMISMATES A LEUR ILLUSTRE MAÎTRE J. LELEWEL, ETC., 343.
- L'ESPOIR DE NOS ENFANTS, 273.
- LES TROIS COULEURS ADOPTÉES PAR LE PEUPLE BELGE, ETC., 253.
- LE 25 SEPT. 1830 SE SONT CONSTITUÉS MEMBRES B^{on} E VENⁿ D'HOOGVORST, ETC., 254.
- LEX BELGICA, 338.
- LIBERO COMEATU ADVOCATIS COMMERCIS, 84.
- LIBERTAS NAMURCI, 39.
- LIBERTAS VINDICATA, 444.
- LIBERTATE VINDICATA, RELIGIONE STABILITA, CONST. JUR. POP. STATUSQ. NAMUR, 444.
- LIBERTÉ, 255.

- LIBERTÉ DE L'ESCAUT, 273.
LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ, 322.
LIB. P. B. RESTIT., 127.
LIEDTS PRÉSIDENT, VERHAEGEN ET DEL-
FOSSE, ETC., 309.
LIMITES PROVINCIAIARUM ASSIGNATI, 98.
L'INTENDANT DE L'ESCAUT, 377.
L. L., 399.
LL. A. A. RR. LE COMTE ET LA COMTESSE
DE FLANDRE, 340.
L. L. PH. M. V. DUC DE BRABANT. M. H. A.
DÜCHESSE DE BRABANT, 243, 244.
LOI DU 4 MAI 1834, 276.
LOI DU 4^r MAI 1834, SYSTÈME DES CHEMINS
DE FER, ETC., 330.
LOI SUR L'ENSEIGNEMENT MOYEN, 4 MAI
1850, 349.
LORD J. RUSSEL FIRST LORD OF THE TREAS.
LORD COTTENHAM LORD CHANC., ETC.,
367.
L'ORDRE JUDICIAIRE SE RELÈVE DE LA HON-
TEUSE DÉPENDANCE, ETC., 255.
LOUIS ENGLEBERT DUC D'AREMBERG, 234.
LOUIS PHILIPPE I, ROI DES FRANÇAIS, 264,
265, 306.
LOUIS PHILIPPE ROI DES FRANÇAIS REFUSE
LA COURONNE, ETC., 260.
LOUISE AUGUSTE WILHELMINE, 228.
LOUISE D'ORLÉANS, REINE DES BELGES, 279.
LOUISE MARIE, REINE DES BELGES, 324.
LOUISE MARIE TH. CH. IS. D'ORLÉANS REINE
DES BELGES, ETC., 320.
LOUISE, M. TH. C : IS. D'ORLÉANS, REINE
DES BELGES, ETC., 325.
LOUISE REINE DES BELGES † A OSTENDE,
338.
LUCAS LEIDANUS, 244.
LUDI SECULARES, 423.
LUDOVICA MARIA AUR. I REG. BELGARUM,
324.
L'UNION FAIT LA FORCE, 207 à 212, 214,
246, 253, 263, 265, 274, 283, 304,
349, 334, 384, 382, 384, 385, 387
à 392.
LUTTE A L'ÂGE DE 23 ANS CONTRE LES ROIS,
ETC., 354.

M

- MAATSCHAPPYEN VAN ALGEMEENE ASSU-
RANTIEN TEGEN DEN BRAND, ETC., 285.
M. ANA DE S. BARTOLOME, 439.
MACHEN, 465.
MACULA NONES. T. I. T., 454.
MAGNUS REX CAROLUS EUROPÆ VINDEX, 35.
MAIRE DE BRUXELLES 1800, PERSÉCUTÉ
POUR RÉSISTENCE, ETC., 286.
MAIRIE DE GEMBOUX, 375.
MALGRÉ LEURS SERVICES ET LEUR NAISSANCE
D'EGMONT ET DE BORNES, ETC., 350.
MARCHIO ET COMES BRANOVII, ETC., 445.
MARGUERITE D'AUTRICHE, NÉE EN 1479
MORTE EN 1530, 353, 363.
MARIA ELISABETHA, ARCHIDUX AUSTRÆ
BELGAS GUBERNANS, 63.
MARIA ELIS. ARCHIDUX BENIGNA BELGII
GUBERNATRIX, 69.
MARIA. JESU. JOSEPH, 428.

- MARIA TERESIA AUG. 406, 407.
- MAR. CHRI AUST. ALB. CAS. SAX. DUX. BELG. PR. 442.
- MARIE H. A. ARCH. D'AUTRICHE LEOPOLD L. ETC., 324.
- MARIÉS A COMPIÈGNE LE 9 AOUT 1832, 269.
- MARIE THÉRÈSE D'AUTRICHE, NÉE EN 1747 + 1780, 353.
- MAR. T. D. G. HUNG. BOH. REG. A. A. DUX. BUR., 24.
- MAR : TH : D : G : IMPERAT : ET REG : HUNG. ET BOH., 78, 89.
- MAR. THER. D. G. HUNG. BOH. REG. AR. AU. COM. FLAND, 78.
- MAR. TH. D. G. HUNG. BOH. R. AR. AUS. D. BURG., 24.
- MAR : TH : D : G : R : HUNG : BOH : D : BRAB : C : FL : INAUGURATA, 75, 76, 77.
- MAR. TH. D. G. R. IMP. G. HUN. BOH. R., 42, 43, 44, 45, 46, 48, 22, 23, 25, 400.
- MAR : TH : D : G : IMP : HUNG : BOH, REG., 78.
- MAR. TH. D. G. IMP. R. COM. FL., 406, 407.
- MAR : TH : D : G : IMPER : COM : FLA :, 93.
- MAR : TH : D : G : IMP : R : COM : FLAND :, 86, 93.
- MARIA THERES. D. G. IMP. GERM. HUNG. BOH. R., 20.
- MARIA THERESIA D. G. R. IMP. GERM. HUNG. BOH. REG., 49, 20.
- MARTIN DE VOS, 237.
- MARTINUS RICHARD, 246.
- MATRI DEUM SALUTARI, 407.
- MATRIS LEVAMEN, 94.
- MATTHÆUS WESEMBEC, 254.
- MAURITUS PRINC. AURIACÆ, 243.
- MAXIMILIANO AUSTRIACO BELGICAS PROVINCIAS PERLUSTRANTE, 402.
- M. CARMEL NEAPOLIT, 460.
- MEMBRE DU CONSEIL GEN^{AL} DU DEPT. DE LA MEUSE, ETC., 302.
- MEMBERS OF THE HOUSE OF COMMONS, YEAR 1869. ABBY, ACLAND, ETC., 367.
- MEMORIE ÆTERNÆ, 407.
- MENS HABITAT MULEM VIRG. GEOR., 446.
- MERCATVRÆ COMMODO CIVIVM BONO INCHOATA VIA, 447.
- MESSAGER DE COMITÉ, 254.
- M. HERPERTS TRUMP., 249.
- MICHAEL COXIE, 236.
- MICH. JANSON MIREVELT, 244.
- MINACIA MARTIS, 447. .
- MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, 382.
- MINISTÈRE DES FINANCES, 388.
- MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. BELGIQUE, 382.
- MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN, 377.
- MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN ONDERWYS EN WATERSTAAT, 377.
- MISERATIONIS ET EMENDATIONIS ÆDES PER PROVINCIAS EXSTRUCTÆ, 404.
- MISEREMINI MEI SALTEM VOS, 466.
- MITESCUNT TEMPORA PACE, 447.
- MODERATE PREMENDO CORONANT, 52.
- MONNAIE FICTIVE, 247.
- MONS (PHILIPPE DE), 342.
- MONUMENT INAUGURÉ LE 2 AOUT 1868, 344.
- MONUMENTUM WATERLOOËM, 227.
- MORT A LAEKEN LE XVI MAI, ETC., 276.

MORTS POUR LA LIBERTÉ, 266.

MOTION SPONTANÉE DES REPRÉSENTANTS
DUMORTIER, GENDEBIEN, ETC., 268.

M^r LE GRAND DOCT. MÉD. 309.

M. T. D. G. R. IMP. G. H. B. REG. A. A.
BURG. 25, 26.

M. T. D. G. R. IMP. G. H. B. REG. A. A. D.
LUX. 26, 27.

M. TH. C. COBENZL NÉE C. PALF. D'ERDOEDI.,
86.

M. THERES : D. G. R. I. G. H. B. R. A.
AUST., 24.

M. THERESIA D. G. IMP. GE. HU. BO. REG.,
44.

MULCHBER VASTAVIT IV IDUS, ETC., 449.

MULTA VIRI VIRTUS. VIRGIL. 39.

MUNIFICENTIA AUGUSTÆ SCIENT : ET LITT :
ACADEMIA REGIA INSTITUTA, BIBLIOTHECA
PUBL. ERECTA. BRUX., 400.

MUSÉE ROYAL. BRUXELLES. SURVEILLANT,
302.

N

NAMURCUM, 38.

NATAL. WICH. FRED. AR. PR., ETC., 420.

NATIVITAS PRIMOGENITI, 54.

NATUS AN. MDXVIII OBIT AN. MDCCXII, 254.

NAVIGANTIUM SALUTI PROVIDET OSTENDA,
99.

NÉ A GAND LE 15 JUIN 1796, ETC., 337.

NÉ A NAMUR LE 17 JANVIER 1796, ETC.,
340.

NEMO IMPUNE RECLUDET, 40.

NÉ 23 AVRIL 1803, DOCT^r EN DROIT, ETC.,
343.

NICOLAS JEAN ROUPPENÉ LE 17 AVRIL 1768,
286.

NICOL. CLENARD, 236.

N. JOS. REGA, 295, 308.

NOTGER ISSU D'UNE FAMILLE DE LA SOUABE
+ EN 1007, 355.

NOVUS MYTRA CONDECORATUS, 52.

NUMISMA ACADEMIÆ SCIENTIARUM ET
LITTER. BRUXELL., 405.

NUPT. CELEBR. XXI MAI MDCCCXXV, 228.

O

OB FAVOREM QUOD GUILJELM. I. B. R.
PALÆOTHECAM VISIT, ADPROBAVITQ.
JOAN. D'HUYVETTER ACAD. GRAPH.
DIRECTOR GRAT. CONSECR., 232.

OB REPORTATAM LOVAN. PHILOSOPH. LAU-
RAM LETA MATER, 404.

OB CIVES SERVATOS, 427.

OCHE. NACHIEL TIPPERET ET FORTITUDO IN
CONSPECTU EJUS, 465.

OFFERTE PAR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE
PHILANTHROPIE, 299.

OHNUX, 465.

OKEGHEM (J.), 344.

OMNIBUS ANCEPS, 299.

OMNI LIBERT. VI MAJOR, 424.

ONDERWYS KUNST WETENSCH., 377.

- 44^e ANNIVERSAIRE DES JOURNÉES DE SEPTEMBRE 1830, 293.
OPTIMO PRINCIPI, 103.
ORA PRO LIBERANDA PESTE, 444.
ORDIN. HOLL. PATR. PATRIB., 426.
ORDRE DE LÉOPOLD. LOI DU 14 JUILLET 1832, 269.
ORLAI, 494.
ORLAND. LASSUS, 244.
ORNANDUM UT SIMILIS SEXTO SIT SEPTIMUS ANNUS CUM PLENA EST FIT NULLA, 55.
OSTENDE NOBIS MISERICORDIAM TUAM, 74.
OTTO VENIUS, 250.
OUVERTE SOUS LES AUSPICES DU GOUVERNEMENT PAR LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE, 342.
OUVERTURE DU CHEMIN DE FER DE BRUXELLES, A MALINES, 279.

P

- PACIS ARTES, 89.
PAIX ET AMITÉ PERPÉTUELLE, 267.
PALFTN, 296.
PALLADIS ET MARTIS STUDIOSE HÆC PRÆMIA MILES MEDRANEA TIBI DOCTA PALESTRA DICAT, 38.
PALMA ACADEM. REIGLE SCIENT. ET LITER. BRUXELL. EX LARGIT. PRINC., 221.
PAR ORDRE DU PRINCE FRÉDÉRIC D'ORANGE, 254.
PARRAINS ET MARAINES, L. L. A. A. R. R., ETC., 318.
PASCITUR INTER LILLIA. CANT. II, 32.
PATRIAM SERVATA TUEBOR, 63.
PAUL. PETROW. ET MAR. FEDERROWNA MAGNI RUTHEN. DUCES, 440.
PAUPERUM CONFIGIUM, 449.
PAX CONCORDAT UTRUMQUE, 60.
PAX ET JUCUNDITAS POPULORUM, 94.
PAX PERPETUA BELGIS, 87.
PAX TESCHINÆ CONSTITUTA, 407.
P. DAVID BOURGMESTRE DE VERVIERS, ETC., 288.
P. DE MONTMORENCI COMES DE HORN, 244.
PERFICERE URGET, 446.
PERPETUUM FIDEI MONUMENTUM, 78.
PETRUS COECKIUS, 236
PETRUS NANNIUS, 245.
PETRUS PECKUIS, 245.
PEUPLADE MONGOLOÏDE, 344.
PH. DE COMMINES NÉ A COMMINES 4445 + A ARGENTON 4509, 349.
PHI. D. G. P. C. ARNBURG. DUX : ARSCHOT, 30.
PHILI FRANC. D. G. DUX ARENBERGÆ DUX ARSCHOT. Z., 34.
PHILIPPE DE COMMINES, 236.
PHILIPPE LE BON NÉ EN 1396, MORT EN 1467, 356, 363.
PHILIPPUS BONUS, 68.
PHILIPPO IV. LUDOVICO XIV CATHOLICO. CHRISTIAN^{no} REGIBUS PACIFICI. S. P. Q. G., 32.
PHILIPPUS V. D. G. HISPA. ET INDIAR. REX, 44.
PHILIPPUS V HISP. ET INDIARUM REX, 43, 46.

- PHILIPPUS V. REX CATHOLICUS, 45.
PHILIPS VON HORNENLO, 240.
PHIL. V D. G. HISPANIARUM ET INDIARUM REX, 1705, 46.
PHIL. V D. G. HISP. ET IND. REX, 45, 47.
PHIL. V D. G. HISP. ET IND. REX. C. DONA TUEBOR, 42.
PHIL. V. D. G. HISP. R. C. MAR. LUD. CAB. REG., 43.
PHIL. V ET MARIA, HISP. ET IND. REX ET REGINA, 44.
PHIL. V REX CATHO. FIDEM TUEBOR, 46.
PH. MARNIX DE STE ALDEGONDE NÉ A BRUXELLES 1538 † A LEYDE 1598, 354.
PHI^{CS} DE MARNIX ST^E ALDEGONDE, 243.
PIERRE BREUGHEL, 235.
PIERRE PAUL RUBENS, NÉ EN 1577, MORT EN 1640, 357, 363.
PIERRE STOCKMANS, NÉ A ANVERS 1608 † 1671, 358.
PIETATE ET CHARITATE, 69.
PIETATE ET CONCILIO, 92.
PIETATE SENATUS AMSTELOD, 149.
PIO IX PONT. MAX. L. ANNO SACERDOTII, 374.
PIUS IX PONT. MAX, 371.
P. J. MALCORPS DOCT. MED., 309.
P. J. M. COM^{TE} D'ARSCHOT SCHOONHOVEN, ETC., 302.
PLACE DES MARTYRS 17 SEPT. 3 OCT. 1834, 266.
PLOMB PROVENANT DES BALLEs TIRÉES, ETC., 254.
PLUS OULTRA, 348.
PLUS ULTRA, 60.
P. PAULUS RUBBENS, 247.
POLONIA IN PERPETUUM PACIFICATA EJUSQUE LIMITES STATUTI, 405.
POLONIA VIXIT, VIVET, ETC., 277.
PRÆSULI SUO DEVOTA JUBILAT. MECHLINIA, 104.
PREFET — DEPT. DE L'ESCAUT, 373.
PRÉLIMINAIRES DE PAIX ACCEPTÉS PAR LE CONGRÈS BELGE, ETC., 262.
PREMIÈRE CLASSE, 292.
PREMIÈRE EXPOSITION DES PRODUITS D'INDUSTRIE, ETC., 280.
PREMIÈRE PIERRE POSÉE LE 27 SEPT. 1841, ETC., 292.
PRIMA PHILOSOPHIE PALMA, 114.
PRINCE DE LIGNE, 241.
PRINCE DES COMPOSITEURS DE SON TEMPS, IL FUT LE CHEF DE L'ÉCOLE ALLEMANDE, ETC., 352.
PRINCIPI OPTIMO ET PISSIMO, QUOD TEMPLI CAUDENB. PRIMUM LAPIDEM POSUERIT, 405.
PRISE DE LA CITADELLE D'ANVERS PAR L'ARMÉE FRANÇAISE, ETC., 272.
PRISE DU PONT DE WALHEM, 256.
PROCUREUR GÉNÉRAL A BRUXELLES, 386.
PROCUREUR GÉNÉRAL A GAND, 387.
PROCUREUR GÉNÉRAL A LIÈGE, 387.
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA COUR DE CASSATION, 386.
PRO NOBIS VERITAS, 122.
PROPAGATION DE LA VACCINE, 272.
PRO SCABINATU GANDAVENSI, 73.
PRO SIGNO FŒDERIS, 60.

PROSPERE PROCEDE ET REGNA, 46.

PROTEGIT UNA SUOS MEDIOS TRANQUILLA
PROCELLIS, 69.

PROVINCE DE LUXEMBOURG, 384.

PROVINCE DE NAMUR, 385.

PULCRA UT LUNA, ELECTA UT SOL, 452.

Q

QUA SIT EUNDUM MONSTRAT ITER, 68, 70.

4404 IL RENDIT A LA FLANDRE SA NATIONA-
LITÉ, ETC., 354, 362.

QUI DAT JUMENTIS ESCAM, 484.

QUINTINUS MATSYS, 243.

QUIS JUSTIUS INDUIT ARMA, 45.

QUOCUMQUE AUFUGIANT NULLO SECURA
RECESSU, 65.

QUOD BELGII PRÆFICITUR XXV ANNIS FOR-
TITER, ETC., 97.

QUOD PRIMORUM BELGII AD MARGARITAM
PÆRM. ANNO MDLXVI SIGNATAM RECLAMA-
TIONEM MIRA ARTE PICTAM, ETC., 294,
292.

R

R. DODONÉE, 295, 308.

RECKHEIM, 247.

RÉCOMPENSE CIVIQUE, 259.

RÉCOMPENSE NATIONALE, 282.

RÉCOMPENSE NATIONALE. CHOLÉRA 1849,
346.

RECONNAISSANCE AUX DÉFENSEURS DES
SCIENCES ET DES ARTS. BRUXELLES 1834,
268.

RECONNAISSANCE DÉFINITIVE DU ROYAUME
DE BELGIQUE ET DU PRINCE LÉOPOLD, ETC.,
267.

RECONNAISSANCE PUBLIQUE, 270.

RECUPERATIS LEGIBUS AC LIBERTATE, SAN-
CITA SOLENNI JURE JURANDO REPUBL.,
444.

REDEUNT SIC SECUA QUINTI, 49.

REGI OPT. ORD. FLAND. ORIET. ET ZELAND.
CUM SENAT. GAND. GRATI. 230.

REGTBANK VAN 4^{ME} AANLEG TE BRUGGE,
379.

REIPUBLICÆ FELICITAS, 80.

REIPUBLICÆ IMPEDIT VITAM, 495.

REMBERTUS DODONÆUS, 237.

REMBRAND VAN RHYN, 246.

RENASCITUR, 33.

RENTÉE DU ROI A BRUXELLES, 24 SEPT.
1862, 336.

RÉORGANISATION DES COURS ET TRIBUNAUX,
256.

REQUIESCANT IN PACE, 466.

RERUM HINC NASCITUR ORDO, 43, 44.

RESTAURATA ET PROTECTA, 60.

RESTAUR. OFFICIN. MONET. BRUX., 83.

RÉVOLUTION BELGE 1830, 252.

RÉVOLUTION DE LA BELGIQUE, 253, 257.

REX. OPT. P. P. GANDAVENSIVM INDUSTRIAM
ADPROBAT EXCITAT PRÆSIDIO TUTATUR
URBIS HOSPES, XIX MAH MDCCCXCIX, 232.

R. HONNOREZ OB. BRUX. DIE XIX FEBR.
AN MDCCCXVIII, 234.

- ROBORATUR CLEMENTIA TRONUS EJUS, 43.
ROLAND LASSUS DELATRE NÉ A MONS 1520,
352.
ROLAND DE LATTRE, 294.
RONDELS, BASSES, DANSE, 353.
RORE (CYPRIEN), 344.
ROUPPE, DUC D'URSEL, GENDEBIEN, ETC.,
253.
ROGER VANDERWEYDE, 249.
RUBENS QUI NAQUIT A COLOGNE, MAIS DONT
LES PARENTS, ETC., 357, 363.
RUDOLPHUS AGRICOLA, 233.

8

- SACRA UTRUSQUE SEDES, 427.
SACRA MONETA, 79.
S. ADRIANE ORA PRO NOBIS, 437.
SECVLARIS LIBERTAS IN FRIS. OCCID. CELEB.
A° DUCENTESIMO, 424.
S. ALDEGONDIS, 437.
SALON DE BRUXELLES 1836, 282.
S. ALOYSIUS. B. STANISLAUS, 438.
SALUS GENERIS HUMANI, 404.
SALUTARIS CONCORDIA AUSTRIÆ, RUSSIÆ,
BORUSSIÆQUE, 405.
SALUTIS PUBLICÆ FONDAMENTUM, 29.
SALVATOR MUNDI, 428, 434.
SA MORT EST SAINTE COMME SA VIE. NE NOUS
RESTE QUE LA RÉSIGNATION, 324.
SANGUIS S. NICOLAI, 462.
S. ANT. A PADUA, 439.
SA VIE ET SES OUVRAGES L'ONT RENDU L'HON-
NEUR, ETC., 358.
S. AUG, 439.
S. BENEDICTUS, MORTSEL, 440.
S. BERNARDUS, 440.
S. CARO. BORRO., 444.
S. CAROLUS BORR. CARD. S. P. ARCH.
MIL., 444.
S. CASIMERUS POLONIE PRINCEPS, ETC., 440.
S. CAT. SENENSIS, 444.
S. DOMIN. PRÆD. ROSAR. ORA PRO NOBIS,
444.
SECONDE CLASSE, 292.
SECUNDO LIBERAT. LEIDE JUBIL., 422.
SECURITAS TEMPORUM, 420.
SEDIENS IN SVPERIS DVBITET QVIS DICERE
SANCTAM CVIVS VITA FVIT TAM SANCTA ET
SANCTA FVIT MORS, 324.
SÉJOUR DU ROI ET DE LA REINE DES BELGES
A PARIS 1833, 273.
SÉNAT, PRÉSIDENT DE STASSART, VICE PRÉ-
SIDENTS BEYTS, ETC., 265.
SERENISSIMÆ GUBERNATRIGI NOXIA UBIQUE
ERADICANTI, 65.
SERMENT DE LÉOPOLD I ROI DES BELGES XXI
JUILLET MDCCCXXXI, 264.
SERVATA CREMONIA, MANTVA LIBERATA, FUSO
HOST. EXERCIT. GUASTALLIA CAPTA, 45.
SERVICES RENDUS PENDANT LE CHOLÉRA,
1832, 270.
SES CONCITOTENS RECONNAISSANTS, 327.
SES OUVRAGES ET SES DÉCOUVERTES DANS
LES SCIENCES MATHÉMATIQUES, ETC.,
358, 364.
S. FRANCISCUS, 442.

- S. FRANC. XAVE, 443.
S. FRANC. XAVIERIUS IND. APO. SOC. JES.,
443, 444.
S. HYACINTHUS, 444.
SIC CURRITE UT COMPREHENDATIS, 50, 92.
SIC DUX IN TERRIS VIRGO LEONIS ERIT, 64.
SIC GANDA LEONEM, 93, 94.
SIC, VOS NON VOBIS VELLERA FERTIS OVES,
262.
SIGL. PROVINC. NAMURC., 444.
S. IGNA. SOC. JESU F., 446.
S. IGNATI. FUND. SOC. JESU, 445.
S. IGNATIUS F. SOCIET. JESU, 445, 447.
SILVADUCIS, 427.
SIMON STEVIN, 307.
SIMON STEVIN NÉ A BRUGES VERS 1548 MORT
EN 1620, 358, 364.
SIMON VAN SLINGELAND, 250.
SI. SENATUS POPULO ET POPULUS SENATUI
UTERQUE FELIX, 426.
SISTIT ITER POPULUMQUE BEAT MORA, 70.
SIT MAGNO CAROLO SEXTO TIBI GLORIA
DAPHNES, 50.
S. MARIA BONÆ VOLUNTATIS, 458, 459.
S. MARIA ORA PRO NOBIS, 457.
S. MARTINE ORA PRO NOBIS, 464.
S. MARIA TERESI, 464.
S. NATALIA ORA PRO NOBIS, 462.
SOC. REG. AGRICULT. ET BOTAN. GAND, 288.
SOC. ROYALE D'AGRICULTURE ET DE BOTA-
NIQUE DE GAND, 288.
SOC. ROYALE D'HORTIC. ET BOT. DE GAND,
346.
SOCIETAS REGIA BRUXELLENSIS ARTIUM LIT-
TERARUM STUDIOSA, 222.
SOCIETAS REGIA HORTICULTURÆ BELGICÆ
BRUXELLIS, 229.
SOCIÉTÉ CENTRALE D'AGRICULTURE EN BEL-
GIQUE, 326.
SOCIÉTÉ DES VRAIS PATRIOTES INSTITUÉE SOUS
LA PROTECTION DE LÉOPOLD I^{er} ROI DES
BELGES, 266.
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MALINES, 294.
SOCIÉTÉS DE MUTUALITÉ INDUSTRIELLE, ETC.,
295.
SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'AGRANDISSEMENT ET
L'EMBELLISSÉMENT DE LA CAPITALE, ETC.,
296.
SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE DES PAYS-
BAS A BRUXELLES, 226.
SOCIÉTÉ ROYALE DE FLORE DE BRUXELLES,
226.
SOCIÉTÉ ROYALE DE FLORE DE BRUXELLES
FONDÉE EN 1660, 339.
SOCIET. LITT. BRUXELL. PALMA. EX. LARGIT.
PRINCIP., 406.
SOL, 44, 465.
SOLE CLARIOR, 429.
SOLE VEL ADVERSO SANCTISSIMA JURA TUE-
BOR, 60.
SOUVENIR, 263.
SOUVENIR DU CONGRÈS CATHOLIQUE DE MA-
LINES, 336.
S. P. AUGUSTINUS, 440.
SPES ET FELICITAS REIPUBL., 420.
S. PETRUS ET S. PAULUS, PATERRON VAN DE
DEMANTSNIDERS, 463.
S. PETRI MARTYRIS, 463.
S. PHILIPPUS NERIUS CONGR. ORATOR FUND.,
463.
S. P. Q. A., 257.
S. P. Q. B., 72, 77, 307.

S. P. Q. F., 47, 48, 72, 93.

S. P. Q. G., 94, 347.

S. P. Q. O., 73, 74, 77.

S. P. Q. S., 447, 448.

S. P. S. IGNATIO SOCIETAS, JESU F., 445.

S. RUMOLDUS MART. MECHLIN. PATRON.,
404.

S. S. P. AUG., 439.

SS. P. NORBERTO, 462.

STAD. GEND., 234.

STATUS TORNACESH, 58, 74.

STATUTA ORDINIS, 86.

STELLA DUCE, 444.

ST. NICOLAAS, 396.

S. THOMAS A VILLA N. ORD. ERM. S. AUG.,
464.

S. THOMAS A VILLA NOVA, 464.

STRENA KALEND. JANUAR. 1720, 59.

STRENA KALEND. JANUAR. 1722, 60.

SUBDITIQUE VOVENT BELGÆ FELICITATEM,
75.

SUB UMBRA ALARUM, 90.

SUB UMBRA ALARUM PROTEGE NOS, 64.

SUCCURRIT EGENIS, 74.

SUMPTIBUS CIVIUM, 284.

SUO INTENTA SOLI, 33.

SUPELLECTILIS BELG. FICTIL. ET VITR. PALEO-
THECA, 232.

SILVA DUCIS, 447.

SYSTÈME DE CHEMIN DE FER. LOI DU 4 MAI
1834. - INAUGURATION, ETC., 276.

T

TANDEM REVIRESCET, 494.

TANTE DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT, ETC.,
353, 363.

TÉMOIGNAGE DE GRATITUDE, 346.

TER GEDACHTENIS VAN HET 50 JARIG
BESTAAN VAN HET TEEKENGENOOTSCHAP;
HIER DOOR TOT HOOGER, TE ROTTERDAM,
227.

TERRITORIUM IPRENSE, 67, 404.

TERTIA DUM SURGUNT INVICTO SCEPTRA
PARENTI, 60.

TE SOSPITE COPIA RERUM, 58.

THEODORUS ROMBOUTS, 246.

THRENZ DEPRÆDATUS EST ANIMAM MEAM,
467.

TIMBRE-BELGIQUE, 390.

TIMOR DOMINI, 34.

TIRAILLEURS BELGES PARISIENS, 257.

TIR NATIONAL INSTITUÉ EN 1868, 330.

TONEELSPEL ZWYG., ETC., 449.

TRAITÉ DE MUNSTER, D'UTRECHT, DE VIENNE,
DE LONDRES, 397.

TRAITÉ DE PAIX ENTRE LA BELGIQUE ET LES
PAYS-BAS, 287.

TRÉSORERIE, 385.

TRIBUNAL DE COMMERCE A BRUGES, 379.

TRIBUNAL DE COMMERCE A BRUGES. LYS,
373.

TRIBUNAL DE 4^{re} INSTANCE A BRUGES. LYS,
373.

TRIBUNAL DU 4^{re} INSTANCE ARRONDISSEMENT
DE BRUGES, 379.

TRIBUNES PUBLIQUES ET RÉSERVÉES, ETC.,
258.

TU MARCELUS ERIS, 37.

TURCA EXTERMINATO CÆSARE DOMANTE, 52.

U

4 CENTIME, 248.

UNE ÉGLISE SERA ÉRIGÉE EN COMMÉMORA-
TION DE LA REINE, ETC., 326.

UN GRAND HOMME EST DE TOUS LES AGES ET
LA RECONNAISSANCE, ETC., 294.

UNION DE COLOGNE ET D'ANVERS, 299.

UNION FORCE, 484, 384.

UNIV. GAND, 224.

UNIV. LEOD., 224.

UNIV. LOVAN., 224.

UNIVERSITAS CATHOLICA BELGII RECTOR, ETC., 277.

UT SEXTUM IN CÆLO SEQUITUR-LEO VIRGINIS ASTRUM, 64.

V

VAN DYCK A CONTRIBUÉ NON MOINS QUE
RUBENS A LA GLOIRE DE L'ÉCOLE
FLAMANDE, ETC., 360, 366.

VAN HELMONT, 295.

VAN KINSBERGEN, 249.

VAN STAV'RENS WEDUW-WORDT BESCHREID,
ETC., 425.

VAY, 465.

V. DE SPIEGHEL, 295, 308.

VERHEYEN, 295, 308.

VÉRITABLE FONDATEUR DE LA NATIONALITÉ
BELGE, ETC., 356, 363.

VÉSALÉ QUE BRUXELLES A VU NAÎTRE, FUT
LE PÈRE DE L'ANATOMIE, ETC., 364, 366.

VICISSE DECORUM EST, 59.

VICTORIA, 367.

VICTORIA PACEM TUARUNEA DABIT, 57.

VICTRICIB. SIGNIS. FEL. AUG. CONJUNCT, 87.

VIGILANTI PERITO JUNVENTUTIS AMANTI,
ETC., 307.

VIGLIUS ZUICHENUS, 254.

VILLE DE COURTRAI, 332.

VILLEM BUYS, 235.

VINCENDUM NON REDDENDUM, 39.

VINCULUM FIDELITATIS, 408, 409.

XX^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE
NATIONALE, 349.

XXI JUIL. MDCCCLVI, 328.

XXV ANNIVERSAIRE DE L'INAUGURATION DU
ROI, 328, 329.

25 AVRIL 1867, 340.

25 CENTIMES 247.

22 JUILLET 1834, 334.

27 OCT. 1830.

23, 24, 25, 26 SEPTEMBRE 1830, 266.

23 AOUT 1853, 324.

VIRGINI PACIFERÆ CEDE MAJORS, 50.

VIRO DOCTISSIMO B. C. DU MORTIER DE RE
BOTANICA OPTIME MERITO, ETC., 346.

VIRTUS PRÆLUDIA AVITÆ, 44.

VISITE DE S. E. LE Bⁿ GERICK VAN HER-
WYNEN, DE FRÈRE-ORBAN, MINISTRE DES
FINANCES, ETC., 335.

VIVAT DIU CAROLUS REX VERE MAGNUS, 36.

VLAEMSCH DUTSCH ZANG VERBOND, 344.

VOOR DIENST BEWEZEN CEDURENDE DE CHO-
LERA ZIEKTE, 1866, HET DAKBARE
BRUGGE, 340.

VOTA ADUATICORUM, 83.

VOTÉE AU RÉGENT AVEC FLS. 40,000 DE
PENSION, ETC., 262.

VOT. PUB., 46, 48.

VOTUM CHRISTUS BENEDICAT, 56.

VOVEBANT ORDINES NAMURC., 78, 87, 89,
90, 99, 114.

W

WAUQUIER PINXIT, 294.

W. F. L. C. MARIANNE, 224.

WILH : NASS : BELG. REX LUXEMB : M : DUX ;
220, 223.

WILHELM. V. D. G. PR. AR. ET NASS. BELG.
GUBERN. 424, 422.

WILH. V ET F. S. WILH. AR. ET NASS.
PRINC., 427.

WILLAERT (AD.), 342.

WILLEM I, KONING DER NEDERLANDEN,
249, 227.

WILHELMUS II BATAV. REX. MAGNUS DUX.
LUXEMB., 252.

WILLEM KRUL, 240.

W. JANSSENS ARCH. POSE LA P^e PIERRE,
ETC., 348.

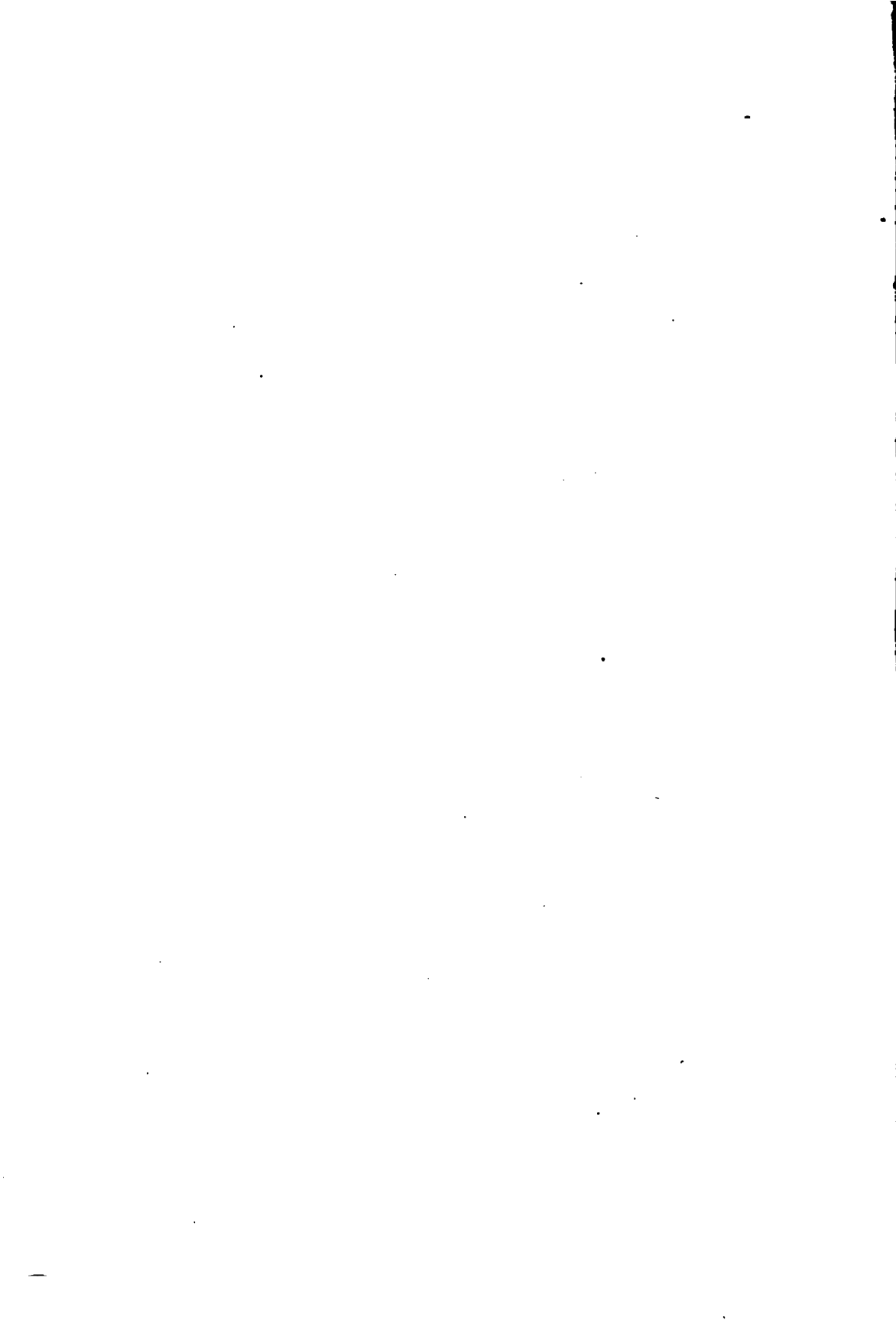


TABLE.

INTRODUCTION	V
PIÈCES JUSTIFICATIVES	XXXVII
PIÈCES OFFICIELLES	LV

CATALOGUE.

PREMIÈRE SÉRIE. — COINS, MATRICES ET POINÇONS

ANTÉRIEURS A 1794	4
PREMIÈRE DIVISION. — MONNAIES	<i>ib.</i>
Règne des archiducs Albert et Isabelle.	<i>ib.</i>
Règne de Philippe IV, roi d'Espagne	<i>ib.</i>
Règne de Charles II, roi d'Espagne	2
MONNAIES FRAPPÉES POUR LE LUXEMBOURG	5
Règne de Philippe V, roi d'Espagne	6
Règne de Charles III, roi d'Espagne, ou Charles VI, empereur	<i>ib.</i>
Règne de François I, empereur, et de Marie Thérèse.	9
MONNAIES FRAPPÉES AU NOM SEUL DE FRANÇOIS I	<i>ib.</i>
MONNAIES FRAPPÉES AU NOM DE MARIE THÉRÈSE ET DE SON ÉPOUX	11
MONNAIES FRAPPÉES AU NOM DE MARIE THÉRÈSE.	12
MONNAIES FRAPPÉES POUR LE LUXEMBOURG	26
Règne de Joseph II	28
Période de la révolution de 1789	29
Règne de Léopold II, empereur	<i>ib.</i>

DEUXIÈME DIVISION. — MÉDAILLES ET JETONS	30
§ I. Médailles et jetons historiques et des corporations	
civiles.	<i>ib.</i>
Grande-Bretagne	115
République des Provinces-Unies	116
§ II. Médailles religieuses	128
§ III. Médailles cabalistiques	165
TROISIÈME DIVISION. — MÉREAUX.	166
QUATRIÈME DIVISION. — POINÇONS DES ORFÈVRES ET	
ÉTAINIERS	168
§ I. Poinçons des orfèvres	<i>ib.</i>
§ II. Marques des ans	169
§ III. Marques des orfèvres	173
§ IV. Marque pour l'étain	179
CINQUIÈME DIVISION. — SCEAUX, TIMBRES SECS ET	
CACHETS.	180
SIXIÈME DIVISION. — MÉLANGES, COINS, POINÇONS, PROJETS	
DE MÉDAILLES, ETC.	182
§ I. Têtes et bustes de personnages connus	<i>ib.</i>
§ II. Têtes, profils et bustes d'inconnus	187
DEUXIÈME SÉRIE. — COINS, MATRICES ET POIN-	
ÇONS POSTÉRIEURS A 1845.	206
PREMIÈRE DIVISION. — MONNAIES	<i>ib.</i>
Règne de Léopold I, roi des Belges	<i>ib.</i>
Monnaies fictives du dépôt de mendicité à Reckheim.	217

DEUXIÈME DIVISION. — MÉDAILLES ET JETONS. 249

Règne de Guillaume I, roi des Pays-Bas	<i>ib.</i>
Série des hommes célèbres des Pays-Bas, publiée par Simon	233
Royaume des Pays-Bas depuis la séparation de la Bel- gique	252
Période de la révolution belge	<i>ib.</i>
Règne de Léopold I, roi des Belges	263
Règne de Léopold II, roi des Belges.	338
Hommes célèbres de la Belgique, par Jouvenel	347
France, Grande-Bretagne et Italie	366

TROISIÈME DIVISION. — MONNAIES, MONNAIES, TIMBRES, TIMBRES SECS,

CACHETS ET GRIFFES	373
Mélanges. Coins, poinçons, profils et médailles, etc.	
Collection Braemt	392
Collection Jouvenel	396
Table alphabétique des matières	405
Table alphabétique des légendes et inscriptions . . .	429



